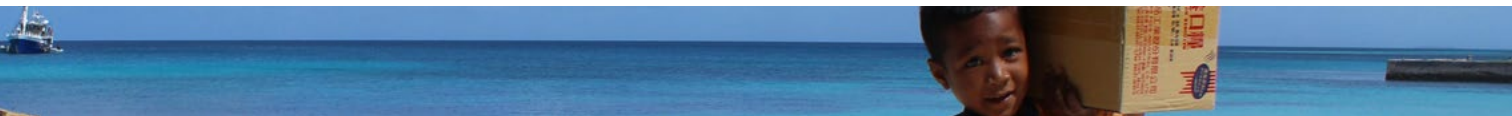




ÉTAT DE LA MIGRATION DANS LE MONDE 2020



Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents tout au long de l'ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM est attachée au principe selon lequel des migrations ordonnées et respectueuses de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels que pose la migration ; favoriser la compréhension des questions migratoires ; encourager le développement économique et social par la migration ; et préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Ce Rapport *État de la migration dans le monde* a été produit conformément à la politique environnementale de l'OIM, et est disponible uniquement en ligne. Aucun exemplaire papier n'a été tiré, afin de réduire l'impact en matière de papier, d'impression et de transport. Le Rapport peut être téléchargé gratuitement à l'adresse www.iom.int/wmr/fr.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17 route des Morillons
Boîte postale 17 1211 Genève 19 Suisse
Tél. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site Web : www.iom.int

Photos en couverture

En haut : Enfants de l'île Taro portant les articles les plus légers de la livraison d'aide alimentaire effectuée par l'OIM avec le financement d'USAID et le soutien logistique des Nations Unies. © OIM 2013/Joe LOWRY
Au milieu : Rizières dans le sud du Bangladesh. © OIM 2016/Amanda NERO
En bas : Village de Ferrick Ibet (Tchad). © OIM 2018/Amanda NERO

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2019. *État de la migration dans le monde 2020*. OIM, Genève.

ISBN 978-92-9068-813-6 (pdf)

© OIM 2019



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode) (CC BY-NC-ND 3.0 IGO)*.

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

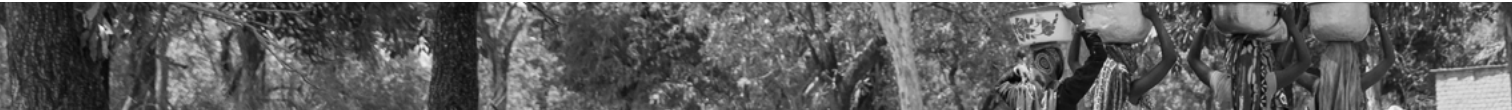
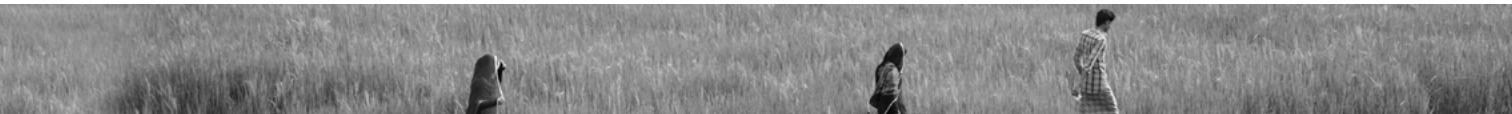
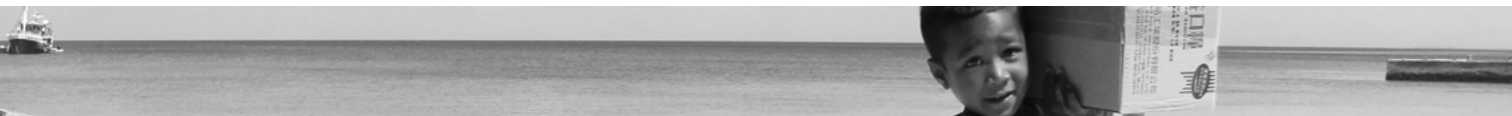
Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>



ÉTAT DE LA MIGRATION DANS LE MONDE 2020



Ce volume est le fruit d'une collaboration étroite entre de nombreux partenaires et contributeurs sous la responsabilité des directeurs de la publication. Le Rapport *État de la migration dans le monde 2020* est un projet qui a commencé en mai 2018 et s'est terminé par le lancement de la publication par le Directeur général en novembre 2019, à la 110e session du Conseil de l'OIM.

Les remarques, interprétations et conclusions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'OIM ou de ses États Membres.

Les désignations employées et la présentation des documents tout au long de l'ouvrage n'impliquent pas l'expression, par l'OIM, d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

Tout a été fait pour garantir l'exactitude des données citées dans le Rapport, notamment en les vérifiant. Cependant, il n'est pas à exclure que des erreurs aient pu passer inaperçues. Sauf indication contraire, le présent Rapport ne renvoie pas à des données ou à des événements postérieurs à juin 2019.

On trouvera les histoires correspondant aux photographies à la page v.

Équipe de rédaction, de relecture et de production

Directeurs de la publication	Marie McAuliffe (OIM) et Binod Khadria (Université Jawaharlal Nehru)
Relecteurs de l'OIM	Eva Åkerman Börje, Laura Bartolini, Mariana Beheran, Elizabeth Collett, Jill Helke, Manuel Hoff, Dina Ionesco, Michele Klein Solomon, Jobst Kœhler, Laura Lungarotti, Chiara Milano, Daria Mokhnacheva, Mirela Shuteriqi, Jasper Tjaden, Mariam Traore Chazalnoel et Jacqueline Weekers
Relecteurs universitaires	Maruja Asis, Jørgen Carling, Stephen Castles, Howard Duncan, Gibril Faal, Elizabeth Ferris, Francois Gemenne, Ian Goldin, Sakiko Kanbara, Susan Martin, Marco Pedrotti, Martin Ruhs, Nando Sigona, Ronald Skeldon, Felicity Thomas, Anna Triandafyllidou et Cathy Zimmerman
Responsable de la production	Valerie Hagger
Administration du projet	Frances Solinap et Aurelie Ben Gavriel
Mise en page	Ramir Recinto
Équipe de recherche de l'OIM	Marie McAuliffe, Céline Bauloz, Adrian Kitimbo, Michelle Nguyen (partie de projet), Adam Sawyer (partie de projet), Sophie Qu (partie de projet)
Traduction	Unité espagnole de traduction de l'OIM Unité française de traduction de l'OIM

Remerciements

Les directeurs de la publication remercient vivement les auteurs des chapitres thématiques, ainsi que l'ensemble des relecteurs universitaires et de l'OIM pour leurs observations constructives sur les projets de chapitre. Ils remercient plus particulièrement le Directeur général de l'OIM, António Vitorino, et les membres de l'équipe de direction de l'OIM qui ont apporté leur soutien à cette édition du Rapport *État de la migration dans le monde*, notamment Laura Thompson, Eugenio Ambrosi, Jill Helke, Michele Klein Solomon et Clarissa Azkoul. Tous nos remerciements vont également aux Gouvernements de la Suisse et de l'Allemagne pour leur aide financière. Des fonds additionnels à l'appui de la traduction du Rapport ont été versés par le Gouvernement de la Suisse, le Gouvernement du Canada, USA for IOM, le Bureau régional de l'OIM pour l'Amérique du Sud ainsi que le Bureau régional de l'OIM pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Nord et les Caraïbes.

Nous tenons en outre à remercier les personnes suivantes pour leur contribution au Rapport : Idil Atak (*International Journal of Migration and Border Studies*), Vincent Chetail (*Refugee Survey Quarterly*), Howard Duncan (*International Migration*), Alan Gamlen (*Migration Studies*), Donald Kerwin (*Journal on Migration and Human Security*), Emmanuel Ma Mung et Véronique Petit (*Revue européenne des migrations internationales*), Anna Triandafyllidou (*Journal of Immigrant and Refugee Studies*), Jamie Winders, Pieter Bevelander, Cynthia Feliciano, Filiz Garip et Matthew Hall (*International Migration Review*), Ross Chainey (*Forum économique mondial*), Hannah Caddick et Amy Leach (Overseas Development Institute), Robert McMahon (*Council on Foreign Relations*), Jason Naselli et Alan Philips (Chatham House), Homi Kharas, Dany Bahar et Merrell Tuck-Primdahl (Brookings Institution).

Contributeurs

Chapitre 1 : Vue d'ensemble du Rapport : Éclairages sur la migration et la mobilité à une époque d'incertitude grandissante

Auteurs : Marie McAuliffe et Binod Khadria

Assistants de recherche : Adrian Kitimbo et Berti Olinto

Chapitre 2 : La migration et les migrants dans le monde

Principaux contributeurs : Marie McAuliffe, Céline Bauloz, Michelle Nguyen et Sophie Qu

Assistants de recherche et autres contributeurs : Juliane Klatt, Adam Sawyer, Adrian Kitimbo, Reshma Mathews, Kate Dearden, Tristan O'Shea, Noelle Darbellay, Sarah Knight, Muhammad Rizki et Claire Galez-Davis

Chapitre 3 : La migration et les migrants : Aspects régionaux et faits nouveaux à l'échelle régionale

Principaux contributeurs : Marie McAuliffe, Adrian Kitimbo, Guy Abel, Adam Sawyer et Juliane Klatt

Assistants de recherche et autres contributeurs : Berti Olinto, Reshma Mathews, Alexander Doggen, Damien Jusselme, Alice Kimani, Lisa Lim Ah Ken, Rudolph Maxwald, Kristina Mejo, Lucie Bertille Motuin, Sophie Nonnenmacher, Sofiane Oauret, Amr Taha, Ezequiel Texido, Mariko Tomiyama, Laura Nistri, Alina Klehr et Eva Pons

Chapitre 4 : Recherches et analyses sur la migration : Croissance, portée et contributions récentes

Principaux contributeurs : Marie McAuliffe, Céline Bauloz et Michelle Nguyen

Assistants de recherche et autres contributeurs : Marie Mundler, Idil Atak (*International Journal of Migration and Border Studies*), Vincent Chetail (*Refugee Survey Quarterly*), Howard Duncan (*International Migration*), Alan Gamlen (*Migration Studies*), Donald Kerwin (*Journal on Migration and Human Security*), Emmanuel Ma Mung et Véronique Petit (*Revue européenne des migrations internationales*), Anna Triandafyllidou (*Journal of Immigrant and Refugee Studies*), Jamie Winders, Pieter Bevelander, Cynthia Feliciano, Filiz Garip et Matthew Hall (*International Migration Review*), Ross Chainey (Forum économique mondial), Hannah Caddick et Amy Leach (Overseas Development Institute), Robert McMahon (Council on Foreign Relations), Jason Naselli et Alan Philips (Chatham House), Homi Kharas, Dany Bahar et Merrell Tuck-Primdahl (Brookings Institution)

Chapitre 5 : Réflexion sur les contributions des migrants à une époque de difficultés croissantes et de désinformation rampante

Auteurs : Marie McAuliffe, Adrian Kitimbo et Binod Khadria

Assistante de recherche : Michelle Nguyen

Chapitre 6 : Migration, inclusion et cohésion sociale : Défis, progrès récents et possibilités

Auteurs : Céline Bauloz, Zana Vathi et Diego Acosta

Assistante de recherche : Michelle Nguyen

Chapitre 7 : Migration et santé : Problèmes actuels, gouvernance et lacunes en matière de connaissances

Auteurs : Jo Vearey, Charles Hui et Kolitha Wickramage

Chapitre 8 : Les enfants et la migration dangereuse

Auteurs : Jacqueline Bhabha et Guy Abel

Chapitre 9 : Mobilité humaine et adaptation aux modifications de l'environnement

Auteurs : Robert Oakes, Soumyadeep Banerjee et Koko Warner

Chapitre 10 : Migrants pris dans une crise : Contextes, réponses et innovation
Auteurs : Nassim Majidi, Heaven Crawley, Lorenzo Guadagno et Camille Kasavan
Assistants de recherche : Mélissa Cornet et Thomas Yeboah

Chapitre 11 : Gouvernance mondiale des migrations – faits nouveaux depuis le Rapport *État de la migration dans le monde 2018*
Auteurs : Kathleen Newland, Marie McAuliffe et Céline Bauloz

Photographies

Chapitre 1

L'équipe de production d'une vidéo participative enregistrant ses récits et ses messages d'espoir à Hérat (Afghanistan). Un groupe de 13 jeunes Afghans et Afghanes ont passé une semaine ensemble à Hérat pour mettre en commun leur expérience, et réaliser et produire un film sur la migration. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet du Festival international du film sur la migration de l'OIM visant à mobiliser des migrants et des communautés d'accueil afin de réaliser des films participatifs qui renforcent la cohésion sociale. © OIM/Amanda NERO

Partie I

De nombreux Vénézuéliens se déplacent à travers le continent à pied, leurs enfants sur les épaules et leurs biens à la main. Les marcheurs, ou « caminantes », empruntent des routes très fréquentées et des chemins ardues. Ils traversent des zones montagneuses où les températures descendent sous zéro, mais aussi des régions extrêmement chaudes où l'eau est rare. Beaucoup entreprennent ce voyage avec juste une veste légère sur eux, des tongs aux pieds et, sur le dos, un petit sac contenant le minimum indispensable qu'ils ont pu emporter. © OIM/Muse MOHAMMED

Chapitre 2

Vue aérienne : Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans le site de protection des civils de Wau (Soudan du Sud). © OIM/Rainer GONZALEZ PALAU

Chapitre 3

Camp de réfugiés de Kutupalong, près de Cox's Bazar (Bangladesh). © OIM/Muse MOHAMMED

Chapitre 4

Abdulai Adum, Village de Mixammete (République centrafricaine). © OIM/Amanda NERO

Partie II

Abris de l'OIM dans un camp de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à Bakassi (Nigéria). © OIM/Muse MOHAMMED

Chapitre 5

Robeiro, ex-combattant d'un groupe paramilitaire illégal en Colombie, portant une récolte de piments. Robeiro est l'un des 300 bénéficiaires d'un projet générateur de revenus mis en œuvre par l'OIM Colombie. © OIM/Diego SAMORA

Chapitre 6

Travailleur migrant birman à Bangkok. © OIM/Benjamin SUOMELA

Chapitre 7

Le centre d'évaluation sanitaire des migrants de l'OIM Thaïlande, situé rue Silom à Bangkok, fait passer des examens médicaux aux migrants qui s'apprêtent à partir à l'étranger. © OIM/Benjamin SUOMELA

Chapitre 8

Enfants jouant dans la salle de jeu du centre d'enregistrement de familles syriennes devant être réinstallées au Canada. © OIM/Muse MOHAMMED

Chapitre 9

Bercy est la directrice d'une école primaire sur l'île d'Udot (États fédérés de Micronésie). L'un des bâtiments de l'établissement a été gravement endommagé par le typhon. Le nouveau bâtiment sert de bibliothèque aux élèves. © OIM/Muse MOHAMMED

Chapitre 10

Évacuations de masse en cas de catastrophe naturelle (MEND) - Quezon City (Philippines). © OIM/Charissa SORIANO

Chapitre 11

Le second atelier du Dialogue international sur la migration 2017 a réuni des participants du monde entier pour examiner et analyser les vulnérabilités et les capacités des migrants, orienter la formulation de mesures politiques, programmatiques et opérationnelles appropriées, et renforcer la résilience par des services de protection et d'assistance. © OIM/Muse MOHAMMED

Références

Mère de Chris, heureuse d'avoir retrouvé son fils, séparé d'elle et de son petit frère pendant leur migration. © OIM

Appendices

Ameerah et Anajia s'entraînant au dessin après la classe (Philippines). © OIM/Julie BATULA

Table des matières

Équipe de rédaction, de relecture et de production.....	iii
Remerciements	iii
Contributeurs.....	iv
Photographies	v
Liste des figures et tableaux.....	viii
Liste des appendices	xiii
Avant-propos	xv
Chapitre 1 – Vue d’ensemble du rapport : Éclairages sur la migration et la mobilité à une époque d’incertitude grandissante.....	1
Partie I : Données et informations sur la migration	18
Chapitre 2 – La migration et les migrants dans le monde.....	23
Chapitre 3 – La migration et les migrants : Aspects régionaux et faits nouveaux à l’échelle régionale	59
Chapitre 4 – Recherches et analyses sur la migration : Croissance, portée et contributions récentes	133
Partie II : Questions migratoires complexes et émergentes.....	168
Chapitre 5 – Réflexion sur les contributions des migrants à une époque de difficultés croissantes et de désinformation rampante	171
Chapitre 6 – Migration, inclusion et cohésion sociale : Défis, progrès récents et possibilités.....	199
Chapitre 7 – Migration et santé : Problèmes actuels, gouvernance et lacunes en matière de connaissances.....	225
Chapitre 8 – Les enfants et la migration dangereuse	249
Chapitre 9 – Mobilité humaine et adaptation aux modifications de l’environnement.....	273
Chapitre 10 – Migrants pris dans une crise : Contextes, réponses et innovation	293
Chapitre 11 – Gouvernance mondiale des migrations – faits nouveaux depuis le rapport <i>État de la migration dans le monde 2018</i>	317
Appendices	339
Références	399

Liste des figures et tableaux

Chapitre 1

Tableau 1. Faits et chiffres clés tirés des rapports <i>État de la migration dans le monde 2000 et 2020</i>	11
---	----

Chapitre 2

Tableau 1. Migrants internationaux, 1970-2019.....	25
Figure 1. Migrants internationaux, par grande région de résidence, 2005 à 2019 (millions)	28
Figure 2. Évolution démographique proportionnelle par région, 2009-2019	29
Figure 3. Vingt premiers pays de destinations (gauche) et d'origine (droite) des migrants internationaux en 2019 (millions).....	30
Figure 4. Vingt principaux pays d'émigration en 2019 (proportion).....	31
Figure 5. Entrées de ressortissants étrangers dans les pays de l'OCDE, migration permanente 2000-2016 (millions).....	36
Figure 6. Travailleurs migrants par niveau de revenu des pays de destination, 2013 et 2017	38
Tableau 2. Travailleurs migrants, par sexe et par niveau de revenu des pays de destination, 2017	39
Figure 7. Répartition géographique des travailleurs migrants par sexe, 2017.....	40
Tableau 3. Principaux pays de destination/d'origine des rapatriements de fonds (2005-2018) (milliards de dollars É.-U. courants).....	42
Figure 8. Nombre de réfugiés dans les 5 premiers pays d'origine en 2018 (millions)	45
Figure 9. Nombre de réfugiés dans les 5 premiers pays d'accueil en 2018 (millions)	46
Figure 10. Nombre de réfugiés réinstallés par grand pays de réinstallation en 2005-2018 (milliers).....	47
Figure 11. Vingt pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à cause d'un conflit ou de la violence à la fin de 2018.....	49
Figure 12. Nouveaux déplacements internes dus à un conflit et à une catastrophe, 2008-2018 (millions)	51
Figure 13. Dix pays comptant le plus grand nombre d'apatrides en 2018.....	53

Chapitre 3

Figure 1.	Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Afrique, 1990-2019	61
Figure 2.	Vingt pays d'Afrique présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019	62
Figure 3.	Vingt premiers pays d'Afrique sur le plan des migrations en 2019	63
Figure 4.	Vingt premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Afrique, 2019	64
Figure 5.	Dix premiers pays d'Afrique classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile, 2018	65
Figure 6.	Vingt premiers pays d'Afrique sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018	66
Figure 7.	Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Asie, 1990-2019	76
Figure 8.	Vingt pays d'Asie présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019	77
Figure 9.	Vingt premiers pays d'Asie sur le plan des migrations en 2019	78
Figure 10.	Vingt premiers couloirs de migration au départ de pays d'Asie, 2019	79
Figure 11.	Dix premiers pays d'Asie classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile, 2018	80
Figure 12.	Premiers pays d'Asie sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018	81
Figure 13.	Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Europe, 1990-2019	93
Figure 14.	Vingt pays d'Europe présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019	94
Figure 15.	Vingt premiers pays d'Europe sur le plan des migrations en 2019	95
Figure 16.	Vingt premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Europe, 2019	96
Figure 17.	Dix premiers pays d'Europe classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile, 2018	97
Figure 18.	Vingt premiers pays d'Europe sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018	98
Figure 19.	Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Amérique latine et des Caraïbes, 1990-2019	103
Figure 20.	Vingt pays d'Amérique latine et des Caraïbes présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019	104

Figure 21. Vingt premiers pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le plan des migrations en 2019.....	105
Figure 22. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 2019.....	106
Figure 23. Dix premiers pays d'Amérique latine et des Caraïbes classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile, 2018.....	107
Figure 24. Premiers pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018.....	108
Figure 25. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Amérique du Nord, 1990-2019.....	115
Figure 26. Pays d'Amérique du Nord présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019.....	116
Figure 27. Principaux pays d'Amérique du Nord sur le plan des migrations en 2019.....	116
Figure 28. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Amérique du Nord, 2019	117
Figure 29. Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile dans les pays d'Amérique du Nord et en provenance de ces pays, 2018.....	118
Figure 30. Premiers pays d'Amérique du Nord sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018.....	118
Figure 31. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Océanie, 1990-2019.....	122
Figure 32. Pays d'Océanie présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019.....	123
Figure 33. Classement des pays d'Océanie sur le plan des migrations en 2019.....	124
Figure 34. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Océanie, 2019	125
Figure 35. Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile à l'intérieur et en provenance des pays d'Océanie, 2018.....	126
Figure 36. Premiers pays d'Océanie sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018.....	127

Chapitre 4

Figure 1. Nombre de publications universitaires sur l'« immigration » OU l'« émigration ».....	136
Tableau 1. Exemples de financements gouvernementaux de la recherche sur la migration.....	137

Figure 2. Nombre d'articles publiés dans une sélection de revues en 2017 et 2018, par région.....	147
Figure 3. Répartition des rattachements universitaires principaux des auteurs d'une sélection de revues en 2017 et 2018, par région	149
Figure 4. Facteur d'impact d'une sélection de revues	152
Tableau 2. Dix articles ayant obtenu le score d'attention Altmetric le plus élevé dans une sélection de revues, 2017 et 2018	154
Figure 5. Distribution du nombre de consultations et de téléchargements de 181 articles publiés en 2017 et 2018 dans une sélection de revues.....	155
Tableau 3. Exemples de documents mondiaux clés publiés en 2017 et 2018	157
Figure 6. Téléchargements du rapport <i>État de la migration dans le monde 2018</i> par rapport à l'édition de 2015	163
Figure 7. Proportion de téléchargements de produits de recherche de l'OIM par thème	164
Figure 8. Proportion de téléchargements de publications de recherche de l'OIM, par région	164

Chapitre 5

Tableau 1. Facteurs influant sur les contributions civico-politiques des immigrants.....	180
--	-----

Chapitre 6

Tableau 1. Résumé des principaux modèles d'inclusion	203
--	-----

Chapitre 7

Figure 1. Les déterminants de la santé des migrants tout au long du cycle migratoire.....	229
Tableau 1. Résumé des principaux problèmes de santé des groupes de migrants sélectionnés se trouvant en situation de vulnérabilité	232
Figure 2. Programmes mondiaux visant à promouvoir les objectifs en matière de migration et de santé.....	243

Chapitre 8

Figure 1. Migrants de moins de 20 ans à l'échelle mondiale	255
Figure 2. Pourcentage de migrants de moins de 20 ans dans le monde.....	256

Figure 3.	Migrants internationaux de moins de 20 ans (en millions), par région.....	257
Figure 4.	Pourcentage de migrants internationaux de moins de 20 ans, par région	258
Tableau 1.	OIM/HCR/Secteur de l'éducation – Population des enfants et des jeunes rohingya dans les camps de réfugiés de Cox's Bazar, Bangladesh, janvier 2019.....	259
Figure 5.	Ventilation démographique des réfugiés du Myanmar au Bangladesh.....	259
Figure 6.	Ventilation démographique des Vénézuéliens en Colombie	260

Chapitre 9

Tableau 1.	Trois façons de concevoir les corrélations entre le changement environnemental et la migration	274
Tableau 2.	Exemples tirés de recherches empiriques	278
Figure 1.	Les migrations humaines en tant que question de gestion des risques dans la politique internationale en matière climatique	287

Chapitre 10

Tableau 1.	Données internationales sur les migrants et les crises	305
Figure 1.	Itinéraires de migration au Mexique, risque de cyclone et séismes passés.....	307
Figure 2.	Présence de migrants, migrants en transit en Libye et épisodes de violence	308
Tableau 2.	Lignes directrices de l'OCDE sur l'innovation, adaptées pour répondre aux besoins des migrants pris dans une crise	310

Chapitre 11

Figure 1.	Qu'est-ce qu'un « migrant » ?	320
Figure 2.	Chronologie succincte du processus ayant conduit aux deux pactes et au Réseau des Nations Unies sur les migrations.....	321
Tableau 1.	Objectifs du Pacte mondial sur les migrations, par catégorie	324
Tableau 2.	Axes thématiques du cadre d'action global pour les réfugiés et du programme d'action	327

Liste des appendices

Chapitre 3

Appendice A. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies : Régions et sous-régions	339
---	-----

Chapitre 4

Appendice A. Bref aperçu des publications universitaires	344
Appendice B. Contributions de revues universitaires	348

Chapitre 6

Appendice A. Termes et définitions se rapportant à l'inclusion des migrants et à la cohésion sociale	371
Appendice B. Cadre juridique de l'inclusion des migrants.....	374
Appendice C. Principales conclusions de l'étude ICS (Immigrant Citizens Survey).....	376

Chapitre 7

Appendice A. Priorités et mesures clés pour surveiller la santé des migrants et mettre au point des systèmes de santé soucieux des migrants.....	378
Appendice B. Enseignements tirés de la promotion d'une politique et d'un cadre d'action nationaux relatifs à la santé dans le contexte migratoire à Sri Lanka.....	380
Appendice C. La santé dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	383

Chapitre 9

Appendice A. Processus politiques présentant un intérêt pour la gouvernance des migrations environnementales	384
--	-----

Chapitre 10

Appendice A. Situations de crise différentes, impacts sur les migrants différents.....	387
--	-----

Chapitre 11

Appendice A. Chronologie des principaux processus, initiatives, accords et déclarations multilatéraux sur la migration ou présentant un intérêt pour la migration.....	389
--	-----

Appendice B. Convergences et divergences entre le Pacte mondial sur les migrations et les initiatives et processus mondiaux précédents sur la migration	394
---	-----

Avant-propos

Plus que jamais, il est important que l'OIM brosse un tableau objectif et équilibré de la migration dans le monde. Car non seulement la question est au cœur des préoccupations politiques et, fréquemment, un sujet de vives controverses, mais les capacités de diffusion, en un temps record, de fausses informations pour influencer le discours public se sont accrues.

Il y a vingt ans, en 2000, l'OIM publiait le premier Rapport *État de la migration dans le monde* dans le but déclaré de donner un aperçu fiable des tendances et des questions migratoires à l'échelle mondiale. Au fil des éditions qui se sont succédées depuis, le Rapport s'est rapidement imposé comme la publication phare de l'OIM.

Les premiers rapports étaient centrés sur des thèmes précis, proposant une analyse approfondie de sujets tels que la mobilité de la main-d'œuvre, le bien-être des migrants ou la communication sur la migration. Avec le temps, toutefois, il est apparu que la situation générale de la migration et la complexité des questions migratoires étaient négligées.

Les temps ont considérablement changé. La migration est aujourd'hui une question politique de premier plan, indissociable des droits de l'homme, du développement et des questions géopolitiques à l'échelle nationale, régionale et internationale. C'est pourquoi l'OIM a consolidé sa série phare pour que le Rapport *État de la migration dans le monde* porte effectivement sur la migration partout dans le monde.

Nous avons repensé la série pour apporter une contribution plus stratégique au débat public. Nous avons renforcé notre collaboration avec des universitaires et des chercheurs, afin de tirer profit de leurs diverses compétences et connaissances spécialisées. Nous avons modifié la teneur et la structure de la publication de façon à en renforcer l'utilité pour la base d'éléments factuels sur la migration dans le monde, conformément au rôle croissant que joue l'OIM en matière de collecte et d'analyse de données.

De toutes les publications de l'OIM, c'est le Rapport *État de la migration dans le monde 2018* qui enregistre le plus grand nombre de téléchargements. De toute évidence, il répond à la nécessité de promouvoir une vision équilibrée du phénomène migratoire dans toute sa complexité, de présenter les données et les informations mondiales les plus récentes sous une forme accessible, et d'analyser et d'expliquer les questions de migration complexes et émergentes.

En sa qualité d'organisme des Nations Unies chargé des migrations, l'OIM a le devoir de décrypter la complexité et la diversité de la mobilité humaine. Le Rapport témoigne du souci permanent de l'Organisation pour les droits fondamentaux et de sa mission d'aide aux migrants qui en ont le plus besoin. Cet aspect revêt une importance particulière là où l'OIM fournit une aide humanitaire à des personnes déplacées, y compris par des phénomènes météorologiques, des conflits et des persécutions, ou aux personnes bloquées en temps de crise.

De même, l'OIM demeure résolue à apporter son concours aux États Membres quand ils s'appuient sur diverses formes de données, de recherches et d'analyses pour formuler des politiques et mener à bien des processus d'examen. De fait, cet aspect est ancré dans la Constitution de l'OIM, où il est précisé que l'étude de la migration fait partie intégrante des fonctions de l'Organisation. Le Rapport *État de la migration dans le monde* est une composante clé de ce rôle important.

À l'heure où la migration et les migrants suscitent un intérêt accru et une activité croissante, nous espérons que cette édition 2020 du Rapport *État de la migration dans le monde* deviendra un document de référence incontournable. Nous espérons aussi qu'elle permettra de mieux saisir ce sujet de premier plan et en pleine évolution dans les périodes d'incertitude, et qu'elle suscitera une réflexion dans les moments plus calmes. Surtout, nous espérons qu'elle livrera des enseignements qui pourront éclairer votre travail, qu'il s'agisse d'études, de recherches et d'analyses, d'élaboration de politiques, de communication ou de pratiques migratoires.



António Vitorino
Directeur général



MARIE MCAULIFFE
BINOD KHADRIA

1 VUE D'ENSEMBLE DU RAPPORT : ÉCLAIRAGES SUR LA MIGRATION ET LA MOBILITÉ À UNE ÉPOQUE D'INCERTITUDE GRANDISSANTE¹

Introduction

La quantité croissante et à long terme de données sur la migration et la mobilité dont nous disposons montre que les migrations sont en grande partie liées aux mutations économiques, sociales, politiques et technologiques à l'œuvre dans le monde, qui se répercutent sur diverses questions politiques hautement prioritaires². À mesure que les processus de mondialisation s'intensifient, notre quotidien – au travail, chez nous, dans notre vie sociale et spirituelle – est de plus en plus façonné par ces mutations. De plus en plus de personnes peuvent avoir accès à l'information, aux biens et aux services du monde entier grâce à l'expansion continue des technologies, qui réduisent les distances.

Nous avons aussi le sentiment de vivre à une époque de très grande incertitude. De nombreux commentateurs remettent en question la solidité de certains aspects de l'ordre politique mondial né au lendemain des deux guerres mondiales, y compris les alliances et les intérêts communs³. D'autres qualifient cette époque d'« âge de la colère », estimant que le sentiment actuel d'incertitude géopolitique et de mécontentement est dû à la priorité systématiquement donnée à la « logique » et au « rationalisme libéral », au détriment de la réactivité émotionnelle⁴.

C'est dans ce contexte que le présent Rapport *État de la migration dans le monde* s'intéresse aux faits nouveaux survenus sur la scène migratoire ces deux dernières années, en proposant une analyse qui tient compte de facteurs historiques et contemporains. Historiques, car les migrations et les déplacements s'inscrivent dans des contextes sociaux, politiques et économiques et de sécurité à long terme. Contemporains, car nous sommes au cœur de profondes mutations à l'échelle mondiale et car les changements qui en découlent dans notre quotidien ont des répercussions sur l'environnement actuel dans lequel la migration se produit et est analysée.

Que s'est-il passé sur la scène migratoire ?

Beaucoup d'événements se sont produits ces deux dernières années, depuis la publication, à la fin de 2017, du Rapport *État de la migration dans le monde 2018*⁵. **Un changement historique s'est produit à l'échelle**

1 Marie McAuliffe, Chef de la Division de la recherche sur les politiques migratoires de l'OIM et Binod Khadria, Professeur à l'Université Jawaharlal Nehru.

2 Voir, par exemple, Castles, 2010 ; Goldin, Cameron et Balarajan, 2011 ; Koser, 2016 ; Triandafyllidou, 2018.

3 Ikenberry, 2018 ; Stone, 2016.

4 Mishra, 2019

5 OIM, 2018.

mondiale, lorsque les États Membres des Nations Unies se sont réunis pour finaliser deux pactes mondiaux sur les migrations et les déplacements internationaux : le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte mondial sur les réfugiés. Leur adoption marque l'aboutissement d'efforts déployés depuis des décennies par les États, les organisations internationales, les organisations de la société civile et d'autres acteurs (tels que les organisations du secteur privé) pour améliorer les modalités de la gestion des migrations à l'échelle internationale. Au cours des années qui ont conduit à l'engagement des États d'élaborer ces pactes⁶, maints dialogues, ateliers, consultations et manifestations parallèles organisés à l'échelle internationale, régionale, nationale et locale ont permis de faire connaître les différentes « réalités » migratoires et d'élargir les multiples domaines d'intérêt commun grâce à une meilleure compréhension des avantages que la migration apporte et des défis qu'elle peut poser. Les pactes sont donc le fruit de nombreuses années d'engagement sur les thèmes essentiels qui les sous-tendent.

Malheureusement, **des migrations et des déplacements massifs** se sont produits ces deux dernières années, provoquant de grandes souffrances et de graves traumatismes ainsi que la perte de nombreuses vies humaines. Des millions de personnes ont été déplacées à cause d'un conflit (dans et depuis la République arabe syrienne, le Yémen, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Soudan du Sud), de l'extrême violence (comme celle infligée aux Rohingyas, contraints de se réfugier au Bangladesh) ou d'une grave instabilité économique et politique (comme celle vécue par des millions de Vénézuéliens). L'on a également assisté à une reconnaissance croissante des effets du changement climatique et environnemental sur la mobilité humaine (tels que les migrations/réimplantations et les déplacements planifiés), y compris dans le cadre des efforts déployés à l'échelle mondiale et des mécanismes politiques internationaux visant à lutter contre les effets plus larges du changement climatique⁷. Des déplacements massifs déclenchés par des aléas climatiques ou météorologiques se sont produits dans de nombreuses régions du monde en 2018 et 2019, notamment au Mozambique, aux Philippines, en Chine, en Inde et aux États-Unis d'Amérique⁸.

Par ailleurs, **les migrations internationales ont augmenté dans la logique des tendances récentes**. On estime à 272 millions le nombre de migrants internationaux dans le monde, dont près des deux tiers sont des travailleurs migrants⁹. Ce chiffre reste un pourcentage très faible de la population mondiale (3,5 %), ce qui signifie que la grande majorité de la population mondiale (96,5 %) vit dans le pays de naissance. Toutefois, le nombre et la proportion estimatifs de migrants internationaux dépassent déjà certaines projections réalisées pour l'année 2050, qui étaient de l'ordre de 2,6 % de la population mondiale, soit 230 millions¹⁰. Cela dit, on s'accorde largement à reconnaître que l'ampleur et le rythme des migrations internationales sont difficiles à prédire avec précision, car elles sont étroitement liées à des événements critiques (grande instabilité, crise économique ou conflit), ainsi qu'à des tendances à long terme (évolution démographique, développement économique, progrès des technologies de la communication et accès aux moyens de transport)¹¹. Les données à long terme nous apprennent par ailleurs que les migrations internationales ne sont pas uniformes dans le monde,

6 L'engagement pris par les États a été formulé dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, de 2016 (Assemblée générale des Nations Unies, 2016).

7 Voir le chapitre 9 de ce rapport pour une analyse détaillée sur le sujet.

8 Voir les chapitres 2 et 3 de ce rapport pour une analyse des données et des informations relatives à la migration à l'échelle régionale et mondiale.

9 DAES, 2019a ; OIT, 2018.

10 Voir, par exemple, OIM 2003.

11 WEF, 2019 ; DAES, 2003.

mais façonnées par des facteurs économiques, géographiques, démographiques et autres qui aboutissent à des schémas migratoires distincts, tels que les « couloirs » de migration qui se sont formés au fil du temps (voir le chapitre 3 pour plus de détails). Les principaux couloirs relient généralement des pays en développement à de grandes économies, comme les États-Unis d'Amérique, la France, la Fédération de Russie, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite. Ce schéma restera probablement le même pendant de nombreuses années encore, d'autant que la population de certaines sous-régions et certains pays en développement devrait s'accroître au cours des prochaines décennies, exerçant une pression migratoire sur les générations futures¹².

Les faits saillants de la partie I du Rapport relatifs aux données et aux informations sur la migration et les migrants sont exposés ci-dessous. Des informations et des analyses plus détaillées sont fournies dans le Rapport.

Faits saillants de la partie I : Données et informations sur la migration et les migrants

En 2019, le nombre de migrants internationaux dans le monde se situait à 272 millions (3,5 % de la population mondiale)

- 52 % des migrants internationaux étaient des hommes, et 48 % des femmes.
- 74 % de tous les migrants internationaux étaient en âge de travailler (20-64 ans).

L'Inde est restée le principal pays d'origine de migrants internationaux

- L'Inde est le pays qui comptait le plus grand nombre de migrants vivant à l'étranger (17,5 millions), suivie par le Mexique et la Chine (11,8 millions et 10,7 millions, respectivement).
- Les États-Unis sont restés le premier pays de destination (50,7 millions de migrants internationaux).

Le nombre de travailleurs migrants a légèrement diminué dans les pays à revenu élevé, mais il a augmenté ailleurs

- Entre 2013 et 2017, les pays à revenu élevé ont enregistré une légère baisse du nombre de travailleurs migrants (de 112,3 millions à 111,2 millions). Les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont enregistré la plus forte hausse (de 17,5 millions à 30,5 millions).
- À l'échelle mondiale, les travailleurs migrants de sexe masculin étaient de 28 millions plus nombreux que les femmes en 2017 (96 millions d'hommes (58 %), et 68 millions de femmes (42 %)).

Les rapatriements de fonds internationaux ont atteint 689 milliards de dollars É.-U. en 2018

- Les trois principaux pays bénéficiaires de rapatriements de fonds étaient l'Inde (78,6 milliards de dollars É.-U.), la Chine (67,4 milliards de dollars É.-U.) et le Mexique (35,7 milliards de dollars É.-U.).

- Les États-Unis sont restés le principal pays d'origine des rapatriements de fonds (68 milliards de dollars É.-U.), suivis par les Émirats arabes unis (44,4 milliards de dollars É.-U.) et l'Arabie saoudite (36,1 milliards de dollars É.-U.).

La population mondiale de réfugiés s'est élevée à 25,9 millions de personnes en 2018

- 20,4 millions de réfugiés relevaient du mandat du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et 5,5 millions étaient des réfugiés relevant du mandat de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).
- 52 % de la population mondiale de réfugiés avait moins de 18 ans.

Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison de violences ou de conflits a atteint 41,3 millions

- Ce chiffre est le plus élevé enregistré par l'Observatoire des situations de déplacement interne depuis sa création, en 1998.
- La République arabe syrienne est le pays qui a compté le plus grand nombre de personnes déplacées (6,1 millions), suivie par la Colombie (5,8 millions) et la République démocratique du Congo (3,1 millions).

Le nombre d'apatrides dans le monde s'est élevé à 3,9 millions de personnes en 2018

- Le Bangladesh est le pays qui a compté le plus grand nombre d'apatrides (environ 906 000), suivi par la Côte d'Ivoire (692 000) et le Myanmar (620 000).

Pour plus de détails, voir le chapitre 2 du Rapport. Les sources et les dates des estimations ci-dessus sont indiquées dans le chapitre.

Les schémas migratoires varient d'une région à l'autre

- Si la plupart des migrants internationaux nés en Afrique, en Asie et en Europe résident dans leur région de naissance, la majorité des migrants d'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Amérique du Nord vivent en dehors de la région où ils sont nés. En Océanie, le nombre de migrants intrarégionaux et de ceux qui habitent hors de la région est resté le même en 2019.
- Plus de la moitié de tous les migrants internationaux (141 millions) vivaient en Europe et en Amérique du Nord.

La migration a été un déterminant essentiel de l'évolution démographique dans plusieurs pays

- La migration intrarégionale a largement contribué à l'évolution démographique dans certains pays d'Afrique, comme la Guinée équatoriale.
- La migration de main-d'œuvre a été à l'origine d'évolutions démographiques significatives, surtout dans les États du Conseil de coopération du Golfe (CCG). À l'exception de l'Arabie saoudite et d'Oman, la population des pays du CCG se composait en majorité de migrants.

Les déplacements ont continué d'être un trait marquant de certaines régions

- La République arabe syrienne et la Turquie ont été les pays d'origine et d'accueil du plus grand nombre de réfugiés dans le monde, respectivement 6,7 millions et 3,7 millions. Le Canada est devenu le premier pays de réinstallation de réfugiés, réinstallant plus de réfugiés que les États-Unis en 2018.

- Les Philippines sont le pays qui a connu le plus grand nombre de nouveaux déplacements dus à une catastrophe naturelle en 2018 (3,8 millions).
- Environ 4 millions de Vénézuéliens avaient quitté leur pays au milieu de 2019. La République bolivarienne du Venezuela a été le principal pays d'origine de demandeurs d'asile en 2018 (plus de 340 000).

Pour plus de détails, voir le chapitre 3 du Rapport, où sont indiquées les sources et les dates des estimations ci-dessus.

Le nombre de travaux de recherche et d'analyses sur la migration est resté élevé

- Le nombre de publications universitaires sur la migration n'a cessé d'augmenter, atteignant un chiffre record au cours des deux dernières années. Les organisations internationales ont produit de nombreux travaux, sur un large éventail de questions migratoires.
- Les travaux universitaires sur la migration adoptent principalement le point de vue des pays de destination, en particulier concernant l'Europe. Une comparaison géographique montre que la plupart des auteurs qui publient des articles dans certains journaux sont rattachés à des institutions de pays développés.

Pour plus de détails, voir le chapitre 4 du Rapport, où sont indiquées les sources et les dates des estimations ci-dessus.

La migration change-t-elle, ou est-ce sa représentation qui change ?

Comme le montrent les éléments d'analyse et les faits saillants précités, des changements progressifs se sont produits sur la scène migratoire ces dernières années, notamment en ce qui concerne l'ampleur des migrations et des déplacements. Il ne s'agit toutefois pas de bouleversements, mais plutôt d'une accentuation de tendances migratoires existantes due aux possibilités créées par la croissance et les réformes économiques, la libéralisation des échanges et la stabilité à long terme. Par ailleurs, un nombre accru d'éléments factuels montrent que, si la notion générale de migration internationale peut sembler simple et limpide – telle qu'elle est représentée dans les médias, par exemple – il n'en demeure pas moins que la complexité du phénomène apparaît de plus en plus clairement¹³. De nombreux universitaires et décideurs réfléchissent depuis longtemps à la manière de conceptualiser la migration et la mobilité¹⁴. Depuis peu, certains préconisent de repenser cette notion, soulignant les anomalies grandissantes qui découlent d'une représentation plutôt figée de la « migration » – voir l'encadré ci-dessous sur le récent article de Ronald Skeldon sur la question.

13 Czaika et de Haas, 2014 ; De Witte, 2018 ; Hall et Posel, 2019.

14 Faist et Glick-Schiller, 2009 ; Hochschild et Mollenkopf, 2008 ; King, 2012.

Repenser la migration internationale, la migration interne, la mobilité et l'urbanisation

Nul ne conteste que la migration est la plus problématique des variables démographiques. À la différence des événements uniques que sont la naissance et la mort, qui définissent la vie d'un individu, la migration peut être un événement multiple. Sa mesure dépend entièrement de la manière dont elle est définie dans le temps et l'espace.

...

Malgré tous les problèmes liés à la collecte de données sur la migration, des progrès importants ont été accomplis ces dernières années. Une base de données mondiale sur les lieux d'origine et de destination qui a été initialement créée à l'université de Sussex mais qui s'est, depuis, beaucoup enrichie et est désormais gérée par la Division de la population des Nations Unies et la Banque mondiale, a permis de mesurer plus précisément les mouvements internationaux de population dans le monde^a. Il est apparu qu'environ 3 % de la population mondiale vivait dans un État ou un territoire autre que celui de sa naissance et que cette proportion n'avait pas fortement changé depuis les années 1990 ... L'évolution des systèmes de migration interne et internationale s'accompagne d'une transformation de la nature des liens entre eux ... les cultures et économies essentiellement urbaines donnent naissance à d'autres formes de mobilité à court terme.

...

L'idée que la plupart des personnes ne migrent pas ou restent dans un endroit précis est peut-être séduisante, mais elle est fautive. La mobilité est une caractéristique inhérente à toutes les populations, à moins que des politiques spécifiques ou d'autres facteurs ne limitent ou contrôlent cette mobilité. Néanmoins, certaines personnes bougent plus que d'autres et de manière différente, un phénomène qui semble étroitement lié au niveau de développement de chaque pays, lequel est à son tour fonction de la répartition de la population sur un territoire national. Malgré toutes les difficultés relatives à la mesure de la migration interne exposées ci-dessus, la construction de modèles analytiques permettant de comparer des schémas entre différentes régions a beaucoup progressé.

a Parsons *et al.*, 2007 ; DAES, 2015.

Extrait abrégé de Skeldon, 2018.

Toutefois, force est de reconnaître que la complexité croissante de la migration est aussi due, en partie, au fait que jamais nous n'avons disposé d'autant d'informations sur la migration et les migrants. Nous en savons plus sur qui migre, pourquoi, où et comment, mais peut-être pas de manière aussi détaillée que nous le souhaiterions. Mais il est clair que la question plus vaste de la « complexité » s'applique aux très nombreux changements qui se produisent dans le monde. Certains, exposés dans l'encadré ci-dessous, sont étudiés et analysés en profondeur par des experts dans la partie II du Rapport.

Faits saillants de la partie II : Questions migratoires complexes et émergentes

- Les migrants apportent d'importantes contributions socioculturelles, civico-politiques et économiques à leurs pays et communautés d'origine et de destination, y compris en tant qu'agents majeurs du changement dans divers secteurs (chapitre 5).
- Les immigrants ont tendance à s'engager davantage dans des activités entrepreneuriales que les nationaux. Dans des pays comme les États-Unis, ils ont apporté une contribution proportionnellement plus importante à l'innovation (chapitre 5).
- L'inclusion des migrants dans la société d'accueil fait intervenir divers aspects sociétaux et de politique générale étroitement liés. Les résultats en matière d'inclusion dans un domaine – langue, éducation, marché du travail, regroupement familial, participation politique ou naturalisation – auront probablement une incidence sur d'autres (chapitre 6).
- Les corrélations entre la migration et la santé sont dynamiques et complexes et sont loin de se limiter aux situations de crise. La migration peut accroître l'exposition aux risques sanitaires, mais elle peut aussi se traduire par une amélioration de la santé, surtout pour ceux qui fuient des situations dangereuses (chapitre 7).
- Si la majorité des enfants qui migrent le font dans le cadre de processus migratoires sûrs, en tant que membres de la cellule familiale, beaucoup d'autres ne bénéficient pas d'une protection véritable contre les préjudices et sont confrontés à des violations des droits de l'homme à toutes les étapes de leur voyage (chapitre 8).
- D'après l'estimation la plus récente, on compte environ 31 millions d'enfants migrants dans le monde, dont 13 millions d'enfants réfugiés, 936 000 enfants demandeurs d'asile, et 17 millions d'enfants qui ont été déplacés de force à l'intérieur de leur propre pays (chapitre 8).
- L'intensité et la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes ne cessent d'augmenter, comme en témoigne un nombre croissant d'éléments de preuve, et devraient avoir des répercussions de plus en plus fortes sur la migration et d'autres formes de mouvement. Si la mobilité humaine due au changement climatique et aux modifications de l'environnement est souvent envisagée selon des considérations de protection et de sécurité, il est important de voir dans cette mobilité une stratégie d'adaptation, afin d'intégrer l'agentivité des migrants dans l'équation de la réponse (chapitre 9).
- Le statut migratoire peut fortement influencer sur la capacité des migrants à faire face à une crise. Des politiques d'immigration et de visa souples permettent aux migrants d'être en sécurité et de se relever des effets d'une crise. Le retour est une possibilité de réponse, mais pas nécessairement la principale (chapitre 10).
- La gouvernance mondiale des migrations a connu des évolutions importantes ces deux dernières années, essentiellement avec la création du Réseau des Nations Unies sur la migration et l'adoption des deux pactes mondiaux, sur les réfugiés et les migrations. Bien que juridiquement non contraignants, ces deux pactes sont l'expression d'un consensus presque universel sur les questions qui nécessitent une coopération et un engagement internationaux durables (chapitre 11).

Le rythme sans précédent des changements survenus dans les sphères (géo)politique, sociale, environnementale et technologique a amené certains analystes et commentateurs à forger ou employer des expressions telles que « âge des accélérations »¹⁵, « quatrième révolution industrielle »¹⁶ ou « âge du changement »¹⁷. Il est largement admis que le monde évolue rapidement, à un rythme qui semble s'accélérer au-delà de toutes les attentes et prévisions. Il y a également le sentiment que le changement produit des effets inattendus (et non voulus) :

Nous vivons une période de turbulences intenses, de désillusions et de perplexité. Des tensions géopolitiques qui vont s'accroissant transforment les relations internationales, et le tribalisme politique révèle de profondes fractures dans les pays. L'expansion de technologies exponentielles remet en cause ce qu'on croit savoir depuis longtemps sur la sécurité, la politique, l'économie et bien d'autres domaines encore¹⁸.

La sphère politique, en particulier, a connu des mutations majeures, notamment en ce qui concerne l'engagement civique, avec l'émergence des médias sociaux et autres plateformes en ligne, ou les normes applicables aux dirigeants politiques. Le « printemps arabe », par exemple, a inauguré une transformation profonde de la manière dont la population fait entendre sa voix et dont les militants s'organisent sur la scène politique¹⁹. Plus récemment, nous avons assisté à une vague de fond d'analyses et de commentaires sur les mutations en cours dans les systèmes démocratiques du monde entier et sur leurs conséquences pour la gouvernance, la géopolitique et la coopération internationale. Nous vivons une période de remise en question des valeurs fondamentales qui sous-tendent la gouvernance mondiale. Les valeurs d'équité, de responsabilité, d'impartialité, de justice et de probité sont activement bafouées par certains dirigeants politiques qui privilégient l'intérêt personnel au détriment de l'intérêt commun – même si cette attitude porte atteinte aux lois, au processus et aux institutions qui, dans l'ensemble, visaient à favoriser le progrès des nations et des peuples entiers, sans exclure ou expulser quiconque en raison de ses caractéristiques personnelles ou de ses croyances²⁰. Un travail de sappe permanent et systématique, comme l'histoire en a souvent connu, peut aller jusqu'à des attaques contre les droits de l'homme et, au final, contre des groupes entiers de personnes au sein des sociétés²¹.

Dans le cadre des mutations actuelles, la migration internationale est de plus en plus instrumentalisée. Certains s'en servent comme d'une arme politique pour ébranler la démocratie et l'engagement civique inclusif, en exploitant la peur compréhensible des communautés née de l'accélération du changement et de l'incertitude accrue qui caractérisent notre époque²². Certains dirigeants cherchent à diviser les communautés sur la question de la migration, en minimisant les avantages et l'enrichissement importants qu'apporte la migration et en ignorant résolument notre passé migratoire. Par ailleurs, les médias sociaux sont de plus en plus utilisés pour diviser et polariser, et pas seulement sur les questions migratoires. Il est arrivé que des « tactiques tribales » soient mises en œuvre en ligne par des agitateurs tentant de représenter la migration sous un jour négatif ou trompeur²³. Ces nouvelles représentations de la migration internationale

15 Friedman, 2017.

16 Schwab, 2016.

17 Mauldin, 2018.

18 Muggah et Goldin, 2019.

19 AlSayyad et Guvenc, 2015.

20 Fotaki, 2014.

21 Rawnsley, 2018.

22 Ritholtz, 2017.

23 McAuliffe, 2018.

reposent sur le recours à l'innovation technologique, en particulier aux technologies de l'information et de la communication. Mais il convient de rappeler que la politisation de la migration n'est pas nouvelle, comme l'illustre l'encadré ci-dessous.

Une question politique qui résiste au temps : extrait de l'édition 2003 du Rapport *État de la migration dans le monde*^a

La migration est un sujet éminemment politique. Ces dix dernières années, la politisation de la migration a été mise en évidence par une série de faits nouveaux : la peur, dans les pays occidentaux, d'un afflux massif de migrants venus de pays de l'ancien bloc soviétique et, dans les pays de l'Union européenne, d'une invasion de ressortissants des nouveaux pays membres après chaque élargissement de l'Union ; la question du rôle des migrants dans les soulèvements économiques et sociaux déclenchés par la crise financière en Asie du Sud-Est ; les politiques restrictives et les réactions anti-immigration au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 ; les nouvelles flambées de xénophobie dans plusieurs pays africains, où les crises internes sont imputées aux migrants ; et l'exploitation des questions migratoires par certains politiques à des fins électorales. Tous ces exemples illustrent les liens étroits qui existent entre, d'une part, les questions économiques, politiques et sociales et, de l'autre, la mobilité. Dès lors, la migration est plus que jamais une cible idéale, aux connotations psychologiques, économiques et en matière de relations publiques.

a OIM, 2003.

La technologie, un levier d'action qui permet de changer la donne

La migration est étroitement corrélée à la technologie et à l'innovation, et un grand nombre d'analyses ont été consacrées à la manière dont la migration internationale favorise (et parfois limite) le transfert de technologies et de connaissances, souvent en tandem avec les flux commerciaux et d'investissement reflétant les liens historiques, géographiques et géopolitiques entre pays et communautés²⁴. La technologie est de plus en plus importante d'un bout à l'autre du processus migratoire, en particulier sous ses formes récentes. Par exemple, les technologies de l'information et de la communication ont été utilisées ces dernières années par les migrants pour obtenir des informations et des conseils en temps réel pendant leur voyage – un phénomène qui suscite de l'intérêt mais soulève aussi parfois des inquiétudes. Le recours à ces technologies, telles que les applications permettant d'échanger les informations plus récentes, notamment pour faciliter le passage clandestin de frontières, ainsi que la consolidation des plateformes de médias sociaux qui permettent de relier entre eux des groupes géographiquement dispersés ayant des intérêts communs, soulèvent des questions légitimes sur la mesure dans laquelle la technologie permet de faciliter la migration irrégulière, mais aussi d'empêcher que les migrants ne soient victimes de pratiques abusives et à caractère d'exploitation de la part des passeurs et des trafiquants d'êtres humains²⁵. En raison de l'accès toujours plus large aux technologies émergentes à bas coût, les migrants ont aussi conçu des applications permettant de faciliter leur bonne

24 Burns et Mohapatra, 2008 ; Kapur, 2001 ; Khadria, 2004.

25 McAuliffe, 2016 ; Sanchez, 2018.

intégration dans les pays d'accueil tout en maintenant des liens sociaux et en apportant un soutien financier à leur famille au pays et à leur société d'origine, y compris par la généralisation des applications de services monétaires mobiles.

D'autres liens entre la migration et la technologie émergent également dans les débats sur la migration. Les conséquences de l'intelligence artificielle, progressivement adoptée dans des secteurs clés, pour les flux de travailleurs migrants et les marchés du travail nationaux sont étudiées de près par les décideurs et les entreprises des pays d'origine et d'accueil²⁶.

Récemment, les discussions ont également porté sur la technologie de la blockchain et ses conséquences pour la migration, en particulier les rapatriements de fonds, mais aussi les identités numériques et la mobilité mondiale²⁷. La technologie des médias sociaux exerce une influence grandissante sur les politiques de migration, alors que l'intensification de l'activisme d'extrême droite sur les plateformes de médias sociaux vise à infléchir le débat politique et, en définitive, à peser sur les décisions politiques²⁸.

C'est dans ce contexte de profondes mutations et d'incertitude croissante que le Rapport *État de la migration dans le monde 2020* entend exploiter l'ensemble des données, travaux de recherche et analyses disponibles pour contribuer à une vision plus nuancée de certaines des questions migratoires du moment les plus importantes et les plus urgentes à l'échelle mondiale. Il est impossible, du fait de sa nature même, de pleinement mesurer, comprendre et régler la dynamique complexe du phénomène migratoire dans le monde. Cependant, comme le montre le présent Rapport, la quantité croissante et l'amélioration constante des données et éléments factuels dont nous disposons peuvent nous donner une meilleure idée des caractéristiques essentielles de la migration et de la manière dont elles se modifient, et nous permettre de comprendre comment évolue le contexte dans lequel s'inscrivent les migrations. Cet aspect revêt une importance grandissante à l'heure où le débat public, pollué par des informations erronées et des contrevérités, peut de plus en plus mettre à profit l'expansion permanente des plateformes ouvertes de « nouveaux médias » pour donner de la migration et des migrants une représentation déformée et fautive.

Série de rapports *État de la migration dans le monde*

Le premier rapport *État de la migration dans le monde* est paru il y a vingt ans. Au départ, il s'agissait d'une publication ponctuelle, destinée à faire mieux comprendre la migration aux décideurs et au grand public. Il a été conçu à une époque où les effets de la mondialisation se faisaient sentir dans de nombreuses régions du monde et de multiples façons. De fait, le premier rapport *État de la migration dans le monde* explique que sa genèse a été en partie due aux effets de la mondialisation sur les schémas migratoires et que, par conséquent, il « s'intéresse à la mondialisation croissante de l'économie qui a provoqué un afflux sans précédent de nouveaux venus dans de nombreux pays ... »²⁹. Il soulignait que, bien qu'il s'agisse d'un phénomène très ancien, la migration s'accélérait sous l'effet de la mondialisation des processus économiques et commerciaux, qui permettaient une circulation plus grande de la main-d'œuvre, ainsi que des biens et

26 McAuliffe, 2018.

27 Latonero *et al.*, 2019 ; Juskalian, 2018.

28 Voir le chapitre 5 de ce rapport pour une analyse de la manière dont les plateformes de médias sociaux transforment le débat public sur la migration.

29 OIM, 2000.

des capitaux. Le tableau 1 ci-après présente un résumé des principales statistiques figurant dans le Rapport *État de la migration dans le monde 2000*, mises en regard avec la présente édition. Il montre que certains aspects sont restés relativement constants – la proportion de femmes parmi les migrants internationaux et la proportion de migrants dans la population mondiale –, mais que d'autres ont connu une évolution spectaculaire. Les rapatriements de fonds internationaux, par exemple, sont passés de quelque 126 milliards en 2000 à 689 milliards en 2020, ce qui souligne l'importance de la migration internationale en tant que facteur de développement. Cette caractéristique explique en partie pourquoi la migration est devenue une question mondiale de premier plan qui a conduit les États Membres des Nations Unies à prendre une série de mesures pour en renforcer la gouvernance à l'échelle mondiale, plus particulièrement depuis 2000 (voir le chapitre 11 pour une étude de la question). Dès lors, il n'est pas étonnant que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) elle-même se soit accrue, puisque le nombre de ses États Membres est passé de 76 il y a vingt ans à 173 aujourd'hui. Il convient également de relever, dans le tableau 1, l'augmentation du nombre de migrants internationaux dans le monde (en hausse d'environ 85 %), de réfugiés (en hausse d'environ 80 %) et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (en hausse d'environ 97 %) ; ils représentent néanmoins une très faible proportion de la population mondiale.

Tableau 1. Faits et chiffres clés tirés des rapports
État de la migration dans le monde 2000 et 2020

	Rapport 2000	Rapport 2020
Nombre estimatif de migrants internationaux	150 millions	272 millions
Proportion estimative de migrants dans la population mondiale	2,8 %	3,5 %
Proportion estimative de femmes parmi les migrants internationaux	47,5 %	47,9 %
Proportion estimative d'enfants parmi les migrants internationaux	16 %	13,9 %
Région ayant la plus forte proportion de migrants internationaux	Océanie	Océanie
Pays ayant la plus forte proportion de migrants internationaux	Émirats arabes unis	Émirats arabes unis
Nombre de travailleurs migrants	-	164 millions
Rapatriements de fonds internationaux à l'échelle mondiale (en dollars É.-U.)	126 milliards	689 milliards
Nombre de réfugiés	14 millions	25,9 millions
Nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays	21 millions	41,3 millions
Nombre d'apatrides	-	3,9 millions
Nombre d'États Membres de l'OIM*	76	173
Nombre de bureaux extérieurs de l'OIM*	120	436 ⁺

Sources : Voir OIM, 2000 et le présent Rapport pour une indication des sources.

Remarques : Les dates des données estimatives mentionnées dans le tableau peuvent différer de la date de publication du rapport (prière de se reporter aux rapports pour plus de détails sur les dates des estimations) ; prière de se reporter au chapitre 3 du présent Rapport pour des ventilations régionales ; * indique que ces données ne figuraient pas dans le rapport mais qu'elles correspondent aux données correspondant à l'année visée ; ⁺ au 28 octobre 2019.

La contribution du Rapport *État de la migration dans le monde 2000* aux politiques migratoires et aux études sur la migration répondait aux besoins du moment, et son succès a ouvert la voie à la série des rapports sur l'état de la migration dans le monde. Depuis 2000, l'OIM a rédigé dix rapports du genre (voir l'encadré ci-après). Il s'agit de la série phare de publications de l'Organisation, qui vise essentiellement à apporter un éclairage pertinent, solide et fondé sur des faits permettant aux décideurs, aux praticiens, aux chercheurs et au grand public de mieux comprendre la migration.

À la fin de 2016, l'OIM a décidé de repenser la série de rapports *État de la migration dans le monde* de manière à maximiser sa contribution à l'état des connaissances factuelles sur la migration dans le monde. Chaque édition comporte désormais deux parties :

- Partie I : Informations clés sur la migration et les migrants (y compris des statistiques relatives à la migration) ;
- Partie II : Analyse équilibrée et fondée sur des éléments factuels de questions migratoires complexes et émergentes.

Rapport État de la migration dans le monde en 2000

World Migration Report 2003 : Managing Migration – Challenges and Responses for People on the Move

World Migration Report 2005 : Costs and Benefits of International Migration

Rapport État de la migration dans le monde 2008 : Gestion de la mobilité de la main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation

Rapport État de la migration dans le monde 2010 : L'avenir des migrations : Renforcer les capacités face aux changements

Rapport État de la migration dans le monde 2011 : Bien communiquer sur la migration

Rapport État de la migration dans le monde 2013 : Le bien-être des migrants et le développement

Rapport État de la migration dans le monde 2015 – Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité

Rapport État de la migration dans le monde 2018

Rapport État de la migration dans le monde 2020

L'adoption de cette structure en deux parties découle des changements importants survenus dans la recherche, l'analyse et les publications sur la migration, et vise à répondre aux attentes et aux besoins différents des lecteurs. Pour qui veut connaître les faits et chiffres clés relatifs à la migration, la Partie I regroupe les informations et les statistiques les plus récentes, qui permettent de mieux comprendre les tendances migratoires ainsi que les schémas et processus en constante évolution à l'œuvre à l'échelle régionale et mondiale. Pour qui travaille sur des aspects précis des politiques ou pratiques migratoires, ou pour qui les étudie, la partie II propose une immersion dans les complexités du sujet. La décision de

remanier la série procède également du constat que, face à l'intérêt croissant porté à la migration et à la complexité accrue du phénomène migratoire, des rapports thématiques risquent de minimiser, voire de négliger les mutations plus larges que connaissent les migrations à l'échelle mondiale.

La « valeur ajoutée » que doit apporter la série est un autre élément pris en considération. En sa qualité d'organisation intergouvernementale, apparentée depuis peu aux Nations Unies, il est fondamental que l'OIM veille à ce que les rapports *État de la migration dans le monde* proposent des informations et des analyses pertinentes, accessibles, solides, précises et équilibrées. Il est vraiment nécessaire d'éviter les doublons ou les chevauchements importants, surtout au regard des récentes contributions à la gouvernance des migrations (telles que les Indicateurs de gouvernance des migrations). Dans leur nouvelle formule, les rapports *État de la migration dans le monde* visent à fournir une analyse stratégique des questions complexes et émergentes qui se posent aux responsables politiques chargés de la migration, plutôt qu'à décrire ou à évaluer des politiques migratoires existantes ou et l'actuelle gouvernance des migrations. Ils complètent les travaux existants, sans faire double emploi avec eux.

Tout porte à croire que la série révisée a atteint son objectif, comme l'attestent les réactions positives des lecteurs, y compris des États Membres, des universitaires spécialistes de la migration et du grand public. L'augmentation importante et continue du nombre de téléchargements du Rapport *État de la migration dans le monde 2018* en 2018 et (à ce jour) en 2019 par rapport aux éditions précédentes est un autre indicateur encourageant³⁰.

Rapport *État de la migration dans le monde 2020*

La présente édition, qui marque le vingtième anniversaire de la série de rapports *État de la migration dans le monde*, s'inscrit dans le prolongement du rapport précédent, de 2018, en fournissant des statistiques actualisées sur la migration à l'échelle régionale et mondiale ainsi qu'une analyse descriptive de questions migratoires complexes.

La partie I, « Données et informations clés sur la migration », s'articule autour de chapitres distincts traitant, respectivement, des tendances et schémas migratoires dans le monde ; des aspects régionaux et des faits nouveaux à l'échelle régionale ; et des contributions récentes des milieux universitaires et de diverses organisations, y compris l'OIM, aux travaux de recherche et d'analyse sur la migration. Ces trois chapitres ont été rédigés en interne, principalement à partir d'analyses de spécialistes, de praticiens et de fonctionnaires de l'OIM du monde entier, effectuées sur la base de données provenant d'un large éventail d'organisations compétentes. Les sept chapitres de la partie II ont été rédigés par des universitaires et des chercheurs spécialistes des questions de migration. Ils traitent de nombreuses « questions de migration complexes et émergentes », comme suit :

- les contributions des migrants aux sociétés ;
- la migration, l'inclusion et la cohésion sociale ;
- la thématique migration et santé ;
- les enfants et la migration dangereuse ;

30 La figure 6 du chapitre 4 fournit des statistiques sur les téléchargements des rapports *État de la migration dans le monde 2018* et 2015.

- la migration et l'adaptation aux modifications de l'environnement ;
- les migrants pris dans une crise ; et
- les faits nouveaux concernant la gouvernance mondiale des migrations.

Bien que le choix de ces questions soit nécessairement limité et subjectif, tous les chapitres de la partie II concernent directement certains des débats dominants les plus importants sur la migration dans le monde aujourd'hui. Beaucoup d'entre elles sont au cœur des dilemmes qui se posent aux décideurs quand ils s'emploient à formuler des réponses efficaces, proportionnées et constructives aux questions complexes de politique publique relatives à la migration. En conséquence, ces chapitres entendent éclairer les discussions et débats d'orientations actuels et futurs en identifiant clairement les questions essentielles, en donnant un aperçu critique des recherches et analyses pertinentes, et en examinant les incidences pour les études à venir et l'élaboration des politiques. Ils ne sont pas censés être prescriptifs, au sens où ils préconiseraient des « solutions » politiques particulières – notamment parce que le contexte immédiat est un déterminant important de la définition des politiques – mais être informatifs et contribuer utilement à des débats parfois âpres.

Partie I

Le chapitre 2 donne un aperçu des données et tendances mondiales sur les migrants internationaux (populations) et les migrations internationales (flux). Il analyse aussi certains groupes de migrants – travailleurs migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et apatrides – et les rapatriements de fonds. En outre, il met en relief l'ensemble existant de données programmatiques de l'OIM, en particulier sur les migrants portés disparus, l'aide au retour volontaire et à la réintégration, la réinstallation, le suivi des déplacements et la traite d'êtres humains. Si, d'une manière générale, ces données n'ont pas de portée mondiale et ne sont pas représentatives, elles donnent toutefois un aperçu des changements survenus dans les programmes et opérations mis en œuvre par l'OIM dans le monde.

Après ce tour d'horizon général, le chapitre 3 s'intéresse aux principaux aspects et faits nouveaux relatifs à la migration à l'échelle régionale. L'analyse porte sur les six régions du monde définies par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies : Afrique, Asie, Europe, Amérique latine et Caraïbes, Amérique du Nord et Océanie, en donnant pour chacune d'elles : i) un aperçu et un bref examen des statistiques démographiques clés ; et ii) une description succincte des « principales caractéristiques et tendances » de la migration dans la région, fondée sur un large éventail de données, d'informations et d'analyses provenant, entre autres, d'organisations internationales, de chercheurs et d'analystes. Pour rendre compte de la diversité des schémas, tendances et questions migratoires à l'intérieur de ces six régions, une description est donnée des « principales caractéristiques et tendances » à l'échelle infrarégionale.

Un grand nombre d'études et d'analyses sur la migration sont réalisées et publiées par divers acteurs : universitaires, gouvernements, organisations intergouvernementales ou cercles de réflexion. Le chapitre 4 donne un aperçu sélectif de ces contributions, en mettant à jour les informations du chapitre correspondant du *Rapport État de la migration dans le monde 2018*. L'aperçu présente des travaux de recherche sur la migration publiés par des universitaires et des organisations intergouvernementales en 2017 et 2018, années pendant lesquelles les organisations intergouvernementales ont produit un nombre record de publications, dont certaines avaient pour but d'informer les États et d'autres acteurs pendant les discussions sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (voir le chapitre 11 *infra* pour une analyse des processus relatifs au Pacte et du résultat obtenu).

Partie II

Le premier chapitre de la Partie II s'intéresse aux contributions passées et présentes des migrants aux communautés de destination et à celles de leur lieu d'origine, en portant une attention particulière à trois domaines essentiels : socioculturel, civico-politique et économique. Les discussions sur la migration et les migrants étant souvent biaisées, l'on risque d'oublier que les migrants apportent des contributions significatives à maints égards. Ce chapitre 5, qui met en lumière la réalité des faits, insiste sur un sujet souvent négligé mais important, en inscrivant l'analyse dans le contexte des nouveaux obstacles auxquels se heurte la reconnaissance des contributions des migrants à l'échelle mondiale. Il se conclut par un aperçu des conséquences pour les débats d'orientation et la recherche.

Le chapitre 6 étudie la question de l'inclusion des migrants dans les sociétés d'accueil, où ils doivent s'adapter à une culture, des coutumes, des valeurs sociales et une langue nouvelles. Il propose un aperçu de l'évolution historique des approches politiques et de la terminologie sur le sujet. Il analyse les rôles que jouent les différentes parties prenantes pour optimiser l'inclusion des migrants, ainsi que l'importance des conditions politiques directement et indirectement liées à l'inclusion. Le chapitre se conclut par une analyse des conséquences pour l'action des pouvoirs publics.

On n'envisage souvent les rapports entre la migration et la santé que sous l'angle des crises, mais ils sont beaucoup plus complexes. Le chapitre 7 donne un aperçu des aspects clés de la thématique migration et santé, y compris sous l'angle des avantages, de la vulnérabilité et de la résilience. Il étudie ensuite les mesures prises par différents systèmes de santé et les approches les plus courantes, ainsi que les lacunes dans la gouvernance de la santé dans le contexte migratoire. Il livre également des enseignements tirés des lignes directrices en matière de bonnes pratiques et présente les programmes d'action sur la santé dans le contexte migratoire existant à l'échelle mondiale.

Le chapitre 8 s'intéresse à une forme de migration des enfants qui ne correspond pas au schéma traditionnel de l'enfant migrant qui accompagne ou suit sa famille dans un environnement sûr, mais qui se déroule dans des conditions dangereuses, par exemple par des voies irrégulières, sans famille. Après un exposé de la situation, le chapitre traite de différents types de migration d'enfants, des facteurs qui les sous-tendent, et des questions relatives aux données sur la migration des enfants. Il passe en revue les principales difficultés en matière de protection des enfants migrants et examine les questions actuelles et les politiques suivies pour les gérer. Après avoir étudié les principales difficultés émergentes auxquelles se heurtent les enfants migrants, il se conclut par une réflexion sur les priorités en matière de politiques et de recherche.

Le chapitre 9 donne un aperçu de la mobilité humaine et de l'adaptation aux modifications de l'environnement et au changement climatique, et expose les recherches empiriques menées dans le monde. Il décrit divers comportements d'adaptation dans des zones écologiques considérées comme étant particulièrement à risque à cause du changement climatique, à savoir les zones montagneuses, les terres arides et les zones côtières, ainsi que les villes. Ces exemples illustrent différentes stratégies qui promeuvent une ou plusieurs formes de migration pour des raisons d'adaptation. Le chapitre fournit aussi un résumé des cadres politiques internationaux visant à répondre aux aspects de la mobilité liés aux modifications de l'environnement et au changement climatique. Il se conclut par des recommandations précises pour la recherche, les politiques et les pratiques.

Le chapitre 10 traite des crises dans lesquelles sont pris les migrants. À l'aide d'exemples, tels que des inondations, des ouragans, des conflits ou des crises politiques et économiques, il présente les

interventions actuellement menées en matière d'assistance et de protection d'urgence. Il brosse un tableau des mesures prises à l'échelle locale, nationale et internationale pour répondre aux besoins de différentes catégories de migrants, et rend compte de leur efficacité. S'appuyant sur l'initiative Migrants dans les pays en crise, il examine les divers contextes dans lesquels s'inscrivent la préparation en cas de crise et le redressement post-crise, ainsi que les ripostes, les lacunes et les enseignements tirés. Il donne un aperçu des données existantes sur les migrants exposés à des risques et à des situations de vulnérabilité dans divers pays et analyse les lacunes. Il examine enfin les conséquences pour les politiques et les pratiques.

Comme son titre l'indique, le chapitre 11 fait le point sur la gouvernance mondiale des migrations depuis la parution du Rapport *État de la migration dans le monde 2018*, dont un chapitre était consacré à ce sujet, documentant les principaux faits nouveaux survenus dans ce domaine depuis deux ans. Le chapitre propose une analyse descriptive de l'élaboration et de l'adoption des deux pactes mondiaux, un examen succinct de leur contenu et des domaines de convergence et de divergence, une évaluation de leur incidence sur le cadre mondial de gouvernance des migrations, ainsi que leurs conséquences futures et les difficultés que pose leur mise en œuvre. Il examine en outre les engagements pris par les États à mettre en œuvre ces pactes et à assurer leur suivi et les progrès accomplis, et résume les changements introduits dans l'architecture des institutions à l'appui du Pacte sur les migrations. Il étudie aussi des questions à long terme et les conséquences pour l'avenir.

D'une manière générale, le présent Rapport *État de la migration dans le monde* vise à approfondir notre compréhension collective des diverses manifestations et complexités de la migration dans un contexte d'incertitude croissante. Nous espérons que tous les lecteurs apprendront quelque chose de nouveau à la lecture de cet ouvrage et qu'ils pourront s'inspirer de son contenu dans leur travail, leurs études ou d'autres activités.

PARTIE I

DONNÉES ET INFORMATIONS SUR LA MIGRATION







2 LA MIGRATION ET LES MIGRANTS DANS LE MONDE

Introduction

Les chiffres constituent généralement le point de départ de la plupart des discussions sur la migration. Comprendre les changements d'échelle, les tendances émergentes et les évolutions démographiques accompagnant les transformations sociales et économiques dans le monde, telles que la migration, nous permet d'expliquer le monde en mutation dans lequel nous vivons et de faire des plans pour le futur. On estimait à 272 millions le nombre de migrants internationaux dans le monde en 2019, soit 3,5 % de la population mondiale¹. Il s'agit là d'une très petite minorité de la population mondiale, ce qui signifie que rester dans son pays de naissance reste majoritairement la règle. La grande majorité des migrants ne franchissent pas de frontières ; ils sont beaucoup plus nombreux à se déplacer à l'intérieur des pays (on estimait à 740 millions le nombre de migrants internes en 2009)². Il n'en demeure pas moins que l'augmentation des migrants internationaux au fil du temps est manifeste – tant en chiffres absolus qu'en proportion – et qu'elle est légèrement plus rapide que prévu par le passé³.

L'immense majorité des personnes migrent pour des raisons relatives au travail, à la famille ou aux études – dans le cadre de processus qui, pour l'essentiel, ne posent pas de problèmes majeurs, ni aux migrants ni aux pays dans lesquels ils entrent. En revanche, d'autres quittent leur foyer et leur pays pour diverses raisons impérieuses et parfois tragiques, telles qu'un conflit, des persécutions ou une catastrophe. Si les personnes qui sont déplacées – réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays – représentent une proportion relativement faible de l'ensemble des migrants, ce sont souvent elles qui ont le plus besoin d'assistance et de soutien.

Le présent chapitre, consacré aux données et tendances migratoires clés à l'échelle mondiale, vise à aider les décideurs, praticiens et chercheurs s'occupant des questions de migration à se faire une meilleure idée du phénomène migratoire dans son ensemble, en fournissant des informations sur la migration et les migrants. Il s'appuie sur des sources statistiques actuelles, compilées par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque mondiale, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)⁴. Il donne un aperçu des données et tendances mondiales concernant les migrants internationaux (populations) et les migrations internationales (flux), et analyse également des groupes de migrants particuliers – travailleurs migrants, réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et migrants portés disparus – ainsi que les apatrides et les rapatriements de fonds.

1 DAES, 2019a.

2 PNUD, 2009.

3 Voir, par exemple, l'édition 2003 du Rapport *État de la migration dans le monde* (OIM, 2003), qui s'appuyait sur des données démographiques des Nations Unies (DAES, 2002) et des données sur la migration (OIM, 2000).

4 Conformément à la période sur laquelle porte ce rapport, les statistiques utilisées dans ce chapitre étaient d'actualité au 30 juin 2019, sauf les données relatives à la population de migrants internationaux, qui ont été intégrées au chapitre à la suite de la publication de la révision 2019 par le DAES le 17 septembre 2019.

Le chapitre se réfère aussi au corpus croissant de données programmatiques de l'OIM, surtout sur l'aide au retour volontaire et à la réintégration, la réinstallation, le suivi des déplacements et les victimes de la traite d'êtres humains. Si ces données n'ont généralement pas de portée mondiale et ne sont pas représentatives, elles donnent toutefois un aperçu des changements survenus dans les programmes et les opérations pertinents mis en œuvre dans le monde. En sa qualité d'organisme des Nations Unies chargé des migrations, dont les activités se rapportent à tous les thèmes examinés dans le présent chapitre, l'OIM peut apporter des éclairages supplémentaires sur la migration et ses diverses dynamiques, y compris les divers besoins des migrants.

Le chapitre souligne aussi certains des problèmes liés à la collecte de données et aux définitions, qui rendent difficile une analyse complète des tendances migratoires à l'échelle mondiale⁵. De nombreux États qui tentent d'analyser ces tendances dans leur propre pays ou région rencontrent le même problème, comme en témoigne l'accent mis par le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières sur la nécessité de recueillir des données aux fins d'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels (objectif 1 du Pacte mondial – voir l'analyse au chapitre 11 du Rapport). Les efforts en cours pour recueillir et améliorer les statistiques sur les migrations se sont traduits par un accroissement du volume de données disponibles. Toutefois, la communauté internationale doit encore se doter de capacités techniques supplémentaires si elle veut brosser un tableau plus complet des aspects clés de la migration à l'échelle mondiale. De même, il est compliqué de définir la migration et les migrants, comme le montre l'encadré ci-après.

Définir la migration, les migrants et d'autres termes clés

Hormis les définitions générales des termes *migration* et *migrant* données par les dictionnaires, il existe diverses définitions précises de termes clés de la migration, notamment dans les domaines du droit, de l'administration, de la recherche et de la statistique^a. S'il n'existe pas de définition universellement acceptée de la migration et des migrants, plusieurs définitions élaborées dans différents contextes sont toutefois largement admises, telles que celles formulées en 1998 par le DAES dans ses *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales*^b.

Les définitions techniques, les concepts et les catégories de migrants et de migrations s'appuient nécessairement sur des facteurs géographiques, juridiques, politiques, méthodologiques, temporels et autres. Par exemple, il est possible de définir des phénomènes migratoires sous de multiples angles, notamment le lieu de naissance, la nationalité, le lieu de résidence ou la durée du séjour^c. Ce point est important pour quantifier et analyser les effets de la migration et des migrants (quelle que soit la définition adoptée). Nous invitons le lecteur à se reporter aux sources primaires citées dans le chapitre pour des informations sur les définitions précises et les catégories qui sous-tendent les données. Il pourra aussi se reporter utilement au glossaire de la migration de l'OIM (OIM Glossary on Migration, édition de 2019)^d.

a Voir, par exemple, Poulain et Perrin, 2001.

b DAES, 1998.

c Voir, par exemple, de Beer *et al.*, 2010.

d OIM, 2019b.

5 Les différentes sources de données s'accompagnent généralement de multiples notes explicatives, avertissements, limites et méthodes, qui n'ont pas été reproduites dans ce chapitre. Néanmoins, ces sources sont clairement indiquées pour permettre au lecteur de s'y reporter.

Migrants internationaux : nombres et tendances

Le DAES établit des estimations du nombre de migrants internationaux dans le monde. L'analyse ci-après s'appuie sur ces estimations, qui sont fondées sur les données communiquées par les États⁶.

Dans leurs *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales*, les Nations Unies définissent un « migrant international » comme toute personne qui change de pays de résidence habituelle, en distinguant les « migrants de courte durée » (qui se rendent dans un pays autre que celui de leur résidence habituelle pour une période d'au moins trois mois mais de moins d'un an) et les « migrants de longue durée » (qui se rendent dans un pays autre que celui de leur résidence habituelle pour une période d'au moins un an). Cependant, tous les pays n'utilisent pas cette définition dans la pratique⁷. Certains appliquent d'autres critères pour identifier les migrants internationaux, en retenant par exemple des durées minimales de résidence différentes. Les différences en matière de concepts, de définitions et de méthodes de collecte de données d'un pays à l'autre font qu'il est difficile de comparer pleinement les statistiques nationales relatives aux migrants internationaux.

Dans l'ensemble, on estime que le nombre de migrants internationaux a augmenté ces cinquante dernières années. Selon les estimations, 272 millions de personnes vivaient dans un pays autre que leur pays de naissance en 2019, soit 119 millions de plus qu'en 1990 (153 millions) et plus de trois fois plus qu'en 1970 (84 millions ; voir le tableau 1). Si la proportion de migrants internationaux dans le monde a elle aussi augmenté au cours de cette période, il apparaît clairement que la grande majorité des personnes continuent de vivre dans le pays où elles sont nées.

Tableau 1. Migrants internationaux, 1970-2019

Année	Nombre de migrants	Migrants en % de la population mondiale
1970	84 460 125	2,3 %
1975	90 368 010	2,2 %
1980	101 983 149	2,3 %
1985	113 206 691	2,3 %
1990	153 011 473	2,9 %
1995	161 316 895	2,8 %
2000	173 588 441	2,8 %
2005	191 615 574	2,9 %
2010	220 781 909	3,2 %
2015	248 861 296	3,4 %
2019	271 642 105	3,5 %

Source : DAES, 2008, 2019a, 2019b.

Note : Dans la révision de 2019 des chiffres relatifs à la population de migrants internationaux du DAES (*Revision of International Migrant Stock*) de 2019, le nombre d'entités (États, territoires et régions administratives) pour lesquelles des données ont été communiquées s'élevait à 232, contre 135 en 1970.

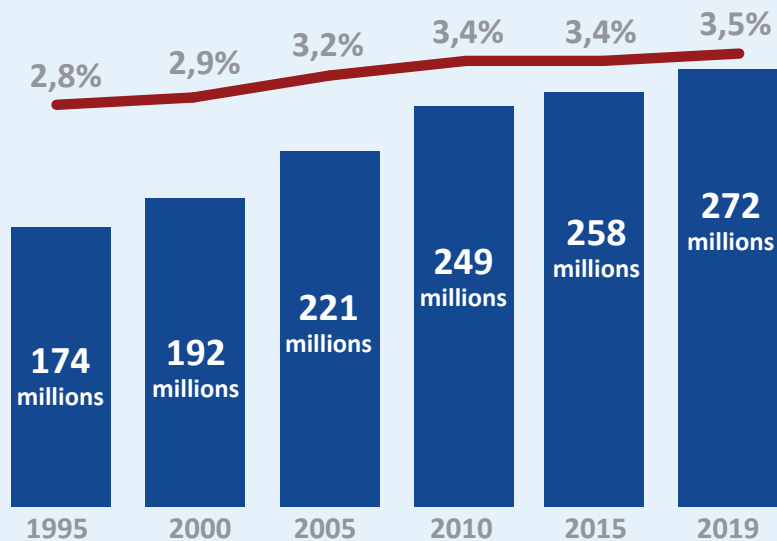
6 Des territoires et des unités administratives communiquent également des données au DAES. Pour un résumé des sources de données, méthodes et avertissements du DAES, voir DAES, 2019b.

7 DAES, 1998.

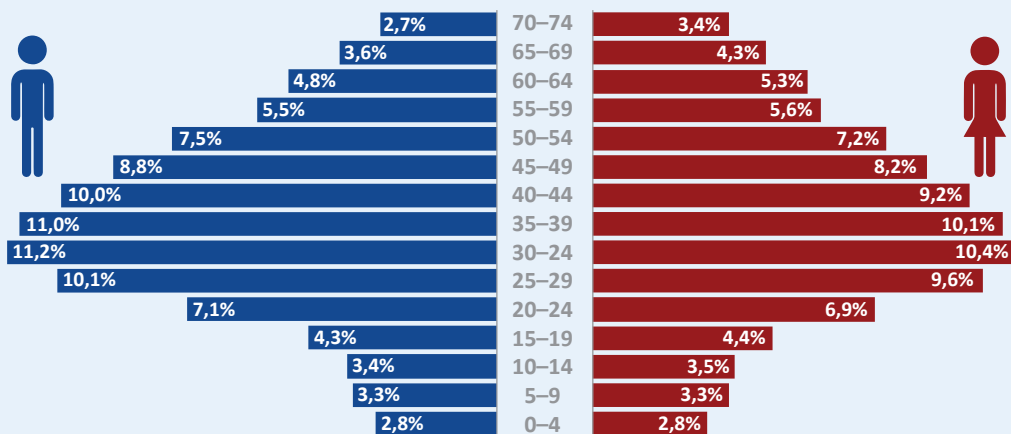
En 2019, la plupart des migrants internationaux (74 % environ) étaient en âge de travailler (20-64 ans). Entre 2000 et 2019, la proportion des migrants de moins de 20 ans a légèrement diminué (de 16,4 % à 14 %), tandis que la part des migrants internationaux de 65 ans ou plus (environ 12 %) est restée stable depuis 2000.

Aperçu de la population de migrants internationaux

La population de migrants internationaux dans le monde a augmenté, mais elle reste relativement stable en proportion de la population mondiale



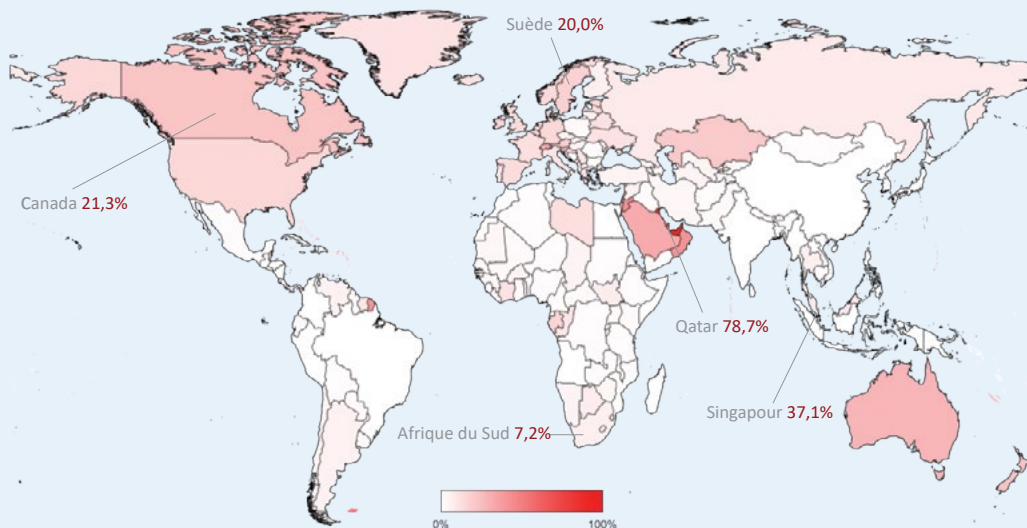
52% des migrants internationaux sont des **hommes**, 48 % des **femmes**



La plupart des migrants internationaux (74 %) sont en âge de travailler (20-64 ans)

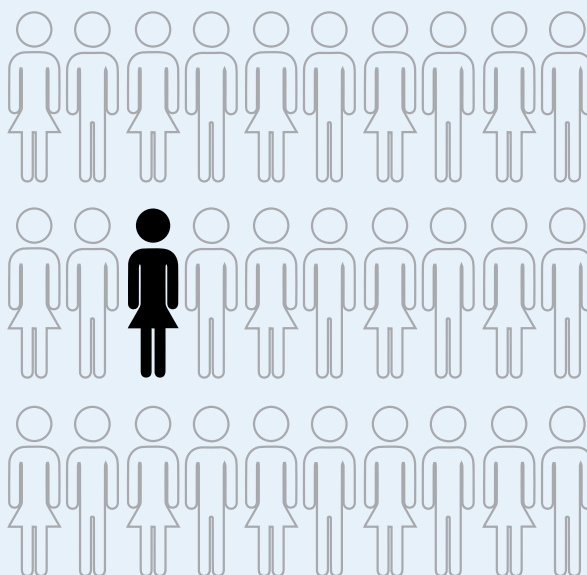
**Les groupes d'âge de plus de 75 ans ne sont pas pris en compte (4 % d'hommes et 6 % de femmes).*

La proportion de migrants internationaux varie fortement à l'échelle mondiale



Note : Cette carte n'est donnée qu'à titre d'illustration. Les frontières et les noms, ainsi que les désignations qui y figurent n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

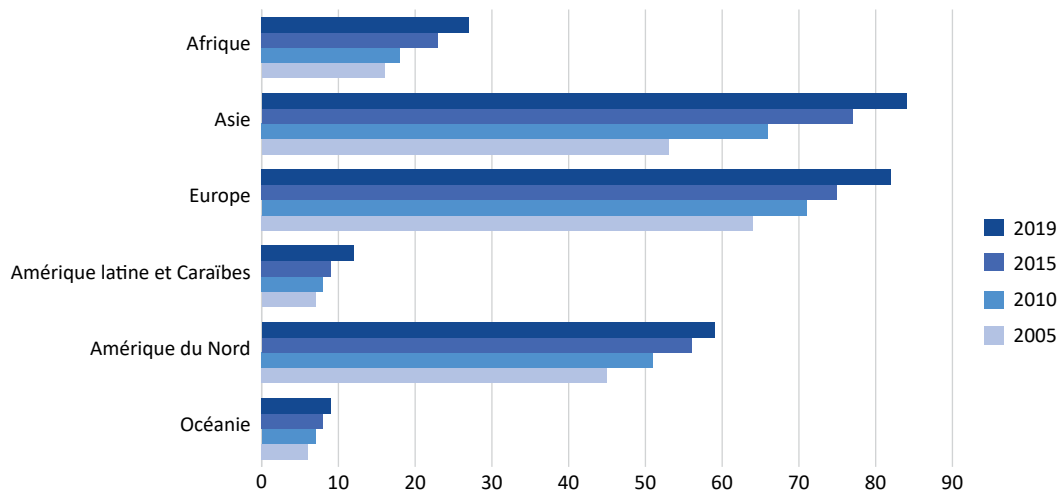
272 millions de migrants internationaux en 2019, pour une population mondiale de 7,7 milliards de personnes : 1 personne sur 30



Note : Infographies s'inspirant de DAES, 2019a et DAES, 2019c.

En 2019, l'Europe et l'Asie accueillent, respectivement, quelque 82 millions et 84 millions de migrants internationaux, représentant 61 % de la population mondiale totale de migrants (voir la figure 1). Ces deux régions étaient suivies par l'Amérique du Nord, avec près de 59 millions de migrants internationaux en 2019 (22 %), l'Afrique (10 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (4 %), et l'Océanie (3 %). Rapportée à la taille de la population dans chaque région, c'est en Océanie, en Amérique du Nord et en Europe que la part des migrants internationaux était la plus élevée, représentant respectivement 21 %, 16 % et 11 % de la population totale⁸. En comparaison, la part de migrants internationaux est relativement faible en Asie et en Afrique (1,8 % et 2 % respectivement) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (1,8 %). L'Asie est la région qui a enregistré la croissance la plus notable entre 2000 et 2019 (69 %, soit environ 34 millions de personnes en chiffres absolus)⁹, suivie par l'Europe, avec une augmentation de 25 millions de migrants internationaux, puis par l'Amérique du Nord (hausse de 18 millions de migrants internationaux) et par l'Afrique (augmentation de 11 millions)¹⁰.

Figure 1. Migrants internationaux, par grande région de résidence, 2005 à 2019 (millions)



Source : DAES, 2019a. Ensembles de données disponibles à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp (site consulté le 18 septembre 2019).

Note : Classement par catégories fondé sur les régions géographiques du DAES (voir le chapitre 3, appendice A pour plus de détails), qui n'implique ni reconnaissance ni acceptation officielle par l'OIM.

L'augmentation de la migration internationale dans certaines régions au fil du temps s'est répercutée sur l'évolution démographique. La figure 2 montre l'évolution démographique proportionnelle pour chacune des six régions du monde de 2009 à 2019. Si l'Europe a traditionnellement été l'une des principales régions de destination des migrants internationaux, elle a connu la plus faible évolution démographique proportionnelle sur cette période, à un peu plus de 1 %. Toutefois, il est permis d'avancer que ce taux serait nettement plus

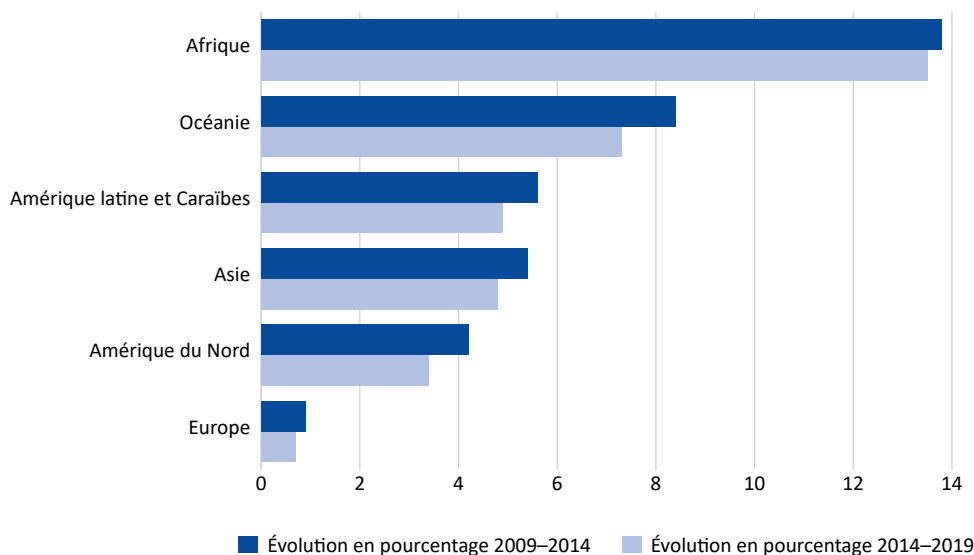
8 DAES, 2019a.

9 Ibid.

10 Ibid.

bas sans les migrants internationaux, qui ont atténué le recul démographique dans certains pays européens, dû, par exemple, à la baisse du taux de natalité¹¹. En comparaison, l'Afrique a enregistré la plus forte évolution, sa population ayant augmenté de près de 30 % sur cette période à cause de taux de fertilité élevés et d'un allongement de la durée de vie¹². Cette progression a cependant été amortie par l'émigration au départ du continent vers d'autres régions (l'Europe et l'Asie – voir le chapitre 3 pour une analyse de la question).

Figure 2. Évolution démographique proportionnelle par région, 2009-2019



Source : DAES, 2019c.

Note : Classement par catégories fondé sur les régions géographiques du DAES (voir le chapitre 3, appendice A pour plus de détails), qui n'implique ni reconnaissance ni acceptation officielle par l'OIM.

Si l'Afrique est la région du monde où l'accroissement de la population est le plus prononcé, en 2019, plus de la moitié de la population mondiale totale vivait dans une seule région : l'Asie (4,6 milliards de personnes). De 2009 à 2019, la population de l'Asie a augmenté de près de 440 millions (de 4,16 milliards à 4,6 milliards), contre un peu moins de 300 millions en Afrique (de 1,01 milliard à 1,31 milliard)¹³. Cinq des 10 pays les plus peuplés du monde se trouvent en Asie (Chine, Inde, Indonésie, Pakistan et Bangladesh)¹⁴.

Les États-Unis d'Amérique sont le premier pays de destination des migrants internationaux depuis 1970¹⁵. Depuis lors, le nombre de personnes nées à l'étranger résidant dans ce pays a presque quadruplé – passant de moins de 12 millions en 1970 à près de 51 millions en 2019. L'Allemagne, deuxième destination des migrants,

11 DAES, 2019c. Voir le chapitre 3 de ce rapport (figure 14), portant sur les pays qui connaissent la plus forte évolution démographique proportionnelle en Europe.

12 DAES, 2019c. Voir le chapitre 3 de ce rapport (figure 2), portant sur les pays qui connaissent la plus forte évolution démographique proportionnelle en Afrique.

13 DAES, 2019c.

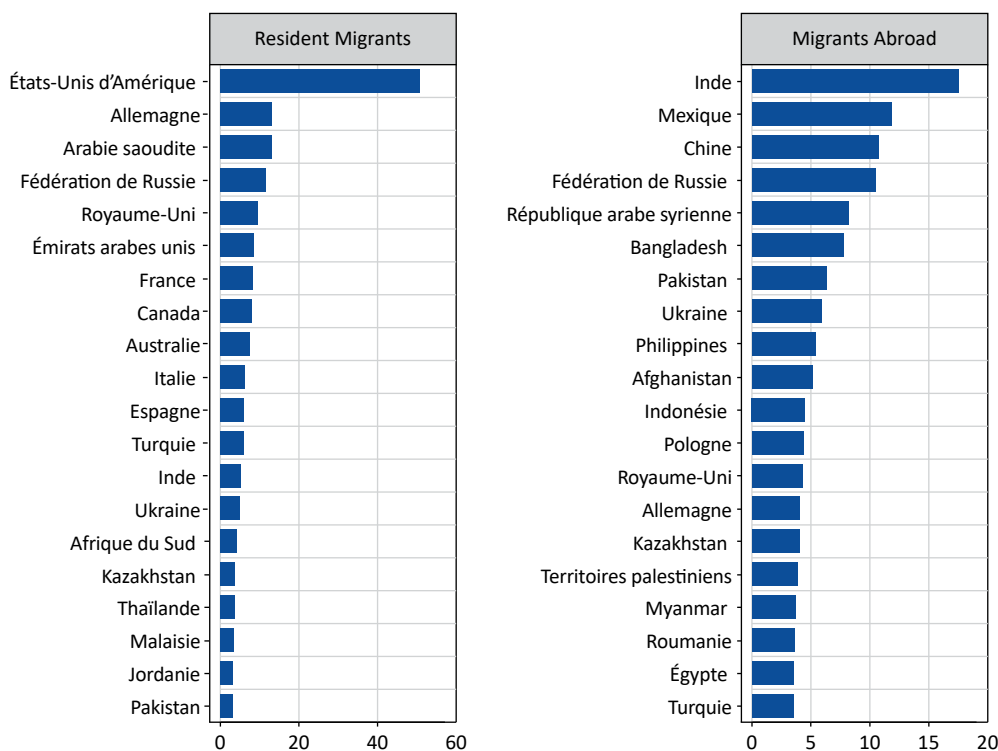
14 Ibid.

15 DAES, 2008, 2019a.

a elle aussi enregistré une hausse au fil des ans, de 8,9 millions en 2000 à 13,1 millions en 2019. La liste des 20 premiers pays de destination des migrants internationaux est donnée à la figure 3 (colonne de gauche).

La liste des principaux pays et territoires d'origine des migrants est donnée dans la colonne de droite de la figure 3. En 2019, plus de 40 % des migrants internationaux dans le monde (112 millions) étaient nés en Asie¹⁶, principalement en Inde (le plus grand pays d'origine), en Chine et dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, tels que le Bangladesh, le Pakistan et l'Afghanistan. Le Mexique est le deuxième pays d'origine, et la Fédération de Russie le quatrième. Plusieurs autres pays européens comptent une population d'émigrants non négligeable, dont l'Ukraine, la Pologne, le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Figure 3. Vingt premiers pays de destinations (gauche) et d'origine (droite) des migrants internationaux en 2019 (millions)



Source : DAES, 2019a (site consulté le 18 septembre 2019).

En ce qui concerne la répartition des migrants internationaux par groupe de pays classés selon le revenu¹⁷, près des deux tiers des migrants internationaux résidaient en 2019 dans des pays à revenu élevé – 176 millions environ¹⁸. Cette même année, 82 millions de personnes nées à l'étranger vivaient dans des pays à revenu intermédiaire (environ un tiers de la population totale de migrants), et 13 millions dans des pays à faible revenu. Les niveaux de revenu des pays de destination des travailleurs migrants sont analysés plus loin dans la section sur les travailleurs migrants.

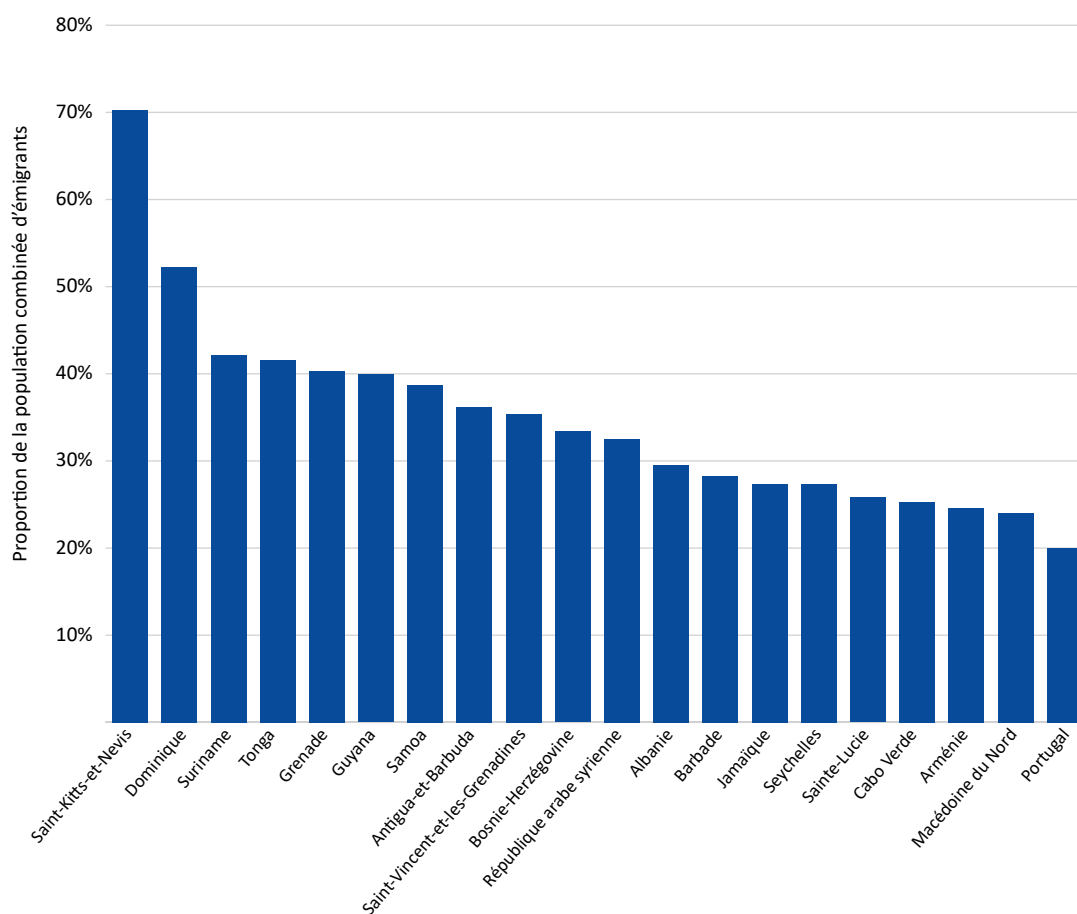
16 DAES, 2019a.

17 Selon le classement des pays par catégorie de revenus établi par la Banque mondiale dans *World Bank Country and Lending Groups* (Banque mondiale, s.d.a).

18 DAES, 2017a.

Si les migrants internationaux peuvent avoir tendance à gagner des pays à revenu élevé, leur origine peut être très variée. Certains pays d'origine comptent une forte proportion de ressortissants vivant à l'étranger pour des raisons économiques, politiques, commerciales, culturelles ou de sécurité, actuelles ou historiques. Par exemple, la République arabe syrienne connaît un taux d'émigration supérieur à celui de la plupart des autres pays en raison des déplacements dus au conflit de longue durée (voir l'analyse sur les réfugiés ci-après pour plus de détails). La figure 4 montre les pays ayant une forte proportion d'émigrants en 2019. Il importe de préciser que la proportion d'émigration d'un pays représente une accumulation de migrations (et de déplacements) au cours du temps, parfois sur des décennies. Il convient de souligner la diversité géographique des pays mentionnés dans la figure 4 (toutes les régions sont représentées, sauf l'Amérique du Nord), ainsi que le nombre élevé de pays d'Amérique latine et des Caraïbes (10 des 20 pays).

Figure 4. Vingt principaux pays d'émigration en 2019 (proportion)



Source : DAES, 2019a.

Notes : La taille de la population utilisée pour calculer le pourcentage d'émigrants se fonde sur la population résidente du pays donnée par le DAES, qui inclut les personnes nées à l'étranger, et sur les migrants internationaux originaires de ce pays recensés par le DAES. Seuls les pays ayant une population combinée de plus de 100 000 résidents et émigrants sont pris en compte dans l'analyse.

Les estimations du DAES concernant les populations nées à l'étranger ne prennent pas en considération le statut au regard de l'immigration ni les catégories administratives (étudiants, migrants hautement qualifiés ou réfugiés, par exemple). La prise en compte de ces caractéristiques est, par définition, difficile pour plusieurs raisons clés. Premièrement, le statut d'une personne au regard de l'immigration peut fluctuer et changer rapidement du fait des circonstances et du contexte juridique/politique. Par exemple, de nombreux migrants internationaux qu'on pourrait qualifier de « dépourvus de documents » ou « d'irréguliers » entrent dans les pays avec un visa valide, puis y restent en infraction à une ou plusieurs conditions de visa. En réalité, plusieurs voies conduisent à l'irrégularité : franchissement d'une frontière sans autorisation, dépassement illégal de la durée de séjour prévue par un visa, travail en infraction aux conditions de visa, naissance en situation irrégulière, ou encore décision de rester après un rejet de la demande d'asile¹⁹.

Deuxièmement, les pays ont des cadres de politique d'immigration différents et appliquent diverses méthodes de collecte de données sur les migrants, si bien qu'il est difficile de mettre en place une approche harmonisée pour dénombrer les populations de migrants irréguliers dans le monde. Le rythme des changements survenant dans le domaine des politiques migratoires ajoute à la complexité de la situation, car des personnes peuvent tomber dans l'« irrégularité » ou en sortir selon le cas. On dispose de très peu d'estimations du nombre de migrants irréguliers à l'échelle mondiale en raison de cette complexité. Cette situation n'a toutefois pas empêché certaines organisations de produire des estimations mondiales gonflées et incorrectes – voir l'encadré ci-après sur ce qu'il faut éviter de faire.

À ne pas faire : estimer la population mondiale de migrants irréguliers

Dans un rapport sur la migration irrégulière paru en août 2019, les auteurs donnent une estimation mondiale du nombre de migrants irréguliers sans connaître la politique, la pratique et les cadres normatifs en matière de migration et de déplacement^a. Ils citent le chiffre erroné de 106,9 millions, qui englobe des groupes de personnes qui ne seraient pas considérées comme étant en situation irrégulière, telles que les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les apatrides et les migrants vénézuéliens, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile^b.

Cet exemple nous enseigne qu'il faut :

- bien connaître les catégories de migrants (même si elles se chevauchent parfois) et les limites des définitions avant de commencer l'analyse ;
- veiller à ce que le travail soit placé sous la direction d'analystes qualifiés et expérimentés, connaissant bien le sujet ;
- solliciter l'avis et les commentaires de spécialistes avertis avant de publier les travaux (ce qu'on appelle communément « examen par les pairs »).

a CSIS, 2019, p. 5 et 6.

b De nombreux Vénézuéliens ont été autorisés à franchir des frontières internationales par les pays d'accueil à la suite de la crise économique et politique à l'origine de leur déplacement, et ont obtenu une forme de statut, même temporaire, de la part de leur pays d'accueil.

Troisièmement, ainsi qu'il est relevé dans l'encadré plus haut intitulé « Définir la migration, les migrants et d'autres termes clés », les définitions diffèrent nécessairement, selon les circonstances dans lesquelles elles sont appliquées. Dans certaines situations juridiques ou politiques, ainsi que dans des débats généraux, par exemple, un « migrant » peut désigner une personne qui n'a *jamais migré*. Voir l'encadré ci-après pour un examen du problème courant consistant à faire l'amalgame entre « migration » et « migrant ».

Amalgame entre « migration » et « migrant »

Dans son acception générale, la *migration* s'entend de tout déplacement d'un endroit à un autre. Migrer signifie se déplacer, que ce soit d'une zone rurale vers une ville, d'un district ou d'une province d'un pays donné vers un autre district ou une autre province du même pays, ou d'un pays à un autre. Migrer implique une action.

Pour sa part, un *migrant* est une personne qualifiée comme telle pour une ou plusieurs raisons, selon le contexte (voir *supra*, l'encadré intitulé « Définir la migration, les migrants et autres termes clés »). Si, dans de nombreux cas, les « migrants » entreprennent effectivement, sous une forme ou une autre, une migration, il n'en est pas toujours ainsi. Il arrive que des personnes qui n'ont jamais effectué de migration soient qualifiées de migrants – les enfants de personnes nées à l'étranger, par exemple, sont couramment nommés migrants de la deuxième ou de la troisième génération^a. Ce phénomène peut même s'étendre à des situations d'apatridie, où des groupes entiers de personnes ne peuvent bénéficier de la citoyenneté bien qu'elles soient nées et aient grandi dans un pays^b. En revanche, des ressortissants revenant au pays après avoir effectué une migration internationale importante et/ou de longue durée, ne sont généralement pas classés comme des « migrants » à leur arrivée dans leur pays de naissance, malgré leur voyage de migration et leur expérience migratoire^c.

a Voir, par exemple, Neto, 1995 ; Fertig et Schmidt, 2001.

b Kyaw, 2017.

c Skeldon, 2018.

Flux migratoires internationaux : définitions, nombres et lacunes

Alors qu'on dispose de nombreuses données sur les populations de migrants, celles concernant les mouvements migratoires (flux) à l'échelle mondiale sont beaucoup plus limitées. Les estimations du DAES sur les populations de migrants dans le monde sont très fournies et couvrent l'ensemble du globe, alors que la base de données sur les flux migratoires ne porte que sur 45 pays²⁰. Il est extrêmement difficile d'obtenir des données sur les flux migratoires pour plusieurs raisons. Premièrement, si l'on admet généralement que les flux migratoires internationaux englobent les entrées et les sorties dans et depuis des pays, une attention plus grande est portée à l'enregistrement des entrées. Par exemple, si l'Australie ou les États-Unis comptabilisent les mouvements transfrontaliers, de nombreux autres pays ne tiennent compte que des entrées, et non des départs²¹. En outre, les données sur les flux migratoires dans certains pays proviennent d'actes administratifs

20 Laczko, 2017.

21 Koser, 2010.

se rapportant au statut d'immigration (délivrance/renouvellement/retrait d'un permis de séjour, par exemple), et servent donc à obtenir une approximation des flux migratoires. Par ailleurs, il est souvent difficile d'établir une distinction entre les mouvements migratoires et les voyages à d'autres fins que la migration, tels que les voyages touristiques ou les déplacements professionnels²². Le suivi des mouvements migratoires nécessite également des ressources considérables, des infrastructures et des systèmes informatiques/de connaissance, ce qui pose des difficultés particulières pour les pays en développement, où les capacités de collecte, de gestion, d'analyse et de communication des données sur la mobilité, la migration et d'autres domaines sont souvent limitées. Enfin, la géographie physique de nombreux pays complique considérablement la collecte de données sur les flux migratoires. Par exemple, la gestion des entrées et des frontières est particulièrement difficile dans certaines régions isolées ou aux frontières archipélagiques, où elle est encore compliquée par des traditions de migration informelle à des fins de travail²³.

Portail des données migratoires mondiales de l'OIM

Lancé en 2017, le Portail des données migratoires mondiales est un point d'accès unique à des statistiques actualisées et exhaustives sur la migration et à des informations fiables sur les données migratoires à l'échelle mondiale. Le site regroupe en un seul endroit les sources de données essentielles sur la migration dans le monde émanant de différentes organisations, organismes et rapports. Il vise à rendre les données sur la migration internationale plus accessibles, plus visibles et plus faciles à comprendre.

La carte du monde comporte 70 indicateurs de données sur la migration provenant de plus de 20 sources internationales, ventilées par pays, région, sous-région et région de l'OIM. La plupart des données sont accessibles au public et fournies par de nombreux organismes internationaux. Le Portail fournit des données migratoires sur tous les pays des Nations Unies, en les complétant par des informations contextuelles, y compris des données relatives à la démographie et à l'emploi. Des ressources additionnelles clés, telles que des rapports écrits et d'autres sources de données, sont fournies pour tous les pays, régions et sous-régions, lorsqu'elles sont disponibles. Une section régionale propose des pages de profil régional comprenant des données sur la migration et indiquant les sources disponibles à l'intérieur de différentes régions des Nations Unies.

Dans la section thématique, le Portail donne un aperçu des données disponibles dans divers domaines de la migration, explique des concepts et des définitions et décrit les principales forces et faiblesses des sources de données disponibles. Les pages thématiques passent en revue les données concernant une trentaine de questions relatives à la migration. Le Portail renferme aussi un ensemble de plus de 100 manuels et documents d'orientation sur la façon de mesurer la migration et de recueillir des données dans divers domaines. Il comprend également plusieurs blogues commentant des données et des innovations récentes, rédigés par d'éminents spécialistes de la migration, et des entretiens vidéo avec des experts en données renommés du monde entier.

22 Skeldon, 2018.

23 Gallagher et McAuliffe, 2016.

Le Portail donne en outre accès à des profils de pays axés sur la gouvernance des migrations et à une section consacrée entièrement aux données relatives à la gouvernance des migrations. Une section spéciale montre comment les données peuvent aider les États Membres des Nations Unies à atteindre les objectifs de développement durable se rapportant à la migration et à mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Le Portail est en anglais ; des sections clés sont traduites en allemand, en espagnol et en français. Pour plus d'informations, voir : <http://migrationdataportal.org>.

Flux migratoires

Il existe actuellement deux grands ensembles de données internationaux sur les flux migratoires internationaux, tous deux établis à partir de statistiques nationales : celui du DAES, intitulé « *International migration flows* », et la Base de données sur les migrations internationales de l'OCDE. Depuis 2005, le DAES rassemble des données sur les flux de migrants internationaux à destination et en provenance d'un certain nombre de pays, sur la base de statistiques disponibles à l'échelle nationale. Au moment de la rédaction du présent Rapport (août 2019), la version la plus récente de l'ensemble de données sur les flux du DAES datait de 2015. Celle-ci comprend des données provenant de 45 pays (seulement 43 sur les flux d'émigration), contre 29 pays en 2008 et 15 en 2005²⁴.

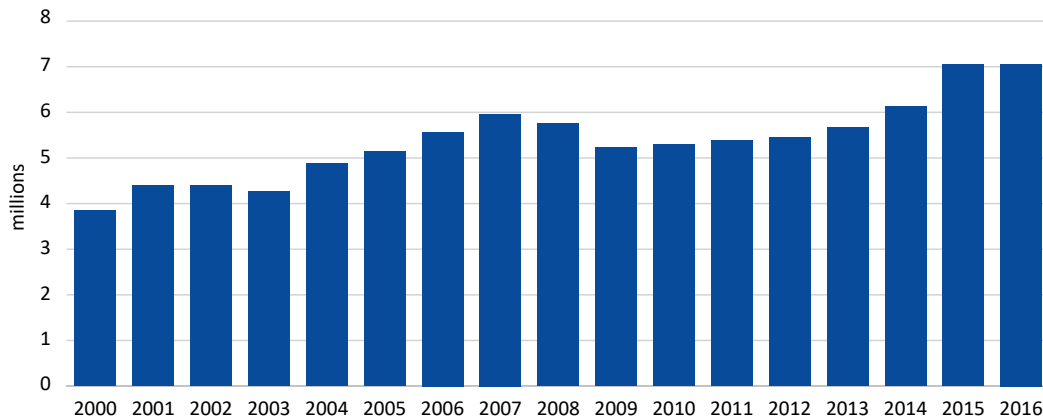
Les données de l'OCDE sur les flux migratoires sont recueillies depuis 2000, ce qui permet une certaine analyse des tendances, comme le montre la figure 5 (bien que les données ne soient pas normalisées, ainsi qu'il est indiqué dans la note sous la figure)²⁵. Les estimations laissent penser que les entrées permanentes dans les pays de l'OCDE sont passées de 3,85 millions en 2000 à 7,06 millions en 2016, avec une accalmie temporaire à l'époque de la crise financière mondiale (figure 5). L'Allemagne est restée, en 2016, le premier pays de destination de l'OCDE, accueillant cette année-là plus de 1,7 million de nouveaux migrants internationaux (plus du double des niveaux enregistrés en 2000, mais avec une baisse par rapport aux plus de 2 millions enregistrés en 2015). Venaient ensuite les États-Unis (près de 1,2 million) et le Royaume-Uni (environ 450 000 nouveaux migrants)²⁶.

24 Pour des données du DAES sur les flux migratoires ainsi que des informations sur les différents pays considérés, voir DAES, 2015.

25 Cette sous-section s'appuie sur les données issues de la Base de données sur les migrations internationales de l'OCDE. Pour des informations supplémentaires sur les flux migratoires et d'autres données sur les migrants dans les pays de l'OCDE, voir OCDE, s.d.a.

26 Ce sont les principaux pays de l'OCDE ayant accueilli des ressortissants étrangers à titre permanent pour lesquels on dispose de données en 2017.

Figure 5. Entrées de ressortissants étrangers dans les pays de l'OCDE, migration permanente 2000-2016 (millions)



Source : OCDE, s.d.a.

Notes : Les données ne sont pas normalisées et diffèrent donc des statistiques sur les entrées permanentes dans un certain nombre de pays qui sont reproduites dans les *Perspectives des migrations internationales 2018* de l'OCDE (OCDE, 2018).

Les 35 pays généralement inclus dans les statistiques de l'OCDE sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie. Pour certaines années, les données concernant certains pays n'ont pas été communiquées : des données étaient disponibles pour 31 pays en 2000, et pour 33 pays en 2016. Les données concernant la Grèce n'ont pas été transmises depuis 2012, et celles concernant la Turquie n'ont pas été communiquées depuis 2010.

Décès de migrants et Projet sur les migrants portés disparus de l'OIM

Au lendemain des événements tragiques survenus en octobre 2013, au cours desquels quelque 368 migrants ont trouvé la mort lors du naufrage de deux bateaux à proximité de Lampedusa (Italie), l'OIM a commencé à recueillir et à rassembler des informations sur les migrants qui périssent ou sont portés disparus le long des routes de migration du monde entier dans le cadre de son Projet sur les migrants portés disparus. Les informations sur les décès de migrants sont recueillies chaque jour et publiées dans la base de données en ligne du Projet gérée par le Centre mondial d'analyse des données sur la migration de l'OIM. Le Projet sur les migrants portés disparus analyse les données et questions relatives aux décès pendant la migration dans le cadre de séances d'information et dans ses rapports intitulés « Fatal Journeys » (le volume 4 est paru en 2019). Les données proviennent de documents officiels des garde-côtes et des médecins, de reportages publiés par les médias, de rapports d'organisations non gouvernementales et d'organismes des Nations Unies, et d'entretiens avec des migrants. Les difficultés rencontrées pour recueillir les données sont considérables. Par exemple, la grande majorité des décès enregistrés concernent des personnes qui empruntent des itinéraires clandestins, souvent par la mer ou dans des zones reculées (choisies pour éviter d'être repérées), ce qui signifie que les corps ne sont pas retrouvés. Peu de sources officielles recueillent et publient des données sur les décès de migrants. Il est hasardeux de se fier aux témoignages d'autres migrants et aux médias en raison des inexactitudes et d'une couverture incomplète.

Au cours des cinq années (2014-2018) pendant lesquelles les décès survenus pendant la migration ont été systématiquement enregistrés, le Projet sur les migrants portés disparus a documenté plus de 30 900 femmes, hommes et enfants qui ont perdu la vie alors qu'ils tentaient de gagner un autre pays. Sur cette période, le plus grand nombre de décès ont eu lieu en mer Méditerranée, où au moins 17 919 personnes ont péri, dont les corps n'ont pas été retrouvés dans 64 % des cas. En 2018, la Méditerranée est restée le lieu comptabilisant le nombre le plus élevé de décès connus pendant la migration mais, par rapport aux quatre années précédentes, une proportion nettement supérieure de personnes ont perdu la vie le long de la « route de la Méditerranée occidentale ». Au total, 813 décès ont été enregistrés entre la côte de l'Afrique du Nord et l'Espagne en 2018, contre 272 en 2017. Près de 570 décès de migrants ont été recensés en Afrique du Nord en 2018, la plupart étant dus à un environnement naturel hostile, à la violence et à la maltraitance, à des conditions de transport dangereuses, à la maladie et à la privation de nourriture. Malgré la guerre et la crise humanitaire en cours au Yémen, la route migratoire menant de la Corne de l'Afrique à ce pays via la mer Rouge et le golfe d'Aden est restée très fréquentée en 2018. Cette même année, on sait que 156 personnes se sont noyées lors de cette traversée. Dans le contexte du déplacement de millions de personnes au départ de la République bolivarienne du Venezuela, 42 personnes originaires de ce pays ont perdu la vie en 2018 alors qu'elles tentaient de gagner un autre pays de la région. Aucun décès de Vénézuéliens n'avait été enregistré par le Projet sur les migrants portés disparus l'année précédente. Depuis 2014, 1 884 décès ont été enregistrés le long de la frontière entre le Mexique et les États-Unis, dont 434 en 2018.

Pour télécharger les données du Projet sur les migrants portés disparus, voir la page <https://missingmigrants.iom.int/downloads>. De nouvelles sources de données sont ajoutées en permanence, et des efforts sont en cours pour améliorer la collecte de données à l'échelle mondiale. Pour une analyse des difficultés que pose la collecte de données relatives aux décès de migrants, voir <http://missingmigrants.iom.int/methodology>.

Travailleurs migrants

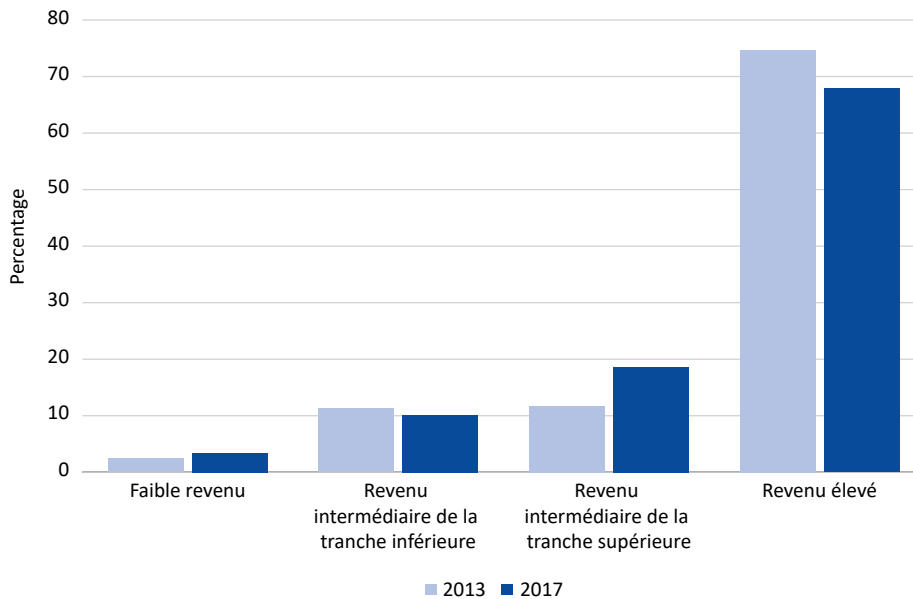
Les dernières estimations disponibles font état d'environ 164 millions de travailleurs migrants dans le monde en 2017, ce qui représente près des deux tiers (64 %) de la population mondiale de migrants internationaux cette année-là (258 millions)²⁷. Rapportée à la population mondiale de migrants internationaux en âge de travailler – 15 ans ou plus (234 millions) – la part des travailleurs migrants s'élève à 70 %. Pour diverses raisons, toutefois, ces chiffres mondiaux sont probablement sous-estimés²⁸. S'il existe des estimations mondiales plus anciennes sur les travailleurs migrants, l'OIT considère qu'elles ne peuvent être comparées à celles de 2017 en raison des différences de définition, de l'évolution des méthodes et des changements dans les sources de données.

27 Les données de la présente sous-section sont tirées et adaptées d'OIT, 2018. Prière de se reporter à ce document pour des notes explicatives, une analyse approfondie et les limites et avertissements afférents aux chiffres et tendances cités. Des informations plus générales sur l'emploi des personnes nées à l'étranger dans les pays de l'OCDE sont données dans OCDE, s.d.b.

28 Voir, par exemple, OIT, 2018.

En 2017, 68 % des travailleurs migrants – 111 millions de personnes selon les estimations – résidaient dans des pays à revenu élevé, 47 millions (29 %) dans des pays à revenu intermédiaire, et 5,6 millions (3,4 %) dans des pays à faible revenu. Si nous ne sommes pas en mesure de comparer le nombre de travailleurs migrants au fil du temps, il est néanmoins utile d'étudier l'évolution de leur répartition proportionnelle. Par exemple, on constate un changement notable dans la catégorie des pays de destination en 2017 : de 2013 à 2017, les pays à revenu élevé ont enregistré une diminution de 7 % du nombre de travailleurs migrants (passé de 75 % à 68%), tandis que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont enregistré une hausse de 7 % (de 12 % à 19 %) (voir la figure 6). Cette évolution peut s'expliquer par la croissance économique des pays à revenu intermédiaire et/ou par des changements de la réglementation relative à l'immigration de main-d'œuvre dans les pays à revenu élevé. La part de travailleurs migrants dans la population active totale était relativement faible dans les pays à faible revenu (1,9 %), à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (1,4 %) et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (2,2 %), mais bien plus élevée dans les pays à revenu élevé (18,5 %).

Figure 6. Travailleurs migrants par niveau de revenu des pays de destination, 2013 et 2017



Source : OIT, 2018.

En 2017, les travailleurs migrants de sexe masculin (96 millions, soit 58 %) étaient de 28 millions plus nombreux que les femmes (68 millions soit 42 %), dans un contexte où le nombre d'hommes en âge de travailler parmi les migrants internationaux était plus élevé que le nombre de femmes (127 millions, soit 54 % contre 107 millions, soit 46 %). Cela représente une légère évolution, depuis 2013, vers une population de travailleurs migrants où l'écart entre les hommes et les femmes est encore plus marqué, puisque les hommes représentaient alors 56 % de la population de travailleurs migrants et les femmes 44 %. Voir le tableau 2 pour d'autres ventilations par niveau de revenu et par sexe.

Tableau 2. Travailleurs migrants, par sexe et par niveau de revenu des pays de destination, 2017

	Faible revenu			Revenu intermédiaire de la tranche inférieure			Revenu intermédiaire de la tranche supérieure			Revenu élevé			Total mondial		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Travailleurs migrants (millions)	3,6	1,9	5,6	10,9	5,6	16,6	17,4	13,1	30,5	63,7	47,5	111,2	95,7	68,1	163,8
En proportion du nombre total de migrants (%)	2,2	1,2	3,4	6,7	3,4	10,1	10,6	8	18,6	38,9	29	67,9	58,4	41,6	100

Source : D'après OIT, 2018.

Note : Les totaux peuvent ne pas être exacts pour des raisons d'arrondi.

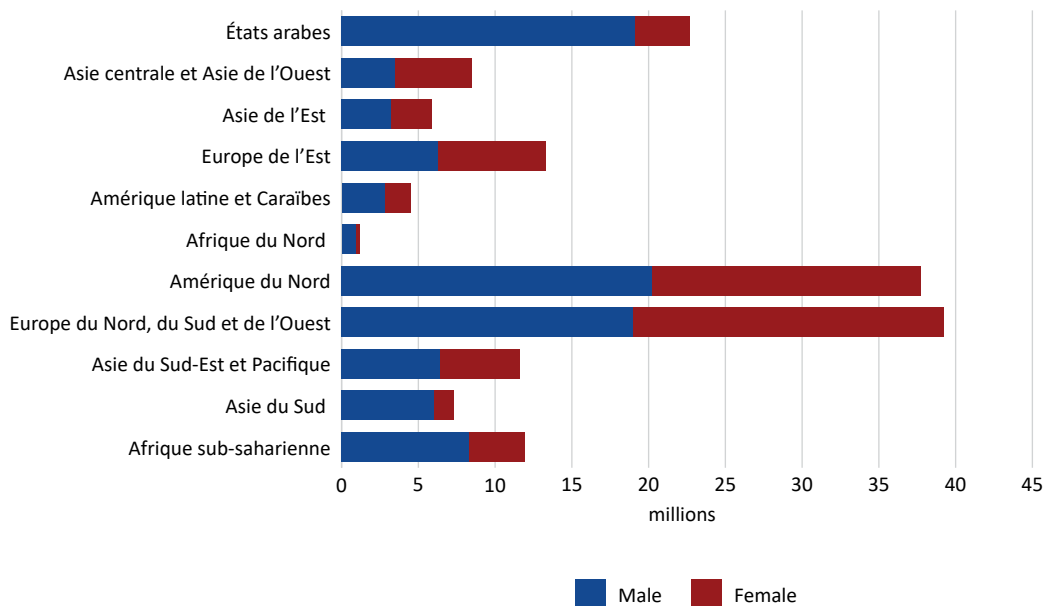
Ces données font apparaître que la population actuelle de travailleurs migrants internationaux se caractérise par des disparités entre les sexes et une concentration géographique. Les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes parmi les travailleurs migrants dans le monde (voir le tableau 2). La répartition par sexe fait apparaître une proportion d'hommes nettement supérieure à celle des femmes dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, contrastant avec la répartition des sexes dans les pays à revenu élevé. Sur le plan géographique, comme l'indique la figure 7 ci-après, 99,6 millions, soit près de 61 % de tous les travailleurs migrants, résidaient dans trois sous-régions : l'Amérique du Nord ; les États arabes ; et l'Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest²⁹. Deux régions affichent un déséquilibre marquant dans la répartition des sexes parmi les travailleurs migrants : l'Asie du Sud (6 millions d'hommes contre 1,3 million de femmes) et les États arabes (19,1 millions d'hommes contre 3,6 millions de femmes). La région des États arabes est l'une des principales destinations de travailleurs migrants, ceux-ci pouvant être prépondérants dans des secteurs clés. Par exemple, dans les États du Golfe, plus de 95 % de la main-d'œuvre dans la construction et le travail domestique est constituée de travailleurs migrants³⁰. De 2013 à 2017, le nombre de travailleurs migrants dans les États arabes a augmenté de plus de 5 % à la suite d'une hausse de la demande de travailleurs migrants de sexe masculin, dont beaucoup exercent des emplois manuels, principalement dans le secteur de la construction³¹.

29 La catégorie « États arabes » de l'OIT comprend les pays et territoires suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Yémen et Territoires palestiniens.

30 OIT, s.d.

31 OIT, 2018.

Figure 7. Répartition géographique des travailleurs migrants par sexe, 2017



Source : OIT, 2018.

Note : Cette figure reprend les régions et sous-régions de l'OIT et n'implique ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM. Voir l'annexe A du document de l'OIT, 2018 pour plus d'informations sur les ventilations régionales. La suite de ce chapitre renvoie aux régions géographiques du DAES.

Rapatriements de fonds internationaux

Les rapatriements de fonds sont des transferts financiers ou en nature effectués directement par les migrants à l'intention de leur famille ou de leur communauté dans leur pays d'origine. La Banque mondiale rassemble des données mondiales sur les rapatriements de fonds internationaux, malgré les innombrables lacunes en matière de données, les différences de définition et les difficultés méthodologiques rencontrées pour rassembler des statistiques exactes³². Cependant, ces données ne tiennent pas compte des flux non enregistrés qui passent par des voies formelles ou informelles, si bien que l'ampleur réelle des fonds rapatriés à l'échelle mondiale est probablement supérieure aux estimations disponibles³³. En dépit de ces limites,

32 Sauf indication contraire, les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées des données de la Banque mondiale concernant la migration et les rapatriements de fonds (Banque mondiale, s.d.b), et des publications sur la question (Banque mondiale, s.d.c). Les principales sources d'information utilisées sont les suivantes : les ensembles de données annuels de la Banque mondiale concernant les rapatriements de fonds (Banque mondiale, s.d.b), les documents Migration and Development Brief 31 (Banque mondiale, 2019), Migration and Development Brief 30 (Banque mondiale, 2018), Migration and Development Brief 27 (Banque mondiale, 2017a), et le communiqué de presse du 21 avril 2017 (Banque mondiale, 2017b). Pour des notes explicatives et une analyse plus approfondie, et pour les avertissements, limites et méthodes associées aux chiffres et tendances présentés ici, prière de se reporter à ces sources ainsi qu'au Recueil de statistiques sur la migration et le développement de la Banque mondiale, notamment à la dernière édition datant de 2016.

33 Banque mondiale, 2016.

celles-ci font apparaître une augmentation générale au cours des dernières décennies, de 126 milliards de dollars É.-U. en 2000 à 689 milliards de dollars É.-U. en 2018.

Les rapatriements de fonds, qui étaient de 633 milliards de dollars É.-U. en 2017, ont augmenté de 9 % en 2018. Toutefois, un recul a été constaté pendant deux années consécutives avant 2017 ; de 2014 à 2015, les fonds rapatriés dans les pays d'origine à l'échelle mondiale ont diminué de 1,2 %, passant de 603 milliards de dollars É.-U. en 2014 à 595 milliards de dollars É.-U. en 2015, puis à nouveau de 1,1 % entre 2015 et 2016 (passant de 595 milliards de dollars É.-U. à 589 milliards de dollars É.-U.). Conformément à cette tendance, les fonds rapatriés vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (qui représentent la majorité des rapatriements de fonds effectués dans le monde) ont aussi reculé pendant deux années consécutives, de 2014 à 2016 – ce qui, selon la Banque mondiale, ne s'était pas vu depuis trente ans –, avant de retrouver la tendance positive à long terme de 2016 à 2018 (passant de 444 milliards de dollars É.-U. en 2016 à 483 milliards de dollars É.-U. en 2017 et à 529 milliards de dollars É.-U. en 2018). Depuis le milieu des années 1990, les rapatriements de fonds sont de loin supérieurs à l'aide publique au développement³⁴, définie comme étant l'aide des pouvoirs publics destinée à promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement³⁵.

En 2018, l'Inde, la Chine, le Mexique, les Philippines et l'Égypte ont été (dans l'ordre décroissant) les cinq premiers pays bénéficiaires de rapatriements de fonds. L'Inde et la Chine arrivent loin en tête, avec plus de 67 milliards de dollars É.-U. chacune (voir le tableau 3). Cependant, lorsque les rapatriements de fonds sont considérés en pourcentage du produit intérieur brut, les cinq pays qui sont arrivés en tête en 2018 étaient les Tonga (35,2 %), puis le Kirghizistan (33,6 %), le Tadjikistan (31 %), Haïti (30,7 %) et le Népal (28 %).

Les pays à revenu élevé sont presque toujours la principale source des fonds rapatriés. Depuis des décennies, les États-Unis sont le premier pays d'origine des rapatriements de fonds (67,96 milliards de dollars É.-U. en 2017), devant les Émirats arabes unis (44,37 milliards de dollars É.-U.), l'Arabie saoudite (36,12 milliards de dollars É.-U.) et la Suisse (26,6 milliards de dollars É.-U.). Le cinquième pays d'envoi de fonds en 2016 et 2017 était l'Allemagne (20,29 milliards de dollars É.-U. et 22,09 milliards de dollars É.-U. de rapatriement de fonds, respectivement). Parallèlement à son statut de principal pays bénéficiaire, la Chine (classée par la Banque mondiale parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure) a aussi été une source importante, quoique en recul, de fonds rapatriés : les envois de fonds se sont élevés à 20,29 milliards de dollars É.-U. en 2016, pour diminuer ensuite à 16,18 milliards de dollars É.-U. en 2017. Des informations et des tendances supplémentaires sont données dans le tableau 3³⁶.

34 Voir, par exemple, Banque mondiale, 2019.

35 Voir, par exemple, OCDE, s.d.c, qui renferme aussi des données relatives à l'aide publique au développement. De plus en plus de travaux analysent les effets économiques, sociaux et en matière de développement de cette tendance.

36 Il n'existait pas de ventilations pour les pays d'origine des rapatriements de fonds en 2018 au moment de la rédaction du présent rapport.

Tableau 3. Principaux pays de destination/d'origine des rapatriements de fonds (2005-2018)
(milliards de dollars É.-U. courants)

Principaux pays de destination des rapatriements de fonds							
2005		2010		2015		2018	
Chine	23,63	Inde	53,48	Inde	68,91	Inde	78,61
Mexique	22,74	Chine	52,46	Chine	63,94	Chine	67,41
Inde	22,13	Mexique	22,08	Philippines	29,80	Mexique	35,66
Nigéria	14,64	Philippines	21,56	Mexique	26,23	Philippines	33,83
France	14,21	France	19,90	France	24,06	Égypte	28,92
Philippines	13,73	Nigéria	19,75	Nigéria	21,16	France	26,43
Belgique	6,89	Allemagne	12,79	Pakistan	19,31	Nigéria	24,31
Allemagne	6,87	Égypte	12,45	Égypte	18,33	Pakistan	21,01
Espagne	6,66	Bangladesh	10,85	Allemagne	15,81	Allemagne	17,36
Pologne	6,47	Belgique	10,35	Bangladesh	15,30	Viet Nam	15,93

Principaux pays d'origine des rapatriements de fonds							
2005		2010		2015		2017 ^a	
États-Unis	47,25	États-Unis	50,78	États-Unis	61,86	États-Unis	67,96
Arabie saoudite	14,30	Arabie saoudite	27,07	Émirats arabes unis	40,33	Émirats arabes unis	44,37
Allemagne	12,71	Fédération de Russie	21,45	Arabie saoudite	38,79	Arabie saoudite	36,12
Suisse	10,52	Suisse	17,76	Suisse	25,40	Suisse	26,60
Royaume-Uni	9,64	Allemagne	14,68	Chine	20,42	Allemagne	22,09
France	9,48	Italie	12,89	Fédération de Russie	19,69	Fédération de Russie	20,61
République de Corée	6,9	France	12,03	Allemagne	18,03	Chine	16,18
Fédération de Russie	6,83	Koweït	11,86	Koweït	15,20	Koweït	13,76
Luxembourg	6,70	Luxembourg	10,65	France	12,79	France	13,50
Malaisie	5,68	Émirats arabes unis	10,57	Qatar	12,19	République de Corée	12,89

Source : Banque mondiale, s.d.b (site consulté en juillet 2019).

Note : Tous les montants sont exprimés en milliards de dollars É.-U. (valeur nominale).

^a Les dernières données disponibles au moment de la rédaction dataient de 2017. On ne disposait pas de ventilations pour les pays d'origine de rapatriements de fonds en 2018.

Programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration de l'OIM

L'OIM met en œuvre des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) depuis 1979. Ces programmes comprennent diverses activités, qui sont généralement les suivantes : fourniture de conseils avant le départ, achat de billets d'avion, assistance administrative et aide au voyage et, lorsque cela est possible, fourniture d'une aide à la réintégration.

En moyenne, l'OIM a prêté assistance à 34 000 migrants par an entre 2005 et 2014 au titre de ses programmes AVRR. Dans la logique de l'augmentation du volume des migrations ces dernières années, le nombre de retours s'est accru. En 2018, les programmes AVRR ont aidé 63 316 migrants à quitter 128 pays d'accueil ou de transit pour revenir dans 169 pays ou territoires d'origine, soit une diminution de 12 % par rapport à 2017 (72 176). Cette diminution s'explique par divers facteurs structurels et contextuels qui varient d'un pays à l'autre : baisse du nombre d'arrivées de migrants et de demandes d'asile, et modification des politiques nationales relatives à la migration et à l'asile. Sur les 63 316 bénéficiaires de programmes AVRR en 2018, environ 24 % étaient des femmes et 22 % des enfants. Plus de 7 % d'entre eux étaient des victimes de la traite, des enfants non accompagnés ou des personnes ayant des besoins sanitaires. Environ 18 274 bénéficiaires ont reçu des conseils avant le départ pour leur réintégration dans leur pays ou territoire d'origine.

Dix premiers pays d'accueil/de transit et pays d'origine
des bénéficiaires de programmes AVRR, 2018

Pays d'accueil ou de transit		Pays d'origine	
Allemagne	15 942	Iraq	5 661
Niger	14 977	Guinée	5 088
Grèce	4 968	Éthiopie	4 792
Autriche	3 469	Mali	4 041
Djibouti	3 392	Géorgie	2 681
Belgique	2 795	Afghanistan	2 232
Pays-Bas	2 149	Albanie	2 167
Maroc	1 508	Fédération de Russie	1 952
Turquie	1 494	Ukraine	1 901
Italie	958	Côte d'Ivoire	1 834

En 2018, la majorité des bénéficiaires de programmes AVRR (54 %) sont retournés chez eux au départ de la Suisse et de l'Espace économique européen (EEE), et plus particulièrement de l'Allemagne, de la Grèce, de la Belgique, de l'Autriche et des Pays-Bas. Les retours au départ de la Suisse et de l'EEE sont passés de 50 587 en 2017 à 33 971 en 2018. Ce recul confirme la hausse du nombre de retours volontaires depuis des pays de transit. En 2018, les retours au départ du Niger, de Djibouti et du Maroc vers la Guinée, le Mali et l'Éthiopie, par exemple, ont représenté plus de 22 % du nombre total de retours. Les principales régions d'origine des bénéficiaires de programmes AVRR en 2018 étaient l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale (31 % du nombre total) ; l'Europe du Sud-Est et de l'Est et l'Asie centrale (28 %) ; et l'Asie et le Pacifique (14 %). Ensemble, les 10 premiers pays et territoires d'origine représentaient 51 % du nombre total de bénéficiaires de programmes AVRR.

Pour plus d'informations, voir OIM, 2019a.

Réfugiés et demandeurs d'asile

À la fin de 2018, on comptait au total 25,9 millions de réfugiés dans le monde, dont 20,4 millions relevaient du mandat du HCR et 5,5 millions étaient enregistrés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)³⁷. Le nombre total de réfugiés est le plus élevé jamais enregistré, malgré un ralentissement du rythme de croissance annuel depuis 2012.

Environ 3,5 millions de personnes ont sollicité une protection internationale et attendaient que le statut de réfugié leur soit accordé. Ces personnes sont appelées « demandeurs d'asile ». En 2018, 2,1 millions de demandes d'asile ont été déposées auprès d'États ou du HCR. Sur les quelque 1,7 million de premières demandes d'asile présentées en 2018, ce sont les États-Unis qui ont concentré le plus grand nombre, avec 254 300 nouvelles demandes, soit 23 % de moins qu'en 2017 (331 700), en contraste avec la tendance à la hausse du nombre de dossiers déposés dans ce même pays de 2013 à 2016. Le Pérou arrivait au deuxième rang, avec une forte augmentation des nouvelles demandes d'asile, passées de 37 800 en 2017 à 192 500 en 2018, principalement déposées par des Vénézuéliens (190 500). Le Pérou était suivi par l'Allemagne, où le nombre de demandes d'asile a continué de reculer (722 400 en 2016, 198 300 en 2017 et 161 900 en 2018).

Le HCR estime qu'à la fin de 2018, environ 52 % des réfugiés dans le monde avaient moins de 18 ans. De 2003 à 2018, les données ventilées disponibles indiquent que la proportion d'enfants parmi les populations de réfugiés était très élevée, oscillant entre 41 % et 52 %. La proportion de femmes est restée relativement stable sur cette période, se situant entre 47 % et 49 %. Conformément à la dynamique mondiale, les réfugiés ont continué à s'installer principalement en milieu urbain : environ 61 % à la fin de 2018³⁸.

On estime que les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille ont déposé 27 600 demandes d'asile individuelles dans au moins 60 pays en 2018, soit une tendance continue à la baisse depuis 2015, où le nombre de demandes avait été exceptionnellement élevé (98 400)³⁹.

Comme d'autres années, les données et tendances actuelles s'expliquent principalement par la persistance ou la reprise de conflits dans des pays clés. Parmi la population totale de réfugiés relevant du mandat du HCR à la fin de 2018, environ 16,6 millions, soit 82 %, provenaient des 10 premiers pays d'origine – République arabe syrienne, Afghanistan, Soudan du Sud, Myanmar, Somalie, Soudan, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Érythrée et Burundi. Un grand nombre d'entre eux figurent parmi les principaux pays sources de réfugiés depuis au moins sept ans. En raison du conflit en cours en République arabe syrienne, le nombre de réfugiés syriens s'est élevé à quelque 6,7 millions de personnes. L'instabilité et la violence qui font de l'Afghanistan une importante source de réfugiés depuis plus de 30 ans perdurent : avec 2,7 millions de réfugiés, l'Afghanistan arrive au deuxième rang des principaux pays d'origine dans le monde ; on constate une légère augmentation par rapport aux chiffres de 2017 (2,6 millions), due en grande partie aux naissances au cours de l'année. Depuis que la violence à grande échelle a éclaté dans le pays à la mi-2016, le Soudan du Sud est resté le troisième pays d'origine de réfugiés, avec 2,3 millions de réfugiés à la fin de 2018. Les

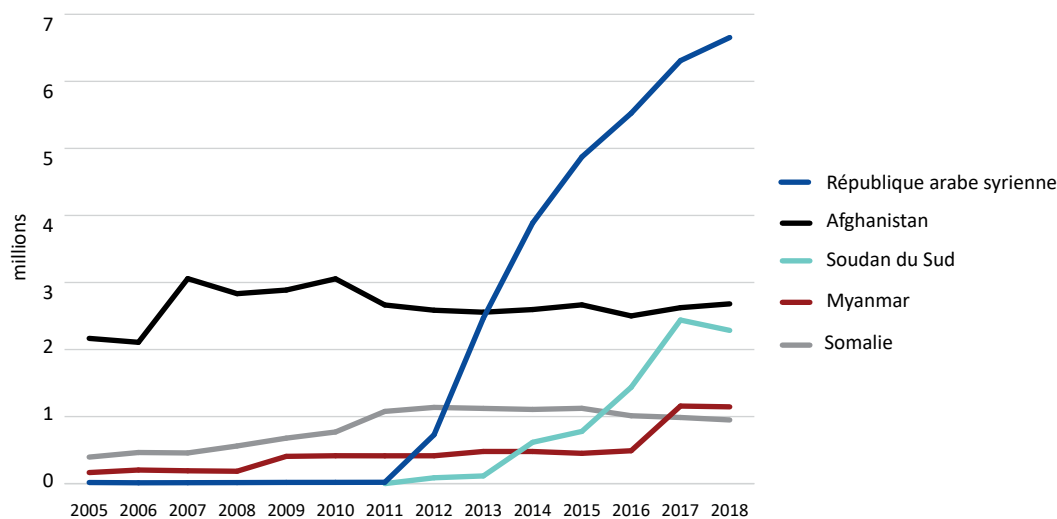
37 Les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées de HCR, 2018 et HCR, 2019. Prière de se reporter à ces documents pour des notes explicatives et une analyse approfondie, et pour les avertissements, limites et méthodes associés aux chiffres et tendances indiqués. Les précédents rapports *Tendances mondiales* ainsi que la base de données de statistiques démographiques du HCR (HCR, s.d.a) sont d'autres sources d'information clés.

38 Pour les limites applicables à ces évaluations concernant l'âge, de sexe et le lien géographique, voir HCR, 2018 et HCR, 2019.

39 Voir HCR, 2019 pour savoir pourquoi ces chiffres sont des sous-estimations.

réfugiés originaires de la République arabe syrienne, d'Afghanistan, du Soudan du Sud, du Myanmar et de la Somalie représentaient deux tiers de la population mondiale de réfugiés. On trouvera à la figure 8 l'évolution du nombre de réfugiés pour les cinq premiers pays d'origine entre 2005 et 2018. Les répercussions du conflit syrien apparaissent clairement : en 2010, la République arabe syrienne était le pays source de moins de 30 000 réfugiés et demandeurs d'asile, et arrivait au troisième rang des principaux pays d'accueil au monde, avec plus de 1 million de réfugiés, principalement originaires d'Iraq⁴⁰.

Figure 8. Nombre de réfugiés dans les 5 premiers pays d'origine en 2018 (millions)

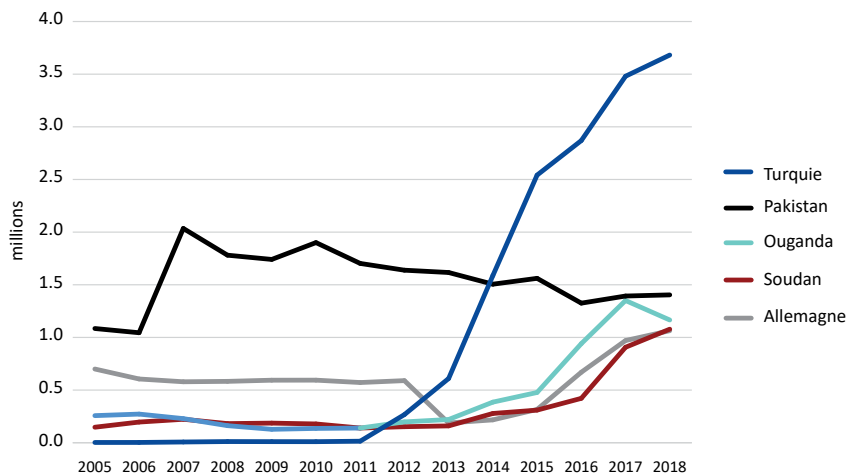


Source : HCR, s.d.a. (site consulté le 9 juillet 2019).

Note : Le Soudan du Sud est devenu un pays en 2011.

En 2018, avec 3,7 millions de réfugiés, principalement des Syriens (plus de 3,6 millions), la Turquie était le plus grand pays d'accueil au monde pour la cinquième année consécutive. Signe de la forte proportion de Syriens dans la population mondiale de réfugiés, deux autres pays frontaliers, la Jordanie et le Liban, figuraient parmi les 10 premiers pays d'accueil. Le Pakistan et la République islamique d'Iran faisaient aussi partie des 10 principaux pays d'accueil des réfugiés ; ce sont eux qui abritent le plus grand nombre de réfugiés originaires d'Afghanistan, qui est le deuxième pays d'origine. Les cinq autres pays figurant parmi les 10 premiers pays d'accueil sont l'Ouganda, le Soudan, l'Allemagne, le Bangladesh et l'Éthiopie. La grande majorité des réfugiés étaient accueillis dans des pays voisins. Selon le HCR, les pays les moins avancés, tels que le Bangladesh, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Rwanda, le Soudan du Sud, le Soudan, la République-Unie de Tanzanie, l'Ouganda et le Yémen, accueillaient 33 % de la population mondiale de réfugiés (6,7 millions). C'est uniquement quand le nombre de réfugiés est rapporté à la population nationale que des pays à revenu élevé, tels que la Suède (septième rang) et Malte (neuvième rang), se rangent parmi les 10 premiers pays d'accueil. La figure 9 montre l'évolution du nombre de réfugiés dans les cinq premiers pays d'accueil entre 2000 et 2018.

Figure 9. Nombre de réfugiés dans les 5 premiers pays d'accueil en 2018 (millions)



Source : HCR, s.d.a (site consulté le 25 juin 2019).

En 2018, plus de 590 000 réfugiés sont retournés dans leur pays d'origine – contre 667 000 en 2017 – alors que la population mondiale de réfugiés a continué d'augmenter. La majorité des retours (210 900) étaient à destination de la République arabe syrienne, principalement au départ de la Turquie.

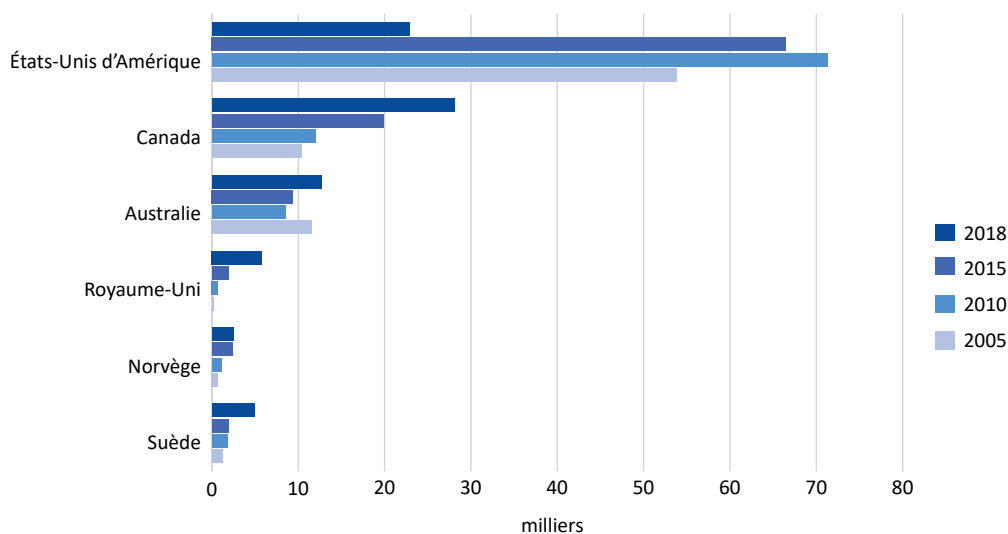
Malgré les nombreuses difficultés rencontrées pour mesurer le nombre de personnes bénéficiant d'une intégration locale, le HCR estime qu'en 2018, 27 pays avaient signalé la naturalisation d'au moins un réfugié (contre 28 en 2017), soit un nombre total de 62 600 réfugiés naturalisés sur l'ensemble de l'année (ce qui correspond à une diminution par rapport aux 73 400 réfugiés nouvellement naturalisés en 2017, mais représente une nette augmentation par rapport aux 23 000 cas enregistrés en 2016). La Turquie, qui a naturalisé quelque 29 000 réfugiés originaires de la République arabe syrienne en 2018 (contre 50 000 en 2017), est le pays où la proportion est la plus grande, devant le Canada, les Pays-Bas, la Guinée-Bissau et la France, ces quatre pays représentant la majeure partie du reste.

Les pays de réinstallation traditionnels que sont le Canada, les États-Unis d'Amérique et l'Australie ont continué de réinstaller la majorité des réfugiés dans le monde. En 2018, environ 92 400 réfugiés ont été admis aux fins de réinstallation à l'échelle mondiale, soit 10 % de moins qu'en 2017 (102 800). Les réfugiés syriens, congolais et érythréens ont été les principaux bénéficiaires. La figure 10 donne un aperçu des statistiques de réinstallation pour certains pays clés entre 2005 et 2018. Pour la première fois depuis 1980, les États-Unis d'Amérique n'ont pas été le premier pays de réinstallation en 2018, année au cours de laquelle ils ont réinstallé près de 23 000 réfugiés⁴¹. Ce recul est dû à un abaissement important du plafond d'admission de réfugiés (nombre de réfugiés admis aux fins de réinstallation pour chaque exercice) et au renforcement du filtrage de sécurité des réfugiés originaires de pays « à haut risque », qui s'est traduit par une diminution des admissions de réfugiés venant de ces pays⁴². Avec une augmentation constante du nombre de réfugiés réinstallés au cours de la dernière décennie, le Canada est devenu le premier pays de réinstallation en 2018, comptant un peu plus de 28 000 réfugiés réinstallés.

41 Radford et Connor, 2019.

42 Département de la sécurité du territoire des États-Unis, 2018 ; et Blizzard et Batalova, 2019.

Figure 10. Nombre de réfugiés réinstallés par grand pays de réinstallation en 2005-2018 (milliers)



Source : HCR, s.d.b (site consulté le 25 juin 2019).

Rôle de l'OIM dans le domaine de la réinstallation

L'OIM assure le voyage sûr et organisé des réfugiés, dans le cadre des programmes de réinstallation, mais aussi d'autres personnes vulnérables relevant de sa compétence qui bénéficient d'autres dispositifs humanitaires. Outre les programmes classiques de réinstallation de réfugiés et d'admission humanitaire, de plus en plus d'États s'intéressent à d'autres formes d'admission ou mettent en place d'autres solutions, telles que des parrainages privés, des bourses universitaires ou des dispositifs de mobilité de la main-d'œuvre. Les données de l'OIM relatives au transport aux fins d'aide à la réinstallation portent sur le nombre total de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence de l'Organisation qui voyagent sous ses auspices au départ de divers pays vers des destinations du monde entier au cours d'une période donnée.

En 2017 et 2018, l'OIM a aidé une quarantaine de pays à mener des activités de réinstallation, d'admission humanitaire et de réimplantation dans plus de 138 pays de départ, notamment au Liban, en Turquie, en Afghanistan, en Jordanie, en Grèce, en Italie, en Ouganda, au Kenya, en Iraq, en Éthiopie et au Soudan.

En 2017, 137 840 personnes, principalement de nationalité syrienne, afghane, érythréenne, iraquienne ou congolaise, se sont rendues dans 40 pays sous les auspices de l'OIM dans le cadre de l'aide à la réinstallation. En 2018, 95 400 personnes, essentiellement de même nationalité que l'année précédente, ont été réinstallées dans 30 pays sous les auspices de l'OIM. De 2017 à 2018, l'écart entre la proportion d'hommes et de femmes est resté faible, avec 52 % d'hommes et 48 % de femmes réinstallés dans des pays tiers.

Si l'on compare les années 2015-2016 et 2017-2018, on observe une diminution de 49,6 % du nombre de personnes réinstallées en Amérique du Nord, et une augmentation de 46 % des réinstallations et des réimplantations dans l'Espace économique européen (EEE). Les cinq principales nationalités admises dans l'EEE en 2017-2018 étaient les Syriens, les Érythréens, les Iraquiens, les Congolais, les Soudanais et les Afghans.

Dans le cadre d'accords de coopération, l'OIM fournit aux parties prenantes les informations voulues et communique des données à ses partenaires clés, tels que le HCR, les pays de réinstallation et les organismes spécialisés. Elle œuvre régulièrement en étroite collaboration avec le HCR pour vérifier et mieux harmoniser les données agrégées relatives à la réinstallation, en particulier les chiffres concernant les départs. De plus amples informations sur les activités de réinstallation de l'OIM se trouvent à l'adresse www.iom.int/resettlement-assistance.

Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

L'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) rassemble des données sur deux types de déplacement interne : les nouveaux déplacements pendant une période donnée, et la population totale de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à un moment donné. Ces informations statistiques sont classées en fonction de deux grandes causes de déplacement : a) les catastrophes, et b) les conflits et la violence. Cependant, l'IDMC est conscient des problèmes que pose la distinction entre catastrophes et conflits en tant que causes immédiates de déplacements, et de la nécessité accrue de trouver des moyens de mieux rendre compte des déplacements dans le contexte de facteurs multiples⁴³.

À la fin de 2018, on estimait à 41,3 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à cause d'un conflit ou de la violence, ce qui représente un chiffre record depuis que l'IDMC a commencé son suivi, en 1998, et une augmentation par rapport aux 40 millions signalés en 2017. Comme dans le cas des réfugiés (voir la section précédente), ce sont la persistance et l'émergence de conflits qui expliquent pourquoi le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en raison d'un conflit ou de la violence a presque doublé depuis 2000, et a fortement augmenté depuis 2010.

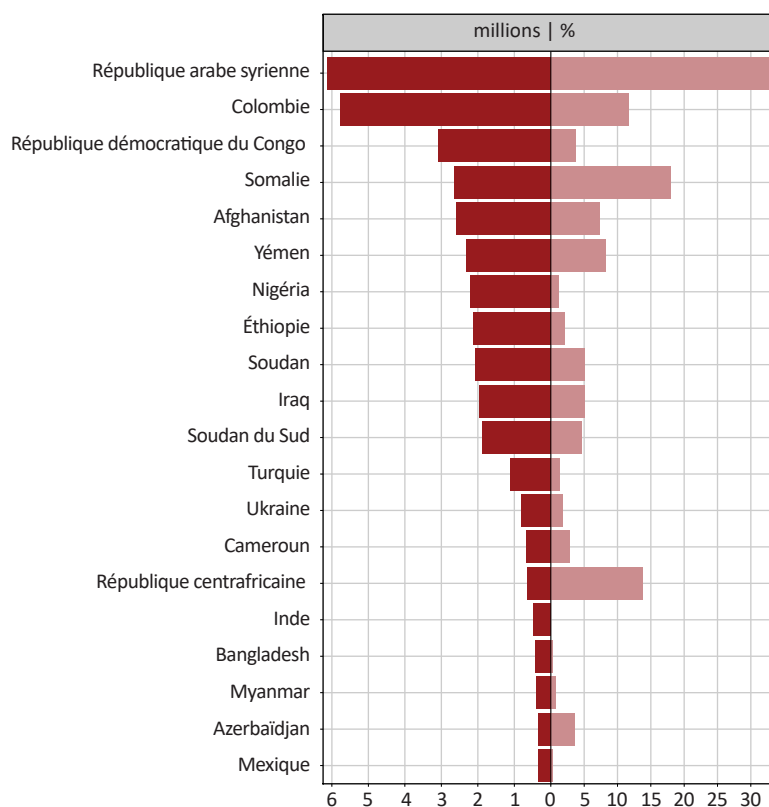
La figure 11 montre les 20 pays qui comptent le plus grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à cause d'un conflit ou de la violence (population) à la fin de 2018. La plupart d'entre eux se situaient au Moyen-Orient ou en Afrique subsaharienne. La République arabe syrienne abritait le plus grand nombre de personnes déplacées par un conflit (6,1 millions) à la fin de 2018, suivie par la Colombie (5,8 millions). La République démocratique du Congo arrivait au troisième rang (3,1 millions), suivie par la Somalie (2,6 millions) et l'Afghanistan (2,6 millions). Plus de 30 millions (près de 75 %) des 41,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays vivent dans 10 pays seulement⁴⁴. En ce qui concerne leur proportion par rapport à la population nationale, la République arabe syrienne, dont le conflit dure depuis plusieurs années, avait plus de 30 % de sa population déplacée à cause du conflit et de la violence. La Somalie se classait au deuxième rang (18 %), suivie par la République centrafricaine et la Colombie (plus de 10 % chacune). Il importe toutefois de souligner que, surtout pour les cas de déplacement prolongé, comme en Colombie, des personnes qui sont rentrées dans leur lieu d'origine ou ont regagné leur foyer continuent

43 L'IDMC souligne les difficultés que pose la collecte de données sur les déplacements dus à des projets de développement, à la violence criminelle ou à des catastrophes à évolution lente, ainsi que les efforts déployés pour les surmonter. Voir IDMC, 2019.

44 Ces 10 pays sont la République arabe syrienne, la Colombie, la République démocratique du Congo, la Somalie, l'Afghanistan, le Yémen, le Nigéria, l'Éthiopie, le Soudan et l'Iraq.

d’être comptabilisées comme des personnes déplacées à l’intérieur de leur pays car, parfois, aucune solution durable n’a pu être mise en place⁴⁵. Des organisations telles que l’IDMC se conforment au Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays du Comité permanent interorganisations, qui énonce huit critères permettant de déterminer qu’une solution durable a été appliquée et que des personnes ne doivent donc plus être considérées comme des personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays⁴⁶.

Figure 11. Vingt pays comptant le plus grand nombre de personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays à cause d’un conflit ou de la violence à la fin de 2018



Source : IDMC, 2019.

Notes : Par population de personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays on entend le nombre cumulé de personnes déplacées au fil du temps.

La taille de la population utilisée pour calculer le pourcentage des déplacements de population à cause d’un conflit repose sur l’ensemble de la population résidente du pays selon les estimations démographiques du DAES de 2017.

45 Une solution durable est mise en place « lorsque des personnes qui ont été déplacées à l’intérieur de leur propre pays n’ont plus besoin d’aide ni de protection spécifique liées à leur déplacement et qu’elles jouissent des droits de l’homme sans discrimination du fait de leur déplacement. » Voir, par exemple, Brookings Institution et Université de Berne, 2010.

46 Ces critères sont : la sûreté et la sécurité ; un niveau de vie satisfaisant ; l’accès aux moyens de subsistance ; la restitution de l’habitation, des terres et de la propriété ; l’accès aux documents ; le regroupement familial ; la participation aux affaires publiques ; et l’accès à des moyens de recours et à une justice efficaces. Voir, par exemple, Brookings Institution et Université de Berne, 2010 ; IDMC, 2019.

En 2018, pour la première fois, l'IDMC a donné une estimation de la population mondiale de personnes déplacées par une catastrophe. À la fin de 2018, un peu plus de 1,6 million de personnes étaient toujours déplacées à cause de catastrophes survenues au cours de l'année. Comme l'a fait observer l'IDMC, ce chiffre est une « estimation très prudente » car il ne prend pas en compte les personnes qui vivent une situation de déplacement à cause de catastrophes qui se sont produites avant 2018.

Nouveaux déplacements en 2018

À la fin de 2018, 28 millions de personnes avaient été nouvellement déplacées dans 148 pays et territoires, dont 61 % (17,2 millions) à cause de catastrophes, et 39 % (10,8 millions) en raison d'un conflit ou de violences. Comme les années précédentes, les catastrophes liées aux conditions météorologiques ont été à l'origine de la grande majorité des nouveaux déplacements, les tempêtes provoquant 9,3 millions de déplacements, et les inondations 5,4 millions. Le nombre des nouveaux déplacements associés à un conflit ou à la violence a presque doublé, passant de 6,9 millions en 2016 à 11,8 millions en 2017, pour diminuer légèrement en 2018 et passer à 10,8 millions⁴⁷.

En 2018, l'Éthiopie a occupé la première place de la liste, avec une nette augmentation du nombre de nouveaux déplacements dus à un conflit ou à la violence (2,9 millions en 2018, contre 725 000 en 2017), faisant par conséquent fortement grimper les chiffres à l'échelle mondiale⁴⁸. Elle a été suivie par la République démocratique du Congo (1,8 million) et la République arabe syrienne (1,6 million).

Chaque année, les catastrophes provoquent bien plus de nouveaux déplacements que les conflits ou la violence. Plus de pays sont touchés par les déplacements dus aux catastrophes, comme le révèle le nombre de pays et de territoires où de nouveaux déplacements se sont produits en 2018 : 144 pour cause de catastrophe, contre 55 en raison d'un conflit ou de la violence. En 2018 (comme lors des années précédentes), les catastrophes provoquées par des aléas climatiques et météorologiques, tels que les inondations et les tempêtes, ont été à l'origine de la quasi-totalité des déplacements internes dus à une catastrophe (16,1 millions, soit près de 94 %). Disponibles pour la première fois en 2017, des informations sur les déplacements causés par une sécheresse ont fait état de 1,3 million de nouveaux déplacements, et de 764 000 en 2018, principalement dans la Corne de l'Afrique. Depuis 2008, l'autre cause de catastrophes, les aléas géophysiques, a entraîné en moyenne 3,1 millions de déplacements par an. Si les statistiques pour 2017 relatives aux catastrophes géophysiques étaient très inférieures à la moyenne, avec 758 000 nouveaux déplacements enregistrés, ce nombre est passé à 1,1 million en 2018. Cette année-là, les pays les plus touchés par les déplacements dus aux catastrophes en chiffres absolus ont été les Philippines et la Chine (environ 3,8 millions chacune), ainsi que l'Inde et les États-Unis (environ 2,7 millions et 1,2 million respectivement).

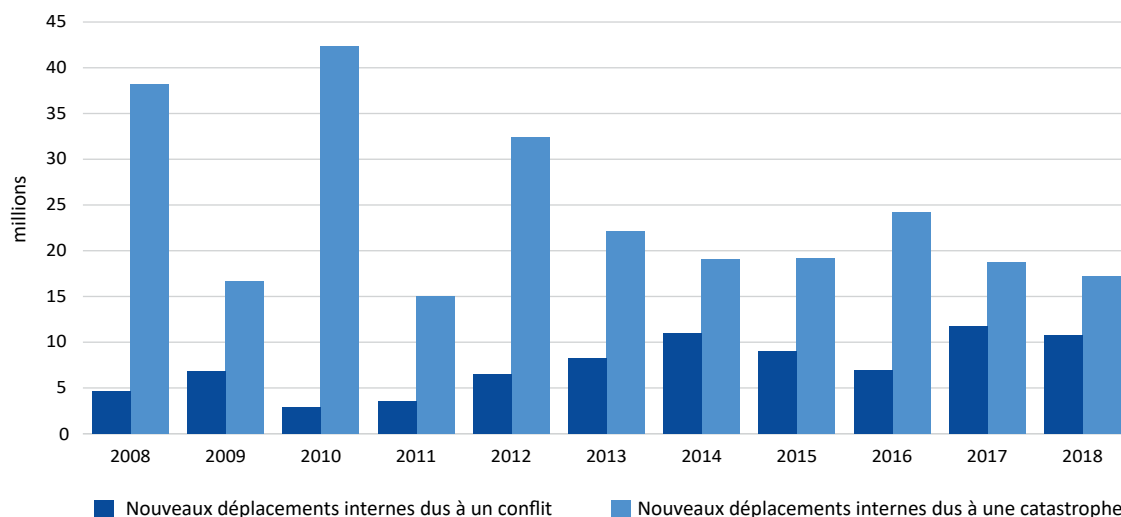
La figure 12 montre que les années précédentes, le nombre annuel de nouveaux déplacements dus à une catastrophe était supérieur à celui des nouveaux déplacements dus à un conflit ou à la violence. L'IDMC

47 Les informations de la présente sous-section sont tirées et adaptées de IDMC, 2018 et IDMC, 2019. Prière de se reporter à ces documents pour des notes explicatives et une analyse plus approfondie, et pour les avertissements, limites et méthodes associés aux chiffres et tendances mentionnés. Les précédents rapports de l'IDMC sur les estimations mondiales (disponibles à l'adresse www.internal-displacement.org/global-report/), ainsi que sa base de données mondiale sur les déplacements internes (IDMC, s.d.), sont d'autres sources d'information clés.

48 L'IDMC propose des raisons possibles pour ces changements, y compris la stabilisation des lignes de front des conflits, les cessez-le-feu, les restrictions à la liberté de circulation et de nouvelles méthodes de collecte des données.

relève toutefois qu'une proportion non négligeable des nouveaux déplacements dans le monde dus à une catastrophe est généralement associée à des évacuations de courte durée, menées de manière relativement sûre et ordonnée.

Figure 12. Nouveaux déplacements internes dus à un conflit et à une catastrophe, 2008-2018 (millions)



Source : IDMC, s.d. (site consulté le 4 juin 2019).

Notes : Le terme « nouveaux déplacements » désigne le nombre de déplacements qui se sont produits au cours d'une année donnée, et non le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays cumulé sur une période. Les chiffres relatifs aux nouveaux déplacements prennent en compte les personnes qui ont été déplacées plus d'une fois, et ne correspondent pas au nombre de personnes déplacées pendant une année donnée.

Matrice de suivi des déplacements de l'OIM

La Matrice de suivi des déplacements (MSD) de l'OIM suit les déplacements dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle. Elle rassemble, traite et diffuse des informations sur les mouvements de populations déplacées et de migrants et sur l'évolution de leurs besoins. Les données sont communiquées sous la forme de cartes, d'infographies, de rapports, de supports visuels web interactifs et d'exportations de données brutes ou personnalisées. Sur la base d'une situation donnée, la MSD réunit des informations sur des populations, des lieux, des conditions, des besoins et des vulnérabilités au moyen d'un ou de plusieurs des outils méthodologiques suivants :

- a) Suivi de la mobilité et des besoins multisectoriels dans des lieux précis afin de cibler l'aide ;
- b) Suivi des tendances en matière de mouvements (« flux ») et de la situation générale aux points d'origine, de transit et de destination ;

- c) Enregistrement des individus et des ménages à des fins de sélection des bénéficiaires, de ciblage des vulnérabilités et d'élaboration de programmes ;
- d) Réalisation d'enquêtes afin de recueillir des informations précises auprès des populations visées.

En 2018, la MSD a suivi plus de 40 millions de personnes (y compris des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des migrants de retour et des migrants) dans plus de 60 pays. Ses données constituent l'une des plus grandes sources pour les estimations annuelles mondiales sur les déplacements internes rassemblées par l'IDMC. Pour plus d'informations sur la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM, voir www.globaldtm.info.

Apatrides

Par définition, les apatrides sont en situation de vulnérabilité car aucun État ne les reconnaît comme ses ressortissants⁴⁹. Ils ont du mal à accéder aux services élémentaires – éducation, emploi ou soins de santé – et peuvent être victimes de discrimination, d'abus et de marginalisation. Si les apatrides ne sont pas nécessairement des migrants, leur situation, caractérisée par la vulnérabilité et l'absence de droits, peut les conduire à migrer, à l'intérieur d'un pays ou par-delà des frontières, souvent de manière irrégulière, étant donné les obstacles importants qu'ils peuvent rencontrer pour obtenir des documents de voyage et accéder à des voies de migration régulières⁵⁰.

Dans le cadre de son mandat en matière d'apatridie, le HCR a recensé 3,9 millions d'apatrides dans le monde en 2018, autant qu'en 2017⁵¹. Toutefois, il s'agit là d'une estimation basse, et le nombre d'apatrides pourrait s'élever à 10 millions en 2017, selon le HCR. En effet, si la détermination de qui est apatride est une première étape nécessaire pour prévenir et réduire l'apatridie dans le monde, la collecte de données reste très problématique⁵².

Pour la première fois, le HCR a introduit dans ses données de 2017 et 2018 sur les personnes apatrides les réfugiés rohingya du Bangladesh et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays de l'État de Rakhine (Myanmar) « en raison de la taille de cette population et parce que ces personnes sont en fait à la fois apatrides et déplacées⁵³ ». En 2018, le Bangladesh et le Myanmar se situaient, respectivement, au premier et au troisième rang pour la taille de leur population d'apatrides (environ 906 000 au Bangladesh, et 620 000 au Myanmar). La figure 13 indique les autres pays qui figurent parmi les 10 pays comptant le plus grand nombre d'apatrides en 2018. La Côte d'Ivoire arrivait en deuxième position, avec 692 000 apatrides, surtout des personnes considérées comme des « étrangers » après l'indépendance du pays, ainsi que leurs descendants⁵⁴. La Thaïlande abritait la quatrième population d'apatrides en 2018, essentiellement composée de communautés autochtones et ethniques⁵⁵. La Lettonie comptait près de 225 000 apatrides, dont beaucoup

49 Nations Unies, 1954. Voir aussi HCR, 2014a.

50 McAuliffe, 2018.

51 Sauf indication contraire, les informations de cette sous-section sont tirées et adaptées de HCR, 2018 et HCR, 2019.

52 HCR, 2019, p. 51.

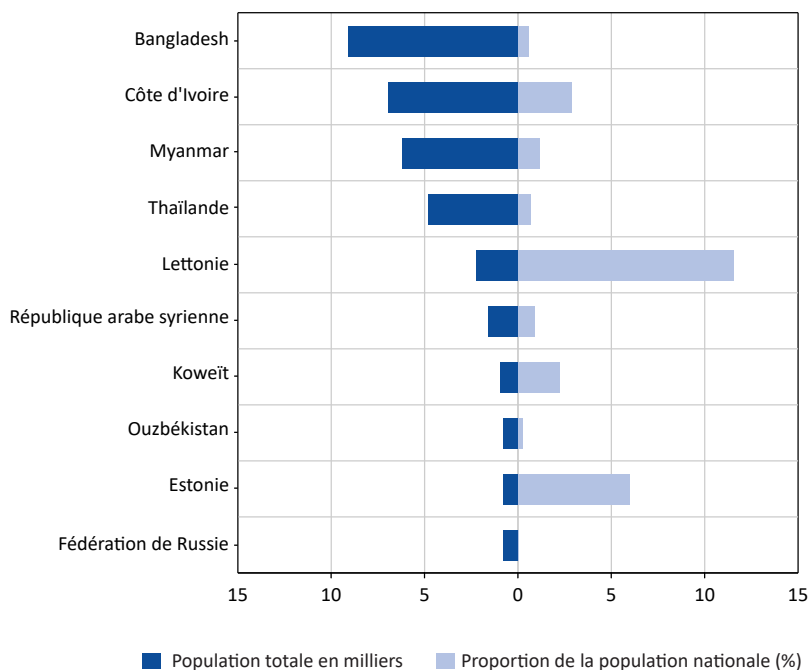
53 HCR, 2018, p. 53. Conformément à la méthodologie statistique du HCR, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays qui sont apatrides dans d'autres pays sont exclus des données sur les personnes apatrides. Dans *Global Trends: Forced Displacement in 2017*, toutefois, le HCR précise que l'établissement des rapports statistiques sur les populations apatrides est en cours de révision (HCR, 2018). Voir aussi Institute on Statelessness and Inclusion, 2018.

54 Adjami, 2016.

55 Van Waas, 2013.

de Russes de souche qui n'ont pas pu être naturalisés après l'indépendance du pays à cause de la loi sur la citoyenneté, qui applique exclusivement le droit du sang⁵⁶. Viennent ensuite la République arabe syrienne (160 000), le Koweït (92 000), l'Ouzbékistan (80 000), l'Estonie (78 000) et la Fédération de Russie (76 000). En ce qui concerne la proportion d'apatrides par rapport à la population nationale, la Lettonie arrivait au premier rang, avec plus de 11 % d'apatrides, suivie par l'Estonie (près de 6 %).

Figure 13. Dix pays comptant le plus grand nombre d'apatrides en 2018



Source : HCR, 2019 ; DAES, 2017b.

Notes : La population indiquée dans la partie gauche du graphique correspond au nombre cumulé de personnes qui entrent dans la définition internationale des personnes apatrides et relèvent du mandat du HCR, bien que certains pays puissent prendre en compte des personnes dont la nationalité est indéterminée. Les données sont tirées du rapport *Tendances mondiales* du HCR et sont différentes de celles enregistrées dans sa base de données de statistiques démographiques. À la différence du rapport, cette base de données n'inclut pas les réfugiés rohingya au Bangladesh ni les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au Myanmar qui étaient apatrides en 2017 et 2018.

La taille de la population utilisée pour calculer le pourcentage de la population de personnes apatrides dans la partie droite repose sur la population résidente totale du pays selon les estimations démographiques du DAES pour 2017.

Malheureusement, étant donné les lacunes actuelles en matière de données et les difficultés méthodologiques, il n'est pas possible d'indiquer des tendances au fil du temps concernant l'apatridie et les retombées des efforts actuellement mis en œuvre pour l'éradiquer. Si le *Plan d'action global visant à mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024* du HCR a débouché sur des résultats tangibles depuis 2014, réduire les cas d'apatridie est toutefois un processus lent⁵⁷. Selon le HCR, 56 400 apatrides dans 24 pays ont acquis la nationalité ou vu leur nationalité confirmée en 2018, en particulier au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Fédération de Russie, en Suède, au Tadjikistan, au Turkménistan, en Ouzbékistan et au Viet Nam.

56 Venkov, 2018 ; Institute on Statelessness and Inclusion, 2014.

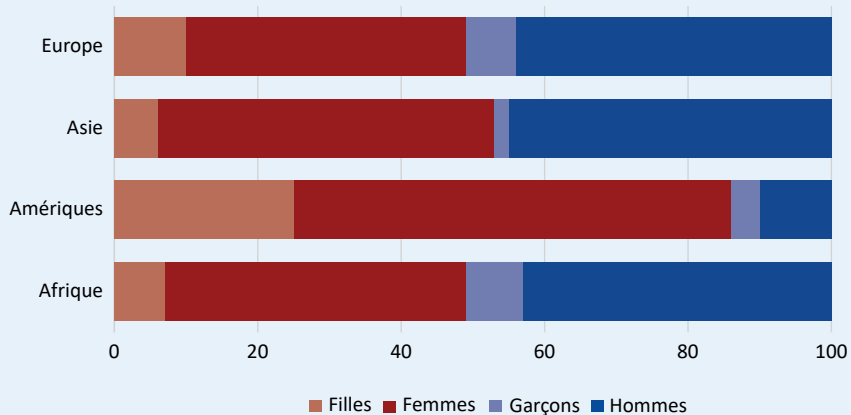
57 HCR, 2014b ; Comité exécutif du HCR, 2017.

La Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite

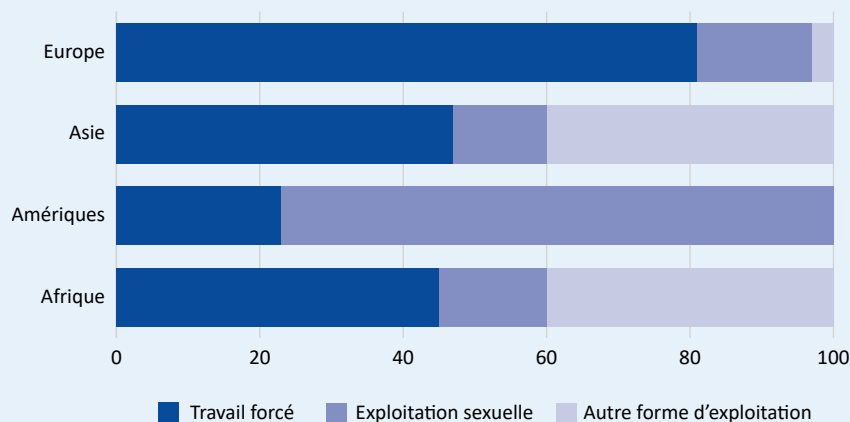
Depuis le milieu des années 1990, l'OIM a porté assistance à plus de 100 000 victimes de la traite dans le monde. Ces activités d'aide directe ont permis à l'Organisation de constituer sa base de données centrale de gestion des dossiers, qui renferme des informations sur plus de 55 000 cas individuels depuis 2002. Ces données comprennent des informations sur les victimes de la traite, y compris sur leurs caractéristiques démographiques, mais aussi sur leur expérience de la traite. En tant que source d'information unique en son genre sur la traite d'êtres humains, l'OIM s'est attachée à rendre ces données publiques, afin que les acteurs de la lutte contre la traite du monde entier puissent en tirer profit et échanger des connaissances précieuses. Cet effort s'est notamment traduit par le lancement de la Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite en 2017, en partenariat avec Polaris et Liberty Shared^a.

La Plateforme est le premier pôle mondial de données sur la traite d'êtres humains. Elle combine les trois plus grands ensembles de données sur les cas individuels, aboutissant à un ensemble de données centralisé comportant des informations sur plus de 90 000 cas. En 2016 et 2017, 40 190 nouveaux cas ont été ajoutés. Les victimes enregistrées sur cette période étaient originaires de 147 pays et étaient exploitées dans 107 pays. La plupart (54 %) étaient des femmes, 20 % étaient des filles, 22 % des hommes, et 5 % des garçons. À peine un peu plus d'un quart étaient des enfants, et 16 % avaient de 15 à 17 ans. Près de 30 % avaient été victimes du travail forcé, et 47 % de la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Il existe toutefois d'importantes disparités régionales, comme le montrent les figures ci-après^b.

Sexe par région d'exploitation dans les données de la Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite (2016-2017)



Type d'exploitation par région d'exploitation dans les données de la Plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite (2016-2017)



a Disponible à l'adresse www.ctdatacollaborative.org/.

b L'Océanie a été omise en raison du faible nombre de victimes dans l'ensemble de données de la Plateforme. La catégorie « Autre forme d'exploitation » dans la partie droite de la figure comprend le mariage forcé, le prélèvement d'organes, l'esclavage et les pratiques analogues, et d'autres sortes d'exploitation. Des informations sur les définitions sont données sur le site Web de la Plateforme.

Conclusion

Il est important de comprendre la migration et les déplacements ainsi que leur évolution à l'échelle mondiale, étant donné leur intérêt pour les États, les communautés locales et les individus. La migration humaine est peut-être un phénomène qui remonte aux débuts de l'histoire de l'humanité, mais ses manifestations et ses répercussions ont changé au fil du temps sous l'effet de la mondialisation. Jamais, dans l'histoire, nous n'avons disposé d'autant d'informations sur la migration et les déplacements dans le monde. Pourtant, de par la nature même de la migration dans un monde interconnecté, mesurer sa dynamique de manière statistique peut être difficile. La migration est associée à des « phénomènes » qui peuvent être complexes et rapides. S'il est indéniable que les schémas migratoires internationaux sont liés à des processus sociaux, économiques et géopolitiques qui ont évolué sur des générations, voire des centaines d'années, les récents progrès en matière de connectivité transnationale ouvrent de nouvelles perspectives, augurant d'une diversité plus grande des processus migratoires.

C'est pourquoi il est de plus en plus important de rester informé des tendances et des schémas évolutifs de la migration et des déplacements. Dans ce chapitre, nous avons donné un aperçu général de la migration et des migrants sur la base des données disponibles. Malgré les lacunes en matière de données et les décalages dans le temps, il est possible de dégager plusieurs conclusions de haut niveau. À l'échelle mondiale, par exemple, il apparaît qu'au fil du temps, les migrants se sont installés dans certaines régions (comme l'Asie) à un rythme beaucoup plus rapide que dans d'autres (comme l'Afrique ou l'Amérique latine et les Caraïbes), et que cette tendance se poursuivra vraisemblablement (voir la figure 1). De même, les statistiques montrent que

les travailleurs migrants continuent d'être attirés par les régions qui offrent davantage de perspectives, où l'économie est en croissance et où le marché de l'emploi évolue, et que certaines populations de travailleurs migrants se caractérisent par une forte disparité entre les hommes et les femmes (voir la figure 7).

Les données mondiales révèlent également que les déplacements provoqués par un conflit, la violence généralisée et d'autres facteurs atteignent toujours des niveaux records. La violence et les conflits interminables, non résolus et récurrents ont entraîné une forte augmentation du nombre de réfugiés dans le monde ces dernières années, parmi lesquels se trouve une proportion importante de femmes et d'enfants. Si quelques pays continuent d'offrir des solutions aux réfugiés, celles-ci sont toutefois insuffisantes pour répondre aux besoins à l'échelle mondiale, en particulier compte tenu de l'évolution récente des schémas de réinstallation de réfugiés aux États-Unis (voir la figure 10). En outre, selon les estimations, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à la fin de 2018 n'ont jamais été aussi nombreuses. Le nombre estimatif d'apatrides dans le monde est lui aussi élevé, près de 4 millions de personnes, ce qui est probablement inférieur à la réalité. Hormis les questions fondamentales relatives aux droits de l'homme, l'apatridie peut exposer les personnes à un risque de migration (irrégulière) et de déplacement, si bien qu'il s'agit là d'un important enjeu mondial qui mérite qu'on continue de recueillir des données, d'établir des rapports et de procéder à des analyses⁵⁸.

Une grande majorité d'États, ainsi que des acteurs non étatiques travaillant dans le domaine de la migration, reconnaissent que la coopération internationale en matière de migration est essentielle et fondamentale si l'on veut parvenir à des migrations sûres, ordonnées et régulières pour tous. Le Pacte mondial sur les migrations l'affirme clairement, témoignant d'une détermination à l'échelle mondiale à améliorer la coopération internationale en matière de migration ainsi que la collecte de données migratoires, de façon à pouvoir mieux comprendre les tendances ainsi que les schémas et processus en constante évolution, afin d'appuyer l'élaboration de réponses fondées sur des éléments factuels⁵⁹. Le travail que nous menons collectivement pour concrétiser cet engagement est jalonné de possibilités à saisir et de défis à relever.

58 L'objectif 4 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières reconnaît la nécessité de réduire les cas d'apatridie et expose les mesures à prendre à cette fin.

59 Voir le chapitre 11 du Rapport pour une analyse du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et ses 23 objectifs.



3

LA MIGRATION ET LES MIGRANTS : ASPECTS RÉGIONAUX ET FAITS NOUVEAUX À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Introduction

Le chapitre précédent a fourni une vue d'ensemble de la migration dans le monde en faisant état des populations et des flux internationaux et en décrivant certains groupes de migrants, notamment les travailleurs migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, ainsi que les rapatriements de fonds. Le chapitre 3 traite essentiellement de la situation à l'échelle régionale en vue de brosser un tableau plus détaillé de la migration sous l'angle, différent mais complémentaire, des migrants et des mouvements dans différentes régions du monde¹.

Nous adoptons une démarche plus géographique que thématique, étant entendu que la géographie est aujourd'hui, comme par le passé, l'un des éléments fondamentaux qui sous-tendent la migration. Indépendamment de la mondialisation croissante, la géographie est souvent l'un des facteurs les plus importants qui façonnent les schémas de migration et de déplacement. Parmi les personnes qui migrent à l'étranger, beaucoup restent dans leur région et vont dans des pays proches, où il est plus facile de se rendre, qui peuvent être plus familiers et qu'il sera peut-être plus aisé de quitter pour revenir. Pour les personnes déplacées, la priorité est de se mettre rapidement à l'abri. C'est pourquoi les déplacements se produisent généralement vers des lieux sûrs situés à proximité, que ce soit à l'intérieur du pays ou dans un pays voisin.

Ce chapitre vise à aider les décideurs, les praticiens et les chercheurs s'occupant de questions de migration à se faire une meilleure idée des migrations internationales dans le monde, en donnant un aperçu de la migration à l'échelle régionale sous un angle géographique. L'analyse porte sur six régions du monde, telles que définies par les Nations Unies et utilisées par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) et d'autres organisations :

- Afrique
- Asie
- Europe
- Amérique latine et Caraïbes
- Amérique du Nord
- Océanie

L'analyse comprend pour chacune d'elles : a) un tour d'horizon et un bref examen des statistiques migratoires clés sur la base des données réunies et publiées par le DAES, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) ; et b) une description succincte des « principales caractéristiques et tendances » de la migration dans la région, fondée sur un large

¹ Tout a été mis en œuvre en vue de garantir l'exactitude des données citées dans le présent chapitre, notamment en les vérifiant. Si le présent rapport ne porte en principe pas sur des données ou des événements postérieurs à juin 2019, les statistiques sur la population de migrants internationaux publiées par le DAES le 17 septembre 2019 ont été prises en compte, dans la mesure du possible.

éventail de données, d'informations et d'analyses provenant d'organisations internationales, de chercheurs et d'analystes.

Afin de rendre compte de la diversité des schémas, tendances et questions migratoires dans chacune des six régions, les « principales caractéristiques et tendances » sont présentées à l'échelle infrarégionale. Pour l'Asie, par exemple, cette approche « en cascade » permet de présenter des éclairages à partir de données statistiques relatives à l'ensemble du continent, puis des informations récapitulatives sur les sous-régions (Asie de l'Est, Asie du Sud, Asie du Sud-Est, Moyen-Orient et Asie centrale). Une décomposition en régions et en sous-régions est donnée à l'appendice A. Ces aperçus infrarégionaux donnent des informations sur les schémas migratoires en provenance, à l'intérieur et à destination des sous-régions². Nous nous sommes en outre intéressés à des caractéristiques précises dans les différentes sous-régions, comme la migration de main-d'œuvre et les rapatriements de fonds, la migration irrégulière, la traite d'êtres humains, les déplacements (internes et internationaux) et l'intégration. Ces aperçus infrarégionaux ne prétendent pas à l'exhaustivité, mais visent à illustrer des tendances clés et des évolutions récentes de la migration.

Il importe de noter que le présent chapitre s'appuie sur le chapitre 3 du Rapport *État de la migration dans le monde 2018*, La migration et les migrants : aspects régionaux et faits nouveaux à l'échelle régionale, pour faire le point sur les statistiques et les questions d'actualité. Il est conçu comme un chapitre indépendant et ne nécessite pas de se référer au rapport précédent³. Le présent chapitre fait état de changements importants survenus pendant les deux années qui se sont écoulées depuis le dernier rapport, et comprend des données et des informations datant de jusqu'à la fin du mois de juin 2019. Des évolutions récentes en matière de migration et de déplacement y sont décrites, telles que le mouvement massif en Amérique du Sud et en Amérique centrale au départ de la République bolivarienne du Venezuela et le déplacement massif de Rohingya depuis l'État rakhine au Myanmar au second semestre de l'année 2017. Le présent chapitre s'appuie sur la base d'éléments factuels existante. Les sources sont indiquées en bas de page et dans la section consacrée aux références. Nous invitons le lecteur à s'y reporter pour plus d'informations sur les sujets qui l'intéressent.

Afrique⁴

La migration en Afrique inclut de nombreuses personnes qui migrent à l'intérieur ou depuis la région. Comme le montre la figure 1, en 2019, plus de 21 millions d'Africains vivaient dans un autre pays du continent, ce qui représente une hausse importante depuis 2015, lorsqu'on estimait qu'environ 18,5 millions d'Africains vivaient dans la région. Le nombre d'Africains vivant dans d'autres régions a également crû pendant cette période, de quelque 17 millions en 2015 à près de 19 millions en 2019.

La figure 1 fait apparaître que, depuis 2000, la migration internationale à l'intérieur de la région Afrique a sensiblement augmenté. Et depuis 1990, le nombre de migrants africains vivant hors de la région a plus que doublé, l'augmentation la plus nette concernant l'émigration à destination de l'Europe. En 2019, la plupart des migrants nés en Afrique vivant hors de la région résidaient en Europe (10,6 millions), en Asie (4,6 millions) et en Amérique du Nord (3,2 millions).

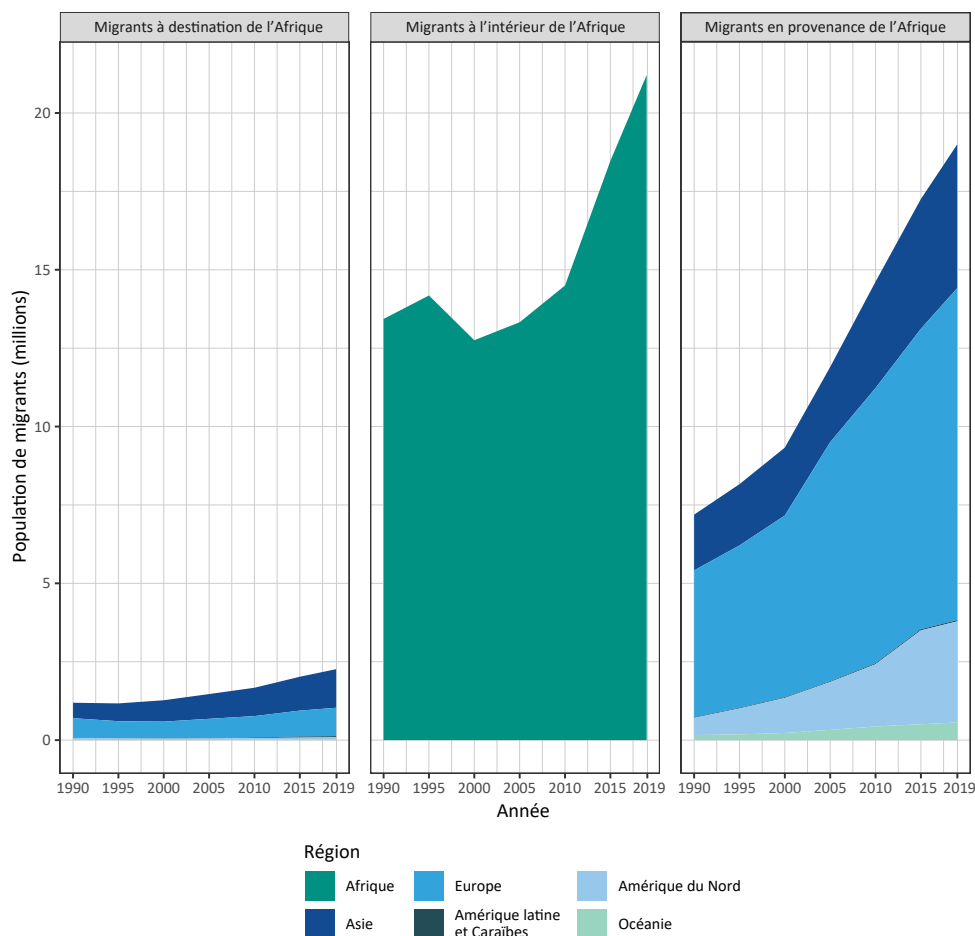
2 Les sous-régions sont, dans une large mesure, déterminées par les dynamiques migratoires et, de ce fait, peuvent différer de celles du DAES. Pour plus d'informations, voir l'appendice A.

3 Afin que le présent chapitre, dans la mesure du possible, fournisse un aperçu global indépendant de la migration régionale en 2017 et 2018, nous nous sommes appuyés sur des contenus pertinents du Rapport *État de la migration dans le monde 2018* (chapitre 3), en particulier sur ceux qui permettent d'inscrire les tendances migratoires et les événements récents dans un contexte historique.

4 Voir l'appendice A pour la composition de l'Afrique.

L'un des aspects les plus frappants de la migration internationale en Afrique que met en relief la figure 1 concerne le petit nombre de migrants nés hors de la région et qui, depuis, s'y sont installés. Entre 2015 et 2019, leur nombre est resté quasiment inchangé (environ 2 millions), la plupart d'entre eux étant originaires d'Asie et d'Europe.

Figure 1. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Afrique, 1990-2019



Source : DAES, 2019a.

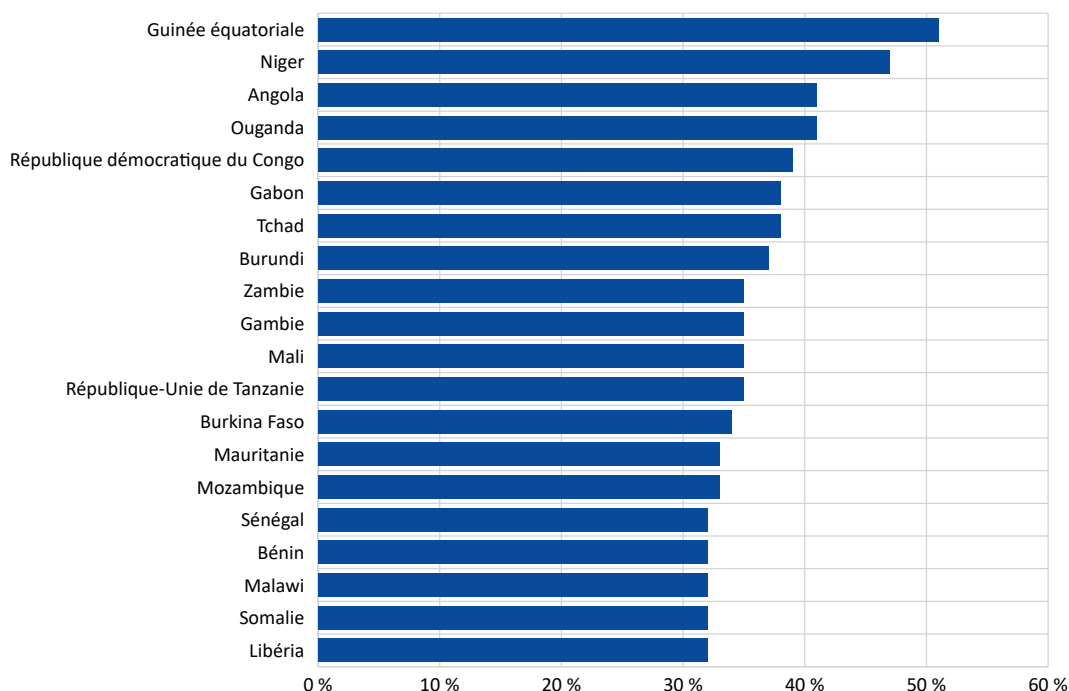
Note : Les « migrants à destination de l'Afrique » s'entendent des migrants qui résident dans la région (Afrique) mais sont nés dans l'une des autres régions (Europe ou Asie, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Afrique » s'entendent des migrants nés dans la région (Afrique) qui résident hors de leur pays de naissance, mais dans la région. Les « migrants en provenance de l'Afrique » s'entendent des personnes nées en Afrique qui résident hors de la région (par exemple en Europe ou en Amérique du Nord).

Ces dernières années, de nombreux pays africains ont vu la taille de leur population se modifier sensiblement, comme illustré à la figure 2, qui classe les vingt pays d'Afrique présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes entre 2009 et 2019. Tous ces pays se trouvaient en Afrique subsaharienne et ont enregistré une hausse importante de leur population pendant cette période. Ces vingt pays sont représentatifs de la tendance observée sur l'ensemble du continent, l'Afrique constituant actuellement la région du monde qui croît le plus rapidement et dont la population devrait franchir la barre des 2 milliards

d'ici à 2050⁵. Il convient de noter que les changements démographiques proportionnels les plus importants entre 2009 et 2019 ont été observés, de manière prévisible, dans des pays aux populations de taille modeste. Si les pays les plus peuplés d'Afrique – le Nigéria, l'Éthiopie et l'Égypte – ne figurent pas à ce classement, ils ont eux aussi enregistré un accroissement démographique⁶. La croissance démographique en Afrique contraste avec l'évolution démographique en Europe, par exemple, qui a accusé un ralentissement de sa croissance démographique dans certains pays, voire un recul dans d'autres pays, pendant la même période (voir la figure 14).

L'importante progression de la migration internationale *au sein de* l'Afrique (voir la figure 1) a participé à la récente croissance démographique à l'échelle nationale. Bien que la migration ne soit pas le seul facteur, les taux élevés de fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie jouant également un rôle⁷, l'intensification de la migration intrarégionale à l'intérieur du continent a influé sur les évolutions démographiques dans certains pays. Par exemple, la part des migrants internationaux dans la population nationale en Guinée équatoriale a bondi au cours des dernières années. Alors qu'en 2005, les migrants internationaux représentaient moins de 1 % de la population du pays, leur proportion s'élevait à près de 17 % en 2019. Autre exemple : les migrants internationaux représentaient en 2005 2,8 % de la population d'Afrique du Sud, contre 7 % en 2019.

Figure 2. Vingt pays d'Afrique présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019



Source : DAES, 2019c.

Note : Il convient de noter que les changements démographiques proportionnels les plus importants entre 2009 et 2019 sont le plus probable dans les pays qui présentent des populations de taille modeste.

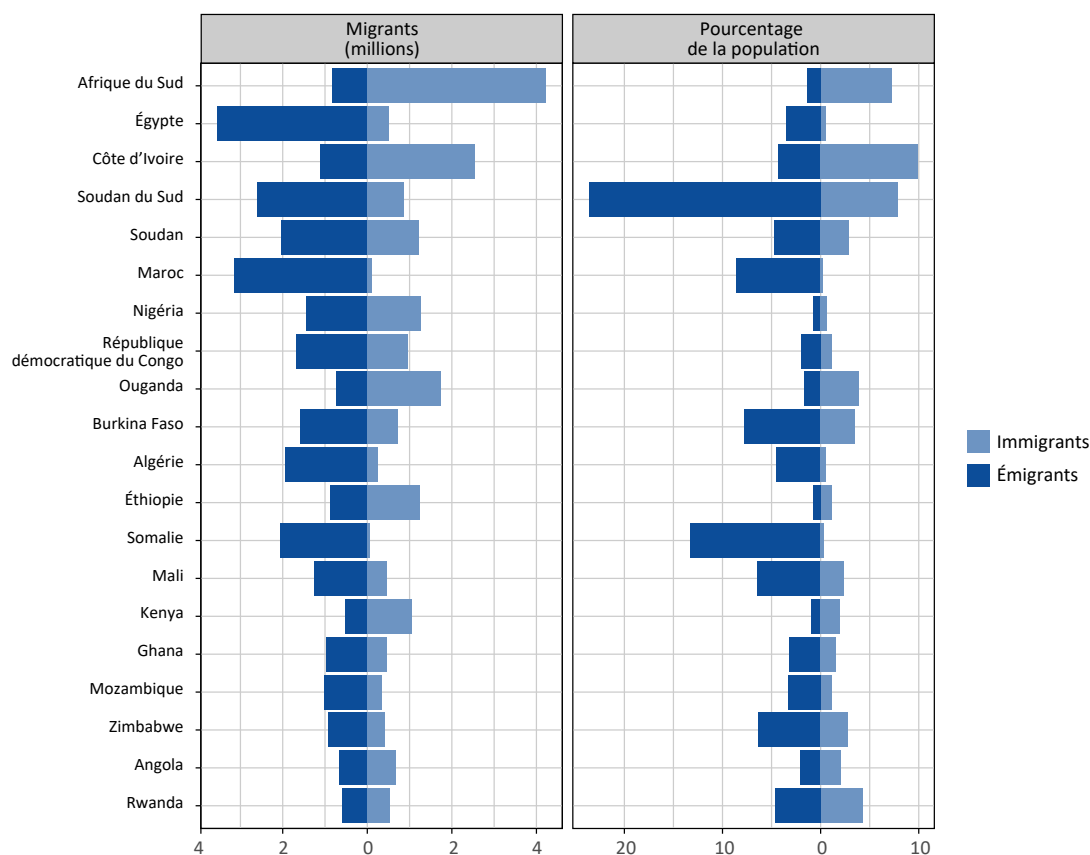
5 DAES, 2019b.

6 Ibid.

7 Ibid.

Les pays africains qui comptent le plus grand nombre d'émigrants se trouvent généralement dans le nord de la région. Ils apparaissent dans la colonne de gauche de la figure 3, où les pays sont classés selon leur nombre total de migrants (immigrants et émigrants). En 2019, l'Égypte comptait le plus grand nombre de ressortissants à l'étranger, devant le Maroc, le Soudan du Sud, la Somalie, le Soudan et l'Algérie. S'agissant du nombre d'immigrants, l'Afrique du Sud demeure le premier pays de destination en Afrique, avec environ 4 millions de migrants internationaux résidant dans le pays. Parmi les autres pays accueillant une forte population d'immigrants en proportion de leur population totale mais ne figurant pas dans les vingt premiers pays, on peut citer le Gabon (19 %), la Guinée équatoriale (18 %), les Seychelles (13 %) et la Libye (12 %).

Figure 3. Vingt premiers pays d'Afrique sur le plan des migrations en 2019



Source : DAES, 2019a.

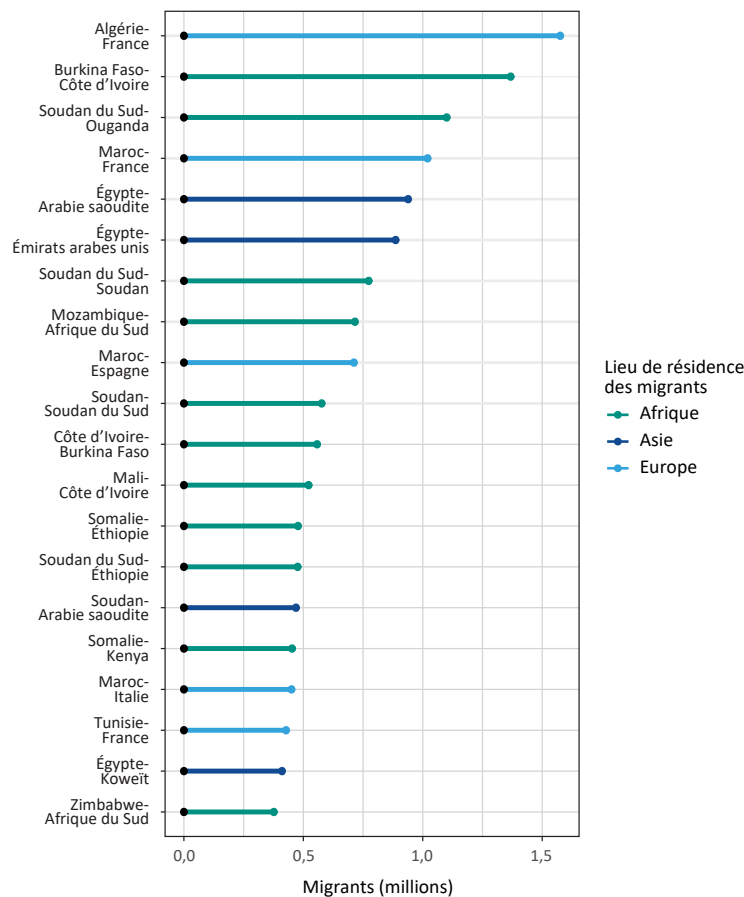
Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2019.

Il existe d'importants couloirs de migration à l'intérieur et en provenance de l'Afrique, qui tiennent souvent à la proximité géographique, à des liens historiques et à des facteurs de déplacement. La taille d'un couloir de migration entre un pays A et un pays B est calculée en fonction du nombre d'immigrants venant du pays A qui résidaient dans le pays B en 2019. Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à

la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination. Comme on le voit à la figure 4, certains des plus grands couloirs de migration comprenant des pays africains relient des pays d'Afrique du Nord, tels que l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, à la France, à l'Espagne et à l'Italie, ce qui renvoie en partie à une proximité et à des liens postcoloniaux. D'autres, tels que ceux reliant le Soudan du Sud et l'Ouganda ou la Somalie et l'Éthiopie, résultent de déplacements massifs dus à des conflits. Il existe aussi d'importants couloirs de migration de main-d'œuvre vers les États du Golfe, comme celui reliant l'Égypte à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. Point important, un peu plus de la moitié des principaux couloirs de migration indiqués à la figure 4 se trouvaient en Afrique ; celui qui relie le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire voisine est le deuxième par la taille sur l'ensemble du continent.

Figure 4. Vingt premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Afrique, 2019



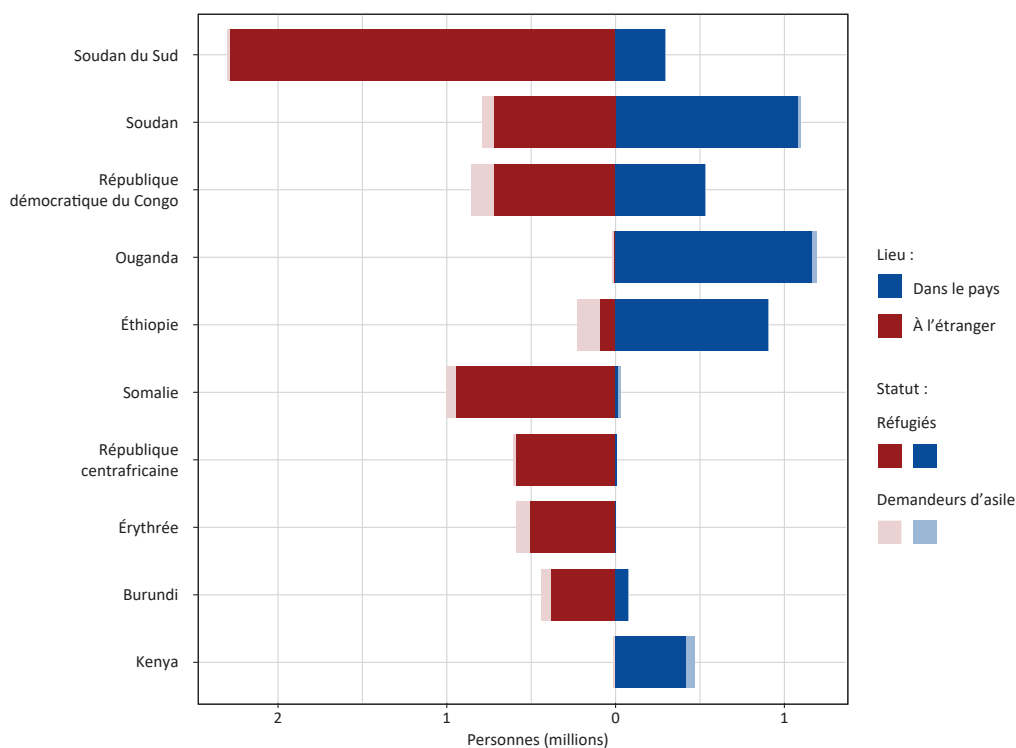
Source : DAES, 2019a.

Note : Les couloirs représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

Les déplacements à l'intérieur et en provenance de l'Afrique sont un trait caractéristique majeur de la région, comme le fait apparaître la figure 5. La plupart des réfugiés et des demandeurs d'asile sur le continent étaient accueillis dans des pays voisins dans la région. Les dix premiers pays d'Afrique classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile, qu'ils y soient accueillis ou en soient originaires, sont

indiqués à la figure 5. Comme en 2017, le Soudan du Sud a généré le plus grand nombre de réfugiés en Afrique en 2018 (2,3 millions) et s'est classé troisième dans le monde à cet égard, la plupart des réfugiés sud-soudanais étant accueillis dans des pays voisins tels que l'Ouganda. Après des décennies de conflit, la Somalie est arrivée en deuxième position dans la région et en cinquième position dans le monde, la majorité des réfugiés somaliens étant accueillis au Kenya et en Éthiopie. Le Soudan, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et l'Érythrée sont également des pays d'origine d'importantes populations de réfugiés. L'Ouganda demeure le pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés dans la région, avec quelque 1,2 million de réfugiés en son sein, pour la plupart originaires du Soudan du Sud et de la République démocratique du Congo. Parmi les autres grands pays d'accueil de réfugiés en 2018, on peut citer le Soudan et l'Éthiopie.

Figure 5. Dix premiers pays d'Afrique classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile, 2018



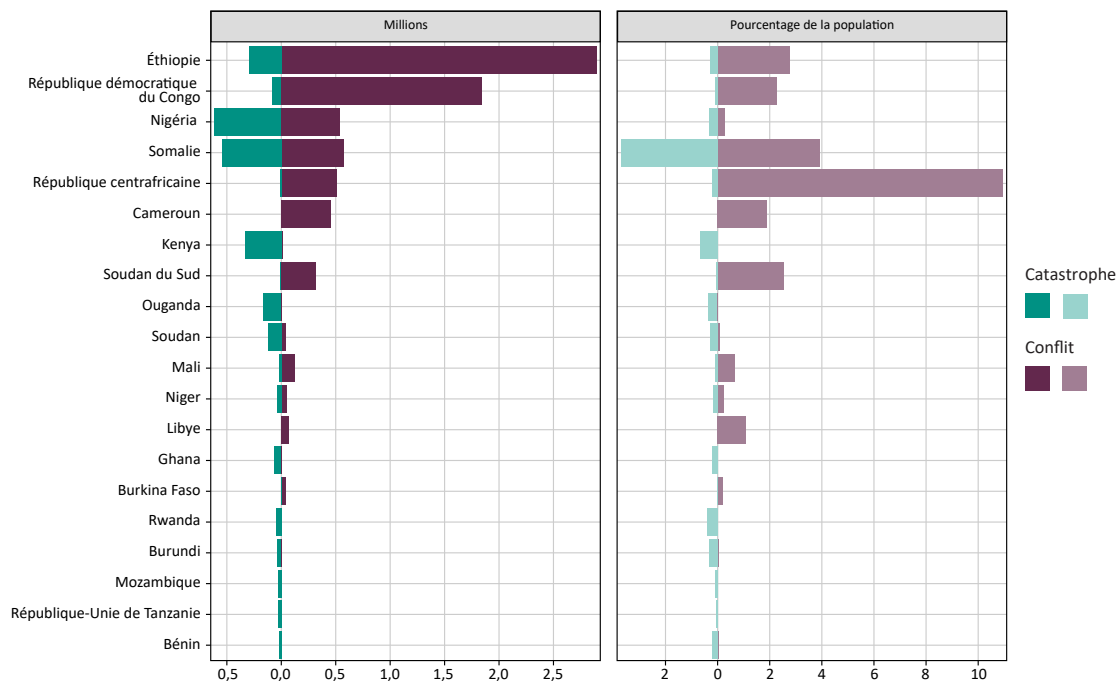
Source : HCR, s.d.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent hors de leur pays d'origine. Ce classement est établi à partir de données pour 2018, en combinant les populations de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans ces pays ou en sont originaires.

En 2018, c'est en Afrique subsaharienne qu'a été enregistré le plus grand nombre de déplacements internes en Afrique, pour la majorité en raison d'un conflit et non d'une catastrophe. Cette situation tranche avec celle observée en Asie, où l'on a relevé un grand nombre de déplacements causés par une catastrophe (voir la figure 12). Les déplacements à l'intérieur d'un pays dus à un conflit ont été le plus marqués en Éthiopie et en République démocratique du Congo, qui ont éclipsé le reste de la région (figure 6). À la fin de 2018,

l'Éthiopie comptait 2,9 millions de nouveaux déplacements dus à un conflit, ce qui représente le nombre le plus élevé dans le monde et correspond à un niveau largement supérieur à celui de 2017 (un peu plus de 700 000). Outre les personnes déplacées en raison d'un conflit, on a dénombré plus de 290 000 nouveaux déplacements en raison d'une catastrophe dans le pays. En 2018, la République démocratique du Congo a enregistré 1,8 million de nouveaux déplacements dus à un conflit, ce qui la classe deuxième en Afrique et dans le monde. Si la République centrafricaine n'affiche pas un niveau de déplacements aussi alarmant que des pays tels que l'Éthiopie, elle présente le taux de déplacement interne le plus élevé (11 %). On note que plusieurs pays affichant un nombre élevé de déplacements internes – tels que la République démocratique du Congo, l'Éthiopie et la Somalie – accueillent ou génèrent également un nombre important de réfugiés et de demandeurs d'asile (voir la figure 5). Il convient également d'indiquer que des pays comme le Mozambique, qui a récemment connu des déplacements massifs en raison des cyclones Idai et Kenneth, n'apparaissent pas à la figure 6, car les données utilisées incluent uniquement le nombre de nouveaux déplacements internes en 2018, et non en 2019. Les déplacements survenus en Afrique australe en raison de phénomènes météorologiques tels que le cyclone Idai sont évoqués ci-après sous « Principales caractéristiques et tendances en Afrique ».

Figure 6. Vingt premiers pays d'Afrique sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018



Source : IDMC, s.d. ; DAES, 2017.

Notes : Le terme « nouveaux déplacements » désigne le nombre de déplacements survenus en 2018, et non la population cumulée totale de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au fil du temps. Le nombre de nouveaux déplacements inclut des personnes qui ont été déplacées plus d'une fois, et ne correspond pas au nombre de personnes déplacées au cours de l'année.

L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage de nouveaux déplacements dus à des catastrophes et à des conflits est fondé sur l'estimation de la population résidente totale dans le pays en 2017 établie par le DAES. Le pourcentage est fourni à titre purement indicatif et comparatif.

Principales caractéristiques et tendances en Afrique

Afrique australe et de l'Est

Les conflits interminables, les violences politiques et communautaires et les échecs des efforts de consolidation de la paix ont entraîné le déplacement de millions de personnes en Afrique de l'Est. La plupart des pays de la sous-région sont touchés par ces déplacements. À la fin de 2018, par exemple, on dénombrait plus de 2,2 millions de réfugiés sud-soudanais et près de 1,9 million de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays⁸. Si la population de réfugiés sud-soudanais a légèrement décliné (2,4 millions en 2017), elle constituait toujours la plus importante d'Afrique en 2018⁹. La même année, la Somalie était le pays d'origine de près d'un million de réfugiés et comptait plus de 2,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays en raison d'un conflit et de la violence¹⁰. Parallèlement, avec 2,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, l'Éthiopie figurait parmi les dix pays présentant le plus grand nombre de personnes qui vivent dans une situation de déplacement interne en raison de conflits et de la violence à la fin de 2018¹¹. En Somalie, l'interminable guerre civile a fait fuir les habitants vers d'autres pays de la sous-région et dans des pays situés plus à l'est, comme le Yémen où, toutefois, le conflit persistant a créé des conditions intolérables qui ont forcé les migrants à revenir en Afrique de l'Est, tout en provoquant de nouveaux afflux de demandeurs d'asile et de réfugiés, y compris yéménites¹². Des milliers de Yéménites ont fui dans des pays d'Afrique de l'Est tels que Djibouti qui, proportionnellement à la taille de sa population, faisait partie des dix premiers pays d'accueil de réfugiés dans le monde en 2018¹³. D'autres pays – dont l'Ouganda, l'Éthiopie, le Kenya et la République-Unie de Tanzanie – continuent d'accueillir un nombre considérable de réfugiés, originaires principalement de la sous-région, à l'instar du Soudan du Sud malgré le conflit qui a provoqué des déplacements massifs en provenance et à l'intérieur du pays¹⁴. Les facteurs complexes et multiples qui sont à l'origine des déplacements et empêchent de trouver des solutions font que ces pays d'accueil – qui comptent parmi les moins développés au monde – continuent d'offrir un refuge de longue durée à une part disproportionnée de la population de personnes déplacées à l'échelle mondiale¹⁵. Eu égard aux difficultés que rencontrent de nombreux pays africains accueillant un nombre important de personnes déplacées, et en vue de mettre en exergue l'articulation entre déplacements, paix, sécurité et développement, l'Union africaine a proclamé l'année 2019 « Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique »¹⁶. En 2019, l'Union africaine entend non seulement attirer une attention accrue sur les défis que représentent les déplacements en Afrique, mais également susciter des initiatives novatrices et solides pour répondre aux causes profondes des déplacements forcés sur le continent et favoriser des solutions durables¹⁷.

8 HCR, 2019a ; IDMC, 2019.

9 HCR, 2018a, 2019a.

10 HCR, 2019a ; IDMC, 2019.

11 IDMC, 2019.

12 HCR, 2019a ; OIM, 2018a.

13 Ibid.

14 HCR, 2019a.

15 Concernant les déplacements internes de manière plus générale, voir également la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM, en particulier pour le Burundi, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda, le Soudan du Sud et le Zimbabwe.

16 Union africaine, 2019.

17 Ibid.

L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe ont longtemps été des destinations majeures de migrants originaires d'Afrique et d'autres régions, tandis que l'Afrique de l'Est voit un nombre croissant de ses travailleurs migrer dans des États du Conseil de coopération du Golfe (CCG)¹⁸. L'immigration en provenance de l'Inde a toujours été forte dans des pays comme l'Ouganda, le Kenya et l'Afrique du Sud¹⁹, tandis qu'on a observé ces dernières années une nette augmentation du nombre de migrants chinois venant travailler dans des pays de la sous-région²⁰. Du fait de son économie avancée et d'une relative stabilité politique, l'Afrique du Sud enregistre également une forte immigration depuis quelques années, et attire des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés originaires d'Afrique australe et d'ailleurs. Le nombre de migrants internationaux en Afrique du Sud est passé d'environ 2 millions en 2010 à plus de 4 millions en 2019²¹. Dans le même temps, l'Afrique de l'Est continue d'enregistrer de très hauts niveaux de mobilité externe de main-d'œuvre, sous l'effet de la pauvreté, des bas salaires et d'un chômage élevé²². Cette tendance trouve une illustration claire dans le nombre considérable d'Africains de l'Est peu qualifiés et semi-qualifiés qui se sont rendus ces dernières années dans des États du CCG au titre de contrats d'emploi temporaires. La proximité des États du Golfe avec l'Afrique de l'Est et les possibilités d'emploi qu'offrent ces pays en font une destination attrayante pour de nombreux Africains de l'Est²³.

En Afrique australe et de l'Est, la migration intrarégionale est également nourrie par la demande croissante de main-d'œuvre hautement et peu qualifiée. À mesure que certaines économies d'Afrique de l'Est, telles que le Kenya et le Rwanda, se diversifient, la demande de travailleurs dans le secteur des services, par exemple, attire des travailleurs migrants d'autres pays d'Afrique de l'Est comme l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. C'est notamment le cas pour le secteur de la technologie au Rwanda, en pleine expansion, qui continue d'attirer des travailleurs de la sous-région²⁴. Le Protocole relatif au marché commun de la Communauté d'Afrique de l'Est, qui assure la libre circulation de la main-d'œuvre, a contribué à faciliter la migration de main-d'œuvre dans la sous-région²⁵. Plusieurs pays ont ratifié le Protocole et certains ont déjà supprimé les permis de travail pour les citoyens d'Afrique de l'Est, ce qui permet à ces derniers de travailler plus facilement dans la sous-région. Parallèlement, la migration intrarégionale de main-d'œuvre est bien ancrée en Afrique australe, où de nombreuses personnes migrent depuis longtemps au départ de pays tels que l'Eswatini, le Lesotho, le Malawi et le Zimbabwe pour travailler en Afrique du Sud et au Botswana²⁶. Tandis que les secteurs habituels tels que l'exploitation minière continuent d'attirer les travailleurs migrants, d'autres secteurs, dont la finance et la technologie de l'information, attirent un nombre croissant de migrants en Afrique du Sud²⁷.

La migration en Afrique australe et de l'Est continue de comprendre un grand nombre de migrants irréguliers. Elle est caractérisée par des flux migratoires mixtes que sous-tendent de nombreux facteurs, notamment d'ordre socioéconomique, ainsi que les conflits et l'instabilité politique. Le trafic illicite de migrants est particulièrement répandu à l'est comme au sud de la région, où de nombreuses personnes

18 Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) est une organisation politique régionale comprenant les six pays suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

19 Flahaux et de Haas, 2016.

20 Cook *et al.*, 2016.

21 DAES, 2019a.

22 Manji, 2017.

23 Atong, Mayah et Odigie, 2018.

24 CNUCED, 2018.

25 Communauté d'Afrique de l'Est, s.d.

26 Nshimbi et Fioramonti, 2013.

27 CNUCED, 2018.

recourent aux services de passeurs pour rejoindre leur destination. De nombreux réseaux de passeurs sont basés dans la Corne de l'Afrique. Pour leur part, les pays membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est, tels que le Kenya et la République-Unie de Tanzanie, sont essentiellement des pays de transit²⁸. Le Moyen-Orient, l'Europe et l'Afrique australe font partie des principales destinations des migrants d'Afrique de l'Est, qui empruntent plusieurs itinéraires, dont les routes de l'est vers la péninsule arabique et d'autres pays du Moyen-Orient, les routes du sud vers l'Afrique du Sud, et les routes du nord vers l'Afrique du Nord, l'Europe et l'Amérique du Nord. Les routes de la Corne de l'Afrique sont également importantes, avec un grand nombre de personnes migrant vers ou au sein de la Corne de l'Afrique²⁹. Comme en Afrique de l'Est, la migration irrégulière est répandue en Afrique australe, et comprend des migrants intrarégionaux qui quittent, par exemple, le Zimbabwe et le Mozambique pour gagner l'Afrique du Sud ou qui viennent de pays extérieurs à la sous-région³⁰. Au fil des décennies, les réseaux de trafic illicite de migrants ont proliféré, se sont organisés et se sont professionnalisés à mesure qu'il est devenu de plus en plus difficile de franchir des frontières en Afrique australe³¹. Alors qu'un nombre considérable de migrants introduits considérablement en Afrique australe sont originaires de la sous-région, beaucoup viennent également de pays extérieurs à l'Afrique australe, et plus particulièrement de la Corne de l'Afrique. Nombre d'entre eux sont souvent exposés à une grande vulnérabilité et sont victimes de violences et d'extorsion³².

Les catastrophes et les changements environnementaux en Afrique australe et de l'Est sont courants et vont s'accroissant, et influent sur les mouvements et les déplacements de personnes. La sous-région a dû faire face à une variabilité accrue des précipitations et à des sécheresses plus fréquentes au cours des dernières décennies³³. Ces changements environnementaux à évolution lente ont des effets considérables sur la sécurité alimentaire, car l'agriculture est un secteur économique prépondérant tant en Afrique de l'Est qu'en Afrique australe³⁴. Les sécheresses sont désormais récurrentes dans des pays tels que la Somalie, où elles sont un facteur important de déplacement. En 2018, la sécheresse a entraîné 250 000 nouveaux déplacements en Somalie³⁵. En 2017, les déplacements liés à la sécheresse ont été chiffrés à plus de 850 000 dans le pays³⁶. Les situations de sécheresse ont été à l'origine d'une malnutrition accrue, de pénuries alimentaires et d'une lutte exacerbée pour des ressources déjà limitées, en particulier entre agriculteurs et pasteurs dans la sous-région. En 2017, on estimait que 1,2 million d'enfants souffraient de malnutrition aiguë en Somalie³⁷. Plusieurs pays d'Afrique australe ont également enregistré des déplacements considérables dus à des aléas soudains. Entre janvier et juin 2018, l'Afrique de l'Est a été le théâtre de cinq des catastrophes les plus graves dans le monde³⁸. Et en mars 2019, l'Afrique australe a subi deux cyclones consécutifs, Idai et Kenneth, qui ont provoqué des pluies torrentielles et des vents, semant la destruction au Mozambique, au Zimbabwe et au Malawi. Le cyclone Idai, qui a touché terre dans le centre du Mozambique, est considéré comme la catastrophe naturelle la plus grave qui ait frappé l'Afrique australe depuis des décennies³⁹. En avril, le cyclone avait coûté la vie à près de 600 personnes et déplacé plus de 130 000 personnes rien qu'au Mozambique⁴⁰.

28 ONUDC, 2018.

29 OIM, 2019a.

30 Maher, 2018.

31 Ibid.

32 Ibid.

33 Alliance pour le climat et le développement, 2014a.

34 Tierney, Ummenhofer et deMenocal, 2015 ; USAID, s.d.

35 IDMC, 2019.

36 IDMC, 2018a.

37 PNUF, 2018a.

38 IDMC, 2018b.

39 UNICEF, 2019.

40 OIM, 2019b.

Des attaques xénophobes visant les migrants et l'émergence de nouveaux groupes armés en Afrique australe ont contribué à la multiplication des déplacements dans la sous-région. Ces dix dernières années, les migrants dans des pays tels que l'Afrique du Sud ont subi de plus en plus souvent des violences entraînant la destruction de biens, des blessures et parfois des pertes en vies humaines. Les attaques xénophobes à l'échelle nationale, telles que celles qui se sont produites en 2008, ont déplacé des milliers de migrants et fait plus de 60 morts⁴¹. Plus récemment, des attaques xénophobes ont entraîné en 2018 la mort de plusieurs personnes, des pillages et la destruction de biens appartenant à des ressortissants étrangers ; les violences se sont poursuivies en 2019 et se sont soldées par des décès supplémentaires⁴². Les flambées de violence xénophobe se produisent généralement dans les townships et d'autres quartiers pauvres d'Afrique du Sud, où les résidents tiennent les ressortissants étrangers pour responsables des taux élevés de criminalité et de pertes d'emploi. Dans certaines parties de la sous-région, la terreur que sèment des groupes armés dans les communautés continue de provoquer des déplacements. Dans le nord du Mozambique, par exemple, un groupe armé connu sous le nom d'Al-Sunna wa Jama'a constitue toujours une lourde menace et a fait fuir des centaines de personnes⁴³.

Afrique centrale et de l'Ouest

La migration intrarégionale, qui est importante en Afrique centrale et de l'Ouest, est caractérisée par des flux migratoires influencés par de multiples facteurs. Les données sur les mouvements sont insuffisantes, et il peut être difficile de vérifier leur exactitude. Cependant, des estimations récentes font apparaître que la majorité des migrants internationaux en Afrique centrale et de l'Ouest circulent à l'intérieur de la sous-région⁴⁴. La prédominance de la migration intrarégionale tient à plusieurs facteurs, dont le droit de circuler sans visa entre les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la taille relativement modeste de nombreux pays de la sous-région, et les solides réseaux établis entre les nombreux groupes ethniques répartis sur l'ensemble de la sous-région⁴⁵. Fait important, la migration intrarégionale au sein de la CEDEAO est la plupart du temps liée à la mobilité de la main-d'œuvre. Des travailleurs migrants saisonniers, temporaires et permanents quittent en grand nombre des pays tels que le Niger et le Mali pour gagner le Ghana et la Côte d'Ivoire⁴⁶. Un nombre élevé de travailleurs migrants évoluent dans des secteurs peu qualifiés, dont le travail domestique, le commerce informel et l'agriculture⁴⁷. Dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest, les travailleurs agricoles se déplacent souvent pendant la période des récoltes (de juillet à septembre), ainsi que pendant les récoltes de contre-saison, qui se terminent en mars⁴⁸. Certains des travailleurs migrants sont des enfants, comme dans le cas des mouvements entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso⁴⁹. Contrairement à l'Afrique de l'Ouest, où les facteurs environnementaux et économiques déterminent dans une large mesure la migration intrarégionale, les conflits et l'instabilité en Afrique centrale

41 Landau, 2018.

42 Amnesty International, 2018.

43 Human Rights Watch, 2018.

44 Adepoju, 2016.

45 Flahaux et de Haas, 2016.

46 Devillard, Bacchi et Noack, 2016.

47 CNUCED, 2018.

48 ACAPS, 2018.

49 CNUCED, 2018.

contribuent plus fortement aux mouvements vers les pays voisins⁵⁰. La migration de main-d'œuvre n'est toutefois pas absente en Afrique centrale : le Gabon, par exemple, accueille de nombreux travailleurs migrants d'Afrique centrale qui sont employés dans l'exploitation pétrolière et la production de bois d'œuvre⁵¹.

La migration irrégulière demeure très répandue en Afrique centrale et de l'Ouest, malgré l'existence d'accords de libre circulation dans la sous-région visant à faciliter les migrations et à réduire les irrégularités. Il n'est pas rare que les migrants recourent à des passeurs pour franchir les frontières, même dans des zones de libre circulation comme la CEDEAO, surtout quand ils ne possèdent pas de pièce d'identité⁵². Il faut souligner, toutefois, que la plupart des Africains de l'Ouest qui sont introduits clandestinement entreprennent leur voyage en situation régulière, en vertu du protocole de libre circulation, et n'enfreignent les lois sur l'immigration qu'une fois sortis de la zone de la CEDEAO⁵³. En outre, certaines frontières en Afrique de l'Ouest sont extrêmement poreuses, ce qui permet les mouvements non autorisés entre pays. De fait, plusieurs frontières de la CEDEAO traversent des régions politiquement instables et peu peuplées, également caractérisées par des lacunes en matière de sécurité⁵⁴. Pour de nombreux migrants d'Afrique centrale et de l'Ouest qui tentent de traverser la Méditerranée pour rallier l'Europe, le Niger est un important pays de transit et une plaque tournante du trafic illicite⁵⁵. Les faibles capacités du Niger en matière de gestion des frontières sont minées par la multiplication des attaques de groupes armés et extrémistes qui opèrent le long des frontières du pays. Les attaques, y compris perpétrées par Boko Haram, se concentrent pour la plupart dans la région de Diffa, au sud-est du Niger, à la frontière avec le Nigéria. Les violences ont entraîné des conséquences catastrophiques sur les services de santé et l'éducation, et ont fait fuir des milliers de personnes⁵⁶.

À cause des conflits et de la violence liés aux troubles politiques, aux tensions intercommunales et interethniques et à l'extrémisme de Boko Haram, la plupart des pays d'Afrique centrale et de l'Ouest sont touchés par des déplacements internes et transfrontaliers, même si leur ampleur est très variable. Comme dans d'autres sous-régions d'Afrique, les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest accueillent depuis longtemps des populations déplacées et, souvent simultanément, engendrent des déplacements. On peut citer à titre d'exemple la République démocratique du Congo. À la fin de 2018, le pays accueillait plus d'un demi-million de réfugiés alors que l'on comptait plus de 700 000 réfugiés originaires de la République démocratique du Congo, 300 000 d'entre eux résidant en Ouganda et un nombre important dans d'autres pays voisins, dont le Rwanda (77 000) et le Burundi (71 000)⁵⁷. La nature persistante du conflit en République démocratique du Congo, auquel des douzaines de groupes armés participent, a eu un effet dévastateur sur le pays, entraînant l'une des pires crises humanitaires dans le monde. À la fin de 2018, le pays comptait 3 millions de personnes déplacées en son sein, ce qui le classe troisième au monde sur le plan du nombre de personnes déplacées en raison de violences et de conflits (voir le chapitre 2, figure 11)⁵⁸. Dans le même temps en République centrafricaine, dont d'importantes zones étaient contrôlées par des groupes armés, la guerre civile a repris en 2016 après une période de calme relatif. Le conflit s'est poursuivi en 2017 et en 2018, entraînant des

50 OIM, s.d.a.

51 Ibid.

52 Altai Consulting et OIM, 2015.

53 Carling, 2016.

54 Ibid.

55 Altai Consulting et OIM, 2015.

56 FICR, 2018.

57 HCR, 2019a.

58 IDMC, 2019.

effets dévastateurs et faisant fuir des centaines de milliers de personnes. La République démocratique du Congo comme la République centrafricaine figuraient parmi les dix premiers pays d'origine de réfugiés dans le monde en 2018, la République centrafricaine comptant près de 600 000 réfugiés et plus d'un demi-million de personnes déplacées à l'intérieur du pays en raison du conflit⁵⁹. L'insurrection de Boko Haram, qui a débuté en 2009 dans l'État de Borno au nord du Nigéria, les opérations anti-insurrectionnelles et les affrontements communautaires relatifs à des ressources limitées ont également entraîné des déplacements considérables dans la région du lac Tchad. Avec plus de 2,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, le Nigéria figurait à la fin de 2018 parmi les dix premiers pays sur le plan du nombre de personnes déplacées en raison de conflits et de la violence (voir le chapitre 2, figure 11)⁶⁰. La même année, on comptait plus de 600 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au Cameroun et plus de 156 000 au Niger⁶¹. Les violences et les déplacements en Afrique de l'Ouest sont en partie liés à des conflits entre pasteurs et agriculteurs au sujet de terres et de ressources. Cependant, il est fréquent que ceux-ci présentent également des dimensions ethniques et religieuses⁶².

Les changements environnementaux en Afrique centrale et de l'Ouest ont des répercussions sur les moyens de subsistance et la mobilité humaine. Par exemple, bien que les précipitations dans le Sahel⁶³ augmentent lentement, elles sont de plus en plus imprévisibles, ce qui entraîne des sécheresses et des inondations fréquentes⁶⁴. Au Niger, le nombre de déplacements liés à une catastrophe était estimé à 40 000 à la fin de 2018, tandis qu'au Nigéria, les inondations ont provoqué environ 600 000 déplacements la même année⁶⁵. Dans le même temps, l'accroissement rapide de la population a conduit à une intensification des cultures, du déboisement et du surpâturage, ce qui a contribué à la dégradation des terres⁶⁶. Malgré le développement de l'agriculture dans la sous-région, l'insécurité alimentaire reste généralisée⁶⁷. À la fin de 2018, par exemple, plus de 3 millions de personnes étaient touchées par l'insécurité alimentaire dans le bassin du lac Tchad⁶⁸. En Afrique centrale et de l'Ouest, des millions de personnes sont tributaires de ce lac. Or, son volume a diminué de 90 % en superficie ces quarante dernières années à cause de la sécheresse et de facteurs humains tels que l'augmentation des prélèvements aux fins d'irrigation⁶⁹. La diminution du lac a non seulement affecté les moyens de subsistance de millions de personnes, mais a également pesé sur la transhumance du bétail, et constitue une source croissante de tensions et de conflits communautaires⁷⁰. De surcroît, la détérioration des conditions de vie, à cause de laquelle les personnes qui vivent sur les rives du lac rencontrent des difficultés à s'adapter à un contexte durci, a instauré un environnement propice à l'émergence de groupes armés⁷¹. Les changements environnementaux complexes et interconnectés, comme les sécheresses et les inondations, la surexploitation des ressources et le changement climatique, contribuent à la mobilité rurale-urbaine et cyclique à l'intérieur des pays et de part et d'autre des frontières dans la sous-

59 HCR, 2019a ; IDMC, 2019.

60 IDMC, 2019.

61 Ibid.

62 UNOWAS, 2018.

63 La région du Sahel est une écorégion de savane tropicale semi-aride qui couvre de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, dont le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Nigéria, le Tchad et le Soudan.

64 Hummel, Doevenspeck et Samimi, 2012.

65 IDMC, 2019.

66 Ibid.

67 PNUE, 2011.

68 Commission européenne, 2018a.

69 Gao *et al.*, 2011.

70 PNUE, 2018b.

71 Rudincova, 2017.

région. La migration est une stratégie permettant d'améliorer les moyens de subsistance et de réduire les risques dans le Sahel occidental, eu égard, en particulier, aux rendements agricoles incertains⁷². Des travaux de recherche ont également mis en évidence les corrélations entre, d'un côté, les effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles et, de l'autre, les tensions, les conflits et la mobilité⁷³.

Afrique du Nord

La migration de Nord-Africains vers l'Europe et les États du Golfe demeure l'une des caractéristiques majeures de la dynamique migratoire de la sous-région, dont l'origine remonte à plusieurs décennies.

La migration de Nord-Africains vers des pays situés hors d'Afrique a été, et continue d'être, bien plus marquée que la migration vers d'autres pays de la sous-région ou du continent⁷⁴. Deux courants distincts caractérisent les flux au départ de l'Afrique du Nord : les migrants originaires de pays du nord-ouest (tels que le Maroc, l'Algérie et la Tunisie) se rendent traditionnellement en Europe, pour des raisons de proximité géographique, d'accords de recrutement de main-d'œuvre antérieurs et de liens postcoloniaux⁷⁵, tandis que ceux originaires de pays du nord-est (tels que l'Égypte et le Soudan) se rendent principalement dans les pays du CCG pour y trouver du travail temporaire. Les fortes disparités de revenu entre les pays d'origine et de destination et les hauts niveaux de chômage en Afrique du Nord restent d'importants facteurs de migration. En 2019, quelque 12 millions de Nord-Africains vivaient hors de leur pays de naissance : environ la moitié d'entre eux en Europe, et 3,3 millions dans les États du Golfe⁷⁶.

Région de transit importante, l'Afrique du Nord accueille aussi d'importantes populations de migrants internationaux, y compris des réfugiés. C'est le Soudan qui compte le plus grand nombre de migrants internationaux de la sous-région : plus de 1,2 million en 2019⁷⁷. Le Soudan est suivi de la Libye, qui en compte plus de 800 000. En Égypte, le nombre de migrants internationaux est passé de 300 000 en 2010 à plus de 500 000 en 2019. Ils sont principalement originaires de la République arabe syrienne, de la Somalie, du Soudan et des Territoires palestiniens⁷⁸. Si le Maroc est, depuis toujours, un pays d'émigration, il devient de plus en plus un pays de destination, y compris pour des migrants originaires d'autres sous-régions d'Afrique, qui y séjournent pendant une période indéterminée tout en cherchant à gagner l'Europe⁷⁹.

Les conflits et la violence dans et autour des sous-régions ont contribué aux déplacements en Afrique du Nord. À la fin de 2018, le Soudan était le sixième pays d'origine de réfugiés au monde, avec environ 700 000 réfugiés, accueillis en majorité dans les pays voisins que sont le Tchad, le Soudan du Sud et l'Éthiopie⁸⁰. Le Soudan comptait en outre environ 2,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays

72 Hummel et Liehr, 2015.

73 PNUF, 2011.

74 Flahaux et de Haas, 2016.

75 Natter, 2014.

76 DAES, 2019a.

77 Ibid.

78 Ibid.

79 Reifeld, 2015.

80 HCR, 2019a.

en raison de conflits et de la violence⁸¹. Dans le même temps, le pays est aussi un grand pays d'accueil de réfugiés : plus d'un million (leur nombre ayant plus que doublé depuis 2016), dont la plupart viennent du Soudan du Sud, d'Érythrée et de la République arabe syrienne⁸². L'Algérie accueillait plus de 94 000 réfugiés à la fin de 2018⁸³, et l'Égypte plus de 240 000, pour la plupart originaires de la République arabe syrienne, des Territoires palestiniens et d'autres pays et territoires africains⁸⁴. Du fait de l'instabilité des conditions de sécurité et de la situation politique en Libye, on comptait plus de 221 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays à la fin de 2018 (soit une baisse de plus de 300 000 par rapport à 2016). Cette instabilité a également touché la population de réfugiés et de demandeurs d'asile (plus de 56 000 personnes) résidant dans le pays⁸⁵.

Parce qu'elle est un pôle de transit clé pour les migrants originaires de nombreux pays situés plus au sud, la sous-région Afrique du Nord est confrontée à des problèmes de protection liés à la migration irrégulière vers l'Europe. En 2018, environ 117 000 migrants sont arrivés en Europe par la mer⁸⁶, ce qui représente une baisse sensible par rapport à 2017 (environ 172 000) et à 2016, lorsque leur nombre s'élevait à 364 000⁸⁷. Les itinéraires empruntés par la majorité des migrants irréguliers par voie maritime ont également changé : si la plupart des migrants provenant d'Afrique entrés en Europe en 2016 et en 2017 ont emprunté la route de la Méditerranée centrale (depuis la Libye, principalement à destination de l'Italie), la plupart des migrants irréguliers par voie maritime arrivés en Europe en 2018 ont emprunté la route de la Méditerranée occidentale (depuis le Maroc, principalement à destination de l'Espagne)⁸⁸. 59 000 arrivées par mer ont été enregistrées en Espagne, contre environ 23 000 en Italie⁸⁹. Le changement d'itinéraire principal, de la Méditerranée centrale à la Méditerranée occidentale, est lié à plusieurs facteurs, dont la coopération resserrée entre l'Union européenne (UE) et les pays d'origine et de transit, les efforts de lutte contre le trafic illicite et la multiplication des patrouilles de sûreté maritime au large des côtes libyennes⁹⁰. Les migrants originaires de pays d'Afrique subsaharienne représentaient la majorité des arrivées irrégulières par voie maritime en Espagne, suivis des Marocains⁹¹. Les Tunisiens sont le groupe le plus important de ressortissants qui ont emprunté la route de la Méditerranée centrale pour se rendre en Italie, suivis des Érythréens, des Iraquiens, des Soudanais et des Pakistanais⁹². Entre janvier et novembre 2018, on estime que les enfants non accompagnés constituaient 15 % des arrivées irrégulières par voie maritime en Italie⁹³.

Il existe un nombre non négligeable d'itinéraires de trafic illicite de migrants à destination, au sein et à partir de l'Afrique du Nord, l'activité étant de plus en plus souvent aux mains de quelques réseaux criminels organisés⁹⁴. Avec l'aide de passeurs, les migrants originaires de pays d'Afrique subsaharienne, par exemple, entreprennent souvent des voyages extrêmement dangereux à destination de l'Afrique du Nord,

81 IDMC, 2019.

82 HCR, s.d.

83 HCR, 2019a.

84 Ibid.

85 IDMC, 2019 ; HCR, 2019a.

86 OIM, s.d.b. Ce chiffre comprend les arrivées en Bulgarie, à Chypre, en Grèce, en Italie, à Malte et en Espagne.

87 Ibid.

88 Frontex, 2019 ; MacGregor, 2019.

89 OIM, s.d.b.

90 HCR, 2019b ; Frontex, 2019 ; MacGregor, 2019.

91 HCR, 2019b.

92 Ibid.

93 Ibid.

94 ONUDC, 2018.

y compris via le désert du Sahara⁹⁵. L'un des principaux couloirs de trafic illicite est emprunté par des migrants originaires de Somalie, du Soudan et d'Éthiopie vers l'Égypte et Israël⁹⁶. Cependant, les conditions socioéconomiques en Égypte s'étant détériorées ces dernières années, les passeurs se tournent de plus en plus vers des pays tels que la Libye, qui jusqu'en 2011 était une destination importante pour les travailleurs migrants et est récemment devenue une plaque tournante du trafic illicite et le principal point de départ des migrants qui tentent de se rendre en Europe par la route de la Méditerranée centrale⁹⁷. La sous-région est toujours aux prises avec de graves problèmes de protection et violations des droits de l'homme ; de nombreux migrants en transit sont exposés à des violences sexuelles et sexistes, au travail forcé, à la détention arbitraire, à l'extorsion et à l'exploitation, entre autres atteintes. C'est en particulier le cas en Libye, où le trafic illicite d'êtres humains se mue souvent en traite. En 2018, l'OIM a aidé plus de 16 000 migrants à retourner au pays après qu'ils ont été détenus ou bloqués en Libye⁹⁸, certains aux mains de passeurs et de trafiquants. L'interminable conflit civil en Libye a instauré un climat de non-droit, en plus d'avoir fortement affaibli les institutions et réduit à néant l'économie du pays⁹⁹.

Asie¹⁰⁰

L'Asie – qui compte 4,6 milliards d'habitants – était la région d'origine de plus de 40 % des migrants internationaux dans le monde en 2019 (111 millions). Plus de la moitié (66 millions) résidaient dans d'autres pays asiatiques, soit une hausse sensible depuis 2015, lorsqu'on estimait leur nombre à 61 millions. Comme l'indique la colonne centrale de la figure 7, la migration intrarégionale a nettement augmenté depuis 1990, date à laquelle on dénombrait 35 millions de migrants sur le continent. Le nombre de migrants nés en Asie et vivant en Amérique du Nord et en Europe a aussi fortement progressé au cours des deux dernières décennies. En 2019, l'Amérique du Nord comptait 17 millions de migrants originaires d'Asie, un chiffre en légère hausse par rapport à 2015 (16 millions), tandis que l'Europe en comptait près de 22 millions en 2019. La migration au départ de l'Asie vers ces deux régions explique dans une large mesure la hausse du nombre de migrants asiatiques installés hors de la région, qui s'élevait à 44,6 millions en 2019, soit une hausse de 11 % par rapport à 2015 (40 millions).

Le nombre de migrants en Asie qui ne sont pas nés dans la région est resté relativement faible depuis 1990. Les Européens constituent le plus grand groupe de migrants non originaires d'Asie dans la région, parmi lesquels se trouvent les migrants originaires de la partie européenne de l'ex-Union soviétique qui vivent aujourd'hui en Asie centrale. Au cours de la même période, le nombre d'Africains – l'autre groupe notable de migrants en Asie – a augmenté.

95 Ibid.

96 İçduygu, 2018.

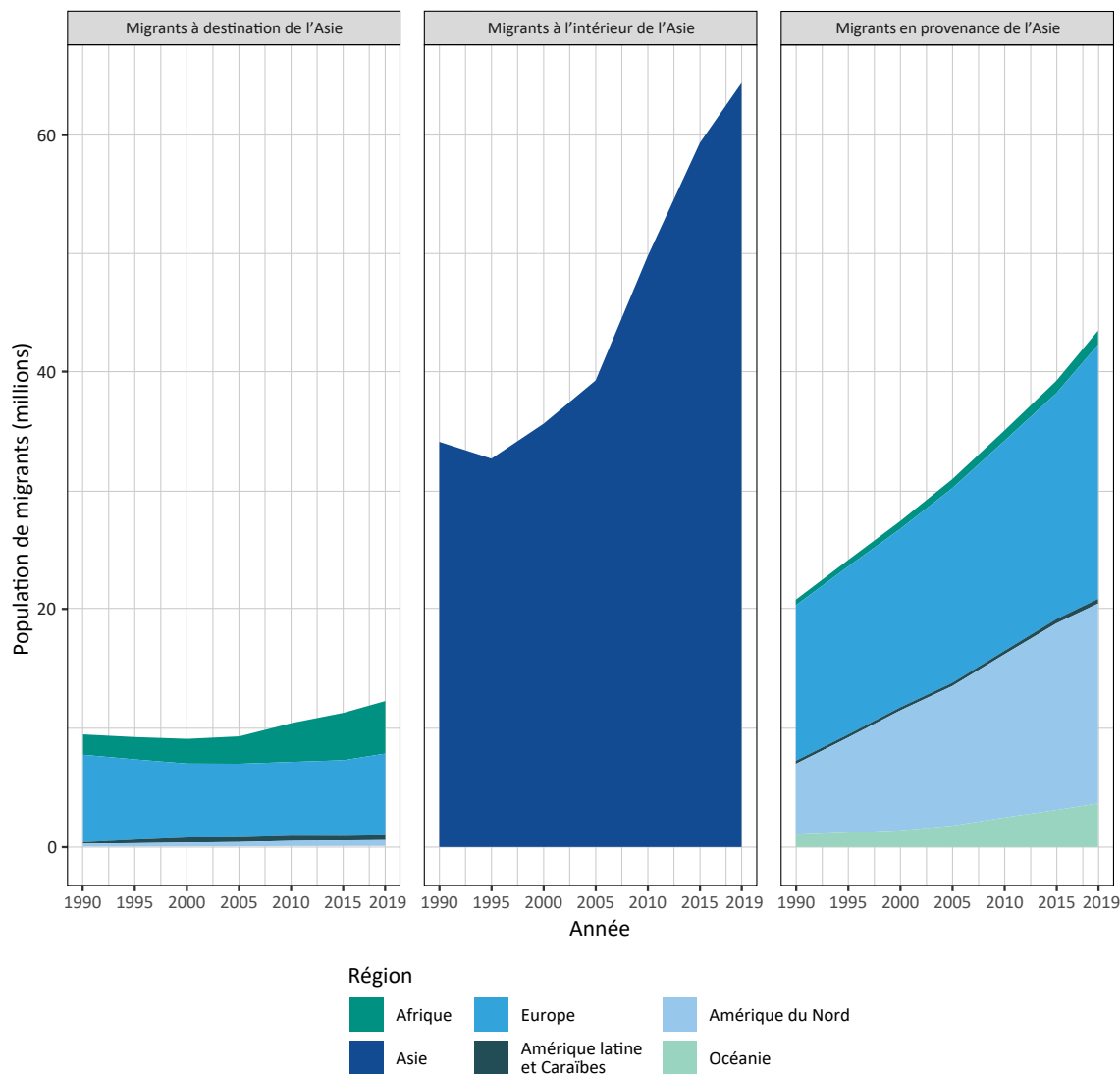
97 Ibid.

98 OIM, 2018b.

99 MANUL et HCDH, 2018.

100 Voir l'appendice A pour la composition de l'Asie.

Figure 7. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Asie, 1990-2019



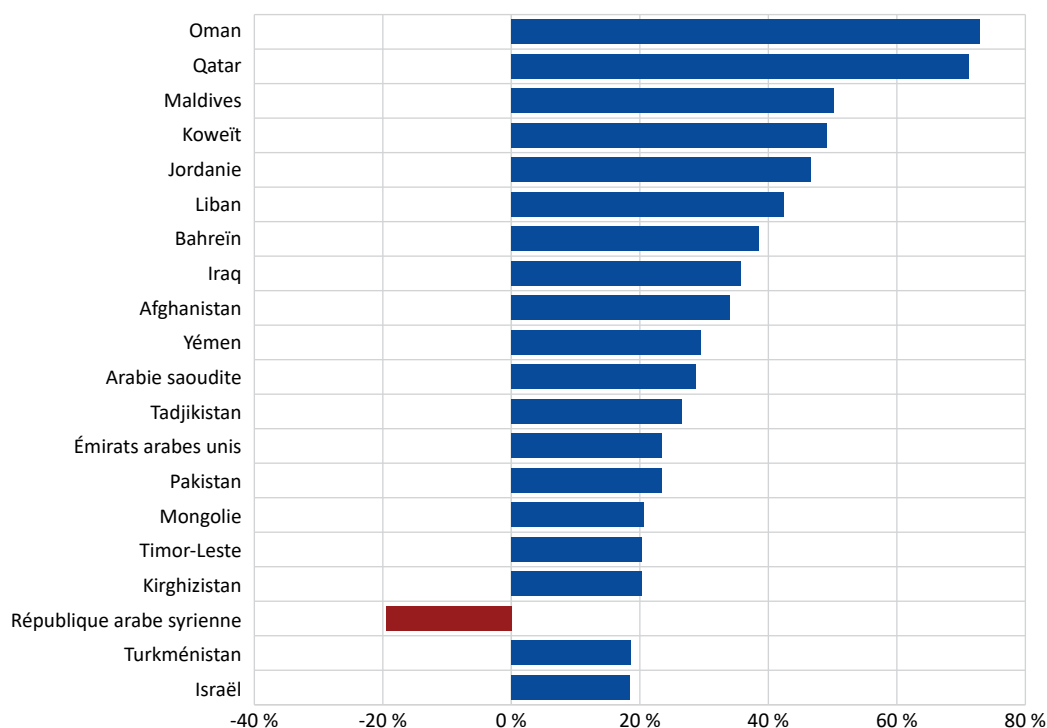
Source : DAES, 2019a.

Note : Les « migrants à destination de l'Asie » s'entendent des migrants résidant en Asie qui sont nés dans une autre région (Europe ou Afrique, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Asie » sont des migrants nés en Asie qui résident hors de leur pays de naissance, mais dans la région Asie. Les « migrants en provenance de l'Asie » s'entendent des personnes nés en Asie qui résident hors de la région (en Europe ou en Amérique du Nord, par exemple).

Ces dernières années, plusieurs pays d'Asie ont vu la taille de leur population se modifier sensiblement, comme illustré à la figure 8, qui classe les vingt pays asiatiques présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes entre 2009 et 2019. À l'exception de la République arabe syrienne, ces vingt pays ont vu leur population s'accroître pendant cette période. Les pays du CCG, qui figurent tous dans ce

classement, affichent les changements démographiques les plus marqués de la dernière décennie. La migration internationale a pesé de manière déterminante sur l'évolution démographique en Asie, en particulier dans les États du CCG, qui demeurent des destinations importantes pour les travailleurs migrants originaires d'Asie et d'ailleurs. Comme illustré à la figure 9, les migrants internationaux constituent une part importante des populations nationales des États du CCG. Ainsi, les migrants représentent 88 % de la population des Émirats arabes unis¹⁰¹.

Figure 8. Vingt pays d'Asie présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019



Source : DAES, 2019c.

Note : Il convient de noter que les changements démographiques proportionnels les plus importants entre 2009 et 2019 sont le plus probable dans les pays qui présentent des populations de taille modeste.

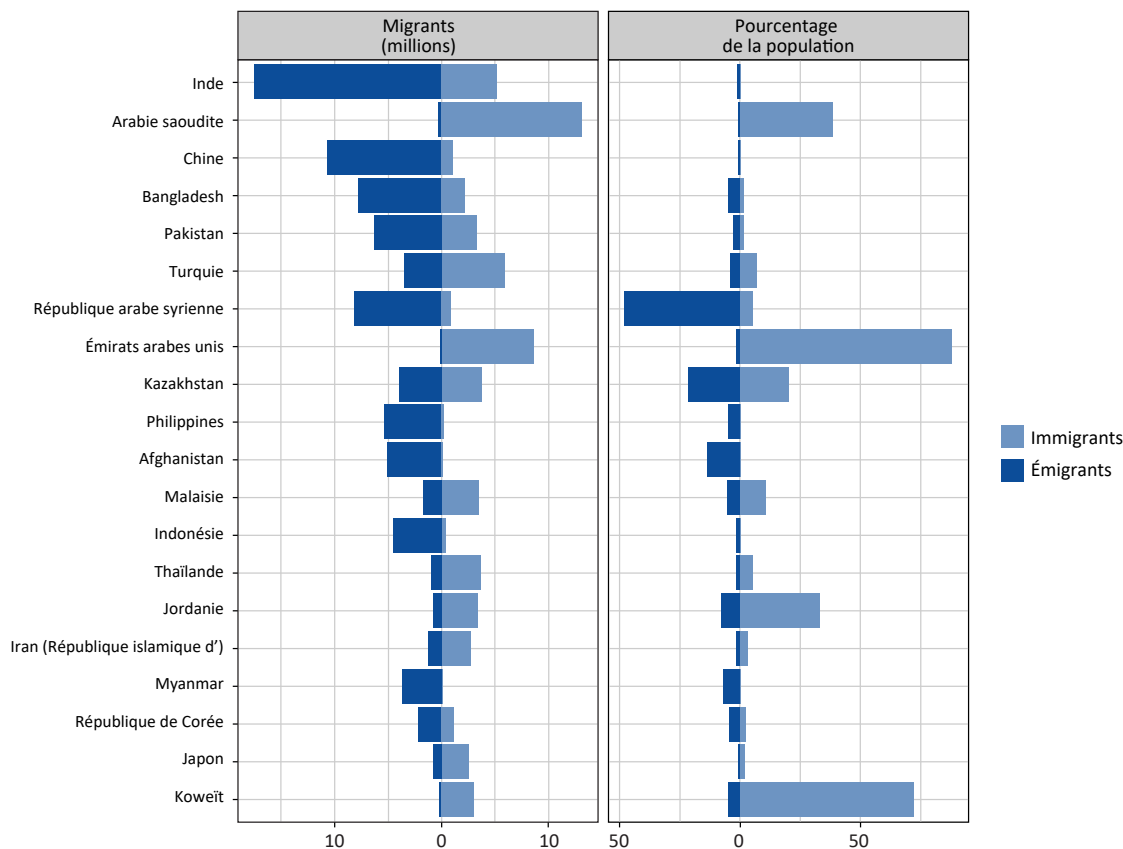
Les deux « géants démographiques » de l'Asie, l'Inde et la Chine, comptent, en chiffres absolus, le plus grand nombre de migrants vivant à l'étranger (figure 9). Il importe de préciser que ces fortes populations d'émigrants en chiffres absolus représentent une faible proportion de la population totale de l'Inde et de la Chine. Les migrants originaires de Chine formaient la troisième population de migrants nés à l'étranger dans le monde, après ceux originaires de l'Inde et du Mexique. Plus de 3 millions d'émigrants nés en Chine résidaient aux États-Unis, où vivaient également de grands groupes de migrants asiatiques d'Inde, des Philippines et du Viet Nam. Parmi les autres pays comptant de nombreux migrants qui résident à l'étranger, on trouve le Bangladesh et la République arabe syrienne.

101 DAES, 2019a.

Dans les pays du CCG, les migrants représentent une forte proportion de la population nationale totale (figure 9). Par exemple, ils représentaient en 2019 88 % de la population des Émirats arabes unis, 72 % de celle du Koweït, près de 79 % de celle du Qatar, et 45 % de celle du Bahreïn¹⁰². Beaucoup d'entre eux venaient d'Afrique, d'Asie du Sud (par exemple, Inde, Pakistan, Bangladesh, Népal) et d'Asie du Sud-Est (par exemple, Indonésie et Philippines).

Il est important de noter que les données actuelles sur les migrants nés à l'étranger sont aussi, en partie, le reflet d'importants événements historiques, tels que la partition de 1947 qui s'est traduite par des déplacements de population massifs entre l'Inde et le Pakistan. C'est ce que font apparaître les données de 2019, qui montrent que plus de 5 millions et 3 millions de migrants nés à l'étranger (respectivement) résidaient dans les deux pays.

Figure 9. Vingt premiers pays d'Asie sur le plan des migrations en 2019



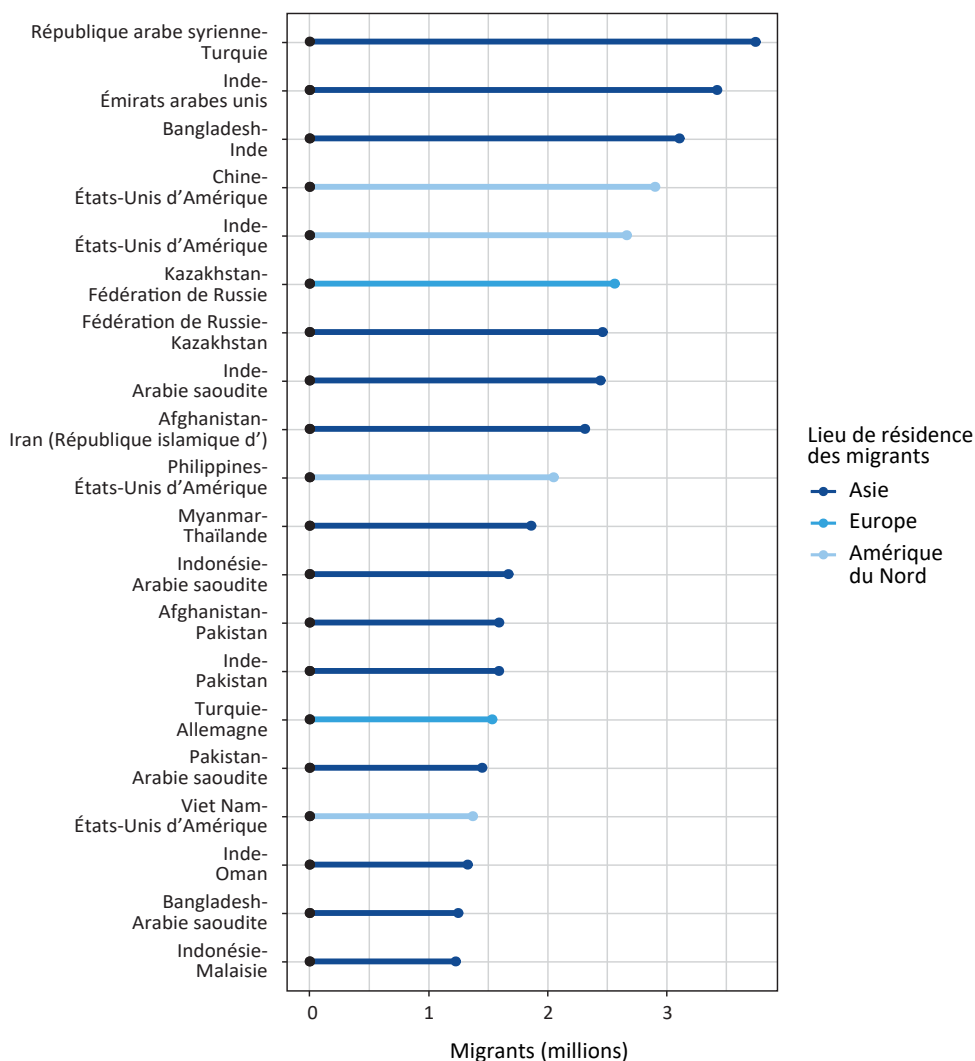
Source : DAES, 2019a.

Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2019.

La figure 10 illustre les vingt premiers couloirs de migration au départ de pays asiatiques, dont un peu plus de la moitié – 13 sur 20 – sont intrarégionaux. Ces couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps, et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination. Le plus grand couloir relie la République arabe syrienne à la Turquie, où plus de 3,7 millions de Syriens résidaient en 2019, alors qu'en 2015 et en 2017, le plus grand couloir en Asie reliait l'Inde aux Émirats arabes unis.

Figure 10. Vingt premiers couloirs de migration au départ de pays d'Asie, 2019

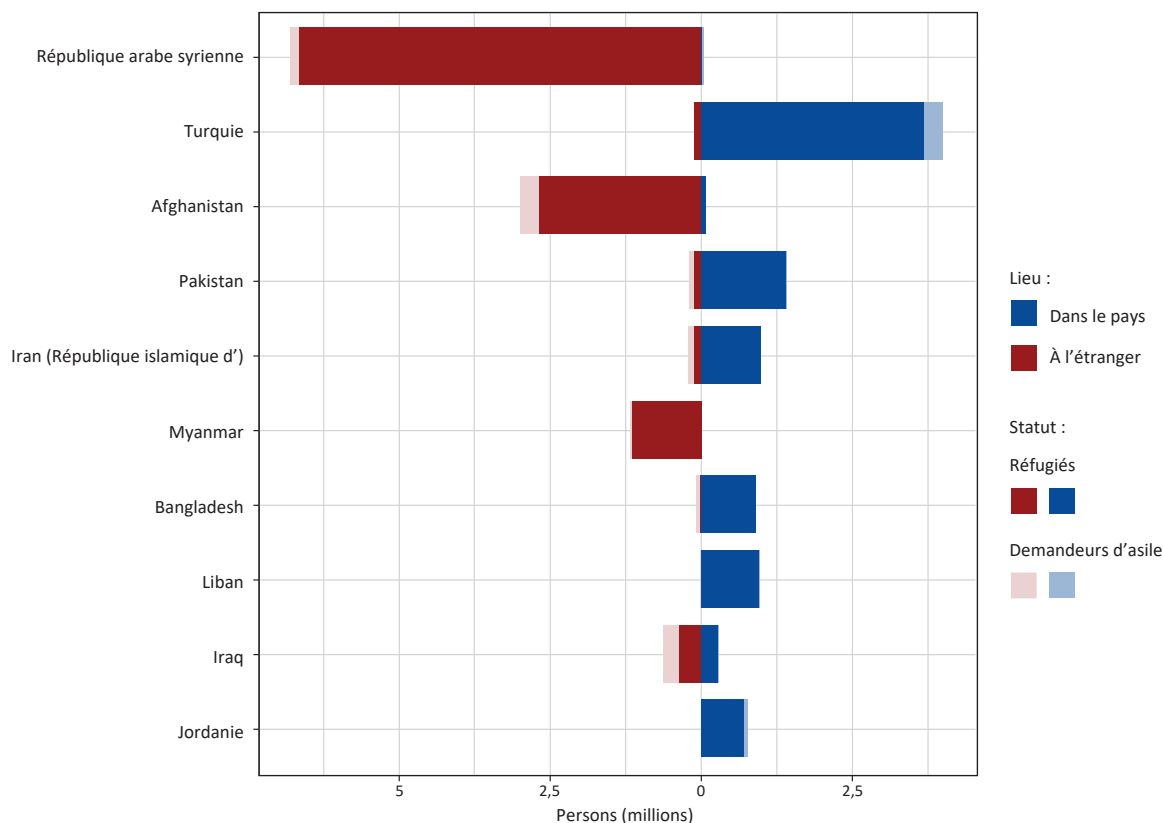


Source : DAES, 2019a.

Note : Les couloirs représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

Les déplacements internationaux à l'intérieur et au départ de l'Asie sont un trait caractéristique important de la région, comme l'illustre la figure 11. La République arabe syrienne et l'Afghanistan étaient les deux principaux pays d'origine de réfugiés dans le monde. Les incidences du conflit syrien sur les déplacements ressortent clairement de la figure 11, qui montre que le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile originaires de la République arabe syrienne est nettement supérieur au nombre de ceux originaires d'Afghanistan. En 2018, la grande majorité des réfugiés originaires de pays asiatiques vivaient dans des pays voisins. Les réfugiés syriens, par exemple, étaient principalement accueillis en Turquie, au Liban et en Jordanie, tandis que les réfugiés d'Afghanistan, dont le nombre est passé de 2,6 millions en 2017 à 2,7 millions en 2018 (principalement du fait de naissances pendant l'année) étaient concentrés au Pakistan et en République islamique d'Iran. En raison de la violence et de la persécution que subissent les Rohingya, le Myanmar était à l'origine de la troisième population de réfugiés dans la région et de la quatrième dans le monde en 2018, la plupart d'entre eux se trouvant au Bangladesh. Cependant, comme le montre la figure 11, des pays d'origine comme le Pakistan, la République islamique d'Iran et l'Iraq accueillent eux-mêmes des réfugiés.

Figure 11. Dix premiers pays d'Asie classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile, 2018

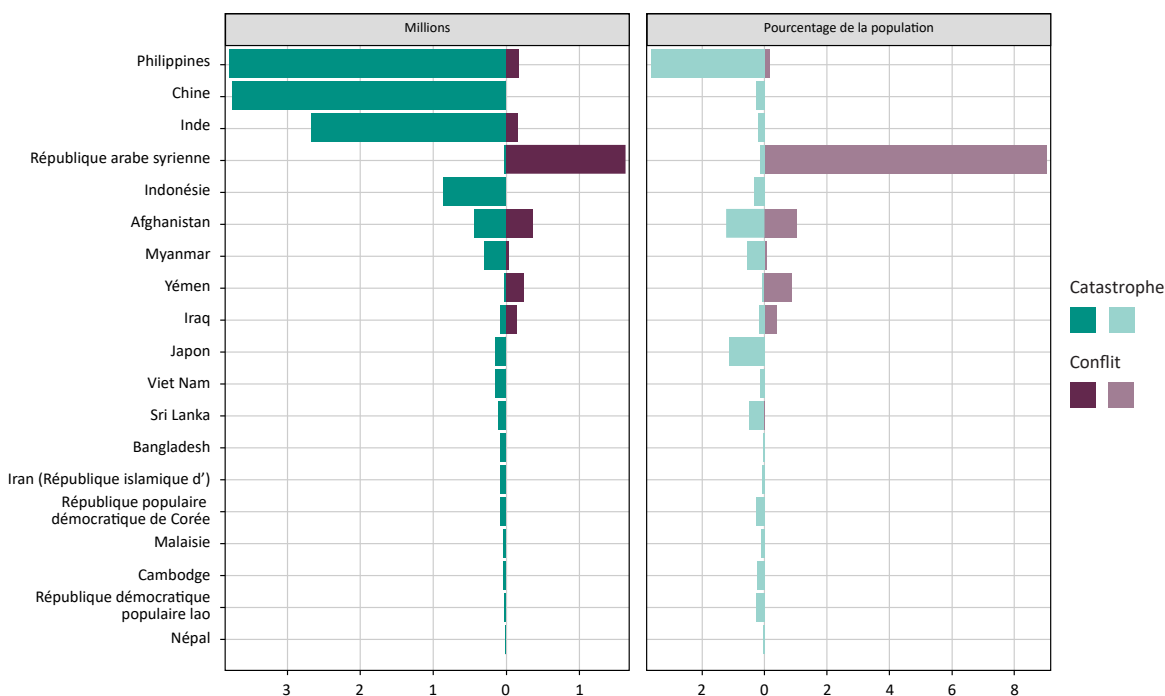


Source : HCR, s.d.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent hors de leur pays d'origine. Ce classement est établi à partir de données pour 2018, en combinant les populations de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans ces pays ou en sont originaires.

Les nouveaux déplacements internes en Asie résultent pour la plupart de catastrophes (figure 12). Les Philippines ont enregistré le plus grand nombre de nouveaux déplacements liés à une catastrophe dans le monde (3,8 millions à la fin de 2018). Parmi les catastrophes à l'origine des déplacements, on peut citer les éruptions volcaniques ainsi que les inondations causées par la mousson et les glissements de terrain. Avec environ 3,7 millions de déplacements, la Chine affiche presque autant de nouveaux déplacements liés à une catastrophe que les Philippines. Elle est suivie de l'Inde (2,7 millions) et de l'Indonésie (853 000). Les conflits ont également alimenté le grand nombre de nouveaux déplacements internes en Asie, la République arabe syrienne en tête avec 1,6 million de nouveaux déplacements internes, soit environ 9 % de sa population. Parmi les autres pays dans lesquels des conflits ont entraîné d'importants déplacements internes, on peut citer l'Afghanistan (372 000), le Yémen (252 000) et les Philippines (188 000).

Figure 12. Premiers pays d'Asie sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018



Source : IDMC, s.d. ; DAES, 2017.

Notes : Les nouveaux déplacements s'entendent du nombre de déplacements survenus en 2018, et non de la population cumulée totale de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au fil du temps. Le nombre de nouveaux déplacements inclut des personnes qui ont été déplacées plus d'une fois, et ne correspond pas au nombre de personnes déplacées au cours de l'année.

L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage de nouveaux déplacements dus à des catastrophes et à des conflits est fondé sur l'estimation de la population résidente totale dans le pays en 2017 établie par le DAES. Le pourcentage est fourni à titre purement indicatif et comparatif.

Principales caractéristiques et tendances en Asie

Asie du Sud-Est

De nombreux pays d'Asie du Sud-Est connaissent un haut niveau d'émigration, d'immigration et de migration de transit. Les disparités de revenu considérables à l'intérieur de la sous-région sont un facteur majeur de l'importante migration au départ des pays à faible revenu vers les pays à revenu élevé dans la sous-région (et au-delà). On dénombre un peu plus de 10 millions de migrants internationaux dans la sous-région, et un peu plus de 21,8 millions de migrants au total originaires de la sous-région, dont 6,8 millions ont migré vers d'autres pays d'Asie du Sud-Est¹⁰³. Les économies avancées que sont la Malaisie et Singapour sont des destinations fréquentes. Les efforts déployés par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en faveur d'une meilleure intégration régionale ont contribué à accroître la migration intrarégionale. La migration est aussi fortement déterminée par des facteurs géographiques : elle est particulièrement importante entre pays limitrophes, notamment le long de la frontière de la Thaïlande avec le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Myanmar voisins¹⁰⁴. Des couloirs de migration intrarégionaux de longue date apparaissent clairement, caractérisés essentiellement par une migration de main-d'œuvre temporaire et, dans une moindre mesure, par des migrations (qualifiée et familiale) permanentes, des migrations pour études et des migrations forcées¹⁰⁵.

La migration de main-d'œuvre, caractéristique notable en Asie du Sud-Est et facteur majeur de croissance économique et de développement, est également associée à des pratiques non conformes en matière de droits de l'homme. Les travailleurs migrants font depuis longtemps partie intégrante des économies des principaux pays de destination dans la sous-région – tels que la Malaisie, Singapour et la Thaïlande –, où ils contribuent à combler les lacunes sur le marché du travail. C'est notamment le cas dans les secteurs peu qualifiés tels que la pêche, le travail domestique et le bâtiment¹⁰⁶. Dans le même temps, les perspectives d'emploi et de salaires plus élevés contraignent souvent les ressortissants de pays tels que les Philippines et l'Indonésie à se rendre dans des pays plus prospères de la sous-région¹⁰⁷. De nombreux migrants envoient une part non négligeable de leurs revenus à leurs familles restées au pays. Les Philippines, par exemple, figurent régulièrement parmi les principaux pays bénéficiaires de rapatriements de fonds dans le monde. En 2018, les Philippines, destinataires de fonds rapatriés à hauteur de 34 milliards de dollars É.-U., étaient le quatrième pays bénéficiaire de rapatriements de fonds après l'Inde, la Chine et le Mexique¹⁰⁸. Cependant, alors même que la migration de main-d'œuvre a permis d'atténuer les pénuries de main-d'œuvre dans les pays de destination, de nombreux travailleurs migrants se trouvent toujours dans des situations d'exploitation. Les travailleurs employés dans des secteurs peu qualifiés à forte intensité de main-d'œuvre, indépendamment de leur statut juridique, sont les plus touchés, les abus liés à la rémunération étant les plus courants¹⁰⁹. De nombreux travailleurs migrants sont contraints de travailler pendant des plages horaires extrêmement longues pour une rémunération inférieure au salaire minimum, car ils ne sont pas correctement protégés tant lors du recrutement que de l'emploi¹¹⁰.

103 DAES, 2019a.

104 Hugo, 2014 ; Hatsukano, 2015.

105 Hugo, 2014.

106 Harkins, Lindgren et Suravoranon, 2017.

107 Pholphirul, 2018.

108 Banque mondiale, 2019a.

109 Harkins, Lindgren et Suravoranon, 2017.

110 Ibid.

La migration irrégulière, liée le plus souvent à des facteurs économiques tels que la pauvreté et le chômage, est importante. Les flux de migration irrégulière, par exemple au départ du Cambodge et de la République démocratique populaire lao vers des destinations telles que la Thaïlande et la Malaisie, sont souvent facilités par des passeurs. Ces derniers jouent un rôle important dans la migration irrégulière vers l'extérieur de la sous-région, les migrants vietnamiens qui se rendent en Europe, par exemple, recourant souvent à leurs services¹¹¹. On observe en outre des flux migratoires mixtes (comprenant des mouvements de population ayant ou non besoin d'une protection internationale) ainsi que des flux migratoires reposant sur des motivations diverses. Du fait de leur situation irrégulière, de nombreux migrants sont exploités en Asie du Sud-Est. Dans certains secteurs (par exemple, la pêche, l'agriculture, le bâtiment et la transformation), les travailleurs migrants sont également sujets au travail forcé, à l'exploitation et à de graves maltraitances¹¹². Outre le trafic illicite, le problème de la traite d'êtres humains persiste en Asie du Sud-Est, près de la moitié des victimes en Asie (46 %) se trouvant dans la sous-région¹¹³. De nombreuses personnes sont victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle et de travail forcé, avec une part importante de femmes victimes d'exploitation sexuelle en 2016¹¹⁴. Dans certains pays comme la Malaisie ou la Thaïlande, on recensait plus de victimes de travail forcé que d'exploitation sexuelle en 2016¹¹⁵.

Les déplacements se sont multipliés dans la sous-région du fait de violences, de persécutions systémiques et de la marginalisation. La situation des réfugiés rohingya est la plus grave, et reste l'une des crises de réfugiés les plus complexes au monde. À la fin de 2018, on recensait plus de 900 000 Rohingya à Cox's Bazar (Bangladesh) et plus d'un million de personnes ayant besoin d'aide humanitaire¹¹⁶. Le site de Kutupalong-Balukhali à Cox's Bazar demeure la zone d'installation de réfugiés la plus grande et la plus densément peuplée au monde, les réfugiés originaires du Myanmar représentant la quatrième population de réfugiés dans le monde en 2018¹¹⁷. La vague d'assassinats ciblés et de violations des droits de l'homme en août 2017 a provoqué le déplacement de nombreux Rohingya depuis l'État rakhine au Myanmar, la majorité d'entre eux cherchant refuge au Bangladesh. Bien que ce ne soit pas la première fois que les Rohingya fuient le Myanmar en raison de violences, celles d'août 2017 ont entraîné l'une des plus grandes vagues de déplacements depuis des décennies. Dans le même temps, en Asie du Sud-Est, la Malaisie abritait, comme de coutume, une importante population de réfugiés et de personnes se trouvant dans une situation assimilable à celle des réfugiés (plus de 120 000 en 2018), essentiellement en conséquence des déplacements causés par le conflit civil au Myanmar depuis de nombreuses années¹¹⁸. La réinstallation de réfugiés originaires de la sous-région est menée principalement par les pays d'accueil « traditionnels » (tels que les États-Unis, le Canada et l'Australie), et passe rarement par les « infrastructures de protection » mises en place dans la sous-région¹¹⁹. On trouve aussi de fortes populations de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et de populations apatrides dans la sous-région, où huit pays accueillent des populations apatrides (principalement le Myanmar, qui accueillait plus de 600 000 personnes dans ce cas à la fin de 2018)¹²⁰.

111 ONUDC, 2018.

112 Gois, 2015.

113 OIM, s.d.c.

114 ONUDC, 2018.

115 Ibid.

116 OIM, 2018c.

117 HCR, 2019a.

118 Ibid.

119 McAuliffe, 2016. Les « infrastructures de protection » comprennent le droit interne, les politiques nationales ainsi que les pratiques administratives en matière de protection ; voir Sitaropoulos, 2000.

120 Southwick, 2015 ; HCR, 2019a.

Asie du Sud

La migration de l'Asie du Sud vers d'autres sous-régions est une caractéristique clé, puisque de nombreux travailleurs migrants temporaires dans les pays du CCG sont originaires de cette sous-région. La perspective de salaires plus élevés et de possibilités d'emploi accessibles s'est traduite par une forte augmentation de départs de la sous-région ces dernières années¹²¹. Là où l'excédent de main-d'œuvre était important, l'émigration a atténué les pressions sur le marché du travail tout en contribuant à la réduction de la pauvreté grâce aux rapatriements de fonds. Ainsi, les pays d'Asie du Sud comptent parmi les principaux pays destinataires de rapatriements de fonds dans le monde. En 2018, les fonds rapatriés en Inde s'élevaient à 79 milliards de dollars É.-U., le montant le plus élevé dans le monde. Dans des pays comme le Pakistan, Sri Lanka ou le Bangladesh, les rapatriements de fonds représentaient plus de 5 % du produit intérieur brut (PIB) cette même année¹²².

La migration à l'intérieur de la sous-région est une caractéristique clé de l'Asie du Sud, qui tient aux disparités économiques et aux écarts entre les marchés du travail¹²³. Les mouvements intrarégionaux, réguliers et irréguliers, s'expliquent par de solides racines historiques communes, la proximité géographique, ainsi que des liens culturels et de parenté entre les pays de la sous-région¹²⁴. En 2019, un peu moins de 80 % des 14 millions de migrants internationaux en Asie du Sud étaient originaires d'autres pays de la sous-région¹²⁵. Les principaux couloirs de migration sont les suivants : Bangladesh-Inde, Afghanistan-Pakistan, Inde-Pakistan et Népal-Inde. Il convient toutefois de noter que ces couloirs sont bien distincts les uns des autres, et résultent de multiples facteurs économiques, culturels et de sécurité historiques et contemporains. Des millions de migrants bangladais et népalais travaillent actuellement en Inde, par exemple, principalement dans le secteur informel comme ouvriers du bâtiment ou travailleurs domestiques, alors que le couloir Inde-Pakistan procède en partie des déplacements massifs qui ont suivi la partition de l'Inde et du Pakistan en 1947¹²⁶. Par ailleurs, nombre des 3,9 millions de migrants internationaux afghans qui résident dans la sous-région (principalement en République islamique d'Iran et au Pakistan) ont été déplacés à l'étranger en raison des conflits et violences qui se succèdent en Afghanistan depuis les années 1970¹²⁷. La migration interne à l'intérieur des pays d'Asie du Sud est très répandue et plus massive que la migration internationale, surtout en raison des flux temporaires et saisonniers ruraux-urbains¹²⁸. Entre 2001 et 2011, la population urbaine de la sous-région s'est accrue de 130 millions de personnes¹²⁹. Cependant, si cette croissance a été alimentée par la migration rurale-urbaine, elle repose en grande partie sur le reclassement de zones d'installation rurales et sur l'accroissement démographique naturel¹³⁰.

La migration irrégulière à l'intérieur et au départ de la sous-région est répandue en Asie du Sud et est souvent facilitée par des réseaux de passeurs peu structurés. Bien qu'on ignore le nombre exact de personnes entreprenant une migration irrégulière à l'intérieur de la sous-région, on estime que la population de migrants irréguliers est importante dans la sous-région¹³¹. L'Inde, par exemple, accueille de nombreux migrants

121 Doherty *et al.*, 2014.

122 Banque mondiale, 2019a.

123 Srivastava et Pandey, 2017.

124 Ibid.

125 DAES, 2019a.

126 Srivastava et Pandey, 2017.

127 Schmeidl, 2016 ; HCR, 2016.

128 Ibid.

129 Ellis et Roberts, 2016.

130 Ibid.

131 Srivastava et Pandey, 2017.

irréguliers originaires du Bangladesh, du Népal et, dans une moindre mesure, de Sri Lanka¹³². L'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie figurent parmi les destinations les plus prisées des migrants irréguliers originaires de l'Asie du Sud¹³³. Les facteurs socioéconomiques et liés à l'insécurité dans les pays d'origine, outre les meilleures possibilités d'emploi et de salaire dans les pays de destination, comptent parmi les facteurs associés à la migration irrégulière et au trafic illicite de migrants¹³⁴. Les migrants originaires d'Asie du Sud qui tentent de rallier l'Europe de l'Ouest avec l'aide de passeurs transitent principalement par l'Asie centrale et la Fédération de Russie, mais aussi par le Moyen-Orient et les Balkans occidentaux¹³⁵. D'autres migrants irréguliers sont introduits clandestinement en Malaisie, en Thaïlande et en Indonésie aux fins de travail¹³⁶. Il existe de nombreux cas documentés de migrants victimes d'exploitation et de maltraitance par des passeurs en Asie du Sud¹³⁷. La traite d'êtres humains demeure un sujet de vive préoccupation en Asie du Sud, malgré la rareté des données et des informations pour de nombreux pays de la sous-région. Un rapport de l'ONUDC publié en 2018 estime que près de 60 % des victimes de la traite identifiées dans la sous-région en 2016 étaient des femmes, d'après les informations disponibles pour le Bangladesh, les Maldives, le Népal et le Pakistan¹³⁸. Au Népal, les victimes comprenaient plus d'enfants que d'adultes¹³⁹.

Des conflits de longue date, l'instabilité politique, la violence et la répression font de l'Asie du Sud une source majeure de déplacements et une terre d'accueil d'importantes populations de personnes déplacées. Au cours de l'histoire récente, tous les pays de la sous-région (hormis les Maldives) ont été un pays d'origine ou d'accueil de populations déplacées. À la fin de 2018, on dénombrait ainsi 2,7 millions de réfugiés afghans, soit la deuxième population de réfugiés dans le monde après les ressortissants de la République arabe syrienne, et 2,6 millions d'Afghans déplacés à l'intérieur de leur pays¹⁴⁰. Les pays voisins que sont le Pakistan et la République islamique d'Iran ont accueilli la plupart des réfugiés afghans et, par conséquent, comptent parmi les premiers pays d'accueil dans le monde¹⁴¹. Le Pakistan, en raison de ses frontières poreuses et d'étroits liens ethniques, linguistiques, religieux et économiques, a été pendant des dizaines d'années le principal pays d'accueil : environ 1,4 million de réfugiés à la fin de 2018, presque exclusivement des Afghans¹⁴². En 2017, quelque 60 000 réfugiés ont été rapatriés en Afghanistan, la plupart d'entre eux depuis le Pakistan¹⁴³. À la fin de 2018, la République islamique d'Iran accueillait près d'un million de réfugiés¹⁴⁴, ce qui en faisait le sixième pays d'accueil de réfugiés dans le monde, tandis que l'Inde et le Bangladesh continuaient de compter de nombreuses populations de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays¹⁴⁵.

Les populations d'Asie du Sud sont particulièrement exposées aux catastrophes à évolution lente et aux catastrophes soudaines liées aux aléas naturels et au changement climatique. À l'exception de l'Afghanistan, où le conflit et la violence ont été les principales causes de départ, les catastrophes ont été

132 Jayasuriya et Sunam, 2016.

133 McAuliffe et Jayasuriya, 2016.

134 Ibid.

135 Sengupta, 2018.

136 Gallager et McAuliffe, 2016.

137 ONUDC, 2018.

138 Ibid.

139 Ibid.

140 HCR, 2019a ; IDMC, 2019.

141 HCR, 2019a.

142 Ibid.

143 OIM et HCR, 2018.

144 HCR, 2019a.

145 IDMC, 2019. Pour des informations plus générales sur les déplacements internes, voir aussi la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM, en particulier pour ce qui concerne l'Afghanistan, l'Inde, la République islamique d'Iran, le Pakistan et Sri Lanka.

responsables de la plupart des déplacements en Asie du Sud en 2018¹⁴⁶. Cette même année, on estimait que 3,3 millions de nouveaux déplacements en Asie du Sud étaient dus à des aléas soudains, la plupart d'entre eux ayant touché l'Inde, l'Afghanistan, le Sri Lanka et le Bangladesh. Par rapport à la taille de sa population, l'Asie du Sud présente le plus grand nombre de personnes risquant d'être déplacées en raison d'un aléa soudain, le Bangladesh, l'Inde et le Pakistan affichant le plus haut risque de catastrophe¹⁴⁷. L'Inde a été la plus touchée par les catastrophes dans la sous-région, les inondations et les tempêtes tropicales ayant provoqué plus de 2,7 millions de déplacements¹⁴⁸. Avec 371 000 nouveaux déplacements, principalement dus à la sécheresse, l'Afghanistan se classait deuxième sur le plan des déplacements dus à une catastrophe dans la sous-région. Des milliers de personnes ont également été déplacées à Sri Lanka et au Bangladesh en raison des moussons¹⁴⁹. L'envergure des destructions et déplacements liés aux catastrophes en Asie du Sud ces dernières années a été en partie attribuée à une mauvaise planification et à une préparation insuffisante dans la sous-région¹⁵⁰. En Asie du Sud, la migration et la mobilité sont d'importantes stratégies d'adaptation face aux phénomènes liés aux changements environnementaux – notamment l'élévation du niveau de la mer, l'érosion des littoraux, les inondations et le tarissement des eaux souterraines, qui posent tous des défis considérables dans la région¹⁵¹.

Asie de l'Est

L'Asie de l'Est connaît une importante évolution démographique, caractérisée dans plusieurs pays par un faible taux de fécondité et un vieillissement de la population, aboutissant à la révision des politiques d'immigration. Des pays tels que le Japon affichent déjà une croissance démographique négative, tandis que la République de Corée présente un taux de fécondité bien inférieur au taux de remplacement de 2,1 requis pour assurer le renouvellement d'une population¹⁵². En 2019, le Japon affichait le rapport actifs/inactifs le plus faible au monde (nombre de travailleurs par retraité) et, avec la Chine, figurait parmi les dix pays les plus peuplés présentant des taux de fécondité n'assurant pas le renouvellement¹⁵³. Ces mutations démographiques entraînent des conséquences non négligeables sur la dette publique, l'État-providence et les marchés du travail. Le Japon, par exemple, est aux prises avec une grave pénurie de main-d'œuvre¹⁵⁴. Ces réalités amènent les décideurs à revoir les approches de l'immigration traditionnellement restrictives, qui ont été mises sur le compte d'une relative homogénéité culturelle dans certains pays, d'une moindre expérience en matière de politiques d'immigration par rapport à d'autres régions et sous-régions, et d'une relative défiance à l'égard de l'immigration dans de nombreux pays¹⁵⁵.

Alors que des pays phares d'Asie de l'Est voient leur population décroître, plusieurs pays ont adopté de nouvelles lois sur l'immigration ou mis en œuvre des programmes visant à attirer les travailleurs étrangers. En décembre 2018, le Parlement japonais a approuvé une nouvelle loi sur l'immigration qui assouplit les restrictions relatives aux travailleurs étrangers dans des secteurs où sévissent des pénuries de

146 IDMC, 2019.

147 Ibid.

148 Ibid.

149 Ibid.

150 IDMC, 2018a.

151 Alliance pour le climat et le développement, 2014b. Voir aussi Ionesco, Mokhnacheva et Gemenne, 2017.

152 DAES, 2019c.

153 Ibid.

154 Nye, 2019.

155 Staedicke, Batalova et Zong, 2016.

main-d'œuvre, ce qui devrait faire venir plus de 300 000 travailleurs¹⁵⁶. Les récents changements législatifs au Japon en matière d'immigration répondent également en partie à l'envolée de la demande de travailleurs dans des secteurs tels que le bâtiment, alors que le pays se prépare aux Jeux olympiques de 2020 à Tokyo¹⁵⁷. Parallèlement, la République de Corée, grâce à son système de permis de travail, qui assure l'entrée de travailleurs étrangers des pays asiatiques partenaires¹⁵⁸ ayant signé un mémorandum d'accord, devrait accepter 56 000 travailleurs étrangers en 2019 dans le but de pallier les pénuries de main-d'œuvre¹⁵⁹. La Chine, qui est essentiellement un pays d'origine de travailleurs migrants, a elle aussi récemment cherché à attirer des travailleurs dans des secteurs peu et hautement qualifiés en modifiant ses politiques d'immigration et en signant des accords bilatéraux. L'attraction d'un nombre croissant de travailleurs étrangers non seulement vise à pallier les pénuries de compétences, mais s'inscrit également dans le cadre des efforts du pays en faveur d'une plus grande inclusivité et d'une plus grande ouverture sur le plan économique. Ainsi, en 2018, la Chine a assoupli ses conditions de visa pour les spécialistes et les travailleurs hautement qualifiés dans le but d'inciter les plus grands talents étrangers¹⁶⁰ à émigrer dans un pays dont l'économie, autrefois axée sur la transformation, évolue vers les services. La même année, la Chine a mis en place pour la première fois une administration étatique de l'immigration. Le nouveau service de l'immigration vise à répondre tant au nombre croissant de migrants internationaux en Chine qu'à la nécessité de simplifier et de mieux gérer l'immigration¹⁶¹. Par ailleurs, la Chine et les Philippines ont signé en 2018 un accord qui autorisera 300 000 travailleurs philippins, dont 100 000 enseignants de langue anglaise, à travailler en Chine¹⁶².

La migration en Asie de l'Est est de plus en plus caractérisée par une forte mobilité – centrifuge et centripète – des étudiants. Le nombre d'étudiants internationaux originaires d'Asie de l'Est, en particulier dans l'enseignement supérieur, a augmenté rapidement ces dernières années, tandis que le nombre d'étudiants étrangers dans la sous-région continue lui aussi de croître. Attirés par la perspective d'un enseignement de meilleure qualité, de nombreux étudiants internationaux d'Asie de l'Est partent étudier dans des pays tels que les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni. En 2018, la Chine est restée une source majeure d'étudiants internationaux dans le monde, plus d'un demi-million d'étudiants chinois poursuivant des études supérieures à l'étranger, soit une hausse de plus de 8 % par rapport à 2017¹⁶³. Pour autant, l'Asie de l'Est n'est pas uniquement une grande région d'origine des étudiants internationaux ; elle devient progressivement aussi une destination importante pour les étudiants étrangers, qui sont nombreux à venir d'autres pays de la sous-région. En 2018, les établissements d'enseignement supérieur chinois accueillent plus de 490 000 étudiants internationaux¹⁶⁴. La même année, les étudiants de la République de Corée constituaient le plus grand contingent d'étudiants internationaux en Chine¹⁶⁵, suivis des étudiants thaïlandais, pakistanais et indiens¹⁶⁶.

En raison de la migration de main-d'œuvre, en particulier au départ de la Chine, la sous-région compte parmi les principaux bénéficiaires de rapatriements de fonds dans le monde. En 2019, les migrants internationaux nés en Chine et résidant hors de leur pays de naissance (près de 11 millions) formaient, par

156 McCurry, 2019 ; BBC, 2018.

157 Tian et Chung, 2018.

158 En 2019, les pays partenaires du système de permis de travail étaient les suivants : Bangladesh, Cambodge, Chine, Indonésie, Kirghizistan, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Philippines, Ouzbékistan et Viet Nam.

159 Ju-Young, 2018.

160 Ning, 2018.

161 Conseil d'État, République populaire de Chine, 2018.

162 Jennings, 2018.

163 Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine, 2019a ; Shuo, 2019.

164 Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine, 2019b.

165 Ibid.

166 Ibid.

la taille, la troisième population née à l'étranger dans le monde, après ceux nés en Inde et au Mexique¹⁶⁷. En 2018, les flux mondiaux de rapatriements de fonds étaient estimés à près de 690 milliards de dollars É.-U., dont plus de 67 milliards à destination de la Chine, deuxième pays au monde bénéficiaire de ces fonds après l'Inde¹⁶⁸.

Si le présent chapitre s'intéresse plus particulièrement à la migration internationale, il convient toutefois de noter que, dans ce contexte, la migration interne demeure une caractéristique marquante des pays d'Asie de l'Est, où des mouvements de population sans précédent sont enregistrés au départ de zones rurales vers les centres urbains. Tandis que l'urbanisation a ralenti, voire décliné dans certaines parties du continent, comme l'Asie de l'Ouest, l'Asie de l'Est a enregistré l'un des taux d'urbanisation les plus rapides ces dernières décennies¹⁶⁹. En 2015, la part de la population urbaine dans la sous-région s'élevait à 60 %, soit plus de trois fois plus qu'en 1950¹⁷⁰. Tel est surtout le cas en Chine, où les réformes économiques et sociales des années 1980 ont engendré des migrations humaines qui comptent parmi les plus importantes de l'histoire. Ces réformes ont entre autres donné lieu à l'assouplissement du système *hukou*, visant à enregistrer et à réguler les migrations internes, qui déterminait l'accès des personnes à des services en fonction de leur statut de résident. En conséquence, des centaines de millions de travailleurs, poussés par la perspective de trouver du travail et des salaires plus élevés, ont quitté la campagne pour gagner les villes, où étaient concentrées la plupart des activités économiques et la demande de travailleurs migrants qualifiés et non qualifiés¹⁷¹. La plupart ont migré des provinces occidentales du pays vers celles de l'est. Les dynamiques socioéconomiques entre l'ouest et l'est de la Chine sont des facteurs importants, l'ouest se caractérisant par des taux élevés d'accroissement de la population, un excédent de travailleurs et des revenus plus bas, tandis que l'est doit faire face à une pénurie de main-d'œuvre dans les zones métropolitaines et affiche des revenus et des niveaux d'éducation supérieurs¹⁷².

Une nouvelle caractéristique (atypique) de la dynamique migratoire en Asie de l'Est est l'arrivée de centaines de demandeurs d'asile originaires de pays ravagés par les conflits et la violence. En 2018, plus de 500 demandeurs d'asile yéménites ont débarqué sur l'île de Jeju (République de Corée) à la faveur de la politique d'entrée sans visa de l'île, qui vise à attirer les touristes¹⁷³. L'arrivée des Yéménites a suscité un vif débat public et des opinions hostiles aux immigrants dans un pays où les demandes d'asile ont toujours été rares. La République de Corée n'a par le passé pas été un pays de destination important pour les personnes en quête de protection (à l'exception de celles originaires de la République populaire démocratique de Corée)¹⁷⁴. À la fin de 2017, la Chine et la République de Corée comptaient respectivement environ 600 et près de 20 000 demandeurs d'asile¹⁷⁵.

167 DAES, 2019a.

168 Banque mondiale, 2019a.

169 DAES, 2018.

170 Ibid.

171 Hu, 2012 ; Qin *et al.*, 2016.

172 Hugo, 2015.

173 Kwon, 2019.

174 Les personnes originaires de la République populaire démocratique de Corée qui se rendent en République de Corée pour solliciter une protection ne sont pas considérées comme des demandeurs d'asile, mais sont reconnues citoyennes du pays en vertu de la Constitution de la République de Corée.

175 HCR, 2019a.

Asie centrale

Les mouvements migratoires en Asie centrale sont en grande partie des mouvements d'émigration hors de la région, principalement vers le nord à destination de la Fédération de Russie. En 2019, par exemple, un peu moins de 5 millions de migrants nés en Asie centrale vivaient dans la Fédération de Russie¹⁷⁶. Forte de salaires sensiblement plus élevés et de meilleures possibilités d'emploi¹⁷⁷, la Fédération de Russie est depuis longtemps une destination de premier plan pour les travailleurs migrants d'Asie centrale¹⁷⁸. Pour les personnes du Kirghizistan rural, par exemple, la migration de travail est devenue une stratégie de subsistance, et de nombreux travailleurs migrants kirghizes recherchent un emploi dans la Fédération de Russie, les provinces telles que la Sibérie étant de plus en plus prisées¹⁷⁹. Le pays est également attrayant en raison du grand nombre de Kirghizes qui y sont déjà bien établis et aident les nouveaux arrivants à trouver un logement et un travail adéquats¹⁸⁰. Les migrants originaires d'Asie centrale dans la Fédération de Russie ne sont toutefois pas tous des travailleurs migrants peu qualifiés. La population de migrants kazakhs, par exemple, est en grande partie constituée d'étudiants et de spécialistes hautement qualifiés¹⁸¹. Les migrants originaires d'Asie centrale partent aussi à destination d'autres parties de l'Europe et de la Chine, où les liens professionnels et familiaux sont relativement étroits. Un nombre croissant d'entre eux se rendent également dans des destinations telles que la Turquie et la République de Corée en vue d'y trouver du travail, les migrations en République de Corée ayant été facilitées par des accords bilatéraux dans le domaine de l'emploi passés avec des pays tels que l'Ouzbékistan et le Kirghizistan¹⁸².

La migration intrarégionale est une caractéristique clé de la sous-région, qui tient à des liens géographiques, culturels, économiques, politiques et sociaux ancrés dans l'histoire. L'Asie centrale compte des millions de migrants internationaux, pour la plupart originaires de la sous-région, mais aussi d'ailleurs. Les migrants viennent essentiellement de pays de l'ex-Union soviétique, dont bon nombre sont aujourd'hui membres de la Communauté d'États indépendants¹⁸³. En 2019, le Kazakhstan, par exemple, comptait une forte population de personnes nées à l'étranger (3,7 millions), dont 2,4 millions étaient nées dans la Fédération de Russie¹⁸⁴. Aujourd'hui, il est avant tout un pays de transit et d'immigration qui attire des travailleurs qualifiés de divers pays, et devient de plus en plus une destination pour les travailleurs migrants peu qualifiés du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan. Ces dernières années, les pays d'Asie centrale ont révisé leurs politiques de migration intrarégionale et ont conclu des accords bilatéraux relatifs à l'entrée et à la réadmission¹⁸⁵. Par exemple, l'Union économique eurasiatique, créée en 2015, permet aux ressortissants de ses États membres – dont le Kazakhstan et le Kirghizistan – de circuler librement pour aller vivre, travailler et étudier dans d'autres États membres de l'Union¹⁸⁶. La coopération est actuellement renforcée dans la région en vue d'améliorer la gestion des flux mixtes, notamment les aspects liés à la gestion des frontières, aux droits et à la protection des migrants, et à la migration irrégulière¹⁸⁷. L'importance de

176 DAES, 2019a.

177 Sengupta, 2018.

178 Turaeva, 2018.

179 Sengupta, 2018.

180 Ibid.

181 Nikiforova et Brednikova, 2018.

182 Eurasianet, 2019 ; Matusevich, 2019.

183 Ibid.

184 DAES, 2019a.

185 OSCE, 2016.

186 Union économique eurasiatique, s.d.

187 OIM, 2016a.

mettre en train des politiques et programmes volontaristes en matière de migration afin de protéger les droits et la dignité des migrants ainsi que de leurs familles et de leurs communautés est de plus en plus largement reconnue. Les travailleurs migrants, hommes et femmes, originaires d'Asie centrale peuvent être vulnérables à l'exploitation et à la maltraitance, en particulier dans des secteurs recourant à l'emploi informel, comme le bâtiment, l'agriculture et le travail domestique¹⁸⁸.

Les rapatriements de fonds internationaux jouent un rôle important dans les économies d'Asie centrale, surtout dans les pays moins avancés de la sous-région. Deux des dix premiers pays de destination des rapatriements de fonds en proportion du PIB se trouvent dans la sous-région – le Kirghizistan et le Tadjikistan¹⁸⁹. Au Kirghizistan, on estime que les fonds rapatriés permettent de réduire le taux national de pauvreté de 6 à 7 %¹⁹⁰. Les flux de fonds rapatriés dans les pays d'Asie centrale reflètent dans une large mesure les tendances migratoires à l'intérieur et au départ de la région, qui sont étroitement liées aux possibilités de travail et aux activités rémunératrices. Les fonds rapatriés depuis la Fédération de Russie, par exemple, ont été importants pendant longtemps, facilités par des coûts de transfert relativement bas entre la Fédération de Russie et les pays d'Asie centrale. Après quelques années consécutives de déclin en raison du ralentissement économique et de changements politiques survenus dans la Fédération de Russie, les rapatriements de fonds à destination de l'Europe et de l'Asie centrale ont rebondi en 2017, enregistrant une hausse de 21 % pour s'établir à 48 milliards de dollars É.-U. en 2017¹⁹¹. Ce chiffre a continué d'augmenter en 2018 (59 milliards de dollars É.-U.)¹⁹². Cette progression a entre autres été permise par le redressement continu de l'activité économique dans la Fédération de Russie¹⁹³.

La migration irrégulière est présente en Asie centrale, bien que les chiffres exacts soient difficiles à établir. Les migrants irréguliers sont originaires de la sous-région et d'ailleurs, ceux qui transitent par l'Asie centrale ayant souvent pour destination l'Europe de l'Ouest. La plupart des migrants entrent dans la sous-région au Kirghizistan et au Tadjikistan avant d'être introduits clandestinement en Europe de l'Ouest via le Kazakhstan et la Fédération de Russie¹⁹⁴. Des facteurs tels qu'une gestion insuffisante des frontières, associée à des frontières isolées, ont contribué à la migration irrégulière dans l'ensemble de la sous-région¹⁹⁵. Le trafic illicite de migrants en Asie centrale est un processus complexe, qui englobe des arrangements tant formels qu'informels à divers postes frontière au sein de la sous-région, ainsi que des activités transfrontalières qui contribuent à faciliter la migration de personnes hors de l'Asie centrale¹⁹⁶.

Moyen-Orient

Les pays du Golfe comptent parmi les pays du globe où vivent le plus grand nombre de travailleurs migrants temporaires. Leur richesse, tirée du pétrole, est à l'origine d'un développement économique remarquable depuis quelques décennies, attirant des travailleurs qualifiés et semi-qualifiés dans divers secteurs, notamment le bâtiment et la maintenance, le commerce de détail et les services domestiques. Dans des pays comme le Qatar, la récente demande accrue de travailleurs dans des secteurs tels que le

188 OIM, 2016b.

189 Banque mondiale, 2019a.

190 PNUD, s.d.

191 Banque mondiale, 2018a, 2018b.

192 Banque mondiale, 2019a.

193 Ibid.

194 Sengupta, 2018.

195 Ibid.

196 Ibid.

bâtiment est en partie alimentée par les préparatifs du pays à la Coupe du monde de 2022¹⁹⁷. L'accroissement de la migration de main-d'œuvre à destination de ces pays s'est traduit par une profonde transformation démographique. En 2019, les migrants représentaient la majorité de la population dans la moitié des pays du CCG – 88 % aux Émirats arabes unis, environ 79 % au Qatar et 72 % au Koweït¹⁹⁸. Les travailleurs migrants viennent principalement d'Asie et d'Afrique. Les écarts de revenus entre les pays d'origine et de destination sont un facteur de migration clé, car les pays du Golfe offrent des possibilités d'emploi et des salaires supérieurs¹⁹⁹. Malgré certains progrès, la réglementation et la protection des droits des migrants y demeurent problématiques. Le système *Kafala* de parrainage²⁰⁰, qui lie les travailleurs migrants à leur employeur et est en usage dans différents pays du CCG, est désormais étroitement surveillé. Bien que plusieurs États du Golfe aient entrepris de réformer le système *Kafala*, les changements sont minimes et ont eu peu d'effets positifs sur les migrants²⁰¹. Le système de parrainage reste courant et continue de contribuer à la vulnérabilité des travailleurs migrants dans le Golfe, y compris à des situations de travail forcé et d'exploitation salariale²⁰².

Les conflits civils, l'intensification des violences sectaires et la prolifération du terrorisme (en particulier de Daech) ont provoqué d'importants déplacements internes et internationaux dans la sous-région ces dernières années. Deux pays de la sous-région – la République arabe syrienne et le Yémen – sont le théâtre d'une « situation d'urgence de niveau 3 » (selon le classement du système mondial d'aide humanitaire, ce niveau correspondant aux crises humanitaires de grande ampleur les plus graves) et contribuent dans une large mesure aux chiffres des déplacements dans le monde²⁰³. Le conflit qui dure depuis maintenant plus de sept ans en République arabe syrienne a provoqué le déplacement de plus de la moitié de la population : à la fin de 2018, on dénombrait plus de 6,6 millions de réfugiés syriens, plus de 6,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et près de 140 000 demandeurs d'asile²⁰⁴. Les vagues de déplacements successives en Iraq – une caractéristique depuis le début du siècle – se sont poursuivies, pour s'intensifier en 2016 et pendant une partie de 2017. Ces mouvements s'inscrivent dans le contexte d'efforts visant à reprendre des territoires et à contrer Daech. Si plus de 1,9 million d'Iraqiens étaient toujours déplacés à l'intérieur de leur pays à la fin de 2018, c'est la première fois en près de quatre ans que ce chiffre est passé sous la barre des 2 millions²⁰⁵. De plus en plus d'Iraqiens sont également rentrés au pays, au fur et à mesure que Daech a été repoussé et a perdu des territoires en Iraq et en République arabe syrienne. Le groupe activiste a perdu plus de 90 % des territoires qu'il contrôlait dans les deux pays²⁰⁶. Au Yémen, la situation politique et les conditions de sécurité ont continué de se détériorer et, du fait des violences et de l'instabilité qui en résultent, plus de 2,3 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays à la fin de 2018²⁰⁷. À cette date, plus de 8 % de la population yéménite avait été déplacée.

Le Moyen-Orient continue d'accueillir une part non négligeable de la population mondiale de réfugiés. À la fin de 2018, la sous-région comptait le plus grand nombre de réfugiés dans le monde, y compris ceux enregistrés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le

197 Buckley *et al.*, 2016.

198 DAES, 2019a.

199 Jacobsen et Valenta, 2016.

200 Le système Kafala restreint le regroupement familial pour les migrants non qualifiés, lie ceux-ci à un seul employeur, leur interdit de se marier avec des nationaux et impose d'autres restrictions aux droits et aux mouvements, si bien que les travailleurs migrants restent dans les pays du Golfe en tant que personnes de passage (Rahman, 2013).

201 Diop, Johnston et Le, 2018.

202 Ibid.

203 OCHA, s.d.

204 HCR, 2019a ; IDMC, 2019.

205 IDMC, 2019 ; OIM, 2018d.

206 Seligman, 2018.

207 IDMC, 2019.

Proche-Orient (UNRWA)²⁰⁸. Les pays voisins supportent inévitablement un fardeau disproportionné en matière d'accueil de personnes cherchant refuge à l'étranger, et cette dynamique est une caractéristique clé des schémas de déplacement actuels dans la sous-région. En tant que pays frontaliers de la République arabe syrienne et principaux pays d'accueil des réfugiés syriens, la Turquie, le Liban et la Jordanie figuraient tous trois parmi les dix premiers pays d'accueil dans le monde en 2018 (la Turquie est le premier, le Liban le septième et la Jordanie le dixième)²⁰⁹. Le poids de leur responsabilité apparaît clairement lorsqu'on compare le nombre de réfugiés présents dans chaque pays à la population nationale – au Liban, on comptait 156 réfugiés pour 1 000 habitants ; en Jordanie, 72 pour 1 000 ; et en Turquie, 45 pour 1 000²¹⁰. D'autres pays de la sous-région, y compris ceux touchés par des conflits, accueillent eux aussi de nombreux réfugiés, comme le Yémen et l'Iraq, et même la République arabe syrienne²¹¹. Les près de 5,5 millions de réfugiés enregistrés par l'UNRWA se trouvent également dans la sous-région²¹².

La migration irrégulière à l'intérieur et au départ de la sous-région continue de poser des défis pour les migrants et les États. L'instabilité politique et les conflits qui persistent au Moyen-Orient sont des facteurs majeurs de la migration irrégulière et du trafic illicite de migrants dans la sous-région²¹³. La plupart des migrants introduits clandestinement dans la sous-région sont des personnes qui fuient des conflits et la violence. Le trafic illicite de migrants et la migration irrégulière vont souvent de pair avec des mouvements de réfugiés et de demandeurs d'asile²¹⁴. La multiplication des conflits dans la sous-région s'est accompagnée d'une hausse du nombre de migrants introduits clandestinement et de pays touchés par les réseaux de passeurs. De plus, les réseaux de passeurs se sont fortement diversifiés et complexifiés²¹⁵. En raison du très grand nombre de réfugiés syriens présents dans les pays voisins, du conflit persistant et de la faible probabilité de retour en République arabe syrienne, des réfugiés ont cherché à se rendre de manière irrégulière dans d'autres pays, le plus souvent en Europe par la route de la Méditerranée orientale.

Europe²¹⁶

Plus de 82 millions de migrants internationaux vivaient en Europe en 2019, soit une hausse de près de 10 % depuis 2015, lorsqu'ils étaient au nombre de 75 millions. Un peu plus de la moitié, soit 42 millions, étaient nés sur le continent mais habitaient ailleurs dans la région – un chiffre qui n'a que modérément augmenté depuis 2015, mais était largement inférieur en 1990, à environ 28 millions (figure 13). Entre 2015 et 2019, la population des migrants non européens en Europe est passée d'un peu plus de 35 millions à environ 38 millions.

En 1990, on comptait environ autant d'Européens vivant hors du continent que de nonEuropéens vivant dans la région. Cependant, contrairement à l'augmentation de la migration à destination de l'Europe, le nombre d'Européens habitant hors du continent a plutôt reculé ces trente dernières années, et n'a retrouvé le niveau

208 HCR, 2019b.

209 Ibid.

210 HCR, 2019a.

211 Ibid.

212 UNRWA, s.d.

213 İçduygu, 2018.

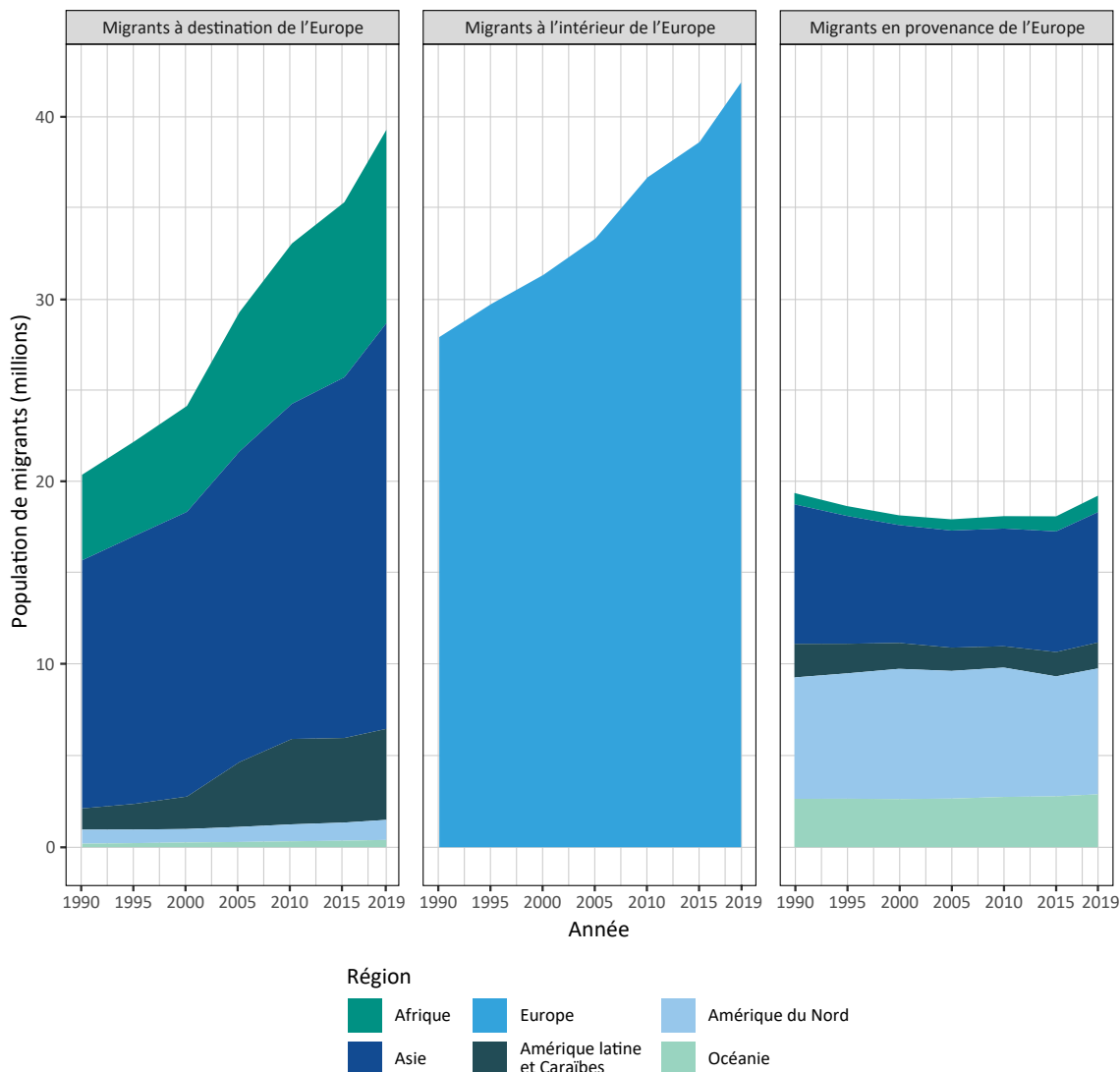
214 Ibid.

215 Ibid.

216 Voir l'appendice A pour la composition de l'Europe.

de 1990 que ces dernières années. En 2019, les migrants nés en Europe vivant hors du continent étaient installés principalement en Amérique du Nord (7,4 millions). Le nombre de migrants européens vivant en Asie et en Océanie a également augmenté de manière progressive entre 2010 et 2019.

Figure 13. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Europe, 1990-2019

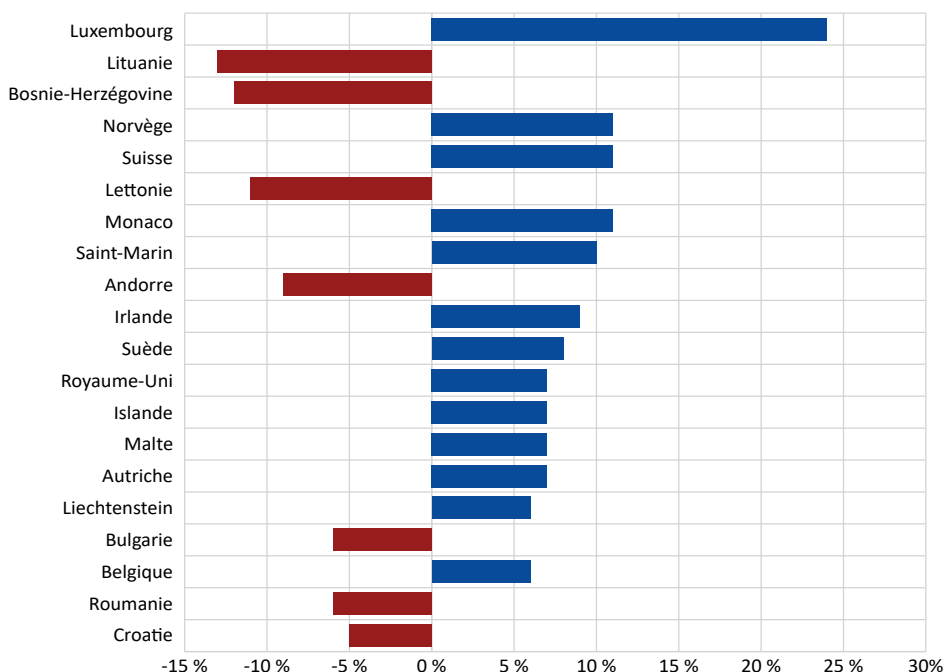


Source : DAES, 2019a.

Note : Les « migrants à destination de l'Europe » s'entendent des migrants résidant en Europe qui sont nés dans une autre région (Asie ou Afrique, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Europe » s'entendent des migrants nés en Europe qui résident hors de leur pays de naissance, mais dans la région. Les « migrants en provenance de l'Europe » s'entendent des personnes nées en Europe qui résident hors de la région (en Amérique latine et dans les Caraïbes ou en Amérique du Nord, par exemple).

Au cours de la dernière décennie, plusieurs pays européens ont vu la taille de leur population enregistrer des changements considérables. La figure 14 classe les vingt pays européens présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes entre 2009 et 2019. Alors que certains pays tels que le Luxembourg, la Norvège et la Suisse ont vu leur population s'accroître, d'autres ont enregistré un déclin démographique non négligeable au cours des dix dernières années. C'est en Lituanie, en Bosnie-Herzégovine et en Lettonie que l'on observe les plus fortes baisses démographiques (plus de 10 %). De faibles taux de fécondité sont le facteur le plus important de l'évolution démographique négative relevée dans certaines parties de la région. Cependant, une migration nette négative, soit un nombre d'émigrants supérieur au nombre d'immigrants, a également contribué au déclin démographique du continent, en particulier dans des pays tels que la Lituanie et la Lettonie. Les évolutions démographiques en Europe et leurs articulations avec la migration sont décrites ci-après sous « Principales caractéristiques et tendances en Europe ».

Figure 14. Vingt pays d'Europe présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019



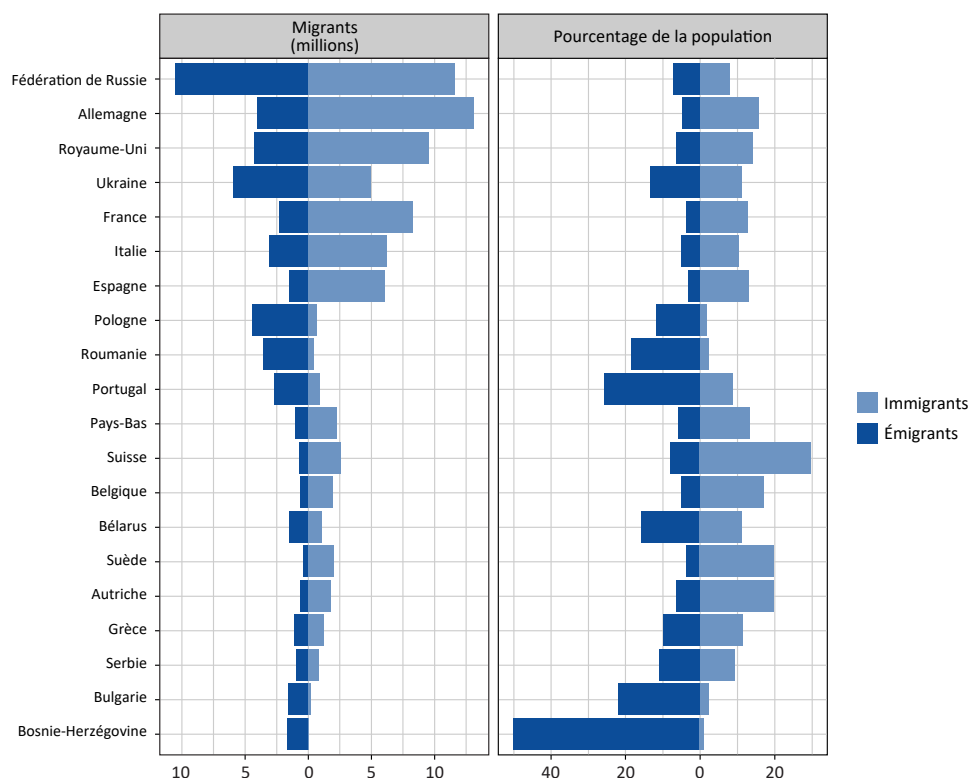
Source : DAES, 2019c.

Note : Il convient de noter que les changements démographiques proportionnels les plus importants entre 2009 et 2019 sont le plus probable dans les pays qui présentent des populations de taille modeste.

Plusieurs pays de l'est de l'Europe, comme la Fédération de Russie, l'Ukraine, la Pologne et la Roumanie, ont une population d'émigrants vivant à l'intérieur de la région qui compte parmi les plus nombreuses (figure 15). Avec plus de 10 millions d'émigrants en 2019, la Fédération de Russie est le pays qui compte le plus de ressortissants vivant dans un autre pays d'Europe. Après la Fédération de Russie et l'Ukraine, c'est la Pologne et le Royaume-Uni qui comptaient les troisième et quatrième populations d'émigrants européens (respectivement 4,4 millions et 4,3 millions). La Bosnie-Herzégovine avait la plus grande proportion d'émigrants par rapport à la population de résidents en 2019, nombre d'entre eux ayant quitté le pays lors de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie. Le Portugal et la Bulgarie, qui ont un long passé d'émigration, comptaient également une forte part de ressortissants à l'étranger.

Avec plus de 13 millions de migrants en 2019, l'Allemagne était le pays d'Europe dont la population née à l'étranger était la plus nombreuse ; le nombre d'immigrants dans le pays ayant augmenté de près de 3 millions entre 2015 et 2019. Les groupes les plus importants venaient de Pologne, de Turquie, de la Fédération de Russie, du Kazakhstan et de la République arabe syrienne. En 2019, le Royaume-Uni et la France comptaient sur leur sol respectivement plus de 9,5 millions et environ 8 millions de personnes nées à l'étranger. Les migrants nés dans les pays francophones d'Afrique du Nord formaient certaines des populations nées à l'étranger les plus importantes en France. Au Royaume-Uni, les Indiens, les Polonais et les Pakistanais figuraient parmi les populations de migrants les plus nombreuses. Avec environ 6 millions de personnes nées à l'étranger, l'Espagne et l'Italie se classaient aux cinquième et sixième places des destinations les plus prisées des migrants en Europe en 2019, les deux pays ayant enregistré une légère hausse du nombre de migrants nés à l'étranger depuis 2015. Dans ces pays, nombre des populations nées à l'étranger venaient d'ailleurs en Europe, notamment de la Roumanie, de l'Albanie et de l'Allemagne, ou de pays d'Afrique du Nord tels que le Maroc. La migration depuis des pays de l'ex-Union soviétique, comme l'Ukraine, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, formait certains des couloirs de migration européens les plus importants (voir la figure 16). Comme l'illustre la figure 15, parmi les vingt premiers pays de la région sur le plan des migrations, c'est la Suisse qui avait la plus forte proportion de migrants par rapport à sa population (29,9 %), devant la Suède (20 %), l'Autriche (19,9 %) et la Belgique (17,2 %).

Figure 15. Vingt premiers pays d'Europe sur le plan des migrations en 2019



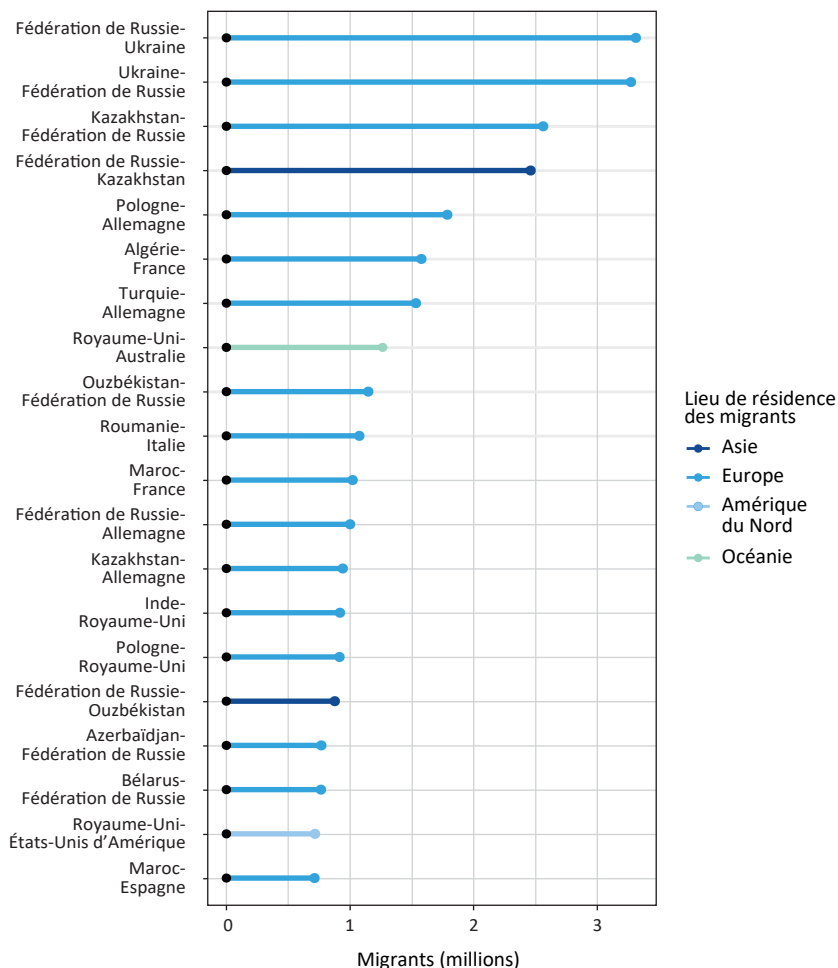
Source : DAES, 2019a.

Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2019.

La figure 16 montre les vingt premiers couloirs de migration comprenant des pays européens. Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination. L'une des caractéristiques les plus frappantes des principaux couloirs de migration comprenant des pays européens est qu'ils sont avant tout intrarégionaux. La Fédération de Russie est présente dans de nombreux grands couloirs. Les populations nées dans ce pays qui vivent dans des pays de l'ex-Union soviétique, comme l'Ukraine, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan, formaient certains des couloirs de migration européens les plus importants en 2019. Il convient toutefois de noter que ces populations nées en Russie ne sont devenues des migrants internationaux qu'après la dissolution de l'Union soviétique en 1991 : auparavant, elles constituaient des migrants internes au sein de l'Union soviétique. La Fédération de Russie était également la deuxième destination des migrants en Europe, après l'Allemagne.

Figure 16. Vingt premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Europe, 2019

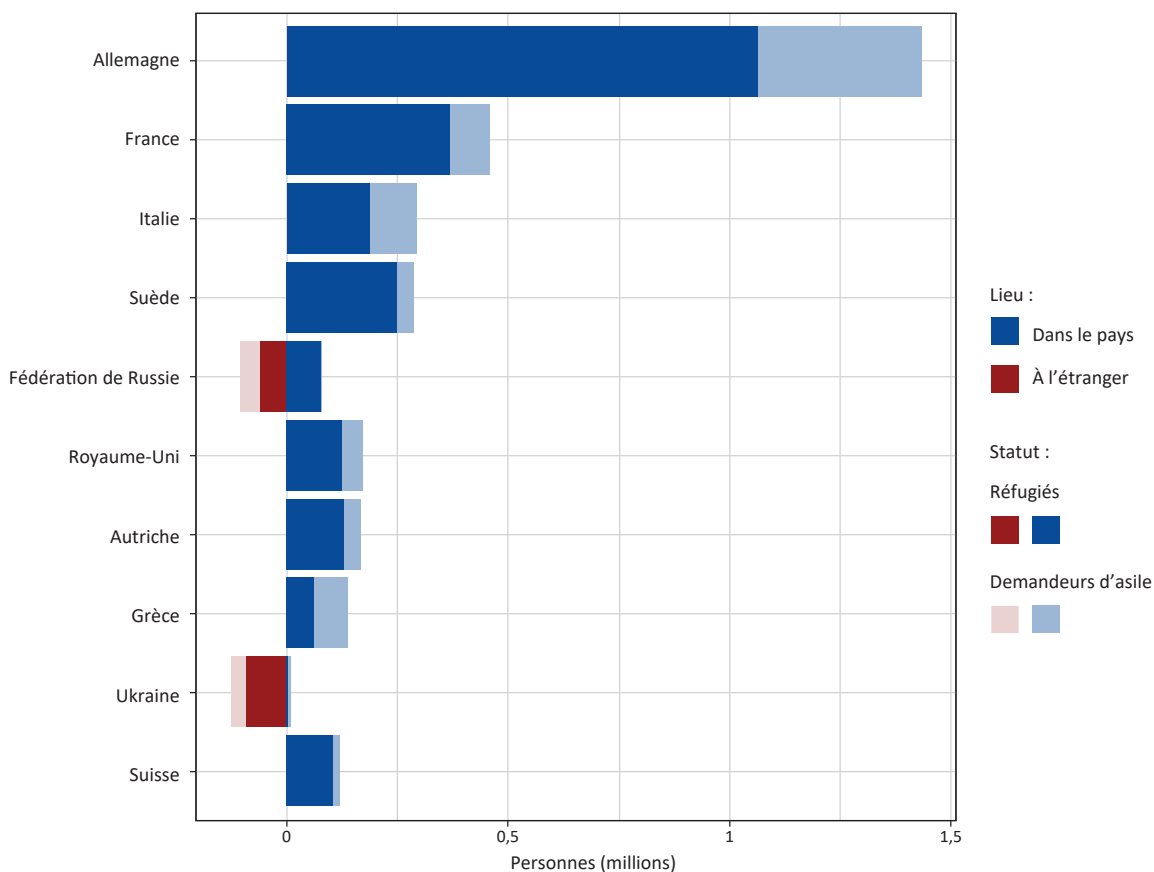


Source : DAES, 2019a.

Note : Les couloirs représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

En 2018, l'Allemagne accueillait toujours la population de réfugiés et de demandeurs d'asile la plus grande d'Europe et la cinquième dans le monde (figure 17). Les réfugiés en Allemagne étaient en premier lieu originaires de la République arabe syrienne, d'Iraq et d'Afghanistan. La France et la Suède accueillait les deuxième et troisième populations de réfugiés en Europe, avec respectivement plus de 368 000 et plus de 248 000 d'entre eux. À la fin de 2018, l'Ukraine et la Fédération de Russie avaient généré les plus importantes populations de réfugiés en Europe (environ 93 000 et 61 000 personnes, respectivement).

Figure 17. Dix premiers pays d'Europe classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile, 2018

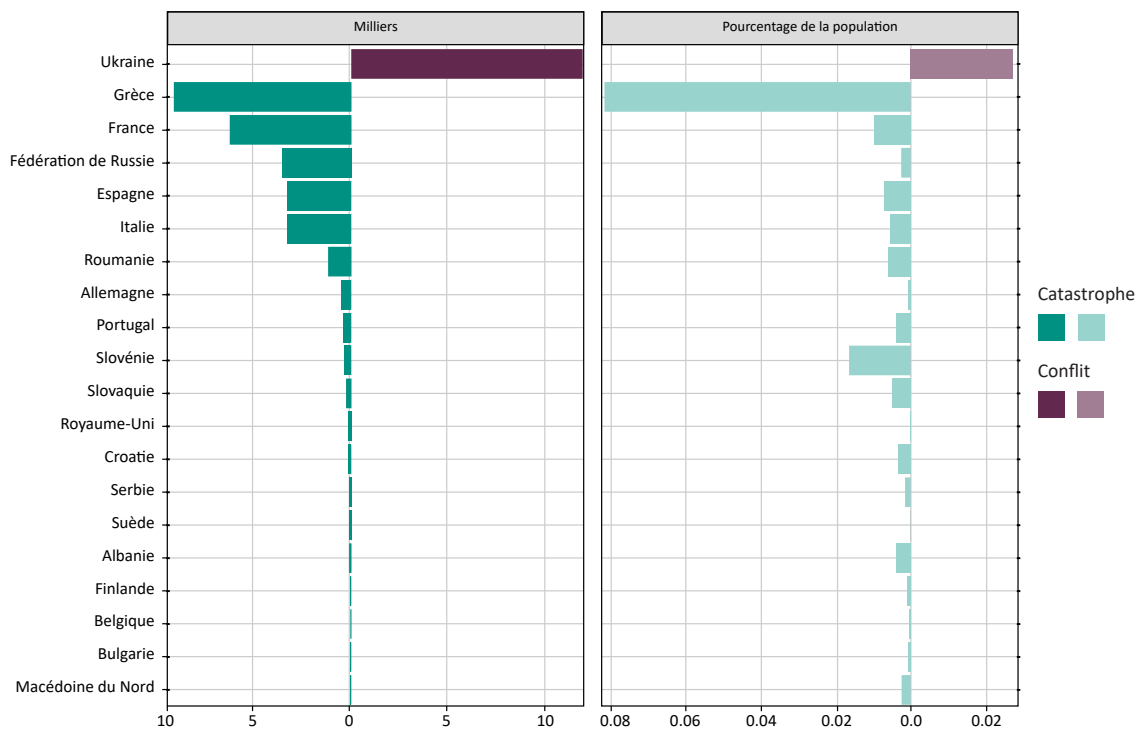


Source : HCR, s.d.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent hors de leur pays d'origine. Ce classement est établi à partir de données pour 2018, en combinant les populations de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans ces pays ou en sont originaires.

En 2018, les déplacements internes survenus en Europe ont résulté pour la plupart de catastrophes, et non de conflits (figure 18). L'Ukraine est le seul pays européen ayant enregistré de nouveaux déplacements internes liés à un conflit en 2018 : on estime que 12 000 nouveaux déplacements ont eu lieu en raison de conflits ou de violences pendant l'année. Le reste des nouveaux déplacements internes a été causé par des catastrophes, la Grèce ayant été le théâtre du plus grand nombre de déplacements dus à une catastrophe (9 200), suivie de la France (6 300). Les deux pays ont essuyé de fortes inondations et tempêtes. La Fédération de Russie, l'Espagne et l'Italie ont enregistré plus de 3 000 nouveaux déplacements dus à une catastrophe en 2018.

Figure 18. Vingt premiers pays d'Europe sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018



Source : IDMC, s.d. ; DAES, 2017.

Notes : Les nouveaux déplacements s'entendent du nombre de déplacements survenus en 2018, et non de la population cumulée totale de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au fil du temps. Le nombre de nouveaux déplacements inclut des personnes qui ont été déplacées plus d'une fois, et ne correspond pas au nombre de personnes déplacées au cours de l'année.

L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage de nouveaux déplacements dus à des catastrophes et à des conflits est fondé sur l'estimation de la population résidente totale dans le pays en 2017 établie par le DAES. Le pourcentage est fourni à titre purement indicatif et comparatif.

Principales caractéristiques et tendances en Europe

Europe du Sud-Est et de l'Est

Pour la plupart des pays de l'Europe du Sud-Est et de l'Est, c'est l'émigration, et non l'immigration, qui est le trait marquant de ces dernières années et décennies, car les niveaux d'immigration sont assez faibles par rapport à ceux d'autres sous-régions d'Europe. De ce fait, et pour d'autres raisons, on s'attend à ce que plusieurs pays européens enregistrent un très net déclin démographique d'ici à 2050 (notamment la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Roumanie, la République de Moldova et l'Ukraine)²¹⁷. L'émigration au départ de pays d'Europe de l'Est vers l'Europe de l'Ouest est de plus en plus marquée, en particulier depuis l'élargissement, en 2004 et en 2007, de l'Union européenne à d'autres États d'Europe de l'Est et l'extension des frontières externes de l'UE avec des pays non membres à l'Est²¹⁸. L'émigration depuis l'Europe de l'Est et du Sud est en grande partie constituée de travailleurs migrants exerçant des professions hautement et peu qualifiées. Au cours des dernières années, on a par exemple observé une hausse marquée du nombre de professionnels de la santé migrant en Europe de l'Ouest. Attirés par une rémunération supérieure, un nombre important de professionnels de la santé issus de pays tels que la Roumanie, la Pologne et la Slovaquie ont quitté leur pays pour travailler en Europe de l'Ouest²¹⁹. On estime qu'en 2015, la Roumanie avait perdu la moitié de ses médecins²²⁰. L'émigration de spécialistes hautement qualifiés, associée à une population sur le déclin, a provoqué dans plusieurs pays d'Europe de l'Est une grave pénurie de travailleurs dans certains secteurs.

Malgré le déclin démographique prévisible en Europe, l'Europe de l'Est enregistrant de spectaculaires changements démographiques, certains pays sont hostiles à une immigration s'inscrivant dans le cadre d'une réponse globale. Alors que les taux de fécondité chutent en Europe, le nombre de personnes âgées continue de croître. Plus de personnes vivent plus longtemps, et l'espérance de vie en Europe et en Amérique du Nord, qui a atteint 78,7 ans en 2019, devrait s'élever à 83,2 ans d'ici à 2050²²¹. On estime que 962 millions de personnes étaient âgées de plus de 60 ans dans le monde en 2017, l'Europe affichant le plus fort pourcentage (25 %) ²²². Au fur et à mesure que le nombre de personnes âgées augmente, les systèmes de protection sociale dans les pays d'Europe de l'Est seront soumis à des pressions croissantes, les dépenses publiques dans le domaine des soins de santé et des retraites étant en principe amenées à s'accroître substantiellement²²³. Dans le même temps, la baisse du nombre de personnes en âge de travailler aura des incidences cruciales sur la population active européenne, l'âge moyen de cette dernière devant atteindre 42,6 ans d'ici à 2030²²⁴. En dépit du fait que la population d'Europe de l'Est vieillit, de nombreux pays de la sous-région répugnent à envisager l'immigration comme un élément d'une solution pérenne à la crise démographique imminente. Des pays tels que la Hongrie ressentent déjà les premiers effets négatifs du déclin de sa population active. En réponse à la pénurie de main-d'œuvre et à l'incidence de cette dernière sur l'économie nationale, le Gouvernement hongrois a adopté en 2018 une loi controversée qui a suscité une vague de protestations. Cette loi « esclavagiste » pourrait contraindre des personnes à travailler jusqu'à 400 heures supplémentaires²²⁵. En février 2019, la Hongrie a également annoncé la création de nouveaux avantages fiscaux et en matière de prêt

217 DAES, 2015.

218 Kahanec et Zimmermann, 2009.

219 Hervey, 2017.

220 Ibid.

221 DAES, 2019c.

222 Ibid.

223 OIT, 2018.

224 Ibid.

225 Karasz et Kingsley, 2018 ; Peto, 2019.

visant à stimuler le faible taux de natalité du pays, tout en restant ouvertement opposée à l'immigration²²⁶. Pourtant, si les attitudes et les discours politiques concernant l'immigration restent négatifs en Europe de l'Est, des pays tels que la Pologne font de plus en plus appel à de la main-d'œuvre étrangère, en particulier ukrainienne, pour pallier les pénuries de main-d'œuvre. Le nombre d'Ukrainiens en Pologne a fortement augmenté depuis le début des hostilités dans l'est de l'Ukraine en 2014. En 2017, la Pologne a octroyé plus de 660 000 permis de séjour à des étrangers, en majorité (plus de 85 %) à des ressortissants ukrainiens²²⁷.

La Fédération de Russie demeure le principal pays de destination de la sous-région (et l'un des plus importants dans le monde). En 2019, elle accueillait plus de 11,6 millions de migrants internationaux²²⁸. La plupart des immigrants étaient originaires de pays voisins, le plus souvent des États membres de la Communauté d'États indépendants²²⁹. Les immigrants ukrainiens formaient la population née à l'étranger la plus importante de la Fédération de Russie (plus de 3 millions), suivis des Kazakhs (environ 2,5 millions) et des Ouzbeks (1,1 million)²³⁰. Le grand nombre de migrants internationaux dans la Fédération de Russie, dont beaucoup sont des travailleurs migrants, fait de la Russie l'un des principaux pays d'origine de rapatriements de fonds dans le monde. En 2018, les fonds rapatriés depuis la Fédération de Russie s'élevaient à 21 milliards de dollars É.-U., grâce à la reprise lente mais constante de l'économie nationale, qui continue d'attirer les travailleurs migrants²³¹. En 2019, l'Ukraine accueillait également une importante population née à l'étranger (environ 5 millions de personnes), les migrants étant en grande partie originaires de la Fédération de Russie, du Bélarus, du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan et de la République de Moldova²³².

La sous-région a enregistré un nombre croissant de déplacements ces dernières années, principalement en raison du conflit prolongé dans l'est de l'Ukraine. Le conflit, désormais dans sa cinquième année, a entraîné d'importants déplacements internes et provoqué le départ de réfugiés et de migrants vers des pays voisins. À la fin de 2018, l'Ukraine était le pays d'origine de près de 93 000 réfugiés et comptait environ 800 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays²³³. Rien qu'en 2018, le pays a enregistré 12 000 nouveaux déplacements dus au conflit/à la violence (voir la figure 18)²³⁴. La Fédération de Russie accueillait un nombre non négligeable de réfugiés en provenance de l'Ukraine. Depuis le début du conflit dans l'est de l'Ukraine en 2014, on estime que 400 000 personnes ont gagné la Fédération de Russie, nombre d'entre elles ayant obtenu le statut de réfugié ou l'asile temporaire²³⁵.

Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud

La migration intrarégionale est particulièrement dynamique en Europe, et continue de croître. Au 1er janvier 2017, 22 millions de personnes vivant dans l'un des États membres de l'UE avaient la nationalité d'un autre État membre, contre 16 millions un an auparavant²³⁶. Un tel degré de migration intrarégionale est rendu possible par des accords de libre circulation, qui permettent de franchir des frontières sans être soumis

226 Szakacs, 2019 ; Walker, 2019.

227 Eurostat, 2018.

228 DAES, 2019a.

229 La Communauté d'États indépendants comprend neuf États membres : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la République de Moldova, le Tadjikistan, ainsi que deux États associés, le Turkménistan et l'Ukraine.

230 DAES, 2019a.

231 Banque mondiale, 2019a ; Hickey, 2019 ; Banque mondiale, 2018a.

232 DAES, 2019a.

233 HCR, 2019a ; IDMC, 2019.

234 IDMC, 2019.

235 HCR, 2019c.

236 Eurostat, 2019.

aux contrôles frontaliers. Plus de 400 millions de personnes peuvent circuler librement à l'intérieur de l'espace Schengen, qui comprend 22 États membres et 4 États non membres de l'UE²³⁷. En 2017, c'est la Roumanie, la Pologne, l'Italie, le Portugal et la Bulgarie qui comptaient le plus grand nombre de ressortissants vivant dans d'autres États membres de l'UE²³⁸. La libre circulation en Europe connaît toutefois des difficultés. En 2015, l'arrivée dans la région d'un grand nombre de migrants et de réfugiés par la Méditerranée a mis le régime d'asile européen commun sous pression et pesé sur le fonctionnement des règles de Schengen. Cette situation a abouti à la suspension temporaire du système de Dublin et à la mise en place de contrôles aux frontières par plusieurs États membres²³⁹. En outre, à la suite du référendum sur le maintien dans l'UE organisé en juin 2016 au Royaume-Uni, une certaine incertitude est apparue quant à la situation en matière de migration qui résultera des négociations sur le « Brexit », en particulier au sujet des travailleurs migrants. Cependant, la principale question est celle du sort que connaîtra le Brexit même, et s'il sera mis en œuvre et dans quelles conditions.

L'immigration reste un sujet houleux en Europe, et figure toujours parmi les priorités politiques de l'ensemble de la région. Si des débats objectifs existent sur la question, la rhétorique politique et les discours publics sur la migration ont parfois été dominés par des opinions hostiles aux immigrants. En 2017 et en 2018, des groupes d'extrême droite en Europe ont répandu des mythes et des infox sur la migration²⁴⁰. Le phénomène est apparu de manière on ne peut plus claire lors des campagnes en ligne contre le Pacte mondial sur les migrations organisées par des activistes d'extrême droite, y compris au moyen de médias sociaux, de pétitions en ligne et de vidéos. Les campagnes négatives ont largement contribué à la levée de boucliers qu'a suscitée le Pacte mondial sur les migrations dans plusieurs pays européens, incitant certains gouvernements à se retirer du Pacte²⁴¹. Les opinions générales face à l'immigration demeurent également divisées, tandis que la rhétorique politique négative antiimmigration continue d'occuper le devant de la scène dans plusieurs élections nationales sur le continent²⁴². D'après une enquête menée par la Commission européenne en 2018, quatre Européens sur dix voient dans l'immigration un problème plus qu'une possibilité²⁴³. Selon une enquête distincte menée dans dix pays de l'UE²⁴⁴ par le Pew Research Center, plus de la moitié des personnes interrogées ont déclaré souhaiter moins d'immigrants dans leur pays²⁴⁵.

La migration irrégulière continue de poser problème dans la région, et est restée une préoccupation européenne prioritaire en 2017 et en 2018. À la fin de 2018, les arrivants irréguliers en Europe par voie maritime avaient pour la plupart emprunté la route de la Méditerranée occidentale, qui mène en Espagne²⁴⁶, contrairement à ce qui avait été observé en 2016 et en 2017, lorsque les migrants irréguliers par voie maritime gagnaient l'Europe avant tout par la route de la Méditerranée centrale depuis la Libye (principalement à destination de l'Italie) ou par la route de la Méditerranée orientale depuis la Turquie vers la Grèce. En 2018, plus de 117 000 migrants sont arrivés en Europe par mer, et plus de 26 000 par terre²⁴⁷. La même année, on a compté environ 59 000 arrivées par voie maritime en Espagne, et 23 370 en Italie²⁴⁸. Plus de 2 000 migrants

237 Commission européenne, s.d.

238 Eurostat, 2019.

239 Ibid.

240 McAuliffe, 2018.

241 Ibid.

242 Diamant et Starr, 2018.

243 Commission européenne, 2018b.

244 Les dix pays de l'UE visés par l'enquête étaient les suivants : Allemagne, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suède.

245 Connor et Krogstad, 2018.

246 Frontex, 2019 ; MacGregor, 2019.

247 OIM, s.d.b.

248 Ibid.

ont péri en Méditerranée en 2018, la route de la Méditerranée centrale ayant été de loin la plus mortelle pour les migrants irréguliers (plus de 1 300 décès)²⁴⁹. Si le nombre de migrants ayant perdu la vie en mer alors qu'ils tentaient de gagner l'Europe a baissé en 2018 en raison du recul du nombre total de traversées, le pourcentage de décès sur la route de la Méditerranée centrale est passé de 2,6 % en 2017 à 3,5 % en 2018, et avait atteint 10 % en avril 2019²⁵⁰. En 2018, un grand nombre des arrivants par voie maritime, en particulier en Grèce, provenait de pays encore touchés par la violence et des conflits, dont l'Afghanistan, la République arabe syrienne et l'Iraq. Les migrants d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne représentaient toujours une part importante des flux migratoires à destination de l'Europe, en particulier de l'Italie et de l'Espagne.

La traite d'êtres humains demeure un problème majeur en Europe, et la région connaît une hausse de la traite à des fins de travail et d'exploitation sexuelle. La traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle reste la forme prédominante de la traite d'êtres humains en Europe (56 %), suivie de l'exploitation à des fins de travail (26 %) et d'autres formes d'exploitation telles que la mendicité forcée et le prélèvement d'organes (18 %)²⁵¹. Les femmes et les filles demeurent le groupe le plus vulnérable (68 % des victimes), et sont souvent exploitées dans le domaine des soins et du travail domestique ainsi que de la prostitution forcée²⁵². Deux grandes tendances signalées par les États membres de l'UE sont la forte hausse de la traite des enfants (23 % de l'ensemble des victimes) et l'augmentation de la traite intra-UE (44 % des victimes sont des citoyens de l'UE)²⁵³. Les profils et le mode opératoire des trafiquants ont évolué : on observe une hausse du nombre d'auteurs jeunes et de sexe féminin, et le rôle croissant d'Internet et des médias sociaux aux fins du recrutement et de la diffusion des images d'exploitation. Malgré des progrès en matière de sensibilisation et de connaissance des pratiques de traite, les taux de poursuites et de condamnation restent faibles. Les migrants irréguliers sont particulièrement vulnérables, car les trafiquants tirent souvent profit de leur statut pour les attirer dans l'engrenage de l'exploitation. En 2018, le cas de pêcheurs migrants travaillant sur des chalutiers enregistrés en Irlande a été porté devant la Haute Cour de la République d'Irlande : certains migrants auraient été victimes de la traite et auraient travaillé dans des conditions pénibles, entre autres victimes de maltraitance raciale, sous-payés et surmenés²⁵⁴.

Amérique latine et Caraïbes²⁵⁵

La migration à destination de l'Amérique du Nord est l'une des principales caractéristiques de la région Amérique latine et Caraïbes. En 2019, plus de 26 millions de migrants avaient fait le voyage vers le nord et résidaient en Amérique du Nord. Comme l'indique la figure 19, la population de ressortissants de pays d'Amérique latine et des Caraïbes vivant en Amérique du Nord a considérablement augmenté au fil du temps, passant de 10 millions en 1990 d'après les estimations à 25,5 millions en 2015 et à 26,6 millions en 2019. À ce chiffre s'ajoutent 5 millions de personnes vivant en Europe en 2019 : si ce chiffre a peu augmenté depuis 2015, le nombre de migrants originaires d'Amérique latine et des Caraïbes qui vivent en Europe a plus que quadruplé depuis 1990. D'autres régions telles que l'Asie et l'Océanie accueillent un nombre très réduit de migrants originaires d'Amérique latine et des Caraïbes en 2019 (respectivement 400 000 et 200 000 migrants).

249 OIM, s.d.d.

250 OIM, 2019c.

251 Commission européenne, 2018c.

252 Ibid.

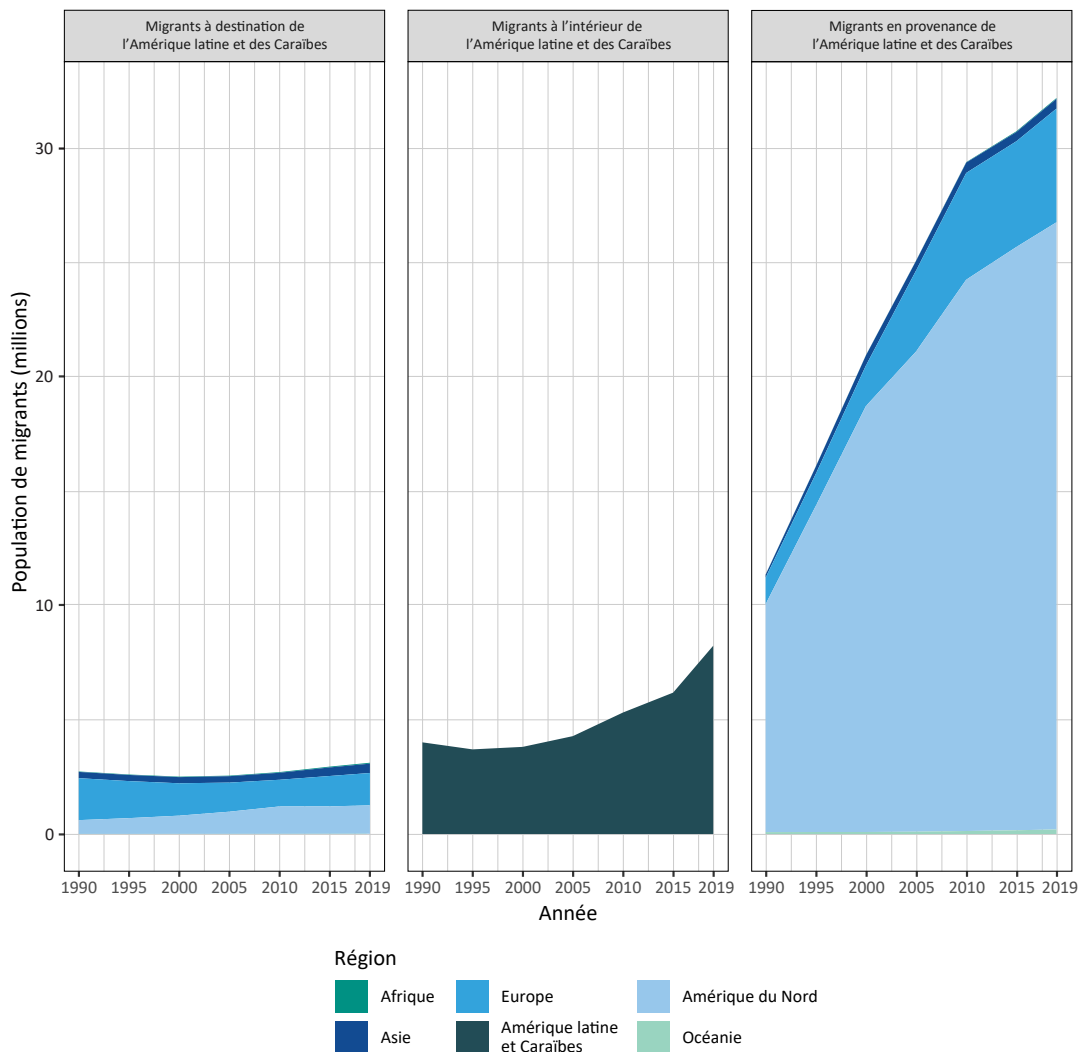
253 Ibid.

254 O'Faolain, 2018.

255 Voir l'appendice A pour la composition de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Le nombre total de migrants originaires d'autres régions résidant en Amérique latine et dans les Caraïbes est demeuré relativement stable, se situant à environ 3 millions depuis trente ans. Il s'agit pour la plupart d'Européens (dont le nombre a légèrement diminué pendant la période considérée) et de Nord-Américains, dont la population a augmenté. En 2019, l'Amérique latine et les Caraïbes accueillaient 1,4 million d'Européens et 1,2 million de Nord-Américains.

Figure 19. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Amérique latine et des Caraïbes, 1990-2019

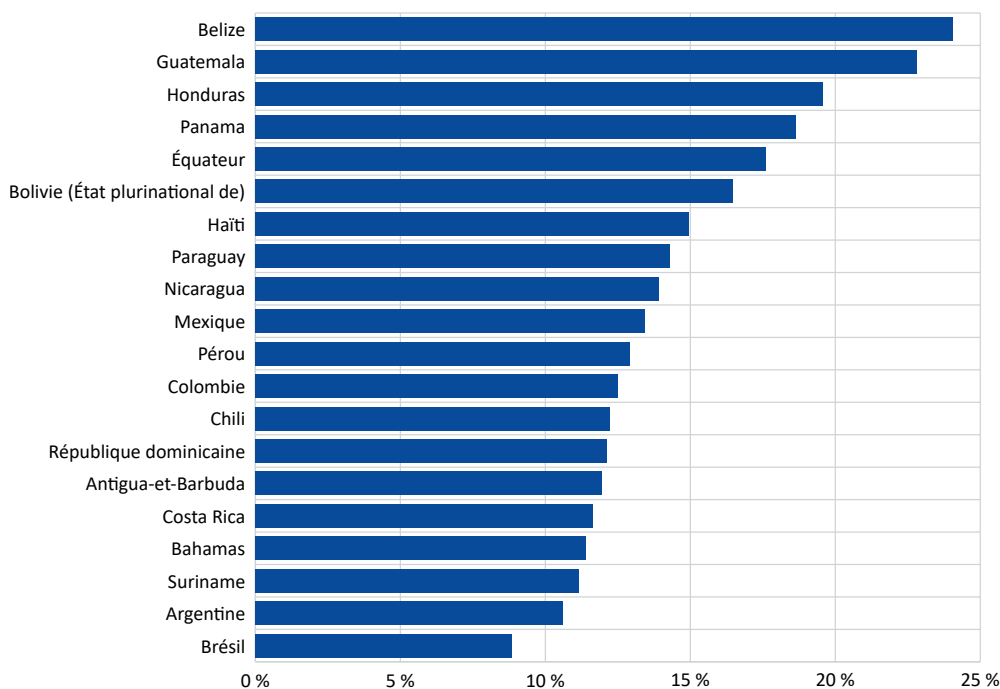


Source : DAES, 2019a.

Note : Les « migrants à destination de l'Amérique latine et des Caraïbes » s'entendent des migrants résidant en Amérique latine et dans les Caraïbes qui sont nés dans une autre région (Europe ou Asie, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes » s'entendent des migrants nés en Amérique latine et dans les Caraïbes qui résident hors de leur pays de naissance, mais dans la région. Les « migrants en provenance de l'Amérique latine et des Caraïbes » s'entendent des personnes nées en Amérique latine et dans les Caraïbes qui résident hors de la région (en Europe ou en Amérique du Nord, par exemple).

Au cours de la dernière décennie, plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont vu la taille de leur population enregistrer des changements considérables, comme illustré à la figure 20, qui classe les vingt pays de la région présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes entre 2009 et 2019. Les vingt pays figurant au classement ont vu leur population s'accroître pendant cette période, les changements démographiques proportionnels les plus importants ayant été relevés en Amérique centrale. Le Belize a enregistré le changement proportionnel le plus important, sa population s'étant accrue de 24 % entre 2009 et 2019. S'ensuivent le Guatemala et le Honduras, dont les populations ont crû respectivement de près de 23 % et de 20 %.

Figure 20. Vingt pays d'Amérique latine et des Caraïbes présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019



Source : DAES, 2019c.

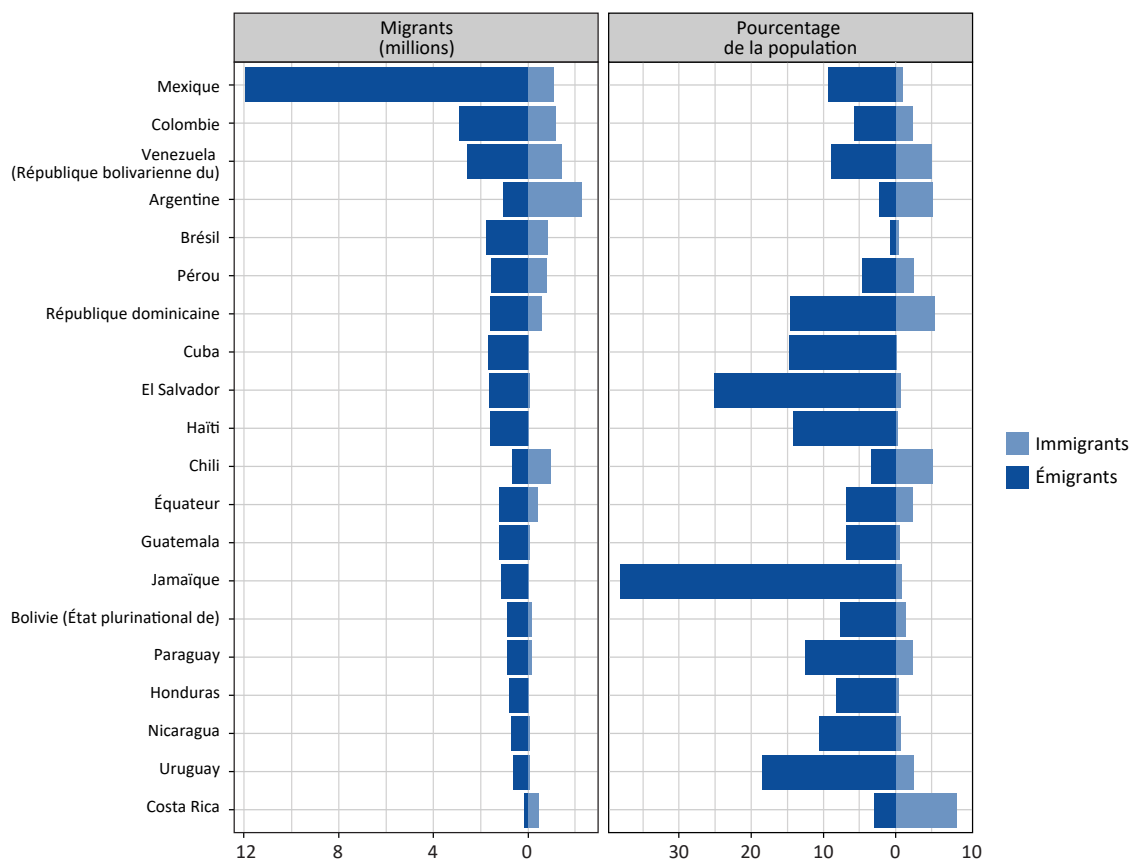
Note : Il convient de noter que les changements démographiques proportionnels les plus importants entre 2009 et 2019 sont le plus probable dans les pays qui présentent des populations de taille modeste.

Le Mexique est de loin le plus grand pays d'émigration d'Amérique latine et des Caraïbes (figure 21). Environ 12 millions de Mexicains vivaient à l'étranger en 2019. Le Mexique est également le deuxième pays d'origine de migrants dans le monde après l'Inde. La plupart des migrants mexicains vivaient aux États-Unis, le couloir de migration qui relie ces deux pays étant toujours le plus grand couloir de la planète (figure 22). De nombreux autres pays d'Amérique centrale, comme El Salvador, le Guatemala et le Honduras, ont aussi de fortes populations de migrants aux États-Unis, tout comme des pays d'Amérique du Sud, tels que la Colombie, l'Équateur, le Brésil et le Pérou. D'importantes populations de migrants sudaméricains résidaient ailleurs dans la région. En 2019, la Colombie et la République bolivarienne du Venezuela affichaient les deuxième et troisième populations d'émigrants dans la région (respectivement 2,9 millions et 2,5 millions). Environ

1 million de Vénézuéliens vivaient en Colombie, en conséquence de récents déplacements transfrontaliers depuis la République bolivarienne du Venezuela.

En 2019, c'est l'Argentine qui accueillait le plus grand nombre de personnes nées à l'étranger dans la région (plus de 2 millions de migrants), originaires le plus souvent de pays voisins, comme le Paraguay et l'État plurinational de Bolivie. La République bolivarienne du Venezuela comptait la deuxième population de migrants, devant la Colombie et le Mexique. En 2019, le Mexique comptait plus de 760 000 migrants nés aux États-Unis. Comme le fait apparaître la figure 21, parmi les vingt premiers pays de la région sur le plan des migrations, c'est le Costa Rica qui avait la plus forte proportion d'immigrants par rapport à sa population totale (8 %), en raison d'une migration de longue date en provenance du Nicaragua voisin. D'autres pays de la région ne figurant pas dans les vingt premiers pays sur le plan des migrations comptaient également une grande proportion de migrants au sein de leur population, comme le Belize (15 %).

Figure 21. Vingt premiers pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le plan des migrations en 2019



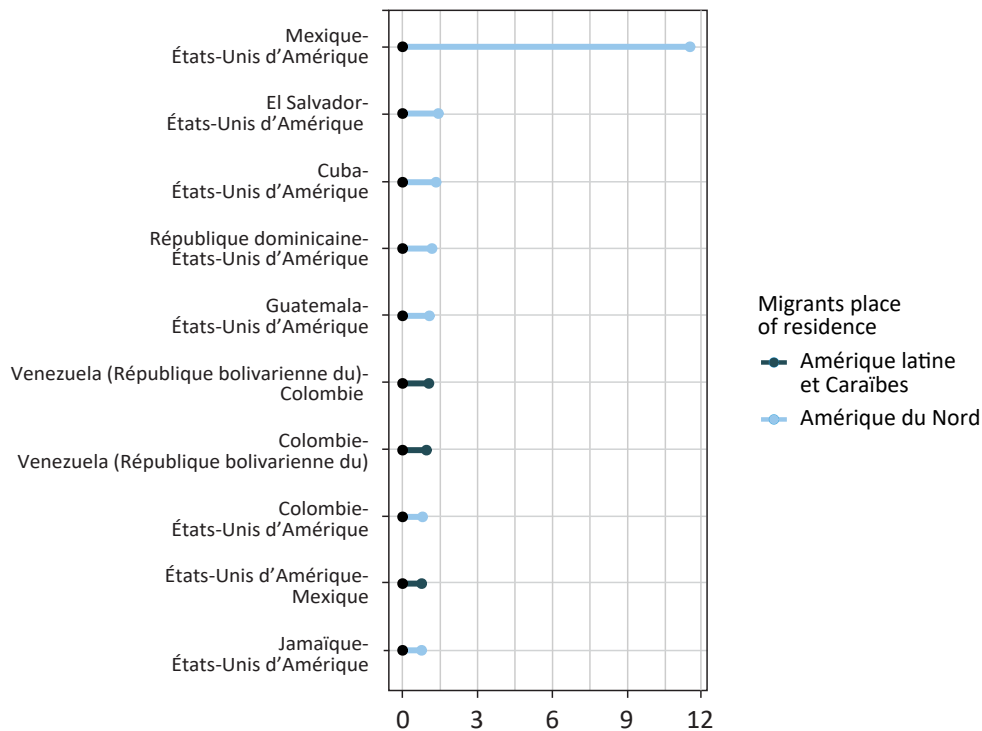
Source : DAES, 2019a.

Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2019.

Le trait caractéristique le plus marquant des principaux couloirs de migration à l'intérieur et en provenance de la région (figure 22) est la place prépondérante qu'occupent les États-Unis comme principal pays de destination. La plupart des couloirs en 2019 menaient aux États-Unis, les autres restant à l'intérieur de la région Amérique latine et Caraïbes (de la République bolivarienne du Venezuela vers la Colombie, par exemple). Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps passant par des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

Figure 22. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 2019



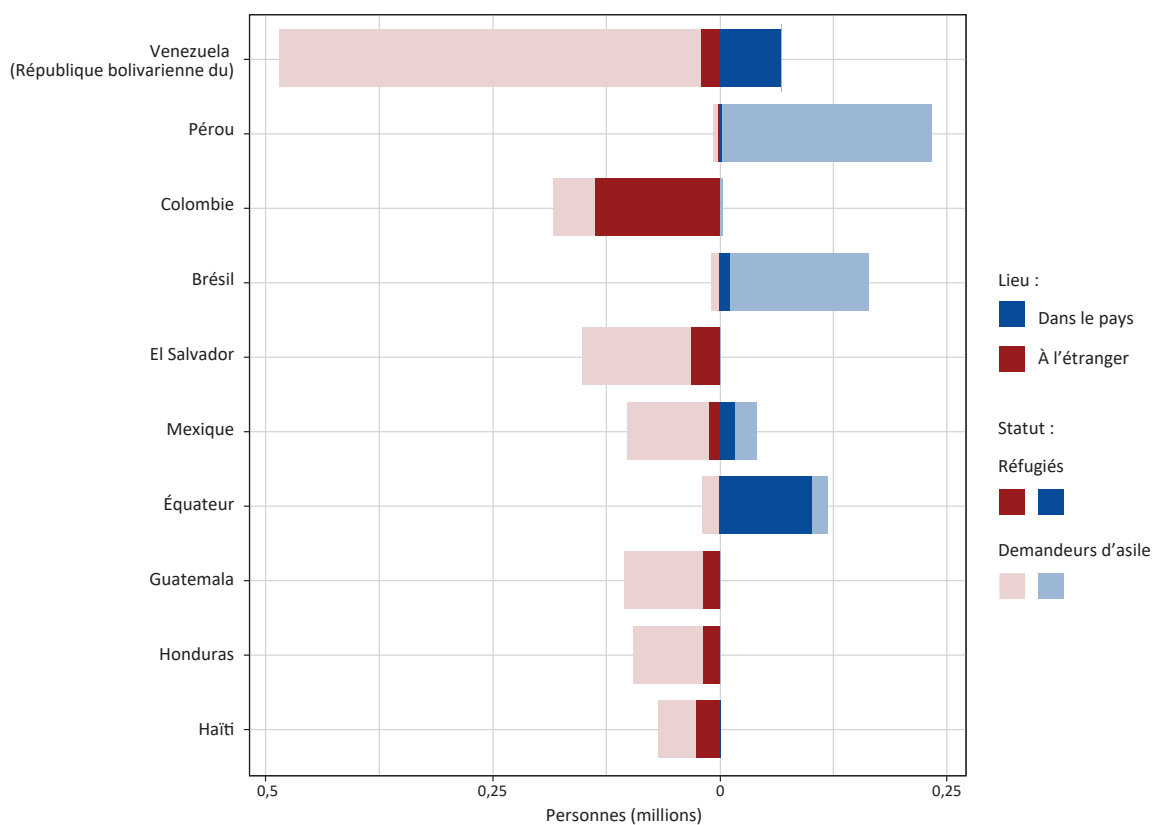
Source : DAES, 2019a.

Note : Les couloirs représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

En 2018, la République bolivarienne du Venezuela était le premier pays d'origine de demandes d'asile dans le monde. Plus de 340 000 nouvelles demandes d'asile avaient été soumises à la fin de l'année, un chiffre en forte hausse par rapport à 2017 (un peu plus de 100 000 nouvelles demandes d'asile). On estime qu'à la fin de 2018, environ 3 millions de Vénézuéliens avaient quitté leur pays pour plusieurs raisons, dont la violence, la persécution et la crise économique/politique. La grande majorité des Vénézuéliens à l'étranger vit en Colombie (environ 1 million). La Colombie était le premier pays d'origine des réfugiés vivant dans la région Amérique latine et Caraïbes. La plupart des réfugiés originaires de Colombie étaient accueillis dans les pays

voisins que sont la République bolivarienne du Venezuela et l'Équateur. El Salvador était le deuxième pays d'origine des réfugiés et des nouvelles demandes d'asile dans la région, après la République bolivarienne du Venezuela. Il devançait Haïti, qui était le troisième pays d'origine des réfugiés dans la région Amérique latine et Caraïbes à la fin de 2018.

Figure 23. Dix premiers pays d'Amérique latine et des Caraïbes classés selon le nombre total de réfugiés et de demandeurs d'asile, 2018



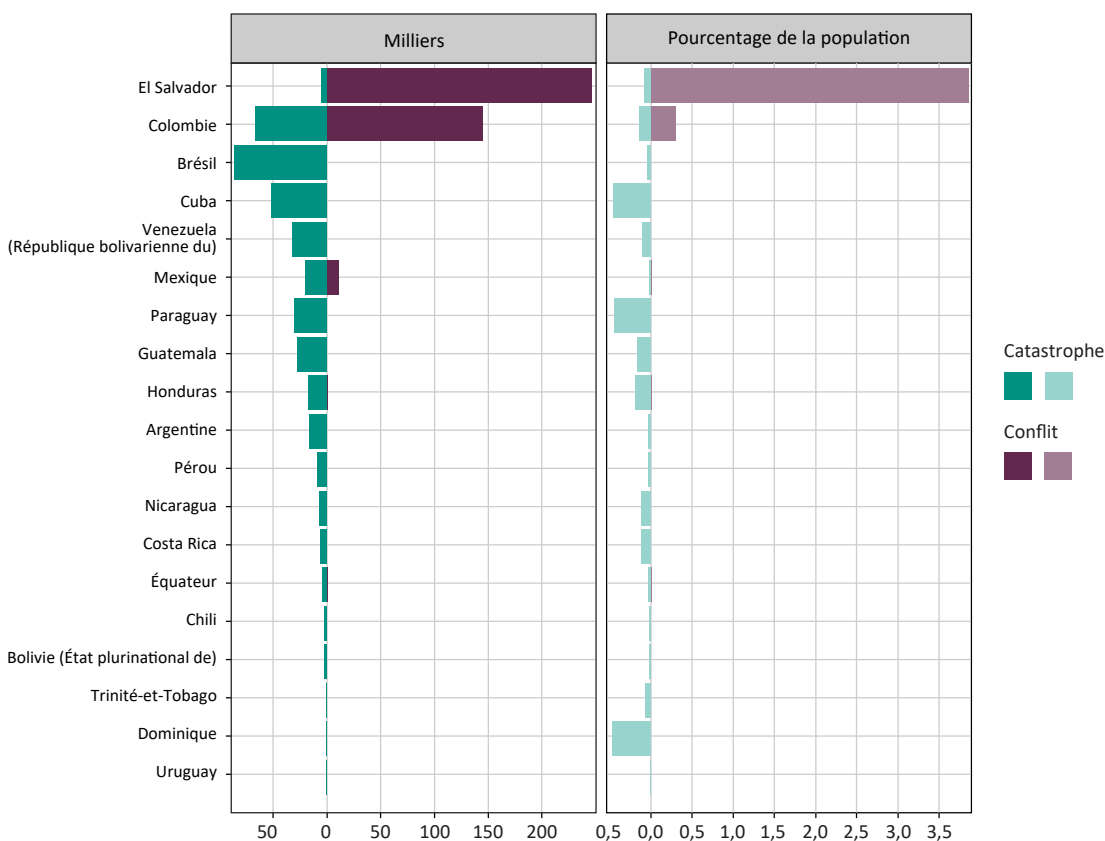
Source : HCR, s.d.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent hors de leur pays d'origine. Ce classement est établi à partir de données pour 2018, en combinant les populations de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans ces pays ou en sont originaires.

Les nouveaux déplacements internes en Amérique latine et dans les Caraïbes étaient pour la plupart dus à la violence et à des conflits, et non à des catastrophes. La figure 24 fait apparaître les vingt pays de la région présentant le plus grand nombre de nouveaux déplacements internes causés tant par les conflits et la violence que par des catastrophes. En 2018, El Salvador et la Colombie ont enregistré le plus grand nombre de nouveaux déplacements internes dans la région Amérique latine et Caraïbes, la plupart d'entre eux ayant pour cause

la violence et des conflits dans les deux pays. El Salvador affichait 246 000 nouveaux déplacements liés à un conflit (près de 4 % de la population nationale), la Colombie 145 000. Avec 11 000 nouveaux déplacements dus à la violence et à des conflits, le Mexique se classe troisième dans la région. Le reste des déplacements internes d'envergure dans la région a été provoqué par des catastrophes, le Brésil en tête (86 000), suivi de la Colombie (67 000) et de Cuba (52 000). Si le nombre de nouveaux déplacements internes dus à des conflits en Amérique latine et dans les Caraïbes est bien plus bas qu'en Afrique, les deux régions sont les seules dans lesquelles le nombre de nouveaux déplacements dus à la violence et à des conflits est supérieur à celui de nouveaux déplacements provoqués par des catastrophes.

Figure 24. Premiers pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018



Source : IDMC, s.d. ; DAES, 2017.

Notes : Les nouveaux déplacements s'entendent du nombre de déplacements survenus en 2018, et non de la population cumulée totale de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au fil du temps. Le nombre de nouveaux déplacements inclut des personnes qui ont été déplacées plus d'une fois, et ne correspond pas au nombre de personnes déplacées au cours de l'année.

L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage de nouveaux déplacements dus à des catastrophes et à des conflits est fondé sur l'estimation de la population résidente totale dans le pays en 2017 établie par le DAES. Le pourcentage est fourni à titre purement indicatif et comparatif.

Principales caractéristiques et tendances en Amérique latine et dans les Caraïbes

Amérique du Sud

Les troubles politiques et économiques en République bolivarienne du Venezuela ont entraîné l'une des crises humanitaires les plus graves dans le monde, déplaçant des millions de personnes hors du pays. On comptait plus de 3 millions de Vénézuéliens déplacés dans le monde à la fin de 2018²⁵⁶, et 4 millions à la mi-2019²⁵⁷. La grande majorité d'entre eux était accueillie dans des pays voisins tels que la Colombie, le Pérou, l'Équateur, l'Argentine, le Chili et le Brésil, bien que les Vénézuéliens soient également de plus en plus nombreux à se rendre dans des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes²⁵⁸. La Colombie et le Pérou accueillent le plus grand nombre de Vénézuéliens à la fin de 2018 (respectivement plus d'un million et 500 000 personnes)²⁵⁹. Dans un contexte d'effondrement économique, une terrible crise économique a mis des millions de personnes dans l'incapacité de subvenir à des besoins essentiels tels que nourriture, médicaments et matériel médical. Le mauvais état du système de soins de santé et le niveau croissant de malnutrition chez les enfants ont entraîné de nombreux décès en 2018²⁶⁰. Le Fonds monétaire international a estimé que l'hyperinflation en République bolivarienne du Venezuela dépasserait 1 000 000 % en 2018, et atteindrait 10 000 000 % en 2019²⁶¹. En sus de la crise économique, la République bolivarienne du Venezuela voit sa situation politique se dégrader, avec notamment l'attaque d'opposants politiques et l'arrestation de milliers de protestataires²⁶². La multiplication des infractions violentes dans le pays continue également de contraindre de plus en plus de personnes à solliciter une protection dans d'autres pays. À la fin juin 2018, on dénombrait par exemple près de 28 000 demandes d'asile soumises par des Vénézuéliens à leur arrivée aux États-Unis²⁶³.

La migration intrarégionale à l'intérieur de l'Amérique du Sud est très importante, la grande majorité des migrants internationaux se déplaçant actuellement dans la sous-région. La plupart des migrants dans des pays tels que l'Argentine et la République bolivarienne du Venezuela, les deux pays affichant le plus grand nombre de migrants internationaux en Amérique du Sud en 2019, étaient originaires de la sous-région²⁶⁴. Les migrants internationaux en Argentine étaient principalement originaires du Paraguay, de l'État plurinational de Bolivie et du Chili, tandis que ceux établis en République bolivarienne du Venezuela venaient en grande partie de Colombie²⁶⁵. La population née à l'étranger au Chili est elle aussi constituée en premier lieu de migrants de pays d'Amérique du Sud tels que le Pérou, l'Argentine et l'État plurinational de Bolivie²⁶⁶. Les accords conclus par le Marché commun du Sud (MERCOSUR) – un organe économique et politique réunissant

256 OIM, 2018e.

257 HCR, 2019d.

258 HCR, 2019a.

259 Ibid.

260 HCDH, 2018a.

261 Werner, 2018 ; Reuters, 2018.

262 Human Rights Watch, 2019.

263 HCR, 2019a.

264 DAES, 2019a.

265 Ibid.

266 Ibid.

l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et la République bolivarienne du Venezuela²⁶⁷ – concernant la résidence ont largement contribué à renforcer la migration de main-d'œuvre tout en réduisant la migration irrégulière à l'intérieur de la sous-région²⁶⁸. Ces accords permettent aux ressortissants des pays du MERCOSUR de résider et de travailler dans les États membres pendant deux ans, sous réserve qu'ils aient un casier judiciaire vierge et soient en mesure de justifier de leur nationalité²⁶⁹. Ainsi, les migrants peu qualifiés et semi-qualifiés dans des secteurs tels que l'agriculture, la pêche et le travail domestique, qui constituent la majorité des travailleurs migrants en Amérique du Sud²⁷⁰, peuvent migrer et travailler plus librement dans la sous-région.

Des millions de Sud-Américains continuent de résider hors de la sous-région, alors que dans le même temps, le nombre de migrants en provenance d'ailleurs augmente petit à petit. L'émigration au départ de l'Amérique du Sud est le plus souvent liée au travail, sous l'effet des crises économiques et de l'instabilité politique dans les pays d'origine²⁷¹. Les États-Unis sont le principal pays de destination des migrants sud-américains (3,4 millions)²⁷². Les pays qui comptaient en 2019 le nombre le plus élevé d'émigrants résidant hors d'Amérique du Sud sont la Colombie (environ 1,57 million), devant le Brésil (1,5 million) et l'Équateur (environ un million)²⁷³. Dans le même temps, la réduction des possibilités sur les marchés du travail à l'étranger et l'amélioration de la situation économique dans la sous-région ont contribué au retour de nombreux migrants sud-américains et à une diminution du taux de migration extrarégionale²⁷⁴. Le nombre de migrants extérieurs à la sous-région qui vivent en Amérique du Sud est également en augmentation. Depuis 2010, par exemple, le nombre de personnes ayant émigré de l'UE vers l'Amérique latine et les Caraïbes est globalement supérieur au nombre de personnes ayant fait le chemin inverse²⁷⁵. Beaucoup d'entre elles ne sont pas des migrants de retour, mais des nationaux de l'UE, originaires principalement de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal²⁷⁶. En 2019, les migrants de ces trois pays d'origine représentaient ensemble une population de plus de 800 000 personnes en Amérique du Sud²⁷⁷. Un nombre croissant de Haïtiens, de Cubains et de Dominicains ont également migré en Amérique du Sud²⁷⁸.

Bien que circonscrits à certains pays, les conflits et la violence contribuent aux déplacements humains et à la migration dans la sous-région. En Colombie, plus de 5,7 millions de personnes étaient encore déplacées à l'intérieur du pays à la fin de 2018 – ce qui représente la deuxième population au monde de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays²⁷⁹. La même année, quelque 139 000 Colombiens vivaient en tant que réfugiés ou dans une situation assimilable à celle d'un réfugié à l'étranger, un chiffre en recul par rapport à 2017 (plus de 190 000) et 2016 (environ 300 000)²⁸⁰. En 2019, 1 million de Colombiens se trouvaient

267 Chatzky, 2019.

268 Acosta, 2016 ; Aimsiranun, 2018.

269 Ibid.

270 Aimsiranun, 2018.

271 OIM, 2017.

272 DAES, 2019a.

273 Ibid.

274 OIM, s.d.e.

275 OIM, 2015.

276 Ibid.

277 DAES, 2019a.

278 OIM, 2017.

279 IDMC, 2019.

280 HCR, 2018a ; 2019a.

en République bolivarienne du Venezuela et en Équateur. Cependant, alors que la Colombie commence à sortir de cinquante années de violence à la faveur des pourparlers de paix menés à la fin de 2016 et en 2017, la détérioration de la situation économique et sociale en République bolivarienne du Venezuela incite de nombreux Colombiens à rentrer chez eux²⁸¹.

Amérique centrale et Caraïbes

La migration vers le nord demeure la tendance dominante en Amérique centrale, au Mexique et dans les Caraïbes. Le Mexique reste un grand pays d'origine, des milliers de ressortissants émigrant chaque année, surtout aux États-Unis. C'est aussi un important pays de transit pour les migrants qui voyagent vers le nord jusqu'à la frontière sud des États-Unis. Cependant, dans un contexte d'amélioration de la situation économique et d'augmentation du niveau d'éducation dans le pays, mais aussi en raison d'une application plus stricte de la législation sur l'immigration aux États-Unis, le Mexique est de plus en plus une destination prisée des migrants internationaux, dont certains n'ont éventuellement pas réussi à entrer aux États-Unis comme ils l'avaient prévu²⁸². Le nombre total de personnes nées à l'étranger vivant au Mexique a augmenté, passant de 970 000 environ en 2010 à un peu plus de 1 million en 2019 – majoritairement des Américains du Nord, mais aussi une part croissante de migrants originaires d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes²⁸³. Les États-Unis sont toutefois, et de loin, la destination préférée des migrants d'Amérique centrale – plus de 90 % d'entre eux vivaient dans ce pays en 2017²⁸⁴. La violence, l'insécurité, la pauvreté et le regroupement familial restent d'importants facteurs de la migration au départ de l'Amérique centrale²⁸⁵. Les plus grands couloirs de migration intrarégionale sont ceux empruntés par les Nicaraguayens, les Panaméens et d'autres ressortissants de pays d'Amérique centrale se rendant au Costa Rica à des fins de travail temporaire ou permanent, et ceux que suivent les migrants d'Amérique centrale (principalement originaires du Honduras, du Guatemala et d'El Salvador) qui se rendent au Belize à cause de l'instabilité et de l'absence de possibilités d'emploi²⁸⁶. Dans les Caraïbes, les plus grands couloirs de migration intrarégionale sont ceux empruntés par les Haïtiens qui migrent en République dominicaine²⁸⁷. On observe également un nombre croissant de migrants originaires d'autres régions, comme l'Afrique, qui transitent par l'Amérique centrale en vue de gagner les États-Unis²⁸⁸.

Les flux de migration irrégulière dans la sous-région évoluent, se complexifient et se diversifient. Pendant de nombreuses années, les Mexicains ont représenté la grande majorité des migrants irréguliers appréhendés alors qu'ils tentaient de traverser la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Cependant, ces dernières années, le nombre d'arrestations de ressortissants de pays d'Amérique centrale originaires de la région du « Triangle du Nord », composée du Guatemala, du Honduras et d'El Salvador, a été supérieur au nombre d'arrestations de ressortissants mexicains, toujours à la frontière entre les États-Unis et le Mexique²⁸⁹. Fuyant la violence, la persécution et la pauvreté, des milliers de migrants originaires d'Amérique centrale ont

281 HCR, 2019a.

282 Dominguez-Villegas, 2019.

283 DAES, 2019a.

284 Ibid.

285 FAO, 2018a ; CEPALC, 2019.

286 OIT, 2016.

287 Ibid.

288 Solomon, 2019.

289 Bialik, 2019.

parcouru des milliers de kilomètres en direction de cette frontière. La « caravane » de migrants la plus récente s'est mise en marche au Honduras en octobre 2018. Alors que des migrants honduriens se dirigeaient vers la frontière entre les États-Unis et le Mexique, des milliers de migrants supplémentaires originaires de pays tels qu'El Salvador et le Guatemala se sont joints au groupe. À fin de 2018, la caravane comptait plusieurs milliers de migrants, dont de nombreux enfants²⁹⁰. Plusieurs facteurs ont incité les personnes à rejoindre la caravane, y compris la violence dans des pays comme le Honduras, l'extrême pauvreté et la recherche de meilleures possibilités économiques. La caravane de migrants a suscité un débat politique acharné aux États-Unis, et poussé le Gouvernement à déployer plus de 7 000 militaires en service actif à la frontière avec le Mexique²⁹¹. Au début de l'année 2019, quelques milliers de migrants ayant réussi à gagner la frontière avec les États-Unis avaient été appréhendés. Certains ont obtenu un visa humanitaire mexicain, tandis que d'autres ont été expulsés ou ont décidé de rentrer dans leur pays d'origine²⁹². Des centaines de migrants se trouvent encore à Tijuana (Mexique). En février 2019, une caravane de Cubains et de Haïtiens, comprenant également un certain nombre d'Africains et d'Asiatiques, est entrée au Panama depuis la Colombie, avant de poursuivre vers le Mexique. En rupture avec l'assouplissement de sa politique annoncée au début de l'année 2019, le Mexique a commencé à détenir des migrants originaires d'Amérique centrale en avril 2019²⁹³.

Le trafic illicite de migrants est aussi une caractéristique majeure de la sous-région, les personnes cherchant à contourner les contrôles aux frontières en Amérique centrale et au Mexique. Le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, le trafic illicite de migrants est une activité rentable, supervisée par des groupes criminels internationaux²⁹⁴. On sait que les migrants qui ont recours aux passeurs sont souvent victimes de pratiques prédatrices, telles que les demandes de pots-de-vin, les enlèvements collectifs ou les extorsions²⁹⁵. Des migrants ont également été victimes d'exécutions, de violences physiques, d'agressions sexuelles, d'actes de torture et de disparitions, en particulier au Mexique, où les réseaux de passeurs seraient souvent gérés par des organisations de trafic de drogue²⁹⁶. Par ailleurs, le trafic illicite de migrants favorise depuis longtemps la migration irrégulière dans et via des pays d'Amérique centrale tels que le Guatemala, en particulier vers les États-Unis. Tant les ressortissants guatémaltèques que les migrants internationaux qui transitent par le Guatemala ont pour habitude de solliciter les services de passeurs (*coyoterismo*) pour gagner leur destination finale²⁹⁷. L'Amérique latine est gagnée par la crainte que les régimes de visa soient exploités pour faire entrer des migrants dans des pays de la région avant que ces derniers soient introduits clandestinement dans d'autres pays de destination²⁹⁸. En outre, de nombreuses personnes ont trouvé la mort alors qu'elles migraient irrégulièrement en Amérique centrale²⁹⁹.

La situation socioéconomique et les violences communautaires généralisées dans certains pays d'Amérique centrale alimentent la migration, notamment celle d'un grand nombre de femmes et d'enfants. Le nombre de demandes d'asile depuis l'Amérique centrale a enregistré une hausse sensible. En

290 UNICEF, 2018.

291 Meissner, 2018.

292 Dominguez-Villegas, 2019 ; BBC, 2019.

293 Cullell, 2019.

294 Sanchez, 2018.

295 Ibid.

296 Ibid.

297 Velasco, 2018 ; Sanchez, 2018.

298 Ibid.

299 OIM, s.d.d.

2017, les demandes d'asile depuis l'Amérique centrale et le Mexique représentaient 54 % des demandes d'asile soumises aux États-Unis³⁰⁰. La majorité des demandeurs était des migrants originaires d'El Salvador (plus de 33 000), devant ceux originaires du Guatemala (environ 33 000) et de la République bolivarienne du Venezuela (27 500)³⁰¹. Le nombre de cellules familiales appréhendées à la frontière entre les États-Unis et le Mexique a augmenté : en 2018, environ 163 000 personnes ont été appréhendées avec leur famille, ce qui représente 35 % de toutes les arrestations à la frontière et plus du triple du nombre d'arrestations familiales enregistrées en 2017³⁰². Les enfants non accompagnés constituent toujours une part importante des flux migratoires, quelque 54 000 enfants non accompagnés ayant été appréhendés à la frontière en 2018³⁰³.

Il semble que le changement climatique influe sur la mobilité humaine en Amérique centrale et dans les Caraïbes, bien qu'il reste délicat d'isoler les facteurs environnementaux de la migration. D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la hausse de la température mondiale va de pair avec l'émigration de communautés qui dépendent de l'agriculture³⁰⁴. En 2018, on estime que les sécheresses en Amérique centrale ont entraîné la perte de 82 % des récoltes de maïs et de haricots au Honduras, faisant peser un risque d'insécurité alimentaire sur près de 3 millions de personnes³⁰⁵. Dans des pays comme El Salvador, le Guatemala et le Honduras, une grande partie de la population vit dans des zones rurales, ses moyens de subsistance reposant largement sur l'agriculture, ce qui la rend particulièrement vulnérable aux changements climatiques tels que la sécheresse³⁰⁶. Les effets du changement climatique pourraient avoir joué un rôle dans les récentes dynamiques migratoires en Amérique centrale ; de nombreuses personnes de la caravane, par exemple, exerçant des activités telles que l'agriculture, l'exploitation forestière, l'élevage de bétail et la pêche avant d'entreprendre ce voyage vers le nord³⁰⁷. Parallèlement, les Caraïbes se situent dans une zone fortement exposée à des risques tant d'activité sismique que de catastrophe liée au climat. Les pays des Caraïbes comptent parmi les plus vulnérables aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Une part importante de la population caraïbe vivant dans des zones exposées à la hausse du niveau de la mer, les catastrophes récentes ont entraîné des déplacements massifs et des pertes en vies humaines. L'ouragan Irma, par exemple, qui a balayé une partie des Caraïbes et de l'Amérique du Nord, a été la plus grande catastrophe mondiale en 2017, et s'est soldé par le déplacement de plus de 2 millions de personnes dans les deux régions³⁰⁸. Outre les pertes en vies humaines, l'ouragan a causé de terribles dégâts matériels et infrastructurels dans plusieurs zones des Caraïbes, dont Puerto Rico, Cuba et les îles Vierges américaines³⁰⁹. Par ailleurs, de nombreuses îles des Caraïbes dépendent largement de secteurs tels que l'agriculture et le tourisme, et les catastrophes ont eu de lourdes conséquences sur leur économie. À mesure que la fréquence et l'intensité de ces catastrophes augmentent en raison du changement climatique, les risques sanitaires et l'insécurité alimentaire devraient s'aggraver, en sus des effets néfastes croissants sur la biodiversité³¹⁰.

300 HCR, 2019a.

301 Ibid.

302 Bialik, 2019.

303 Ibid.

304 GIEC, 2018.

305 Palencia, 2014 ; FAO, 2018b.

306 CEPALC, 2019.

307 OIM, 2018f.

308 IDMC, 2018a.

309 Ibid.

310 Otker-Robe, 2019.

L'émigration à destination des États-Unis est une caractéristique clé dans les Caraïbes, les immigrants nés dans les Caraïbes formant l'une des populations les plus importantes dans le pays. Les liens historiques entre les Caraïbes et les États-Unis, de même que la géopolitique, ont joué un rôle de taille dans la migration vers le nord. En 2017, 10 % des immigrants aux États-Unis étaient originaires des Caraïbes, ce qui fait du pays la première destination des migrants caraïbes hors de la sous-région³¹¹. Le Canada, l'Espagne et le Royaume-Uni comptent également parmi les principales destinations. En 2019, plus de 65 % des immigrants caraïbes aux États-Unis étaient originaires de seulement cinq pays (Haïti, Trinité-et-Tobago, Cuba, la Jamaïque et la République dominicaine), la majorité d'entre eux en provenance de Cuba³¹². L'augmentation de la population cubaine aux États-Unis à compter de la moitié des années 1960 a résulté dans une large mesure de deux lois octroyant un régime exclusif aux immigrants originaires de Cuba : la loi d'ajustement cubain de 1966 et les accords migratoires conclus entre les États-Unis et Cuba en 1994 et 1995, qui ont permis aux Cubains (arrivés aux États-Unis par voie terrestre) d'obtenir la résidence permanente après un an de séjour dans le pays. C'est ce que l'on a par la suite surnommé la politique de « pieds secs, pieds mouillés »³¹³.

Amérique du Nord³¹⁴

La migration en Amérique du Nord est principalement caractérisée par les flux d'immigration. Comme l'illustre la figure 25, plus de 58,6 millions de migrants originaires de diverses régions résidaient en Amérique du Nord en 2019, soit environ 3 millions de plus qu'en 2015 (55,6 millions de migrants dans la région). Le groupe le plus nombreux provenait de la région Amérique latine et Caraïbes (26,6 millions), devant l'Asie (17,4 millions) et l'Europe (7 millions). Au cours des trente dernières années, le nombre de migrants en Amérique du Nord a plus que doublé, sous l'effet de l'émigration depuis l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que l'Asie, de la croissance économique et de la stabilité politique dont a bénéficié l'Amérique du Nord.

Le nombre de migrants nord-américains vivant dans la région ou ailleurs était très faible par rapport à la population née à l'étranger vivant dans la région. Contrairement à des régions telles que l'Asie et l'Afrique, où la migration intrarégionale prédomine, les migrants nés en Amérique du Nord vivant hors de la région (environ 3 millions) sont plus nombreux que ceux vivant à l'intérieur de la région (1,4 million).

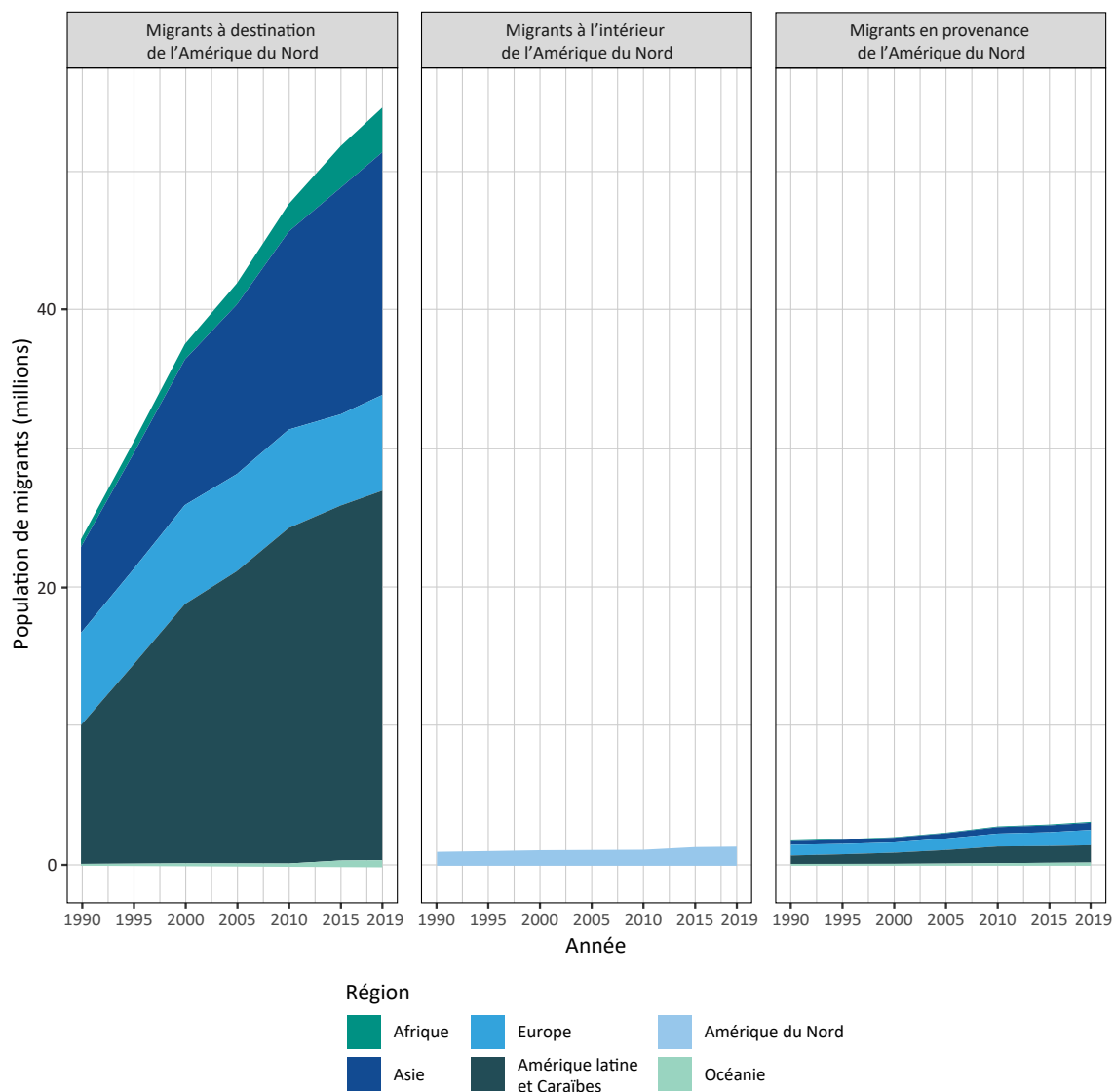
311 Zong et Batalova, 2019.

312 DAES, 2019a.

313 CEPALC, Organisation des Nations Unies et OIM, 2017 ; Zong et Batalova, 2019.

314 Voir l'appendice A pour la composition de l'Amérique du Nord.

Figure 25. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Amérique du Nord, 1990-2019

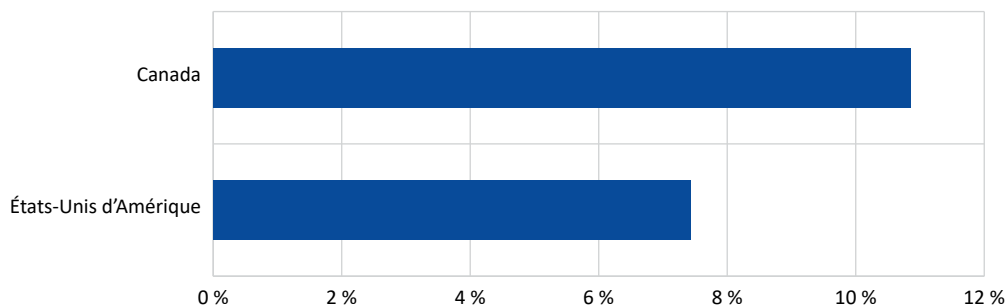


Source : DAES, 2019a.

Note : Les « migrants à destination de l'Amérique du Nord » s'entendent des migrants résidant en Amérique du Nord qui sont nés dans une autre région (Europe ou Asie, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Amérique du Nord » s'entendent des migrants nés en Amérique du Nord qui résident hors de leur pays de naissance, mais dans la région. Les « migrants en provenance de l'Amérique du Nord » s'entendent des personnes nées en Amérique du Nord qui résident hors de la région (en Europe ou en Afrique, par exemple).

La figure 26 classe les pays d'Amérique du Nord présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes entre 2009 et 2019. Tant le Canada que les États-Unis ont vu leur population s'accroître, le premier ayant enregistré l'évolution démographique la plus importante de la dernière décennie (11 %). La population des États-Unis a également augmenté pendant cette période, d'environ 7 %. Au Canada, les récentes évolutions démographiques sont largement dues à l'immigration, qui reste le principal facteur d'accroissement démographique dans le pays.

Figure 26. Pays d'Amérique du Nord présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019

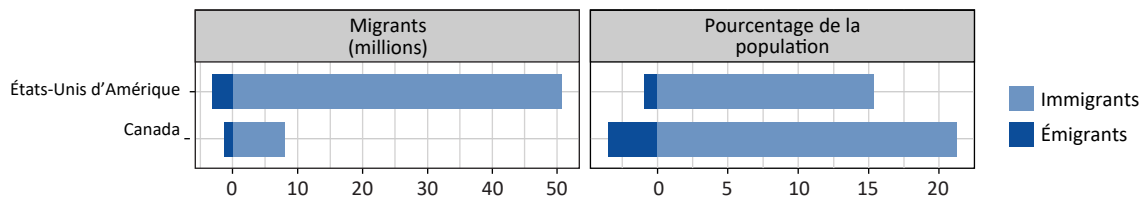


Source : DAES, 2019a.

Note : Il convient de noter que les changements démographiques proportionnels les plus importants entre 2007 et 2019 sont le plus probable dans les pays qui présentent des populations de taille modeste.

En 2019, les États-Unis comptaient la plus grande population née à l'étranger dans le monde, tandis que le Canada arrivait en huitième position. Plus de 86 % des personnes nées à l'étranger vivant dans la région habitaient aux États-Unis. Comme le montre la figure 27, la part de la population totale du Canada née à l'étranger (plus de 21 %) était nettement plus élevée qu'aux États-Unis en 2019 (15 %). Le Canada présentait en outre une proportion de ses ressortissants émigrants (en pourcentage de sa population nationale totale) supérieure à celle des États-Unis.

Figure 27. Principaux pays d'Amérique du Nord sur le plan des migrations en 2019



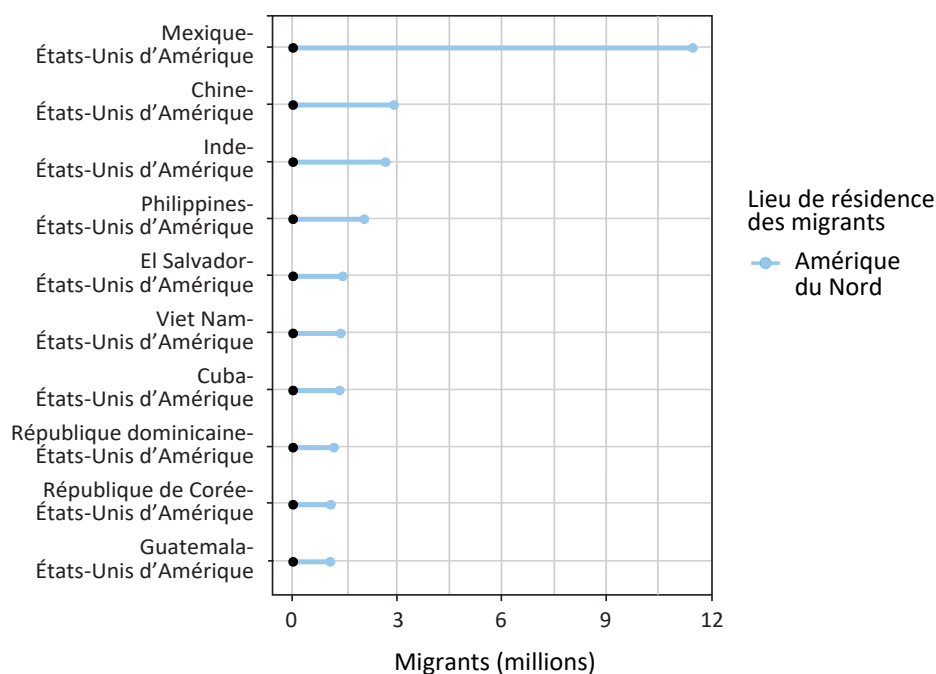
Source : DAES, 2019a.

Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2019.

La figure 28 montre les dix premiers couloirs de migration comprenant les pays nordaméricains. Les couloirs de migration représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination. Les plus grands couloirs de migration en Amérique du Nord sont empruntés par des migrants provenant d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes pour se rendre aux États-Unis. Les migrants nés au Mexique sont le groupe le plus important, avec plus de 11 millions vivant aux États-Unis en 2019. Viennent ensuite les couloirs de migration comprenant des pays asiatiques très peuplés, notamment la Chine, l'Inde et les Philippines. Certains grands couloirs de migration en provenance du Viet Nam, de la République de Corée et de Cuba vers les États-Unis ont rapidement gagné en importance après les conflits ou les changements politiques survenus dans les pays d'origine des années auparavant.

Figure 28. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Amérique du Nord, 2019



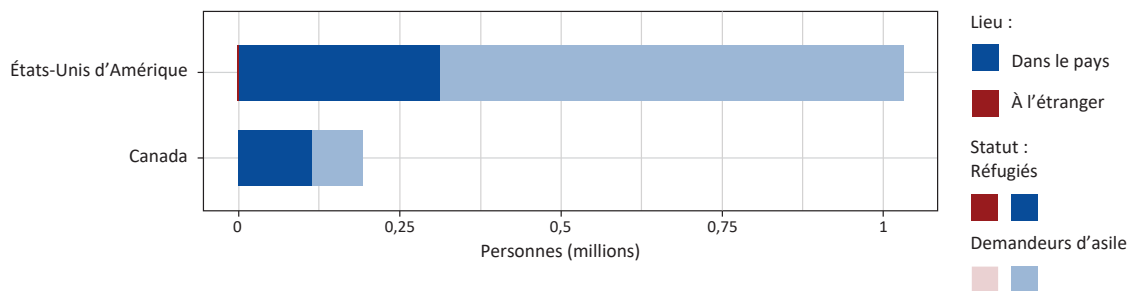
Source : DAES, 2019a.

Note : Les couloirs représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination.

Plus de 1 million de réfugiés et demandeurs d'asile se trouvaient aux États-Unis en 2018. Comme le montre la figure 29, la majorité d'entre eux était des demandeurs d'asile (plus de 700 000). Les États-Unis sont également restés le premier pays destinataire de nouvelles demandes d'asile dans le monde en 2018 (plus de 250 000), qui ont toutefois reculé depuis 2017 (plus de 300 000). Les demandeurs d'asile aux États-Unis venaient de toutes sortes de pays, principalement d'El Salvador, du Guatemala, de la République bolivarienne du Venezuela et du Honduras. Le Canada accueille également de nombreux réfugiés et demandeurs d'asile.

En 2018, il accueillait plus de 190 000 réfugiés et demandeurs d'asile, un chiffre en hausse par rapport à 2017 (environ 150 000). Les évolutions récentes en matière de réinstallation de réfugiés aux États-Unis et au Canada sont analysées plus loin, dans la section consacrée aux principales caractéristiques et tendances en Amérique du Nord.

Figure 29. Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile dans les pays d'Amérique du Nord et en provenance de ces pays, 2018

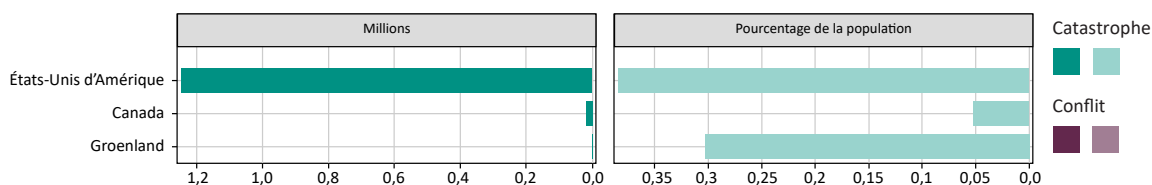


Source : HCR, s.d.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent hors de leur pays d'origine.

Les nouveaux déplacements internes en Amérique du Nord ont tous été causés par des catastrophes (figure 30). Les États-Unis ont enregistré le plus grand nombre de personnes déplacées (plus de 1,2 million) en raison de deux ouragans majeurs et de feux incontrôlés. Les déplacements dans le reste de l'Amérique du Nord sont d'une bien moindre ampleur. Le Canada, par exemple, a enregistré 19 000 nouveaux déplacements en 2018. Sur le plan des nouveaux déplacements internes dus à des catastrophes, l'Amérique du Nord est précédée uniquement par l'Asie, qui a enregistré plus de déplacements liés à des catastrophes que de déplacements liés à des conflits (voir la figure 12).

Figure 30. Premiers pays d'Amérique du Nord sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018



Source : IDMC, s.d. ; DAES, 2017.

Notes : Les nouveaux déplacements s'entendent du nombre de déplacements survenus en 2018, et non de la population cumulée totale de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au fil du temps. Le nombre de nouveaux déplacements inclut des personnes qui ont été déplacées plus d'une fois, et ne correspond pas au nombre de personnes déplacées au cours de l'année.

L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage de nouveaux déplacements dus à des catastrophes et à des conflits est fondé sur l'estimation de la population résidente totale dans le pays en 2017 établie par le DAES. Le pourcentage est fourni à titre purement indicatif et comparatif.

Principales caractéristiques et tendances en Amérique du Nord

Aux États-Unis, les tendances migratoires sont caractérisées par de hauts niveaux d'immigration, principalement en provenance d'Amérique latine et des Caraïbes, bien que la démographie des migrants internationaux continue d'évoluer. Entre 2015 et 2019, la population née à l'étranger vivant aux États-Unis a crû de 5 % pour atteindre près de 51 millions de personnes³¹⁵. En 2019, les migrants nés au Mexique étaient toujours, et de loin, la principale population née à l'étranger vivant aux États-Unis (un peu plus de 12,4 millions, soit environ 22,7 % du nombre total d'immigrants aux États-Unis)³¹⁶. Cependant, si les Mexicains ont constitué par le passé les plus importants flux entrants de migrants aux États-Unis (depuis au moins 1970), ils sont moins nombreux depuis quelques années³¹⁷. Désormais, les arrivants sont principalement originaires d'Asie – en particulier d'Inde, de Chine et des Philippines – ainsi que d'autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes, tels que la République dominicaine, Cuba et El Salvador³¹⁸. En 2019, la Chine était le deuxième pays d'origine des immigrants vivant aux États-Unis, et l'Asie devrait devenir la principale région d'origine d'ici à 2055³¹⁹. La plupart des immigrants asiatiques aux États-Unis arrivent avec un visa parrainé par la famille³²⁰, même si un grand nombre d'entre eux sont aussi des étudiants. Lors de l'année universitaire 2017/2018, on comptait plus de 360 000 étudiants internationaux chinois aux États-Unis³²¹.

Les populations de migrants au Canada continuent d'augmenter et représentent un pourcentage croissant de la population totale du pays. Les personnes nées à l'étranger représentaient environ 18 % de la population totale du Canada en 2000, près de 19 % en 2005, environ 20 % en 2010, et plus de 21 % en 2019³²². Si, par le passé, les populations de migrants au Canada étaient principalement originaires de pays européens, aujourd'hui la population du pays née à l'étranger comprend de nombreux migrants de pays asiatiques. En 2000, par exemple, le principal pays d'origine des migrants internationaux au Canada était le Royaume-Uni (608 000), suivi de la Chine (412 000), de l'Inde (319 000) et de l'Italie (315 000). En 2019, la Chine et l'Inde avaient toutes deux dépassé le Royaume-Uni avec respectivement quelque 709 000 et près de 700 000 migrants³²³. D'autres pays asiatiques, dont la République islamique d'Iran, figuraient également parmi les dix premiers pays d'origine des 7,9 millions de personnes nées à l'étranger vivant au Canada en 2019³²⁴. En 2017, le Canada a admis plus de 286 000 nouveaux résidents permanents, principalement originaires d'Inde, des Philippines et de Chine³²⁵.

On estime que le nombre de migrants irréguliers aux États-Unis est moins élevé qu'il y a dix ans, mais reste bien plus important qu'au Canada. En 2017, 10,5 millions de migrants irréguliers auraient vécu aux États-Unis, soit 3,2 % de la population totale³²⁶. Le nombre de migrants irréguliers est en recul depuis le pic de 12,2 millions en 2007³²⁷. Pour la première fois, les Mexicains représentaient moins de la moitié (47 %) des

315 DAES, 2019a.

316 Ibid.

317 Zong, Batalova et Burrows, 2019.

318 DAES, 2019a.

319 Radford, 2019 ; DAES, 2019a.

320 Malik, 2015.

321 IIE, 2018.

322 DAES, 2019a.

323 Ibid.

324 Ibid.

325 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), 2018.

326 Krogstad, Passel et Cohn, 2019.

327 Ibid.

migrants dépourvus de documents aux États-Unis³²⁸. Le nombre de migrants irréguliers d'Amérique centrale – principalement des pays du Triangle du Nord que sont El Salvador, le Guatemala et le Honduras – est passé de 1,5 million en 2007 à 1,9 million en 2017³²⁹. Un nombre important de migrants irréguliers adultes aux États-Unis ne sont pas des nouveaux arrivants : en 2017, plus de 65 % des adultes y vivaient depuis plus de dix ans³³⁰. Si des migrants irréguliers entrent dans le pays sans autorisation, un grand nombre d'entre eux entre avec un visa valide et dépasse ensuite la durée de séjour autorisée. Au cours de l'exercice 2018, par exemple, plus de 600 000 étrangers vivant aux États-Unis avaient dépassé la durée de validité de leur visa³³¹. Le Canada compte également un nombre considérable de migrants irréguliers, bien que les estimations varient largement et qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres précis. Cependant, dans les deux années précédant juin 2019, plus de 45 000 migrants seraient entrés de façon irrégulière au Canada³³².

Les États-Unis et le Canada ont réinstallé un nombre considérable de réfugiés, ce qui en fait les deux principaux pays de réinstallation dans le monde. En 2018, le Canada a réinstallé plus de réfugiés que les États-Unis, détrônant ainsi pour la première fois les États-Unis au classement mondial. Le Canada a admis environ 28 000 et les États-Unis près de 23 000 des 92 400 réfugiés réinstallés dans le monde en 2018³³³. Depuis deux ans, le nombre de réfugiés réinstallés aux États-Unis régresse. Si en 2016, par exemple, le pays avait admis près de 100 000 réfugiés³³⁴, ce chiffre a chuté à 33 000 l'année suivante³³⁵. Le nombre de citoyens américains ayant demandé l'asile au Canada a fortement augmenté depuis 2016. Rien qu'en 2017, ils étaient plus de 2 500³³⁶ – un chiffre multiplié par six depuis 2016 et un record depuis qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a commencé à relever le nombre de demandeurs d'asile il y a plus de vingt ans³³⁷. La majorité des demandes d'asile soumises par des citoyens des États-Unis émanaient d'enfants de parents ne disposant pas d'un titre de séjour aux États-Unis³³⁸.

Les politiques d'immigration aux États-Unis se sont durcies, ralentissant les entrées de migrants et les admissions humanitaires. Par exemple, en 2018, le nombre de visas délivrés tant à des immigrants qu'à des non-immigrants a reculé pour la deuxième année consécutive³³⁹. Alors qu'en 2016, plus de 10 millions de visas de non-immigrant ont été délivrés, ce chiffre ne s'élevait plus qu'à un peu plus de 9 millions à la fin de 2018. L'interdiction d'entrée aux États-Unis, qui est entrée pour la première fois en vigueur en janvier 2017 et visait initialement les citoyens, entre autres, de la République islamique d'Iran, d'Iraq, de Libye, de Somalie, du Soudan, de la République arabe syrienne et du Yémen, a contribué à réduire le nombre d'immigrants et de visiteurs entrés aux États-Unis. Après avoir été contestée en justice, la version révisée de l'interdiction d'entrée sur le territoire est entrée en vigueur en septembre 2017, la liste des pays visés ayant été enrichie de noms supplémentaires. Y figuraient la République islamique d'Iran, la République populaire démocratique de Corée, la République bolivarienne du Venezuela, le Tchad, le Yémen, la Somalie et la Libye, le Tchad ayant toutefois été par la suite rayé de la liste³⁴⁰. Le changement le plus controversé a été introduit en

328 Ibid.

329 Ibid.

330 Ibid.

331 Département de la sécurité du territoire des États-Unis, 2018.

332 Connolly, 2019.

333 HCR, 2019a.

334 HCR, 2018a.

335 Ibid.

336 Patriquin, 2018.

337 Ibid.

338 Ibid.

339 Département d'État des États-Unis, s.d.

340 Chishti et Bolter, 2019.

juin 2018, lorsque le Gouvernement a mis en œuvre une politique de « tolérance zéro » à l'égard des migrants, y compris des familles demandeuses d'asile qui franchissent la frontière avec les États-Unis alors qu'elles sont dépourvues de documents. La politique visait à dissuader les franchissements irréguliers de frontière³⁴¹. Son application a séparé plus de 2 600 enfants de leurs parents³⁴², mais le tollé public qui a suivi a forcé le Gouvernement à faire rapidement marche arrière. Le durcissement des politiques d'immigration procède d'un discours anti-immigrants généralisé, qui cherche à présenter les migrants comme un danger et un fardeau pour la société américaine. Des théories du complot relatives à l'immigration se sont également répandues, instaurant un climat de méfiance et de peur³⁴³. D'après un sondage mené en 2018, plus de la moitié des citoyens américains croyaient que leur gouvernement ne communiquait pas toutes les informations sur le coût réel de l'immigration pour la société et les contribuables³⁴⁴. Des données récentes indiquent également que le nombre d'infractions motivées par la haine aux États-Unis a augmenté en 2017, nombre de victimes ayant été visées en raison de leur race ou de leur appartenance ethnique³⁴⁵.

Alors que les politiques en matière d'immigration se durcissent à l'échelle nationale, des « villes sanctuaires » se sont constituées aux États-Unis, offrant leur protection aux migrants dépourvus de documents dont le statut les expose à des risques de détention ou d'expulsion. Bien que le concept de villes sanctuaires existe ailleurs dans le monde, il s'applique généralement aux États-Unis, où de nombreuses autorités locales – des villes, des comtés ou des États – bravent ouvertement les lois nationales sur l'immigration³⁴⁶ et ont adopté une législation visant à protéger les résidents dépourvus de documents³⁴⁷. En 2018, la Californie, qui est l'État le plus peuplé des États-Unis et compte le plus grand nombre de migrants dépourvus de documents, a arrêté des mesures étatiques qui limitent la coopération de la police locale avec les autorités fédérales en matière d'application des lois sur l'immigration³⁴⁸. Les villes sanctuaires ont suscité des réactions négatives de la part des autorités fédérales, qui ont entre autres tenté de sanctionner les administrations qui ne se conforment pas aux décrets fédéraux en matière d'immigration³⁴⁹.

Océanie³⁵⁰

En 2019, l'Océanie accueillait quelque 7,7 millions de migrants internationaux originaires d'autres régions. Comme le montre la figure 31, la population de migrants nés à l'étranger était principalement composée de personnes en provenance d'Asie (49 %) et d'Europe (38 %). Tout au long des trente dernières années, le nombre de migrants asiatiques a augmenté, tandis que celui des migrants européens est resté stable.

Sur les six régions du monde, c'est l'Océanie qui comptait le moins de migrants vivant hors de la région en 2019, partiellement en raison de la faible taille de la population totale, même si leur nombre a augmenté au cours des trente dernières années. La plupart des personnes nées en Océanie vivant hors de la région résidaient en Europe et en Amérique du Nord.

341 HCDH, 2018b.

342 Mittelstadt, 2018 ; Shapiro et Sharma, 2018.

343 Gaston et Uscinski, 2018.

344 Ibid.

345 FBI, 2018.

346 Duncan et Popp, 2017.

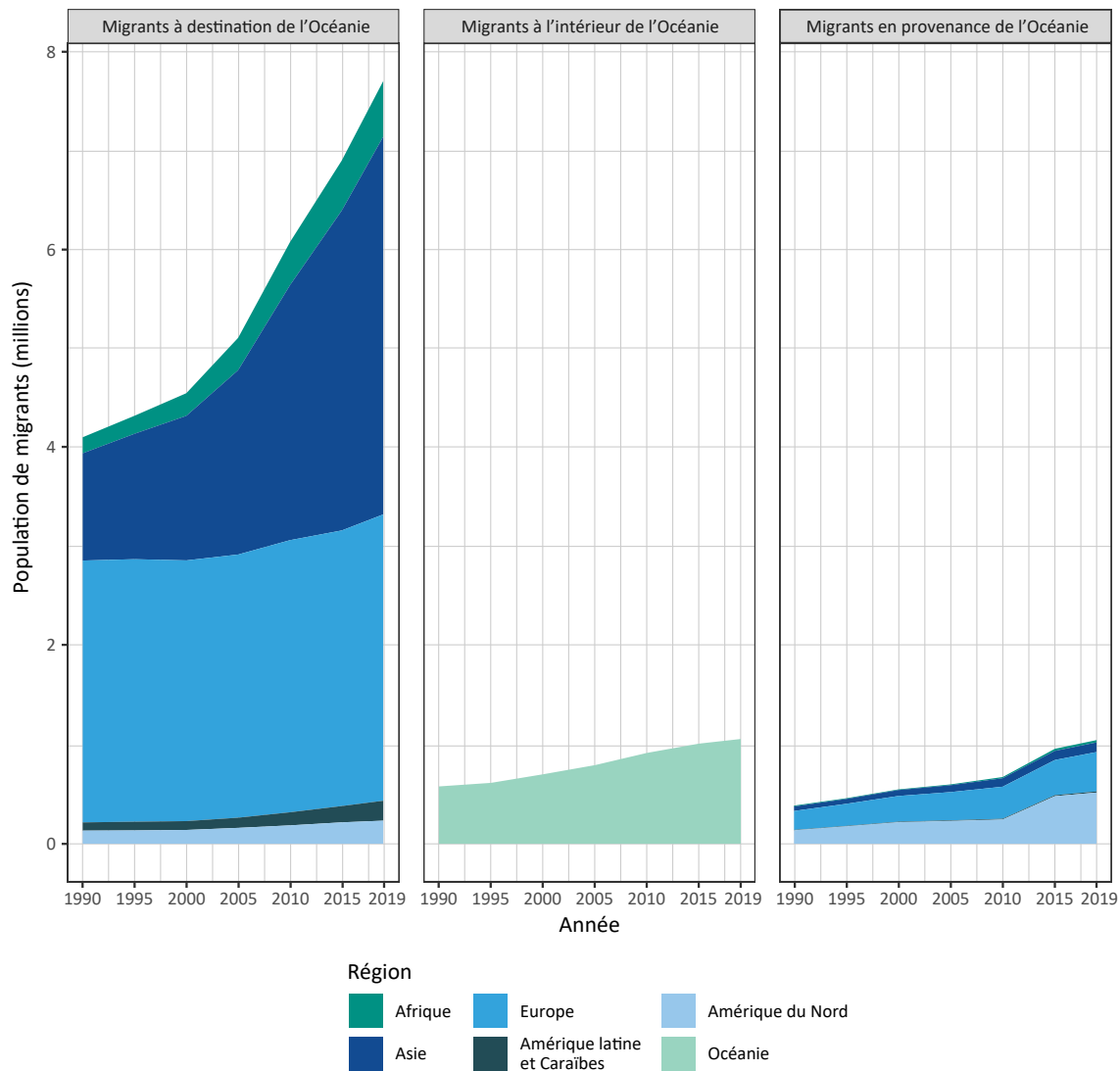
347 Bauder, 2016.

348 Raphelson, Hobson et Bentley, 2018.

349 Chishti et Bolter, 2019.

350 Voir l'appendice A pour la composition de l'Océanie.

Figure 31. Migrants à destination, à l'intérieur et en provenance de l'Océanie, 1990-2019

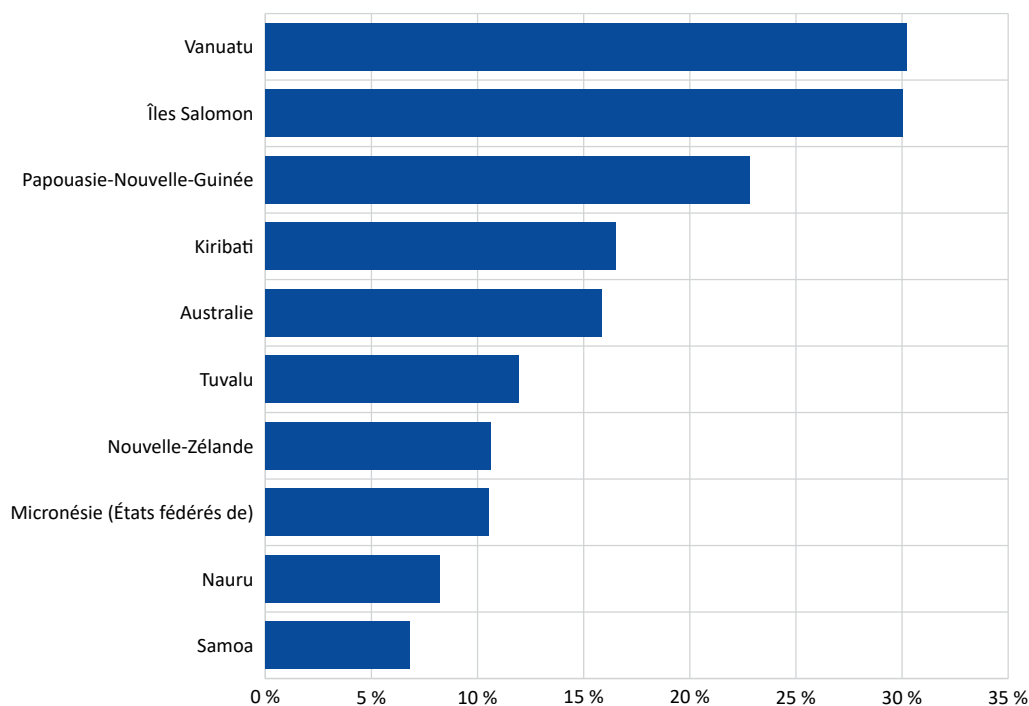


Source : DAES, 2019a.

Note : Les « migrants à destination de l'Océanie » s'entendent des migrants résidant en Océanie qui sont nés dans une autre région (Europe ou Asie, par exemple). Les « migrants à l'intérieur de l'Océanie » s'entendent des migrants nés en Océanie qui résident hors de leur pays de naissance, mais dans la région. Les « migrants en provenance de l'Océanie » s'entendent des personnes nées en Océanie qui résident hors de la région (en Europe ou en Asie, par exemple).

Au cours de la dernière décennie, de nombreux pays d'Océanie ont vu la taille de leur population se modifier sensiblement. Comme illustré à la figure 32, les changements les plus importants sont survenus à Vanuatu et aux Îles Salomon, dont la population a augmenté d'environ 30 % entre 2009 et 2019. Les autres pays ont également vu leur population s'accroître.

Figure 32. Pays d'Océanie présentant les évolutions démographiques proportionnelles les plus importantes, 2009-2019

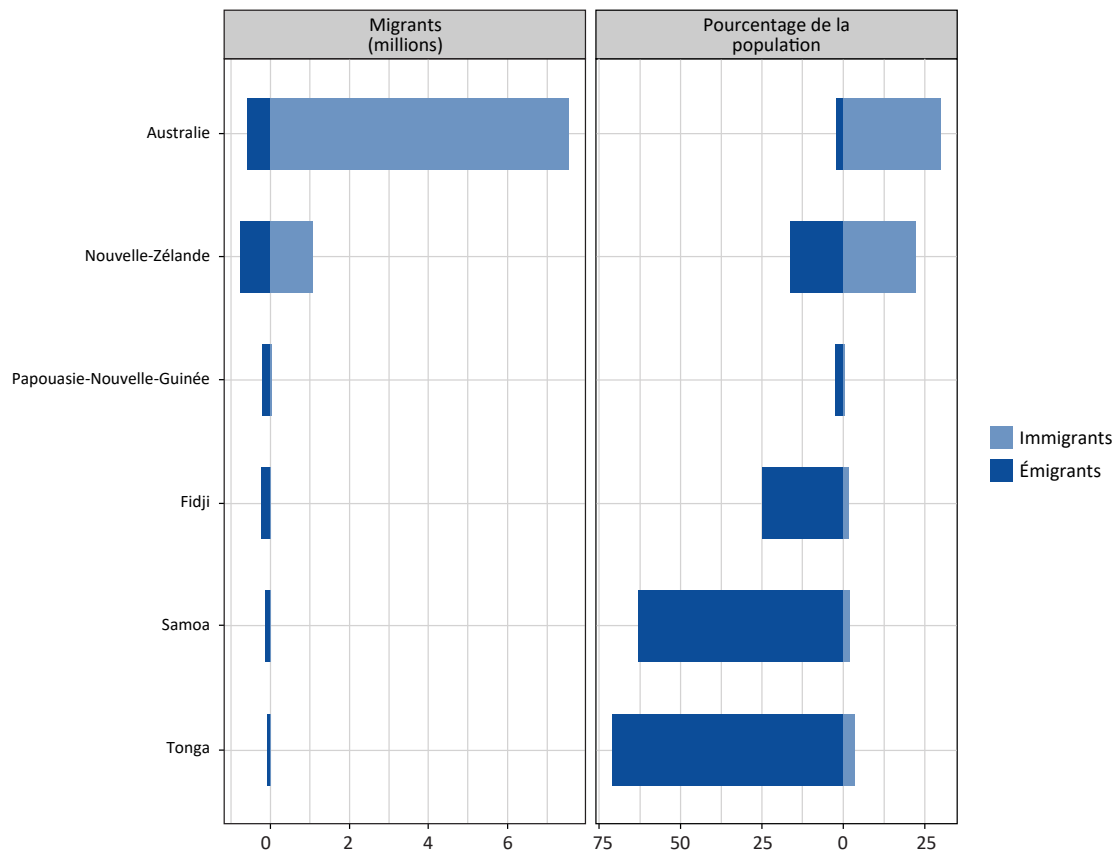


Source : DAES, 2019c.

Note : Il convient de noter que les changements démographiques proportionnels les plus importants entre 2009 et 2019 sont le plus probable dans les pays qui présentent des populations de taille modeste.

La vaste majorité des migrants internationaux en Océanie vivaient soit en Australie, soit en Nouvelle-Zélande (figure 33). La plupart des pays de la région avaient des profils migratoires asymétriques, et étaient soit d'importants pays d'origine nets, soit d'importants pays de destination nets. Par exemple, les Tonga, le Samoa et les Fidji comptaient un nombre élevé d'émigrants par rapport à leur population autochtone, et une très faible proportion de personnes nées à l'étranger. Leurs émigrants se trouvaient principalement en Nouvelle-Zélande et, dans une moindre mesure, en Australie. Ces deux pays accueillent une importante population née à l'étranger en proportion de leur population totale (environ 29 % et 22 % respectivement).

Figure 33. Classement des pays d'Océanie sur le plan des migrations en 2019



Source : DAES, 2019a.

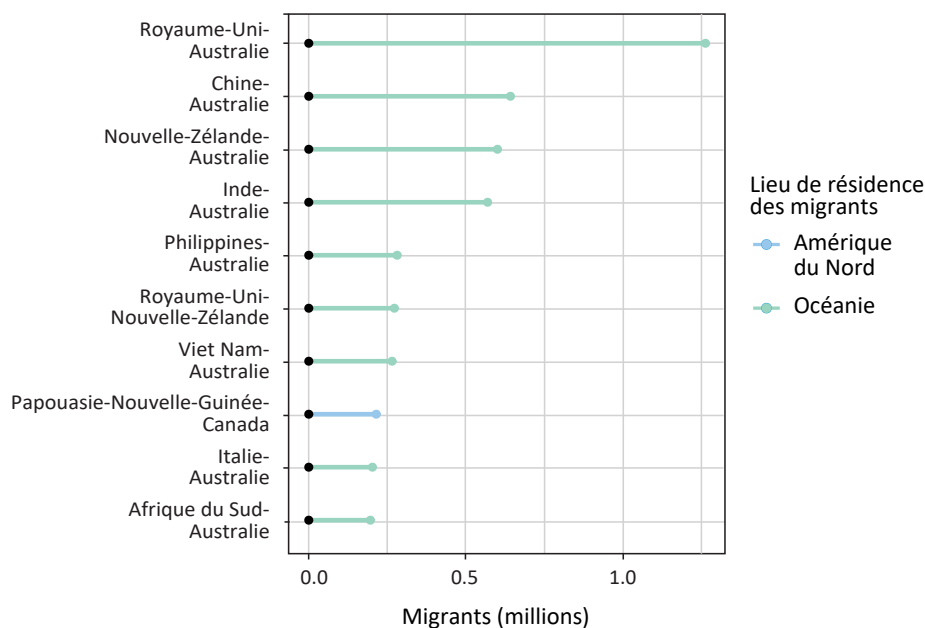
Note 1 : L'effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage d'immigrants et d'émigrants est fondé sur la population résidente totale dans le pays établie par le DAES, qui comprend les personnes nées à l'étranger.

Note 2 : Les « immigrants » s'entendent des migrants nés à l'étranger qui résident dans le pays. Les « émigrants » s'entendent des personnes nées dans le pays qui résidaient hors de leur pays de naissance en 2019.

La figure 34, qui expose les dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d'Océanie, présente la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donne un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d'importantes populations nées à l'étranger dans certains pays de destination. Huit des dix principaux couloirs de migration de la région sont empruntés par des migrants qui se rendent en Australie, le premier concernant les migrants originaires du Royaume-Uni. Ces grands couloirs de migration comptent également des migrants originaires de divers pays situés à l'extérieur de l'Océanie

– dont la Chine, l’Inde, le Viet Nam et les Philippines –, nombre d’entre eux ayant connu une rapide croissance démographique ces dernières décennies. Les migrants originaires d’Océanie avaient davantage tendance à rester dans la région. La Nouvelle-Zélande, par exemple, comptait une forte proportion de ressortissants à l’étranger, en grande majorité en Australie.

Figure 34. Dix premiers couloirs de migration comprenant des pays d’Océanie, 2019

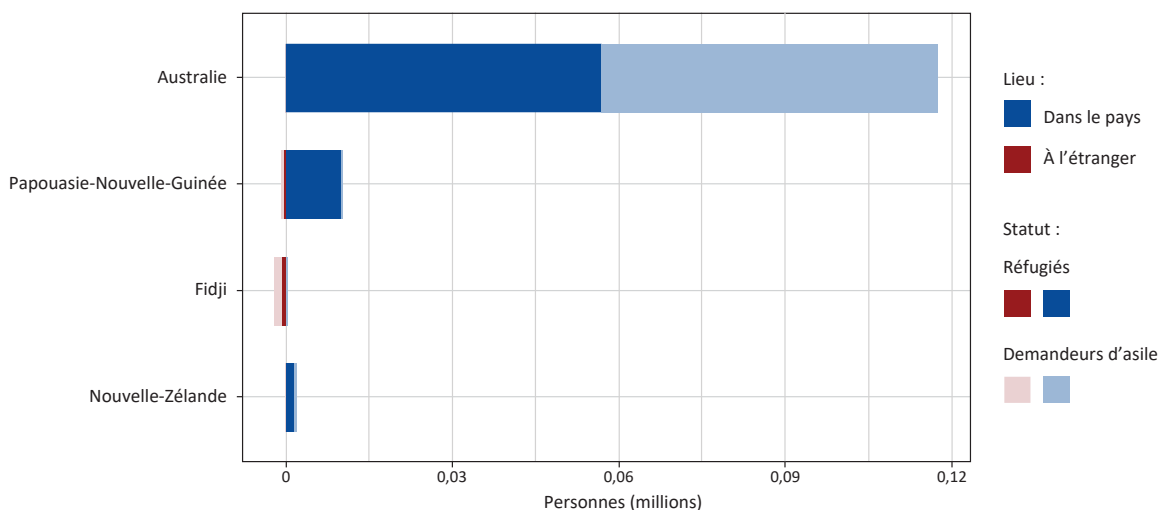


Source : DAES, 2019a.

Note : Les couloirs représentent la somme des mouvements migratoires au fil du temps et donnent un instantané de la façon dont les schémas migratoires aboutissent à la formation d’importantes populations nées à l’étranger dans certains pays de destination.

En 2018, un peu plus de 126 000 réfugiés et demandeurs d’asile se trouvaient en Océanie. L’Australie était le plus grand pays d’accueil de la région, devant la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande. La plupart des réfugiés dans ces pays venaient d’Asie, comme les Indonésiens vivant en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ou les Afghans et les Iraniens vivant en Australie. À l’échelle mondiale, on dénombrait quelque 3 000 réfugiés et demandeurs d’asile en provenance de pays d’Océanie en 2018.

Figure 35. Nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile à l'intérieur et en provenance des pays d'Océanie, 2018

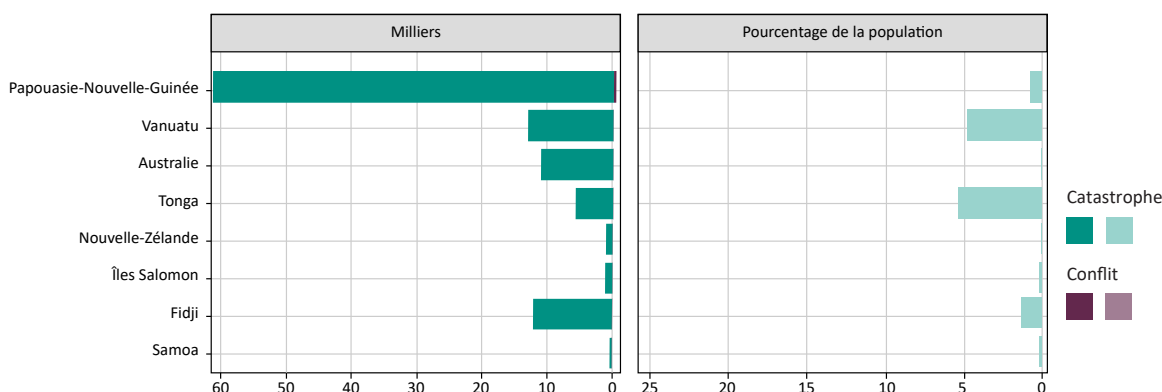


Source : HCR, s.d.

Note : La catégorie « dans le pays » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires d'autres pays qui résident dans le pays d'accueil (colonne de droite de la figure) ; la catégorie « à l'étranger » désigne les réfugiés et les demandeurs d'asile originaires de ce pays qui se trouvent hors de leur pays d'origine. Ce classement est établi à partir de données pour 2018, en combinant les populations de réfugiés et de demandeurs d'asile qui se trouvent dans ces pays ou en sont originaires.

La plupart des nouveaux déplacements internes survenus en Océanie en 2018 ont été provoqués par des catastrophes, et non par des conflits (voir la figure 36). La PapouasieNouvelle-Guinée affiche le plus grand nombre de déplacements internes dus à des catastrophes (61 000), en grande partie à la suite d'un séisme. D'autres déplacements d'envergure liés à des catastrophes ont été enregistrés dans les Îles Mariannes septentrionales (14 000), à Vanuatu (13 000) et en Australie (11 000). Les déplacements internes à Vanuatu sont en premier lieu dus à l'activité volcanique, tandis qu'en Australie, ce sont les feux de brousse qui sont responsables de la plupart des déplacements enregistrés en 2018. Avec 360 nouveaux déplacements dus à un conflit, la Papouasie-Nouvelle-Guinée était le seul pays d'Océanie à présenter des déplacements causés par la violence et les conflits.

Figure 36. Premiers pays d’Océanie sur le plan des nouveaux déplacements internes (catastrophe et conflit), 2018



Source : IDMC, s.d. ; DAES, 2017.

Notes : Les nouveaux déplacements s’entendent du nombre de déplacements survenus en 2018, et non de la population cumulée de personnes déplacées à l’intérieur de leur pays au fil du temps. Le nombre de nouveaux déplacements inclut des personnes qui ont été déplacées plus d’une fois, et ne correspond pas au nombre de personnes déplacées au cours de l’année.

L’effectif de la population qui a servi à calculer le pourcentage de nouveaux déplacements dus à des catastrophes et à des conflits est fondé sur l’estimation de la population résidente totale dans le pays en 2017 établie par le DAES. Le pourcentage est fourni à titre purement indicatif et comparatif.

Principales caractéristiques et tendances en Océanie

La migration annuelle nette à destination tant de la Nouvelle-Zélande que de l’Australie a reculé. Dans les douze mois précédant novembre 2018, la Nouvelle-Zélande a enregistré une migration nette d’un peu plus de 51 000 personnes, un niveau légèrement inférieur à celui de la période annuelle qui s’est achevée en décembre 2017 (52 000)³⁵¹. L’Australie affiche une migration nette estimative de 237 200 personnes pour les douze mois précédant juin 2018, soit une baisse de 10 % par rapport aux douze mois précédant juin 2017³⁵². Les régions où sont nés les migrants qui vivent en Australie ne sont plus les mêmes qu’il y a quelques années. Depuis 2014, la plupart des immigrants sont originaires d’Asie et non plus des régions d’origine traditionnelles telles que l’Océanie et l’Europe³⁵³. Par exemple, les arrivées de migrants en provenance d’Asie du Sud et d’Asie centrale sont désormais plus nombreuses que les arrivées de migrants en provenance du nord-ouest de l’Europe et d’Océanie³⁵⁴. En 2019, 30 % de la population de l’Australie était née à l’étranger, contre 21,3 % au Canada et 15,4 % aux États-Unis³⁵⁵. Le Royaume-Uni est invariablement le principal pays d’origine des migrants vivant

351 Stats New Zealand, 2019.

352 Australian Bureau of Statistics, 2019.

353 Ibid.

354 Ibid.

355 DAES, 2019a.

en Nouvelle-Zélande depuis des décennies, même si l'on constate une nette augmentation du nombre de migrants asiatiques, en particulier en provenance de la Chine et de l'Inde, ainsi qu'une importante population de personnes originaires des îles du Pacifique, notamment des Fidji, du Samoa et des Tonga³⁵⁶. En 2017, la population née à l'étranger vivant en Nouvelle-Zélande représentait près de 23 % de la population totale du pays³⁵⁷. L'Australie et la Nouvelle-Zélande comptent toutes deux un nombre non négligeable de travailleurs temporaires. Plus de 209 000 personnes ont bénéficié d'un visa de travail en Nouvelle-Zélande en 2016-2017, soit 9 % de plus qu'en 2015/2016³⁵⁸. Le principal pays d'origine des travailleurs migrants temporaires en Nouvelle-Zélande en 2016-2017 était l'Inde, devant le Royaume-Uni, la Chine et l'Allemagne³⁵⁹. La Nouvelle-Zélande et l'Australie attirent toutes deux de nombreux étudiants internationaux. En Australie, leur nombre est en augmentation depuis 2012, atteignant en 2018 le chiffre record de près de 700 000 étudiants³⁶⁰. En Nouvelle-Zélande, plus de 91 000 personnes étaient titulaires d'un visa d'étudiant en 2016-2017 ; elles étaient principalement originaires de Chine et d'Inde³⁶¹.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande participent toutes deux à la réinstallation de réfugiés. Le programme de réinstallation de réfugiés de l'Australie est le troisième au monde par son ampleur, avec près de 13 000 réfugiés réinstallés dans le pays en 2018³⁶². Dans le cadre du programme humanitaire australien, 12 000 places pour raison humanitaire ont été créées en 2015 à l'intention des personnes déplacées à cause des conflits en République arabe syrienne et en Iraq³⁶³. Le nombre de places au titre du programme humanitaire australien s'élevait à 16 250 en 2017/2018 et devait continuer d'augmenter entre 2018 et 2019 pour atteindre 18 750³⁶⁴. Le pays a pour politique de transférer ceux qui arrivent en situation irrégulière par bateau en tant que demandeurs d'asile dans des centres de rétention extraterritoriaux ouverts sur l'île de Manus en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru³⁶⁵. En juillet 2013, l'Australie avait annoncé que toutes les personnes arrivant par bateau ayant besoin d'une protection internationale ne seraient pas réinstallées dans le pays³⁶⁶. Dans le cadre d'un accord bilatéral de réinstallation conclu entre les États-Unis et l'Australie en 2016, les États-Unis ont accepté de réinstaller jusqu'à 1 200 réfugiés depuis Nauru et l'île de Manus en Papouasie-Nouvelle-Guinée³⁶⁷. Au début de 2019, seuls quelque 500 réfugiés de ces centres de rétention extraterritoriaux avaient été réinstallés aux États-Unis à la faveur de cet accord³⁶⁸. Dans le même temps, environ un millier de personnes sont restées sur l'île de Manus et à Nauru, certaines d'entre elles affichant des besoins aigus en matière de santé physique et mentale³⁶⁹. La Nouvelle-Zélande, qui est aussi un pays de réinstallation de réfugiés, réinstalle 1 000 réfugiés par an à la faveur de son programme de quotas de réfugiés³⁷⁰. Elle a également créé

356 Ibid.

357 Ibid.

358 Ministère néo-zélandais du commerce, de l'innovation et de l'emploi, 2018.

359 Ibid.

360 Ministère australien de l'éducation et de la formation, 2018.

361 Ministère néo-zélandais du commerce, de l'innovation et de l'emploi, 2018.

362 HCR, 2019a.

363 Ministère australien des services sociaux, 2019.

364 Ibid.

365 Refugee Council of Australia, 2017.

366 Ibid.

367 Andrew & Renata Kaldor Centre for International Refugee Law, 2019.

368 Davidson, 2019.

369 HCR, 2019e.

370 New Zealand Immigration, s.d.

250 places destinées aux réfugiés syriens en 2016/2017 et en 2017/2018³⁷¹. Enfin, le pays a instauré un quota supplémentaire de 300 places par an, qui permet aux membres de la famille élargie de réfugiés en Nouvelle-Zélande de soumettre une demande de résidence permanente³⁷².

Les difficultés économiques influent sur l'émigration au départ des pays insulaires du Pacifique.

Nombre de ces derniers rencontrent toujours des difficultés persistantes liées à la pauvreté et aux inégalités. La croissance économique des îles est également entravée par leur isolement ou les grandes distances qui les séparent ainsi que par des marchés plus importants, des ressources naturelles limitées et des économies peu diversifiées³⁷³. De surcroît, la sous-région fait face à une explosion démographique de la jeunesse : par exemple, 70 % de la population des Îles Salomon est âgée de moins de 34 ans³⁷⁴. En conséquence, un nombre important de jeunes est au chômage, ce qui entraîne une forte émigration de main-d'œuvre. Depuis 2007, des dispositifs de migration saisonnière de main-d'œuvre ont contribué à atténuer les pénuries de main-d'œuvre dans les îles du Pacifique, avec la mise en place du programme néo-zélandais relatif aux employeurs saisonniers reconnus et du programme australien pour les travailleurs saisonniers en 2012, visant à satisfaire les besoins en matière de main-d'œuvre, principalement dans les secteurs de l'horticulture et de la viticulture³⁷⁵. Plus de 9 600 personnes des îles du Pacifique se sont vu octroyer un visa au titre du programme néo-zélandais relatif aux employeurs saisonniers reconnus au cours de la saison 2017/2018, et plus de 8 000 dans le cadre du programme australien pour les travailleurs saisonniers pendant la même période³⁷⁶. En 2018, un nouveau programme d'emploi pour le Pacifique a été créé en vue de combler les pénuries concernant les emplois peu qualifiés et semi-qualifiés dans les zones rurales d'Australie³⁷⁷. Notons que, si l'Australie et la Nouvelle-Zélande restent les principales destinations des travailleurs migrants originaires des îles du Pacifique, l'émigration de main-d'œuvre depuis ces îles s'est diversifiée, un nombre croissant de Fidjiens et de Tongans, par exemple, migrant dans des pays tels que le Japon³⁷⁸.

Les changements environnementaux et la dégradation de l'environnement comptent parmi les facteurs qui poussent de nombreuses personnes des îles du Pacifique à migrer.

La région du Pacifique est extrêmement vulnérable aux aléas naturels, dont certains sont liés au changement climatique. La vulnérabilité au changement climatique et aux migrations, aux déplacements et aux réimplantations planifiées connexes varie selon les pays et territoires insulaires du Pacifique. La moitié de la population de Kiribati et de Tuvalu vit dans des zones urbaines surpeuplées sur des atolls d'étroites bandes de corail où l'accès à l'eau et aux terres est limité³⁷⁹. L'élévation progressive du niveau de la mer, l'invasion d'eau salée et la sécheresse pèsent, elles aussi, sur la décision de migrer dans la région, en interne ou à l'international³⁸⁰. Dans ce contexte, la nécessité de planifier la réimplantation de groupes et de communautés est de plus en plus au cœur des discussions³⁸¹. Par exemple, Kiribati, l'un des États les plus vulnérables aux incidences du changement climatique, a lancé

371 HCR, 2018b.

372 Ibid.

373 Banque mondiale, 2019b.

374 Vanderwey, 2019.

375 OIT, 2019.

376 Ibid.

377 Ministère australien des affaires étrangères et du commerce, 2019.

378 Ibid.

379 Curtain *et al.*, 2016.

380 CESAP, 2015.

381 Voir, par exemple, Université de Georgetown, s.d., pour diverses ressources concernant la réinstallation planifiée.

au titre de mesure d'adaptation à long terme la politique Migration dans la dignité³⁸². Cette dernière vise à faciliter la migration volontaire de main-d'œuvre tant permanente que temporaire à des fins d'adaptation aux effets du changement climatique³⁸³. Parallèlement, le Gouvernement fidjien a réimplanté les habitants de plusieurs villages côtiers qui ont été reconnus extrêmement vulnérables aux incidences des changements environnementaux et de la dégradation de l'environnement³⁸⁴.

Conclusion

Le présent chapitre s'appuie sur un large éventail de statistiques et d'informations pour donner des aperçus régionaux des migrations internationales à travers le monde, en se concentrant sur les changements survenus au cours des années civiles 2017 et 2018 (sur la base de documents publiés jusqu'à la fin juin 2019). Il porte sur six grandes régions du monde (Afrique, Asie, Europe, Amérique latine et Caraïbes, Amérique du Nord et Océanie) et traite des principaux aspects et des évolutions récentes à l'échelle sous-régionale.

De manière générale, comme en attestent les graphiques présentés à l'échelle régionale, les migrations et les déplacements procèdent de facteurs géographiques évidents. Un rapide examen des figures illustrant le chapitre permet de visualiser les différences notables en matière de tendances migratoires entre les régions : la migration en Afrique est avant tout intrarégionale (d'un pays africain à un autre) et s'opère dans une moindre mesure vers d'autres régions du monde (du continent africain vers des pays extérieurs au continent), tandis qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, c'est l'émigration vers d'autres régions du monde qui prédomine, en particulier vers l'Amérique du Nord, la migration intrarégionale jouant un rôle mineur.

L'ajout de deux graphiques régionaux dans la présente édition du Rapport *État de la migration dans le monde* – l'un relatif aux évolutions démographiques sur une décennie et l'autre relatif aux nouveaux déplacements internes en 2018 – met en évidence et étaye des dynamiques éclairantes à l'échelle régionale. On observe par exemple que, si les grandes évolutions démographiques proportionnelles de la dernière décennie ont pour la plupart été positives, certaines parties du continent européen ont enregistré un recul sensible de leur population – une exception à l'échelle mondiale, aucune autre région n'affichant de tels résultats. Cet anormal déclin démographique, les tendances d'émigration à long terme, le vieillissement des populations et l'hostilité à l'égard de l'immigration soulèvent un certain nombre de questions politiques stratégiques qui se poseront probablement à plusieurs pays européens dans les années à venir. Dans le même temps, les défis démographiques sont relevés dans d'autres parties du monde, y compris dans plusieurs pays d'Asie du Nord, qui revoient leurs approches en matière d'immigration en accordant une grande attention aux marchés du travail, répondent aux principaux besoins professionnels et sectoriels et se préparent plus avant au vieillissement de la population. L'ajout de graphiques relatifs aux nouveaux déplacements internes fait apparaître les différences frappantes entre les déplacements liés à des conflits et ceux liés à des catastrophes dans le monde, d'importantes variations se manifestant à l'échelle régionale.

À l'échelle sous-régionale, on constate que certaines caractéristiques fondamentales restent largement identiques d'une année à l'autre, seuls des changements mineurs apparaissant. Cependant, l'examen des évolutions récentes met en évidence des changements notables dans certaines parties du monde, dus en

382 Farbotko, 2018 ; Curtain et Dornan, 2019.

383 Ibid.

384 Ibid.

partie à d'importants « phénomènes » migratoires, tels que le départ massif de personnes de la République bolivarienne du Venezuela, ou le déplacement massif de réfugiés rohingya depuis le Myanmar. On observe également des changements dans la gouvernance des migrations à mesure que les schémas migratoires évoluent et que de profondes mutations démographiques apparaissent dans les sous-régions. En Asie du Nord, par exemple, la Chine a créé son premier service de l'immigration, qui centralise les fonctions d'un certain nombre de services. Dans le même temps, la République de Corée a enregistré un nombre inédit d'arrivées de demandeurs d'asile originaires du Moyen-Orient, qui a suscité un débat public passionné sur les questions politiques connexes.

Les différences et complexités régionales, de même que les évolutions récentes, fournissent un éclairage utile pour comprendre la migration. Bien souvent, nous lisons et entendons à ce sujet des discours tenus d'un point de vue national, la migration étant le plus souvent présentée, ces derniers temps, comme une épineuse question (négative) relevant de la politique intérieure. Ce prisme dominant peut toutefois masquer le fait que les processus et les schémas migratoires sont étroitement liés à la géographie, et que les principales caractéristiques régionales qui se sont formées durant des décennies, voire des siècles, continuent de jouer un rôle capital dans les modalités et les destinations des migrations internationales. Une meilleure reconnaissance des schémas, des variations et des complexités de la migration à l'échelle régionale et infrarégionale peut contribuer à formuler des politiques publiques stratégiques et pérennes.



4

RECHERCHES ET ANALYSES SUR LA MIGRATION : CROISSANCE, PORTÉE ET CONTRIBUTIONS RÉCENTES

Introduction

Dans sa forme la plus simple, la politique publique a été définie comme tout ce que les gouvernements choisissent de faire ou de ne pas faire¹. L'élaboration de politiques s'opère par la mise en place de règles, lois, procédures, programmes, lignes directrices et autres formes de réglementation. Mais comment les États décident-ils de ce qui doit être réglementé, et que doivent inclure ces réglementations ? Les questions relatives aux cadres d'action dépassent les systèmes politiques, même si les processus d'élaboration de politiques varient d'un type de système à l'autre². L'élaboration de politiques repose sur des « ingrédients de base », qui comprennent les éléments factuels (statistiques et autres données, recherches et évaluations) ainsi que les financements, les capacités du secteur public et les dynamiques politiques³. Si tous ces ingrédients sont importants pour l'élaboration de politiques migratoires, on a cependant observé ces dernières années l'influence croissante des dynamiques politiques, parfois indépendamment ou à l'opposé de la base d'éléments factuels existante. Il est par conséquent évident que les seuls ingrédients de base ne suffisent pas à élaborer des politiques sur la base d'éléments factuels, et que les conditions suivantes sont requises⁴ :

1. Des éléments factuels existent et sont accessibles aux décideurs.
2. Les décideurs sont résolus à faire usage des éléments factuels.
3. Les décideurs ont les capacités nécessaires pour faire usage des éléments factuels.
4. Les décideurs et les organes décideurs entretiennent des relations qui favorisent la pertinence et l'usage des éléments factuels.

Le présent chapitre relatif aux recherches et aux analyses sur la migration est axé sur le point 1 précité : en effet, sans statistiques ni autres données et recherches sur la migration, toute tentative de prise de décisions fondée sur des éléments factuels est vaine. Les données aux fins d'élaboration de politiques qui sont issues d'analyses et d'études rigoureuses sur la migration constituent la source principale et le point de départ des décideurs en matière de migration. Elles sont également essentielles pour les spécialistes de la migration, les étudiants, les universitaires et le grand public qui s'intéressent aux différents aspects du phénomène migratoire et à leur évolution. Beaucoup se heurtent à la difficulté de savoir comment déterminer la pertinence et la qualité d'un ensemble toujours plus vaste de travaux de recherche et d'analyses sur la migration. Identifier ce qui est important et ce à quoi il faut accorder du poids lorsqu'on se trouve face à

1 Dye, 1972.

2 Acemoglu et Robinson, 2000 ; Duckett et Wang, 2017.

3 Fondation William et Flora Hewlett, 2018.

4 Ibid.

une foule de produits de recherche peut être astreignant. Ce chapitre s'adresse plus particulièrement aux personnes qui auraient avantage à recevoir des orientations générales sur cette question. Il donne un aperçu des travaux de recherche et des analyses sur la migration réalisés et publiés par divers acteurs – universitaires, gouvernements, organisations intergouvernementales et non gouvernementales – en s'appuyant sur le chapitre fondamental du même nom du Rapport *État de la migration dans le monde 2018*⁵. Il est important que ceux qui s'occupent de politiques migratoires, étudient la migration, ou veulent se faire une opinion éclairée sur le sujet puissent cerner la variété, la nature et les caractéristiques des divers types de recherches et d'analyses.

Il est important de souligner qu'il existe des différences fondamentales entre les processus de publication des travaux universitaires et non universitaires, chacun d'eux ayant ses forces et ses faiblesses. Le système de publication universitaire est essentiellement axé sur la production d'articles de revues et de livres. Ce processus comprend généralement plusieurs étapes de relecture et de commentaires rédactionnels faisant intervenir les auteurs, les éditeurs et les relecteurs. La plupart des travaux de recherche universitaires publiés (littérature « blanche ») sont payants (non librement accessibles) et sont souvent gérés par des maisons d'édition. À l'inverse, les publications de recherche et d'analyse non universitaires (littérature « grise ») reposent généralement sur des processus plus rapides et plus simples, caractérisés habituellement, mais pas systématiquement, par un examen par les pairs moins rigoureux. Les contributions de la littérature grise (rapports de recherche, documents de travail et documents gouvernementaux/officiels) sont habituellement accessibles librement. Un ouvrage comme le présent rapport, conçu pour contribuer à notre compréhension collective de la migration et de la mobilité dans un monde de plus en plus interconnecté, serait incomplet sans une description du rôle de la littérature grise, considérée comme une source essentielle de données factuelles, d'arguments, d'innovation et de compréhension⁶.

Le volume, la diversité et la croissance de la littérature blanche et grise ne permettent pas d'examiner systématiquement tout le matériel produit et publié sur la migration en 2017 et 2018. Le présent chapitre mettra donc en lumière quelques exemples de contributions clés publiées en anglais pendant cette période par une sélection de revues spécialisées et d'organisations intergouvernementales. Il actualise le chapitre du Rapport *État de la migration dans le monde 2018*, notamment en s'intéressant à différentes revues spécialisées et organisations intergouvernementales, et à leurs principales productions en 2017 et 2018⁷. La section qui suit présente les différents acteurs intervenant dans l'étude et l'analyse de la migration. La troisième section porte sur un échantillon de contributions récentes des milieux universitaires et d'organisations intergouvernementales, et traite de la portée et de l'impact de certains travaux de recherche publiés sur la migration.

5 Ce sujet a été abordé pour la première fois dans le Rapport *État de la migration dans le monde 2018* (OIM, 2017e) et sera repris dans les éditions futures.

6 GreyNet International, 2014.

7 Afin que le présent chapitre, dans la mesure du possible, fournisse un aperçu global indépendant des recherches et analyses sur la migration en 2017 et 2018, nous avons repris des éléments généraux et contextuels clés du Rapport *État de la migration dans le monde 2018* (chapitre 4).

Principaux auteurs de recherches et d'analyses sur la migration

Universités

Dans l'idéal, les chercheurs produisent de nouvelles connaissances fondées sur de solides données factuelles, qui sont utiles à d'autres. Les résultats de recherche sont obtenus et diffusés à l'intention de publics différents. Les travaux universitaires classiques peuvent être extrêmement techniques et très ciblés, même si leurs auteurs sont de plus en plus encouragés à les diffuser au-delà des cercles universitaires⁸. Les chercheurs qui analysent des questions pertinentes pour l'action publique sont souvent intéressés par une collaboration avec les responsables politiques afin de leur communiquer des connaissances susceptibles d'éclairer les débats et de contribuer à l'élaboration des politiques – en particulier en matière de migration. Les contributions de recherche destinées aux politiques revêtent généralement la forme de documents courts et d'articles de blog, mais aussi d'ateliers et de réunions d'experts interactives.

Dans les milieux universitaires, la publication occupe une place centrale, certaines formes (les revues spécialisées, par exemple) jouissant d'une crédibilité et d'un poids bien plus grands que d'autres. L'une des forces de ces publications est qu'elles ont généralement été relues par des spécialistes du domaine, ce qui renforce leur qualité. Le nombre croissant de supports de publication est toutefois caractérisé par toute une série de normes de relecture par les pairs. D'aucuns font valoir que l'une des faiblesses de la recherche universitaire est que la pression exercée sur les auteurs pour qu'ils publient a contribué à une forte augmentation du nombre de travaux ces dernières années, dont la teneur n'est pas toujours de qualité élevée. On trouvera à l'appendice A un résumé concernant les publications universitaires, et notamment des informations sur les processus de relecture par les pairs, les citations et l'évaluation d'impact.

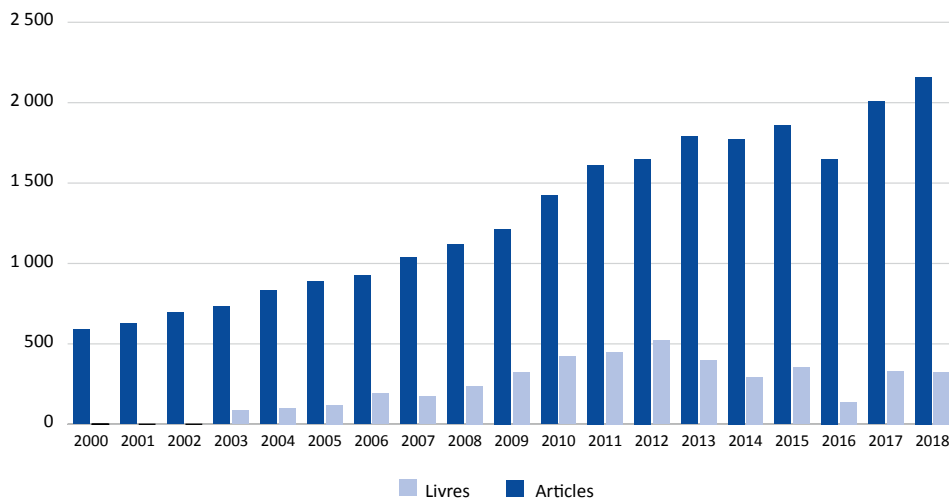
Parmi les milliers de revues qui paraissent actuellement – dans l'ensemble des disciplines, sujets et champs de recherche⁹ –, nous en avons identifié plus de 130 qui traitent de la migration en anglais, en espagnol ou en français, listées sur la page du site Internet de l'OIM consacrée aux travaux de recherche à l'intention des étudiants et des personnes qui effectuent des recherches sur la migration (www.iom.int/migration-research). Les grands éditeurs scientifiques publient généralement en anglais, ce qui a l'avantage de normaliser les travaux produits et l'inconvénient d'exclure les auteurs qui ne sont pas en mesure de soumettre leur manuscrit dans un anglais acceptable.

Les articles de revues constituent la plus grande part des travaux universitaires récents sur la migration (voir la figure 1). La tendance à long terme indique une augmentation progressive des publications universitaires sur la migration, ce qui peut procéder tant de l'expansion générale de la production universitaire que de l'importance accrue de la recherche sur la migration.

8 McAuliffe, 2016.

9 Ware et Mabe, 2015.

Figure 1. Nombre de publications universitaires sur l'« immigration » OU l'« émigration »



Source : Scopus, disponible à l'adresse www.scopus.com (site consulté le 18 juin 2019).

Note : La recherche du seul terme « migration » renvoie des chiffres qui sont plus de dix fois supérieurs. Ces résultats comprennent toutefois des emplois de ce terme dans des disciplines non pertinentes pour notre étude, comme l'informatique (migration des données), la biologie (migration des cellules), la zoologie (migration des oiseaux ou des poissons) et bien d'autres. L'utilisation de la fonction de recherche avancée de Scopus nous a permis d'exclure des domaines tels que la chimie, la physique, l'astronomie, les neurosciences, etc..

Gouvernements

Les données administratives des gouvernements sur les personnes qui entrent et/ou quittent le territoire d'un pays sont traditionnellement les premières sources d'information sur la migration internationale¹⁰. Les premiers travaux universitaires sur la migration interne à l'époque moderne concernaient cependant la dynamique migratoire interne et étaient fondés sur les données de recensement national recueillies par les autorités du Royaume-Uni¹¹. À ce jour, les données livrées par les recensements démographiques, les registres de population, les enquêtes représentatives et d'autres sources statistiques officielles forment souvent le socle des bases de données relatives à la migration. La place centrale qu'occupent de telles données dans le contexte de l'action publique est reconnue, par exemple, par le Fonds de l'OIM pour le développement qui, entre autres, appuie le renforcement des capacités des États Membres dans le domaine des statistiques sur la migration.

Au-delà de la collecte, de l'administration et de la communication de données statistiques, certains gouvernements fournissent également de nombreuses informations sur la migration, en particulier sous la forme de documents d'orientation tels que des évaluations, des études et des documents de travail. Il leur arrive aussi de commander des travaux de recherche à des partenaires universitaires, des chercheurs, des organisations intergouvernementales et des cercles de réflexion. L'importance accrue de la migration a amené

¹⁰ Poulain, Perrin et Singleton, 2006.

¹¹ Ravenstein, 1885.

des gouvernements à financer directement (et non par l'intermédiaire de fonds, d'organismes de subvention ou de conseils nationaux de la recherche) des travaux empiriques, ce qui a ouvert de nouveaux domaines de recherche et élargi la portée des études sur la migration¹². Cette démarche a suscité certaines critiques, selon lesquelles les études commandées par les gouvernements seraient trop axées sur les questions de politique générale et proposeraient même, dans certains cas, des solutions simplistes et immédiates à des questions sociales à long terme et complexes¹³, ou les chercheurs seraient utilisés pour légitimer la politique d'immigration¹⁴. Bien que cette inquiétude puisse être fondée, en particulier en ce qui concerne les travaux de recherche réalisés sur commande, les gouvernements demeurent des bailleurs de fonds importants (si ce n'est les plus importants) pour la recherche universitaire, y compris sur la migration, dans de nombreux pays. Il existe cependant différents modes de financement et de soutien de la recherche – dont on trouvera des exemples dans le tableau 1.

Des données attestent que des chercheurs sont soumis à des pressions pour qu'ils produisent des résultats utiles d'un point de vue politique dans le cadre d'études générales sur l'action publique¹⁵. Comme on peut aisément le comprendre, les questions abordées dans les études sur la migration sollicitées par les gouvernements sont très diverses, et peuvent dépendre du rôle des pays dans le processus migratoire¹⁶. De même, il est admis que les travaux de recherche *non pertinents* pour l'action publique sont également cruciaux – en particulier les études sur la migration qui dépassent les cadres d'action de référence pour examiner des aspects moins visibles de la migration¹⁷. Il importe en outre de noter que les études commandées par les gouvernements donnent parfois lieu à des examens utiles et rigoureux de la migration – en particulier en partenariat avec des chercheurs universitaires et autres, qui peuvent contribuer par diverses façons de voir, connaissances et approches analytiques à l'examen de questions migratoires complexes et multidimensionnelles, y compris en s'appuyant sur des données administratives inaccessibles par ailleurs.

Tableau 1. Exemples de financements gouvernementaux de la recherche sur la migration

Exemple	Description
Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique	Financé par plusieurs donateurs et axé sur la production de travaux de recherche en sciences sociales en Afrique, y compris sur les articulations entre migration et urbanisation (voir www.codesria.org/spip.php?rubrique193).
Horizon 2020 (Union européenne)	Plus grande plateforme de recherche à ce jour, axée sur les effets de la migration et l'intégration, ainsi que sur le couple migration et développement (voir https://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/whathorizon-2020).

12 Castles, 2010.

13 Ibid.

14 Boswell, 2008.

15 The LSE GV314 Group, 2014.

16 Iredale *et al.*, 2001.

17 Bakewell, 2008.

India Centre for Migration	Financé par le Ministère des relations extérieures et menant des recherches sur la migration internationale qui éclairent l'élaboration de politiques, y compris sur la migration internationale de main-d'œuvre indienne (voir https://mea.gov.in/icm.htm).
Irregular Migration and Border Research Programme (Australie)	Produit des travaux de recherche pertinents pour l'action publique sur les facteurs et les dynamiques complexes de la migration irrégulière et les défis que pose la gestion des frontières (voir www.homeaffairs.gov.au/research-and-statistics/research/irregular-migration).
Programme Savoir du Conseil de recherches en sciences humaines (Canada)	Programme fédéral de financement de la recherche appuyant les travaux qui permettent de mieux comprendre les personnes, les sociétés et le monde, y compris sur la migration (voir www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/umbrella_programs-programme_cadre/insight-savoir-fra.aspx).
Swiss Network of International Studies	Finance des recherches universitaires interdisciplinaires en Suisse sur des sujets qui dépassent les frontières de l'État-nation, y compris sur la migration (voir https://snis.ch/).
UK Research and Innovation	Financements divers appuyant la recherche et l'innovation tels que le Global Challenges Research Fund, un fonds chiffré à 1,5 milliard de livres sterling qui vise à promouvoir la recherche sur les défis que rencontrent les pays en développement, y compris en matière de migration (voir www.ukri.org/research/).

Note : Tous les liens hypertextes fonctionnaient au moment de la publication.

Groupes de réflexion et gouvernements

Les milieux politiques et universitaires portent une attention accrue à l'influence que peuvent exercer les groupes de réflexion (think tanks) sur l'élaboration des politiques. Auteurs de premier plan de littérature grise à une époque de contestabilité croissante des avis d'experts donnés aux gouvernements, les groupes de réflexion sont devenus de grands producteurs d'informations et d'analyses sur la migration. L'importance croissante des groupes de réflexion qui travaillent sur la migration a été quantifiée dans le Rapport *État de la migration dans le monde 2018*.

Les groupes de réflexion sont souvent associés aux gouvernements, entre autres raisons parce que nombre d'entre eux visent à rapprocher les communautés scientifiques et politiques au moyen de diverses activités telles que dialogues, ateliers et réunions à huis clos menées conformément à la règle de Chatham House. Ils peuvent également effectuer des recherches et les présenter aux gouvernements sous la forme d'informations analytiques (publiées et non publiées). Les groupes de réflexion font généralement fonction de courtiers de connaissances en matière de politiques,

de centres de recherche et d'incubateurs d'idées, notamment en fournissant des conseils aux gouvernements et à la société civile, en menant des activités de formation, en publiant des rapports de recherche, en collaborant avec les médias et en entreprenant des initiatives de sensibilisation^a. De nombreux groupes de réflexion produisent des travaux de qualité et jouent donc un rôle important dans la production et la diffusion de nouvelles données et informations sur la migration^b. Tous les groupes de réflexion ne fonctionnent toutefois pas de la même manière, certains sont indépendants et ne sont pas tributaires de financements gouvernementaux, tandis que d'autres peuvent opérer dans le cadre d'attributions et de fonctions étatiques plus larges.

Bien que les groupes de réflexion se définissent souvent comme des spécialistes fournissant des informations et des analyses fondées sur des éléments factuels, certains sont animés par des idéologies et des intentions politiques^c. Certains d'entre eux travaillent directement pour des gouvernements ou des partis politiques et entretiennent des relations étroites avec eux, en les conseillant ou en les aidant à élaborer des programmes de réforme législative en matière d'immigration^d. La politisation de certains groupes de réflexion peut donner lieu à des informations partiales et idéologiquement motivées^e. Il existe un risque que certains groupes de réflexion promeuvent des discours hostiles à l'immigration et des politiques d'immigration restrictives auprès de vastes publics, en particulier lorsque les contenus produits sont relayés dans les actualités et par d'autres médias^f.

a Rich, 2004.

b Carling, 2016.

c Troy, 2012.

d Rojc, 2017 ; FAIR, 2017 ; Lopez, 2016.

e Langerak, 2010 ; Woods et Manning, 2015.

f Ellis, 2017.

Organisations intergouvernementales

En tant qu'éditeurs et auteurs institutionnels, les organisations intergouvernementales apportent des contributions particulières en matière de migration. Dans certaines circonstances, ces organisations peuvent être la seule source d'information. C'est pourquoi les travaux universitaires comportent souvent de nombreuses références à leurs publications. Un volume ou un article édité et publié à des fins commerciales consacré à un aspect des migrations internationales ou des déplacements renverra, par exemple, à des documents du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'OIM, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUJDC), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et/ou de la Banque mondiale. Les publications universitaires notent également que les organisations intergouvernementales comptent désormais parmi les principaux producteurs d'informations sur la migration, ce qui témoigne d'un intérêt accru plus large porté à la question de la migration¹⁸.

18 Voir, par exemple, Mason, 1999 ; Pécoud, 2015.

Les définitions du terme « organisation internationale » peuvent varier, mais Davies et Woodward le définissent comme désignant une structure permanente officielle, fondée en vertu d'un instrument d'accord faisant foi entre des membres (comprenant au moins deux États souverains) ou par une organisation internationale existante au travers de laquelle les membres poursuivent leur intérêt commun¹⁹. Depuis la première moitié du XXe siècle, les organisations intergouvernementales ont vu leur nombre, leur diversité et leur influence augmenter²⁰, à tel point qu'un examen exhaustif de leurs contributions sur la migration dépasse largement la portée du présent chapitre. Celui-ci traite plus particulièrement de contributeurs *mondiaux* du système des Nations Unies – le DAES, le HCR, l'OIM, l'OIT, le HCDH, l'UNICEF, l'ONUUDC le PNUD, l'UNESCO et la Banque mondiale –, ce qui ne diminue en rien le travail d'autres organisations, notamment de celles qui œuvrent à l'échelle régionale ou nationale²¹. En leur qualité de programmes ou d'unités relevant des principaux organes des Nations Unies ou d'institutions semi-autonomes, spécialisées ou apparentées, les organisations intergouvernementales examinées ici ont toutes une portée mondiale, un accès aux contributions et compétences de diverses parties prenantes et, parfois, mènent des opérations d'envergure mondiale qui leur permettent de façonner le discours et la pratique dans le domaine de la migration et de la mobilité.

Le mandat, la mission ou les compétences de certaines organisations (comme l'OIM et le HCR) concernent des formes de migration et de déplacement particulières, tandis que la responsabilité d'autres organisations porte sur des aspects ou des groupes de personnes précis : le DAES s'occupe des statistiques ; l'OIT, des travailleurs migrants ; le HCDH, des droits des migrants ; l'UNICEF, des enfants migrants ; l'ONUUDC, des aspects liés à la criminalité transnationale (tels que la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants) ; le PNUD, du couple migration et développement ; l'UNESCO, des aspects éducatifs, scientifiques et culturels des migrations ; et la Banque mondiale, des conséquences économiques des migrations. Leurs différents mandats permettent à ce type d'organisations de recueillir de grandes quantités de données et/ou d'accéder aux données des États. Nombre de ces organisations organisent également des dialogues et des conférences sur la migration et la mobilité qui donnent lieu à des rapports, tout en réalisant et publiant des recherches et des analyses fondamentales, techniques et opérationnelles faisant le point des connaissances actuelles et fixant les priorités d'action, y compris en ce qui concerne les données statistiques mondiales. Comme les autres éditeurs, les organisations intergouvernementales n'échappent pas à la critique quant à la qualité, la perspective choisie et les priorités d'action. Cependant, elles sont conscientes de la nécessité de produire des données et des études rigoureuses et solides. Ainsi, elles collaborent régulièrement avec des analystes et des chercheurs faisant autorité qui sont spécialisés dans les données sur la migration, afin de bénéficier de compétences et de connaissances pointues.

Compte tenu de la nature transversale de la migration, les recherches à ce sujet sont souvent menées conjointement par des organisations intergouvernementales. De nombreuses publications ont été publiées sous l'égide du Groupe mondial sur la migration (GMG), qui, avant de devenir le Réseau des Nations Unies

19 Davies et Woodward, 2014.

20 Ibid.

21 D'autres organisations – telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds monétaire international (FMI) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) – publient également des documents sur certains aspects de la migration, selon l'horizon thématique de leurs mandats respectifs. Les prochaines éditions du rapport État de la migration dans le monde devraient mettre en évidence certains des travaux, de plus en plus nombreux, d'organisations internationales non gouvernementales, à but lucratif ou non, qui n'entrent pas dans le cadre du présent chapitre.

sur les migrations à la fin de 2018, était composé de 22 organismes membres s'occupant de la migration²². Récemment, l'importance de la recherche collaborative sur la migration a été mise en évidence dans le rapport *Renforcer l'exploitation de la recherche sur les politiques dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030* du Corps commun d'inspection des Nations Unies (CCI), publié en 2018²³. Bien que le rapport traite plus largement de la recherche sur les politiques à l'échelle du système des Nations Unies, il contient une étude de cas sur la migration qui cartographie la collaboration en matière de recherche sur la migration entre 14 organisations participantes du CCI et l'OIM (voir l'encadré ci-après).

Recherche collaborative sur la migration au sein du système des Nations Unies

Extrait du rapport du CCI⁹ *Renforcer l'exploitation de la recherche sur les politiques dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030*

[...] l'Inspecteur [a] cartographié [é] les caractéristiques de la recherche collaborative interinstitutions [sur la migration]. Cette cartographie se fondait sur les réponses à une question spécifique sur la participation des entités à une quelconque forme de coopération avec d'autres entités des Nations Unies avant, pendant ou après le processus de recherche. Elle n'est pas exhaustive, mais présente un échantillon de cette interaction. Les 15 exemples de recherche collaborative interinstitutions sont résumés dans le tableau [...] ci-après, tandis que les relations entre les coauteurs sont illustrées dans la figure [...].

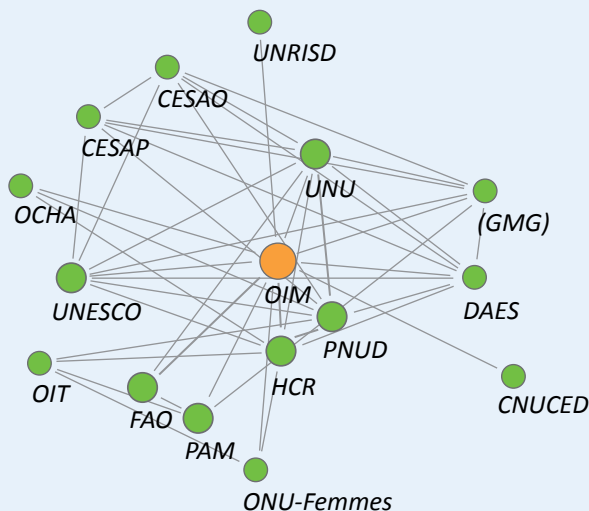
Échantillon de collaborations interinstitutions dans les projets de recherche sur les migrations

Projets	Entités partenaires
Gestion de données sur les réfugiés	DAES, HCR
Entités cogarantes de l'indicateur 10.7.2 des objectifs de développement durable sur le nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques migratoires bien gérées	DAES, OIM
<i>Rapport 2018 sur les migrations au service de la transformation structurelle</i>	CNUCED, OIM
Incidence de l'investissement étranger direct de la diaspora en Tunisie	PNUD, OIM
Six études de cas de pays sur l'amélioration de l'accès des réfugiés syriens et des communautés d'accueil aux perspectives économiques	PNUD, OIT, PAM
Rapport sur la violence à l'égard des travailleuses migrantes	ONU-Femmes, OIT, OIM, HCR, HCDH

22 Le GMG et le Réseau des Nations Unies sur les migrations sont évoqués au chapitre 11 du présent rapport, consacré à la gouvernance mondiale des migrations.

23 Dumitriu, 2018.

Étude intitulée « Aux racines de l'exode : sécurité alimentaire, conflits et migration internationale »	PAM, OIM, FAO
Analyse conjointe de données pour l'initiative « Migration Pulse »	PAM, OIM, FAO, Banque mondiale
<i>Migration, Free Movement and Regional Integration (2017)</i>	UNESCO, UNU
<i>Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019. Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs</i>	UNESCO, OIM, HCR, UNICEF
Étude intitulée « Breaking the Impasse »	OCHA, HCR, PNUD, OIM
Débat préliminaire pour faire progresser les projets sur les migrations	UNRISD, OIM
Initiative de recherche sur la gouvernance des migrations et les politiques migratoires dans les pays du Sud	UNU-WIDER, FAO
Recherche sur la migration et le déplacement de populations dans le contexte des changements climatiques	UNU-EHS, OIM, HCR, PNUD
Contributions collectives aux résultats de la recherche du Groupe mondial sur la migration	DAES, PNUD, UNESCO, CESAP, CESAO, UNU, OIM (Groupe mondial sur la migration)



Le petit échantillon de cas présenté ci-dessus, corroboré par les informations obtenues lors des entretiens, a toutefois permis à l'Inspecteur de noter les points suivants :

- a) La recherche collaborative fait globalement écho à la nécessité d'apporter une perspective interdisciplinaire aux activités de recherche ;
- b) Le mécanisme de collaboration est davantage le fruit d'initiatives isolées et de besoins au cas par cas qu'un processus systématique caractérisé par la définition de programmes communs, le partage des connaissances et la coconception et la coproduction de la recherche ;

- c) Si les diverses initiatives ne convergent pas nécessairement, trois éléments laissent entrevoir les prémices d'une recherche collaborative plus systématique :
- La présence de l'OIM comme partenaire spécialisé dans la plupart des collaborations recensées ;
 - Le rôle du DAES et de l'OIM comme cogarants de l'indicateur 10.7.2 des objectifs de développement durable sur les politiques migratoires, signe que l'on privilégie une approche plus systématique axée sur la demande dans la recherche sur les politiques ;
 - L'utilisation d'un groupe pour la réflexion collective, l'action et l'amélioration de la cohérence.

a Inspecteur Petru Dumitriu. Le rapport peut être consulté dans son intégralité à l'adresse www.unjuu.org/sites/www.unjuu.org/files/jiu_rep_2018_7_french_0.pdf.

L'OIM publie de nombreux travaux de recherche et d'analyse sur divers aspects de la migration. Étant donné qu'elle s'occupe surtout de fournir une assistance technique et un soutien direct aux migrants et aux États Membres, les publications qu'elle produit en dehors du domaine de la recherche et de l'analyse sont généralement des rapports institutionnels (tels que des comptes rendus de réunions/d'ateliers, ou la série *Migration initiatives*), du matériel de formation, des manuels et des guides, ou encore des supports d'information à l'intention des migrants (y compris des romans graphiques). Il est utile de garder à l'esprit le mandat de l'OIM et le contexte dans lequel elle intervient, ainsi que son statut en tant qu'organisation apparentée des Nations Unies²⁴. Son rôle en tant qu'organisme chargé de fournir des services depuis plus de 70 ans a nécessairement façonné la manière dont elle envisage les différents aspects de la migration, y compris les liens entre ses interventions et les pratiques migratoires, ainsi que les politiques et la gouvernance des migrations. Par exemple, les données programmatiques sont l'une des pièces maîtresses des données sur la migration de l'Organisation – signe du rôle dynamique et durable de l'OIM dans le domaine de la migration et des déplacements, notamment en ce qui concerne le soutien apporté aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, la réinstallation des réfugiés dans le monde, les évaluations sanitaires, l'assistance aux victimes de la traite et l'aide aux migrants de retour. Dans le même temps, l'OIM est consciente de la nécessité de contribuer à une vision plus nuancée de la migration, comme en témoigne l'attention qu'elle porte à des domaines thématiques tels que la santé dans le contexte migratoire et la migration environnementale.

Contributions récentes : 2017 et 2018

Après avoir présenté les principaux auteurs de recherches et d'analyses sur la migration, examinons à présent des exemples de contributions récentes émanant des milieux universitaires et des organisations intergouvernementales.

Milieux universitaires

Le grand nombre de publications académiques sur la migration rend impossible l'examen exhaustif de tous les textes publiés en 2017 et 2018. Nous avons donc retenu un échantillon de contributions émanant de la communauté universitaire, en nous concentrant sur huit revues à comité de lecture traitant de la migration. À l'instar de la précédente édition du Rapport *État de la migration dans le monde*, les futures éditions

24 L'OIM a été créée en tant qu'organisation intergouvernementale en 1951 ; elle a acquis le statut d'organisation apparentée au sein du système des Nations Unies en septembre 2016.

s'intéresseront à différentes revues. Pour le présent chapitre, nous avons sélectionné *l'International Journal of Migration and Border Studies*, *l'International Migration*, *l'International Migration Review*, le *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, le *Journal on Migration and Human Security*, *Migration Studies*, le *Refugee Survey Quarterly* et la *Revue Européenne des Migrations Internationales*²⁵. L'examen a été décomposé en deux parties : une analyse de tous les titres d'articles publiés par ces revues en 2017 et 2018 (493 au total), et un aperçu des principales contributions de chaque revue pendant la période considérée, présenté par leurs rédacteurs en chef respectifs. Cette approche a permis d'apporter un éclairage plus complet sur les contributions des revues et de mettre en évidence leurs similitudes et leurs différents intérêts et axes stratégiques, notamment d'un point de vue géographique et thématique. Les aperçus présentés par les rédacteurs en chef sont reproduits dans leur intégralité à l'appendice B. On en trouvera des extraits dans les encadrés figurant dans la suite du chapitre.

Tous les rédacteurs en chef des revues ont insisté sur l'importance de recherches sur la migration rigoureuses et de qualité. Cependant, l'intérêt que présentent les textes scientifiques/universitaires pour les responsables politiques est devenu un aspect important pour certaines revues seulement. Deux rédacteurs ont souligné l'importance des contributions traitant de questions pertinentes pour l'action publique dans le domaine de la migration (Gamlen et Chetail – voir l'appendice B) : elles viennent enrichir la communauté grandissante des spécialistes de la migration, qui à leur tour participent à la vie publique en éclairant et influençant les réflexions et les décisions de politiques, décideurs et praticiens des politiques migratoires à tous les niveaux – des ONG locales aux organisations internationales en passant par les autorités municipales et les gouvernements nationaux (Gamlen – voir l'appendice B). En outre, les décideurs ont été expressément identifiés comme un public cible de deux autres revues (Duncan et Kerwin – voir l'appendice B). La teneur de ces revues vise à attirer un public politique : une revue exige que chaque contribution débute par un résumé et se conclue par une série de recommandations d'action (Kerwin – voir l'appendice B), tandis que l'autre a instauré des entretiens ponctuels avec des responsables politiques de haut rang (Duncan – voir l'appendice B).

Migration Studies

En publiant des travaux qui sont pertinents pour les politiques, mais pas déterminés par ces dernières, *Migration Studies* compte parmi les revues universitaires qui contribuent à renforcer les capacités de gestion des migrations dans les communautés et les gouvernements du monde. Ces dernières années, les programmes d'enseignement supérieur et les groupes de réflexion spécialisés dans les questions de migration se sont multipliés dans le monde entier. Dans le même temps, l'importance politique croissante des migrations a placé les décideurs, les journalistes et les professionnels des ONG d'autres domaines devant la nécessité croissante de se forger une connaissance pratique des questions migratoires. Au vu de ces tendances, *Migration Studies* a, ces deux dernières années, publié deux séries qui visent à contribuer à la théorie et à la pratique de l'enseignement supérieur sur ce sujet.

Source : Alan Gamlen, rédacteur en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

25 Nous avons tenté de reproduire la diversité géographique des contributions apportées par les principales revues sur la migration. Cet exercice sera renouvelé dans les éditions futures du rapport État de la migration dans le monde, pour lesquelles d'autres revues seront invitées à contribuer. Dix revues ont été invitées à participer à cette édition et les rédacteurs en chef de neuf d'entre elles ont répondu positivement, bien que huit seulement aient en fin de compte fourni une contribution. Les rédacteurs en chef du *Georgetown Immigration Law Journal* ont accepté l'invitation, mais n'ont finalement pas contribué, et *Migraciones Internacionales* n'a pas répondu à la première invitation.

L'analyse de l'axe thématique des articles publiés en 2017 et 2018 dans la sélection de revues reflète en partie l'orientation spécifique, ciblée, de certaines des revues. Le *Refugee Survey Quarterly*, par exemple, traite en premier lieu de la recherche sur les réfugiés (Chetail – voir l'appendice B), tandis que le *Journal of Immigrant and Refugee Studies* couvre les travailleurs migrants et les demandeurs d'asile/réfugiés (Triandafyllidou – voir l'appendice B). Les rédacteurs en chef de l'*International Migration Review* font observer qu'au-delà d'une attention générale portée aux migrants internationaux, on relève une attention égale portée aux groupes de personnes nées dans le pays et de la deuxième génération, un nombre significatif d'articles traitant des jeunes immigrants, mais bien moins traitant des réfugiés (Winders *et al.* – voir l'appendice B).

Néanmoins, les sujets couverts par les articles publiés dans ces huit revues en 2017 et 2018 sont variés et portent sur des questions migratoires complexes. Ils témoignent également de nouvelles évolutions et tendances en matière de migration, avec un certain décalage dû au temps que requièrent l'examen par les pairs et la publication (Duncan – voir l'appendice B). Ainsi, parmi les contributions de 2017 et de 2018, seuls trois articles ont évoqué le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte mondial sur les réfugiés, amorcés en septembre 2016 par la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et adoptés en décembre 2018. De nombreux articles sur les deux pactes devraient être publiés en 2019 et en 2020 (et au-delà).

International Migration

Les écrits universitaires sur la migration reflètent en partie les tendances des phénomènes et politiques migratoires ainsi que les évolutions des ouvrages publiés et de la théorie touchant aux migrations. En règle générale, un décalage perceptible survient entre l'apparition d'un phénomène et celle d'écrits scientifiques en raison du temps nécessaire aux recherches, puis à la publication. Les travaux sur la crise des réfugiés syriens commencent désormais à affluer, et ceux sur les pactes mondiaux des Nations Unies devraient apparaître à partir de 2019. Cependant, en revenant légèrement en arrière, à 2017 et à 2018, on observe des publications sur des tendances et phénomènes antérieurs [...].

Source : Howard Duncan, rédacteur en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

Deux grands thèmes abordant des questions migratoires complexes se dégagent toutefois des contributions des rédacteurs en chef. Le premier est la migration irrégulière, y compris en lien avec les contrôles et l'application des lois aux frontières. Les rédacteurs de trois revues ont jugé que ce sujet occupait une place particulièrement importante dans les contributions de 2017 et 2018, couvrant des questions qui touchent à la traite d'êtres humains (Triandafyllidou – voir l'appendice B), à la violence aux frontières (Ma Ming et Petit – voir l'appendice B) ou à la détention et à l'expulsion (Kerwin – voir l'appendice B). La distinction entre asile et migration s'étant progressivement estompée au cours des dernières décennies, dans la sphère tant politique que pratique, cet aspect a également été traité dans la recherche sur la migration forcée, en particulier à travers la gestion sécuritaire de l'asile et la détention des demandeurs d'asile (Chetail – voir l'appendice B).

Revue Européenne des Migrations Internationales

La question de la violence est récurrente dans les derniers dossiers. La place qu'occupe ce sujet s'explique par les conséquences tragiques de politiques migratoires dans des crises ou contextes précis, et par l'émergence de travaux autour des voyages des migrants. [...] Considérant les pratiques langagières comme partie intégrante des pratiques migratoires dans le cadre des migrations vers l'Europe, les articles analysent la manière dont les acteurs mettent en mots la mort et la violence aux frontières. La mort est étudiée sous divers angles : la mort sociale, la mort physique, la disparition, l'arbitraire institutionnel et sécuritaire, etc.. Ces pratiques langagières sont envisagées à différents niveaux sociologiques et politiques, qu'il s'agisse de leurs productions depuis les espaces institutionnels (organisations internationales, espaces politiques à l'échelle européenne ou étatique) ou de leurs réceptions par les migrants, au cours de leur voyage vers l'Europe ou après coup, lorsqu'ils y sont arrivés, ou encore de retour dans leur pays après une expulsion. L'approche par le langage correspond à la fois à une prise en compte des discours produits sur les migrants et de la parole prise par ces derniers dans des cadres discursifs divers. Cette perspective permet de penser l'objet frontière tout en offrant une grille de lecture des inégalités sociospatiales à l'heure de la mondialisation.

Source : Emmanuel Ma Mung et Véronique Petit, rédacteurs en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

Le second thème de convergence dans la sélection d'articles est l'inclusion des migrants, qui a été identifiée par les rédacteurs en chef de quatre revues comme un axe thématique dominant en 2017 et 2018 (Gamlen, Triandafyllidou, Winders *et al.*, et Ma Mung et Petit – voir l'appendice B). La diversité des questions liées à l'inclusion qui ont été traitées dans ces quatre revues témoigne de la complexité du sujet. Les contributions au *Journal of Immigrant and Refugee Studies* ont analysé les processus d'intégration, y compris le rôle d'organisations non gouvernementales et gouvernementales, les obstacles à l'intégration et la dimension sexospécifique de l'intégration (Triandafyllidou – voir l'appendice B). La question de l'incorporation dans le marché du travail a été examinée plus en détail dans *Migration Studies*, de même que des processus d'adaptation généraux sur le plan de la classe, de l'accumulation de capital et du bonheur (Gamlen – voir l'appendice B). *L'International Migration Review* a publié des articles sur l'assimilation, la mobilité économique et les relations interpersonnelles (Winders *et al.* – voir l'appendice B), tandis que des contributions à la *Revue Européenne des Migrations Internationales* ont étudié l'inclusion du point de vue des migrants.

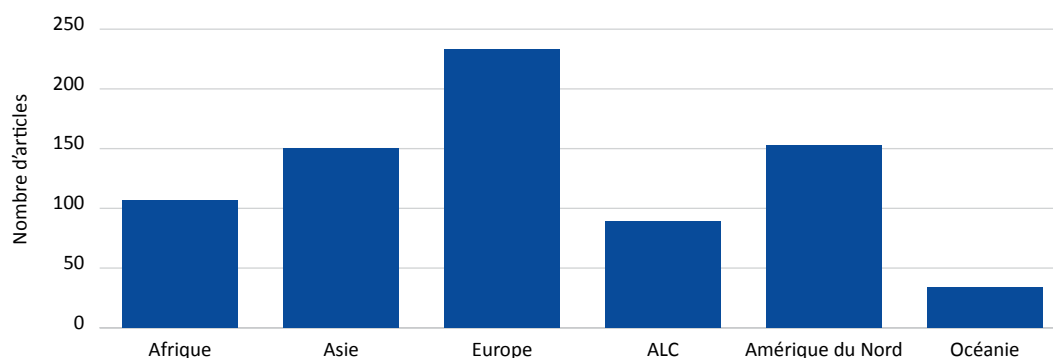
Journal of Immigrant and Refugee Studies

Le *JIRS* offre une enceinte transnationale virtuelle unique permettant d'examiner différents systèmes d'accueil et d'intégration et différentes populations qui arrivent dans les pays d'accueil sous des régimes divers (travailleurs migrants ou migrants pour raisons familiales, demandeurs d'asile ou réfugiés réinstallés) et peuvent rencontrer des difficultés similaires (y compris celles liées à la santé mentale et physique) à mesure qu'elles se familiarisent avec leur nouvel environnement, activent les ressources de leur capital social et finissent par se faire une place dans leur pays de destination. La double assise du *JIRS*, ancré d'une part dans le travail social/les études communautaires, et d'autre part dans la sociologie/les études ethniques, lui permet de rapprocher ces différents sujets.

Source : Anna Triandafyllidou, rédactrice en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

La figure 2 montre la répartition des 493 articles publiés en 2017 et 2018 dans la sélection de revues en fonction de leur cible géographique. Les articles portaient en premier lieu sur l'Europe (233, soit 47 %), puis l'Amérique du Nord (153, soit 31 %), l'Asie (150, soit 30 %), l'Afrique (107, soit 22 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (89, soit 18 %) et l'Océanie (34, soit 7 %).

Figure 2. Nombre d'articles publiés dans une sélection de revues en 2017 et 2018, par région



Notes : Les articles pouvaient être classés par plus d'une région. n = 493.

« ALC » signifie Amérique latine et Caraïbes. Classement fondé sur les régions géographiques établies par le DAES (voir le chapitre 3, appendice A) et n'impliquant ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM.

Une rédactrice en chef a relevé un déplacement de la cible géographique de l'Amérique du Nord vers l'Europe, l'Asie et le Pacifique ainsi que vers l'Asie du Sud-Est, les articles sur le Moyen-Orient, notamment sur la Turquie et sur le conflit syrien, s'étant multipliés ces dernières années (Triandafyllidou – voir l'appendice B). Élargir la couverture géographique des contributions pour produire davantage d'articles sur les pays en développement a été décrit par un rédacteur en chef comme une nouvelle approche visant à mieux prendre en compte le fait que la grande majorité des réfugiés est accueillie dans le Sud (Chetail – voir l'appendice B). Les rédacteurs en chef de deux autres revues ont indiqué que l'accroissement de la portée géographique des articles était un objectif de leurs revues (Kerwin et Winders *et al.* – voir l'appendice B).

International Migration Review

Un examen minutieux des publications de l'*IMR* depuis 2016 (une centaine d'articles) met en évidence un certain nombre de tendances^a. Premièrement, sur le plan géographique, environ 80 % des articles visaient l'Amérique du Nord ou l'Europe de l'Ouest, une part bien moindre l'Asie (à peine plus de 10 %), et une proportion encore plus faible l'Amérique latine, le Moyen-Orient ou l'Afrique. Cette couverture géographique inégale reflète l'une des principales faiblesses de la recherche sur la migration : l'attention réduite qu'elle prête aux dynamiques migratoires en dehors de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest. Elle met également en exergue les difficultés rencontrées par

les chercheurs qui adoptent une approche géographique plus large des migrations internationales lorsqu'ils tentent de positionner leurs travaux par rapport aux perspectives hégémoniques de deux régions du monde.

- a Cet examen repose sur des articles officiellement publiés dans un volume de *l'IMR*. Il ne prend pas en compte les articles publiés en ligne « en avant-première » qui n'ont pas encore été assignés à un volume de la revue.

Source : Jamie Winders, Pieter Bevelander, Cynthia Feliciano, Filiz Garip et Matthew Hall, rédacteurs en chef associés. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

Cependant, le point de vue du « pays d'accueil » continue toujours de dominer, en particulier en ce qui concerne l'Europe. Cela avait déjà été observé dans le chapitre 4 du *Rapport État de la migration dans le monde 2018*, l'Europe étant alors le seul terme géographique mentionné dans les 10 termes employés le plus souvent dans les 538 articles examinés²⁶. Castles explique cette orientation traditionnelle des recherches et des analyses vers les pays développés, qu'il appelle le « biais du pays d'accueil », ainsi : la plupart des recherches sur la migration se basent sur la situation dans les pays de destination du Nord, négligeant les points de vue des pays d'origine et de transit, et des migrants. Cela n'est pas surprenant, car les financements et les capacités de recherche sont concentrés dans le Nord²⁷. La concentration des financements de la recherche dans les États industrialisés et prospères n'influe pas uniquement sur le ciblage géographique des travaux, elle a également pour effet de renforcer les compétences et les capacités de recherche dans les pays donateurs au détriment des chercheurs des pays en développement²⁸. Par exemple, en 2007, on comptait quelque 3 000 chercheurs pour un million de personnes dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), contre moins de 50 chercheurs pour un million de personnes en Afrique subsaharienne²⁹.

Refugee Survey Quarterly

L'un des principaux défis des années à venir consistera à diversifier davantage l'origine géographique des contributeurs du *Refugee Survey Quarterly*. Bien que des efforts en ce sens aient été entrepris ces dernières années, les soumissions sont toujours dominées par les chercheurs du Nord. Cela n'est pas l'apanage du *Refugee Survey Quarterly*, mais reflète plus généralement les biais présents dans la recherche et les publications universitaires. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la production de connaissances demeure largement structurée par les priorités, centrées sur l'Occident, du financement de la recherche assuré par des États prospères, et nourrie par le discours dominant des élites gouvernantes. Cette tendance est exacerbée par la diffusion permanente d'idées erronées dans les grands médias, comme en témoigne le discours – pour ne pas dire l'obsession – concernant ce que l'on appelle la crise des réfugiés en Europe. Si elle peut entraîner des incidences moindres dans d'autres domaines, la distribution géographique des chercheurs est capitale en matière de

26 OIM, 2017e.

27 Castles, 2010.

28 McAuliffe et Laczko, 2016.

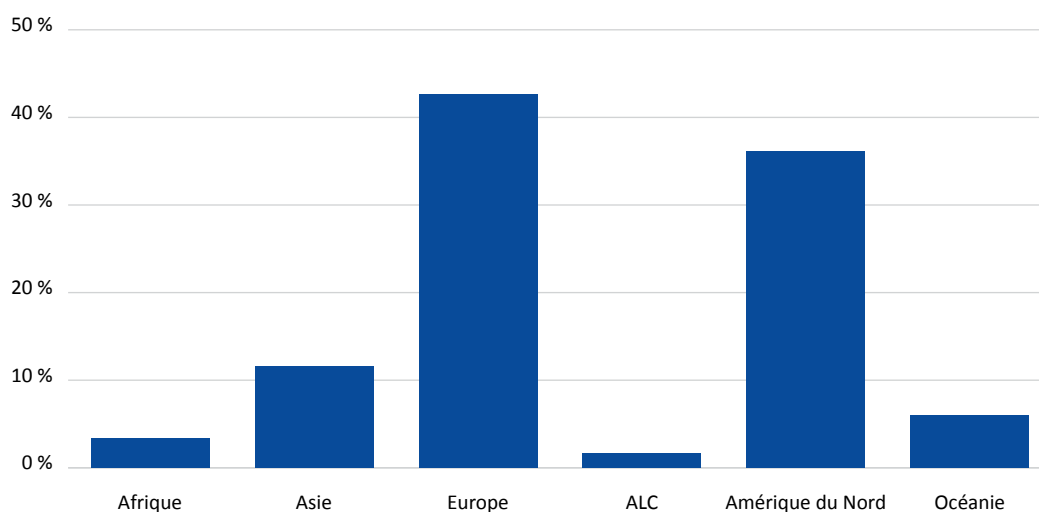
29 Ibid., citant le DFID, 2008.

migration pour rendre compte des dimensions et défis multiformes d'un tel phénomène mondial, qui touche toutes les régions de la planète. Plus que jamais, il est impératif de bâtir une vision plus nuancée, représentative et globale de la migration au moyen de connaissances indépendantes et fondées sur des éléments factuels.

Source : Vincent Chetail, rédacteur en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

Une comparaison géographique des rattachements principaux des auteurs tels qu'indiqués dans les articles qu'ils ont publiés dans la sélection de revues en 2017 et 2018 confirme qu'un nombre disproportionné de contributeurs proviennent d'institutions de pays développés (voir la figure 3). Quarante et une pour cent des 917 auteurs étaient rattachés à des institutions dans des pays développés. Près de 43 % étaient rattachés à des institutions basées en Europe, et 36 % à des institutions en Amérique du Nord. 6 % étaient rattachés à des institutions en Océanie, dont 91 % étaient basées en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

Figure 3. Répartition des rattachements universitaires principaux des auteurs d'une sélection de revues en 2017 et 2018, par région



Notes : Plusieurs catégories ont été appliquées lorsqu'un auteur affichait plusieurs rattachements universitaires dans différentes régions. Le rattachement des auteurs à des organisations internationales ou non gouvernementales n'est pas pris en compte. n = 917.

« ALC » signifie Amérique latine et Caraïbes. Classement fondé sur les régions géographiques établies par le DAES (voir le chapitre 3, appendice A) et n'impliquant ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM.

Tandis que moins de 12 % des chercheurs étaient rattachés à des institutions en Asie, les chercheurs d'institutions en Afrique ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes étaient particulièrement sous-représentés (ils représentaient respectivement 3 % et 2 % environ). Cela peut s'expliquer en partie par la barrière linguistique, compte tenu de la prédominance des revues scientifiques qui paraissent en anglais

par rapport à d'autres langues³⁰. Il convient toutefois de noter que la figure 3 rend uniquement compte des rattachements des auteurs tels qu'indiqués dans les articles examinés. Nombre d'universitaires sont rattachés à plusieurs institutions et certains peuvent choisir de publier en indiquant une institution (plus prestigieuse) qui n'est pas leur rattachement principal.

International Journal of Migration and Border Studies

L'*IJMBS* a contribué à faire comprendre comment les logiques frontalières s'opposent aux réalités et aux vécus quotidiens des migrants. Des recherches ont mis en évidence la nature de plus en plus prolongée des voyages des migrants. Le transit est devenu la réalité quotidienne de nombreuses personnes migrantes. En conséquence, l'*IJMBS* a prêté une attention particulière à la notion de transit au sens d'un espace défini par des dispositifs restreignant la mobilité et par les mécanismes donnant-donnant susmentionnés.

Source : Idil Atak, rédacteur en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

Plan S : l'avenir de l'accès libre pour la recherche scientifique ?

Le Plan S est une initiative en faveur de l'accès libre de Science Europe et de l'envoyé de la Commission européenne pour l'accès libre (Open Access Envoy) qui a été lancée en septembre 2018 par un groupement de bailleurs nationaux de la recherche, avec l'appui de la Commission européenne et du Conseil européen de la recherche. Elle vise à rendre toutes les publications scientifiques financées par les bailleurs et conseils nationaux et européens de la recherche immédiatement disponibles, en accès libre, à compter du 1er janvier 2020. Les auteurs conserveront les droits d'auteur sur leurs publications, tandis que les bailleurs couvriront les droits de publication en accès libre appliqués par les éditeurs, qui seront normalisés et plafonnés.

La capacité du Plan S à instaurer un accès libre universel dépendra de la participation des bailleurs dans le monde entier. En avril 2019, le Plan S était soutenu par un groupement de quinze bailleurs nationaux de la recherche et quatre organisations philanthropiques en Europe et ailleurs. D'autres bailleurs attendaient la fixation du montant des droits de publication en accès libre, plafonnés, appliqués par les éditeurs et/ou étudiaient l'impact que le Plan S aura sur la recherche scientifique et son financement avant de rejoindre l'initiative^a. Certains éditeurs ont exprimé leur inquiétude quant aux incidences de l'initiative sur la liberté scientifique et la qualité de la recherche, étant donné que le choix de chercheurs sera limité, pour les éditeurs, à ceux qui acceptent les publications en accès libre^b.

30 Voir les listes établies par l'OIM des revues sur la migration en espagnol et en français, disponibles respectivement aux adresses www.iom.int/sites/default/files/our_work/ICP/MPR/Migration-Journals-ES.pdf et www.iom.int/sites/default/files/our_work/ICP/MPR/Migration-Journals-FR.pdf (toutes deux consultées le 18 juin 2019).

Plus les bailleurs à rejoindre « cOAlition S » seront nombreux, plus le Plan S sera susceptible de mettre fin au modèle commercial payant des éditeurs et d'assurer un accès libre aux travaux scientifiques dans le monde entier. Si cela est particulièrement important pour les chercheurs dans les pays en développement, dont les institutions ne possèdent pas toujours les ressources financières nécessaires pour payer les abonnements à des revues scientifiques, le Plan S pourrait bien créer un autre biais géographique : les publications en accès libre sera probablement hors de portée des chercheurs du Sud, dont les bailleurs ne seront pas en mesure de verser les droits de publication en accès libre appliqués par les éditeurs.

Des informations supplémentaires sur le Plan S sont disponibles à l'adresse www.coalition-s.org/.

a Rabesandratana, 2019.

b Kelly, 2019.

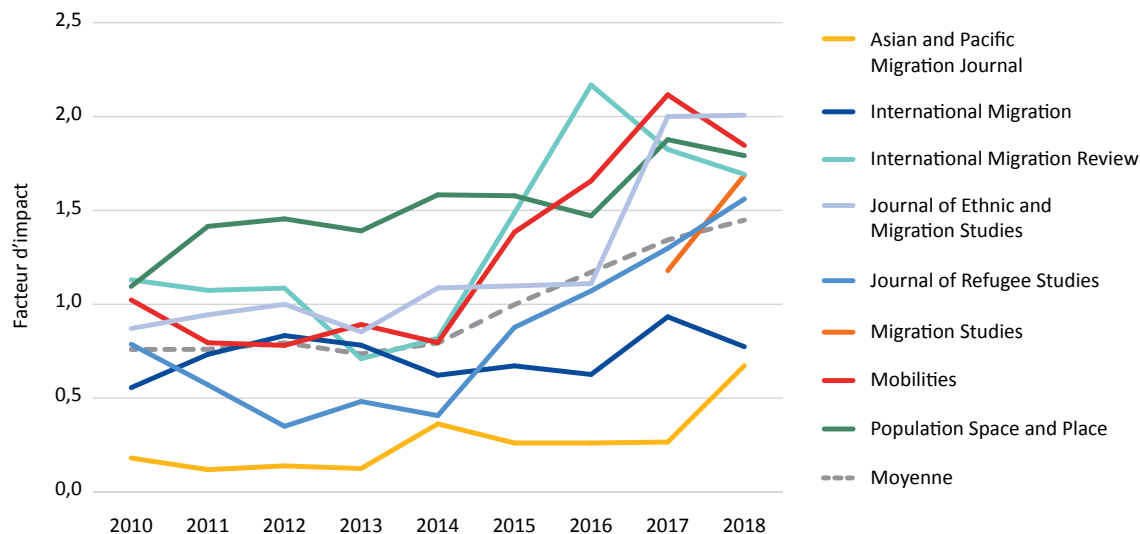
En dehors de la sélection de revues, il est probable que cette distribution inégale reflète la situation générale de la recherche sur la migration. En 2015, Jørgen Carling a dressé une liste des chercheurs de premier plan en matière de migration qui ont abondamment publié dans des revues faisant autorité sur le sujet. En conclusion, il juge frappant qu'aucune personne listée ne soit basée en Afrique ou en Amérique latine et que les six personnes basées en Asie travaillent toutes dans des pays d'immigration, et estime que ce biais géographique demeure un défi majeur pour la recherche sur la migration³¹.

Étant donné l'intérêt accru pour les questions de migration et l'augmentation des recherches et des analyses sur le sujet, on pourrait raisonnablement s'attendre à ce que la portée de ces travaux (grâce à l'élargissement du lectorat, par exemple) ait également progressé. Le facteur d'impact d'une revue³² – bien que largement critiqué – compte parmi les indicateurs en matière de publication scientifique. Il n'était toutefois disponible que pour trois des revues sélectionnées (*International Migration*, *International Migration Review* et *Migration Studies*). L'examen de ces trois revues et de celles étudiées dans le Rapport *État de la migration dans le monde 2018* semble indiquer une hausse (voir la figure 4). La récente augmentation moyenne du facteur d'impact laisse penser que les articles publiés dans ces revues bénéficient d'une plus grande attention : la citation d'un document signifie normalement que celui-ci a été lu, et que son contenu a permis d'enrichir la base de données factuelles et/ou d'alimenter les débats, de développer les connaissances ou d'éclairer les politiques et les pratiques migratoires.

31 Carling, 2015.

32 Le facteur d'impact est le rapport citations/publications. Pour une année donnée, il tient compte des citations et des publications des deux années précédentes. Pour plus d'informations, voir l'exemple à l'appendice A.

Figure 4. Facteur d'impact d'une sélection de revues



Source : <https://jcr.incites.thomsonreuters.com/> (site consulté le 21 juin 2019).

Note : L'International Journal of Migration and Border Studies, le Journal of Immigrant and Refugee Studies, le Journal on Migration and Human Security, le Refugee Survey Quarterly et la Revue Européenne des Migrations Internationales n'avaient pas été indexés par InCites au moment de la rédaction (juin 2019), tandis que la revue Migration Studies a été indexée dans InCites à partir de 2017. Le facteur d'impact est le rapport citations/publications.

Les indicateurs de publication fondés sur le nombre de citations (y compris le facteur d'impact) présentent indéniablement plusieurs limites et inconvénients³³. Premièrement, les citations ont tendance à s'accumuler lentement, étant donné les délais de publication universitaires et le temps nécessaire pour rassembler/publier les statistiques. Deuxièmement, les citations sont une préoccupation presque exclusivement universitaire, ce qui est l'une des raisons pour lesquelles d'autres mesures (examinées ci-après) ont été élaborées. Troisièmement, les citations ne permettent pas de mesurer la qualité des documents, mais de quantifier leur impact (voir l'appendice A pour plus d'informations sur ce point). Bien que l'indicateur des citations soit devenu une priorité pour les éditeurs universitaires et les chercheurs, il est probable que sa pertinence soit moindre hors de ces milieux.

De nombreux indicateurs sont actuellement mis au point pour les publications spécialisées afin d'en évaluer l'impact hors des milieux universitaires. L'un d'eux est le score d'attention Altmetric³⁴, qui indique le nombre de personnes exposées et associées à une production spécialisée³⁵. Pour tout produit de recherche, il donne un indicateur de l'attention qu'il a suscitée³⁶, certaines sources ayant plus de poids que d'autres. Ainsi, la

33 Pour un aperçu récent des limites du facteur d'impact, voir Williams et Padula, 2015. Pour une analyse plus large de l'usage abusif du facteur d'impact, voir PLoS Medicine Editors, 2006.

34 Voir www.altmetric.com (site consulté le 19 juin 2019).

35 Voir www.altmetric.com/about-altmetrics/what-are-altmetrics/ (site consulté le 19 juin 2019).

36 Disponible à l'adresse <https://help.altmetric.com/support/solutions/articles/6000060969-how-is-the-altmetric-attention-score-calculated->.

couverture dans les nouvelles a le poids le plus élevé (8), car il est facile d'imaginer que l'article de presse moyen a plus de chances d'attirer l'attention sur le produit de recherche que le tweet moyen³⁷. Les autres sources fortement pondérées sont les blogs (5), Wikipedia (3), les documents d'orientation (3) et Twitter (1). Les premiers scores Altmetric datent de 2012, et sont donc récents. Ils sont considérés comme des outils qui visent à mesurer la portée et l'influence en temps réel d'un article universitaire³⁸. Les milieux universitaires ont constaté une corrélation positive, quoique relativement faible, avec les citations³⁹, corroborant l'idée selon laquelle les indicateurs de citation et les mesures Altmetric portent sur des impacts liés entre eux mais distincts⁴⁰. Les mentions dans les blogs permettent tout particulièrement d'identifier les publications fréquemment citées⁴¹ – une constatation empirique qui confirme le poids assigné aux blogs dans l'algorithme Altmetric et souligne une fois de plus l'influence croissante de cette forme de diffusion de textes scientifiques.

Nous avons analysé les consultations/téléchargements ainsi que le score d'attention Altmetric de 410 articles relus par des pairs, publiés en 2017 et 2018 par six des huit revues examinées dans le présent chapitre (*l'International Journal of Migration and Border Studies* et la *Revue Européenne des Migrations Internationales* ne publiaient pas ces données au moment de la rédaction). Le score d'attention a été retenu pour deux grandes raisons : a) premièrement, il est librement accessible sur tous les sites Web des éditeurs des revues ; b) deuxièmement, les éléments factuels disponibles encouragent son utilisation, notamment pour suivre les produits de recherche récents⁴². Cette analyse a fait apparaître des aspects quantitatifs, tels que le nombre de mentions, consultations et/ou téléchargements des publications universitaires sur la migration. Le tableau 2 présente les dix articles ayant obtenu le score d'attention Altmetric le plus élevé dans la sélection de revues en avril 2019. Les scores élevés de ces articles ne sont toutefois pas significatifs du score Altmetric des 410 articles de notre échantillon. Seulement 21 articles (5 %) ont obtenu un score supérieur à 20 – environ l'équivalent d'une citation dans les nouvelles, et une citation dans un blog, plus cinq tweets. La plus grande partie des articles scientifiques (172, soit 42 %) a obtenu un score compris entre 2 et 20. Cependant, 75 articles (18 %) ont obtenu le score 2 ou moins, ce qui signifie qu'ils ont été mentionnés, au mieux, dans l'équivalent de deux tweets, et 142 articles (35 %) ont obtenu le score zéro, ce qui signifie qu'ils n'ont été cités par aucune source en ligne. Cela est entre autres lié au fait qu'ils ont été publiés récemment, et certains devraient susciter une attention accrue au fil du temps.

37 Ibid.

38 Warren, Raison et Dasgupta, 2017.

39 Costas, Zahedi et Wouters, 2015 ; Thelwall *et al.*, 2013.

40 Priem, Piwowar et Hemminger, 2012.

41 Costas, Zahedi et Wouters, 2015.

42 À l'instar de l'indicateur de citations, le score Altmetric présente des avantages et des inconvénients. Pour un examen plus approfondi, voir Bornmann, 2014.

Tableau 2. Dix articles ayant obtenu le score d'attention Altmetric le plus élevé dans une sélection de revues, 2017 et 2018

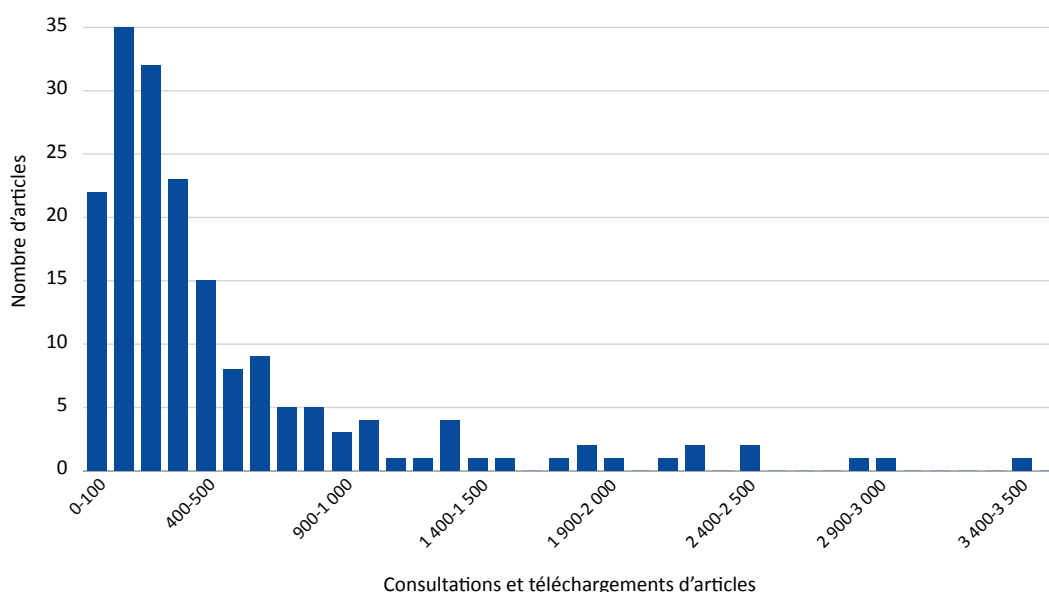
Article	Revue	Score
The 2,000 mile wall in search of purpose: Since 2007 visa overstays have outnumbered undocumented border crossers by a half million, R. Warrant et D. Kerwin	<i>Journal on Migration and Human Security</i>	139
Unpacking the presumed statelessness of Rohingyas, N. Kyaw	<i>Journal of Immigrant and Refugee Studies</i>	125
Between rootedness and rootlessness: How sedentarist and nomadic metaphysics simultaneously challenge and reinforce (dual) citizenship claims for Liberia, R.N. Pailey	<i>Migration Studies</i>	101
Does the legalization of undocumented immigrants in the US encourage unauthorized immigration from Mexico? An empirical analysis of the moral hazard of legalization, T. Wong et H. Kosnac	<i>International Migration</i>	50
The effect of visas on migration processes, M. Czaika et H. de Haas	<i>International Migration Review</i>	45
Refugee resettlement as an alternative to asylum, N. Hashimoto	<i>Refugee Survey Quarterly</i>	39
Repeat migration in the age of “unauthorized permanent resident”: A quantitative assessment of migration intentions postdeportation, D. Martinez, J. Slack et R. Martinez-Schuldt	<i>International Migration Review</i>	39
Sanctuary cities: Policies and practices in international perspective, H. Bauder	<i>International Migration</i>	38
The borders beyond the border: Australia’s extraterritorial migration controls, A.L. Hirsch	<i>Refugee Survey Quarterly</i>	35
Forced displacement in Turkey: Pushing the limits of the ECHR system, D. Dinsmore	<i>International Migration</i>	34

Note : L’International Journal of Migration and Border Studies et la Revue Européenne des Migrations Internationales ne publiaient pas ces données au moment de la rédaction (avril 2019).

Toutes les revues ne communiquent pas le nombre de consultations et de téléchargements de leurs articles. Au moment de la rédaction, une revue (*Journal of Immigrant and Refugee Studies*) communiquait uniquement le nombre de consultations, une autre (*Journal on Migration and Human Security*) seulement le nombre de téléchargements, et deux (*Migration Studies* et *Refugee Survey Quarterly*) le nombre de consultations et le nombre de téléchargements. Quatre revues (*International Journal of Migration and Border Studies*,

International Migration, International Migration Review et Revue Européenne des Migrations Internationales) ne fournissaient aucune donnée sur ces deux points. Pour pallier ce manque d'harmonisation, nous avons agrégé les consultations et les téléchargements. La figure 5 montre la distribution des consultations/téléchargements de 181 articles tirés des quatre sources disponibles, regroupés par centaines. En ce qui concerne les articles des sept revues examinées dans le Rapport *État de la migration dans le monde 2018*⁴³, l'asymétrie de la distribution – analogue à celle du score d'attention – met en évidence une portée relativement limitée. Seulement 24 articles (13 %) ont été consultés/téléchargés plus de 1 000 fois. Les données relatives aux consultations/téléchargements indiquent que la plupart des textes universitaires ont un lectorat assez restreint.

Figure 5. Distribution du nombre de consultations et de téléchargements de 181 articles publiés en 2017 et 2018 dans une sélection de revues



Source : Sites web des éditeurs des revues, 26-28 février 2019.

Note : Les revues *International Journal of Migration and Border Studies*, *International Migration Review* et *Revue Européenne des Migrations Internationales* ne communiquaient pas de données sur les consultations et les téléchargements au moment de la rédaction (avril 2019).

En résumé, notre analyse quantitative fait apparaître qu'une attention accrue est portée à la migration : le nombre croissant de publications et de citations sont le signe d'un vif intérêt pour le sujet, au moins au sein de la communauté universitaire. Le calcul du nombre de consultations/téléchargements et le score Altmetric semblent indiquer qu'il est possible d'améliorer la portée et d'augmenter le nombre de lecteurs de la production spécialisée sur la migration. L'un des principaux obstacles à surmonter pour y parvenir est le caractère payant des publications universitaires, ce qui limite considérablement leur accès au-delà des

milieux universitaires. Par exemple, les abonnés sont souvent des établissements universitaires, et le coût du téléchargement d'articles individuels pour les non-abonnés peut être prohibitif. L'accès libre aux publications universitaires permet des téléchargements gratuits, mais nécessite habituellement que l'auteur ou son établissement paie des droits aux éditeurs. De plus en plus de revues en accès libre (telles que *Comparative Migration Studies* et *Anti-Trafficking Review*) publient toutefois des articles sur la migration⁴⁴.

En outre, le jargon et le style universitaires tendent à être plus techniques que dans d'autres domaines de publication, et les sujets sont souvent plus spécifiques. Cependant, la diffusion des constatations, par l'intermédiaire des médias traditionnels ou des nouvelles formes de supports, offre à la recherche universitaire sur la migration la possibilité d'éclairer le discours public et politique. La portée potentielle des blogs sur la migration, par exemple, est examinée ci-après.

Journal on Migration and Human Security

Sans déroger à la rigueur universitaire et analytique, les articles du *JMHS* adoptent une approche des connaissances sur la migration centrée sur l'humain, en s'intéressant aux personnes (généralement) à risque, vulnérables et marginalisées qui sont mal comprises et souvent prises comme boucs émissaires dans les débats sur la politique migratoire. Tous les articles publiés par le *JMHS* doivent débiter par un résumé et se conclure par un ensemble de recommandations d'action, ce qui les rend plus accessibles aux décideurs, aux personnes qui influencent les politiques et au grand public. Le *JMHS* garantit aux auteurs potentiels que leurs travaux seront relus avec rigueur, publiés en temps opportun (sous réserve d'acceptation) et diffusés par le biais des bases de données des bibliothèques d'université et de recherche, de la liste de diffusion fournie du *JMHS* et de listes ciblées de décideurs, d'organes de presse et d'autres publics nourrissant un intérêt particulier pour le sujet. Le *JMHS* diffuse également ses articles sur les réseaux sociaux lors de leur publication, puis en réaction à des actualités et à des discussions politiques pertinentes.

Source : Donald Kerwin, rédacteur en chef. Le texte intégral est reproduit à l'appendice B.

Organisations intergouvernementales

Les contributions des principales institutions des Nations Unies qui s'occupent de la migration sont conformes à leurs mandats et reflètent les tendances et questions migratoires actuelles. Le tableau 3 donne des exemples de documents clés publiés en 2017 et 2018 par les entités des Nations Unies examinées dans le présent chapitre. Compte tenu du nombre élevé et de la variété des publications parues pendant ces deux années, le tableau présente uniquement des documents clés de portée mondiale.

⁴⁴ L'accès libre signifie qu'un texte publié est accessible gratuitement, sans qu'il soit nécessaire de payer des droits ou de souscrire un abonnement. Voir l'encadré ci-dessus consacré au Plan S.

Tableau 3. Exemples de documents mondiaux clés publiés en 2017 et 2018

DAES		<i>International Migration Report 2017</i>	2017
		<i>International Migration Policies Data Booklet, 2017</i> Ensemble de données sur les populations de migrants internationaux Ensemble de données sur les flux migratoires internationaux	2017 En continu (2019) En continu
HCR		<i>Global Trends: Forced Displacement in 2017</i>	2018
		<i>Global Trends: Forced Displacement in 2016</i>	2017
		Base de données de statistiques démographiques	En continu
OIT		<i>ILO Global Estimates on International Migrant Workers – Results and Methodology</i>	2018
		<i>Migrations de main-d'œuvre : nouvelle donne et enjeux de gouvernance</i>	2017
		ILOSTAT	En continu
HCDH		<i>Principles and Guidelines, Supported by Practical Guidance, on the Human Rights Protection of Migrants in Vulnerable Situations^a</i>	2018
UNICEF		<i>A Child Is a Child: Protecting Children on the Move from Violence, Abuse and Exploitation</i>	2017
		<i>Au-delà des frontières – Comment utiliser les pactes mondiaux sur la migration et les réfugiés en faveur des enfants déracinés</i>	2017
		<i>Education Uprooted: For Every Migrant, Refugee and Displaced Child, Education</i>	2017
ONUDC		<i>Global Report on Trafficking in Persons 2018</i>	2018
		<i>Global Study on Smuggling of Migrants</i>	2018
		Portail d'information sur le trafic illicite de migrants	En continu
PNUD		<i>Climate change, migration and displacement^b</i>	2017
UNESCO		<i>Rapport mondial de suivi sur l'éducation : Migration, déplacement et éducation</i>	2018
		<i>Migration and its Interdependencies with Water Scarcity, Gender and Youth Employment</i>	2017
Banque mondiale		<i>Moving for Prosperity: Global Migration and Labor Markets</i>	2018
		<i>Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook – Transit Migration</i>	2018
		<i>Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook – Return Migration</i>	2017
		Migration and Remittances Data	En continu
Collaboration interorganisations	GMGc	<i>Handbook for Improving the Production and Use of Migration Data for Development^d</i>	2017
		<i>Migration, Remittances and Financial Inclusion: Challenges and Opportunities for Women's Economic Empowerment^e</i>	2017
	OCDE, OIT, OIM et HCR	<i>G20 International Migration and Displacement Trends Report 2018^f</i>	2018

Note : Le présent tableau n'indique pas tous les documents, tels que les documents de travail, mais uniquement les documents clés. Les publications de l'OIM sont examinées plus loin.

Sources : a) Document publié par le HCDH et le Groupe mondial sur la migration ; b) document publié par l'Overseas Development Institute (ODI) et le PNUD ; c) le GMG était un groupe interorganisations au sein du système des

Nations Unies qui collaborait sur la migration – avant de devenir le Réseau des Nations Unies sur les migrations à la fin de 2018, il était composé de 22 organismes membres et doté d'une présidence annuelle tournante. Le GMG et le Réseau sont évoqués au chapitre 11 du présent rapport, consacré à la gouvernance mondiale des migrations ; d) document établi par l'Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement (KNOMAD), Banque mondiale ; e) document établi par le département d'autonomisation économique d'ONU-Femmes, New York, pour le compte du GMG ; f) rapport dirigé par l'OCDE, et conjointement publié avec l'OIT, l'OIM et le HCR.

Le DAES coordonne l'assemblage de données, notamment dans le domaine de la migration, un processus qui a mis en évidence les limites auxquelles se heurtent les capacités des bureaux nationaux de la statistique⁴⁵. En 2017, sa Division de la population a publié le rapport *International Migration Report 2017*⁴⁶ – une publication biennale qui informe sur les niveaux et les tendances des migrations internationales d'importantes zones, régions et pays du monde ainsi que sur l'avancement de la ratification d'instruments juridiques relatifs à la migration. La Division de la population tient à jour la base de données des Nations Unies sur les migrations internationales, qui est l'ensemble de statistiques le plus complet sur les migrants internationaux par pays ou zone, classés par âge, sexe et pays ou région de naissance ou nationalité, ainsi qu'un ensemble de données plus restreint comprenant des données annuelles sur les flux migratoires internationaux pour 45 pays.

En sa qualité d'organisme des Nations Unies chargé d'offrir une protection, une assistance et des solutions aux réfugiés, le HCR publie de nombreux documents et possède un registre central, appelé « refworld », exclusivement consacré aux travaux de recherche. Publié chaque année en juin, *Global Trends*⁴⁷ est l'une des publications phares du Haut-Commissariat. Elle présente et analyse les tendances annuelles à l'échelle mondiale concernant les réfugiés et les autres populations relevant de la compétence du HCR. Le Haut-Commissariat est également la principale source de statistiques mondiales sur les réfugiés et les autres populations relevant de sa compétence, à travers sa base de données de statistiques démographiques en ligne.

L'OIT est un organisme normatif chargé de coordonner l'élaboration de normes internationales du travail et la supervision de leur mise en œuvre. Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer la collecte et la production de statistiques sur la migration de main-d'œuvre, l'OIT fournit, dans son rapport *Global Estimates on Migrant Workers*⁴⁸, des estimations sur la proportion de travailleurs migrants dans la population mondiale de migrants. En 2017, l'Organisation a également publié le rapport *Migrations de main-d'œuvre : nouvelle donne et enjeux de gouvernance*⁴⁹ en vue d'éclairer l'élaboration d'une gouvernance juste et efficace de la migration de main-d'œuvre. Outre des données relatives à la migration de main-d'œuvre, la base de données ILOSTAT contient différentes statistiques liées au marché du travail qui sont également pertinentes pour la migration de main-d'œuvre.

Rattaché au Secrétariat des Nations Unies, le HCDH est la principale entité des Nations Unies chargée de promouvoir et de protéger les droits de l'homme de tous, y compris des migrants. Outre son appui aux mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, tels que les organes conventionnels et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, le HCDH publie de très nombreux documents pertinents. En sa qualité de coprésident de l'ex-Groupe de travail sur la migration, les droits de l'homme et le genre du GMG, il a dirigé l'élaboration du document *Principles and Guidelines, Supported by Practical Guidance, on the*

45 Davies et Woodward, 2014.

46 DAES, 2017.

47 HCR, 2019.

48 OIT, 2018.

49 OIT, 2017.

*Human Rights Protection of Migrants in Vulnerable Situations*⁵⁰, qui fournit aux États des orientations sur la mise en œuvre du droit international des droits de l'homme en vue de protéger les migrants qui se trouvent en situation de vulnérabilité sans pour autant faire partie de la catégorie juridique des « réfugiés ». Ceux-ci sont explicitement mentionnés dans le Pacte mondial sur les migrations dans le but d'« [é]laborer des politiques et programmes nationaux permettant de mieux répondre, à l'échelle nationale, aux besoins des migrants en situation de vulnérabilité »⁵¹.

Bien que la publication annuelle phare de l'UNICEF – *La situation des enfants dans le monde*⁵² – ne traite pas nécessairement des enfants migrants en tant que tels, cette organisation a publié en 2017 *A Child Is a Child: Protecting Children on the Move from Violence, Abuse and Exploitation*⁵³. Cette publication étudie les risques auxquels sont exposés les enfants migrants en raison de l'absence de voies de migration sûres et légales, et formule des recommandations d'action visant à mieux les protéger.

Dans le cadre de son mandat consistant à aider les États à lutter contre les crimes internationaux, l'ONUDC s'emploie à combattre la criminalité transnationale organisée, notamment la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants, et produit divers rapports sur ces sujets. La quatrième édition du *Global Report on Trafficking in Persons*⁵⁴, parue en 2018, donne un aperçu des schémas et des flux de traite des personnes principalement fondé sur les cas de traite relevés entre 2014 et 2016. En 2018, l'ONUDC a publié sa première étude *Global Study on Smuggling of Migrants*⁵⁵, qui rend compte de l'ampleur et du fonctionnement du trafic illicite de migrants, des profils des personnes impliquées et des risques que courent les migrants. L'Organisation tient également à jour un portail d'information sur le trafic illicite de migrants dont le contenu (jurisprudence, bibliographie annotée et législation) vise à appuyer la mise en œuvre du Protocole des Nations Unies contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (2000)⁵⁶.

L'engagement du PNUD, qui est l'organisme des Nations Unies chargé du développement dans le monde, en faveur des objectifs de développement durable se traduit par un large éventail de programmes, visant notamment à mettre en place des mesures de développement à long terme en réponse aux migrations et aux déplacements. En 2017, le PNUD, de concert avec l'Overseas Development Institute (ODI), a publié le rapport *Climate Change, Migration and Displacement*⁵⁷, qui vise à rendre compte des articulations complexes entre changements climatiques et mobilité humaine.

Le mandat de l'UNESCO vise la consolidation de la paix par l'éducation, la culture et la science. L'édition 2019 de son *Rapport mondial de suivi sur l'éducation*⁵⁸, qui paraît chaque année, porte sur les migrations et les déplacements. La publication analyse les incidences de la mobilité humaine sur les systèmes d'éducation, et la manière dont ces systèmes peuvent contribuer à répondre aux défis que pose la mobilité humaine, en présentant des exemples de politiques fructueuses.

50 HCDH, 2018.

51 Assemblée générale des Nations Unies, 2018 : par. 23 l).

52 UNICEF, 2017a.

53 UNICEF, 2017b.

54 ONUDC, 2018a.

55 ONUDC, 2018b.

56 ONUDC, 2000.

57 PNUD et ODI, 2017.

58 UNESCO, 2018.

En sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies et d'établissement financier international de premier plan, la Banque mondiale publie de nombreux ouvrages, rapports et documents de travail sur l'importance des migrations pour la croissance et la prospérité économique, et suit les données relatives aux migrations et aux rapatriements de fonds entrants et sortants. Elle publie régulièrement des Migration and Development Briefs sur des questions d'actualité, les deux derniers numéros traitant des migrations de transit et de retour. Le rapport *Moving for Prosperity: Global Migration and Labor Markets*⁵⁹ (2018), qui fait partie de la série Policy Research Reports consacrée à la recherche sur les politiques, analyse la tension apparente entre, d'une part, les conclusions scientifiques sur les avantages économiques et sociaux des migrations et, d'autre part, le discours public hostile à l'immigration.

Des documents mondiaux clés ont également été publiés en 2017 et 2018 à la faveur d'une collaboration interorganisations. Avant de devenir le Réseau des Nations Unies sur les migrations à la fin de 2018, le GMG a produit des documents sur divers sujets liés à la migration, souvent sous la forme de manuels et de lignes directrices⁶⁰. En 2017, il a publié un manuel visant à aider les États Membres à produire et à utiliser des données sur la migration à des fins de développement (rédigé par ONU-Femmes). Il a également fait paraître un rapport sur la question des rapatriements de fonds et de l'inclusion financière des femmes migrantes (établi par l'Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement, Banque mondiale). Parmi les publications clés résultant de la collaboration interorganisations, on peut citer le rapport *G20 International Migration and Displacement Trends Report 2018*⁶¹, établi par l'OCDE⁶² conjointement avec l'OIT, l'OIM et le HCR, qui expose les tendances et les défis politiques en matière de migration dans les pays du G20 et les États membres de l'Union européenne⁶³.

OIM

L'OIM a publié un large éventail de documents de recherche et d'analyse en 2017 et en 2018 – surtout sous la forme d'études et de rapports distincts, dont un grand nombre s'appuient directement sur des projets et sont souvent produits localement par les bureaux de l'OIM. Par exemple, le rapport *Making Mobility Work for Adaptation to Environmental Changes: Results from the MECLIP Global Research*⁶⁴ est la publication finale du projet Migration, environnement et changement climatique : Données à l'usage des politiques, financé par l'Union européenne, qui évalue la base de données factuelles sur la migration et le changement climatique dans les six pays participant au projet, à savoir la République dominicaine, Haïti, le Kenya, Maurice, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Viet Nam.

59 Banque mondiale, 2018.

60 Le GMG était un groupe interorganisations composé de 22 organismes membres des Nations Unies collaborant dans le domaine de la migration.

61 OCDE, OIT, OIM et HCR, 2018.

62 Composée de 36 membres, l'OCDE a pour mission de promouvoir les politiques qui améliorent le bien-être économique et social des personnes dans le monde. Elle mène des recherches sur divers sujets, y compris sur la migration, dont le champ dépasse souvent ses pays membres et partenaires.

63 Les membres du G20 sont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, la République de Corée, le Royaume-Uni, la Turquie et l'Union européenne.

64 OIM, 2017c.

L'encadré ci-dessous liste les publications clés de l'OIM en 2017 et 2018. En 2017, l'OIM a publié l'édition 2018 du Rapport *État de la migration dans le monde*⁶⁵, sa publication phare biennale. En 2018, l'Organisation a également relancé sa collection *Migration Research Series*, qui rassemble des recherches et des analyses pertinentes pour les politiques sur des questions migratoires diverses et complexes. La même année, des appels de résumés ont été diffusés sur des sujets évoqués dans le Rapport *État de la migration dans le monde 2018* en vue de susciter des recherches et analyses supplémentaires, et trois travaux ont été publiés. Par ailleurs, trois profils migratoires ont été publiés en 2017, et cinq en 2018. Financés en grande partie par le Fonds de l'OIM pour le développement, ils offrent des vues d'ensemble de la migration par pays, qui visent notamment à appuyer le renforcement des capacités des États Membres en matière de collecte de données, ainsi que de recherche et d'analyse sur la migration. La participation de l'OIM à des revues sur la migration – *International Migration et Migration Policy Practice* – a elle aussi largement contribué à l'étude de la migration.

Principales publications de recherche de l'OIM parues en 2017 et en 2018

Rapport *État de la migration dans le monde 2018*^a

Migration Research Leaders' Syndicate: Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration^b

La migration et le Programme 2030 : Un guide à l'usage des praticiens^c

Fatal Journeys, Volume 3: Improving Data on Missing Migrants (Parts 1 and 2)^d

Atlas des migrations environnementales^e

Making Mobility Work for Adaptation to Environmental Changes: Results from the MECLEP Global Research^f

Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base (volume 2)^g

Fiches de données (Data Briefings) du Centre mondial d'analyse des données sur la migration

Aide-mémoire sur la multithématique Migration, environnement et changement climatique

Profil migratoires (plusieurs rapports de pays, dont la Jamaïque, le Kenya, les Maldives, le Sénégal et le Zimbabwe)

a OIM, 2017e.

b OIM, 2017d.

c OIM, 2018.

d OIM, 2017a, 2017b.

e Ionesco, Mokhnacheva et Gemenne, 2017.

f OIM, 2017c.

g Triandafyllidou et McAuliffe, 2018.

En 2017 et 2018, l'OIM a également appuyé les États Membres dans le cadre du processus de consultation et de négociation du Pacte mondial sur les migrations en créant le Groupe de recherche sur la migration. La série de documents techniques succincts publiée en 2017 sous la forme d'un rapport (*Migration Research Leaders' Syndicate: Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration*)⁶⁶ compte parmi les principales productions du Groupe de recherche sur la migration, présenté dans l'encadré ci-dessous.

Le Groupe de recherche sur la migration de l'OIM en 2017 à l'appui du Pacte mondial sur les migrations

L'initiative du Groupe de recherche novateur s'est appuyée sur les recherches et les connaissances de 36 des meilleurs spécialistes des politiques migratoires du monde, originaires des quatre coins de la planète.

Créé en 2017, le Groupe a été constitué afin que des savoirs techniques pointus et des connaissances approfondies viennent directement éclairer l'élaboration du Pacte mondial sur les migrations. Ses principales productions ont été les suivantes :

- Trois lectures recommandées par les membres du Groupe aux décideurs dans le domaine de la migration ;
- Documents techniques succincts sur des thèmes liés au Pacte mondial sur les migrations fournissant des éléments factuels, des analyses et des recommandations à l'intention des décideurs ;
- Blogs du Forum économique mondial, partenaire de l'OIM, sur des questions liées au Pacte mondial sur les migrations ;
- Participation des membres du Groupe aux consultations relatives au Pacte mondial sur les migrations au titre d'experts spécialisés et de membres de panel ;
- Plusieurs tables rondes du Groupe organisées au Siège des Nations Unies sur des sujets liés au Pacte mondial sur les migrations, y compris dans le cadre des négociations relatives au Pacte.

Pour des informations détaillées, voir OIM, 2017d.

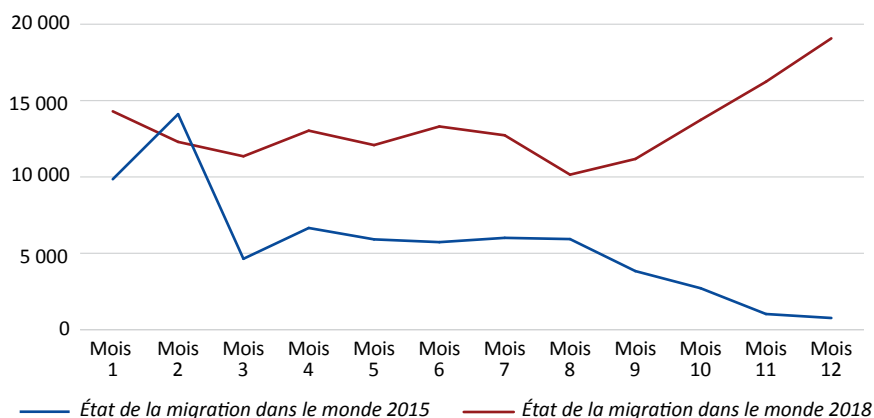
Ces dernières années, la librairie en ligne de l'OIM a été modernisée et améliorée. Créée en 2009 pour faciliter et élargir l'accès aux publications institutionnelles, elle est aujourd'hui capable de suivre et d'appuyer l'analyse des données relatives au nombre de téléchargements des publications de l'Organisation. Ces données apportent des éclairages sur l'accessibilité et la portée des publications de l'OIM, et complètent les enquêtes menées auprès des lecteurs sur certains produits. À la fin de 2018, la librairie contenait 1794 publications électroniques dans 28 langues, consultables pour la plupart gratuitement. Bien que les données sur les téléchargements ne permettent pas de déterminer la qualité des publications (comme on peut le faire au

66 OIM, 2017d.

moyen d'enquêtes auprès des lecteurs ou d'une relecture par les pairs, par exemple), elles n'en livrent pas moins des éléments de compréhension sur celles qui sont souvent téléchargées, ainsi que sur les thèmes qui y sont traités et la nature géographique des publications de recherche qui sont produites et consultées à l'échelle mondiale. En 2018, plus de 2 millions de téléchargements d'ouvrages ont été effectués à partir de la librairie de l'OIM.

En 2018, le Rapport *État de la migration dans le monde 2018* est devenu la publication de l'OIM la plus téléchargée de tous les temps, avec plus de 400 000 téléchargements dans le monde à la fin d'août 2019 (soit environ 620 téléchargements par jour). L'édition 2018 est le premier rapport publié après que des changements conséquents ont été apportés au contenu et aux processus d'assurance de la qualité de la série *État de la migration dans le monde*, avec notamment l'abandon d'un thème unique pour couvrir un éventail beaucoup plus large de données et d'informations clés sur la migration ainsi que des questions émergentes et complexes. Ces changements ont permis d'élargir le lectorat de la publication et de maintenir le niveau de téléchargements élevé par rapport aux éditions précédentes telles que le Rapport *État de la migration dans le monde 2015*, qui traitait uniquement des migrants et des villes (voir la figure 6). L'édition 2018 du rapport a par ailleurs été citée plus de 500 fois dans la littérature scientifique⁶⁷.

Figure 6. Téléchargements du rapport *État de la migration dans le monde 2018* par rapport à l'édition de 2015



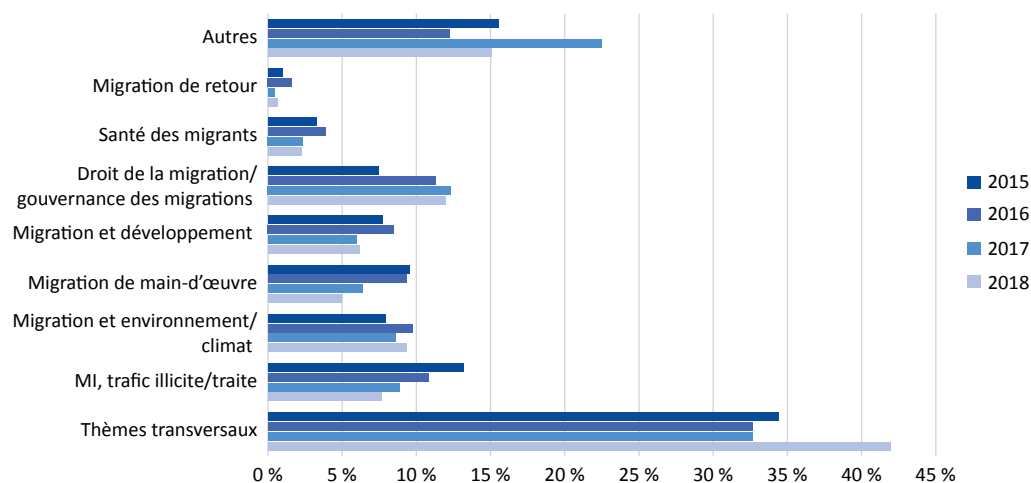
Source : OIM.

Note : Téléchargements mensuels à compter du lancement respectif des rapports, pour les versions anglaises uniquement.

L'examen des publications de recherche de l'OIM téléchargées plus de 1 000 fois montre que certains thèmes sont plus saillants que d'autres, les publications transversales occupant une place prépondérante – y compris, par exemple, les profils migratoires de pays, qui traitent de multiples questions thématiques. Le droit de la migration et la gouvernance des migrations ont suscité un intérêt accru en 2017 (voir la figure 7).

67 Le 14 octobre 2019, une recherche dans Google Scholar a donné 551 citations.

Figure 7. Proportion de téléchargements de produits de recherche de l'OIM par thème

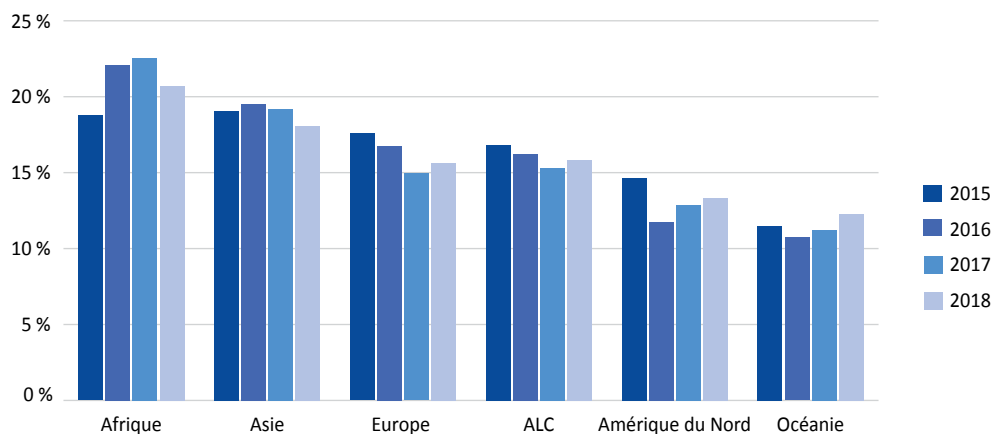


Source : OIM.

Note : « MI » signifie migration irrégulière. Seules les publications téléchargées plus de 1 000 fois en un an ont été prises en compte (les téléchargements en 2015 ont été calculés au prorata temporis, car on ne disposait pas de données pour l'ensemble de l'année). Les téléchargements pouvaient être classés par plus d'un thème. n = 5 547 808 téléchargements.

De manière générale, l'intérêt pour les recherches sur les différentes régions est resté relativement stable entre 2015 et 2018. Les publications traitant de l'Afrique ont été téléchargées davantage ces quatre dernières années (voir la figure 8), devant celle sur l'Asie, l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Amérique du Nord et l'Océanie.

Figure 8. Proportion de téléchargements de publications de recherche de l'OIM, par région



Source : OIM.

Note : Seules les publications téléchargées plus de 1 000 fois en un an ont été prises en compte (les téléchargements en 2015 ont été calculés au prorata temporis, car on ne disposait pas de données pour l'ensemble de l'année). Les téléchargements pouvaient être classés par plus d'une région. n = 5 547 808 téléchargements.

« ALC » signifie Amérique latine et Caraïbes. Classement fondé sur les régions géographiques établies par le DAES (voir le chapitre 3, appendice A) et n'impliquant ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM.

Blogs

Conformément à la tendance générale qui fait apparaître un intérêt croissant pour la migration et la recherche y afférente, le nombre de blogs contenant des articles sur la migration est en hausse. Outre que l'essor et l'utilité du blogage ont été évoqués dans le chapitre 4 du Rapport *État de la migration dans le monde 2018*^a, un examen détaillé des évolutions qu'ont connues les blogs traitant spécifiquement de la migration dépasse le cadre du présent chapitre. On trouvera toutefois ci-après des exemples d'articles consacrés à cette question qui ont été lus par un grand nombre de personnes. Ils font apparaître que certains articles de blog peuvent trouver un public nombreux, et, de ce fait, ont des chances d'éclairer le débat sur la migration^b. Il importe de garder à l'esprit que les blogs ont tendance à porter sur des sujets « brûlants » ou polémiques, comme la migration irrégulière ou la migration massive, les réfugiés et les demandeurs d'asile, au détriment de questions moins litigieuses^c.

Exemples d'articles sur la migration publiés sur des blogs

Canada wants to take in more than 1 million new immigrants in the next 3 years, de Kate Whiting, publié sur le blog du Forum économique mondial le 3 décembre 2018 – **102 224 consultations**.

Why accepting refugees is a win-win-win formula, de Dany Bahar, publié sur le blog Up Front de la Brookings Institution le 19 juin 2018 – **24 094 consultations**.

Trump and AMLO are headed for a U.S.-Mexico blow-up, de Shannon O'Neil, republié sur le blog Latin America's Moment du Council on Foreign Relations (avec la permission de Bloomberg) le 30 juillet 2018 – **11 536 consultations**.

Beware the notion that better data lead to better outcomes for refugees and migrants, de Jeff Crisp, publié sur le blog Expert Comment de Chatham House le 9 mars 2018 – **4 991 consultations**.

The journey across America: understanding a nation's immigration experience, de Katy Long, publié par l'Overseas Development Institute, 2018 – **1 200 consultations**.

Note : Le nombre de lectures ou de consultations et les analyses correspondantes ont été communiqués par l'auteur du blog concerné en avril 2019.

a OIM, 2017e.

b Aldred *et al.*, 2008.

c Ozimek, 2012.

Conclusions

Dans le prolongement du Rapport *État de la migration dans le monde 2018*, le présent chapitre donne un aperçu des principales contributions rédigées par certains des plus grands auteurs de recherches et d'analyses au cours des deux dernières années civiles (2017 et 2018). Nous avons constaté que la tendance à long terme de la multiplication des travaux de recherche sur la migration s'est accentuée en 2017 et 2018 : l'année 2017 a enregistré un niveau record de publications universitaires sur la migration, égalé en 2018 (voir la figure 1). Ces deux années ont également été marquées par l'activité intense des organisations intergouvernementales, avec la publication d'un grand nombre de rapports mondiaux sur divers aspects de la migration (voir les exemples présentés dans le tableau 3).

La hausse des travaux publiés est incontestablement liée à l'importance de la question migratoire dans les sphères de l'action politique comme publique. Nous avons observé l'utilisation croissante de considérations sur la migration – ou plus exactement, dans certains cas, hostiles à l'immigration – comme outil politique, malgré l'existence d'éléments factuels qui montrent que les migrations n'ont enregistré aucun changement fondamental (sur le plan des niveaux ou des processus) justifiant un tel basculement du débat public (voir le chapitre 5 du présent rapport à ce sujet). Il est compréhensible que les spécialistes qui œuvrent à des travaux universitaires ou de recherche appliquée, ou dans la littérature blanche ou grise, aient souhaité rechercher la vérité et en rendre compte alors que les « fausses informations » et la « désinformation » envahissent de plus en plus les débats publics sur la migration dans le monde.

Dans la ligne des conclusions du Rapport *État de la migration dans le monde 2018*, il y a tout lieu de tirer parti des points forts des divers types de recherches publiées sur la migration. Certains des blogs les plus sérieux sur la question, par exemple, sont fondés sur des études soigneusement élaborées et menées et sur des analyses pertinentes qui s'appuient sur des années de recherche. Ils sont également en mesure de susciter un intérêt considérable, les données indiquant clairement qu'ils touchent de larges publics au-delà des milieux scientifiques. Le fait que des universitaires influents s'occupant de la migration choisissent de communiquer aux politiques et au grand public les conclusions de leurs recherches empiriques et théoriques sur des blogs atteste de la pertinence de cette forme. Nous observons également une prise de conscience à cet égard dans la manière dont on mesure l'impact des recherches. Le recours croissant à Altmetric, par exemple, qui mesure la portée d'un article de revue dans les publications non universitaires, met en évidence la nécessité grandissante de transmettre des connaissances fondées sur des recherches et des analyses rigoureuses à de plus larges publics. Cela ne devrait toutefois pas se faire au détriment du socle que constitue la recherche scientifique, régie par des normes de qualité exigeantes.

Dans ce chapitre, nous avons pour la première fois appréhendé les travaux de recherche et d'analyse sous un angle géographique. De précédents projets de recherche de l'OIM menés en partenariat avec des universitaires et des chercheurs du monde entier avaient clairement fait apparaître des déséquilibres⁶⁸. Notre examen de la sélection de revues et de publications de l'OIM en 2017 et 2018 a mis en évidence des différences importantes, selon les régions géographiques, sur le plan du thème, du volume et du rattachement des auteurs. Comme décrit plus haut, cet état de fait est incontestablement lié aux sources de financement (directes et indirectes) des recherches, la plupart d'entre elles émanant de pays prospères. Des efforts accrus et continus sont nécessaires pour renforcer l'appui des institutions de recherche et des chercheurs dans les pays en développement,

68 Voir, par exemple, OIM, 2017d ; McAuliffe et Lazcko, 2016 ; et Triandafyllidou et McAuliffe, 2018.

y compris en s'attaquant aux obstacles structurels existants en matière de financement et de capacités. L'analyse des travaux de recherche de l'OIM a confirmé les observations informelles indiquant que la mission de l'Organisation consiste pour une bonne part à mener des recherches axées sur des zones du monde en développement, en particulier en Afrique. Cependant, des efforts encore plus importants s'imposent alors que la grande majorité des pays du monde participent à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations – une entreprise qui profiterait grandement des travaux des universitaires et des chercheurs.

Enfin, nous encourageons là encore les décideurs, les praticiens, les chercheurs et d'autres à consulter les innombrables écrits sur la migration et à en tirer les enseignements dans un esprit critique. Nous insistons sur l'importance de mener des activités et des initiatives qui réunissent des universitaires, des praticiens et des décideurs spécialistes de la migration dans le cadre d'ateliers, de conférences, de séances d'information et de consultations. Bien que cela puisse parfois s'avérer ardu, combler le fossé existant entre l'action politique, la pratique et la recherche – si l'on procède de manière avertie – peut produire de considérables retombées bénéfiques pour tous.

PARTIE II

QUESTIONS MIGRATOIRES COMPLEXES
ET ÉMERGENTES





MARIE MCAULIFFE
ADRIAN KITIMBO
BINOD KHADRIA



5

RÉFLEXION SUR LES CONTRIBUTIONS DES MIGRANTS À UNE ÉPOQUE DE DIFFICULTÉS CROISSANTES ET DE DÉSINFORMATION RAMPANTE¹

Introduction

Une rapide consultation des précédentes éditions du Rapport *État de la migration dans le monde* ainsi que d'autres publications scientifiques et documents d'orientation sur les migrations internationales fait apparaître au moins deux observations importantes au fil du temps : i) la migration, et en particulier l'immigration, sont devenues une question politique nationale et internationale majeure ; et ii) le discours public sur les migrations est de plus en plus clivé, l'espace imparti à des analyses équilibrées, rigoureuses et fondées sur des éléments factuels ayant progressivement diminué². Alors que la nature du discours public a changé avec le temps, il est largement reconnu que la « toxicité » du débat sur les migrations s'est intensifiée ces dernières années, la politique de la peur et de la division orientant de plus en plus les discussions³. De plus en plus, l'obstruction et la désinformation s'inscrivent dans le cadre d'efforts tactiques de conquête du pouvoir, avec des incidences négatives sur le discours public, politique et sur les médias sociaux, ainsi que sur les valeurs sociétales et sur des questions de politique publique telles que les migrations, les déplacements et les migrants (y compris les réfugiés)⁴.

Face aux discussions sur la migration et les migrants souvent entachées de biais, on peut perdre de vue le fait que les récentes entreprises humaines visant à consolider la paix et la prospérité qui reposent sur les migrations ont été dans l'ensemble fructueuses, voire très fructueuses dans des domaines clés précis (tels que l'éradication ou l'endiguement de certaines maladies mortelles et la forte baisse de la mortalité infantile à la suite des efforts déployés par les nations au titre des objectifs du Millénaire pour le développement 2000-2015)⁵. Les migrants sont source de dynamisme dans le monde, et sont surreprésentés dans le champ des innovations et brevets, des récompenses dans le domaine des arts et des sciences, ainsi que dans les start-up et les entreprises prospères. Ce type de contributions passées et actuelles sont de plus en plus souvent négligées ou ignorées dans les discussions récentes sur les migrations internationales, de nombreuses contributions étant progressivement « normalisées » malgré leur évidence (parfois éclatante).

Il est aisé de perdre de vue le fait que les migrations internationales demeurent un phénomène relativement peu courant, les migrants internationaux représentant seulement 3,5 % de la population mondiale (voir le chapitre 2 du présent rapport). S'il est vrai que cette proportion est faible, le nombre total de migrants internationaux a augmenté au cours des dernières décennies pour s'établir à 272 millions, un niveau équivalant à la population de l'Indonésie (269 millions)⁶. Nous savons qu'actuellement, la mobilité, par rapport aux

1 Marie McAuliffe, Chef de la Division de la recherche sur les politiques migratoires de l'OIM ; Adrian Kitimbo, Chargé de recherche, Division de la recherche sur les politiques migratoires de l'OIM ; et Binod Khadria, professeur, Université Jawaharlal Nehru.

2 CMMI, 2005 ; Martin, Larkin et Nathanson, 2000 ; McAuliffe et Ruhs, 2017.

3 Fisher, 2017 ; Kaufmann, 2017 ; Zappettini et Krzyzanowski, 2019.

4 Morgan, 2018.

5 Mathers *et al.*, 2018.

6 DAES, 2019.

migrations, progresse fortement, ce qui conduit d'aucuns à avancer que l'heure est venue de revoir la manière dont nous appréhendons ces questions et en débattons⁷.

Dans ce contexte, il est important de réexaminer les diverses contributions des migrants – à l'échelle transnationale, nationale et locale – pour produire une réflexion équilibrée sur les migrations. Il ne s'agit pas de suggérer que les migrations internationales et les déplacements ne posent pas de défis aux communautés dans les pays d'origine, de transit et de destination (et aux migrants) : ceux-ci sont évoqués dans de nombreux autres chapitres du présent rapport. Par ce chapitre, nous prenons toutefois acte que les nombreuses manières dont les migrants contribuent aux sociétés sont actuellement négligées, minimisées et tenues pour acquises, et entendons mettre en avant ces contributions.

La section qui suit expose les notions clés afférentes aux contributions, en dotant ce chapitre d'un cadre analytique fondé sur un vaste corpus de travaux universitaires et d'orientations générales sur la question. Il présente et analyse ensuite les contributions des migrants dans le monde sous les aspects socioculturel, civico-politique et économique. Il examine aussi les nouveaux obstacles auxquels se heurte la reconnaissance des contributions des migrants à l'échelle mondiale, avant de donner un aperçu des conséquences pour les débats d'orientation et la recherche.

Qu'est-ce qu'une « contribution » ?

Contribuer signifie donner quelque chose – de l'argent, du temps, des idées, du travail, des biens matériels – en vue de réaliser un projet avec d'autres personnes⁸. En dehors des relations personnelles, telles que celles qui nous unissent à la famille et aux amis, et dans le contexte de la sociologie et de la théorie du changement social, les « contributions » font partie de l'ensemble des interactions et des actions entreprises avec des individus, des groupes et des institutions au sein de la société. En d'autres termes, les contributions surviennent dans des cadres structurels et processus sociaux plus larges qui sous-tendent et façonnent les sociétés. On peut sommairement les classer dans les champs socioculturel, civico-politique et économique (voir les définitions indiquées dans l'encadré).

L'aspect *socioculturel* renvoie aux différents groupes de personnes dans la société et à leurs habitudes, traditions et croyances.

L'aspect *civico-politique* renvoie à la participation aux obligations citoyennes dans le contexte de l'autorité reconnue de l'État.

L'aspect *économique* renvoie aux aspects touchant au commerce, à l'industrie ou aux ressources financières.

Sources : Cambridge Dictionary, 2019 ; Almond et Verba, 1963.

7 Deutschmann et Recchi, 2019 ; Skeldon, 2018. Voir également les réflexions sur la mobilité au chapitre 1.

8 Cambridge Dictionary, 2019.

Alors que les migrations gagnent en importance dans les milieux des politiques publiques et de la recherche, les migrants proprement dits suscitent une attention inédite en tant que sous-populations distinctes au sein de populations nationales plus vastes, eu égard aux environnements structurels qu'ils rencontrent, en particulier dans les pays de destination⁹. La manière dont les personnes entrent, résident et s'installent dans un nouveau pays occupe de plus en plus de chercheurs, de décideurs et de médias¹⁰ : les premiers s'intéressent à la compréhension des facteurs démographiques, géographiques, économiques, juridiques/politiques et autres¹¹ ; les seconds à la meilleure manière de réaliser des objectifs politiques (quelle que soit leur définition) ; les troisièmes examinant et commentant les deux premiers. La recherche continue d'explorer les articulations dynamiques qui existent entre les migrants (potentiels), les processus migratoires et les facteurs connexes. Les analyses et les éléments factuels existants, par exemple, ont permis d'établir que les contributions que les migrants sont en mesure d'apporter dans les environnements tant d'origine que de destination dépendent en partie des cadres juridico-administratifs, tels que ceux qui influent sur la capacité des migrants réguliers et irréguliers à rester, à participer à des activités civiques, à travailler légalement, à rapatrier des fonds et à rentrer dans leur pays (voir le chapitre 6 du présent rapport)¹². Les contributions sont également liées à des caractéristiques démographiques et socioéconomiques, les personnes qui décident de migrer jouissant d'un niveau de compétences et d'instruction supérieur et de perspectives plus intéressantes, ce qui en fin de compte dénote une probabilité plus élevée d'apporter diverses contributions dans les pays d'origine et de destination¹³.

Plus généralement, dans la ligne de la recherche sur les migrations (voir le chapitre 4 du présent rapport), il est admis que l'analyse relative aux migrants est en grande partie opérée du point de vue du pays de destination¹⁴, d'aucuns avançant que le plus grand pays d'immigration au monde, les États-Unis, influence de manière disproportionnée l'étude des migrants dans le monde¹⁵. Dans ce contexte, le présent chapitre vise à rendre compte des connaissances générales sur les contributions des migrants internationaux en prenant en considération les récents travaux de recherche et analyses qui traitent de la destination et de l'origine¹⁶. En circonscrivant et en présentant ce chapitre de la sorte, nous indiquons ne pas prétendre condenser toute la littérature existante, ni suggérer que les conclusions mises en exergue dans ce chapitre sont représentatives. En revanche, nous soulignons l'importance de réunir des recherches et des analyses sur le sujet affichant une *diversité* géographique et thématique suffisante pour que ce rapport constitue un rapport sur l'état de la migration *dans le monde* à part entière.

Notons que le présent chapitre n'examine pas les incidences générales de la migration dans ces environnements. Les études sur les effets de la migration sont nombreuses et solidement étayées (voir les exemples listés dans

9 Dennison et Drazanova, 2018.

10 Le chapitre 4 quantifie l'augmentation des produits de recherche ; le chapitre 11 traite de la gouvernance mondiale des migrations.

11 Voir, par exemple, les travaux sur la causalité cumulative (Massey, 1990), l'économie néoclassique (Todaro, 1989), la théorie du système-monde (Wallerstein, 1974 ; Portes et Walton, 1981), la nouvelle économie de la migration de travail (Stark et Bloom, 1985) et la théorie des réseaux sociaux (Boyd, 1989).

12 Baldwin-Edwards, 2008 ; Kanko et Teller, 2014 ; Shah, 2009.

13 Goldin, 2018 ; Hunt, 2010.

14 Carling, 2015 ; Castles, 2010 ; McAuliffe et Laczko, 2016 ; Morawska, 2008.

15 FitzGerald, 2014.

16 Si le présent chapitre concerne les migrations *internationales*, nous sommes conscients qu'il peut également s'appliquer aux migrations internes dans certains pays. Voir Weiner (1978) pour des exemples de difficultés et de désinformation entraînant des conflits et des discriminations touchant les migrants inter-États en Inde.

l'encadré ci-dessous)¹⁷, et fournissent des analyses et des éclairages importants. Ces travaux traitent davantage des incidences économiques que des incidences socioculturelles ou civico-politiques, notamment parce que les variables économiques, plus largement normalisées, facilitent les analyses comparatives. L'encadré ci-dessous présente des exemples de publications récentes sur les effets économiques de la migration, qui incluent des estimations empiriques.

Évaluer les incidences économiques des migrations

L'estimation des retombées économiques générales des migrations est une question qui suscite d'intenses débats au sein des milieux politiques et des pouvoirs publics. Voici quelques publications récentes sur ce sujet :

- *Exceptional People: How Migration Shaped Our World and Will Define Our Future*, de Goldin, Cameron et Balarajan, démontre qu'un grand nombre d'économistes s'accordent à dire que l'immigration, pour les pays de destination, est dans l'ensemble un catalyseur de croissance économique et produit des avantages économiques nets. Cependant, les auteurs reconnaissent également l'existence de débats sur la mesure de ces effets^a.
- Le rapport *People on the Move: Global Migration's Impact and Opportunity* du McKinsey Global Institute rejoint ces conclusions, établissant qu'en 2015, les migrants ont généré plus de 9 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, soit 6 700 milliards de dollars É.-U.^b.
- *International Migration: Recent Trends, Economic Impacts, and Policy Implications*, du Fonds monétaire international, conclut que les incidences économiques des migrations varient d'un pays à l'autre et que, si les migrations posent des défis, elles génèrent également des avantages dans les pays d'origine et de destination^c.
- *Migration and the Economy: Economic Realities, Social Impacts and Political Choices*, de Goldin et al., avance que l'immigration produit des effets positifs sur la croissance économique de diverses manières : de nombreux migrants sont plus jeunes que les populations locales et influent donc positivement tant sur le PIB par habitant que sur le PIB (total) général ; les migrations renforcent la production par travailleur en enrichissant le capital humain ; et les migrations appuient la productivité globale des facteurs et l'innovation. Le rapport établit que, si l'immigration au Royaume-Uni et en Allemagne avait cessé en 1990, les PIB réels des deux pays auraient compté respectivement 175 et 155 milliards de livres sterling de moins en 2014^d.
- Les incidences sur les marchés du travail, y compris sur les salaires, varient considérablement, sont souvent négligeables, sont largement déterminées par la complémentarité des compétences des migrants avec celles des travailleurs locaux^e, et peuvent être réversibles à long terme lorsque les économies s'adaptent à l'immigration, soutient Ruhs dans *The Price of Rights: Regulating International Labor Migration*^f.

17 Voir également *World Migration Report 2005* (OIM, 2005).

- *The Economic and Fiscal Effects of Granting Refugees Formal Labor Market Access*, de Clemens, Huang et Graham, indique que, d'après la plupart des données, les effets moyens des arrivées de réfugiés sur les marchés du travail sont mineurs ou nuls tant dans les pays développés que dans les pays en développement^g.

a Goldin, Cameron et Balarajan, 2011.

b McKinsey Global Institute, 2016.

c FMI, 2015.

d Goldin *et al.*, 2018.

e Ibid.

f Ruhs, 2013.

g Clemens, Huang et Graham, 2018.

La section qui suit traite des contributions socioculturelles. Elle est suivie de sections consacrées aux contributions civico-politiques, puis économiques. Le chapitre se penche ensuite sur les données récentes qui décrivent l'évolution des débats publics sur les migrations, y compris avec l'usage (abusif) des plateformes de médias sociaux à des fins de désinformation et d'obstruction à l'échelle transnationale. La section finale, en conclusion, résume les conséquences des données actuelles pour les politiques, les pratiques et la recherche.

Contributions socioculturelles des migrants

Les contributions socioculturelles des migrants sont ressenties au quotidien par nombre d'entre nous, même si nous n'en sommes pas forcément conscients. De simples activités – telles que faire ses courses au marché local, manger dans un restaurant, acheter de la nourriture à emporter, visiter un lieu de culte, assister à un concert ou regarder un match de sport – peuvent avoir été influencées ou enrichies (ou, dans certains cas, rendues possibles) par des migrants qui sont venus avec leurs coutumes et leurs traditions.

Parmi les contributions des migrants aux aspects socioculturels des sociétés dans le monde qui sont peut-être les plus importantes et les plus visibles, on peut citer le partage de traditions alimentaires et culinaires, qui a mené à la hausse spectaculaire de la diversité alimentaire contemporaine. La forte dimension sociale du partage de nourriture est un trait propre à l'humain d'une grande importance culturelle, et fournit l'occasion de créer des liens sociaux dans des cadres privés et publics¹⁸. La puissance du partage et de la valorisation d'aspects culturels historiques aussi intimes que la préparation des aliments permet de reconnaître la nature plus profonde des contributions des migrants que ce qu'on appelle la « sushologie » de la migration, superficielle¹⁹. La nourriture peut être au cœur des expériences d'intégration, souvent décrites comme des processus bilatéraux :

Les immigrants voyagent avec leurs habitudes et pratiques culinaires, tout en acquérant de nouvelles coutumes alimentaires qu'ils adaptent de façon naturelle à leur nouvelle vie et,

18 Pilcher, 2017.

19 Skerry, 2002.

à l'occasion, importent dans leurs pays d'origine. Ce mélange s'opère toutefois dans les deux sens, à l'image du besoin humain de partager et de dialoguer, qui s'exprime ici par la nourriture²⁰.

La nourriture fait également office de catalyseur de fusion culturelle et d'expérience nouvelle, comme on peut l'observer dans un grand nombre de ce qu'on appelle les « villes mondiales »²¹. Des recherches récentes indiquent qu'à l'échelle de la planète, nous n'avons jamais été aussi liés sur le plan culinaire qu'aujourd'hui. D'après une étude sur les origines des plantes cultivées, les grandes régions primaires de diversité qui alimentent le système alimentaire moderne d'un pays sont le plus souvent situées ailleurs dans le monde²². L'immigration, la mobilité et les liens commerciaux ont facilité le développement du système alimentaire mondial. Des mets tels que le « curry indien » ou le « poulet tikka masala » (aujourd'hui considéré comme un plat national au Royaume-Uni) constituent un aspect largement reconnu de la contribution de la diaspora indienne/pakistanaise/bangladaise, qui a réuni des personnes différentes tant « à table » que « dans la cuisine »²³.

La culture culinaire peut également s'enrichir lorsque les migrants rentrent dans leur pays. Au Belize, par exemple, les schémas de diversité et d'émigration ont fait naître une riche culture culinaire, qui repose sur un large éventail de plats et d'ingrédients rapportés par les travailleurs migrants²⁴. Dans le monde, de nombreux pays peuvent affirmer que leurs cuisines se sont enrichies à la faveur de migrations internationales et du transfert de pratiques culturelles connexes, en particulier les pays qui sont situés le long de voies commerciales maritimes et terrestres ou qui sont traversés par des couloirs de migration de longue durée, tels que Malte et Singapour. Des études récentes ont établi une corrélation solide entre la diversité des plats modernes et la migration²⁵.

Ces dernières années, les enceintes du sport professionnel et de représentation au niveau international ont endossé un rôle important dans les campagnes de lutte contre le racisme et la xénophobie. Du fait de la nature extrêmement compétitive et prestigieuse de ce secteur, ainsi que de sa visibilité, les migrants se retrouvent souvent sur le devant de la scène pour des raisons majoritairement positives²⁶. À bien des égards, les sports d'élite permettent aux migrants de « transcender » la discrimination et d'autres aspects négatifs grâce à l'extraordinaire talent dont ils font preuve et à l'admiration qu'ils peuvent susciter. Des programmes tels que les projets européens Sport Inclusion Network et Social Inclusion and Volunteering in Sports Clubs in Europe ou « Welcome Football » (Australie) visent à rendre hommage aux grands sportifs migrants et à ériger ces derniers en modèles, notamment dans le but d'encourager l'intégration par le biais d'activités sportives²⁷. Néanmoins, des travaux de recherche ont mis en évidence des problèmes d'inégalité dans la sphère internationale des sports d'élite : les migrants originaires de pays qui déploient traditionnellement de nombreux talents au niveau de la représentation ne parviennent pas nécessairement à y appuyer des systèmes sportifs dynamiques. Ou, pour le formuler autrement, pendant la coupe du monde de football de 2002, 21

20 Oussedik, 2012, p. 55.

21 Kershen, 2002.

22 Khoury *et al.*, 2016.

23 Lal, Reeves et Rai, 2006.

24 Wilk, 1999.

25 Sajadmanesh *et al.*, 2017.

26 Lal, Reeves et Rai, 2006.

27 Atkinson, 2015 ; Centre for Multicultural Youth (CMY), s.d. ; Sport Inclusion Network (SPIN), s.d.

des 23 joueurs de l'équipe du Sénégal jouaient dans la ligue française. Le véritable football sénégalais ne se jouerait donc pas au Sénégal, mais dans les clubs européens²⁸. À l'échelle locale, en Australie, des migrants soudanais ont constitué des équipes de basket-ball dans des clubs de sport locaux afin d'encourager les adolescents de la communauté – afro-australiens et autres – à laisser derrière eux la culture de la rue²⁹. L'Australie est un pays sportif, et le discours sur le sport et la migration y est relativement énergique, avec des politiques et programmes prévoyant des activités sportives à des fins d'intégration. Cependant, de récents travaux de recherche ont établi que les contributions culturelles des migrants peuvent être à la fois un atout et une source d'exclusion en matière de participation sportive³⁰. Cela dépend, en partie, des caractéristiques majorité-minorités de l'activité sportive et de la mesure dans laquelle le capital culturel propre aux migrants peut être inséré avec souplesse dans les systèmes sportifs³¹. Il est néanmoins indiscutable que, dans l'ensemble, les migrants ont fourni d'importantes contributions positives dans le domaine du sport à l'échelle locale, nationale et mondiale. Voir, par exemple, l'encadré ci-dessous sur « l'effet Salah ».

L'effet Salah

D'après une nouvelle étude, lorsque Mo Salah a transformé un penalty à la deuxième minute du match opposant son équipe, Liverpool FC, à Tottenham Hotspur FC le 1^{er} juin à Madrid, l'attaquant égyptien a peut-être aussi marqué un but contre les préjugés.

Sur le terrain, Salah célèbre souvent ses buts en se laissant tomber à genoux, le front par terre, dans le soujoud (une position de prière islamique), tandis que les supporters de Liverpool entonnent les paroles suivantes : « If he scores another few, then I'll be Muslim, too » (s'il en marque d'autres, alors moi aussi je serai musulman). Mais l'effet Salah dépasse l'enceinte du stade, avancement des chercheurs de l'Université de Stanford, qui ont constaté une baisse des infractions motivées par la haine dans les environs de Liverpool depuis que Salah a signé avec le club en juin 2017. Selon le groupe de réflexion Runnymede Trust, l'islamophobie, ou le racisme antimusulman, augmente au Royaume-Uni depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York. On observe généralement un pic des infractions motivées par la haine antimusulman dans les 24 à 72 heures qui suivent un attentat perpétré par des fondamentalistes islamiques, tel que l'attentat de Westminster à Londres en mars 2017.

Le rapport examine les données des services de police en Angleterre, et notamment dans le comté du Merseyside, où se trouve Liverpool. Le nombre d'infractions motivées par la haine y est « sensiblement plus faible » que ce à quoi on pourrait s'attendre – avec une baisse de 18,9 % depuis que Salah a rejoint le club.

La baisse observée est plus importante dans le Merseyside que dans tous les autres comtés témoins, ce qui porte à croire que le résultat n'est pas purement dû au hasard, relèvent les chercheurs. Ils notent que la tendance ne coïncide pas avec un déclin général de la criminalité : les infractions

28 Simiyu Njororai, 2010, p. 449. Cela était également le cas lors de la coupe du monde de 2018, l'équipe de France, victorieuse, étant presque entièrement constituée de joueurs d'origine africaine (McPartland, 2018).

29 Hinds, 2018.

30 Smith, Spaaij et McDonald, 2018.

31 Ibid.

motivées par la haine affichent une baisse relative plus importante que n'importe quelle autre catégorie d'infractions. En outre, après avoir examiné 15 millions de tweets publiés par des supporters britanniques de football, les chercheurs ont constaté que les supporters de Liverpool postaient moitié moins de tweets hostiles aux musulmans qu'auparavant.

Dans le cadre de l'étude de Stanford, une enquête menée auprès de plus de 8 000 supporters de Liverpool laisse entendre que, si les préjugés à l'encontre des musulmans ont reculé dans le Merseyside, c'est parce que Salah a familiarisé ses supporters avec l'islam en pratiquant sa religion, tandis que son image de père enjoué, d'ami et d'extraordinaire footballeur a cassé les stéréotypes du « dangereux musulman ». À travers sa célébration de buts désormais connue, ses messages sur les médias sociaux, ses interviews sur le terrain et les encouragements de son épouse, Magi, voilée, les fans de Salah sont invités dans sa vie publique et privée. Les constatations portent à croire que l'exposition positive de célébrités hors groupe peut révéler de nouvelles informations humanisantes sur l'ensemble du groupe, réduisant ainsi les attitudes et les comportements partiels, concluent les chercheurs, qui espèrent que l'effet Salah ouvrira de nouvelles voies au renforcement de la cohésion sociale dans le monde entier.

Salah figure parmi les cent personnalités les plus influentes listées par le magazine *Time* en 2019, et est décrit par John Oliver, présentateur sur HBO, comme « un homme modeste, réfléchi et drôle, qui ne prend rien de tout cela trop au sérieux ». Laissons peut-être le dernier mot à son entraîneur de Liverpool, Jürgen Klopp, qui a ainsi salué la consécration du sportif dans le *Time* : « Mo est quelqu'un de très intelligent et joue un rôle très influent. Dans le monde d'aujourd'hui, il est très important que des gens comme Mo existent. »

Extrait de Whiting, 2019.

De la même manière qu'un talent sportif exceptionnel a pu permettre à des personnes de dépasser certains aspects du racisme, des migrants possédant des capacités artistiques hors du commun sont parvenus à se faire un nom et à réussir, offrant ainsi des modèles diversifiés aux membres de leurs communautés. Cela ne signifie pas que la discrimination est abolie, mais que les normes sociales, avec le temps, peuvent être infléchies de manière positive et constructive par le biais de l'admiration et du respect (comme exposé dans l'encadré ci-dessus). Dans la culture populaire, la différence est un atout et confère un avantage sur les marchés des talents très concurrentiels régis par les consommateurs, ce qui explique la surreprésentation fréquente des migrants d'origines diverses dans le secteur du divertissement³². Dans la création de musique pop, les migrants peuvent apporter des idées nouvelles :

La production artistique est une activité dans laquelle l'innovation est très prisée. Cela peut conférer aux migrants et à leurs enfants qui, de manière ambivalente, sont nés dans le pays mais ne sont pas tout à fait du pays, des avantages paradoxaux... Grâce aux goûts, approches et répertoires différents tirés de leurs cultures d'origine, les migrants peuvent apporter quelque chose de nouveau au mélange créatif³³.

32 Lal, Reeves et Rai, 2006.

33 Kasinitz et Martiniello, 2019, p. 858.

Les traditions culturelles peuvent également prendre la forme d'expériences partagées et constituer un socle de résilience et de force dans des environnements étrangers (parfois hostiles). Un axe d'analyse récent s'intéresse à la « super-diversité » et aux avantages comme aux difficultés que les communautés extrêmement diversifiées résultant de migrations internationales peuvent présenter, y compris en ce qui concerne la fusion culturelle et la cohésion sociale, mais aussi les tensions sociales et la xénophobie³⁴. La notion de « super-diversité » se rapporte souvent aux villes en tant que principaux lieux d'accueil de populations de plus en plus diversifiées³⁵ et, de manière connexe, à la diversité des expériences et environnements socioculturels.

Les migrants ont également fourni d'importantes contributions socioculturelles dans leurs pays d'origine. On observe depuis longtemps que les migrants rapportent de nouvelles idées, valeurs et pratiques, que l'on appelle parfois des « rapatriements sociaux »³⁶. Ce type de rapatriements prend diverses formes de transferts ou d'échanges, y compris lorsque des migrants retournent dans leurs communautés d'origine pour y vivre ou en visite, lorsque des non-migrants rendent visite à des personnes dans les pays d'accueil, ou par l'échange de courriers, des vidéos, des cassettes, des courriers électroniques, des articles de blog et des appels téléphoniques³⁷. Il convient de noter que les rapatriements sociaux ne sont pas tous positifs. Les idées et les pratiques que les migrants rapportent peuvent avoir des effets tant positifs que négatifs³⁸. Les migrants contribuent par exemple à façonner les normes sexospécifiques dans leurs pays d'origine en appuyant et en préconisant une plus grande égalité entre les sexes après en avoir fait l'expérience dans d'autres pays. Il a été observé que des migrants de retour ont fait progresser l'autonomisation des femmes et des filles dans leur pays d'origine³⁹. D'après une étude récente sur les migrations, les migrants qui vivent dans des pays où règne la parité femmes-hommes sont plus susceptibles de promouvoir l'égalité entre les sexes dans les institutions sociales de leurs pays d'origine, les femmes étant de plus grandes vectrices de changement que les hommes⁴⁰. Cependant, ceux qui ont migré dans des pays présentant de plus faibles taux d'égalité entre les sexes tendent à rapporter des normes sexospécifiques plus conservatrices⁴¹. Une tendance similaire est observée s'agissant des taux de fécondité. Selon une étude menée en 2013 sur le lien entre migrations internationales et taux de fécondité dans les pays d'origine au niveau macroéconomique, la migration vers des pays où le taux de fécondité est faible est corrélée à une baisse du taux de fécondité dans le pays d'origine, tandis que la migration vers des pays où le taux de fécondité est élevé entraîne généralement le résultat inverse⁴².

Contributions des migrants sur le plan civico-politique

Les migrants peuvent contribuer de manière importante à la vie civico-politique. Dans les pays de destination, par exemple, ils peuvent participer à différents niveaux de gouvernance et de vie politique (champs communautaires/locaux, échelle nationale, etc.), faire du bénévolat et aider les autres migrants

34 Vertovec, 2007 ; Van der Meer et Tolsma, 2014. Notons que la base empirique du terme a été remise en question par des constatations empiriques indiquant que dans certains lieux (les États-Unis, par exemple), la diversité des immigrants a décliné alors que les migrations ont augmenté (Czaika et de Haas, 2014).

35 Nicholls et Uitermark, 2016.

36 Levitt, 1998.

37 Lamba-Nieves et Levitt, 2011.

38 Ibid.

39 Levitt et Lamba-Nieves, 2010 ; Lafleur et Duchesne, 2017 ; Grabowska et Engbersen, 2016 ; Kenny et O'Donnell, 2016.

40 Ferrant et Tuccio, 2015.

41 Ibid.

42 Beine, Docquier et Schiff, 2013.

(en particulier les nouveaux arrivants) à s'intégrer dans de nouvelles communautés. Le chapitre 6 du présent rapport aborde différents aspects de ces questions sous l'angle de l'intégration et de la cohésion sociale, y compris le degré auquel les migrants ont la possibilité de participer pleinement aux processus politiques (tels que des élections démocratiques).

Peut-être plus que pour les contributions socioculturelles et économiques, la mesure dans laquelle les migrants peuvent contribuer sur le plan civico-politique dépend des cadres administratifs du pays, y compris à l'échelle nationale, infranationale et locale. Ce sujet est traité dans le chapitre 6 du présent rapport et ne sera pas repris ici. En revanche, les principaux facteurs qui influent sur les contributions des migrants ont été synthétisés avec clarté dans une publication sur les contributions civico-politiques des migrants (voir le tableau 1). Ce tableau récapitulatif met en évidence la complexité des facteurs influençant le degré de contribution possible des migrants dans la sphère civico-politique, qui comprennent les cadres structurels mais aussi d'autres facteurs, dont des aspects culturels et démographiques.

Tableau 1. Facteurs influant sur les contributions civico-politiques des immigrants

Échelle mondiale	Échelle nationale (origine et destination)	Échelle locale (externe et intragroupe)
<ul style="list-style-type: none"> • Technologies de transport et de la communication • Lois et traités internationaux sur les droits de l'homme • Politiques de force, pressions et conflits internationaux touchant le pays/la région d'origine des immigrants 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité géographique entre l'origine et la destination • Structure et dynamiques de l'économie • Modèle étatique national d'intégration civico-politique • Culture civique/pratique de l'inclusion-exclusion (multiculturalisme) • État d'avancement du processus d'édification de la nation • Politiques d'immigration/d'émigration et citoyenneté • Relations bilatérales d'État à État • Rapports patriarcaux/égalitaires entre les sexes dans les sphères privée et publique 	<ul style="list-style-type: none"> • Structure et dynamiques de l'économie • Culture civique/pratique de l'inclusion-exclusion (multiculturalisme) • Degré de ségrégation résidentielle • Relations intergroupes • Proportion de personnes nées à l'étranger • Taille du groupe ethnique/d'immigrants et concentration résidentielle • Esprit de séjour temporaire/de diaspora • Sentiment de jouir de droits civiques du groupe ethnique/d'immigrants • Organisation et responsables internes

Source : d'après Morawska, 2013, p. 142.

Comme on peut le voir dans le tableau 1, les cadres normatifs ou administratifs des trois niveaux de gouvernance (mondial, national et local) délimitent largement les contributions civico-politiques des migrants. Par exemple, le droit de vote, d'exercer une fonction publique ou d'adhérer à un parti politique ou à un syndicat peut être défini par (ou reposer sur) des règles opérant à différents niveaux, qui déterminent le degré et la nature de la participation en question. Ainsi, dans certains endroits, une contribution active des migrants est possible (et attendue), y compris sous la forme d'une participation à des élections démocratiques (par exemple, en Nouvelle-Zélande), bien qu'il s'agisse rarement d'élections nationales (voir l'encadré « Pays dans lesquels les migrants peuvent voter aux élections nationales » au chapitre 6 du présent rapport). La possibilité de voter à des élections démocratiques est souvent rattachée à la naturalisation, de sorte que les migrants qui acquièrent la nationalité du pays peuvent voter et se porter candidats à une fonction publique. Aux États-Unis, par exemple, les élections de novembre 2018 aux fins du 116^e Congrès ont débouché sur le Congrès affichant la plus grande diversité raciale et ethnique de l'histoire du pays, 13 % de ses membres étant des migrants de première ou de seconde génération⁴³. Dans d'autres pays, tels que les États du Golfe, les travailleurs migrants représentent une proportion considérable de la population active, et ne peuvent pourtant pas contribuer à la protection des droits des travailleurs dans le cadre d'actions collectives/syndicales, et encore moins obtenir la naturalisation (voir le chapitre 6 du présent rapport)⁴⁴.

Le rôle des diasporas a suscité une attention marquée de la part des politiques et des chercheurs. Le degré auquel les groupes de la diaspora ont la possibilité de participer aux processus politiques dans les pays d'origine est extrêmement variable, et peut constituer une question délicate sujette à controverse⁴⁵. Les récentes élections turques (élections législatives et référendum sur la Constitution) ont par exemple été caractérisées par un fort taux de participation de la diaspora turque, et ont entraîné des polémiques sur l'étendue des campagnes électorales menées par les partis politiques à l'intention des Turcs qui vivent en Europe⁴⁶. Par ailleurs, la participation des diasporas fait l'objet de restrictions concrètes à l'échelle internationale, telles que les limitations des formes les plus extrêmes d'insurrection politique menée par des organisations qui agissent au niveau transnational⁴⁷. Les expériences faites à l'étranger peuvent également influencer sur les idées politiques des migrants à mesure qu'ils observent différents systèmes fonctionner et s'intègrent dans les sociétés d'accueil. Les migrants qui reviennent dans leurs pays d'origine, de manière temporaire ou permanente, peuvent rapporter des idéologies politiques. Des recherches ont montré que les migrants philippins qui revenaient de la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine), par exemple, se montraient plus attachés à la démocratie que les migrants qui rentraient d'Arabie Saoudite, dont l'attitude était plus ambivalente à cet égard⁴⁸. Les migrants, y compris les réfugiés, peuvent également être d'importants acteurs du changement dans les processus de consolidation de la paix et de reconstruction en mettant leurs expériences, compétences et ressources au service du relèvement des infrastructures, de la cohésion sociale et des processus politiques dans des contextes d'après-conflit, tel qu'exposé dans l'encadré ci-dessous⁴⁹.

43 Bialik, 2019 ; Geiger, Bialik et Gramlich, 2019.

44 OIT, 2019 ; Khadria, 2016.

45 Pan, 1999 ; Lal, Reeves et Rai, 2006.

46 Adamson, 2018.

47 Clarke, 2017.

48 Rother, 2009.

49 Bradley, Milner et Peruniak, 2019 ; Jacobsen, Young et Osman, 2008 ; Milner, 2011.

La diaspora artisanale de la paix

La participation des diasporas à des conflits « au pays » peut être à la fois positive et négative du fait de la diversité qui règne au sein de la diaspora. Les personnes et les organisations de la diaspora endossent souvent des rôles antagoniques : certaines alimentent et prolongent le conflit en apportant une aide financière, matérielle et politique qui est utilisée à des fins militaires et diminue l'intérêt des parties à négocier. D'autres contribuent à la paix et à la résolution du conflit en apportant une aide financière, matérielle et politique susceptible de faire pression sur les parties afin qu'elles entament des négociations en vue d'une solution politique^a.

Il y a peu encore, le discours dominant sur la participation des diasporas à la consolidation de la paix portait essentiellement sur ses aspects négatifs dans des contextes de conflit et d'après-conflit, à savoir le pouvoir coercitif des groupes de la diaspora. On considérait que les diasporas attisent le conflit et exacerbent les tensions, alors qu'elles contribuent souvent de manière positive aux efforts de consolidation de la paix dans les pays touchés par un conflit. Le défi consiste à trouver le moyen d'inciter les diasporas à diriger leur énergie vers la promotion d'une paix durable.

Un artisan de la paix issu de la diaspora doit être habile, informé, passionné et courageux, et avoir des relations. Personne n'incarne autant ces qualités que Stéphanie Mbanzendore, membre fondateur de l'organisation Burundian Women for Peace and Development (BWPD)^b. Dans le cadre de la Diaspora Academy^c, Stéphanie a insisté sur l'utilité du pouvoir de persuasion lorsqu'elle a évoqué son expérience active d'artisan de la paix issue de la diaspora aux Pays-Bas et au Burundi. La stratégie du pouvoir de persuasion nécessite d'étudier avec soin et précision les personnes, les questions et les processus. Cela requiert également de prendre des décisions qui permettent au potentiel de paix d'une situation de s'exprimer dans la dignité, en manœuvrant avec finesse dans une réalité semée d'embûches. Stéphanie a fait la démonstration d'un usage habile du pouvoir de persuasion lors de l'organisation d'un voyage au pays. En juillet 2004, elle a participé à un voyage au Burundi qui visait à présenter la diaspora burundaise au nouveau Gouvernement burundais en vue de nouer des liens et d'évaluer la situation. Il s'agissait de sa première visite au pays en neuf ans. D'importants efforts de planification, d'élaboration de stratégie et de préparation en amont ont assuré la réussite de ce voyage.

Après 2004, Stéphanie a organisé de nombreuses formations^d au renforcement des capacités^e axées sur la consolidation de la paix au Burundi, ainsi qu'une campagne d'éducation des filles. Une considération pratique (le coût élevé de la location des locaux de formation) a fait naître l'idée de construire un centre de formation. « Au début, je n'étais pas sûre que cela soit possible, mais qui ne demande rien n'a rien », raconte-t-elle. De retour aux Pays-Bas, Stéphanie a soumis au Gouvernement néerlandais l'idée de construire un centre, et obtenu une réponse positive. Elle a ensuite demandé aux partenaires burundais dans quelle mesure ils contribueraient au projet, et la municipalité locale a fait don d'un terrain pour le bâtiment. Le centre polyvalent de Kirundo a été construit : il possède une grande salle dotée de 250 places assises, une bibliothèque, une salle de formation, deux bureaux,

une salle informatique et une vaste enceinte intérieure. L'épouse du Président burundais a inauguré le centre le 11 mars 2011. Le personnel du centre porte un uniforme orange en hommage à la contribution des Pays-Bas et à titre de remerciement.

- a Smith et Stares, 2007.
- b L'organisation Burundian Women for Peace and Development a été créée en 2001 par sept femmes, dont Stéphanie Mbanzendore. Disponible à l'adresse www.bwpd.nl.
- c Stéphanie a participé à la Diaspora Academy au titre d'experte.
- d Les formations au renforcement des capacités portaient sur la résolution de conflits, la violence sexiste, la violence domestique, l'exercice d'un rôle moteur, l'estime de soi, les élections et les campagnes, et le VIH/sida et les jeunes.
- e « Au terme de chaque formation, toutes les personnes ayant participé à la formation ont reçu un vélo neuf. Elles ont besoin de moyens de transport et ont salué ce geste en disant : "Voilà quelqu'un qui comprend nos préoccupations." », explique Stéphanie.

Extrait de Nordien, 2017.

Les contributions économiques des migrants

Sur le plan des contributions économiques, d'abondantes données, de plus en plus nombreuses, mettent en évidence le rôle central que jouent les rapatriements de fonds des migrants pour le soutien des familles et des communautés locales dans les pays d'origine⁵⁰. Les rapatriements de fonds internationaux – à la différence de l'aide publique au développement et, dans une moindre mesure, des investissements étrangers directs – sont des contributions localisées fournies au moyen de transactions individuelles, qui visent généralement à aider les familles à satisfaire des besoins ménagers essentiels (tels que la nourriture et le logement) et à atténuer la pauvreté⁵¹. L'argent que les migrants envoient au pays peut constituer des réserves financières essentielles pour faire face à des frais imprévus, et renforce la stabilité financière et la résilience des ménages⁵². Cet argent peut également faciliter l'accès aux services de santé et l'investissement dans l'éducation de membres de la famille proche et éloignée, ou offrir la possibilité d'investir dans des activités commerciales, des biens et d'autres actifs⁵³. Le lancement et le développement, au cours de la dernière décennie, d'applications de services monétaires ont permis aux migrants qui apportent des contributions sous la forme de rapatriements de fonds de mieux aider leurs familles et leurs amis. En voici un exemple au Kenya :

En 2013, 93 % de la population adulte du Kenya était inscrite à M-Pesa, et 60 % utilisaient activement le service. L'impact du système M-Pesa est bien plus large : le système a facilité la création de milliers de petites entreprises et permis à près de vingt millions de Kényans, en particulier à faible revenu, d'accéder à des services financiers. Le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour qui utilisent M-Pesa est passé de moins de 20 % en 2008 à 72 % trois ans plus tard⁵⁴.

50 de Haas, 2005 ; Mohieldin et Ratha, 2019 ; OCDE/OIT, 2018.

51 OIM, 2016 ; Skeldon, 2018.

52 Beaton, Catão et Koczan, 2018.

53 PNUD, 2011.

54 Shrier, Canale et Pentland, 2016, p. 10. M-Pesa, qui signifie « argent mobile », est une plateforme permettant aux utilisateurs de stocker de l'argent et de le transférer à d'autres à l'aide d'un téléphone portable. Voir Suri et Jack, 2016.

Outre une meilleure inclusion financière, « l'argent mobile » diminue les frais de transfert de fonds et réduit le risque de pratiques d'exploitation. Il est toutefois admis que les taux d'accès et l'usage varient d'un point de vue socioéconomique et démographique au sein des communautés locales. Des recherches récemment menées au Ghana, par exemple, indiquent que les femmes présentent des comportements financiers différents et sont plus enclines à épargner dans des contextes ménagers à l'aide de l'argent mobile, alors même qu'elles disposent d'un accès plus limité aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Dès lors, les chercheurs recommandent d'orienter les efforts en vue de mettre à disposition des femmes des téléphones portables (et d'autres TIC) afin de faciliter leur inclusion financière à des fins de développement⁵⁵. D'après une étude similaire menée en Ouganda, les ménages pauvres tireraient profit de programmes sur mesure et d'une aide supplémentaire visant à renforcer l'accès aux services monétaires mobiles⁵⁶. Dans certains pays, différentes lois et directives ont restreint les TIC destinées aux flux financiers transfrontaliers. S'il est important d'assurer la sécurité numérique et de prévenir les transferts financiers illégaux, les directives rigides et contraignantes ont souvent fait grimper le coût des rapatriements de fonds, par exemple, et freiné l'utilisation de nouvelles technologies nécessaires pour renforcer l'inclusion financière⁵⁷.

Le statut juridique peut lourdement peser sur la capacité à soutenir économiquement les familles et les communautés au pays. L'irrégularité et la précarité sont liées à des options plus limitées de rapatriements de fonds, et à des frais connexes plus élevés. Par ailleurs, l'irrégularité dans le pays de destination se traduit souvent par des salaires plus bas associés à un risque d'exploitation accru, des frais de subsistance relatifs plus élevés et un choix réduit, ce qui peut alors diminuer la capacité à rapatrier des fonds⁵⁸. En outre, des études ont démontré que la précarité accrue liée au fait pour les migrants irréguliers de travailler dans un cadre informel les amène à mettre de côté des sommes suffisantes pour faire face aux aléas, ce qui, là encore, entame leur capacité à rapatrier des fonds⁵⁹. Or il est admis que les migrants irréguliers – encore plus que les autres migrants – apporteront aux sociétés des contributions essentielles dans les professions les moins prisées des personnes nées dans le pays : les emplois difficiles, dangereux et sales, connus en anglais sous le sigle « 3D »⁶⁰. Certains estiment que les « gagnants » de cette situation sont les pays d'accueil, qui bénéficient d'un approvisionnement constant en travailleurs dans l'économie informelle et maintiennent ainsi les coûts salariaux à un faible niveau⁶¹, bien qu'ils soient privés de recettes provenant de l'impôt sur le revenu. La situation n'est toutefois pas la même partout, et dans de nombreuses économies, certains secteurs (tels que l'agriculture, la pêche et les soins) reposent plus fortement sur les travailleurs migrants irréguliers, ce qui entraîne une segmentation du marché du travail. Les employeurs de ces secteurs peuvent agir comme des « acteurs voyous » qui exploitent des travailleurs migrants irréguliers, plus susceptibles d'accepter, par désespoir, une faible rémunération et de mauvaises conditions de travail⁶². Dans le cadre de la lutte contre ces problèmes, certains pays mettent périodiquement en œuvre des programmes de régularisation qui permettent aux personnes en situation irrégulière d'obtenir un statut légal et de se (ré)insérer dans l'économie formelle⁶³. Cependant, ce sont des réponses plus systématiques axées sur un travail décent à la fois pour les personnes nées dans le pays et pour les migrants qui permettront aux personnes exerçant une activité peu/semi-qualifiée d'améliorer leur aptitude à contribuer.

55 Osabuohien et Karakara, 2018.

56 Murendo *et al.*, 2018.

57 Cooper, Esser et Peter, 2018 ; Fonds international de développement agricole (FIDA) et Groupe de la Banque mondiale, 2015.

58 Baldwin-Edwards, 2008 ; Kanko et Teller, 2014 ; Shah, 2009.

59 Schluter et Wahba, 2009.

60 Shah, 2009 ; Khadria, 2009.

61 Shah, 2009.

62 Papademetriou, 2014.

63 Triandafyllidou, Bartolini et Guidi, 2019.

Plus qu'un travailleur...

Alors que bien souvent, nous voyons essentiellement les migrants internationaux comme une source de main-d'œuvre, ils sont plus que de simples travailleurs et jouent des rôles économiques divers dans les pays d'origine et de destination, comme suit :

- En tant que **travailleurs**, les migrants font partie du marché du travail, mais ont aussi un impact sur celui-ci ; ils modifient en outre la distribution des revenus du pays et influent sur les priorités d'investissement national.
- En tant qu'**étudiants**, les migrants – ou leurs enfants – contribuent à l'accroissement des réserves de capital humain et à la diffusion des connaissances.
- En tant qu'**entrepreneurs et investisseurs**, ils créent des emplois et promeuvent l'innovation et le progrès technologique.
- En tant que **consommateurs**, ils contribuent à l'augmentation de la demande de biens et de services nationaux – et étrangers –, influant ainsi sur le niveau des prix et de la production, ainsi que sur la balance commerciale.
- En tant qu'**épargnants**, ils transfèrent non seulement des fonds vers leurs pays d'origine, mais contribuent aussi indirectement, à travers le système bancaire, à favoriser l'investissement dans leurs pays d'accueil.
- En tant que **contribuables**, ils contribuent au budget de l'État et bénéficient des services publics.
- En tant que **membres de familles**, ils aident d'autres personnes, y compris celles qui ont besoin de soins et de soutien.

Source : d'après OCDE/OIT, 2018.

Les migrants ont apporté et continuent d'apporter d'importantes contributions économiques, dans les pays tant d'origine que de destination. Les fonds que les migrants transfèrent dans leurs pays d'origine comptent parmi les contributions économiques les plus largement étudiées et analysées. Les montants transférés sous la forme de rapatriements de fonds ont fortement augmenté au fil des ans, et avec eux l'intérêt des décideurs et des universitaires à comprendre comment les rapatriements de fonds se répercutent, de manière positive comme négative, sur les pays bénéficiaires. En 2018, les rapatriements de fonds mondiaux ont atteint 689 milliards de dollars É.-U., tandis que les flux à destination des pays à revenu faible et moyen ont enregistré à eux seuls un niveau record de 529 milliards de dollars É.-U., contre 483 milliards de dollars É.-U. en 2017⁶⁴. L'importance des rapatriements de fonds vers les pays d'origine ne saurait être exagérée – en 2018, les rapatriements de fonds vers les pays à revenu faible et moyen, à l'exception de la Chine, étaient supérieurs aux flux d'investissement étranger direct (IED)⁶⁵, ce qui s'explique par une hausse des migrations internationales et par l'apparition

64 Groupe de la Banque mondiale, 2019.

65 Ibid.

de nouvelles voies de transferts monétaires internationaux relativement bon marché⁶⁶. Des informations approfondies sur les rapatriements de fonds sont disponibles dans les chapitres 2 (vue d'ensemble) et 3 (faits nouveaux à l'échelle régionale) du présent rapport.

Bien que l'ensemble des autres contributions des migrants dans les pays d'origine ne soit pas aussi richement documenté que les rapatriements de fonds, des données de plus en plus nombreuses affinent la connaissance de ces apports. Parmi ces contributions, on peut citer le financement au moyen d'instruments tels que les obligations-diaspora. Pour les pays en difficulté et à court de liquidités, les obligations-diaspora offrent un moyen relativement bon marché de lever des fonds, notamment dans des périodes de pressions financières⁶⁷ et après des catastrophes. Elles ont constitué une option de premier plan pour éviter des prêteurs plus onéreux tels que d'autres gouvernements, des établissements financiers ou les marchés des capitaux. En empruntant à leurs ressortissants à un taux avantageux, les gouvernements ont également été en mesure de mener de vastes projets de développement. Dans le même temps, les obligations-diaspora ont permis aux ressortissants et aux anciens ressortissants à l'étranger d'être des acteurs du développement dans leur pays d'origine – de contribuer de manière concrète à l'économie de leur pays d'origine, notamment à la faveur d'initiatives de gestion des catastrophes après que des désastres tels que séismes ou des inondations ont frappé leur « patrie ». En 2017, par exemple, le Nigéria a émis sa première obligation-diaspora et levé 300 millions de dollars É.-U. aux fins du financement de projets d'infrastructure⁶⁸. Le Gouvernement de l'Arménie, pays qui présente une diaspora importante, a également émis des obligations-diaspora en 2018⁶⁹. Cependant, l'Inde et Israël représentent peut-être les exemples les plus concluants de pays ayant tiré profit d'obligations-diaspora, les deux pays ayant levé des milliards de dollars au fil des décennies⁷⁰. L'Inde a également proposé aux Indiens non résidents des taux d'intérêt variables et exonérés d'impôt pour les dépôts à terme fixe dans des banques indiennes⁷¹. Depuis 1951, Israël a levé plus de 40 milliards de dollars É.-U. à la faveur de ce mécanisme financier⁷².

Outre les obligations-diaspora, les migrants ont contribué à l'économie de leurs pays d'origine en investissant directement dans de nouvelles activités ou en en lançant. Plusieurs études ont montré que les migrants de retour sont plus susceptibles de créer une entreprise que les personnes qui n'ont jamais quitté leur pays⁷³. De fait, dans certains pays, les sociétés appartenant à des membres de la diaspora représentent une part importante des IED. En Géorgie, par exemple, on estime que 17 % des entreprises du secteur privé appartiennent à la diaspora du pays⁷⁴. L'entrepreneuriat des diasporas non seulement a contribué à créer un capital physique dans les pays d'origine, mais il continue aussi de renforcer la productivité économique et d'appuyer la création d'emplois. Les contributions économiques des migrants dans leurs pays d'origine ne se réduisent toutefois pas au financement et à l'entrepreneuriat : en créant des réseaux migratoires entre les pays, les migrants ont réduit les obstacles à l'information et ont contribué à dynamiser les flux de commerce et d'investissement entre les pays d'origine et de destination⁷⁵. D'après une étude récente relative aux effets

66 Meyer et Shera, 2017.

67 Ratha et Ketkar, 2011.

68 Brookings Institution, 2018.

69 Lieberman, 2018.

70 Strohecker, 2016.

71 Le système bancaire indien propose un large éventail de comptes bancaires. Voir Khadria, 2009, 2012.

72 Strohecker, 2016.

73 OCDE, 2016 ; Demurger et Xu, 2011 ; Naudé, Siegel et Marchand, 2015.

74 OCDE, 2016.

75 FMI, 2015.

de la présence de migrants sur les décisions d'IED, l'immigration réduit bel et bien les déséquilibres en matière d'information et influe positivement sur les volumes d'IED des pays de destination vers les pays d'origine⁷⁶. La présence d'un nombre important de migrants peut également créer un marché de produits manufacturés dans leurs pays d'origine et, ainsi, renforcer les flux commerciaux entre les économies⁷⁷. La délocalisation de systèmes de gestion à l'étranger et les services administratifs constituent des activités importantes en Inde, lancées par des migrants de retour ayant levé du capital-risque dans le contexte d'un ralentissement économique dans les pays développés, en particulier aux États-Unis, qui les avait initialement contraints à rentrer⁷⁸. Parmi les contributions les plus importantes des migrants dans leurs pays d'origine, on peut citer l'influence sur le vivier de capital humain. Celle-ci s'exerce de manière directe lorsqu'ils rentrent dans leurs pays dotés de nouvelles connaissances et compétences, ou de manière indirecte en incitant les ressortissants à acquérir du capital humain ou à l'enrichir, renforçant l'ensemble des compétences du pays⁷⁹. Il a été proposé que des docteurs et infirmiers expatriés constituent une sorte de « force de maintien de la santé des Nations Unies » (sur le modèle de la force de maintien de la paix des Nations Unies) inédite en vue de fournir des soins médicaux gratuits ou bon marché aux immigrants irréguliers ou sans qualification de leurs diasporas ainsi que dans des pays tiers présentant un indice de développement humain bas⁸⁰. Cependant, une préoccupation récurrente parmi les décideurs est celle du coût que l'émigration, en particulier de migrants hautement qualifiés, peut avoir. L'« exode des compétences » et le « gaspillage des compétences », ou la perte/sous-utilisation du capital humain hautement qualifié, sont des questions fréquemment soulevées et largement débattues⁸¹.

Les contributions économiques des migrants dans les pays de destination ont été étudiées de manière approfondie au fil du temps. De nombreuses données renseignent sur la manière dont les migrants peu et hautement qualifiés ont pallié des pénuries de main-d'œuvre, qui peuvent toucher des groupes professionnels, des secteurs ou des métiers précis⁸². Dans les pays qui affichent une proportion importante de personnes nées dans le pays hautement qualifiées, les travailleurs migrants peu qualifiés sont venus compléter les compétences des premières en occupant des emplois dans des secteurs où les ressortissants du pays sont rares – dans de nombreux cas, ces secteurs sont également jugés peu attrayants par ces derniers⁸³. Ainsi, non seulement les pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs tels que le bâtiment et l'agriculture se résorbent⁸⁴, mais les travailleurs de secteurs hautement qualifiés nés dans le pays ont également la possibilité de se spécialiser plus avant. Cette complémentarité des compétences a joué un rôle déterminant pour les femmes hautement qualifiées nées dans le pays. À mesure que les migrants ont pourvu des postes dans les domaines de la garde d'enfants et des tâches ménagères, les travailleuses nées dans le pays ont pu accroître leur participation et leur productivité au travail. Une étude menée en Italie a ainsi fait apparaître qu'en présence d'un vivier important d'immigrants proposant des services ménagers, les femmes italiennes passaient plus de

76 Fensore, 2016.

77 Ibid.

78 Khadria, 2009.

79 McKinsey Global Institute, 2016.

80 Khadria, 2012.

81 L'« exode des compétences » s'entend de la migration de personnes hautement qualifiées depuis des pays pauvres vers des pays riches, tandis que le « gaspillage des compétences » désigne la dévalorisation des compétences, dans le cadre de laquelle les migrants finissent par exercer des occupations qui requièrent des niveaux de compétences moindres que ceux qu'ils avaient acquis dans leur pays d'origine. Voir Docquier et Rapoport, 2011 ; Pires, 2015.

82 Khadria, 2012 ; Ruhs, 2013 ; Goldin *et al.*, 2018 ; Goldin, Cameron et Balarajan, 2011 ; FMI, 2015.

83 Constant, 2014.

84 Ibid.

temps au travail⁸⁵. Une étude menée en 2011 aux États-Unis est parvenue à la même conclusion, suggérant qu'en abaissant les coûts des services ménagers, l'immigration peu qualifiée augmente l'offre de main-d'œuvre et le nombre moyen d'heures de travail rémunéré des femmes nées dans le pays hautement qualifiées⁸⁶.

Certains pays dépendent presque entièrement de travailleurs migrants, en particulier dans des secteurs tels que le bâtiment, l'hôtellerie et le commerce de détail. Aux Émirats arabes unis et au Koweït, par exemple, les migrants internationaux représentent une proportion importante de la population nationale (respectivement 88 % et 76 %)⁸⁷. Et pour les pays qui enregistrent un déclin démographique, les migrants peuvent être déterminants pour contrebalancer certaines conséquences économiques négatives liées à une diminution de la population, qui peuvent entraver la croissance et la productivité économiques générales d'un pays. Alors que les taux de fécondité chutent dans des régions telles que l'Europe, les migrants continuent de fournir d'importantes contributions à la croissance démographique et à l'offre de main-d'œuvre⁸⁸. Dans l'Union européenne, l'évolution démographique naturelle (naissances et décès) n'a contribué à la croissance démographique qu'à hauteur de 20 % entre 2012 et 2016, tandis que la migration nette a participé à l'accroissement démographique total à hauteur de 80 %⁸⁹.

Sur le plan de leurs contributions économiques plus larges entraînant des externalités durables et à grande échelle pour les sociétés, les migrants sont depuis longtemps des forces motrices d'entrepreneuriat et d'innovation. Contrairement aux personnes qui n'ont jamais vécu hors de leur pays d'origine, les migrants sont bien plus enclins à prendre des risques d'entreprise. Cela pourrait s'expliquer, d'après les observations de chercheurs, par le fait que les migrants ont déjà pris le risque de quitter leur pays d'origine pour rechercher des perspectives ailleurs, et sont par conséquent parfaitement préparés à prendre des risques⁹⁰. En surmontant les obstacles et les difficultés intrinsèques à l'arrivée dans un nouveau pays, ils ont acquis ce qu'on appelle un « état d'esprit de croissance », qui leur permet de s'adapter, d'être plus confiants et de mieux supporter l'incertitude⁹¹. Cependant, des études récentes recommandent de se garder d'ériger les migrants en « super-entrepreneurs » par rapport aux personnes nées dans le pays, alors que les données globales sont dans le meilleur des cas incomplètes⁹². De plus, les entrepreneurs migrants continuent de se heurter à d'importantes difficultés, qui peuvent entraîner l'effondrement de leur activité. L'impossibilité d'accéder à des crédits compte parmi les obstacles les plus importants à l'entrepreneuriat des migrants ; et si ce problème ne concerne pas uniquement les migrants, ceux-ci ont plus de mal à obtenir des crédits d'entreprise que les personnes nées dans le pays⁹³. Absence de garanties, maigres antécédents de crédit, possibles discriminations et inexpérience des établissements avec les migrants sont autant de facteurs qui réduisent leurs chances d'obtenir un emprunt auprès d'un établissement financier⁹⁴. D'autres obstacles – dont les droits limités à créer une entreprise, l'absence de réseaux locaux, la méconnaissance de l'environnement commercial local et les barrières linguistiques et culturelles – continuent de peser lourdement sur l'entrepreneuriat des migrants⁹⁵.

85 Barone et Mocetti, 2010.

86 Cortés et Tessada, 2011.

87 DAES, 2019.

88 Voir les considérations sur les migrations et les changements démographiques dans les régions du monde au chapitre 3 du présent rapport.

89 Eurostat, 2019.

90 Goldin *et al.*, 2018.

91 Kelly, 2018.

92 Naudé, Siegel et Marchand, 2017.

93 Desiderio, 2014.

94 Ibid.

95 CNUCED, OIM et HCR, 2018.

C'est peut-être aux États-Unis, plus que dans tout autre pays développé, que les immigrants ont largement contribué à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Alors que les immigrants ne représentent que 13 % de la population d'un pays qui compte plus de 300 millions de personnes, ils représentent près de 30 % de ses entrepreneurs⁹⁶. Outre leur contribution disproportionnée à l'entrepreneuriat, des travaux récents suggèrent que les entreprises fondées par des immigrants aux États-Unis non seulement avaient plus de chances de survivre, mais avaient également tendance à obtenir de meilleurs résultats que celles créées par les ressortissants sur le plan de la création d'emplois à trois et six ans⁹⁷. D'après la même étude, toutefois, leurs résultats n'étaient pas meilleurs, voire inférieurs, sur le plan de la croissance salariale⁹⁸. La réussite et la contribution à l'innovation sont les plus visibles dans les secteurs de l'ingénierie et de la technologie : dans environ un quart des entreprises de ces domaines créées aux États-Unis entre 2006 et 2012, par exemple, au moins l'un des principaux fondateurs était un immigrant⁹⁹. La Silicon Valley est souvent décrite comme un pôle d'innovateurs et d'entrepreneurs migrants extrêmement prospères¹⁰⁰. Cette tendance ne se cantonne toutefois pas aux États-Unis. Dans le monde, les migrants continuent de participer à la création d'emplois et de contribuer à la croissance économique des pays de destination par leurs activités entrepreneuriales. Une enquête menée en 2012 par Global Entrepreneurship Monitor auprès de 69 économies a démontré que les immigrants affichaient une activité entrepreneuriale plus importante que les personnes nées dans le pays¹⁰¹. Par ailleurs, si les recherches sur les contributions des migrants à l'entrepreneuriat dans les pays à faible revenu sont rares, de nouvelles études, en particulier axées sur les réfugiés, montrent que, lorsque les réfugiés ont la possibilité de travailler, ils contribuent de manière positive aux économies de destination. En Ouganda, qui accueille l'une des plus importantes populations de réfugiés au monde, les réfugiés domiciliés tant dans les villes que dans les zones rurales font preuve d'un fort esprit d'entreprise et ont créé des emplois, non seulement pour eux mais aussi pour les Ougandais¹⁰². Selon une étude sur les entrepreneurs réfugiés à Kampala, les réfugiés emploient en moyenne 2,4 personnes dans la ville¹⁰³. Une tendance similaire a été observée en Afrique du Sud, dont la politique d'installation autonome à l'égard des réfugiés autorise ces derniers non seulement à circuler librement, mais également à trouver un travail ou à se mettre à leur compte. Cependant, nombre d'entre eux rencontrent des difficultés à trouver un emploi dans l'économie formelle, et beaucoup décident de lancer leur propre activité dans le secteur informel. Selon un rapport récent sur les économies entrepreneuriales des réfugiés dans l'Afrique du Sud urbaine, les entreprises de réfugiés ont contribué à l'économie nationale en créant des emplois¹⁰⁴ : on estime que respectivement 52 % et 45 % des entreprises situées au Cap et dans la province du Limpopo emploient des travailleurs, la moitié d'entre elles environ étant plus susceptibles d'employer des Sud-Africains¹⁰⁵.

96 Ewing Marion Kauffman Foundation, 2017.

97 Kerr et Kerr, 2016.

98 Ibid.

99 Ewing Marion Kauffman Foundation, 2014.

100 Lal, Reeves et Rai, 2006.

101 Global Entrepreneurship Monitor, 2013.

102 Betts *et al.*, 2014.

103 Ibid.

104 Crush *et al.*, 2017.

105 Ibid.

Les migrants, moteurs d'innovation

Les contributions que les migrants fournissent en matière d'innovation, en particulier dans les pays de destination, suscitent une attention marquée depuis quelques années. Il est généralement admis que les migrants sont des moteurs importants d'innovation dans le monde. Un rapport récent distingue quatre manières dont les migrants renforcent l'innovation : à travers a) leur concentration accrue dans des secteurs économiques à tendance novatrice ; b) le dépôt de brevets et leur rôle d'entrepreneurs ; c) leur participation plus importante aux créations d'entreprises que les personnes nées dans le pays ; d) la promotion des articulations entre investissement, commerce et technologie^a. Les États-Unis constituent l'exemple le plus éclatant de l'innovation générée par les migrants. Ces derniers sont par exemple associés depuis longtemps à une hausse des dépôts de brevets dans le pays^b. De fait, en raison de leur concentration dans des domaines tels que les sciences et l'ingénierie, les migrants aux États-Unis déposent deux fois plus de brevets que les personnes nées dans le pays^c. Selon une étude récente visant à déterminer les incidences de l'immigration hautement qualifiée sur la « réaffectation des produits » aux États-Unis, une hausse de 10 % de la proportion de travailleurs titulaires d'un visa H-1B est corrélée à une hausse de 2 % des taux de réaffectation des produits^d. En d'autres termes, les entreprises qui ont embauché plus de travailleurs étrangers hautement qualifiés ayant fait des études supérieures ont créé plus de nouveaux produits^e. La réaffectation des produits, qui est une autre mesure de l'innovation, s'entend de l'entrée de nouveaux produits sur le marché et de la sortie de produits plus anciens^f.

Une étude distincte menée en 2018 a fait apparaître que, malgré leur proportion relativement faible dans la population du pays, les migrants sont à l'origine de 30 % de l'ensemble des innovations aux États-Unis depuis 1976^g. La contribution des immigrants à l'innovation est manifeste si l'on considère le nombre de lauréats du prix Nobel et de membres de l'Académie des sciences des États-Unis (National Academy of Sciences) immigrants, trois fois plus élevé que celui des personnes nées dans le pays^h. Bien que la plupart des études relatives à l'innovation portent sur les États-Unis, un nombre croissant de travaux étudient les contributions des migrants en la matière dans d'autres pays. Selon une étude évaluant la contribution des migrants à la hausse des dépôts de brevets au Royaume-Uni, en France et en Allemagne, il existe, comme aux États-Unis, une corrélation positive entre migrants hautement qualifiés et innovationⁱ.

a Goldin *et al.*, 2018.

b Rassenfossea et Pellegrino, 2019 ; Moser, Voena et Waldinger, 2014 ; Hunt et Gauthier-Loiselle, 2010 ; Kerr et Lincoln, 2010.

c Hunt et Gauthier-Loiselle, 2010.

d Khanna et Lee, 2018.

e Ibid.

f Ibid.

g Bernstein *et al.*, 2018.

h Goldin *et al.*, 2018.

i Venturini, Montobbio et Fassio, 2012.

Nouveaux obstacles à la reconnaissance des contributions des migrants

Dans les sections précédentes, nous avons vu qu'il existe depuis toujours des obstacles, mineurs et majeurs, à la possibilité pour les migrants de contribuer dans leurs environnements d'origine et de destination, généralement liés à des cadres administratifs procédant de divers contextes juridiques. De nombreux obstacles reposent ainsi sur l'application de lois qui régissent les sociétés au sens large, telles que celles relatives au droit du travail, au droit de la propriété, au droit pénal, au droit fiscal, etc.. Parallèlement, nous avons vu que des changements dans les cadres structurels/administratifs et de nouvelles technologies (tels que l'argent mobile) ont permis de faciliter les contributions des migrants de manières concrètes. La question de la maximisation ou de l'optimisation des contributions et de la création de conditions favorables à la concrétisation des possibilités à des fins de paix et de prospérité n'est bien entendu pas propre aux migrants, mais demeure au cœur de l'élaboration des politiques dans la plupart des pays du monde, car elle concerne tous les résidents (ressortissants ou non). Cependant, les liens entre l'action des pouvoirs publics et les considérations politiques ont eux aussi évolué et se sont étroitement resserrés au fil du temps pour diverses raisons, et notamment du fait du cycle médiatique 24 heures sur 24, de l'effacement de « l'expertise et de l'analyse » devant « l'opinion », et des changements considérables survenus sur le plan des intérêts poursuivis et de la production de résultats au détriment d'une réflexion critique et d'efforts d'ajustement¹⁰⁶.

Parallèlement à des événements géopolitiques majeurs – tels que la fin de la guerre froide, les attentats du 11 septembre, les mouvements massifs de personnes vers et à travers l'Europe en 2015 et 2016 –, les pouvoirs publics ont plus récemment dû de plus en plus composer avec une forme de politique plus brutale et répondre à la question pressante des migrations. C'est dans les pays démocratiques occidentaux que cette évolution est la plus manifeste, mais elle ne s'y limite en aucun cas. Une étude de 2014 sur les métadonnées relatives aux représentations médiatiques de la migration et des migrants dans dix pays¹⁰⁷ a entre autres démontré que les politiques étaient de loin les voix les plus audibles dans les médias de tous les pays : en Afghanistan comme à Sri Lanka, au Canada et au Royaume-Uni¹⁰⁸. De plus en plus, l'immigration est utilisée comme un marqueur politique et une manière de définir des valeurs (et, dans les systèmes démocratiques, comme un outil de séduction de l'électorat). Des études ont constaté que le conflit politique au sujet de l'immigration obéit à une logique politique, et est davantage imputable aux partis et à la concurrence entre ces derniers qu'à des « pressions objectives »¹⁰⁹. Le rôle des partis d'extrême droite dans la politisation de l'immigration à des fins politiques est un thème récurrent dans les études récentes¹¹⁰. En d'autres termes, dans de nombreux pays, le discours hostile à l'immigration est devenu un élément central de la stratégie d'image politique visant la conquête de parts de marché, indépendamment de l'importance (ou non) de la véritable question. Ce qui était auparavant un « sous-discours » hostile à l'immigration est devenu un thème central dans la diffusion de messages politiques. La politique même est en passe de devenir un obstacle de taille à des politiques équilibrées sur l'immigration et les contributions des migrants.

106 Kirkpatrick, Ackroyd et Walker, 2005 ; Weinberger, 2011.

107 McAuliffe et Weeks, 2015. Les dix pays étudiés étaient l'Afghanistan, le Bangladesh, le Canada, la Norvège, le Pakistan, les Pays-Bas, Sri Lanka, la Suisse, le Royaume-Uni et le Viet Nam.

108 Ibid.

109 Grande, Schwarzbözl et Fatke, 2018.

110 Abou-Chadi et Krause, 2018 ; Abou-Chadi, 2018 ; Mudde, 2019.

Politique et migration

Chez les vieux piliers du centre gauche, une explication simple justifie le déclin des partis qu'ils dirigeaient auparavant : l'immigration. [...] Presque aucune semaine ne passe sans qu'un candidat ou un chroniqueur ne déclare que les libéraux ne reprendront le pouvoir que lorsqu'ils fermeront les frontières. L'obsession de l'immigration n'est pas fortuite. Elle résulte d'une croyance largement répandue selon laquelle le déclin des grands partis de centre gauche en Europe [...] est dû à la montée de nouveaux partis de la droite radicale populiste, qui ont « volé » l'électorat de la classe ouvrière d'antan en adoptant un discours nativiste, voire autoritaire.

[...]

Mais depuis ce que l'on appelle la crise des réfugiés de 2015, ces craintes se sont muées en panique, et les dirigeants des partis sociaux-démocrates d'Europe s'empressent d'exprimer leurs inquiétudes au sujet de l'immigration. [...] [Le] revirement radical opéré dans le discours de partis théoriquement de centre gauche s'inscrit dans un désarroi général quant aux moyens de stopper la progression que le populisme de droite a enregistrée dans les pays occidentaux ces dernières années.

[...]

[...] l'essor récent des partis populistes de la droite radicale – contrairement à leur montée initiale dans les années 1990 – n'a pas été alimenté par la conquête de nouveaux électeurs de la classe ouvrière. Ce sont les réactions des principaux commentateurs et politiques à des événements tels que le 11 septembre et la « crise des réfugiés » qui ont placé les propos de la droite radicale populiste au cœur du discours dominant – dès lors, leurs « solutions » sont devenues acceptables pour des franges plus importantes de la population. En conséquence, les partis populistes de la droite radicale les plus florissants sont désormais des *Volksparteien* – des « partis populaires » plutôt que des « partis des travailleurs » – et ne représentent plus exclusivement la classe ouvrière.

[...]

La recherche universitaire indique de manière régulière que, lorsque des grands partis se droitisent dans l'espoir de récupérer les thèmes de la droite radicale, cela ne dessert pas les partis populistes de droite mais, au contraire, leur profite souvent^a. Selon d'autres travaux, cette stratégie ne stoppe pas non plus l'hémorragie électorale des partis sociaux-démocrates^b. Cela est tout à fait logique. En faisant de l'immigration un problème prioritaire – et en renforçant la représentation négative des migrants et de la migration –, les grands partis ne font que contribuer à mettre en avant le principal thème et discours de la droite populiste radicale. En outre, les électeurs de la droite populiste radicale ne sont pas uniquement nativistes, ils sont également populistes, ce qui explique pourquoi le « réalisme » prôné par les partis sociaux-démocrates en matière d'immigration est en fin de compte inopérant.

a Abou-Chadi et Krause, 2018.

b Abou-Chadi, 2018.

Extrait de Mudde, 2019.

Par ailleurs, nous devons reconnaître que les principales modalités des débats publics ont changé. Autrement dit, les « qui, quoi, où et comment » du discours public ne sont manifestement plus les mêmes dans un monde qui a récemment connu une transformation rapide de la connectivité transnationale. La capacité à accéder à des informations et des opinions depuis différents lieux dans le monde s'est démultipliée. Nous sommes également en mesure de (auto)publier nos propres vues sans guère de restrictions, une nouveauté rendue possible par des plateformes de médias sociaux relativement récentes. Grâce à ces plateformes, des groupes organisés, quelle que soit leur taille physique, sont de plus en plus en mesure d'utiliser la publication libre et en temps réel (sans sélection) pour produire des versions déformées des faits dans le but d'infléchir des décisions politiques (et stratégiques)¹¹¹. Globalement, la manière dont nous – pays, communautés et, de plus en plus, groupes transnationaux fondés sur des valeurs – décrivons et expliquons les migrations à nous-mêmes et à autrui est façonnée par les mutations profondes du paysage médiatique. Des recherches récentes sur ces changements menées à l'aide d'analyses de métadonnées sur Twitter, par exemple, ont constaté que certains groupes procèdent à un « enchevêtrement » des messages de manière à dépeindre les réfugiés et les autres migrants de manière négative, sans tenir compte des faits (voir l'encadré ci-dessous).

Tribalisme transnational, immigration et plateformes de médias sociaux

Dans le cadre d'une étude des mégadonnées de Twitter durant le pic de ce que l'on appelle la crise des réfugiés (entre octobre 2015 et mai 2016), près de 7,5 millions de tweets sélectionnés à l'aide de mots-dièse tels que #refugee, #refugeecrisis et #flüchtlinge ont été analysés^a. L'étude portait sur la présentation des réfugiés dans la twittosphère et sur la mesure dans laquelle les discours relayaient des opinions différentes. D'après l'analyse, les discours dominants étaient globalement axés, d'une part, sur la sécurité et la sûreté et, d'autre part, sur l'humanitaire. L'étude a également mis en évidence des mots-dièse explicitement racistes liés aux discours portant sur la sécurité et la sûreté. La mise en correspondance de sujets nouveaux avec des mots-dièse déjà existants – par exemple, #refugees et #tcot – signale une tendance émergente dans le cadre de laquelle les nouveaux sujets sont absorbés et utilisés à différentes fins politiques. Les chercheurs ont constaté que Twitter n'est plus une plateforme de médias sociaux offrant des chances égales ; au contraire, la présence de longue date de certains a déjà conditionné le média, « socialisant » de nouveaux mots-dièse à leur manière et les « diffusant » à des millions d'abonnés. Cela témoigne de l'instrumentalisation de Twitter, la plateforme étant utilisée de manière stratégique à des fins politiques données de certains groupes, tels que des militants d'extrême droite. La présence en Europe de voix hostiles à l'immigration de plus en plus virulentes a été mise en évidence. Dans l'ensemble, le débat sur les réfugiés mené sur Twitter était polarisé sur la sécurité et le racisme, d'une part, et sur les interventions humanitaires, d'autre part.

Il est logique que l'étude ait constaté la présence d'activistes européens, étant donné les événements qui avaient alors lieu en Europe. L'articulation entre ces événements et la montée du tribalisme transnational via les plateformes de médias sociaux et les médias traditionnels, orchestrée par les responsables politiques, suscite un vif intérêt chez de nombreux politologues. La migration figure

111 McAuliffe, 2018 ; Siapera *et al.*, 2018 ; Suiter et Culloty, 2019.

souvent en bonne place dans ces analyses, et est souvent désignée par des termes tels que « batailles », « luttes » et « hostilités »^b. Les principaux acteurs de cette bataille se trouvent en Europe, aux États-Unis et en Australie, et sont en mesure d'établir une communication transnationale inédite^c. Plutôt que sur des questions essentiellement économiques, la bataille porte sur des mentalités sociétales oscillant entre « nationalisme et protectionnisme » et « intégration et ouverture »^d. Les politiques en matière d'immigration sont malheureusement devenues la pièce maîtresse de cette course transnationale au pouvoir politique^e.

a Siapera *et al.*, 2018.

b Mounk et Foa, 2018.

c Zemandl, 2018 ; Suiter et Culloty, 2019.

d Kaufmann, 2017 ; Zemandl, 2018.

e McAuliffe, 2018.

Observations finales sur les défis à venir

Dans un monde idéal, ce chapitre n'aurait pas lieu d'être. La question serait tellement évidente et consensuelle qu'elle serait sans intérêt. Pourtant, aujourd'hui plus que jamais dans l'histoire moderne de l'après-guerre, il importe de réfléchir aux contributions qu'apportent les migrants aux pays et communautés du monde entier. En effet, il est de plus en plus difficile, dans les débats publics, d'entendre des points de vue nuancés sur des questions politiques importantes, telles que les migrations internationales.

De ce fait, ce chapitre ne propose pas tant une analyse coûts-avantages quantitative de la migration mais, bien plutôt, un examen des migrants en tant qu'acteurs contribuant à leurs communautés de destination et d'origine, un aspect clé souvent négligé.

Dans cet esprit, nous nous sommes penchés sur trois composantes essentielles d'une bonne société : les contributions socioculturelles, civico-politiques et économiques. Si, aujourd'hui, au XXI^e siècle, les migrants sont généralement mieux à même de contribuer à ces domaines qu'au siècle dernier (ou avant), c'est principalement parce que des progrès phénoménaux en matière de développement ont été enregistrés dans la plupart des pays, et qu'il est désormais acquis que le développement et la stabilité à l'échelle mondiale doivent impérativement être fondés sur les droits de l'homme¹¹². Toutefois, ce chapitre fait également valoir que les contributions des migrants aux sociétés, aux communautés nationales et aux économies dans le monde ont non seulement été largement négligées, minimisées et tenues pour acquises, mais aussi entravées par une prolifération d'obstacles et d'informations fallacieuses à l'égard des migrants. Des études et des analyses récentes montrent que certaines formes de technologies influent sur nos médias et nos interactions sociales et politiques et qu'il devient de plus en plus urgent de les réglementer, y compris en ce qui concerne la manière dont elles façonnent les processus démocratiques¹¹³.

112 Voir, par exemple, les résultats de l'indice de développement humain des Nations Unies au fil du temps, qui présentent des améliorations considérables sur le plan du développement dans la plupart des pays du monde.

113 Morgan, 2018.

La question demeure donc de savoir ce en quoi consisterait une stratégie équilibrée permettant de faire en sorte que les contributions soient visibles, reconnues et acceptées au mieux dans les programmes d'action nationaux et mondiaux.

Tandis que certains militants et défenseurs plaident en faveur de mesures politiques¹¹⁴ et que d'autres contrent les images négatives en se contentant de proposer des représentations positives « idéalisées » des migrants, d'autres encore invitent à la prudence, car ces approches risquent de cliver davantage les discussions publiques, de plus en plus sous l'influence de commentaires provocateurs (et parfois inexacts) sur les médias sociaux¹¹⁵. Dans ce contexte, les conséquences pour les politiques, les pratiques et la recherche sont les suivantes :

- Pour que les discussions publiques soient équilibrées, il faut surveiller de plus près les « infox » sur les médias sociaux, notamment en promouvant une meilleure connaissance des responsabilités qui vont de pair avec la liberté d'expression. Aujourd'hui, il s'agit là d'une question brûlante dans de nombreuses régions du monde, et des systèmes de réglementation plus stricts sont activement envisagés ou ont déjà été mis en place¹¹⁶.
- De toute évidence, il a lieu de centrer davantage les recherches et les analyses sur les migrants et d'étudier l'influence des activistes des médias sociaux sur l'orientation négative du discours politique (et, en définitive, sur les décisions politiques). Idéalement, ces études porteraient sur les incidences d'un large éventail de messages déformés, étant entendu que celles qui sont évoquées dans ce chapitre font apparaître que les groupes d'intérêt hostiles aux migrants semblent recourir de plus en plus, et avec efficacité, aux plateformes de médias sociaux, parfois sans se préoccuper de l'exactitude ou de la véracité des informations.
- Hier comme aujourd'hui, tout porte à croire que les migrants apportent d'importantes contributions dans divers contextes et de diverses façons. Cependant, il est également évident que des limites structurelles restreignent leurs contributions d'une façon qui est contre-productive pour les communautés, les États et les migrants. Les exemples les plus manifestes concernent les migrants irréguliers ou dépourvus de documents, qui font souvent un travail sous-rémunéré et peu prestigieux quoique, dans bien des cas, indispensable. Des réformes structurelles conjuguées à des initiatives en matière de politique migratoire (telles que la régularisation et le développement de voies régulières) permettraient de maximiser les contributions des migrants et de soutenir des secteurs et les communautés¹¹⁷.
- Il est possible de tirer parti des innovations permises par les nouvelles technologies – telles que les applications de services monétaires – pour faciliter les contributions des migrants à leurs lieux d'origine et de destination. Les technologies au service des migrants permettent d'aider ces derniers d'un bout à l'autre du cycle migratoire et contribuent à des migrations sûres, régulières et ordonnées. Une approche concrète à cet égard serait de soutenir les start-up spécialisées dans les technologies au service des migrants, compte tenu des travaux en cours dans ce domaine¹¹⁸.

114 Voir, par exemple, Crawley et McMahon, 2016.

115 Kaufmann, 2017 ; Alfred, 2017.

116 BBC, 2019 ; Tusikov et Haggart, 2019.

117 Triandafyllidou, Bartolini et Guidi, 2019.

118 Voir, par exemple, « Start-ups Without Borders », disponible à l'adresse <https://startupswb.com/>.

- Il y a encore beaucoup à faire pour que l'importance considérable des contributions socioculturelles et civico-politiques apportées par les migrants aux sociétés et à l'échelle mondiale soit reconnue, notamment dans le domaine politique, dans les médias et dans les milieux de la recherche. Si cet objectif peut être difficile à atteindre, la tendance à se focaliser sur les questions économiques sans pleinement reconnaître l'importance d'autres aspects débouche sur une vision transactionnelle des sociétés et des États-nations. Le développement des travaux de recherche sur, par exemple, l'influence des migrants en tant que « leaders positifs » (par exemple l'« effet Salah »), ou sur le lien entre le transfert de connaissances culinaires et la santé et le bien-être permettrait aux décideurs et au grand public de mieux apprécier à leur juste valeur les contributions importantes que les migrants ont déjà apportées à la vie moderne partout dans le monde, ainsi que celles qu'ils apporteront à l'avenir.



**Dream Big
And Aim Hight**



CÉLINE BAULOUZ
ZANA VATHI
DIEGO ACOSTA

6

MIGRATION, INCLUSION ET COHÉSION SOCIALE : DÉFIS, PROGRÈS RÉCENTS ET POSSIBILITÉS¹

Introduction

Les rapports entre les migrants et les communautés dans lesquelles ils résident sont au cœur du cycle migratoire². Ces liens revêtent la forme de processus psychologiques et sociologiques d'adaptation entre les migrants et les communautés d'accueil qui déterminent le degré d'inclusion que les migrants vont ressentir, y compris leur sentiment d'appartenance. L'installation, temporaire ou permanente, dans une nouvelle communauté peut exiger des migrants qu'ils s'adaptent à une nouvelle culture, à de nouvelles coutumes, de nouvelles valeurs sociales et à une nouvelle langue. La mesure dans laquelle ils seront alors progressivement intégrés dans leur pays de destination dépend également de l'attitude des communautés d'accueil, et de leur ouverture d'esprit face à la migration et aux migrants.

La question de l'inclusion des migrants a toujours été un aspect important du phénomène migratoire. Aujourd'hui, toutefois, elle est devenue particulièrement complexe. Dans un monde de plus en plus globalisé, l'augmentation du nombre absolu de migrants ces 50 dernières années et leur diversification sous l'angle de leur origine, de leur profil socioéconomique et des raisons de migrer ont conduit à davantage de diversité sociale, culturelle, ethnique et religieuse dans les sociétés d'accueil³. Par conséquent, les effets de la migration et de la diversité sur la cohésion sociale sont devenus une préoccupation majeure⁴, comme en témoignent les politiques d'inclusion adoptées par certains États pour encadrer les relations entre les migrants et les communautés d'accueil et préserver la cohésion sociale. Ces politiques d'inclusion ont pris de multiples formes avec le temps en fonction des pays, reflétant les valeurs d'une société et les attitudes envers l'immigration et la diversité.

Alors que la question de savoir comment vivre ensemble dans des communautés de plus en plus diversifiées est devenue capitale, les nombreux avis et points de vue sur le sujet n'ont fait qu'amplifier les difficultés que pose l'inclusion des migrants. Outre les migrants et les États, un grand nombre d'acteurs – organisations de la société civile, communautés et autorités locales – jouent un rôle de plus en plus important pour l'inclusion des migrants. Par ailleurs, presque tout le monde aujourd'hui a la possibilité d'exprimer publiquement son opinion sur l'immigration et l'inclusion des migrants⁵. La politisation de la migration à des fins électoralistes a eu pour conséquence de faire de ces questions un sujet de préoccupation publique. En partie à cause des

1 Céline Bauhoz, Chargée de recherche principale, Division de la recherche sur les politiques migratoires de l'OIM ; Zana Vathi, Maître de conférences en sciences sociales, Université d'Edge Hill ; et Diego Acosta, Professeur de droit européen et de droit de la migration, Université de Bristol.

2 Le présent chapitre s'intéresse plus particulièrement aux pays de destination. Cependant, le processus d'inclusion des migrants a aussi lieu dans les pays de transit, ainsi que dans les pays d'origine des migrants de retour. Concernant la réintégration des migrants, voir Newland, 2017.

3 Appave et David, 2017.

4 Demireva, 2017.

5 Voir, par exemple, l'enquête sur les attitudes des Européens face à la migration et à l'inclusion, menée en 2017 dans les 28 États membres de l'Union européenne (Commission européenne, 2018).

portraits négatifs faits par les partis politiques et relayés par les médias⁶, les grands ont été présentés, dans certains pays, comme une menace pour l'identité nationale, les valeurs, la stabilité économique et la sécurité et, plus généralement, la cohésion sociale⁷. Malgré les importantes contributions économiques et sociales des migrants (voir le chapitre 5 du Rapport), un sentiment d'hostilité envers l'immigration s'est développé, qui se traduit par des formes d'intolérance, de discrimination, de racisme et de xénophobie à l'encontre des migrants, voire par des actes d'extrémisme violent, en particulier dans les pays où le nationalisme, le patriotisme et le populisme sont en hausse.

Malgré ces difficultés, les États ont récemment réaffirmé l'importance capitale de l'inclusion des migrants et de la cohésion sociale, en regroupant ces thèmes dans un objectif distinct du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières⁸. Le Pacte mondial sur les réfugiés promeut lui aussi l'inclusion des réfugiés dans leur pays d'accueil au moyen de solutions durables, telles que l'intégration locale⁹.

Afin de mieux comprendre ce que suppose l'inclusion des migrants et les chances et défis qu'elle présente, la suite du présent chapitre est divisée en trois grandes parties. La première présente les notions d'inclusion et de cohésion sociale. La deuxième partie analyse les résultats et les obstacles en matière d'inclusion. La troisième partie étudie la « situation sur le terrain », notamment sous l'angle du rôle joué par les acteurs sociaux et les migrants eux-mêmes. En conclusion, certaines conséquences pour les politiques publiques pouvant contribuer à améliorer l'inclusion des migrants et la cohésion sociale sont examinées.

Inclusion et cohésion sociale : concepts et définitions clés

Il est difficile de définir l'« inclusion des migrants » et la « cohésion sociale » car il n'existe pas de définitions universellement admises. L'ambiguïté de ces notions est encore exacerbée par l'utilisation fréquente de diverses expressions très proches, ainsi que par la difficulté à les distinguer (voir l'appendice A pour une liste indicative et des propositions de définitions de ces concepts)¹⁰.

D'une façon générale, la cohésion sociale peut se définir à l'aide des notions de « solidarité », de « vivre ensemble », de « tolérance » et de « coexistence harmonieuse »¹¹. Elle ne se rapporte pas nécessairement à la migration et aux migrants, mais concerne plus généralement les liens qui unissent les membres d'une communauté grâce à la confiance et à des normes sociales communes. Si ces liens peuvent être mis à mal par les disparités de richesse et de revenu, la pauvreté ou des tensions intercommunautaires, ethniques ou raciales, les effets de la migration, et notamment de la diversité, sur la cohésion sociale sont de plus en plus remis en cause¹². Jusqu'ici, toutefois, les faits n'ont pas été concluants. Si certaines études semblent indiquer que la diversité a des effets négatifs dans des pays tels que les États-Unis d'Amérique, des recherches menées

6 Crawley, McMahon *et Jones*, 2016. Concernant les exemples de négativisme dans les médias, voir surtout Allen, Blinder et McNeil, 2017.

7 Appave et David, 2017 ; Papademetriou, 2012.

8 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a : Annexe, objectif 16.

9 Assemblée générale des Nations Unies, 2018b : par. 97-99.

10 Le choix des termes « inclusion » et « cohésion sociale » dans ce chapitre est conforme à la terminologie employée dans le Pacte mondial sur les migrations (Assemblée générale des Nations Unies (UNGA, 2018a)) et à celle utilisée dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Assemblée générale des Nations Unies (UNGA, 2015)).

11 Demireva, 2017. Voir aussi Fonseca, Lukosch et Brazier, 2018 ; Forrest et Kearns, 2001.

12 Zetter *et al.*, 2006.

au Royaume-Uni et, plus généralement, en Europe, concluent que les inégalités de revenu et la misère ont des conséquences bien plus grandes sur la cohésion sociale que la diversité¹³.

Si les répercussions de la migration et de la diversité sur la cohésion sociale ne sont pas manifestes, la cohésion sociale et l'inclusion des migrants sont, pour leur part, étroitement corrélées. La cohésion sociale n'est pas possible si une partie de la population, y compris les migrants, est exclue d'un quartier, d'une communauté, d'une ville et/ou d'un pays donné¹⁴. Par conséquent, et malgré l'absence de définition universelle, l'inclusion peut être résumée comme s'entendant à la fois de la cohésion sociale et de l'intégration des migrants dans les diverses sphères sociétales, telles que l'éducation, la santé, l'emploi, le logement et la participation civique et politique¹⁵.

Qui est un migrant ? Une perspective d'inclusion

Comme il a été relevé au chapitre 2 du Rapport, il n'existe pas de définition universellement convenue du terme migrant, mais de multiples conceptions qui dépendent du contexte politique et analytique. Par exemple, à des fins statistiques, le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (DAES) définit un migrant comme « toute personne qui change de pays de résidence habituelle »^a.

Quand on parle d'inclusion, l'acception du mot migrant est souvent plus large et s'étend aux descendants de migrants nés dans le pays d'accueil. Même si ce ne sont pas eux qui ont migré, ceux-ci peuvent néanmoins être perçus comme des migrants par la société d'accueil et s'identifier comme tels. Tel est notamment le cas des migrants dits de « la deuxième génération », qui peuvent adopter à la fois l'identité de leur pays d'accueil et celle du pays d'origine de leurs parents^b. Ces identités multiples sont bien reflétées dans le témoignage de Jenan, qui est née aux États-Unis de deux parents migrants :

En tant que fille de deux immigrés, j'ai l'impression de devoir travailler deux fois plus que mes amis dont la famille est établie ici depuis des générations, simplement pour pouvoir prouver à mes proches que ça valait la peine de venir s'installer ici pour commencer une nouvelle vie. En tant qu'enfant d'immigrants, il faut jongler avec deux cultures. En grandissant, j'ai eu du mal à accepter que j'appartenais à ces deux mondes différents et si contradictoires^c.

a DAES, 1998.

b Vathi, 2015.

c Témoignage disponible à l'adresse <https://iamamigrant.org/stories/united-states/jenan>.

13 Demireva, 2017.

14 Voir Jenson, 1998, où l'inclusion figure parmi les différents aspects de la cohésion sociale.

15 Faist, 2018. Pour une autre définition, voir Charsley et Spencer, 2019. Dans ce chapitre, l'accent est mis sur l'inclusion des migrants sans porter atteinte au fait que certains ressortissants du pays en question peuvent être confrontés aux mêmes difficultés en matière d'inclusion.

Dans ce contexte, l'inclusion suppose un processus d'adaptation mutuelle entre les migrants et les communautés d'accueil. Le degré d'inclusion des migrants dépend de la personne et du contexte dans lequel l'adaptation a lieu. Parmi les facteurs influant sur le processus d'inclusion des migrants figurent leurs caractéristiques démographiques et personnelles (telles que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et les aptitudes linguistiques), les réseaux sociaux et la capacité d'agentivité¹⁶. L'inclusion demeure une expérience éminemment personnelle et propre à chacun, car elle varie d'un migrant à l'autre et d'un membre de la famille à l'autre, et peut être différente selon les « groupes » de migrants, tels que les réfugiés, les travailleurs migrants très ou peu qualifiés, les victimes de la traite ou les descendants de migrants¹⁷. Le degré d'inclusion est également influencé par le contexte, qu'il soit géographique ou temporel. Chaque pays, chaque société et chaque communauté auront forcément une approche différente de l'inclusion, puisque celle-ci dépend du contexte historique, économique, socioculturel et politique. Les attitudes face à la migration et à la diversité qui en résultent peuvent évoluer avec le temps, ce qui va déterminer le type de politiques de migration et d'inclusion que les états adopteront¹⁸.

En tant que processus psychosociologique, l'inclusion est inhérente à l'expérience de la migration¹⁹. Bien que les recherches portent principalement sur le Nord, la question de l'inclusion transcende le clivage Nord-Sud car elle concerne tous les pays. Le fait que certains pays n'ont pas adopté de politique d'inclusion, comme on le constate surtout dans le Sud, ne signifie pas nécessairement que l'inclusion des migrants – ou leur exclusion – n'ait pas lieu en pratique. Cela signifie tout simplement que l'État n'a pas mis en place de stratégie à l'échelle nationale en matière d'inclusion des migrants. Il est possible que l'inclusion ne soit pas l'une des priorités des décideurs. Tel est le cas, par exemple, dans les pays d'Afrique de l'Ouest, où les difficultés socioéconomiques sont plus urgentes, et où les ressources peuvent être insuffisantes²⁰.

Néanmoins, comme cela est mentionné dans le Pacte mondial sur les migrations, les politiques d'inclusion peuvent constituer pour les pays d'importants outils à l'appui de la cohésion sociale et de l'inclusion des migrants²¹. En revanche, l'absence de telles politiques peut être coûteuse, non seulement pour les migrants qui peuvent se retrouver confrontés à la discrimination et être marginalisés, mais aussi plus généralement pour la cohésion sociale, puisqu'il existe un risque accru de tensions, d'émeutes et de troubles civils²². Dans la mesure où elle fait partie des politiques de migration/d'immigration ou d'autres politiques, l'inclusion des migrants peut prendre diverses formes qui déterminent la manière dont elle devrait avoir lieu dans un pays donné, conformément à ses propres valeurs. Les modèles de politiques d'inclusion nationales les plus fréquents ont été ceux de l'assimilation, du multiculturalisme et de l'intégration qui, ainsi qu'ils sont résumés dans le tableau 1, peuvent être différenciés selon le degré d'adaptation attendu des migrants et le degré d'accommodement de la société.

16 Castles *et al.*, 2002 ; Fokkema et de Haas, 2011 ; Charsley et Spencer, 2019.

17 Concernant la différence entre l'inclusion des réfugiés et celle des autres migrants, par exemple, voir Castles *et al.*, 2002. Voir aussi Bauböck et Tripkovic, 2017 ; et Vathi, 2015 concernant les différentes générations de migrants.

18 Castles *et al.*, 2002 ; voir également Silver, 2015 ; Landau et Bakewell, 2018.

19 Voir notamment Berry, 1997.

20 Gagnon et Khoudour-Castéras, 2012.

21 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a, par. 32 a).

22 Gagnon et Khoudour-Castéras, 2012.

Tableau 1 : Résumé des principaux modèles d'inclusion²³

Modèle d'inclusion	Degré d'adaptation des migrants	Degré d'accommodement de la société	Exemples de politiques	
Assimilation	Élevé	Faible	Politique de l'Australie blanche, 1901-1966 ^a	Restreindre l'immigration « non blanche » et assimiler les immigrants « blancs » ^b
Multiculturalisme	Faible	Élevé	Politique canadienne du multiculturalisme, 1971-présent ^c	Reconnaître que le « multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne » ^d
Intégration	Moyen	Moyen	Plan d'action de l'Union européenne sur l'intégration des ressortissants de pays tiers, 2016 ^e	Considérer l'intégration comme un « processus réciproque » ^f

Source : a) National Museum Australia, s.d. ; b) Ibid. ; Berndt, 1961 ; c) Gouvernement du Canada, 2018 ; d) Ibid., 1985 ; e) Commission européenne, 2016 ; f) Ibid.

Le modèle de l'assimilation considère la diversité comme un risque pour la cohésion sociale et exige le plus haut degré d'adaptation de la part des migrants et un faible degré d'accommodement de la part de la société d'accueil. Il consiste en une politique à sens unique qui oblige les migrants à pleinement adhérer à l'identité et aux valeurs nationales de la société d'accueil, au détriment de celles qui étaient les leurs à l'origine²⁴. En revanche, le multiculturalisme valorise la diversité et exige un faible degré d'adaptation de la part des migrants, ce qui leur permet de conserver leur identité culturelle, et un haut degré d'accommodement de la part de la société d'accueil²⁵.

Si l'assimilation se traduit par un brassage social (« melting pot » ou creuset culturel), le multiculturalisme a souvent été associé à l'image du « saladier » (« salad bowl »). Dans un creuset, les ingrédients sont mélangés au point de ne plus être distinguables, tandis que dans un saladier, les différents ingrédients s'y côtoient en toute harmonie. Tandis que l'assimilation était déjà la règle dans les pays d'Amérique latine, comme l'Argentine, lors de l'immigration massive d'Européens au XIXe siècle et au début du XXe siècle²⁶, ces deux

23 Ce tableau est en grande partie inspiré des travaux de Berry, 1997 et 2006.

24 OIM, 2019, dans l'appendice A.

25 Castles, de Haas et Miller, 2014.

26 Voir, par exemple, Acosta, 2018 ; Bailey, 1979 ; Bjerg, 1988 ; et Sánchez Alonso, 2002.

modèles dominaient surtout dans les pays d'immigration traditionnels tout au long du XXe siècle. D'une façon générale, l'accent était mis sur l'assimilation entre les années 1920 et 1960, avant que le multiculturalisme ne soit privilégié dans les années 1970 du fait de l'incapacité du modèle assimilationniste à intégrer des sociétés toujours plus diversifiées²⁷. Même s'il est toujours appliqué dans certains États, dont le Canada²⁸, plusieurs pays se sont détournés du multiculturalisme depuis le milieu des années 1990, estimant que ce modèle est incapable de remédier à l'exclusion des migrants et qu'il menace l'identité et les valeurs nationales²⁹.

Par conséquent, différents modèles ont été adoptés dans le but de rétablir un équilibre entre la diversité et l'unité que certains pensaient avoir perdu à cause du multiculturalisme³⁰. Au niveau national, le modèle qui prédomine aujourd'hui est celui de l'intégration, qui se situe à mi-chemin entre l'assimilation et le multiculturalisme. Il exige un degré moyen d'adaptation de la part des migrants et un degré moyen d'accommodement de la société d'accueil³¹. Même s'il n'existe pas de définition communément admise, l'intégration désigne généralement un processus réciproque d'adaptation mutuelle des migrants et des sociétés dans lesquelles ils vivent³². Au niveau local, une approche interculturelle de l'inclusion s'est dégagée, qui met l'accent sur l'importance des contacts et des liens entre personnes d'horizons différents, qu'il s'agisse des migrants ou des nationaux. Elle repose sur l'idée selon laquelle la diversité est un avantage qui vise à susciter une compréhension mutuelle et à créer une culture de la diversité permettant de lutter contre la discrimination et les inégalités³³. Ce discours politique est apparu au Québec dans les années 1980, en réponse à la politique canadienne du multiculturalisme. Depuis, il a été repris dans un nombre croissant de villes et de quartiers, dans des pays tels que l'Espagne et l'Italie³⁴.

Résultats en matière d'inclusion : défis et réponses politiques

Il est difficile de mesurer le niveau d'inclusion des migrants dans les sociétés d'accueil (ce qu'on appelle les « résultats en matière d'inclusion ») en raison des divers facteurs individuels et contextuels qui influent sur l'inclusion (voir l'encadré ci-après). Il est néanmoins important d'identifier les obstacles possibles et de concevoir et/ou de réévaluer les réponses politiques afin de contribuer de manière plus efficace à l'inclusion des migrants.

Mesurer le niveau d'inclusion des migrants au moyen d'indicateurs

Des indicateurs d'intégration ont été élaborés pour mesurer le degré d'inclusion des migrants dans certains pays et classer ces derniers selon l'efficacité de leurs politiques d'inclusion. Ces indicateurs sont principalement les suivants :

27 Castles, 2004 ; Castles et Davidson, 2000.

28 Joppke, 2014.

29 Kymlicka, 2012 ; Joppke, 2010. Mais voir aussi Modood, 2013.

30 Zapata-Barrero, 2017.

31 Bivand Erdal et Oeppen, 2013 ; voir aussi Favell, 2005.

32 OIM, 2019.

33 Zapata-Barrero, 2017.

34 Ibid. Sur l'interculturalisme dans les villes italiennes, voir par exemple Caponio et Donatiello, 2017.

- l'indice européen des politiques d'intégration (Migrant Integration Policy Index – MIPEX 2015), cofinancé par le Fonds européen pour l'intégration des ressortissants de pays tiers de l'Union européenne (UE), et dirigé par le Centre de Barcelone pour les affaires internationales et le Migration Policy Group (2015)^a, et
- les indicateurs sur les immigrants, élaborés en 2012 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le dernier rapport en date *Trouver ses marques 2018 : les indicateurs de l'intégration des immigrants* a été élaboré en collaboration avec l'Union européenne^b.

Étant donné le caractère fortement contextuel de l'inclusion, ces indicateurs reflètent une conception particulière de la notion d'« intégration réussie ». Ces deux ensembles d'indicateurs ont été conçus pour les pays de destination traditionnels, si bien qu'ils ne sont pas nécessairement valables pour d'autres endroits, y compris dans les États, toujours plus nombreux dans le monde, qui sont devenus des pays de destination.

Les comparaisons entre les pays visés par ces classements ou ces indices demeurent elles aussi délicates, car la notion d'inclusion et les objectifs des politiques y afférentes diffèrent même d'un pays de destination traditionnel à l'autre. Une politique d'inclusion multiculturaliste n'aura pas les mêmes objectifs qu'une politique qui tend à être davantage assimilationniste. D'où la difficulté de comparer l'efficacité des politiques d'inclusion entre pays ayant des objectifs différents en la matière^d.

Même s'ils ne portent pas uniquement sur l'inclusion, les Indicateurs de gouvernance des migrations (IGM) permettent également aux États d'évaluer leurs politiques migratoires, y compris celles relatives à l'inclusion. Les Indicateurs de gouvernance des migrations sont une initiative de l'OIM, mise en œuvre avec le soutien de l'Economist Intelligence Unit, qui vise à aider les États à appliquer le Cadre de gouvernance des migrations, adopté par les États Membres de l'OIM en 2015 (résolution du Conseil no 1310 du 4 décembre 2015 relative au Cadre de gouvernance des migrations)^e. Au nombre de 90, ces indicateurs aident les États à identifier les lacunes éventuelles dans leurs politiques migratoires, leurs priorités futures ainsi que les bonnes pratiques à suivre pour des politiques de migration bien gérées, notamment en ce qui concerne les droits des migrants et leur bien-être, qui constituent des aspects fondamentaux de leur inclusion.

a Huddleston *et al.*, 2015.

b OCDE et UE, 2018. Pour les éditions précédentes, voir OCDE, 2012 ; OCDE et UE, 2015.

c Castles *et al.*, 2002.

d Entzinger et Biezeveld, 2003.

e Consulter la page <https://migrationdataportal.org/overviews/mgi#0>.

La présente section étudie les résultats en matière d'inclusion des migrants ainsi que les difficultés qui se posent dans certains domaines d'action clés, à savoir la langue, l'éducation, l'inclusion sur le marché du travail, le regroupement familial, la participation politique et la naturalisation. L'attention portée à ces domaines d'action précis ne préjuge pas de l'importance que revêtent d'autres domaines, tels que la santé ou le logement. Tandis que la santé fait l'objet d'un chapitre particulier dans le Rapport (voir le chapitre 7), le

logement est lui aussi un aspect important de l'inclusion des migrants, dans la mesure où son accessibilité et sa qualité influent sur le bien-être des migrants et leur inclusion sociale³⁵. Si l'inclusion en matière de logement peut être évaluée au regard de l'accès à la propriété pour certains migrants³⁶, pour d'autres, tels que les réfugiés, le simple fait de pouvoir se loger décentement est déjà problématique, comme l'a montré ce qu'on a appelé la « crise » des migrants en Europe en 2015-2016, considérée par certains comme une « crise du logement »³⁷.

Comme cela est expliqué en détail à l'appendice B, tous les domaines d'action examinés dans la présente section concernent les droits de l'homme, auxquels chaque personne a droit, y compris les migrants, étant entendu que le principe de non-discrimination est un élément central de l'inclusion des migrants. Toutefois, les résultats en matière d'inclusion dans ces différents domaines dépendent toujours du statut au regard de l'immigration. Si la résidence légale est une première étape importante sur la voie de l'inclusion, le type de permis implique des droits et des prestations supplémentaires, tels que l'accès au travail et aux études. De même que les droits de l'homme, tous ces domaines d'action sont interdépendants et peuvent influencer les uns sur les autres. Par conséquent, même si l'accent est parfois mis sur l'inclusion sur le marché du travail³⁸, il est nécessaire de mettre en place des politiques d'inclusion holistiques, couvrant tous les aspects de l'inclusion des migrants.

Langue

La langue est considérée comme l'un des aspects les plus importants de l'inclusion des migrants, tant par la société d'accueil que par les migrants eux-mêmes. En Europe, par exemple, 95 % des Européens estiment qu'une certaine maîtrise de la langue du pays est importante pour que les migrants puissent s'intégrer³⁹. S'il est vrai que la langue peut faciliter l'inclusion avant le départ, les migrants trouvent souvent que la barrière de la langue est un des premiers obstacles auxquels ils doivent faire face s'ils ne la connaissent pas ou en ont une connaissance insuffisante. Par exemple, après avoir quitté le Cambodge pour migrer en Thaïlande pour des raisons professionnelles, Sophal a relevé que : « Les trois premiers mois ont été très difficiles à cause de la barrière linguistique. Je ne pouvais pas communiquer avec les autres et j'ignorais tout de la nourriture »⁴⁰. Non seulement la langue facilite les interactions sociales, mais elle aide aussi les migrants à évoluer dans un nouvel environnement, en leur permettant d'accéder aux soins de santé, au logement et à d'autres services. Elle améliore également leur accès à l'éducation et leurs chances de trouver un emploi, et débouche sur de meilleurs résultats autodéclarés en matière de santé⁴¹.

En raison de son rôle déterminant pour l'inclusion des migrants, la langue est souvent un domaine d'action prioritaire pour les pouvoirs publics. Les autorités locales ou nationales soutiennent parfois l'acquisition de la langue par des cours spécifiques, qui peuvent être rendus obligatoires pour les migrants. Ces cours leur sont

35 Phillips, 2006.

36 Voir, par exemple, Darden, 2015.

37 Penny, 2016.

38 Castles *et al.*, 2002.

39 Commission européenne, 2018. Cette étude a été menée dans 28 États Membres de l'Union européenne auprès de 28 080 résidents entre le 21 et le 30 octobre 2017.

40 Voir <http://iamamigrant.org/stories/cambodia/sophal>. Sur l'importance de la barrière linguistique comme obstacle à l'apprentissage pour les réfugiés, voir Morrice *et al.*, 2019.

41 Chiswick, 2016 ; Aoki et Santiago, 2018.

parfois proposés gratuitement, parallèlement à des cours d'orientation civique et/ou sociale (par exemple en Suède et au Canada)⁴². En outre, la maîtrise de la langue peut être une condition d'entrée ou de séjour, selon le permis de résidence souhaité (comme le permis pour regroupement familial) et de naturalisation. Par exemple, ainsi que cela a été signalé par l'indice MIPEX 2015, le nombre de pays soumettant la résidence permanente à des conditions en matière de maîtrise de la langue est passé de un en 1990 à 18 en 2014⁴³.

Même s'il est fondamental que les États soutiennent l'acquisition de la langue, les exigences en matière de connaissances linguistiques – dont dépendent l'entrée, le séjour ou la naturalisation – peuvent nuire à l'inclusion des migrants. De fait, il est apparu que les pays dont les exigences en la matière sont moins élevées réussissent mieux l'inclusion des migrants. Les tests linguistiques peuvent en effet dissuader les migrants de demander un statut particulier, au lieu de les inciter à maîtriser la langue⁴⁴. Ces tests peuvent aussi aggraver la vulnérabilité de certains migrants qui ne sont pas capables de les réussir en raison de facteurs tels que l'âge, le niveau d'instruction, ou encore l'état de santé, le contexte familial ou économique. Il a par exemple été prouvé qu'il existe une corrélation négative entre l'âge et les capacités d'apprentissage d'une nouvelle langue⁴⁵.

Les recherches ont mis en relief un paradoxe dans le fait d'accorder de l'importance à l'acquisition de la langue dans des sociétés qui promeuvent le multilinguisme⁴⁶. Dans certaines villes des États-Unis, telles que Miami, par exemple, l'espagnol peut être plus utile que l'anglais pour travailler dans certains secteurs⁴⁷. Dans certaines communautés, il est apparu que l'abandon du principe d'assimilation de la langue au profit d'une approche multilinguistique dans les écoles contribue aux bons résultats scolaires des élèves migrants et, à terme, diminue le risque de discrimination et améliore le sentiment d'inclusion⁴⁸.

Éducation

Outre les perspectives professionnelles, la migration peut procéder du désir d'accéder à un enseignement de meilleure qualité dans un autre pays⁴⁹. L'éducation a une influence positive sur l'emploi des migrants et leur participation sociale dans la société d'accueil, qui a tendance à considérer les migrants de manière plus positive s'ils sont diplômés de l'enseignement supérieur⁵⁰. Pour les enfants migrants, l'accès à l'enseignement primaire est un droit de l'homme fondamental, quel que soit leur statut migratoire (voir l'appendice B). Toutefois, les résultats des migrants en matière d'éducation restent inférieurs à ceux des personnes nées dans le pays, surtout dans le cas des migrants de la première génération. Les résultats scolaires des migrants dépendent de toute une série de facteurs, dont les aptitudes linguistiques, le contexte économique et culturel et l'âge au moment de migrer⁵¹.

42 Concernant la Suède, voir Wiesbrock, 2011. Concernant le Canada, voir <https://settlement.org/ontario/education/english-as-a-second-language-esl/linc-program/what-is-the-language-instruction-for-newcomers-to-canada-linc-program/>.

43 Huddleston *et al.*, 2015.

44 Ibid.

45 Isphording, 2015.

46 Ros i Sole, 2014 ; Krüger Dias et Plaza Pinto, 2017.

47 Lewis, 2013.

48 Somers, 2018 ; Panagiotopoulou et Rosen, 2018.

49 Hagelskamp, Suárez-Orozco et Hughes, 2010 ; Bakewell et Bonfiglio, 2013.

50 Voir Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, 1999 ; UNESCO, 2018.

51 Filsi, Meroni et Vera-Toscano, 2016 ; Corak, 2011 ; UNESCO, 2018.

Même si l'action des pouvoirs publics est importante pour l'amélioration du niveau d'éducation des migrants, l'indice MIPEX 2015 relève que l'éducation est le point faible des politiques d'intégration de la plupart des pays⁵². Au-delà des pays couverts par cet indice, l'accès des migrants à l'éducation reste généralement problématique. Ce constat est particulièrement frappant parmi les enfants réfugiés. En 2017, ils étaient 4 millions à être déscolarisés, sur les 7,4 millions d'âge scolaire qui relevaient du mandat du HCR – soit plus de la moitié des enfants réfugiés dans le monde⁵³. S'agissant des enfants migrants, leur pleine inclusion dans les systèmes éducatifs nationaux est importante, y compris pour ceux dont l'éducation tend à être confiée aux acteurs humanitaires dans les pays qui accueillent beaucoup de réfugiés. La Turquie, qui comptait en 2018 1 million de réfugiés d'âge scolaire, s'est engagée à intégrer dans son système éducatif national, d'ici à 2020, tous les enfants réfugiés syriens qui fréquentaient auparavant des centres d'éducation temporaires⁵⁴.

D'autres enfants migrants rencontrent aussi des obstacles dans leur accès à l'éducation. Dans certains pays, les formalités administratives peuvent empêcher les migrants d'inscrire leurs enfants à l'école, surtout s'ils ne possèdent pas tous les documents requis ou sont en situation irrégulière. L'obligation faite aux écoles de signaler aux autorités les enfants migrants en situation irrégulière ou de donner aux autorités gouvernementales accès aux données des enfants peut en outre dissuader les enfants migrants d'aller à l'école de peur d'être expulsés⁵⁵. Pour garantir l'inscription des enfants migrants et leur présence à l'école, certains pays ont mis en place des pare-feu entre les autorités d'immigration et les écoles⁵⁶. En Allemagne, par exemple, l'obligation faite aux établissements scolaires de communiquer les données relatives aux élèves à la police a été levée en 2011⁵⁷. Des formalités d'inscription scolaire simplifiées, y compris pour les enfants migrants qui ne possèdent pas tous les documents d'identité requis, ont aussi été adoptées dans certains pays, comme la Thaïlande⁵⁸.

Les difficultés rencontrées par les enfants migrants en matière d'éducation vont au-delà de l'accès à l'école. Parmi les autres obstacles à l'amélioration de leurs résultats à cet égard figure l'absence d'un enseignement adapté à leurs besoins et, plus rarement, leur séparation des élèves nés dans le pays dans les salles de classe⁵⁹. La composition d'une salle de classe a son importance, puisque s'il y a de nombreux enfants migrants dans une classe, leurs résultats scolaires sont moins bons. Les études portent également à croire que les technologies numériques permettraient de réduire les écarts en matière de résultats scolaires entre les migrants et les enfants nés dans le pays, en aidant les élèves migrants à faire leurs devoirs à la maison, notamment en leur donnant accès aux contenus pédagogiques dans leur langue maternelle⁶⁰.

De façon plus générale, les enfants migrants peuvent être victimes de préjugés et de discrimination à l'école. Cependant, les établissements scolaires peuvent être des lieux qui favorisent la tolérance et la cohésion sociale. Un nombre croissant de pays intègrent la diversité dans leurs programmes scolaires, mais les enseignants ont encore besoin de soutien et de formation pour enseigner avec efficacité dans des classes diversifiées⁶¹, y compris par des programmes d'introduction ou de mentorat⁶².

52 Huddleston *et al.*, 2015.

53 HCR, 2018.

54 UNESCO, 2018.

55 Ibid.

56 CDH, 2018.

57 FRA, 2011.

58 OIM, 2011.

59 UNESCO, 2018 ; De Paola et Brunello, 2016.

60 Rodrigues, 2018.

61 UNESCO, 2018.

62 PPMI, 2017.

Inclusion sur le marché du travail

En 2017, on dénombrait 164 millions de travailleurs migrants dans le monde, représentant 59,2 % de l'ensemble des migrants internationaux et 70,1 % de ceux parmi eux en âge de travailler. Dans ce contexte, l'inclusion sur le marché du travail est un domaine d'action clé pour les États⁶³, surtout au vu des contributions économiques apportées par les migrants aux sociétés d'accueil et d'origine (voir le chapitre 5 du Rapport). Par exemple, alors que les migrants ont contribué à hauteur de 9,4 % au produit intérieur brut (PIB) mondial en 2015, on a estimé qu'une meilleure inclusion, y compris en matière d'emploi, pourrait apporter des milliards de dollars É.-U. supplémentaires par an au PIB mondial⁶⁴. Pour les migrants comme pour les non-migrants, l'inclusion sur le marché du travail améliore la sécurité économique et le bien-être et renforce le sentiment d'appartenance à la société d'accueil⁶⁵.

L'inclusion sur le marché du travail revêt divers aspects, tels que l'accès à l'emploi, la fourniture d'un soutien général ou ciblé, ou encore la protection des travailleurs migrants⁶⁶. Parmi ces aspects, l'accès à l'emploi est essentiel. Les taux d'emploi parmi les migrants sont généralement plus faibles que parmi les non-migrants. Dans l'Union européenne, par exemple, le taux de chômage des migrants se situait en 2027 à 13,3 %, contre 6,9 % parmi les personnes nées dans l'UE⁶⁷. Toutefois, des différences notables existent entre les pays et les groupes, puisque l'inclusion sur le marché du travail dépend de la situation socioéconomique et des politiques de chaque pays, ainsi que des caractéristiques démographiques et personnelles des migrants (telles que l'âge, le sexe, les connaissances linguistiques ou les qualifications) et des circonstances dans lesquelles ils ont migré. Dans l'ensemble, les réfugiés et ceux qui ont migré aux fins de regroupement familial ont, par exemple, moins de chances de trouver du travail que les autres migrants⁶⁸. Afin d'améliorer le taux d'emploi parmi les réfugiés, la Suisse a lancé en 2018 un nouveau programme pilote d'intelligence artificielle, fondé sur un algorithme qui détermine dans quelle région du pays un demandeur d'asile donné doit être installé afin de maximiser son employabilité⁶⁹.

Un soutien général et ciblé aux migrants permet d'améliorer leur accès à l'emploi. Outre l'apprentissage de la langue, on a constaté que la formation professionnelle améliore cet accès, surtout si elle comprend un volet pratique de formation en cours d'emploi⁷⁰. Parmi les autres outils jugés efficaces figurent les programmes d'aide à la recherche d'emploi et les programmes de subvention salariale (c'est-à-dire les emplois subventionnés dans le secteur privé)⁷¹.

Pour leur part, la non-reconnaissance des qualifications ou la non-validation des compétences restreignent l'accès à certains emplois et conduisent à une surqualification dans des postes peu qualifiées⁷². Occuper un poste inférieur à ses qualifications peut accroître le risque de souffrance et réduire le bien-être psychosocial⁷³. Ce problème n'est pas seulement lié à l'absence de programmes de reconnaissance, mais aussi au manque de

63 OIT, 2018. Voir Huddleston *et al.*, 2015.

64 McKinsey Global Institute, 2016.

65 Huddleston et Dag Tjaden, 2012.

66 Huddleston *et al.*, 2015.

67 Eurostat, 2018. Aux États-Unis d'Amérique, toutefois, le taux de chômage des migrants (personnes nées à l'étranger) était plus faible (4,1 %) que celui des personnes nées dans le pays (4,4 %) en 2017 (Département du Travail des États-Unis, 2018).

68 Lens, Marx et Vuji, 2018 ; Cangiano, 2014.

69 Stanford University, 2018.

70 Bilgili, Huddleston et Joki, 2015.

71 Kluge, 2010 ; Card, Kluge et Weber, 2010 ; Butschek et Walter, 2014.

72 Voir OCDE, 2014 ; Huddleston et Dag Tjaden, 2012.

73 Espinoza-Castro *et al.*, 2018.

sensibilisation et d'informations au sujet de ces programmes, ainsi qu'à leur coût et à leur complexité⁷⁴. La mise en place d'un guichet unique pour la reconnaissance des qualifications dans certains pays, comme le Danemark, peut permettre de simplifier et de regrouper les programmes de reconnaissance sous un même toit⁷⁵.

Féminisation de la migration : nécessité d'une approche de l'inclusion soucieuse des sexospécificités

La féminisation de la migration transparaît dans le nombre croissant de femmes migrantes^a et dans de nouveaux schémas migratoires en évolution. Les femmes migrantes ne migrent pas uniquement pour rejoindre leur famille, mais agissent de plus en plus d'elles-mêmes, comme les travailleuses migrantes, les étudiantes ou les réfugiées, par exemple.

Cette féminisation de la migration ne s'est toutefois pas accompagnée de politiques davantage axées sur les sexospécificités, qui tiendraient compte des difficultés particulières qui se posent aux femmes migrantes^b. Ces obstacles sont particulièrement visibles lorsqu'il s'agit de l'inclusion sur le marché du travail. Dans l'Union européenne, par exemple, 54 % de femmes nées hors de l'UE avaient un emploi en 2017, contre 73 % d'hommes nés hors de l'UE, et 68 % des femmes nées dans le pays déclarant^c. Parmi les femmes migrantes ayant un emploi, 40 % étaient surqualifiées pour leur poste^d, un grand nombre d'entre elles effectuant des travaux domestiques^e. Pour leur part, les femmes réfugiées sont encore plus mal loties en matière d'inclusion sur le marché du travail, en raison de leur statut et de leur situation encore plus précaire^f.

Le degré d'instruction plus faible des femmes migrantes et leur jeune âge peuvent en partie expliquer la différence de taux d'emploi entre les femmes migrantes et celles qui sont nées dans le pays^g. Par rapport aux hommes migrants, les femmes peuvent avoir des enfants à charge, ce qui peut les amener à ne pas travailler ou à accepter des emplois à temps partiel, voire informels^h. Cette situation non seulement a des conséquences pour leur inclusion sur le marché du travail, mais influe aussi sur leur possibilité de parrainer des proches aux fins de regroupement familial, faute de percevoir le salaire minimal requis à cet effetⁱ. L'influence des normes culturelles peut aussi avoir son importance lorsque les femmes migrantes viennent de pays où la participation économique des femmes est faible^j.

L'adoption de politiques qui se préoccupent des obstacles structurels particuliers et des inégalités auxquels se heurtent les femmes migrantes peut améliorer leur inclusion non seulement sur le plan économique, mais aussi dans d'autres domaines d'action^k. De telles politiques peuvent également éviter aux femmes migrantes de se trouver en situation de vulnérabilité et, ce faisant, de courir un risque accru de violence, d'abus et d'exploitation^l.

a Voir le chapitre 2 du Rapport.

b Integration of migrant women: A key challenge with limited policy resources. Commission européenne. Disponible à l'adresse <https://ec.europa.eu/migrant-integration/feature/integration-of-migrant-women>.

c Ibid.

74 OIM, 2013 ; Huddleston *et al.*, 2015.

75 OIM, 2013.

- d Ibid.
- e OIT, 2015 ; OIM, 2017a.
- f Liebig et Rose Tronstad, 2018.
- g Barslund et Laurensyeva, 2018.
- h Kontos, 2011.
- i Huddleston et Pedersen, 2011. Voir la section ci-après consacrée au regroupement familial.
- j Barslund et Laurensyeva, 2018.
- k Integration of migrant women: A key challenge with limited policy resources. Commission européenne. Disponible à l'adresse <https://ec.europa.eu/migrant-integration/feature/integration-of-migrant-women>.
- l Voir Hennebry, 2017.

Regroupement familial

Le regroupement familial est un aspect central du droit à la vie de famille. C'est pourquoi les nationaux et les migrants, y compris les réfugiés, peuvent « parrainer » des membres de la famille à l'étranger à des fins de regroupement familial. Même si tous les migrants ne souhaitent pas être réunis avec leur famille dans le pays d'accueil⁷⁶, pour ceux qui le souhaitent, le regroupement familial peut contribuer à leur inclusion. Celui-ci non seulement améliore la vie de famille, mais il renforce aussi l'inclusion sociale (par la participation à la vie scolaire ou à des associations locales) et la participation politique⁷⁷. En outre, des éléments portent à croire que le regroupement familial améliore l'inclusion des migrants sur le marché du travail⁷⁸. Selon une enquête longitudinale auprès d'immigrants au Canada, les membres de la famille jouent un rôle particulièrement important pour ce qui est de soutenir et de faciliter l'entrée des migrants et leur inclusion sur le marché du travail, surtout pendant les quatre premières années suivant leur arrivée⁷⁹.

Le regroupement familial est devenu une importante composante de nombreuses politiques nationales, en particulier dans les pays occidentaux. En 2016, la migration pour raisons familiales représentait 38 % de la migration permanente dans les pays de l'OCDE, soit 1,8 million de migrants pour raisons familiales, parmi lesquels 1,6 million étaient enregistrés au titre du regroupement familial, et les autres en tant que personnes accompagnant des travailleurs migrants⁸⁰. Souvent, le regroupement familial est limité à certains membres de la famille et assujéti à des conditions précises⁸¹. Il est généralement restreint aux proches parents (conjoint, enfants de moins de 18 ans et parents à charge), ce qui ne correspond pas toujours à la configuration sociale des familles de migrants⁸². Le parrain est souvent tenu de fournir la preuve que ses moyens financiers lui permettent de soutenir les membres de sa famille⁸³. Étant donné que cette exigence de revenus peut poser un problème pour les réfugiés, certains pays les en ont dispensés ou ont diminué le salaire minimal requis⁸⁴.

76 Voir Mazzucato et Schans, 2011.

77 Huddleston et Dag Tjaden, 2012:58 ; Block, 2015 ; Bauder, 2019.

78 Spitzer, 2018.

79 Li, 2007.

80 OCDE, 2018a ; voir aussi Hooper et Salant, 2018.

81 Block, 2015.

82 Huddleston *et al.*, 2015 ; Mustasaari, 2015 ; Spitzer, 2018. Dans certains pays, les époux/épouses s'entendent aussi par partenaires de même sexe.

83 Huddleston *et al.*, 2015.

84 Nicholson, 2018.

Si ces conditions relèvent généralement de la gestion des migrations, d'autres critères régissant le regroupement familial, adoptés dans le but déclaré de garantir l'inclusion des migrants, peuvent se révéler contreproductifs. Les tests linguistiques avant l'entrée, que les parents parrainés doivent parfois réussir pour pouvoir rejoindre des migrants dans le pays d'accueil, en sont une illustration⁸⁵. Il est possible de se préparer à ces tests en suivant auparavant des cours de langue, mais ceux-ci sont généralement coûteux, difficilement accessibles dans les zones rurales du pays d'origine, et ont des effets négatifs démesurés sur certains membres de la famille, comme les personnes âgées ou les réfugiés, qui ont moins de chances de les réussir du fait de leur situation de vulnérabilité⁸⁶. Au lieu d'améliorer les résultats scolaires et l'inclusion sur le marché du travail des migrants parrainés, ces tests peuvent dissuader de demander le regroupement familial ou retarder celui-ci. De tels retards peuvent restreindre les avantages potentiels de l'inclusion des migrants, le regroupement familial pouvant être une source de difficultés additionnelles pour la famille s'il a lieu après une longue période de séparation entre les parents et leurs proches⁸⁷.

Participation politique

La participation des migrants à la vie politique de leur pays d'accueil peut prendre différentes formes : vote aux élections locales, nationales ou régionales, candidature aux élections locales, adhésion à des associations ou à des partis politiques, ou encore consultations via des organes locaux, nationaux ou régionaux⁸⁸. Par rapport à d'autres domaines d'inclusion, tels que la langue ou l'emploi, la participation à la vie politique a moins retenu l'attention dans l'élaboration des politiques et dans les travaux de recherche⁸⁹. Cependant, la participation politique des migrants peut aider les États à maintenir la légitimité de leur régime démocratique, à permettre réellement l'inclusion des migrants et à promouvoir la cohésion sociale⁹⁰. Elle offre aux migrants la possibilité de donner leur opinion sur des politiques qui les concernent et peut ainsi renforcer leur sentiment d'appartenance à la société qui les accueille⁹¹.

Les migrants ne sont pas beaucoup moins actifs sur le plan politique que les nationaux. Leur niveau de participation dépend d'un ensemble de facteurs, dont certains sont contextuels/structurels et personnels. Le degré de participation politique qu'ils peuvent exercer dépend avant tout du pays d'accueil⁹². Si, à l'heure actuelle, la plupart des pays n'octroient pas le droit de vote aux migrants (notamment en Afrique et en Asie), certains leur accordent le droit de voter aux élections nationales (voir l'encadré ci-après), et de plus en plus de pays leur donnent la possibilité de voter aux élections locales (par exemple en Europe, aux Amériques, en Nouvelle-Zélande et en République de Corée). En revanche, le droit de se présenter aux élections est plus limité, même dans les pays qui accordent le droit de vote. Non seulement les possibilités de participation politique des migrants varient d'un pays à l'autre, mais elles sont aussi influencées par la culture de la participation à la vie politique du pays d'accueil, ainsi que par le niveau de participation et de tradition démocratique dans les pays d'origine des migrants⁹³.

85 Huddleston *et al.*, 2015.

86 Huddleston et Pedersen, 2011.

87 Oliver, 2013 ; Huddleston *et al.*, 2015 ; Spitzer, 2018.

88 Huddleston *et al.*, 2015 ; Martiniello, 2006.

89 Huddleston et Dag Tjaden, 2012.

90 Huddleston, 2017 ; Thorkelson, 2015.

91 Bilgili, Huddleston et Joki, 2015.

92 Huddleston *et al.*, 2015.

93 Bilgili, Huddleston et Joki, 2015.

Pays dans lesquels les migrants peuvent voter aux élections nationales

Il est beaucoup plus rare qu'un pays accorde le droit de vote aux migrants aux élections nationales qu'aux élections locales. Seuls cinq pays au monde ont accordé le droit de vote aux migrants aux élections nationales, quelle que soit leur nationalité : le Chili, l'Équateur, le Malawi, la Nouvelle-Zélande et l'Uruguay^a. La durée de résidence requise pour pouvoir voter aux élections nationales varie d'un an en Nouvelle-Zélande à 15 ans en Uruguay. Outre ces cinq pays, beaucoup d'autres octroient le droit de vote aux élections nationales seulement aux migrants de certaines nationalités. Tel est le cas au Royaume-Uni (où les citoyens du Commonwealth et les ressortissants irlandais peuvent voter), dans la plupart des pays du Commonwealth des Caraïbes (pour les autres citoyens du Commonwealth), en Irlande (où les ressortissants du Royaume-Uni peuvent voter), et de façon réciproque entre le Brésil et le Portugal^b.

a Arrighi et Bauböck, 2016.

b Ibid.

Les facteurs personnels qui influencent la participation des migrants à la vie politique comprennent les caractéristiques démographiques et personnelles des migrants, surtout dans la mesure où le degré de participation augmente avec l'âge et le niveau d'instruction. La durée de résidence et la naturalisation ont aussi un effet positif sur la participation des migrants à la vie politique, et les migrants de la deuxième génération sont souvent plus actifs que ceux de la première génération⁹⁴.

Bien qu'il soit difficile de mesurer les effets des politiques sur la participation des migrants à la vie politique, l'indice MIPEX 2015 porte à croire que les pays appliquant des politiques de naturalisation inclusives ont tendance à avoir des politiques en matière de participation à la vie politique plus vigoureuses⁹⁵. Néanmoins, un décalage important subsiste entre la grande diversité des sociétés d'accueil et la représentation des migrants aux différents niveaux politiques⁹⁶. Indépendamment des États, les partis politiques ont donc un rôle tout particulier à jouer pour accroître la représentation politique et la diversité des migrants.

Naturalisation

La naturalisation est le processus par lequel un non-ressortissant acquiert la nationalité d'un État. Les migrants peuvent être naturalisés s'ils respectent certains critères juridiques et introduisent leur demande par les voies appropriées. Même si la naturalisation est souvent considérée comme une étape importante pour l'inclusion dans le pays d'accueil, elle n'est pas une fin en soi parce que l'inclusion est un processus permanent⁹⁷. Il n'en demeure pas moins que la naturalisation donne souvent aux migrants le plein accès aux droits dans les pays d'accueil (comme le droit de vote et le droit de se présenter à une élection). Les faits

94 Ibid.

95 Huddleston *et al.*, 2015.

96 Huddleston, 2017 ; Huddleston et Dag Tjaden, 2012.

97 Long *et al.*, 2017 ; Bauböck *et al.*, 2013.

montrent qu'elle renforce l'inclusion des migrants sur le marché du travail et leur inclusion sociale⁹⁸, leur niveau de participation⁹⁹, ainsi que leur sentiment d'appartenance au pays d'accueil¹⁰⁰.

Étant donné l'importance de la naturalisation pour les migrants et leur inclusion, il n'est pas surprenant qu'une grande partie des migrants aient obtenu ou souhaitent obtenir la nationalité du pays d'accueil¹⁰¹. Cependant, tous ne veulent pas être naturalisés car ce choix dépend d'un ensemble de facteurs personnels et contextuels. Ce sont surtout les migrants originaires de pays en développement qui ont tendance à demander la naturalisation car celle-ci leur offre l'assurance de pouvoir rester et élimine le risque d'être contraints de retourner dans leur pays d'origine, en particulier lorsque celui-ci est peu développé, en proie à l'instabilité politique ou caractérisé par un régime non démocratique¹⁰².

Le facteur qui influe le plus sur la probabilité qu'un migrant soit naturalisé reste la politique de citoyenneté du pays d'accueil : plus celle-ci est inclusive, plus grande est la probabilité d'une naturalisation¹⁰³. Contrairement aux politiques de migration/inclusion, tous les pays se sont dotés de lois sur la nationalité qui en réglementent l'acquisition par la filiation, la naissance ou la naturalisation. Étant donné que la citoyenneté est étroitement liée à l'identité nationale, la naturalisation peut être un sujet politiquement controversé dans certains pays¹⁰⁴. Là où la double nationalité n'est pas autorisée, les migrants devront peut-être renoncer à la nationalité de leur pays d'origine pour pouvoir obtenir celle du pays d'accueil, ce qui peut avoir un effet dissuasif¹⁰⁵. La naturalisation peut même devenir un sujet délicat sur le plan politique, en cas d'afflux massif de migrants, y compris des réfugiés, même si la République-Unie de Tanzanie a réussi à naturaliser plus de 170 000 réfugiés burundais depuis 2007¹⁰⁶.

Peu de pays accordent la nationalité en échange d'investissements financiers (tels qu'Antigua-et-Barbuda et Malte)¹⁰⁷. Le plus souvent, la naturalisation est assujettie à des conditions précises, généralement une durée minimale de résidence légale, la connaissance de la ou des langues nationales et, parfois, de la culture du pays, des justificatifs attestant d'une bonne moralité, et le paiement des droits de naturalisation. La durée de résidence requise varie d'un État à l'autre. Elle est en moyenne de sept ans dans les pays couverts par l'indice MIPEX 2015, mais peut aller jusqu'à 35 ans en République centrafricaine¹⁰⁸. Outre les droits élevés qui sont parfois exigés, le critère le plus controversé concerne les tests obligatoires de langue et d'instruction civique que les migrants doivent réussir dans certains pays¹⁰⁹. Ces tests requièrent des connaissances sur le pays d'accueil que même les nationaux ne possèdent pas¹¹⁰.

98 Gathmann et Keller, 2016 ; OCDE, 2011.

99 Hainmueller, Hangartner et Pietrantuono, 2015.

100 Bauböck *et al.*, 2013 ; Huddleston et Dag Tjaden, 2012 ; Bakkaer Simonsen, 2017.

101 Huddleston et Dag Tjaden, 2012.

102 Bilgili, Huddleston and Joki, 2015 ; Logan, Oh et Darrah, 2012 ; Dronkers et Vink, 2012.

103 Huddleston *et al.*, 2015 ; Bilgili, Huddleston et Joki, 2015.

104 Long *et al.*, 2017.

105 Reichel, 2011. Cela dépend également de la question de savoir si la double nationalité est autorisée dans le pays d'origine.

106 Voir Long *et al.*, 2017 ; Kuch, 2018.

107 Long *et al.*, 2017. Pour Malte, voir le Programme Citizenship by Investment, à l'adresse www.maltaimmigration.com/fr.

108 Huddleston *et al.*, 2015 ; Manby, 2016.

109 Long *et al.*, 2017. En 2015, la moitié des pays couverts par l'indice MIPEX 2015 imposaient des tests de citoyenneté (Huddleston *et al.*, 2015).

110 Banulescu-Bogdan, 2012 ; Bauböck *et al.*, 2013 ; Long *et al.*, 2017.

Situation sur le terrain : rôle des acteurs locaux et des migrants

Bien que l'inclusion des migrants puisse être facilitée par des mesures et des politiques à l'échelle nationale, elle se fait avant tout « sur le terrain ». Après avoir présenté le rôle déterminant qui revient à l'échelon local, et notamment le rôle des villes, où les pratiques suivies au quotidien peuvent être très éloignées des politiques d'inclusion nationales, cette section souligne le rôle des migrants eux-mêmes, qui sont des acteurs essentiels de leur propre inclusion.

Le rôle des acteurs locaux

Étant donné que l'inclusion se fait avant tout au niveau local, les acteurs locaux peuvent contribuer de manière déterminante à l'inclusion des migrants. Ce sont, entre autres, les communautés locales, y compris les résidents locaux et les communautés de la diaspora, les organisations de la société civile locales et les autorités locales. Les centres communautaires sont des lieux d'échanges et de relations entre locaux et migrants dans un quartier donné, qui donnent accès à un grand nombre de services et d'activités au sein de la communauté. Les « foyers de voisinage » du Grand Vancouver, par exemple, proposent une aide à la recherche d'emploi, une prise en charge pendant la journée et après l'école, des activités pour les seniors, des groupes de parents ou des manifestations socioculturelles¹¹¹. En Europe, les organisations de la société civile ont contribué à des initiatives à long terme en vue de l'inclusion du nombre croissant de migrants arrivés en 2015-2016 dans des pays tels que l'Autriche, l'Allemagne et la Suède. Cela a notamment été illustré par le Prix CESE pour la société civile, qui récompense des initiatives prises par des organisations, y compris des fondations et des associations locales à but non lucratif, dans les domaines de l'identité et de l'intégration. En 2016, 284 candidatures émanant d'organisations de 26 États membres de l'Union européenne ont été reçues pour ce prix¹¹².

Parallèlement à l'engagement des communautés locales et des organisations de la société civile, les schémas migratoires et les processus d'urbanisation ont braqué les projecteurs sur le rôle des pouvoirs publics locaux, en particulier des villes, en matière d'inclusion des migrants. Les zones urbaines sont les principales destinations des migrants partout dans le monde, étant donné que ce sont les villes qui rétribuent le mieux leur capital humain¹¹³.

Les villes ont un rôle important à jouer en tant que lieux propices à l'inclusion, puisque c'est principalement là que sont mises en œuvre les politiques de migration/inclusion et, dans une plus ou moins grande mesure, les obligations et les engagements pris par les États sur le plan international, en particulier s'agissant du logement, de la santé, de l'emploi et de l'éducation¹¹⁴. Certaines villes offrent des services à tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire, et leur garantissent l'accès au logement, à la santé, à l'emploi et à l'éducation. Par exemple, certaines villes, comme New York, délivrent des cartes d'identité à tous les résidents (« nationaux » et migrants, y compris ceux en situation irrégulière), qui leur facilitent l'accès à de nombreux services et sont un moyen d'identification¹¹⁵.

111 Schmidtke, 2018.

112 Comité économique et social européen (CESE), 2017.

113 Duncan et Popp, 2017.

114 Robinson, 2014 ; Crawford, 2016 ; OCDE, 2018b.

115 Medina, 2015.

Des villes recourent de plus en plus à des solutions innovantes et pragmatiques pour améliorer l'inclusion des migrants. Certaines villes européennes, comme en Autriche ou aux Pays-Bas, ont pris des initiatives conduisant à des changements politiques au niveau national¹¹⁶. Des villes de Flandre (Belgique) ont ouvert des centres d'action afin de prendre en charge les migrants, de plus en plus nombreux, et de répondre à leurs besoins. Ces centres fournissent divers services sous un même toit, notamment en matière de logement, de soins de santé et de soutien psychosocial des migrants¹¹⁷. Un modèle similaire de guichet unique a été mis en place à Lisbonne (Portugal), afin d'améliorer l'accès des migrants aux services publics essentiels à leur inclusion¹¹⁸.

Les villes peuvent également favoriser l'inclusion des migrants en veillant à un aménagement multiculturel de l'espace urbain destiné à renforcer l'inclusion et la résilience de communautés diversifiées¹¹⁹. Toutefois, l'aménagement urbain à des fins d'inclusion des migrants peut créer des difficultés additionnelles dans les zones urbaines informelles qui se sont développées du fait de l'urbanisation rapide, comme les taudis (périurbains)¹²⁰. Plus généralement, ceux-ci sont souvent hors de portée des autorités locales et nationales, ce qui se traduit, par exemple, par l'absence de services de base pour leurs résidents, y compris les migrants. Comme cela est illustré dans l'encadré ci-après, en Afrique, ces implantations sauvages ont surtout vu le jour dans les pays du Sud, bien que des zones périurbaines soient aussi en train de se développer dans les pays du Nord, comme à Lisbonne, à Athènes et à Rome.

Migration et inclusion dans le contexte des transformations urbaines en Afrique

Une forte urbanisation est à l'œuvre en Afrique où, entre 1995 et 2015, le taux de mutation urbaine a été le plus élevé de tous les continents (3,44 %) et la croissance des villes, 11 fois plus rapide qu'en Europe^a. Les taux de migration rurale-urbaine sont élevés sur tout le continent, et les taux de migration internationale sont également en hausse. Par exemple, en 2013, 72,3 % de la population résidente de la région de Dakar était née hors de la région^b. Or, les pays africains étaient relativement mal armés pour planifier les incidences de la migration rurale-urbaine. En 2016, 67,8 % de la population urbaine du continent vivait dans des implantations urbaines sauvages. Par rapport à l'aménagement urbain géré par l'État, les initiatives locales semblent avoir le plus d'effet sur l'espace urbain. Il est ainsi de plus en plus admis qu'il faut une gouvernance urbaine plus cohérente ainsi que des plans de développement nationaux dans les pays d'Afrique^c.

Des recherches menées en Afrique de l'Ouest montrent que les migrants ne sont pas désavantagés par rapport aux non-migrants et que l'inclusion dans les zones urbaines est une question qui concerne les autochtones tout autant que les migrants^d. D'autres travaux soulignent que les résidences fermées

116 Scholten *et al.*, 2017.

117 Ibid.

118 Un guichet unique : Intégrer l'intégration. Cities of Migration. Disponible à l'adresse http://citiesofmigration.ca/good_idea/one-stop-shop-mainstreaming-integration-3/?lang=fr.

119 ONU-Habitat, 2016a.

120 Duncan et Popp, 2017.

sont l'une des caractéristiques clés de l'urbanisation en Afrique. Après être apparues d'abord en Afrique du Sud, elles se sont rapidement répandues. Les études actuelles portent sur l'influence de ces résidences sur les moyens de parvenir à une transition urbaine inclusive et durable^e. Elles soulèvent également la question de leur impact sur la cohésion communautaire en général, et notamment sur l'inclusion des migrants, puisque ces résidences renforcent la ségrégation en accentuant les différences sociales entre migrants et non-migrants^f.

a ONU-Habitat, 2016b.

b Okyere, 2016.

c Oyefara, 2018.

d Beauchemin et Bocquier, 2003.

e Klaufus *et al.*, 2017.

f Ibid.

Malgré le rôle joué par les villes, leur importance pour l'inclusion des migrants, y compris pour l'élaboration de politiques, doit encore être reconnue à sa juste valeur au niveau national¹²¹. Certaines villes ont élaboré leurs propres politiques et mesures pour favoriser l'inclusion, conscientes que l'inclusion doit être encouragée aux différents niveaux de gouvernance d'un pays. De ce point de vue, l'approche interculturelle suivie par certaines villes a été décrite comme une « rébellion politique des villes face à la domination de l'État sur les politiques ces dernières décennies »¹²². Loin des cas isolés de rébellion menée par un petit nombre de villes, l'idée des villes interculturelles a gagné du terrain ces dix dernières années. En 2008, par exemple, le Conseil de l'Europe a lancé le programme « Cités interculturelles » pour aider les villes à tirer parti de la diversité¹²³. Au moment de la rédaction du Rapport, ce programme comptait un total de 135 villes participantes dans les pays membres du Conseil de l'Europe, ainsi qu'en Australie, au Canada, en Israël, au Japon, au Mexique, au Maroc et aux États-Unis d'Amérique. Les villes participantes sont indexées en fonction de leurs politiques, de leur gouvernance et de leurs pratiques interculturelles¹²⁴. Les études consacrées aux résultats de l'index des cités culturelles portent à croire qu'il existe une corrélation positive entre les notes obtenues par les villes et le bien-être local : plus les politiques sont interculturelles, plus la qualité de vie est bonne¹²⁵. Si certains gouvernements nationaux considèrent les municipalités comme des acteurs essentiels en matière d'élaboration de politiques et de gouvernance aux fins d'inclusion des migrants, comme c'est le cas en Turquie¹²⁶, dans d'autres pays, le rôle proactif des villes a débouché sur des frictions entre les niveaux local et national. Tel a été le cas, par exemple, des villes sanctuaires qui ont adopté leurs propres politiques et mesures pour protéger les migrants, y compris ceux en situation irrégulière¹²⁷. Ces politiques ont parfois été adoptées en réaction à des politiques de migration et de citoyenneté nationales restrictives, et ont fait des villes des lieux d'inclusion¹²⁸.

121 Ibid.

122 Zapata-Barrero, 2017.

123 Programme « Cités interculturelles ». Conseil de l'Europe. Disponible à l'adresse www.coe.int/fr/web/interculturalcities/about.

124 Pour la liste des villes participantes, voir www.coe.int/fr/web/interculturalcities/participating-cities. Pour l'index des cités interculturelles, voir www.coe.int/fr/web/interculturalcities/about-the-index.

125 Joki et Wolffhardt, s.d.

126 Duncan et Popp, 2017.

127 Lippert et Rehaag, 2013.

128 Bauder et Gonzalez, 2018 ; voir aussi Pearson, 2015.

Si les villes contribuent activement à la gouvernance mondiale des migrations¹²⁹, les gouvernements nationaux jouent un rôle central dans la mise en œuvre à grande échelle des initiatives élaborées par les villes et dans la diffusion des bonnes pratiques au niveau mondial. Le rôle des villes dans l'organisation des services nécessaires pour pourvoir aux besoins des migrants est de plus en plus reconnu par les États dans des initiatives mondiales, telles que le Nouveau programme pour les villes issu de la conférence Habitat III, tenue en Équateur en 2016¹³⁰. En préconisant une approche associant l'ensemble des pouvoirs publics, le Pacte mondial sur les migrations reconnaît et prend systématiquement en considération l'importance de l'échelon local¹³¹. Les objectifs 15 et 16 sont particulièrement importants car ils soulignent tous deux le rôle du niveau local (y compris des autorités locales) pour assurer l'accès des migrants aux services de base et donner aux migrants et aux sociétés les moyens de parvenir à la pleine intégration et à la cohésion sociale (voir le chapitre 11 du Rapport).

Reconnaître l'agentivité des migrants

Outre l'État et les collectivités locales, les migrants eux-mêmes jouent un rôle essentiel, non seulement en tant que sujets passifs des politiques d'inclusion, mais aussi en tant qu'acteurs de leur propre inclusion. L'entrepreneuriat des migrants est peut-être ce qui atteste le mieux de leur agentivité en matière d'inclusion économique. Outre les exemples de réussite tels que celui de la Silicon Valley en Californie, où la moitié des entreprises high-tech ont été fondées par des migrants¹³², il existe de nombreux exemples de migrants ayant créé leur entreprise (voir le chapitre 5 du Rapport). Par exemple, des entreprises appartenant à des réfugiés syriens se sont créées en réponse à l'absence de possibilités d'emploi formel et au besoin de gagner sa vie¹³³.

Les migrants non seulement sont les acteurs de leur propre inclusion, mais ils soutiennent aussi activement d'autres migrants, tout en promouvant plus généralement la cohésion sociale. Parmi les nombreux exemples d'initiatives prises par des migrants, on peut citer la création d'une école par des réfugiés congolais dans un camp de réfugiés en Ouganda, qui est considérée comme une réussite pour l'inclusion des enfants migrants. Depuis sa création en 2009, environ 800 élèves ont réussi à intégrer l'enseignement secondaire, et 40 étudient actuellement dans des universités du monde entier. Les fondateurs de l'école l'ont très justement formulé : « Lorsqu'on accède à l'éducation, on ne peut plus nous appeler des réfugiés pour le reste de notre vie »¹³⁴. La technologie a également été utilisée par les migrants pour faciliter l'inclusion d'autres migrants dans leur pays d'accueil, au moyen de vidéos YouTube visant à faire pièce à la xénophobie et la discrimination¹³⁵, ou d'applications pour smartphone, comme l'illustre l'exemple dans l'encadré ci-après.

129 Voir aussi le Forum mondial des maires sur la mobilité humaine, la migration et le développement, à l'adresse www.migration4development.org/en/events/global-mayoral-forum ; et le Parlement mondial des maires, à l'adresse <https://globalparliamentofmayors.org/>.

130 Duncan et Popp, 2017.

131 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a.

132 Wadhwa *et al.*, 2007. Parmi les 126 entreprises ayant pris part à cette étude, 52,4 % ont indiqué qu'elles avaient été fondées par des migrants.

133 MEDAM, 2018. Pour plus d'exemples, voir CNUCED, OIM ET HCR, 2018.

134 Onyulo, 2018.

135 OIM, 2018.

Comment les migrants utilisent les technologies au service de l'inclusion

Aujourd'hui, des innovations technologiques permettent de faciliter l'inclusion des migrants, comme en témoignent les nombreuses applications pour smartphone conçues pour aider les migrants à se repérer dans leur pays ou à communiquer avec les communautés de la diaspora. Le potentiel de ces « applis » n'a pas échappé à l'attention des migrants, comme en atteste, par exemple, le jeu vidéo *Survival*, disponible sur les systèmes Android et iOS.



Survival est un jeu vidéo conçu par de jeunes migrants et des réfugiés arrivés par le détroit de Gibraltar, ainsi que par des Espagnols en collaboration avec l'Alliance des civilisations des Nations Unies et Omnium Lab^a. Par ce jeu, les migrants font part de leur expérience de la migration, vécue comme une « odyssee de l'inclusion sociale, en passant par toutes les étapes du voyage migratoire »^b. L'objectif est de « sensibiliser le joueur à la réalité vécue par des milliers de personnes qui doivent faire face à la tragédie de la migration », en le mettant « dans la peau de personnes afin qu'il modifie son point de vue, la perspective depuis laquelle ce problème est analysé dans nos contextes sociaux »^c.

a Disponible à l'adresse <http://omniumlab.com/trabajos/detalle/survival>.

b Disponible à l'adresse <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.omniumlabstudios.peaceapp.survival&hl=en>.

c Ibid.

L'inclusion des migrants dans une communauté et dans un pays ne les oblige pas à renoncer à leur identité ni aux liens avec leur communauté et leur pays d'origine. Les migrants se comportent de plus en plus comme des acteurs transnationaux¹³⁶, comme l'explique Daniel, originaire du Guatemala, qui vit depuis 30 ans au Costa Rica :

Ma maison pourrait s'apparenter à un lieu guatémaltèque, mais dont les portes et les fenêtres sont ouvertes sur le Costa Rica. Ici, les représentations et la culture des deux pays peuvent s'épanouir et cohabiter.

La plus grande difficulté, quand vous vivez à l'étranger, tient au fait que vous vivez en partie ici et en partie là-bas. Chaque jour, vous expérimentez deux visions du monde, celle de votre pays natal et celle du pays d'accueil. Les expressions, la nourriture, la culture, la vision du monde : les deux pays s'entrecroisent au quotidien¹³⁷.

La vie transnationale des migrants peut néanmoins être en contradiction avec leurs attentes et se traduire par une remise en question de leur allégeance au pays d'accueil¹³⁸. Ils peuvent être perçus comme une menace pour la cohésion sociale, et risquent de ce fait d'être victimes de discrimination et d'exclusion, ce qui peut être lourd de conséquences, tant pour eux-mêmes que pour la société d'accueil. Par exemple, l'exclusion des migrants peut avoir des conséquences pour leur bien-être, comme en témoigne une étude sur les effets de la

136 Voir Castles, 2003 ; Levitt, 2004 ; Vertovec, 1999.

137 Disponible à l'adresse <http://iamamigrant.org/stories/costa-rica/daniel-matul-0>.

138 Appave et David, 2017.

discrimination au travail sur le bien-être des migrants russes et estoniens en Finlande. Il apparaît en effet que le sentiment de discrimination laisse prévoir des résultats négatifs pour la santé générale et mentale des deux groupes¹³⁹. L'exclusion des migrants peut aussi avoir des effets défavorables sur leurs contributions au commerce, aux disponibilités en matière de compétences et de main-d'œuvre, aux transferts et aux échanges culturels, qui sont autant d'avantages de taille pour les sociétés d'accueil (voir le chapitre 5 du Rapport).

Plus généralement, l'exclusion des migrants est un risque pour la cohésion sociale. À de rares occasions, elle peut être un facteur de radicalisation pouvant mener à l'extrémisme violent¹⁴⁰. Même si cette probabilité reste faible, dans la mesure où les attaques terroristes ne sont pas principalement le fait de migrants¹⁴¹, les conséquences et les coûts engendrés par l'exclusion sociale des migrants sont, d'une certaine façon, trop élevés et doivent donc être pris en main. Ils constituent un facteur supplémentaire à prendre en considération pour renforcer l'inclusion des migrants, afin de réduire le risque de radicalisation pour le bien-être des sociétés et des communautés.

Les différents coûts de l'exclusion et de l'agentivité des migrants corroborent le besoin d'associer davantage ces derniers à l'élaboration des politiques de migration/inclusion. Celles-ci auraient tout à gagner d'une meilleure compréhension de la façon dont les migrants considèrent leur processus d'inclusion, de la nature de leurs besoins et des interventions aptes à mieux faciliter leur inclusion¹⁴². Un engagement plus actif des migrants sur le plan politique serait également en accord avec le Pacte mondial sur les migrations, qui souligne la nécessité d'autonomiser les migrants pour parvenir à une pleine intégration et à la cohésion sociale¹⁴³.

L'opinion des migrants pour façonner les politiques d'inclusion : potentiel des enquêtes

Bien que les travaux de recherche tiennent de plus en plus compte de l'opinion des migrants pour mieux comprendre les effets de la migration sur leur identité et leur sentiment d'appartenance, il serait nécessaire d'en savoir davantage sur le point de vue des migrants au sujet de leur processus d'inclusion, de leurs besoins et de leurs aspirations, afin d'éclairer les politiques d'inclusion et d'en évaluer les effets sur la vie des migrants.

Les enquêtes auprès des migrants sont utiles pour se faire une idée de ce que pensent les migrants à propos de leur inclusion, comme en témoignent les nombreuses références à l'étude ICS (Immigrant Citizens Survey) dans le présent chapitre. Conduite par la Fondation Roi Baudouin et le Migration Policy Group, cette enquête a été menée auprès de 7 473 migrants nés hors de l'Union européenne et résidant dans 15 villes de sept États membres de l'UE. Ses principales constatations sont reproduites à l'appendice. En conclusion, elle souligne que « les immigrants ayant participé à l'étude sont, dans l'ensemble, aujourd'hui autant satisfaits de leur vie que la majorité de la population du pays où ils vivent ». Cette note positive ne doit toutefois pas faire oublier les difficultés d'inclusion qui

139 Jasinskaja-Lahti, Liedkind et Perhoniemi, 2007.

140 Koser et Cunningham, 2017.

141 Duncan et Popp, 2017.

142 Mustafa, 2018.

143 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a.

ont été relevées par les migrants, et pourrait même encourager des efforts similaires à l'avenir, car les attitudes envers les migrants ont probablement beaucoup évolué depuis que cette étude a été réalisée, en 2012.

Voir Huddleston et Dag Tjaden, 2012. Les principales conclusions de l'étude ICS (Immigrant Citizens Survey) figurent à l'appendice C.

Conclusion

Le présent chapitre donne un aperçu de ce que suppose l'inclusion des migrants sous l'angle des politiques et de la pratique, des facteurs et des obstacles à l'œuvre, et de l'approche adoptée par différentes parties prenantes en la matière. Mais il montre aussi qu'il est difficile d'aborder la question de l'inclusion des migrants à l'échelle mondiale, car elle reste intrinsèquement nationale. Cela apparaît dans le Pacte mondial sur les migrations, où les mesures liées à l'objectif 16 sur les moyens à donner aux migrants et aux sociétés en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale restent principalement de l'ordre de l'ambition (voir le chapitre 11 du Rapport).

Même si l'inclusion ne peut être envisagée selon une approche universelle en raison de sa nature éminemment personnelle et contextuelle, trois grandes conséquences pour les politiques peuvent néanmoins être tirées de ce chapitre afin de promouvoir l'inclusion des migrants et la cohésion sociale :

- **L'adoption de politiques d'inclusion holistiques peut améliorer l'efficacité des mesures prises dans le domaine de l'inclusion.** Comme il a été constaté dans ce chapitre, malgré l'accent parfois mis sur l'inclusion sur le marché du travail, les différents domaines d'action sont étroitement corrélés, puisque les résultats obtenus dans un domaine particulier ont généralement des incidences dans d'autres. À l'inverse, l'absence de politiques d'inclusion holistiques peut coûter cher, tant pour les migrants que pour les sociétés d'accueil. Une réponse politique unique mise en place dans un domaine d'action particulier ne permettra généralement pas d'améliorer l'inclusion générale des migrants si elle n'est pas complétée par des mesures dans d'autres domaines et appuyée par une stratégie politique cohérente. Le risque est non seulement que les migrants se retrouvent exclus et marginalisés, mais aussi que des tensions sociales se créent et nuisent à la cohésion sociale dans la société d'accueil.
- **Des mesures politiques plus inclusives adoptées dans divers domaines d'action connexes débouchent sur des résultats plus profonds et plus durables en matière d'inclusion.** Cette conclusion peut sembler logique, mais elle est particulièrement frappante en ce qui concerne les exigences linguistiques, la participation politique et la naturalisation. À l'inverse, des politiques restrictives risquent d'être contreproductives, surtout lorsqu'elles sont appliquées à des fins de gestion des migrations. Les conditions applicables au regroupement familial, censées garantir l'intégration dans la société d'accueil des membres de la famille réunis, notamment les tests linguistiques avant l'entrée, peuvent, dans la pratique, limiter le nombre de migrants qui bénéficient du regroupement familial, au lieu de faciliter l'inclusion des répondants des migrants et de leurs proches.

- **Le rôle important que jouent déjà les acteurs locaux et les migrants doit être renforcé pour qu'ils participent à l'élaboration et à l'évaluation, ou à la réévaluation, des politiques nationales d'inclusion.** Une participation et une autonomisation accrues des villes contribueraient à l'atténuation des tensions entre le niveau local et le niveau national en raison d'approches divergentes de l'inclusion. Parce que c'est principalement à l'échelle locale qu'a lieu l'inclusion, les villes et les autres autorités locales sont les mieux placées pour dire quelles sont les difficultés de l'inclusion et indiquer les bonnes pratiques pouvant être mises en œuvre. Quant aux migrants, leur participation à l'élaboration des politiques ne correspond pas, à ce jour, à leur niveau d'activité dans les faits en faveur de leur inclusion et de celle d'autres migrants. Si leur voix se fait de plus en plus entendre aujourd'hui, il n'en reste pas moins que leurs besoins et leurs aspirations en matière d'inclusion doivent être examinés plus en détail et être mieux pris en considération dans l'intérêt de politiques d'inclusion plus efficaces.

JO VEAREY
CHARLES HUI
KOLITHA WICKRAMAGE



7 MIGRATION ET SANTÉ : PROBLÈMES ACTUELS, GOUVERNANCE ET LACUNES EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES¹

Introduction

Les rapports entre la migration et la santé sont dynamiques et complexes. La migration peut accroître l'exposition aux risques sanitaires, notamment parmi les travailleurs migrants qui ont un emploi précaire et un accès limité à des soins de santé abordables. Mais elle peut aussi se traduire par une amélioration de la santé – par exemple quand une personne quitte un contexte caractérisé par des persécutions et la peur de violences pour un environnement sûr. Le présent chapitre examine les quatre aspects clés de la thématique migration et santé : a) la santé des migrants considérés individuellement (la « santé des migrants ») ; b) comment la migration peut influencer sur la santé des populations (la « santé publique ») ; c) les réponses des systèmes de santé ; et d) la gouvernance mondiale de la santé dans le contexte migratoire.

Le premier aspect – la santé des migrants – peut être défini comme les différences en matière de santé entre les migrants et les populations des pays d'origine et d'accueil, et entre les divers contextes migratoires, tels que la migration de main-d'œuvre, les déplacements internes et internationaux, ou la migration irrégulière. Selon leurs interactions avec les multiples facteurs qui déterminent leur santé avant, pendant et après leur voyage de migration, les migrants verront leur état de santé s'améliorer ou, au contraire, se détériorer. Ces facteurs – appelés déterminants sociaux de la santé – incluent l'accès à un transit sûr, à un logement de qualité et à des soins de santé.

Le deuxième aspect – la santé publique – est axé sur la façon dont la migration peut influencer sur la santé des populations, y compris la manière dont les migrants en bonne santé peuvent promouvoir le développement économique et social et contribuer à l'objectif mondial de couverture sanitaire universelle, dont le but est d'assurer à tous un accès à des soins de santé abordables et de qualité². Cependant, si elles sont mal gérées, les migrations peuvent avoir des effets négatifs sur la santé des populations. Par exemple, une mère migrante qui rencontre des difficultés de régularisation ne pourra peut-être pas accéder en temps voulu à des soins de santé pour son enfant – y compris les vaccins – de peur d'être arrêtée, détenue ou expulsée. Cette situation peut contribuer à la propagation de maladies transmissibles, telles que la rougeole, en deçà et par-delà les frontières et avoir des effets préjudiciables pour la santé de toute la population.

Le troisième aspect concerne les réponses des systèmes de santé aux questions sanitaires dans le contexte migratoire. L'élaboration de réponses en matière de soins de santé soucieuses des migrants et la surveillance de la santé de ces derniers selon une approche qui place la santé dans le contexte migratoire au cœur de

1 Jo Vearey, African Centre for Migration and Society, Université du Witwatersrand et Centre of African Studies, Université d'Édimbourg ; Charles Hui, Faculté de médecine, Université d'Ottawa ; et Kolitha Wickramage, Coordonnateur mondial de l'épidémiologie et des recherches sur la santé dans le contexte migratoire, OIM Manille.

2 CSU2030, 2017.

toutes les politiques peuvent permettre de répondre aux besoins sanitaires des migrants. Des réponses mal gérées, insuffisantes ou discriminatoires de la part des systèmes d'immigration et de santé peuvent avoir de nombreuses conséquences négatives pour la santé des migrants et des communautés avec lesquelles ils interagissent.

Le quatrième aspect concerne la gouvernance mondiale de la santé dans le contexte migratoire, qui suppose de s'intéresser aux moyens dont la migration et la santé peuvent être intégrées dans les processus de gouvernance mondiaux, notamment en définissant des possibilités stratégiques clés pour ce faire.

Ce chapitre examine ces quatre aspects clés. Il commence par donner un bref aperçu des définitions et des déterminants. Il passe ensuite en revue les facteurs qui déterminent les vulnérabilités sur le plan de la santé et les facteurs de résilience de divers groupes de migrants, avant de présenter les mesures prises par différents systèmes et les approches actuelles de gouvernance de la santé dans le contexte migratoire. Après avoir souligné d'importantes lacunes en matière d'éléments factuels, le chapitre insiste en conclusion sur l'importance d'investir dans une bonne gouvernance des migrations et de la santé, et explique comment renforcer idéalement les approches actuelles.

Migration et santé : données clés

- **Une bonne santé englobe le bien-être mental, social et physique^a.** La thématique migration et santé recouvre les préoccupations sanitaires qui découlent de la mobilité humaine, comme la transmission de maladies infectieuses. Elle doit s'intéresser à tous les aspects du bien-être dans le contexte de la migration et associer toutes les personnes touchées, y compris les familles de migrants, et veiller à la santé publique des communautés avec lesquelles les migrants interagissent à toutes les étapes de leur voyage de migration^b.
- **Les migrants sont souvent en meilleure santé que les personnes restées au pays, témoignant ainsi de ce qu'on appelle l'effet « migrant en bonne santé ».** Cela signifie que ceux qui migrent ont tendance à être en meilleure santé et à vivre plus longtemps que les membres des communautés d'origine et d'accueil^c. Les vulnérabilités sur le plan de la santé et les facteurs de résilience sont fluctuants et évoluent avec le temps, de sorte que ce bon état de santé peut – si la migration n'est pas gérée correctement – se détériorer du fait des mauvaises conditions de vie et de travail après la migration^d.
- **Les migrants ne sont pas automatiquement vulnérables aux mauvais résultats en matière de santé.** Ce sont les conditions associées aux différentes étapes du voyage de migration (avant le départ, durant le transit, à l'arrivée et après le retour) qui peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur la santé^e.
- **De nombreux migrants ont du mal à accéder aux soins de santé.** Malgré les normes relatives aux droits de l'homme concernant le droit à la santé, et malgré la promotion de la couverture sanitaire universelle pour tous, les États ne sont tenus de fournir qu'un ensemble minimum de soins médicaux d'urgence aux migrants irréguliers^f. Même les migrants réguliers se heurtent parfois à des obstacles juridiques, au racisme et à la corruption, ce qui entrave leur accès aux soins de santé^g. En outre, il est fréquent que les migrants sous-utilisent les services de soins de santé et retardent le moment d'y faire appel^h.

- **Des migrations dans des conditions saines peuvent être bénéfiques pour la santé des communautés.** Par exemple, garantir la bonne santé des travailleurs migrants peut – grâce aux fonds rapatriés au pays – améliorer le statut socioéconomique des membres de la famille et, par conséquent, promouvoir l'accès aux soins de santé et à l'éducation.
- **Les fournisseurs de soins de santé se heurtent à des difficultés pour gérer les soins aux migrants,** y compris : les barrières linguistiques et culturelles, les ressources insuffisantes dont disposent les systèmes de santé pour fournir des services, et les contradictions entre les normes professionnelles/la déontologie et les lois nationales qui limitent le droit des migrants aux soins de santé.
- **Une impulsion et des investissements stratégiques sont nécessaires pour créer des alliances entre les systèmes de gestion des migrations et le secteur de la santé.** Une action multisectorielle doit appuyer la création d'alliances entre les acteurs de l'immigration et ceux de la santé dans divers secteurs de gouvernance : l'État, la société civile – y compris les groupes de migrants –, le secteur privé et les milieux universitairesⁱ.
- **Les investissements aux fins de la santé dans le contexte migratoire favorisent le développement social et économique.** Il est essentiel d'investir dans le suivi et l'atténuation des risques sanitaires pour préserver la santé des migrants, et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable et des cibles mondiales en matière de santé.
- **Les capacités de recherche en matière de santé dans le contexte migratoire doivent être renforcées dans le monde entier, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.** Les résultats actuels des recherches sont excessivement concentrés sur quelques catégories de migrants et un nombre limité de préoccupations sanitaires, ainsi que sur la migration à destination et au départ de pays à revenu élevéⁱ.

a OMS, 1946.

b Wickramage *et al.*, 2018b.

c Aldridge *et al.*, 2018.

d Ibid.

e OIM, 2004.

f Lougarre, 2016.

g Migrating out of Poverty, 2017.

h Suphanchaimat *et al.*, 2015.

i Khan *et al.*, 2016 ; Vearey *et al.*, 2019 ; Wickramage et Annunziata, 2018.

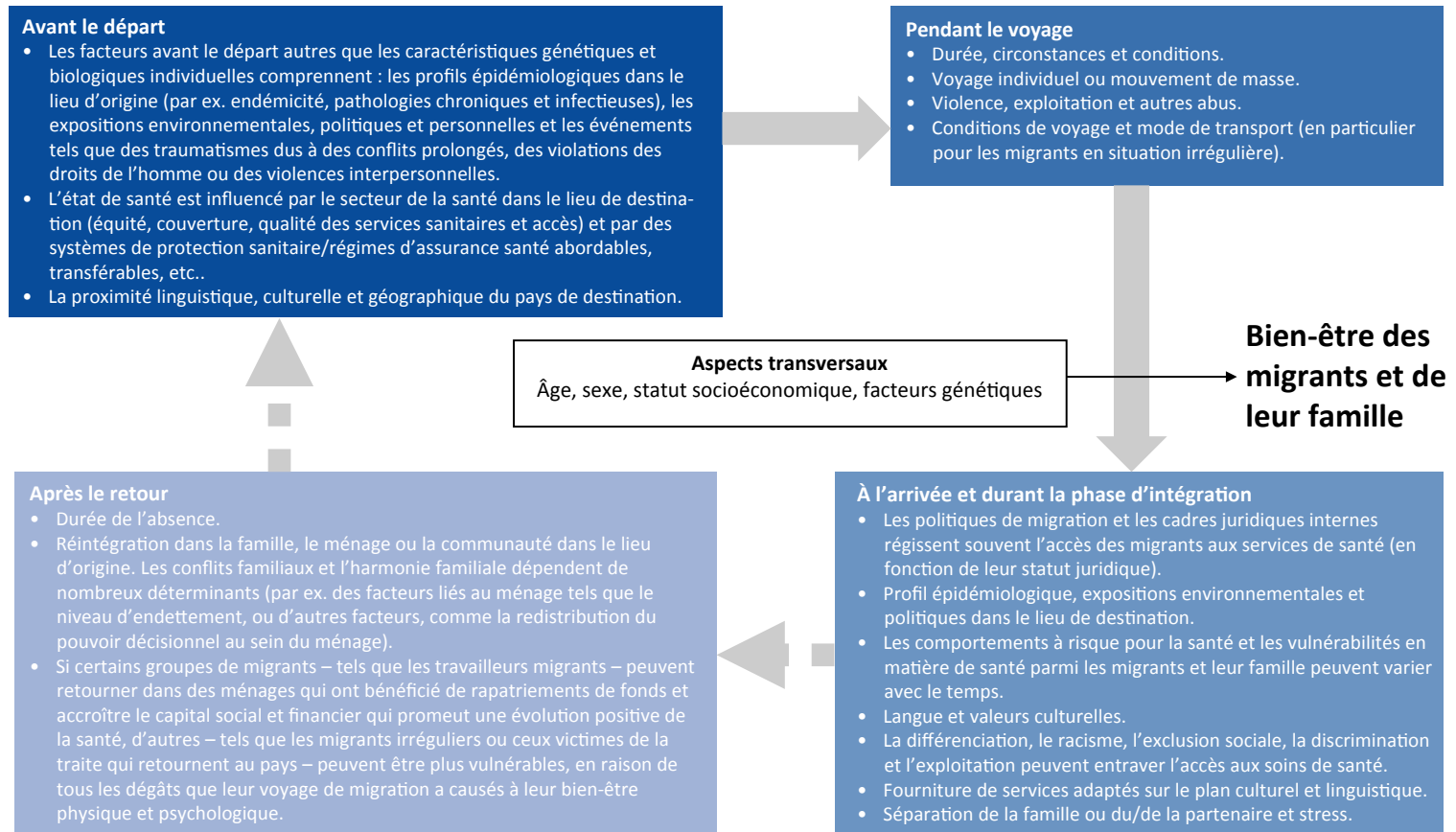
j Sweileh, 2018.

Définitions et déterminants

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme un état de « bien-être général, tant physique que mental et social, et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités »³. Cette reconnaissance du bien-être mental et social, en plus du bien-être physique, est fondamentale et souligne l'importance de considérer la santé dans sa globalité. L'état de santé d'une personne ne dépend pas seulement de l'accès aux services de santé, mais aussi d'une multitude de facteurs, appelés les « déterminants de la santé ». La figure 1 indique comment les déterminants de la santé peuvent être appliqués aux migrants tout au long du cycle migratoire. Les déterminants individuels sont des facteurs tels que l'âge, le sexe et les prédispositions génétiques à la maladie, ainsi que le profil épidémiologique d'un contexte donné et les expositions à la maladie qui y sont associées. Les déterminants structurels sont d'ordre politique. Ce sont, par exemple, les cadres juridiques et les attitudes de la société envers les migrants, qui peuvent se traduire par des inégalités de statut socioéconomique. Pour les migrants, les déterminants structurels de la santé englobent les conditions liées aux différentes phases du voyage de migration – avant le départ, pendant le voyage, à l'arrivée et durant la phase d'intégration, et (pour certains) après le retour.

3 OMS, 1946.

Figure 1 : Les déterminants de la santé des migrants tout au long du cycle migratoire



Source : Adapté de Gushulak, Weekers et MacPherson, 2009 ; OIM, 2008.

Les divers cadres juridiques associés aux différentes phases du voyage de migration sont d'importants déterminants structurels de la santé des migrants. En effet, le statut juridique d'un migrant dans un pays peut déterminer, par exemple, la mesure dans laquelle il peut accéder à des conditions de travail sûres ainsi qu'à des soins de santé abordables et de qualité. Comme cela est illustré dans la figure 1, il existe de multiples déterminants de la santé – individuels et structurels – qui peuvent avoir des effets tant positifs que négatifs sur la santé. Par exemple, il est peu probable qu'un migrant irrégulier trouve du travail dans le secteur formel, ce qui l'obligera à se tourner vers le secteur informel, précaire, où le travail peut être à la fois dangereux et – souvent – illégal. Par conséquent, les migrants en situation irrégulière risquent d'être plus vulnérables à la maladie, et notamment d'être plus exposés aux maladies infectieuses, à la violence et aux préjudices. Ils tendent à rencontrer de nombreuses difficultés pour accéder à des soins de santé de qualité, et leur accès aux services de protection sociale est très limité (si toutefois ils y ont accès).

Santé des migrants

La thématique migration et santé s'intéresse aux différents profils de santé des migrants et de la population d'accueil, ainsi que de différents groupes de migrants, notamment dans des contextes où la population d'accueil peut elle-même avoir du mal à répondre à ses propres besoins en matière de bien-être mental, social et physique⁴. L'étude de ces profils est importante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'élaboration de stratégies de santé publique pendant des dizaines d'années atteste de la nécessité de l'inclusivité – de tenir compte de l'ensemble de la société quand il s'agit de lutter contre des maladies transmissibles, par exemple au titre de programmes de vaccination. L'exclusion des sous-populations – comme les groupes de migrants – doit être évitée⁵. Les populations de migrants sont souvent très touchées par la tuberculose, le VIH, l'hépatite B, l'hépatite C et par des maladies évitables par la vaccination. Il est fondamental d'intégrer ce groupe important dans la surveillance, le dépistage et la mise en relation avec les services de santé si l'on veut que les pays et les régions atteignent leurs objectifs en matière de santé publique⁶. Ensuite, certaines interventions sanitaires conçues pour certaines sous-populations précises, telles que les groupes de migrants, peuvent être bénéfiques pour la santé de la population tout entière⁷. Enfin, en assurant aux migrants la meilleure santé possible avant, pendant et après leur voyage de migration, on leur permet de maximiser leur inclusion et leurs contributions à la société d'accueil, de soutenir plus facilement leur famille au pays et de réduire les coûts potentiels en matière de santé supportés à la fois par le pays de destination et par les migrants eux-mêmes⁸. Même dans des situations de déplacement graves, comme dans le cas de flux de réfugiés de grande envergure, les questions de santé immédiates (parallèlement à la nourriture et au logement) sont une préoccupation essentielle, et des ressources spécifiques sont nécessaires pour y répondre, dans l'intérêt des individus, des communautés locales et de la société dans son ensemble⁹.

Dans le domaine de la santé dans le contexte migratoire, il est essentiel de comprendre la vulnérabilité et la résilience sur le plan de la santé. Les migrants ne forment pas un groupe homogène ; leurs besoins sont différents, de même que les vulnérabilités en matière de santé et les facteurs de résilience. Les questions de sexospécificité revêtent une importance fondamentale qu'il faut impérativement prendre en considération (voir l'encadré ci-après).

4 Lee, Sim et Mackie, 2018 ; Thomas, 2016.

5 Thomas, 2016.

6 Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, 2018.

7 Chung et Griffiths, 2018 ; Thomas, 2016 ; Wild et Dawson, 2018.

8 Lu et Zhang, 2016 ; Wickramage *et al.*, 2018b.

9 Abbas *et al.*, 2018 ; Griswold *et al.*, 2018.

Aspects sexospécifiques de la mortalité des travailleurs migrants « peu qualifiés » et des abus à leur rencontre

À l'échelle mondiale, les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les travailleurs migrants internationaux (respectivement 58,4 % et 41,6 %)^a. Les hommes travaillent surtout dans les secteurs de la transformation et de la construction, tandis que les femmes (près de 74 %) travaillent principalement dans les services, comme les services domestiques – souvent dans des conditions d'emploi précaires^b. Des examens systématiques font apparaître une série de vulnérabilités sur le plan de la santé parmi les travailleuses domestiques, notamment un accès restreint aux services de santé sexuelle et reproductive^c. De mauvaises conditions de travail et de vie, en particulier des restrictions en matière de mobilité et le non-paiement des salaires, aggravent encore les difficultés rencontrées par les travailleuses domestiques.

En outre, même si le phénomène est largement relayé par les médias, la maltraitance des travailleurs migrants de sexe féminin n'a guère fait l'objet de recherches empiriques. Des études ont révélé que les atteintes dont elles sont victimes revêtent des formes multiples, dont la violence physique, sexuelle, émotionnelle, psychologique, spirituelle et verbale, et l'exploitation financière^d.

a OIT, 2018.

b OIT, 2018.

c Benach *et al.*, 2011 ; Malhotra *et al.*, 2013 ; Senarath, Wickramage et Peiris, 2014.

d Benach *et al.*, 2011 ; Malhotra *et al.*, 2013 ; Murty, 2009 ; Senarath, Wickramage et Peiris, 2014 ; OIM, 2017b.

La vulnérabilité en matière de santé peut être définie comme la réduction de la capacité d'une personne à anticiper les conséquences d'une maladie ou d'une épidémie, à y faire face, à y résister et à s'en rétablir¹⁰. Le plus souvent associée à une situation socioéconomique précaire, elle peut également surgir lorsqu'une personne est isolée, dans une situation précaire ou sans défense face à un risque, à un choc ou au stress, y compris pendant et après le voyage de migration. La résilience en matière de santé, à l'inverse, est possible lorsqu'un individu a accès aux ressources nécessaires pour faire face à une menace pour sa santé ou pour résister aux effets d'un risque pour la santé. Ces ressources peuvent être physiques ou matérielles, mais peuvent aussi se trouver dans les compétences ou les caractéristiques d'une personne et dans son réseau social.

Certains migrants sont en meilleure santé que les communautés qu'ils quittent ou dans lesquelles ils arrivent, et sont résilients face aux problèmes de santé rencontrés¹¹. Toutefois, ces avantages sur le plan de la santé peuvent s'éroder rapidement, et les migrants peuvent avoir du mal à accéder à des déterminants positifs de la santé, ce qui peut se traduire par diverses vulnérabilités sur le plan de la santé qui sont plus prononcées que parmi la population locale. Par exemple, les complications de santé prénatales et postnatales sont souvent plus graves parmi les femmes migrantes. Non seulement il est plus probable que les expériences de soins de santé liés à la grossesse soient négatives, mais il existe aussi un risque accru de troubles de la santé mentale,

10 Grabovschi, Loignon et Fortin, 2013.

11 Spallek *et al.*, 2016.

de mortalité maternelle et de naissances prématurées¹². Un examen systématique des résultats en matière de santé périnatale et de soins parmi les demandeurs d'asile et les réfugiés a révélé que les troubles de la santé mentale pendant la période périnatale, de même que la dépression postnatale étaient plus fréquents chez les femmes migrantes que chez celles du pays d'accueil. L'étude a également montré qu'il existait un risque de mortalité deux fois plus élevé parmi les femmes migrantes, dû à la prééclampsie/éclampsie et à la thrombose.

Comme le montre le tableau 1, les migrants qui présentent les vulnérabilités les plus grandes sur le plan de la santé se trouvent dans des situations qui amoindrissent leur capacité à anticiper les conséquences des changements et des difficultés associés aux différentes phases du processus de migration, à y faire face, à y résister et à s'en rétablir. Certains migrants peuvent être exposés à des traumatismes ou être victimes d'exploitation ou d'abus lors de voyages périlleux. Ils peuvent être confrontés à des facteurs de stress psychosociaux, souffrir de carences nutritionnelles ou de déshydratation, être exposés à des maladies infectieuses, ou à l'impossibilité d'accéder aux services sanitaires ou de poursuivre leur traitement, et doivent faire face aux conséquences délétères de certains environnements, tels que les centres de détention pour immigrés ou des environnements de travail illégal ou informel. La littérature sur ces questions provient pour l'essentiel de pays de destination à revenu élevé, et traite principalement de problèmes de santé précis, de catégories de migrants particulières et de certains pays d'origine¹³. Dans certaines publications, différents groupes de migrants ont été regroupés à des fins d'études descriptives, sans généralement faire l'objet d'une comparaison avec les populations hôtes. D'où la difficulté de tirer des conclusions générales à partir de données limitées. Cependant un grand nombre de ces problèmes de santé concordent d'une étude à l'autre, comme le résume le tableau 1.

Tableau 1 : Résumé des principaux problèmes de santé des groupes de migrants sélectionnés se trouvant en situation de vulnérabilité

Migrants en situation irrégulière	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun accès ou accès limité aux services de santé. • Moyens de payer les soins de santé préventifs et primaires plus limités. • Aucun accès ou accès limité à un emploi légal et sûr. • La peur d'une expulsion a de multiples effets sur le bien-être émotionnel et la santé mentale, et dissuade de demander des services de santé^a.
Migrants en détention	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions de détention sont souvent punitives, semblables à un emprisonnement, et l'accès aux soins médicaux est limité. • La nature indéfinie de la détention génère une détresse extrême, et une dégradation de l'état cognitif, physique et émotionnel. • Les taux de dépression et de pensées suicidaires sont considérablement plus élevés. • Les enfants migrants peuvent être détenus avec leurs parents, mais aussi séparés de leur famille, et n'ont pas accès à l'éducation ni à des possibilités de jouer^b.

¹² Heslehurst *et al.*, 2018.

¹³ Sweileh *et al.*, 2018.

Enfants migrants et mineurs non accompagnés	<ul style="list-style-type: none"> • Des interventions prophylactiques, telles que des vaccinations, peuvent être interrompues. • L'isolement social et la séparation des membres de la famille limitent sérieusement la capacité à demander des soins de santé en cas de besoin. • Les troubles de la santé mentale persistent même après l'installation. • Les méthodes de détermination de l'âge utilisées aux fins d'immigration sont controversées, comportent des imprécisions et posent des problèmes d'ordre éthique^c.
Enfants restés au pays	<ul style="list-style-type: none"> • Les fonds rapatriés peuvent permettre d'acheter de la nourriture et d'étudier. • Risque accru d'anxiété, de dépression, d'idées suicidaires, d'abus de substances et de troubles de la croissance^d.
Adultes aidants restés au pays	<ul style="list-style-type: none"> • Les aidants âgés assument un fardeau excessif en s'occupant des enfants restés au pays, ce qui a des conséquences négatives pour leur santé psychosociale et physique. • Les aidants âgés restés au pays présentent davantage de signes de dépression, de solitude, de troubles cognitifs et d'anxiété, et leur état de santé psychologique est moins bon que ceux des parents âgés n'ayant pas d'enfant migrant^e.
Migrants LGBTI	<ul style="list-style-type: none"> • La migration peut être un moyen de fuir la violence, la discrimination ou la persécution. • Traumatismes associés à l'obligation de prouver continuellement son identité et son appartenance sexuelles aux fins de demande d'asile. • Niveaux élevés de dépression, de stress post-traumatique, de tendances suicidaires et d'abus de substances^f.
Rescapés de la traite d'êtres humains	<ul style="list-style-type: none"> • Niveaux élevés de violence physique et sexuelle, et préjudices sur le lieu de travail. • Taux élevés de dépression, d'anxiété et de stress post-traumatique, tentatives de suicide. • Menaces permanentes, heures de travail excessives, mauvaises conditions de vie et graves privations de libertés^g.

Source : a) Hacker *et al.*, 2015 ; Martinez *et al.*, 2015 ; Winters *et al.*, 2018 ; b) Filges *et al.*, 2015 ; Robjant, Hassan et Katona, 2009 ; Sampson *et al.*, 2015 ; c) ISSOP, 2018 ; Jensen, Skårdalsmo et Fjermestad, 2014 ; d) Fellmeth *et al.*, 2018 ; e) Graham, Jordan et Yeoh, 2015 ; Siriwardhana *et al.*, 2015 ; Migration Policy Institute, 2015 ; Thapa *et al.*, 2018 ; f) White, Cooper et Lawrence, 2019 ; g) Kiss *et al.*, 2015.

Note : Les groupes de migrants ne s'excluent pas mutuellement (ils peuvent se recouper). La signification de « migrant en situation irrégulière » est examinée au chapitre 2 du Rapport.

Santé publique

Le deuxième aspect de la thématique migration et santé concerne les incidences de la migration sur la santé des populations (la « santé publique »). Comme il a été souligné plus haut, les migrants peuvent avoir du mal à répondre à leurs besoins en matière de bien-être mental, social et physique. Pour ceux qui n'ont aucun accès, ou seulement un accès limité, aux déterminants positifs de la santé (voir la figure 1), les résultats en matière de santé peuvent être mauvais, ce qui a diverses conséquences pour la santé publique. Cette situation peut être le résultat de difficultés rencontrées pour s'assurer un revenu stable, qui elles-mêmes découlent peut-être d'autres difficultés liées à l'obtention des documents nécessaires pour pouvoir travailler légalement. Si les migrants ne peuvent accéder à temps au dépistage et au traitement, la probabilité que la maladie soit transmise aux autres personnes de la communauté augmentera, de même que les dépenses inutiles engagées par le système de santé du pays d'accueil. Il est important de reconnaître que les idées qui circulent sur la santé et la migration ont tendance à être exagérées par les médias, parfois dans le cadre de programmes politiques hostiles aux immigrés, qui dépeignent la migration comme une menace pour la santé publique.

Quel que soit le contexte, si les migrants n'accèdent aux soins de santé que lorsqu'ils sont gravement malades, des dépenses supplémentaires pèseront sur les systèmes de santé. À l'inverse, des services de santé – préventifs et curatifs – facilement accessibles permettent de répondre aux besoins sanitaires des migrants avant qu'ils ne soient dans un état grave, ce qui réduira les dépenses globales des régimes de santé. S'agissant des maladies infectieuses, tout retard dans la demande de traitement ou toute difficulté rencontrée pour poursuivre un traitement en cas de maladie infectieuse chronique comme la tuberculose ou le VIH peut avoir des répercussions négatives sur les populations, dans la mesure où le risque de transmission ou d'infection augmentera. Cela est particulièrement vrai dans les cas de mouvements transfrontaliers, où les atermoiements pour demander des soins sont dus à de multiples facteurs, dont la peur d'entrer en relation avec un service public lorsqu'on est sans statut légal, ou le refus pur et simple des soignants de dispenser des soins. L'émergence de « villes sanctuaires » dans des pays dont le régime en matière d'immigration est restrictif procède en partie de la nécessité de rendre les services de santé accessibles à toute personne, quel que soit son statut migratoire. Le mouvement des « villes sanctuaires » est fondé sur les principes des droits de l'homme et sur des approches d'équité sanitaire qui donnent aux migrants dépourvus de documents un accès prioritaire aux soins de santé¹⁴. Par exemple, aucune différence significative dans les comptes rendus des médecins, ou dans les mesures de gestion du diabète entre les immigrants dépourvus de documents et ceux qui en sont pourvus n'a été constatée parmi les immigrants mexicains ayant reçu des soins dans deux zones sanctuaires d'immigration aux États-Unis, où les personnes s'adressant aux services de santé ne sont pas interrogées sur leur statut au regard de l'immigration et dont le statut n'est pas signalé aux fonctionnaires de l'immigration. Des immigrants dépourvus de documents ont obtenu des résultats cliniques comparables à ceux de migrants pourvus de documents et de Mexicains nés aux États-Unis¹⁵ et rapporté des expériences similaires en matière de soins de santé.

Certains groupes de migrants – dont les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants irréguliers – peuvent être particulièrement vulnérables aux maladies infectieuses et obtenir des résultats en matière de santé plus mauvais que la population d'accueil, ou venir d'endroits où la prévalence de certaines maladies infectieuses

14 Aboii, 2016.

15 Iten *et al.*, 2014.

est élevée. Ces groupes de migrants peuvent bénéficier d'un dépistage et d'interventions ciblés¹⁶. Les pérégrinations de ces migrants – y compris les déplacements forcés depuis des zones de conflit où les services de santé sont très perturbés – peuvent se traduire par une interruption du calendrier vaccinal, ce qui peut avoir des conséquences négatives en matière de santé publique tant pour les migrants pris individuellement que pour les communautés touchées par la migration¹⁷.

La migration, nationale ou transfrontalière, doit être impérativement prise en considération dans le cadre de la lutte contre les maladies infectieuses. La flambée d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014 (voir l'encadré ci-après) en est une illustration. Un autre exemple concerne les mesures de lutte contre le paludisme, qui exigent de tenir dûment compte de la migration, dont il a été démontré qu'elle influe sur le diagnostic et compromet l'accès au traitement et la continuité des soins, ce qui peut contribuer à la progression de la résistance aux médicaments antipaludiques¹⁸. En outre, la réapparition du paludisme avec l'arrivée de migrants dans des pays qui sont en passe de l'éradiquer complique encore la lutte transfrontalière contre le paludisme¹⁹. En considération de son importance pour la lutte contre les maladies infectieuses, la migration a été introduite dans le Règlement sanitaire international et dans les principaux programmes de lutte contre les maladies au niveau mondial²⁰. Par exemple, dans la Stratégie mondiale et les cibles pour la prévention de la tuberculose, les soins et la lutte après 2015 de l'OMS, la migration et les questions transfrontalières sont définies comme un domaine d'action prioritaire dans les pays où l'incidence de la tuberculose est faible²¹.

Migration et lutte contre les maladies – le cas d'Ebola

La migration internationale et la mobilité transfrontalière à des fins de commerce formel/informel, de manifestations culturelles, d'emploi, d'éducation et de santé demeurent des composantes essentielles de la vie de nombreuses communautés en Afrique de l'Ouest, où la libre circulation des personnes, des biens et des services est jugée essentielle pour l'intégration régionale, la prospérité et le développement³. La région transfrontalière du triangle de Kissi, à l'intersection de la Sierra Leone, du Libéria et de la Guinée, qui revêt une importance fondamentale pour le commerce et les échanges, était devenue l'épicentre de la propagation du virus Ebola en 2014. L'axe reliant Forécariah (Guinée) à Kambia (Sierra Leone) était un autre couloir de mobilité humaine qui a favorisé la transmission du virus. Rien qu'en juillet 2015, quatre des sept chaînes de transmission des cas positifs de maladie à virus Ebola recensés à Kambia (Sierra Leone) étaient liées aux cas positifs de la maladie recensés à Forécariah (Guinée). Les communautés qui vivent de part et d'autre de la frontière ont des liens de parenté étroits. Les mouvements transfrontaliers font partie du quotidien de ces communautés et s'effectuent principalement à des points de passage transfrontaliers non réglementés. Des restrictions à la mobilité des personnes ont été imposées par les autorités dans certaines situations, pour restreindre ces mouvements, afin d'endiguer la propagation de la maladie à virus Ebola. Le préjudice pour le commerce et l'économie en Afrique de l'Ouest a été estimé à 1,6 milliard de dollars É.-U.

16 Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, 2018.

17 Hui *et al.*, 2018.

18 Lynch et Roper, 2011.

19 Cotter *et al.*, 2013 ; Jitthai, 2013 ; Pindolia *et al.*, 2012.

20 Lönnroth *et al.*, 2015 ; Wickramage *et al.*, 2013 ; OMS, 2015.

21 Lönnroth *et al.*, 2015.

(soit 12 % du PIB total des trois pays les plus touchés)^b. Des systèmes de santé affaiblis par des décennies de conflit et des ressources humaines insuffisantes dans le domaine de la santé et de la surveillance des maladies le long des voies de mobilité ont nui à l'efficacité des mesures de lutte contre la maladie. Il est impératif d'adopter des méthodes fondées sur des éléments factuels pour identifier les couloirs de déplacement de populations et comprendre les principaux moteurs de la mobilité humaine, pour que les efforts de prévention, de dépistage et d'intervention soient ciblés, en particulier dans les zones frontalières, tout en préservant les intérêts économiques et commerciaux des pays.

L'OIM, avec le soutien des autorités gouvernementales et des communautés locales, a commencé à cartographier les mouvements de population transfrontaliers et à l'intérieur du pays en Guinée et au Mali. Ces informations ont été mises en correspondance avec les données épidémiologiques, ce qui a permis d'analyser de façon plus poussée les vulnérabilités des voyageurs tout au long de leur parcours. Des initiatives similaires ont été mises en place par la suite à la frontière entre Forécariah et Kambia (entre la Guinée et la Sierra Leone) ainsi qu'à la frontière entre le Libéria et la Sierra Leone. Depuis, la cartographie de la mobilité s'est étendue à plusieurs points de débarquement maritime le long des côtes de Freetown et de Port Loko, et aux mouvements internes entre les districts de Kambia et de Port Loko en Sierra Leone. Dans tous ces endroits, des dépistages sanitaires ont été mis en place et des mesures de lutte et de prévention contre l'infection ont été introduites, ce qui a permis de renforcer la capacité de surveillance et d'intervention des trois pays les plus touchés ainsi que de leurs pays limitrophes.

a OIM, 2016.

b Groupe de la Banque mondiale, 2015.

Réponses des systèmes de santé

Le troisième aspect de la thématique migration et santé concerne la manière dont les systèmes de santé répondent aux problèmes de santé dans le contexte migratoire. Le système de santé est lui-même un déterminant de la santé et, selon les politiques et le cadre juridique d'un État donné, les migrants ne bénéficient pas toujours d'un accès approprié, équitable et abordable aux services sanitaires, et/ou les systèmes de santé locaux ne disposent pas de capacités suffisantes pour gérer les besoins de santé des migrants. Par exemple, dans les pays en proie à une crise prolongée, les enfants migrants qui fuient des situations de conflit et demandent l'asile avec leur famille risquent davantage de ne pas avoir leurs vaccinations à jour du fait des interruptions dans la fourniture de soins de santé dans leur pays d'origine. Là où des services de santé sont disponibles, certains groupes de migrants peuvent avoir des difficultés à exprimer l'ensemble de leurs symptômes et à comprendre les instructions qui leur sont données en matière de traitement, en raison de la barrière de la langue. Différentes représentations culturelles des causes de la maladie, telles que celles qui concernent la santé mentale, entravent l'efficacité des traitements cliniques²². Ces groupes de migrants peuvent également avoir

22 Fortier, 2010.

du mal à comprendre le fonctionnement de systèmes de santé et de protection sociale inconnus – surtout lorsqu'ils viennent de pays où ceux-ci sont gravement perturbés.

Une analyse documentaire systématique des difficultés ayant été signalées dans la fourniture de soins de santé aux migrants et aux réfugiés dans les pays à revenu élevé a permis de recenser trois points névralgiques : la communication, la continuité des soins et la confiance²³. La communication revêt une importance fondamentale pour l'établissement d'un diagnostic et les trajectoires de traitement. La disponibilité d'interprètes formés issus des communautés de migrants était considérée comme un aspect clé de la fourniture de soins adaptés aux migrants. L'importance de la formation de ces interprètes pour garantir des consultations médicales fondées sur une approche éthique et professionnelle a également été soulignée. La continuité des soins dépendait de facteurs tels que la compréhension qu'ont les migrants du système de santé, ainsi que l'intégration et la gestion des cas dans l'ensemble des différentes parties du système de santé. La confiance, qui était le troisième point le plus évoqué, concernait le crédit donné au soignant, qui doit être sensible aux aspects culturels lorsqu'il prodigue les soins et être capable d'agentivité. Les études font apparaître qu'en l'absence de relation de confiance, les patients avaient recours à des remèdes traditionnels en guise de traitement et faisaient confiance à « leurs propres ressources », issues de leur communauté. À l'inverse, un examen systématique des perceptions, attitudes et pratiques des professionnels de la santé fournissant des soins de santé aux migrants a révélé qu'ils étaient entravés dans leur travail non seulement par la barrière de la langue et des différences culturelles, mais aussi par l'insuffisance de ressources sur leur lieu de travail et l'incohérence entre leur éthique professionnelle et les lois nationales restreignant le droit des migrants aux soins de santé²⁴. Ils ont eu recours à des moyens innovants pour garantir la fourniture des soins en gérant de tels cas cliniques avec des groupes de la société civile.

Pour améliorer les réponses des systèmes de santé, il est fondamental d'élaborer des systèmes et programmes soucieux des migrants dont l'objectif est d'incorporer les besoins de ces derniers dans tous les aspects des services sanitaires, du financement, des politiques, de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation²⁵. Comme indiqué à l'appendice A, cela comprend des mesures qui visent à assurer la fourniture de services de santé adaptés sur le plan culturel et diversifiés sur le plan linguistique ; permettre l'accès aux soins de santé primaire ; inclure les groupes de non-ressortissants dans les plans nationaux de préparation et d'intervention en cas de catastrophe ; et établir des mécanismes d'information dans le cadre des systèmes d'information sanitaire habituels afin d'exploiter les données de manière éthique pour prévoir les besoins des migrants²⁶. Souvent, les migrants/« non-ressortissants » sont exclus des stratégies de préparation et d'intervention à l'échelle nationale²⁷.

Migration, indicateurs de santé et métrologie sanitaire

Des données exactes sur l'état de santé, les résultats en matière de santé et les déterminants sociaux de la santé dans le contexte migratoire sont une condition préalable essentielle pour garantir une meilleure surveillance et une amélioration de la santé et pour fournir des services sanitaires appropriés et accessibles.

23 Brandenberger *et al.*, 2019.

24 Suphanchaimat *et al.*, 2015.

25 Siriwardhana, Roberts et McKee, 2017.

26 Mladovsky, 2013 ; Pottie *et al.*, 2017 ; OMS, 2010b.

27 Guinto *et al.*, 2015 ; Wickramage *et al.*, 2018a.

Les résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé sur la migration et la santé (résolutions WHA61.17 (2008) et WHA70.15 (2017)) et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières²⁸ appellent les gouvernements à mieux exploiter les données sur la santé et la migration afin d'élaborer des politiques fondées sur des éléments factuels et des interventions conformes aux pratiques exemplaires. Toutefois, la deuxième Consultation mondiale sur la santé des migrants (2017)²⁹ et les commissions universitaires³⁰ qui ont suivi ont laissé entendre que la disponibilité et la qualité des données sur la santé dans le contexte migratoire ainsi que leurs corrélations sont très variables, en particulier dans les pays à faible revenu ou à revenu moyen. Peu de progrès ont été accomplis par les États Membres et les organisations internationales pour améliorer la collecte et l'analyse de données sur la santé et la migration aux niveaux national, régional et mondial.

Les sources de données sur la santé au niveau d'un pays ont de multiples provenances. Il y a tout d'abord les données sur la santé provenant des registres institutionnels ou celles tirées des recensements. Ce sont, par exemple, les registres de naissance et de décès, dans lesquels sont consignées les statistiques de l'état civil, et les registres de maladies particulières, comme ceux pour le cancer, la tuberculose ou le paludisme. Une deuxième source de données provient des enquêtes sanitaires, qui peuvent être effectuées à intervalles réguliers – par exemple, les enquêtes sanitaires ou démographiques. Les données issues de la recherche sont une autre source importante car elles livrent des renseignements précis sur les gradients d'une communauté ou d'une maladie donnée. La dernière catégorie regroupe plusieurs sources : les données issues des évaluations sur la santé dans le contexte migratoire, des systèmes d'information sanitaire dans les camps de réfugiés et des projets de mégadonnées, tels que celui sur la charge mondiale de morbidité³¹.

Un examen descriptif des pratiques de collecte de données sur la santé dans le contexte migratoire en Europe a révélé que la plupart des pays de l'Union européenne ne recueillent pas de données sur la santé des migrants issues des registres relatifs aux maladies ou à l'utilisation des soins de santé, et que ceux qui le font emploient diverses catégorisations et définitions, de sorte qu'il n'est pas toujours possible de comparer les données d'un pays à l'autre³². Les systèmes d'information sanitaire, les systèmes de surveillance et les registres des maladies ne recensent pas systématiquement les variables relatives à la migration³³. Seuls quelques pays qui mènent des enquêtes sanitaires et des enquêtes démographiques, comme la Colombie et l'Équateur, y ont introduit des modules sur la migration qui permettent de collecter des données par lieu de naissance. La Suède est un cas exceptionnel, puisque son enquête annuelle sur les conditions de vie comprend des données ventilées sur la base du statut migratoire et du statut de résident. Les individus sont classés comme des migrants de première ou de deuxième génération, ou comme des non-migrants³⁴.

Les principes relatifs à la protection des données et les considérations éthiques revêtent une importance capitale pour la collecte, l'analyse, la diffusion et le rapprochement des données sur la santé dans le contexte

28 L'objectif 1 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières souligne le besoin de collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits ; en outre, l'objectif 3 souligne la nécessité de fournir dans les meilleurs délais des informations exactes à toutes les étapes de la migration. Le Pacte précise qu'un investissement dans des méthodes de collecte de données sur la migration mieux conçues stimule la recherche et oriente « l'élaboration de politiques cohérentes fondées sur la connaissance des faits ainsi qu'un débat public éclairé » – ce qui permet de suivre et d'évaluer efficacement le respect des engagements au fil du temps.

29 OIM, 2017c.

30 Abubakar *et al.*, 2018.

31 Disponible à l'adresse www.healthdata.org/gbd (consulté le 24 juillet 2019).

32 Rechel, Mladovsky et Devillé, 2012.

33 Giorgi Rossi *et al.*, 2017 ; Riccardo *et al.*, 2015.

34 Mladovsky, 2013.

migratoire – pas uniquement à cause du cadre historique autour des concepts de race, d’ethnicité et de santé³⁵, et du risque de stigmatisation, d’exclusion ou, dans le cas des migrants dépourvus de documents, d’expulsion³⁶. Les efforts visant à cerner le degré d’intégration des migrants dans les systèmes de santé et, ce faisant, les mesures prises en matière d’équité sur le plan de la santé sont illustrés par le projet consacré au volet santé de l’indice MIPEX (Migrant Integration Policy Index) (voir l’encadré ci-après). Il s’agit d’un instrument d’enquête conçu pour déterminer la mesure dans laquelle les politiques ont des répercussions sur la santé des migrants et promeuvent l’équité, en permettant de comparer différents contextes nationaux³⁷.

Volet santé de l’indice MIPEX

Le volet santé de l’indice MIPEX (Migrant Integration Policy Index) est un instrument d’enquête conçu pour savoir dans quelle mesure les politiques ont des répercussions sur la santé des migrants et promeuvent l’équité^a. Il porte sur quatre aspects jugés déterminants pour l’équité en matière de santé : a) le droit à une couverture sanitaire en fonction des cadres politiques et juridiques nationaux ; b) l’accessibilité des services de santé ; c) la capacité d’ajustement, en particulier sur les questions de langue et de sensibilité culturelle ; et d) les mesures pour parvenir à un changement, telles que la collecte de données et la recherche afin de fournir des services plus adaptés. Une application intersectorielle du principe « la santé au cœur de toutes les politiques » (HiAP), ainsi que la prise en considération des politiques relatives à la santé des migrants en font aussi partie. Un examen de l’ensemble des éléments d’information disponibles sur l’association entre les résultats en matière de santé et les politiques d’intégration effectué en 2017^b a montré que la majorité des études utilisaient l’indice MIPEX pour mesurer les politiques nationales d’intégration des migrants. Les données ont fait apparaître que les disparités en matière de santé entre les migrants et les nationaux, ainsi qu’entre les groupes de migrants, étaient généralement moins importantes dans les pays appliquant une politique d’intégration vigoureuse^c.

a OIM, 2017a.

b Siriwardhana, Roberts et McKee, 2017.

c Ingleby *et al.*, 2018.

En ce qui concerne les systèmes de santé, une approche plaçant la migration et la santé au cœur de toutes les politiques – sur le modèle de l’initiative « la santé au cœur de toutes les politiques » (HiAP) de l’OMS³⁸ et sur la base du volet santé de l’indice MIPEX³⁹ – entend mobiliser tous les acteurs clés de la gouvernance et les secteurs œuvrant dans le domaine de la migration et de la santé. L’élaboration d’une politique nationale et d’un cadre d’action sur la santé dans le contexte migratoire à Sri Lanka est une illustration de cette approche (voir l’encadré ci-après).

35 Bhopal, 1997.

36 Hiam, Steele et McKee, 2018.

37 OIM, 2017a.

38 Juárez *et al.*, 2019 ; OMS, 2014.

39 OIM, 2017a.

Enseignements tirés de l'élaboration d'une politique nationale et d'un cadre d'action sur la santé dans le contexte migratoire à Sri Lanka

En Asie du Sud, la migration continue de stimuler le développement de Sri Lanka. Ce pays est à la fois exportateur de main-d'œuvre (plus de 2 millions de ressortissants sri-lankais travaillent à l'étranger) et importateur de main-d'œuvre – un nombre croissant de travailleurs migrants originaires de pays tels que l'Inde et la Chine viennent travailler sur des projets d'infrastructure de grande ampleur, comme de nouvelles autoroutes, de nouveaux ports maritimes et aéroports. Il est prévu que ce développement entraîne une mobilité de population accrue, à la fois vers l'île et à l'intérieur de celle-ci. La fin d'une guerre civile interminable a permis aux réfugiés sri-lankais de revenir d'Inde et d'autres pays, et un nombre plus important encore de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ont pu rentrer chez elles.

Ces divers flux de population posent des défis sanitaires dont il faut se préoccuper. Reconnaissant le caractère intersectoriel des mesures concernant la santé dans le contexte migratoire, le Gouvernement a adopté une approche participative associant l'ensemble des pouvoirs publics – y compris la société civile, les Nations Unies, les milieux universitaires et les défenseurs des migrants – afin de promouvoir une politique nationale et un plan d'action sur la santé dans le contexte migratoire, lancés en 2013. Sri Lanka est l'un des rares pays à s'être doté d'un cadre politique consacré à la santé dans le contexte migratoire qui englobe tous les types de migrants^a. Ce processus a été mené par le Ministère de la santé sous les auspices d'un mécanisme interministériel, avec la collaboration technique de l'OIM. L'élaboration de cette politique était notamment caractérisée par une approche fondée sur des éléments factuels pour orienter les interventions/la formulation des politiques. Une commission nationale de recherche sur la santé et la migration a été constituée pour une durée de trois ans, qui a fait appel à des chercheurs locaux et internationaux pour identifier les lacunes en matière de connaissances, mener des recherches empiriques et rassembler des données sur la santé et les migrants dans les divers flux entrants, sortants et internes. Une approche pragmatique et orientée vers l'action a été suivie. Une stratégie nationale en matière de santé aux frontières a, par exemple, été élaborée pour renforcer, aux points d'entrée, les capacités en matière de préparation et de réponse aux risques de sécurité sanitaire et leurs conséquences, ainsi qu'en matière de soutien psychosocial aux travailleuses migrantes retournant au pays.

Les principaux enseignements tirés de l'élaboration de la politique nationale sur la santé dans le contexte migratoire sont les suivants :

- a) Investir dans une approche fondée sur des éléments factuels ;
- b) Assurer une coordination intersectorielle ;
- c) Associer diverses parties prenantes de la société civile, des milieux universitaires, du secteur privé et les migrants eux-mêmes, au moyen d'approches participatives ;
- d) Exploiter le réseau de manière à répondre aux questions émergentes (ne pas s'attacher uniquement à la formulation des politiques) ;

- e) Intégrer un cadre de responsabilité ;
- f) Garantir la diplomatie sanitaire et la participation aux processus régionaux et mondiaux.

Une étude de cas détaillée figure à l'appendice B.

a Wickramage, De Silva et Peiris, 2017.

La migration des professionnels de la santé

La migration des travailleurs sanitaires destinée à combler la pénurie mondiale de professionnels de la santé exige une gestion efficace et spécifique, et notamment un renforcement des capacités des systèmes de santé dans les pays d'origine, la promotion des bonnes pratiques et la prévention des effets négatifs de la migration des agents sanitaires. Il existe un déséquilibre mondial entre la disponibilité d'agents de santé et la charge de morbidité. Par exemple, l'Afrique subsaharienne a la plus faible densité de médecins et d'infirmiers, mais la charge de morbidité la plus élevée⁴⁰. Une migration bien gérée des agents sanitaires peut jouer un rôle clé dans le développement général, ainsi que dans le renforcement des capacités des systèmes de santé, non seulement dans les pays d'accueil, mais aussi dans les pays d'origine⁴¹. Des outils mondiaux en matière de santé, tels que le Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé, fournissent un cadre fondé sur des éléments factuels pour promouvoir les bonnes pratiques et prévenir les effets négatifs de la migration des agents sanitaires. Comme le souligne le Code de pratique mondial de l'OMS, il existe des stratégies à la fois pour les pays d'origine et les pays d'accueil des travailleurs sanitaires qui doivent permettre de réduire la dépendance à l'égard des agents de santé formés à l'étranger et d'atténuer les effets négatifs de la migration des personnels de santé sur les systèmes de santé des pays en développement. Elles peuvent, par exemple, consister à aligner les dépenses publiques en matière d'éducation sur les possibilités d'emploi ; à ne pas embaucher directement du personnel provenant de pays dont le ratio agents sanitaires-population est extrêmement faible ; et à adopter des mécanismes de financement innovants, permettant aux entités locales et privées de compléter les subventions publiques destinées à la formation des travailleurs sanitaires.

Gouvernance mondiale de la santé dans le contexte migratoire

La gouvernance revêt une importance fondamentale pour l'élaboration et la mise en œuvre de toute réponse en matière de santé dans le contexte migratoire⁴². La gouvernance des migrations repose avant tout sur le principe de la souveraineté nationale⁴³, et sur le constat que pour obtenir de bons résultats en matière de santé, il faut que les migrations soient bien gérées. Souvent, toutefois, les autorités sanitaires ne participent guère aux décisions de haut niveau en matière de gouvernance des migrations au-delà des questions de

40 Crisp et Chen, 2014.

41 OIM, 2018.

42 Par « gouvernance », nous entendons le mode de fonctionnement adopté par une entité pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des pratiques, y compris l'État, la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs clés, tels que les organisations internationales.

43 Wickramage *et al.*, 2018a.

sécurité sanitaire mondiale – y compris la gestion des quarantaines et de la santé aux frontières –, et la migration est fréquemment oubliée dans l'élaboration des programmes de santé⁴⁴. De nombreux pays ont explicitement fait savoir devant des organes internationaux chargés des droits de l'homme qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas garantir aux migrants, et notamment aux migrants en situation irrégulière, une protection sanitaire, y compris la fourniture de services de santé essentiels⁴⁵.

Une série de programmes de gouvernance sur la migration et la santé ont été élaborés ces dernières années, qui offrent la possibilité d'obtenir un soutien politique en vue d'interventions (voir la figure 2). Ces programmes, qui portent sur la gouvernance des migrations, le développement et la gouvernance de la santé au niveau mondial, sont : le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ; le Pacte mondial sur les réfugiés ; les Objectifs de développement durable (ODD) ; la couverture sanitaire universelle ; les processus de l'Assemblée mondiale de la Santé ; les programmes de prévention et de lutte contre les maladies (y compris le VIH et la tuberculose) ; et le Programme d'action pour la sécurité sanitaire mondiale⁴⁶. Une bonne gouvernance exige de fournir une impulsion et un investissement stratégiques afin de bâtir des alliances entre les systèmes de gestion des migrations et le secteur de la santé.

Les ODD renferment plusieurs exigences visant à réunir les secteurs de la migration, du développement et de la santé aux fins d'élaboration et de mise en œuvre de réponses unifiées et coordonnées⁴⁷. La cible 3.8 des ODD, qui préconise que chacun doit bénéficier d'une couverture sanitaire universelle (CSU), offre la possibilité stratégique d'améliorer les réponses en matière de santé dans le contexte migratoire, ce qui, en assurant une bonne santé aux travailleurs migrants et en garantissant les rapatriements de fonds correspondants, aura des retombées positives sur le développement économique et social⁴⁸. Les migrants qui ne sont pas pris en compte dans les programmes de couverture sanitaire universelle sont souvent absents des débats sur les objectifs de la CSU à l'échelle des pays⁴⁹.

44 Wickramage et Annunziata, 2018.

45 OIM, 2013.

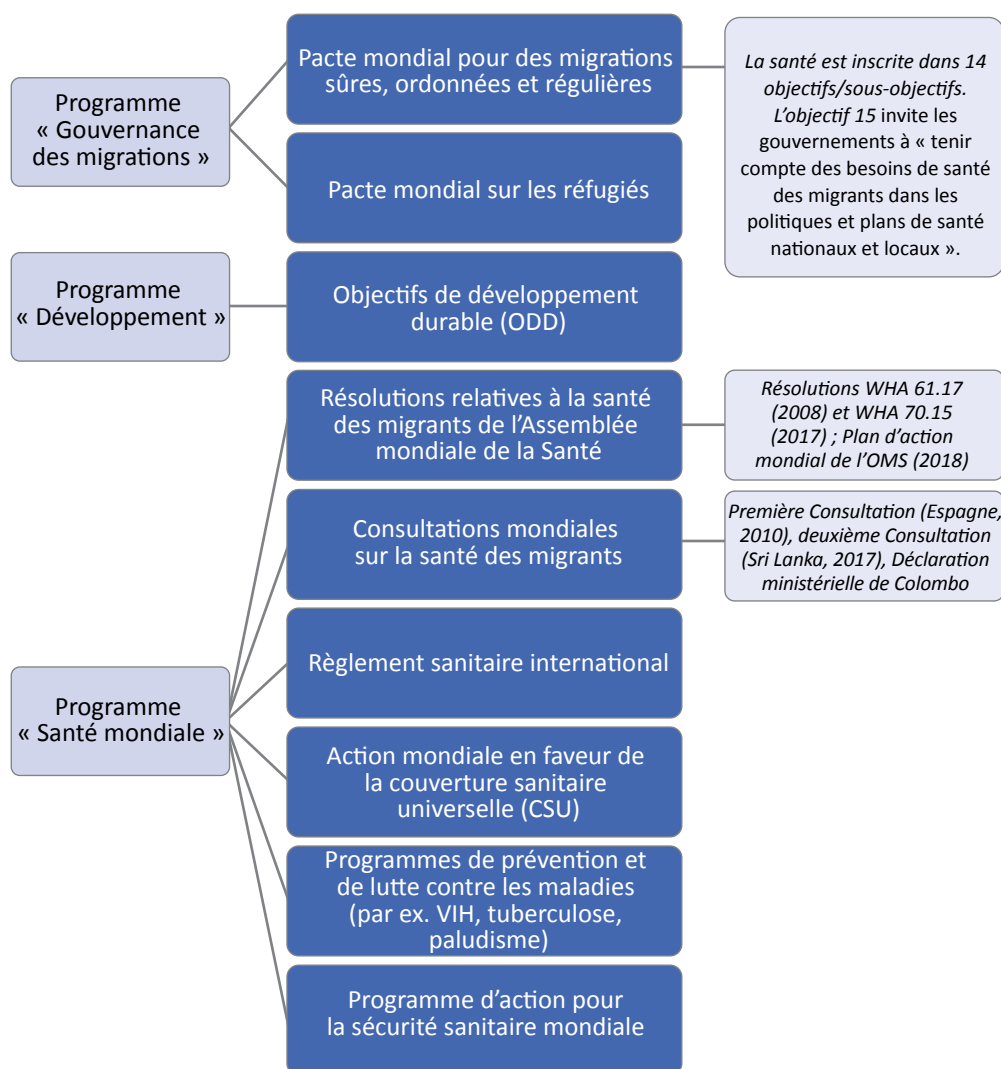
46 OIM, 2017c ; CSU2030, 2017 ; Assemblée générale des Nations Unies, 2015 ; OMS, 2007, 2010a ; Assemblée mondiale de la Santé, 2008, 2017.

47 Assemblée générale des Nations Unies, 2015.

48 CSU2030, 2017.

49 Guinto *et al.*, 2015.

Figure 2 : Programmes mondiaux visant à promouvoir les objectifs en matière de migration et de santé



Dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières – examiné dans le chapitre 11 du Rapport –, la santé est une priorité transversale puisqu'elle est mentionnée, de même que l'accès aux soins de santé, dans plusieurs objectifs. Les principaux d'entre eux qui sont assortis d'engagements et d'actions se rapportant à la santé sont présentés à l'appendice C. Un certain nombre d'experts ont formulé des observations sur les faiblesses que présente le Pacte mondial en ce qui concerne la réalisation du droit à la santé des migrants, notamment le droit à la santé reproductive et à des soins de maternité sûrs, ce qui influe directement sur la santé des nouveau-nés et des enfants⁵⁰. Malgré ces limites, le Pacte mondial sur

50 Bozorgmehr et Biddle, 2018 ; Devakumar *et al.*, 2018.

les migrations offre réellement au secteur de la santé la possibilité de s'en servir comme d'un outil pour promouvoir des politiques et des services sanitaires soucieux des migrants dans les débats sur la gouvernance des migrations, d'où la santé est souvent exclue⁵¹.

Lacunes dans la recherche sur la thématique migration et santé

Au niveau mondial, plusieurs initiatives de recherche sont en cours pour permettre de mieux comprendre la santé dans le contexte migratoire – ainsi que pour mieux y répondre –, qui s'intéressent plus particulièrement à la mise en œuvre d'interventions fondées sur des éléments factuels visant à améliorer la santé et le bien-être des migrants et des communautés touchées par la migration⁵². Si ce domaine de recherche se développe, il n'en demeure pas moins que les efforts faits pour améliorer la compréhension de la santé dans le contexte migratoire et les exemples de programmes en matière de migration et santé restent limités⁵³. Comme le fait apparaître l'encadré ci-après, la littérature existante sur la santé dans le contexte des migrations internationales a une portée limitée. Elle s'intéresse principalement : a) aux régions d'accueil à revenu élevé que sont l'Europe et l'Amérique du Nord ; b) à des problèmes de santé précis tels que la santé mentale, le VIH et la tuberculose ; et c) à des groupes de migrants particuliers, tels que les travailleurs migrants, les enfants migrants, les mineurs non accompagnés et les enfants restés au pays, les femmes, les réfugiés et les femmes rescapées de la traite d'êtres humains⁵⁴. D'où la nécessité d'améliorer les capacités de recherche dans les pays à revenu moyen et à faible revenu, où se produisent la majorité des migrations dans le monde, et d'élargir la portée des recherches au-delà de la santé mentale et du bien-être psychosocial. Des programmes de recherche contextualisés doivent être arrêtés aux niveaux national et régional dans le cadre de consultations avec les communautés de migrants, les décideurs, les praticiens, la société civile et les chercheurs.

Répartition mondiale des travaux de recherche sur les migrations internationales et la santé publiés dans des revues à comité de lecture

Par catégorie de migrants internationaux :

- Réfugiés et demandeurs d'asile (25,4 %)
- Travailleurs migrants (6,2 %)
- Victimes de la traite d'êtres humains et de trafic illicite (3,2 %)
- Étudiants internationaux (2,1 %)
- Mobilité internationale des patients (0,1 %)

51 Wickramage et Annunziata, 2018.

52 Abubakar *et al.*, 2018 ; Griswold *et al.*, 2018 ; OIM, 2017c ; Pottie *et al.*, 2017 ; Wickramage *et al.*, 2018b.

53 Ho *et al.*, 2019 ; Sweileh *et al.*, 2018.

54 Sweileh *et al.*, 2018.

Par catégorie de pays classés en fonction des revenus (classification de la Banque mondiale) :

- Pays à faible revenu (0,8 %)
- Pays à revenu moyen (9,6 %)
- Pays à revenu élevé (89,6 %)

Par domaine de recherche thématique :

- Littérature sur la santé mentale et le bien-être psychosocial (47 %)
- Maladies transmissibles (13,7 %)
- Maladies non transmissibles (8,9 %)

Source : Sweileh *et al.*, 2018.

Remarque : Au total, 21 547 documents ont été extraits et examinés. Les variables ne sont pas nécessairement exclusives, de sorte que la somme des pourcentages n'atteint pas forcément 100.

Conclusion : Investir dans la santé dans le contexte migratoire à l'appui du développement économique et social

Un investissement des États – sous la forme de ressources financières et humaines et en faisant preuve de volonté politique – dans l'élaboration d'interventions fondées sur des éléments factuels concernant la migration et la santé permettra non seulement de répondre aux besoins sanitaires des migrants considérés individuellement, mais améliorera aussi la santé publique et appuiera les efforts visant à une couverture sanitaire universelle. Un tel investissement est particulièrement important pour les pays à faible revenu et à revenu moyen, qui connaissent des niveaux de migration très élevés.

Pour maximiser les avantages de la migration (par exemple sous la forme de rapatriements de fonds), il faut une bonne santé. C'est pourquoi un investissement dans la santé dans le contexte migratoire contribue au développement économique et social, tant dans les régions d'origine que d'accueil⁵⁵. Les décideurs, la société civile, le secteur privé et les chercheurs ont tous un rôle important à jouer – à l'échelle mondiale, régionale ou nationale – dans la compréhension des questions de migration et santé et dans les réponses apportées. Quant aux migrants, ils doivent être associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des programmes⁵⁶.

Pour y parvenir, il faut commencer par investir dans les capacités de recherche, afin de permettre une meilleure compréhension des quatre aspects clés de la thématique migration et santé abordés dans ce chapitre – la santé des migrants, la santé publique, les réponses des systèmes de santé et les possibilités en matière

55 Abubakar *et al.*, 2018 ; OIM, 2017c ; Onarheim *et al.*, 2018 ; Trummer *et al.*, 2016 ; Tulloch, Machingura et Melamed, 2016 ; Vearey *et al.*, 2019 ; Wickramage *et al.*, 2018b.

56 OIM, 2017c ; Wolffers, Verghis et Marin, 2003.

de gouvernance mondiale. La recherche est nécessaire pour pouvoir mettre au point des interventions de migration et santé fondées sur des éléments factuels et adaptées au contexte, ce qui contribuera à une couverture sanitaire universelle. Des partenariats avec des organisations internationales et les milieux universitaires permettront de soutenir une nouvelle génération de chercheurs en migration et santé dans le but d'élaborer de nouvelles approches de recherche et de nouveaux systèmes de surveillance visant à améliorer les réponses concernant la santé dans le contexte migratoire dans le monde⁵⁷. D'autres recherches, qui ne se limitent pas aux réfugiés et aux demandeurs d'asile ou à la santé mentale et au bien-être psychosocial, sont nécessaires pour mieux éclairer les améliorations apportées aux systèmes et aux services de santé.

Au niveau mondial, il faut améliorer la compréhension des conséquences de la mobilité humaine afin d'appuyer et de renforcer les plans de préparation dans le domaine de la santé publique – notamment en mettant au point des ripostes aux flambées de maladies infectieuses ou d'autres urgences sanitaires – et investir dans le renforcement des capacités de recherche, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu moyen⁵⁸. Dans le cadre d'un processus national de formulation de politiques de migration et santé, le secteur privé peut contribuer à l'élaboration de programmes pour améliorer la santé des travailleurs migrants, par exemple. Le rôle du secteur privé, qui a été négligé dans la gouvernance de la santé dans le contexte migratoire, peut notamment consister à parrainer le renforcement des capacités de recherche ou des interventions visant à répondre aux besoins de santé des travailleurs migrants. De tels programmes auront des retombées positives sur la santé des travailleurs migrants et de leur famille, tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination.

Les cadres qui peuvent fournir des orientations et indiquer des possibilités stratégiques à l'appui d'interventions en matière de migration et santé sont, entre autres : la résolution de 2008 de l'Assemblée mondiale de la Santé intitulée « Santé des migrants » ; la résolution de 2017 de l'Assemblée mondiale de la Santé intitulée « Promotion de la santé des réfugiés et des migrants » ; les déclarations faites lors des deux consultations mondiales sur la santé des migrants ; le Projet de plan d'action mondial de l'OMS sur la santé des migrants ; et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, dans lequel la santé est une priorité transversale⁵⁹. Ces cadres peuvent être utilisés par les milieux universitaires, les Nations Unies, la société civile et par les gouvernements pour mobiliser des moyens d'action, y compris au sein du secteur privé. Les décideurs – avec l'appui des chercheurs – doivent déterminer comment les secteurs chargés de la santé et de la migration peuvent renforcer leur engagement en matière de santé dans le contexte migratoire à la faveur d'une approche inscrivant la migration et la santé au cœur de toutes les politiques (approche MHiAP). Étant donné que l'intégration et la prise en considération des migrants et de la migration sont un aspect essentiel des programmes mondiaux de lutte contre les maladies – tels que les programmes de lutte contre la tuberculose et le paludisme – et des programmes d'action pour la sécurité sanitaire mondiale, la santé devrait constituer un pilier essentiel de l'élaboration de la gouvernance des migrations.

À l'échelle régionale, l'élaboration d'approches coordonnées de la migration et de la santé doit s'appuyer sur des processus de consultation. À cet effet, les questions de santé pourraient être intégrées dans les processus consultatifs régionaux existants qui s'occupent de la migration et du développement, et pourraient

57 L'Initiative « Migration Health and Development Research Initiative » (MHADRI), disponible à l'adresse <https://mhadri.org/> (page consultée le 25 juillet 2019), est un réseau de recherche mondial récemment mis en place dont le but est de s'occuper de ces questions et de promouvoir des activités de recherche et des approches communes en matière de migration et de santé.

58 OIM, 2017c ; Wickramage *et al.*, 2018b.

59 OIM, 2017c ; OMS, 2010b, 2017, 2019 ; Assemblée mondiale de la Santé, 2008, 2017.

donner lieu à des collaborations aux fins de surveillance des maladies et d'interventions pour faciliter la continuité des soins par-delà les frontières nationales. Afin de mettre en pratique ces propositions, les États devraient envisager d'identifier un point focal national capable de faire avancer l'élaboration d'une politique nationale de migration et santé et de prendre la tête des interventions aux niveaux régional et mondial. Cela exigerait de suivre une approche intersectorielle, participative et fondée sur des éléments factuels, d'élaborer et d'adopter un cadre de responsabilité et de donner une place centrale à la diplomatie en matière de santé mondiale. En investissant dans des interventions fondées sur des éléments factuels, les États seront mieux armés pour élaborer des réponses en matière de santé dans le contexte migratoire à l'échelle locale, régionale et mondiale. Cela aura des retombées positives sur la santé des migrants, appuiera les efforts visant à une couverture sanitaire universelle d'ici à 2030 et, en définitive, garantira aux individus, aux communautés et aux États l'accès aux avantages en matière de développement économique et social découlant de migrations où la santé de tous est préservée.



JACQUELINE BHABHA
GUY ABEL

8

LES ENFANTS ET LA MIGRATION DANGEREUSE¹

Introduction

La migration des enfants est un phénomène contemporain majeur. Il devrait encore gagner en ampleur et en importance, à l'heure où la mobilité des jeunes s'accroît sous l'effet de voyages plus abordables, du changement climatique, de la connectivité croissante permise par la technologie, du creusement des inégalités dans le monde en matière de perspectives d'avenir, de sécurité et d'accès à l'emploi, et de la diffusion d'un patrimoine culturel commun de l'humanité.

À l'instar des schémas de migration d'autres groupes d'âge, la migration des enfants couvre un large éventail de phénomènes. S'agissant du terme lui-même, le droit international dispose qu'« un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable »². Les données sur la migration des jeunes ne tiennent cependant pas toujours compte de ce seuil, c'est pourquoi il est souvent fait référence à la « migration des jeunes ». Le terme générique « migration » peut désigner tant la mobilité humaine nationale qu'internationale, qu'il s'agisse de mouvements permanents ou de courte durée, et tant les voyages circulaires qu'à sens unique. Il peut s'appliquer à une réimplantation familiale qui se passe sans encombre comme à un déplacement forcé traumatique provoqué par les violences de la guerre, les tentatives de nettoyage ethnique ou la désintégration de l'État. La migration des enfants inclut les voyages où les enfants accompagnent des membres adultes de la famille et les situations où les enfants doivent partir seuls ; elle englobe les situations qui aboutissent à une amélioration durable de la qualité de vie des enfants en leur offrant un accès à l'éducation ou la sécurité familiale et des situations qui, en les exposant à l'exploitation ou au risque, débouchent sur des traumatismes persistants.

Loin d'être un phénomène nouveau, la migration des enfants remonte à l'Antiquité. Les enfants, garçons ou filles, ont toujours migré avec leur famille ou à la suite de celle-ci en quête de possibilités ou d'une plus grande sécurité loin de chez eux. Souvent, ces mouvements migratoires ne posent pas de problème. Après une période d'adaptation à un nouveau contexte, et à l'exception des situations où des discriminations raciales ou religieuses tenaces y font obstacle, la plupart des enfants s'intègrent dans leur nouvelle société, tout comme leur famille. Ce chapitre examine les migrations d'enfants qui n'obéissent pas à ce schéma, celles qui sont dangereuses, irrégulières, caractérisées par l'exploitation. Il s'intéresse en particulier aux migrations internationales. Ce qui précède ne signifie pas que les autres aspects de la migration des enfants sont sans importance, mais l'urgence de mieux comprendre la migration internationale dangereuse des enfants, sous ses différentes dimensions, tient au fait que cet aspect de la migration des enfants exige une mobilisation et un appui plus fermes des gouvernements et des acteurs internationaux pour assurer aux enfants la protection à laquelle ils ont droit.

1 Jacqueline Bhabha, professeure de pratique de la santé et des droits de la personne à la Harvard School of Public Health, Université de Harvard ; Guy Abel, professeur à l'école de sociologie et de science politique de l'Université de Shanghai.

2 Article 1, Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant de 1989.

Depuis des siècles, d'innombrables témoignages font état des besoins de protection non comblés des enfants, filles et garçons, qui sont séparés de leur famille par les guerres, les famines et les catastrophes environnementales ; d'enfants victimes de la traite transportés loin de leur foyer et exploités par des propriétaires d'esclaves, des ordres religieux ou des chefs de guerre ; d'enfants non accompagnés pris en charge après un exil forcé par des personnes qu'ils ne connaissent pas et avec lesquelles ils n'ont aucun lien (familles d'accueil, organismes d'aide aux réfugiés, établissements éducatifs ou correctionnels)³. Pourtant, malgré cette longue histoire, la protection de la sécurité et de l'intérêt supérieur des enfants migrants est un défi qui n'a pas reçu une attention suffisante.

L'une des raisons qui expliquent l'intérêt accru récemment porté à ce phénomène réside dans l'ampleur qu'il a acquise. Comme l'illustrent les figures 1 et 2, on comptait 37,9 millions de migrants de moins de 20 ans en 2019, soit 14 % du nombre total de migrants dans le monde. Face à cette réalité, les autorités responsables de l'éducation, de la protection de l'enfance et de la migration doivent prendre des mesures de toute urgence.

Un autre facteur qui accroît la volonté politique et la préoccupation de l'opinion face à la migration des enfants est le caractère particulièrement interpelant et bouleversant de la souffrance des enfants. La tragique noyade d'Alan Kurdi en septembre 2015 et l'indignation internationale soulevée par la politique de séparation des familles appliquée par le Gouvernement des États-Unis à la frontière sud du pays en 2018 en sont des exemples. La reconnaissance croissante du fait que certains aspects du processus de migration transforment la vie d'un très grand nombre d'enfants migrants l'illustre également⁴. Les politiques qui séparent les parents de leurs enfants aux frontières ou dans le cadre de procédures d'expulsion, ainsi que les longues procédures administratives qui empêchent les enfants de retrouver leurs parents durant des années peuvent avoir des effets dévastateurs sur la santé et le bien-être des enfants concernés⁵. D'autres contextes migratoires entraînent également des conséquences dramatiques pour les enfants : l'absence de procédures de sauvetage permettant d'éviter la noyade ou la déshydratation mortelle des enfants lors de voyages de migration⁶ ; les lacunes en matière d'éducation dans les camps de réfugiés⁷ ; l'inaction de l'État face à l'exploitation sexuelle avérée d'enfants migrants⁸ ; et la non-satisfaction des besoins des enfants déplacés en matière de santé physique et mentale⁹.

Ce chapitre s'intéresse à la migration internationale des enfants par des voies dangereuses et au tiraillement permanent entre la gouvernance des migrations et les impératifs de protection de l'enfance¹⁰. Il commence par énumérer les différents types de migration d'enfants dans le monde et les facteurs qui les sous-tendent, en précisant certaines questions relatives aux données sur la migration des enfants. Il passe ensuite en revue les principales difficultés en matière de protection des enfants migrants, avant d'examiner des questions actuelles et les politiques en constante évolution sur la question. Après quoi, le chapitre étudie les principales difficultés émergentes auxquelles se heurtent les enfants migrants, et se conclut par une réflexion sur les réalisations et les priorités auxquelles une attention doit être portée.

3 Pour une synthèse faisant autorité de l'histoire de la migration des enfants non accompagnés, voir Ressler, Boothby et Steinbock, 1998. Pour trois histoires particulières de migration d'enfants, voir Bhabha, Kanics et Senovilla (dir. publ.), 2018. Voir aussi Humphreys, 1994.

4 OIM, 2017a.

5 Pour une étude des risques associés aux différentes formes de séparation familiale, voir HCR, 2018.

6 OIM, 2019 ; INEE, 2018 ; Suárez-Orozco et Suárez-Orozco, 2018 ; Ní Raghallaigh, 2018.

7 Sirin et Rogers-Sirin, 2015.

8 Digidiki et Bhabha, 2017.

9 Watters et Delyn, 2018 ; Kohli, 2018 ; Human Rights Watch, 2018a.

10 Voir HCDH, 2016.

Types de migration d'enfants

La confusion qui entoure la définition des termes a longtemps freiné le débat sur la migration des enfants. Comme pour les lacunes en matière de données qui seront traitées ci-après, toutes les facettes de ce défi ne sont pas propres aux enfants. La dichotomie facile entre migration forcée et migration économique, largement répandue dans le domaine de la migration, occulte la nécessité impérieuse de mettre au premier plan la question des droits en faveur de populations vulnérables qui peuvent avoir un besoin urgent de protection. Le manque de travaux de recherche sur la migration des enfants adoptant le point de vue des enfants plutôt que celui des États accentue encore ce phénomène¹¹.

Comme c'est le cas pour les adultes, il est plus pertinent d'envisager la migration des enfants comme procédant d'une association de contraintes et de choix pouvant évoluer au fil du temps que d'établir une division entre migration « forcée » et migration « volontaire ». En raison de la grande diversité des situations à prendre en considération, les enfants migrants sont maintenant communément appelés « *children on the move* » (enfants en situation de déplacement), formulation qui offre l'avantage de ne pas écarter la possibilité de passer d'une catégorie de migrants à une autre, mais qui a aussi l'inconvénient de laisser dans l'ombre les difficultés auxquels ils doivent faire face après leur installation.

Les enfants entreprennent des migrations de différents types. Certains voyages de migration sont fortement différenciés selon le sexe, comme le transport à des fins d'exploitation de filles nigérianes vers l'Europe où elles travailleront dans l'industrie du sexe, phénomène qui existe de longue date, ou la migration de garçons adolescents nord-africains en quête de possibilités, engagée de leur propre initiative. Beaucoup d'autres migrations – la majorité d'entre elles – comptent dans leurs rangs des garçons et des filles, bien que dans des proportions parfois différentes en fonction du pays d'origine. Hors contextes de conflit ou de catastrophe, les enfants migrent souvent dans des conditions sûres et dans le cadre de l'unité familiale. On constate toutefois une tendance croissante à la migration d'enfants au péril de leur sécurité et en violation de leurs droits. Tel est le cas, par exemple, des migrations forcées sur des routes périlleuses où leur vie est clairement en danger, par exemple celles de la Méditerranée centrale et orientale, où les noyades sont fréquentes, mais aussi des migrations où les enfants sont systématiquement exposés à la violence physique et/ou sexuelle. La migration dangereuse inclut également les situations où les enfants s'en remettent à des intermédiaires qui les exploitent et profitent de leur besoin d'assistance pour leur soutirer du travail ou d'autres types de services. La présente analyse met l'accent sur ces aspects de la migration des enfants.

Les enfants peuvent être des migrants internes ou internationaux. Parmi les enfants qui s'engagent dans une migration interne figurent ceux qui sont déplacés à l'intérieur de leur pays, les migrants saisonniers et ceux qui migrent des zones rurales vers la ville¹². La migration interne peut être cyclique et elle peut aussi être le prélude à un mouvement international. Les trois catégories sont constituées chacune d'un grand nombre d'enfants, dont certains se trouvent dans des situations d'extrême précarité.

La migration internationale des enfants concerne des enfants qui voyagent pour des raisons familiales, pour leur sécurité ou leur survie, aux mains de trafiquants, en quête de possibilités et, fréquemment, pour plusieurs de ces motifs. Ce chapitre s'intéresse à la migration dangereuse des enfants par-delà les frontières.

11 À l'exception notable de quelques recherches conduites du point de vue des enfants migrants, dont certains chapitres figurent dans la partie VI de Bhabha, Kanics et Senovilla (dir. publ.), 2018.

12 Khadria, 1995, 1996.

Les facteurs suivants sont particulièrement importants pour comprendre les besoins spécifiques des enfants, en particulier au regard de leur sécurité :

- a) *Avec qui l'enfant voyage-t-il*¹³ ? Est-il accompagné par ses parents ou par les personnes qui en ont la responsabilité (par exemple en vertu de la coutume), voyage-t-il non accompagné (seul) ou séparé de sa famille (en compagnie de parents éloignés, d'étrangers, de trafiquants ou de simples connaissances)¹⁴ ? Il arrive qu'un enfant entame la migration accompagné et soit ensuite séparé de sa famille, si bien que ses besoins évoluent aux différentes étapes de son voyage¹⁵.
- b) *La migration de l'enfant est-elle ou non autorisée* (par un visa ou toute autre disposition juridique) ? Les enfants qui voyagent sans statut de migrant régulier sont davantage exposés au risque d'exploitation, de détention ou d'autres préjudices¹⁶. Là encore, un enfant peut passer d'un statut juridique régulier à un statut irrégulier au cours de la migration, par exemple lorsqu'une demande d'asile est refusée et que l'enfant demeure dans le pays de destination sans autorisation légale. L'inverse est aussi vrai : il arrive qu'un enfant dépourvu de documents reçoive un statut juridique. Par exemple, une procédure aux États-Unis permet d'octroyer le statut spécial d'immigrant mineur à un enfant migrant non accompagné qui a été victime de maltraitance, d'abandon ou de négligence¹⁷.
- c) *L'enfant migre-t-il pour échapper à une persécution qui concerne spécifiquement les enfants*, par exemple le recrutement comme enfant soldat ou membre d'une bande organisée, la maltraitance des enfants ou le mariage d'enfants ? Dans ce type de situation migratoire, l'accès en temps voulu à une représentation juridique et à une tutelle est une priorité en vue de leur protection¹⁸.
- d) *L'enfant migre-t-il à la suite d'une décision familiale* ou sans que la famille n'en ait connaissance ou n'y prête de soutien ? De nombreux migrants venus de pays où les responsabilités de l'âge adulte arrivent à un âge encore tendre exercent leur pouvoir d'agir et prennent leurs propres décisions. Les hommes afghans, les adolescents et adolescentes d'Érythrée et les jeunes garçons et filles d'Amérique centrale en sont autant d'exemples. Agissant en tant qu'adultes, bien qu'ils soient considérés comme des « enfants » en vertu du droit international, beaucoup migrent en quête de possibilités de subvenir à leurs besoins ou à ceux de leur famille¹⁹. Des enfants d'Afrique centrale et de l'Ouest migrent aussi pour recevoir un enseignement religieux et sont confiés à une figure ou un chef religieux censé se charger de leur éducation religieuse et de leur bien-être, mais qui finit souvent par les exploiter faute de moyens²⁰. Il n'y

13 Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a publié pour la première fois des données ventilées relatives aux enfants demandeurs d'asile et réfugiés en 1994, et relatives aux enfants non accompagnés et séparés de leurs parents en 2001.

14 Le HCR a été la première institution à mettre tout particulièrement l'accent sur les besoins de cette population, dans ses Notes sur les politiques et procédures à appliquer dans le cas des enfants non accompagnés en quête d'asile (HCR, 1997). D'autres lui ont rapidement emboîté le pas, notamment l'Union européenne avec sa « résolution concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers », ainsi que plusieurs autorités nationales, telles que celles du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni. Voir Bhabha, Kanics et Senovilla (dir. publ.), 2018.

15 Kara, 2009 ; Peyroux, 2018.

16 Biccocchi, 2011 ; Kanics, 2018 ; Rozzi, 2018.

17 Thronson, 2018.

18 OIM, 2017b ; HCR, 2018.

19 Timera, 2018.

20 UNICEF, 2011.

a pas d'homogénéité internationale quant à l'âge auquel la décision d'un enfant a une valeur juridique. Les normes nationales varient en fonction de l'activité considérée²¹.

Les enfants d'Amérique centrale qui fuient les bandes organisées

Depuis plusieurs dizaines d'années, des enfants d'Amérique centrale fuient la violence extrême qui sévit dans leur pays, mais le rythme de ces migrations forcées s'accroît rapidement depuis 2014. Bien que la majorité de ces enfants demandeurs d'asile, accompagnés ou non de leur famille, recherchent une protection aux États-Unis, les demandes d'asile en provenance des pays du Triangle du Nord (El Salvador, Honduras et Guatemala) ont connu une augmentation massive dans toute l'Amérique centrale^a. Les enfants demandeurs d'asile non accompagnés qui déposent une demande aux États-Unis rencontrent des difficultés pour accéder à un avocat ou à un tuteur, malgré les réels efforts déployés par tout un réseau d'organisations spécialisées, telles que KIND, LIRS et le programme de défense de l'enfance du Young Center for Immigrant Children's Rights. En conséquence, un grand nombre d'enfants sont placés en détention : plus de 14 000 en novembre 2018 selon les chiffres gouvernementaux officiels^b.

a HCR, 2018.

b Kopan, 2018.

Une stratégie de migration adoptée de façon autonome peut consister à entrer en relation avec des adultes qui facilitent le mouvement transfrontalier en contrepartie de services rendus²². Les adolescents peuvent aussi exercer des activités rémunératrices, y compris dans des situations graves de traite aux fins d'exploitation sexuelle ou de travail, afin de réunir les ressources nécessaires à la migration²³. En l'absence de routes migratoires légales, nombre d'adolescents désireux d'exercer leur droit à la mobilité ne disposent pas de solutions de remplacement plus sûres²⁴. Selon Europol, 28 % des victimes de la traite identifiées dans le monde sont des enfants²⁵. Les États ont l'obligation de s'attaquer à ces situations dangereuses en menant énergiquement des interventions de recherche et de secours et en offrant des possibilités de subsistance propres à prévenir des voyages périlleux²⁶.

21 Il existe de grandes disparités selon les pays et les domaines de décision (par exemple, le droit de vote, la conduite d'un véhicule, la responsabilité pénale ou contractuelle, les soins de santé). Pour d'intéressantes discussions sur le pouvoir d'agir des enfants concernant les décisions en matière d'asile, voir la décision de la Cour d'appel des États-Unis dans l'affaire *Polovchak v. Meese* (1985) ; voir aussi *Gonzalez Ex Rel. Gonzalez v. Reno*, Cour d'appel des États-Unis (2000).

22 Vacchiano, 2018.

23 Europol, 2018 ; Digidiki et Bhabha, 2017.

24 Bhabha, 2014.

25 Europol, 2018. Voir aussi Sigona, Chase et Humphris, 2017b.

26 OIM, 2019. La délégation mexicaine à la Journée de débat général a reconnu ces responsabilités lorsqu'elle a présenté les mécanismes mis en place par son pays aux niveaux fédéral et local pour prémunir les enfants mexicains contre les voyages dangereux et les enfants migrants contre les dangers aux frontières nord et sud du pays. Voir Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, 2012.

Les mineurs afghans non accompagnés qui demandent l'asile en Suède

L'Afghanistan est secoué depuis plus de 35 ans par de violents conflits entraînant des déplacements de population. En 2015, la Suède a reçu plus de 35 000 demandes d'asile déposées par des mineurs non accompagnés, dont 66 %, soit plus de 23 000, provenaient d'Afghans, pour la plupart de sexe masculin, fuyant la violence politique qui règne dans leur pays. Les informations recueillies au cours de leur long voyage international (d'une durée moyenne de sept mois) ont montré que beaucoup avaient la Suède comme destination privilégiée en raison des possibilités d'éducation et de l'approche généreuse du pays envers les enfants migrants, fondée sur le respect de leurs droits^a. En qualité de demandeurs d'asile, conformément aux obligations qui incombent à la Suède en vertu du droit international, ils ont dans un premier temps été autorisés à demeurer dans le pays en attendant qu'il soit statué sur leur dossier, et s'y trouvaient par conséquent légalement. Ceux dont la demande d'asile a été acceptée ont vu leur statut juridique temporaire transformé en autorisation de séjour permanente par l'octroi du statut de réfugié, avec la possibilité de demander le regroupement familial pour les parents proches (ou pour des membres plus éloignés de la famille en cas de nécessité humanitaire dûment prouvée)^b. Les jeunes Afghans dont la demande d'asile a été déboutée se sont vu notifier leur renvoi, perdant dès lors leur statut de résident temporaire légal, et se sont retrouvés en situation irrégulière sur le territoire et passibles d'expulsion, la durée de séjour autorisée étant dépassée. Certains de ces demandeurs d'asile déboutés ont obtenu une protection humanitaire subsidiaire, statut temporaire offrant des possibilités limitées en matière de regroupement familial^c.

En 2016, au plus fort des préoccupations politiques face au nombre croissant de demandeurs d'asile arrivant dans le pays, quatre modifications ont été apportées à la procédure migratoire de la Suède en même temps qu'était introduit ce changement de statut, qui ont réduit les chances d'acceptation des demandes d'asile. Au début de 2016, des évaluations de l'âge fondées sur des radiographies des genoux ou des dents ont été introduites, donnant lieu à une augmentation du nombre de cas où il s'est avéré que les jeunes demandeurs d'asile étaient en réalité âgés de plus de 18 ans^d. En juin 2016, la permission octroyée aux demandeurs d'asile afghans non accompagnés déboutés de rester dans le pays pour raisons humanitaires a été levée, ce qui a donné lieu à des arrêtés d'expulsion. La même année, la Suède et d'autres membres de l'Union européenne ont signé un accord de réadmission avec l'Afghanistan garantissant le retour des migrants en toute sécurité. Enfin, des politiques ont été adoptées afin que les ordres d'expulsion soient exécutés de manière plus rigoureuse et que les demandeurs déboutés soient renvoyés du territoire suédois^e.

a HCR, 2015.

b Agence des migrations de la Suède, 2017. Les auteurs remercient Jonathan Joseffson pour son assistance concernant la politique suédoise en la matière.

c Ibid., 2019.

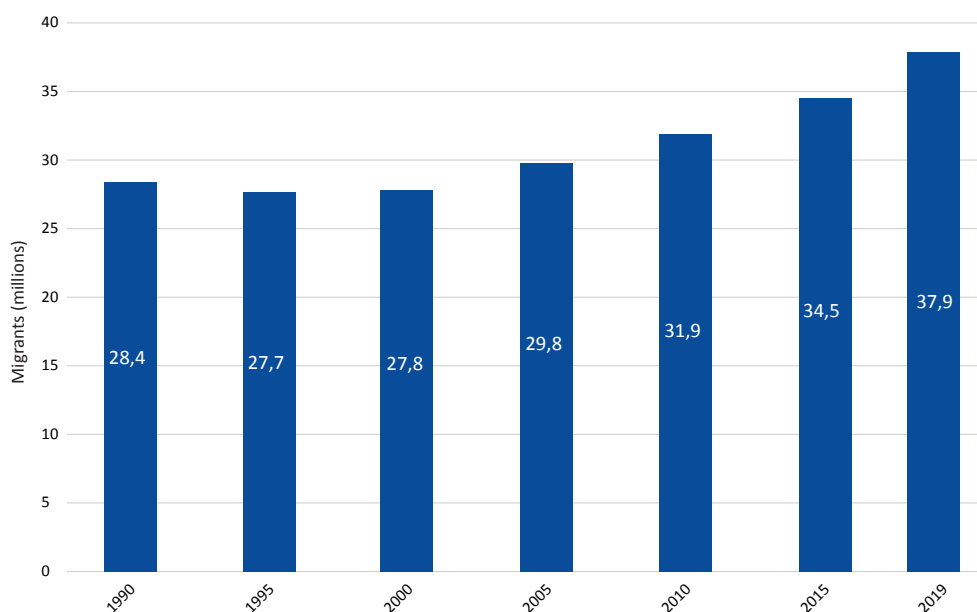
d Dononi, Monsutti et Scalettari, 2016.

e Commission européenne, 2017a. Il n'existe actuellement pas de statistiques relatives à l'âge des migrants contraints de rentrer au pays.

Questions relatives aux données permettant de mesurer l'ampleur de la migration des enfants

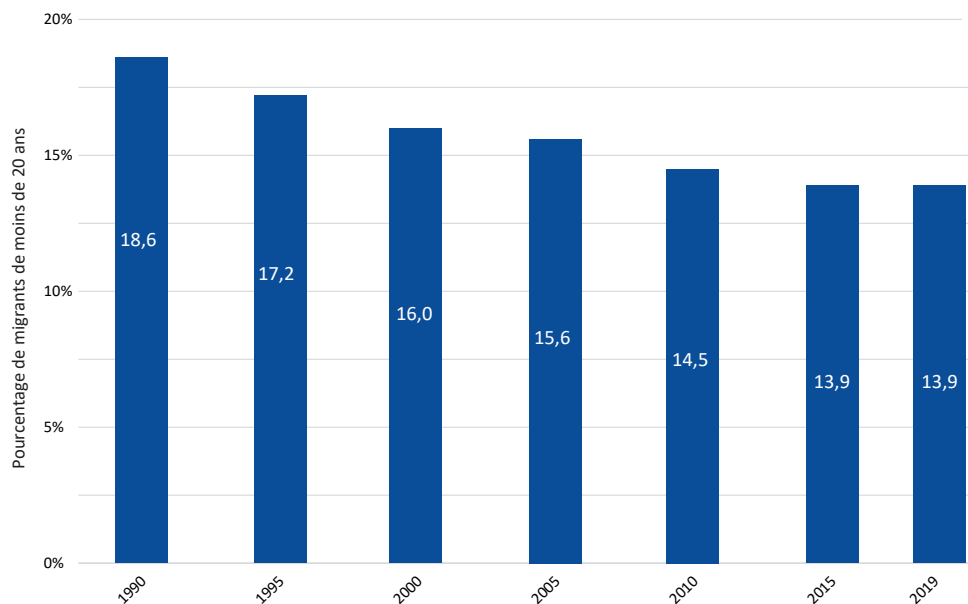
Deux affirmations sont communément acceptées concernant la migration des enfants : la migration des enfants est en augmentation ; et les données sur la question sont incomplètes. Les figures 1 et 2 donnent un aperçu de la migration des moins de 20 ans depuis 1990. Faute de données limitées aux enfants, il y a lieu d'utiliser celles-ci, qui concernent les migrants âgés de 2 ans à plus de 18 ans, et qui proviennent de données de recensement, l'une des sources les plus fiables. Elles font apparaître une augmentation constante en chiffres absolus, mais aussi une diminution de la proportion des moins de 20 ans en pourcentage de la population totale de migrants dans le monde.

Figure 1. Migrants de moins de 20 ans à l'échelle mondiale



Source : DAES, 2019a.

Figure 2. Pourcentage de migrants de moins de 20 ans dans le monde



Source : DAES, 2019a.

Les préoccupations relatives à l'insuffisance des données, que ce soit le manque de sources ou les lacunes en matière de données fiables, actuelles et ventilées, ne sont pas propres au contexte de la migration des enfants, mais concernent le domaine de la migration dans son ensemble et sont évoquées tout au long de ce rapport. Néanmoins, le manque de données sur les enfants migrants est particulièrement préoccupant car il entrave la protection et la prise en charge adéquates et en temps voulu d'un groupe de migrants qui peut être particulièrement vulnérable et dépendant du soutien des gouvernements. Il est à noter que seulement 56 % des données relatives aux réfugiés et 20 % des données relatives aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays renferment des informations ventilées par âge ; même les données sur les populations de migrants ne contiennent des précisions sur l'âge que dans 80 % des pays²⁷. L'absence de ventilation par âge n'est pas la seule source d'inquiétude : on constate d'importantes lacunes dans les données relatives au sexe, des problèmes de double comptage des enfants qui se déplacent d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays, ainsi que des méthodes de détermination de l'âge inappropriées²⁸.

Selon l'estimation mondiale la plus récente, le nombre total d'enfants migrants s'élève à environ 31 millions²⁹. Il s'agit là du nombre total de personnes de moins de 18 ans nées dans un autre pays que celui où elles vivent. Bien que ce chiffre offre un aperçu de l'ampleur du phénomène, son exactitude et son utilité sont limitées car il n'indique pas de quel pays proviennent les enfants migrants, pas plus que leur statut juridique, leur date de naissance ou depuis combien de temps ils sont là.

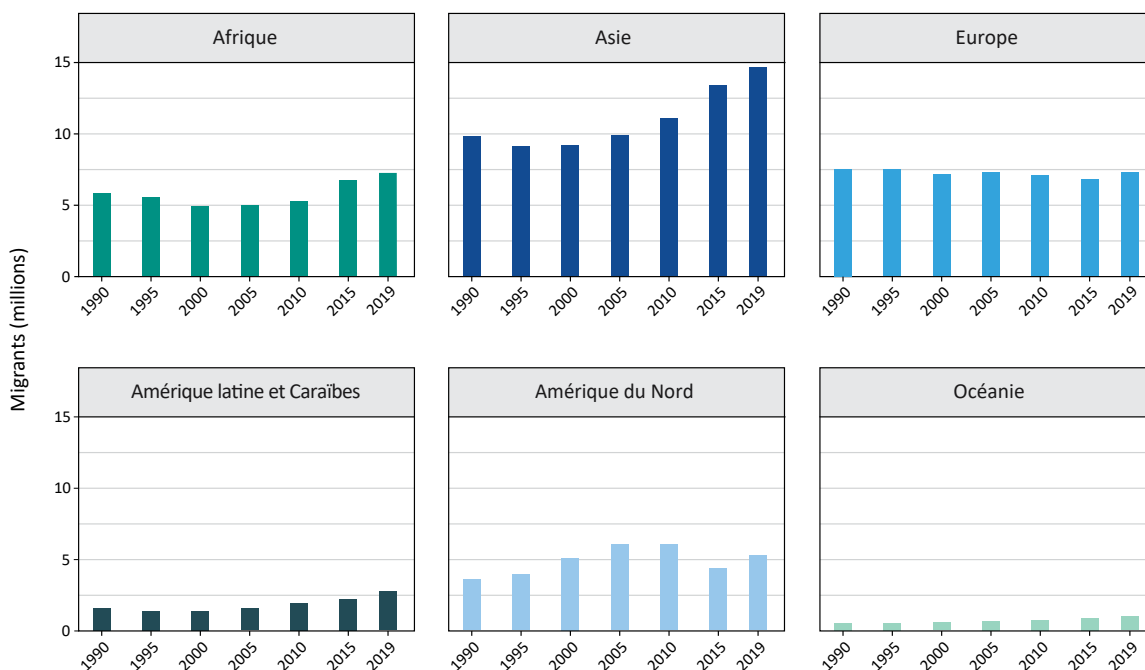
27 UNICEF *et al.*, 2018 ; DAES, 2019b.

28 OIM, 2016.

29 UNICEF, 2018b.

Une difficulté supplémentaire d'ordre technique est due au fait que le droit international définit un enfant comme « tout être humain âgé de moins de 18 ans », alors que les données de recensement distinguent différents groupes d'âge : de 0 à 4 ans, de 5 à 9 ans, de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans. Le chiffre mondial évoqué plus haut se base sur une estimation du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) du volume du dernier de ces groupes, qui s'applique aux personnes de moins de 18 ans³⁰. D'autres chiffres peuvent s'ajouter à celui-ci. L'UNICEF a calculé, sur la base de données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) associées à des informations fournies par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies et Eurostat, qu'environ un migrant sur huit est un enfant, la majorité d'entre eux étant des migrants voyageant au bénéfice d'un statut régulier et de la protection nécessaire. Beaucoup, cependant, ne jouissent pas d'une telle sécurité. On dénombre environ 13 millions d'enfants réfugiés, 936 000 enfants demandeurs d'asile et 17 millions d'enfants déplacés de force à l'intérieur de leur propre pays³¹.

Figure 3. Migrants internationaux de moins de 20 ans (en millions), par région

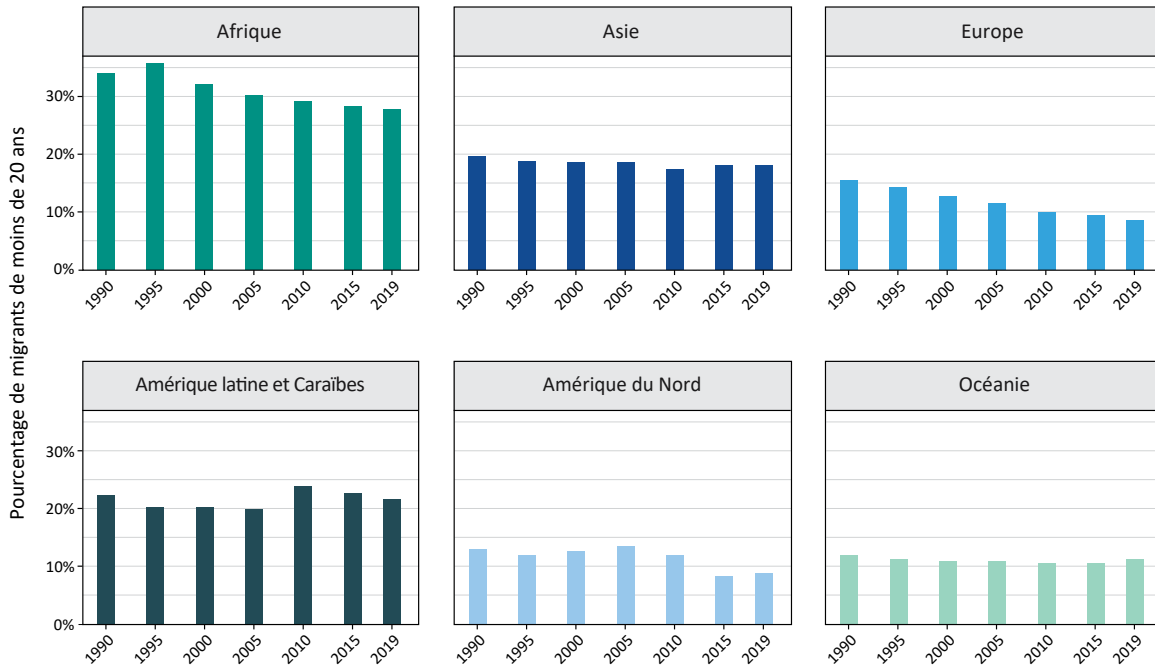


Source : DAES, 2019a.

30 ONU, 1989 ; Singleton, 2018.

31 UNICEF, 2018b.

Figure 4. Pourcentage de migrants internationaux de moins de 20 ans, par région



Source : DAES, 2019a.

Ces données sur les populations régionales complètent le tableau mondial présenté plus haut, dans les figures 1 et 2. Elles montrent que certaines régions (l'Asie tout particulièrement) ont connu une forte augmentation du nombre de jeunes migrants. Elles font également ressortir des écarts considérables d'une région à l'autre en ce qui concerne la proportion d'enfants dans les populations de migrants : près de 30 % en Afrique, contre moins de 10 % en Europe et en Amérique du Nord.

En sus de ces sources, de nouvelles techniques d'exploration de données ne cessent de se multiplier et permettront à l'avenir de produire des informations de meilleure qualité. Parmi celles-ci, on peut citer la cartographie géospatiale, les images satellites nocturnes et l'analyse en temps réel des déplacements des smartphones. Une certaine prudence s'impose toutefois dans ce domaine, car la prolifération des informations personnelles et l'accès à ces informations, y compris les indicateurs biométriques, peuvent engendrer des risques pour les enfants migrants plutôt que leur offrir une protection. Ainsi, l'obtention d'un plus grand nombre de données ne doit pas être un but en soi, si elle ne s'accompagne pas de mesures rigoureuses de protection de la vie privée et d'autres préoccupations éthiques. Pour assurer une collecte de données éthique et fondée sur les droits, il est essentiel, en particulier, de mettre en place des « pare-feu » avec tout le soin qui s'impose afin de prévenir l'utilisation des données personnelles à des fins punitives ou aux fins du contrôle de l'immigration³².

32 Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, 2005.

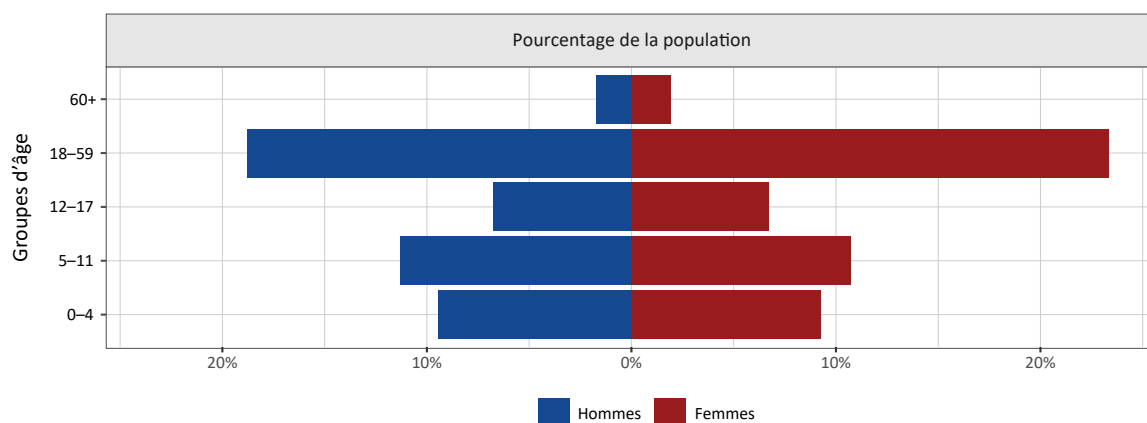
Les données relatives aux populations vulnérables, par exemple les enfants migrants déplacés, sont particulièrement utiles lorsqu'elles sont précises et peuvent aider à remédier aux difficultés en matière d'action publique. On peut prendre pour exemple les données ci-après concernant la distribution des jeunes réfugiés rohingya à Cox's Bazar, au Bangladesh, où plus de 50 % de la population d'enfants est toujours déscolarisée. Dans ce contexte, des informations actualisées sur l'âge et le sexe peuvent contribuer à l'élargissement des programmes scolaires et des formations qualifiantes.

Tableau 1. OIM/HCR/Secteur de l'éducation – Population des enfants et des jeunes rohingya dans les camps de réfugiés de Cox's Bazar, Bangladesh, janvier 2019

Population	Total	3-5 ans	6-14 ans	15-18 ans	19-24 ans
Population dans le besoin	518 404	105 433	235 638	74 773	102 559
Actuellement scolarisés	222 916	84 619	133 638	4 048	611
Actuellement non scolarisés	192 084	20 814	102 000	70 725	101 948
Objectif pour 2019 (pourcentage de la population totale)	393 012 (75,8 %)	105 433 (100 %)	235 638 (100 %)	44 864 (60 %)	7 077 (6,9 %)

Source : HCR, 2019a.

Figure 5. Ventilation démographique des réfugiés du Myanmar au Bangladesh

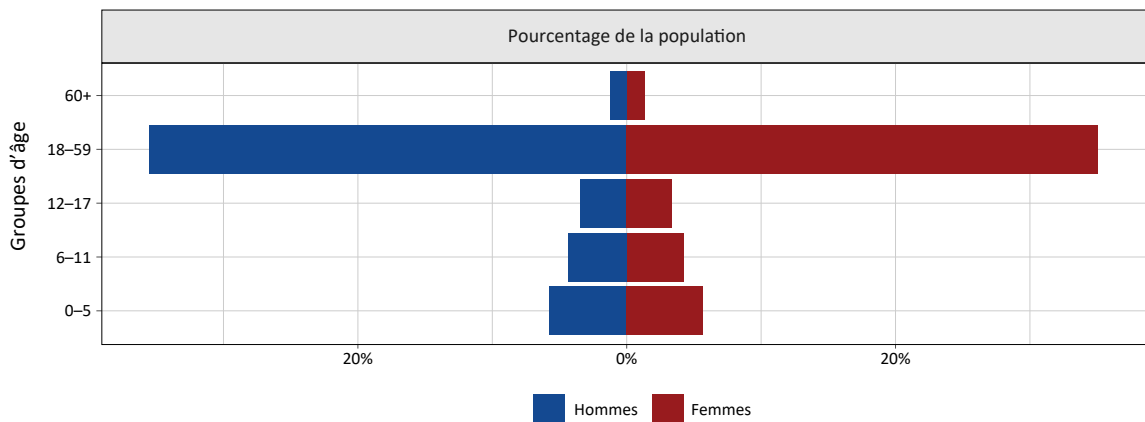


Source : HCR, 2019b.

Un autre exemple de données précises ventilées par âge et par sexe qui offrent une base utile pour l'élaboration de politiques de protection des enfants migrants concerne la récente migration forcée de grande ampleur et rapide de Vénézuéliens vers les pays voisins d'Amérique latine. Les chiffres font apparaître un contraste notable dans la répartition des âges entre les populations de réfugiés rohingya et vénézuéliens, qui reflète de nettes différences dans la pyramide des âges de ces populations avant leur migration forcée, les Rohingya ayant, d'après les estimations, enregistré l'un des taux de natalité les plus élevés de tous les groupes ethniques du Myanmar³³.

Il est également probable que des différences soient liées à la nature des déplacements. Dans le cas des Rohingya, les violences ethniques meurtrières ont contraint des communautés entières à fuir le pays pour survivre sur une brève période de temps. En ce qui concerne les Vénézuéliens, la crise économique et l'instabilité persistante ont dans un premier temps poussé les adultes en âge de travailler à migrer en quête d'autres sources de revenus afin de subvenir aux besoins de leur famille restée au pays. Au fil du temps, cependant, et à mesure que la crise s'est aggravée, la situation de déplacement s'est généralisée et des familles entières, y compris les enfants, ont quitté le pays.

Figure 6. Ventilation démographique des Vénézuéliens en Colombie



Source : Gouvernement de la Colombie, 2018.

Note : La répartition des enfants migrants en groupes d'âge est estimée sur la base de la répartition globale entre les sexes dans l'ensemble des données relatives aux enfants.

Principales difficultés en matière de protection des enfants migrants

La migration massive d'enfants impose inévitablement des exigences complexes aux États, puisqu'ils sont tenus de répondre aux besoins et de fournir des services conformément aux normes juridiques internationales et nationales. Certains des principaux enjeux actuels dans le domaine de la migration des enfants sont présentés ci-après.

Éducation

Les États sont tenus d'assurer une éducation à tous les enfants relevant de leur juridiction sans discrimination³⁴. Pour tout enfant migrant, peu de services offerts par l'État sont plus importants. Non seulement l'éducation permet d'acquérir des compétences et un capital individuels transférables qui auront des incidences sur des aspects fondamentaux de leur vie, mais elle fournit un cadre permettant l'inclusion sociale, les rencontres entre pairs et un nouvel apprentissage culturel et linguistique. Il existe de nombreux exemples de programmes éducatifs novateurs visant à créer des environnements multiculturels forts tenant compte des différents besoins pédagogiques et émotionnels³⁵.

Dans ce contexte, la rareté des ressources et la perception selon laquelle des étrangers sont privilégiés peuvent susciter un ressentiment aigu à l'égard des nouveaux venus, à moins que les investissements ne ciblent également la population nationale dans le besoin³⁶. Il peut également s'avérer délicat d'identifier avec précision les besoins des enfants migrants ou réfugiés, en tenant compte de leurs antécédents scolaires et de leurs compétences linguistiques³⁷.

Bangladesh : l'accès des enfants rohingya à l'éducation

En octobre 2018, plus de 900 000 réfugiés rohingya du Myanmar vivaient dans 30 camps temporaires installés dans la région côtière de Cox's Bazar, dans le sud-est du Bangladesh. Selon l'UNICEF, quelque 620 000 d'entre eux avaient entre 4 et 14 ans. Un éventail de services humanitaires leur sont fournis, notamment un enseignement dispensé dans 1 898 centres d'apprentissage qui pourvoient aux besoins des enfants de leur âge. Ces centres donnent accès à des activités éducatives non formelles à plus de 140 000 enfants. Malgré ces efforts impressionnants, près de 482 000 enfants rohingya n'ont toujours aucun accès à l'éducation. La situation est particulièrement difficile pour les adolescents et les jeunes : 98 % des Rohingya âgés de 15 à 24 ans n'ont reçu aucune éducation ; les filles de tous âges et les enfants présentant un handicap sont aussi particulièrement désavantagés^a. Beaucoup d'enfants qui fréquentent les centres étaient déscolarisés depuis au moins deux ans au moment de leur admission, en conséquence des événements survenus au Myanmar et des bouleversements liés à leur exode au Bangladesh.

L'enseignement est dispensé dans des classes où deux enseignantes, l'une de la communauté d'accueil et l'autre rohingya, suivent un programme d'études normalisé en anglais et en birman. Il n'est pas permis d'enseigner en bengali, la langue nationale du Bangladesh (dont un dialecte local, le chittagonien, est la langue des Rohingya), car cette population ne devrait normalement pas rester de façon permanente. Il existe quatre niveaux d'enseignement s'adressant aux enfants âgés respectivement de 4 à 6 ans (niveau 1) ; de 7 à 8 ans (niveau 2) ; de 9 à 10 ans (niveau 3) ; et de 10 à 14 ans (niveau 4). En janvier 2019, les matériels pédagogiques étaient disponibles seulement pour les élèves des niveaux 1 et 2^b.

a UNICEF, 2018a ; Groupe exécutif stratégique, 2018.

b Visite sur le terrain de la FXB en janvier 2019 ; notes prises sur le moment par l'auteur.

34 Nations Unies, 1989.

35 Ensor et Goździak, 2016.

36 Theirworld, 2017.

37 Dryden-Peterson, Daya et Adelman, 2017.

Tutelle

Si certains services publics, tels que l'éducation, sont essentiels pour tous les enfants migrants, d'autres ne concernent que certains d'entre eux. Un cas d'espèce est la nécessité de nommer un tuteur chargé de prendre soin de l'enfant lorsque celui-ci est non accompagné ou séparé de sa famille, ou qu'il est exposé à un risque d'une autre nature, mesure réclamée par les politiques internationales et régionales en matière de migration d'enfants. Seule une minorité d'États ont intégré cette recommandation dans leurs obligations juridiques nationales, comme l'Italie (voir l'encadré ci-dessous).

Mesures de protection de l'Italie en faveur des mineurs non accompagnés

En mai 2017, l'Italie a promulgué une loi portant sur des « Mesures de protection en faveur des mineurs non accompagnés » qui oblige la police à signaler immédiatement la présence d'un mineur non accompagné à l'autorité judiciaire compétente, laquelle dispose à son tour de 48 heures pour désigner un tuteur^a. La loi exige la mise en place rapide d'une protection complète des enfants mineurs non accompagnés. Dans la pratique, le sous-financement et d'autres manques de moyens ont entraîné de fréquents retards dans la nomination des tuteurs (jusqu'à 11 mois dans certains cas signalés) ainsi que l'attribution d'un grand nombre d'enfants non accompagnés aux tuteurs respectifs (souvent des fonctionnaires), compliquant, voire empêchant le développement de la relation parentale et des liens de proximité envisagés. À titre d'exemple, il a été signalé que 850 enfants non accompagnés avaient été attribués à un même tuteur, le conseiller municipal responsable des services sociaux de la ville de Palerme. Pour remédier à ces difficultés de désignation, la loi de 2017 préconise la constitution de listes de « tuteurs volontaires », sélectionnés et formés par le médiateur régional pour les enfants puis désignés comme conseillers individuels pour chaque enfant. Il est difficile de contrôler la qualité et de garantir la cohérence dans de telles situations. La mise en place de dispositifs individualisés de protection de l'enfance pour tous les enfants migrants qui en ont besoin demeure par conséquent un défi inachevé.

a Loi no 47/17, souvent appelée « loi Zampa », du nom du député qui en a déposé le projet au Parlement.

Plusieurs difficultés épineuses relatives à la protection de l'enfance sont apparues là où des mineurs non accompagnés, hors de toute structure familiale ou de tout cadre institutionnel pouvant leur fournir un abri, ont élu domicile dans des camps informels non autorisés établis par des réfugiés et des migrants, souvent dans l'attente de poursuivre leur migration pour rejoindre des membres de leur famille ailleurs.

Questions actuelles et politiques en évolution

Si la majorité des enfants qui émigrent le font par des voies sûres, au sein d'une cellule familiale, ce n'est pas le cas pour beaucoup d'autres. Certains ne disposent toujours pas d'une protection efficace contre les préjudices et sont confrontés à des violations constantes des droits de l'homme à toutes les étapes de leur voyage, dans leur pays d'origine au moment de leur départ, en cours de route dans les régions de transit et en mer, à leur arrivée au lieu de destination temporaire ou permanent et, de plus en plus fréquemment, dans le pays vers lequel ils sont renvoyés si leur voyage de migration avorte.

De nombreux organismes ont attiré l'attention sur cet important déficit de protection, en mettant en lumière les défis urgents auxquels il faut faire face³⁸. Parmi les sources de préoccupation immédiates et les priorités majeures figurent le risque d'exploitation et de maltraitance, les conséquences néfastes de la détention, les effets de la séparation familiale, l'accès insuffisant à l'éducation et aux soins de santé, le manque d'attention portée aux facteurs de migration forcée des enfants et, enfin, la discrimination. À ces questions brûlantes s'en ajoutent d'autres auxquelles sont confrontés des millions d'enfants migrants, comme l'absence de voies légales adéquates permettant aux enfants et aux jeunes d'exercer leur droit à la mobilité, défaillance du cadre régissant actuellement les migrations qui rend périlleuses tant de migrations d'enfants. Citons encore la stigmatisation généralisée, et pourtant négligée, qui frappe les enfants migrants dépourvus de documents, quelle que soit leur durée de résidence dans le pays de destination. Une autre préoccupation encore concerne l'absence de sécurité et de garanties en matière de protection de l'enfance dans les camps ou les abris pour demandeurs d'asile et réfugiés. Enfin, de graves lacunes subsistent dans l'accès des enfants migrants non accompagnés et séparés de leur famille à la tutelle et à la représentation juridique³⁹.

Initiatives internationales visant à améliorer la protection des enfants migrants

En parallèle à ces défis persistants, on trouve un riche corpus d'études internationales récentes qui énoncent des principes et met en œuvre des politiques améliorant les conditions qui entourent la migration des enfants. À l'échelle internationale, un certain nombre d'avancées ont eu lieu en la matière. La synthèse internationale des droits applicables aux enfants migrants présentée dans l'*Observation générale no 6 (2005) sur le traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine* du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies constitue un document historique à cet égard⁴⁰. Cette observation générale a été suivie d'une deuxième initiative internationale importante concernant la migration des enfants, le *rapport sur la journée de débat général de 2012 consacrée aux droits de tous les enfants dans le contexte des migrations internationales* du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies de 2012⁴¹. Un des résultats concrets de cette journée de débat général a été la création d'un groupe de travail interinstitutions sur les enfants migrants axant ses efforts sur l'intégration des problèmes de protection de l'enfance dans le programme lié aux migrations. Le groupe a formulé un ensemble de principes recommandés en faveur des enfants migrants qui a été largement approuvé et qui cible certaines des principales difficultés persistantes rencontrées en matière de protection⁴².

Plus récemment, d'autres initiatives ont pris appui sur les conclusions et principes de celles présentées ci-dessus, ainsi que sur la position adoptée par les différentes institutions concernant les enfants migrants et réfugiés dans le cadre des deux pactes et sur les travaux menés par le Groupe de travail interinstitutions visant à mettre fin à la détention d'enfants migrants⁴³. Deux organes conventionnels des Nations Unies ont formulé d'autres observations générales au sujet des enfants migrants en 2017 et ont, la même année, synthétisé leurs efforts dans la première observation générale conjointe en la matière, l'*Observation générale conjointe no 3 (2017) du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur*

38 Pour un exemple de l'incidence de ces lacunes dans la pratique, voir Human Rights Watch, 2018b.

39 Save the Children, 2017 ; HCR, 2018 ; Save the Children, Plan International et World Vision International, 2018 ; Harvard FXB Center for Health and Human Rights et HCR, 2017.

40 Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, 2005.

41 Ibid., 2012.

42 HCDH, 2016.

43 Groupe de travail interinstitutions visant à mettre fin à la détention d'enfants migrants, s.d. ; Bhabha et Dottridge, 2017 ; Theirworld 2019.

*famille et no 22 (2017) du Comité des droits de l'enfant sur les principes généraux relatifs aux droits de l'homme des enfants dans le contexte des migrations internationales*⁴⁴. Cette observation générale conjointe souligne également l'importance de donner aux autorités de l'État compétentes, qu'il s'agisse du pays d'origine, de transit, de destination ou de retour, la possibilité de jouer un rôle prépondérant, assorti d'un « pouvoir de décision clairement défini », en ce qui concerne les politiques et les pratiques applicables aux enfants touchés par la migration⁴⁵. Parmi ces pratiques, les processus individualisés d'évaluation et de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant ont une importance centrale et doivent être menés à bien par un personnel formé et responsable à différentes étapes de la procédure décisionnelle, selon qu'il y a lieu. L'UNICEF a fait la synthèse d'une grande partie de ces travaux stratégiques en publiant un « plan d'action en six points pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants réfugiés et migrants » en 2017⁴⁶.

Ensemble, ces initiatives ont créé un cadre d'action utile pour les États. En soulignant la nécessité de mesures de protection expressément ciblées, dont l'accès à une représentation juridique gratuite, à des services intégrés notamment dans le domaine de l'éducation, et à des dispositifs de protection contre l'exploitation et les traumatismes, ces cadres ont insufflé un élan bienvenu aux réformes politiques. Ils ont favorisé des mesures qui prennent en compte non seulement la vulnérabilité et la dépendance des jeunes migrants, mais aussi leur résilience et leur pouvoir d'agir, en mettant en exergue l'obligation qui incombe aux États de « préparer et accompagner les enfants sur leur cheminement vers l'âge adulte, plutôt que de les menacer d'un changement brutal dès qu'ils atteignent leur majorité »⁴⁷.

Toutefois, la mise en œuvre de ces recommandations s'est révélée d'une efficacité mitigée. Tous les textes qui viennent d'être cités insistent sur la nécessité impérieuse de délivrer une preuve de l'enregistrement de la naissance et la preuve d'identité qui lui est associée à tous les enfants situés sur un territoire, car ces documents constituent un outil essentiel permettant de réduire les cas d'apatridie, d'exploitation et de maltraitance des enfants migrants, et de faciliter l'accès aux services publics tels que les soins de santé et l'éducation⁴⁸. De nombreux groupes d'enfants migrants et réfugiés ne disposent toutefois pas encore de ces documents, notamment les Syriens nés en exil, ainsi que les Rohingyas se trouvant au Myanmar et à l'étranger⁴⁹.

L'intégration des enfants migrants privés de famille dans les structures nationales d'accueil des enfants et de protection de l'enfance n'est toujours pas la norme. Des recherches ont montré que le système de protection et de soutien lié à la transition vers l'âge adulte présente des lacunes en matière de politiques et de pratiques, ce qui a des répercussions évidentes sur la santé mentale et le bien-être⁵⁰. Il existe cependant des exemples de bonnes pratiques, comme en Italie et en Turquie⁵¹.

44 Comité des Nations Unies pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, 2017.

45 Ibid.

46 UNICEF, 2017a.

47 HCDH, 2016.

48 UNICEF, 2013 ; Bhabha, 2011.

49 Blitz, 2011.

50 Chase, 2017 ; Sigona, Chase et Humphris, 2017a.

51 En Italie, la loi 47/2017 (« loi Zampa ») a annoncé la mise en place d'un programme novateur de tutelle volontaire, géré par l'Autorité garante de l'enfance et de l'adolescence, visant à former des tuteurs volontaires comme conseillers juridiques et humanitaires responsables chacun de maximum deux enfants migrants et réfugiés ; AGIA, 2017.

Les États européens ont accompli des progrès considérables, quoique inégaux, dans la mise en place d'un accès à une représentation juridique pour les enfants non accompagnés et séparés de leur famille et dans la réduction du recours à la détention, ce qui n'est pas le cas d'autres pays, comme les États-Unis⁵².

La majeure partie du programme défini par ces cadres normatifs doit encore être mise en œuvre. Plusieurs exodes massifs et forcés d'enfants qui ont eu lieu récemment ont mis en évidence la rareté des services disponibles. Les millions d'enfants déplacés syriens présentent des besoins urgents en matière de santé mentale qui demeurent en grande partie non comblés, et les besoins des enfants rohingya réfugiés au Bangladesh en matière d'éducation sont importants et ne sont pas pleinement satisfaits, en particulier dans les groupes d'enfants plus âgés⁵³. Un autre domaine dans lequel l'écart entre les normes recommandées et leur mise en œuvre est frappant est celui de la protection des enfants migrants après leur rapatriement. Il est rare que les enfants migrants de retour bénéficient de l'aide à la réintégration ou des services de réadaptation préconisés par les initiatives normatives⁵⁴.

Initiatives régionales visant à améliorer la protection des enfants migrants

Plusieurs initiatives régionales importantes ont été élaborées ces dernières années en matière de migration des enfants. Trois d'entre elles sont particulièrement notables : celles de l'Union européenne, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Amérique latine, qui sont abordées tour à tour ci-dessous.

Ces dernières années, l'Union européenne a connu des flux massifs d'enfants migrants. En 2015, par exemple, 31 % des réfugiés arrivés par la mer dans l'Union européenne étaient des enfants, et au début de 2016, la proportion d'enfants parmi les personnes arrivées en Grèce par la mer atteignait 40 % environ⁵⁵. Les institutions européennes ont été au premier plan de certaines des avancées les plus déterminantes dans les politiques et pratiques relatives aux enfants migrants et réfugiés.

La Cour européenne des droits de l'homme a joué un rôle important, encore que prudent, en offrant un lieu d'échanges critiques de dernier ressort face aux comportements inacceptables des États⁵⁶. Elle a interdit le placement des enfants demandeurs d'asile (y compris lorsqu'ils sont accompagnés de leurs parents) dans des conditions d'accueil propres à créer « une situation de stress et d'angoisse aux conséquences particulièrement traumatisantes », ce qui se produit trop souvent, notamment dans le sud de l'Europe⁵⁷. Elle s'est prononcée contre la détention d'enfants migrants, même pour de courtes périodes, lorsque d'autres stratégies moins restrictives auraient dû être envisagées ou lorsque les conditions de détention, parce qu'elles sont infligées à des enfants, que ce soit en raison de la durée de la détention ou du niveau des prestations fournies dans l'institution, sont assimilables à un traitement inhumain ou dégradant⁵⁸, et elle s'est opposée, quoique de manière limitée, à des expulsions de familles qui auraient été lourdes de conséquences pour la prise en charge et le bien-être des enfants touchés⁵⁹.

52 Crea, 2018 ; International Detention Coalition, 2018.

53 Save the Children, 2017 ; Ruhani, 2017.

54 Harvard FXB Center for Health and Human Rights et OIM, 2019.

55 Commission européenne, 2018.

56 Smyth, 2018 ; la discussion qui suit sur la jurisprudence de la Cour se fonde sur ce chapitre.

57 Tarakhel c. Suisse, requête no 29217/12, arrêt du 4 novembre 2014 ; V.M. et autres c. Belgique, requête no 60125/11, arrêt du 7 juillet 2015.

58 *Rahimi c. Grèce*, requête no 8687/08, arrêt du 5 avril 2011 ; requête no 39472/07, arrêt du 19 janvier 2012 ; *Mayeka et Mitunga c. Belgique*, requête no 13178/03, arrêt du 12 octobre 2006.

59 *Kaplan c. Norvège*, requête no 32504/11, arrêt du 24 juillet 2014.

Il convient également de relever les mesures prises par l'Union européenne. Le 12 avril 2017, la Commission européenne a adopté la *Communication relative à la protection des enfants migrants*, qui énonce un programme global de mesures de protection en faveur des enfants migrants à toutes les étapes de leur migration⁶⁰.

Mais ce programme ambitieux appelle des réponses adéquates ou intégrées qui sont encore difficiles à atteindre. « Concilier les objectifs de protection de l'enfance et de contrôle de la migration s'avère déjà délicat au niveau national et peut le devenir plus encore au niveau transfrontalier. Dans la pratique, il arrive souvent que la coopération transnationale vise avant tout à déterminer quel État doit accueillir l'enfant sur son territoire, plutôt qu'à réaliser une évaluation conjointe appropriée de l'intérêt supérieur de l'enfant »⁶¹. À ce jour, l'intégration des obligations en matière de protection de l'enfance dans tous les États membres de l'Union européenne ne s'est pas révélée efficace⁶².

L'Afrique de l'Ouest est une autre région qui dispose d'un système bien établi de libre circulation transfrontalière des personnes, promu en partie par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), groupement régional fondé en 1975 qui rassemble 15 États ouest-africains. Cette région présente une longue tradition de mobilité motivée par divers facteurs, notamment l'amélioration de la situation économique personnelle, les problèmes environnementaux, les conflits et la fuite pour échapper aux maltraitances liées à des pratiques traditionnelles préjudiciables (y compris le mariage précoce et la sorcellerie). Le taux de migration des enfants y est élevé : selon un rapport de 2016 de l'UNICEF, 1 enfant sur 45 dans le monde aujourd'hui est un enfant migrant, et un cinquième de ces enfants migrants se trouvent en Afrique⁶³. Dans cette région, la plupart des migrations sont intrarégionales et les enfants voyagent autant que les adultes. Nombre d'entre eux non accompagnés ou séparés de leur famille, et ils sont souvent considérés comme des adultes « de facto », avec toutes les responsabilités qui en découlent. Si une partie de ces déplacements sont entrepris à l'initiative des enfants et débouchent sur des possibilités et sur une amélioration de leur vie, une part importante sont au contraire forcés ou abusifs et plongent les enfants migrants dans des situations de grande vulnérabilité et de protection insuffisante⁶⁴.

La mise en œuvre de la protection de l'enfance pour les migrants accuse un important retard par rapport aux règles qui définissent la norme. Les structures nationales de protection sociale et de protection de l'enfance sont minimales, et les mécanismes transnationaux pratiquement inexistant⁶⁵. Contrairement à l'Union européenne, la CEDEAO n'a promulgué aucune mesure transnationale coordonnée de protection des enfants migrants. De premiers efforts déployés dans la région, prenant acte de la traite d'enfants largement répandue, ont donné lieu à des mesures inopportunes visant à mettre un terme à la migration des enfants, qui ont été décrites par des experts comme de « vaines tentatives de remonter le courant », étant donné que la plupart des enfants interceptés et rapatriés se lançaient à nouveau dans la migration dans les semaines suivantes⁶⁶.

À partir de 2005, la CEDEAO a formé, en collaboration avec des partenaires de la région, le Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants (RAO), qui vise expressément à susciter la mise en place d'actions

60 Commission européenne, 2017b.

61 O'Donnell, 2018.

62 Pour un tour d'horizon utile, voir Commission européenne, 2018.

63 UNICEF, 2016b.

64 Timera, 2018 ; Vacchiano, 2018.

65 Geissler et Laganju, 2018.

66 Dottridge et Feneyrol, 2007.

de protection et de mécanismes d'orientation efficaces en faveur des enfants migrants dans la région, en particulier ceux qui voyagent non accompagnés. Le RAO indique avoir porté assistance à plus de 6 500 enfants migrants depuis sa création⁶⁷. L'action du RAO consiste à identifier à un stade précoce les enfants migrants vulnérables et à fournir un soutien d'urgence en cas de besoin, tout en s'appuyant de manière systématique sur des évaluations de l'intérêt supérieur de l'enfant qui envisagent des solutions alternatives à la migration et, le cas échéant, des mesures de soutien familial et communautaire permettant de faciliter la réintégration⁶⁸.

Une troisième région où la migration des enfants a suscité l'attention particulière de différents États est l'Amérique latine. Parmi diverses initiatives régionales, la plus notable est l'avis consultatif de 2014 de la Cour interaméricaine des droits de l'homme sur la migration internationale⁶⁹. Cet avis insiste sur le besoin urgent et non satisfait d'une protection internationale et décrit les procédures applicables au traitement des enfants migrants demandeurs d'asile et en situation irrégulière, en mettant en relief des principes tels que la non-détention des enfants sur la base de leur situation migratoire irrégulière. Le Mexique a montré la voie en mettant en place des services de protection à l'intention des enfants migrants non accompagnés, y compris ceux qui ont été renvoyés par les États-Unis. Des mesures destinées à réduire le recours à la détention sont à l'étude (voir l'encadré ci-dessous sur les récentes avancées en la matière).

Deux exemples de progrès récents en matière de protection des enfants migrants

1. Le Mexique a mis en œuvre une loi de 2014 prévoyant des mesures de protection des enfants migrants, y compris la désignation de 300 délégués à la protection de l'enfance spécialisés qui ont, en 2017, porté assistance à 130 000 enfants migrants, dont la moitié étaient non accompagnés. Ce pays a également élaboré un modèle offrant la possibilité d'une prise en charge sans privation de liberté et un projet pilote de placement en famille d'accueil pour les enfants victimes de violence, et il est en train de concevoir un plan d'action national visant à multiplier les solutions alternatives à la détention. Le Mexique collabore avec Save the Children sur un projet régional destiné à améliorer les conditions locales et l'accès à l'éducation dans les pays du Triangle du Nord^a. Dans le même temps, l'externalisation du contrôle des migrations par les États-Unis crée des situations dangereuses à la frontière nord du Mexique pour les mineurs qui tentent de déposer une demande d'asile aux États-Unis. Un régime de quotas pour demandeurs d'asile force des milliers de migrants, y compris des mineurs non accompagnés, à demeurer des mois entiers dans une situation d'incertitude périlleuse du côté mexicain de la frontière, hors de portée de services efficaces de protection de l'enfance^b.
2. La Turquie met en œuvre avec succès, depuis 2014, la loi sur les étrangers et la protection internationale, qui autorise l'accès à la protection, à l'éducation et aux soins de santé aux enfants bénéficiant d'une protection internationale ou d'une protection temporaire, au même titre que les enfants ressortissants turcs. Cette loi a amélioré l'accès des enfants migrants et réfugiés à l'éducation, ainsi qu'aux services de santé et aux médicaments nécessaires^c. Toutefois, en dépit de l'évolution positive de la situation, les enfants réfugiés syriens rencontrent toujours des difficultés pour accéder à des services temporaires créés à l'intention des Syriens, importante étape transitoire vers l'accès à la scolarité

67 Ibid.

68 Ibid.

69 Cour interaméricaine des droits de l'homme, 2014.

en arabe pour les enfants syriens, n'ont dans un premier temps pas été accrédités, ce qui a retardé l'adaptation de ces enfants et leur inclusion dans la communauté d'accueil. Le recrutement de médecins et d'enseignants syriens a atténué les difficultés linguistiques auxquelles les réfugiés étaient confrontés, mais certains d'entre eux n'ont pas accès à des fournisseurs de services ou à un soutien linguistique appropriés. En outre, parmi les enseignants turcs recrutés pour répondre à l'augmentation des effectifs scolaires, certains manquaient d'expérience et ne disposaient ni des compétences ni du soutien nécessaires pour gérer des classes complexes accueillant des enfants fortement traumatisés^d.

a Information reçue par l'Ambassadeur du Mexique auprès des Nations Unies à Genève, grâce à Mme Mirela Shuterqui.

b UNICEF, 2016a ; Campoy, 2016.

c Aida, 2018.

d Aras et Yasun, 2016 ; Çelik et İçduygu, 2018 ; Uyan-Semerci et Erdoğan, 2018. Les auteurs remercient M. Deniz Yılmaz de leur avoir communiqué ces références.

Questions émergentes

À sa réunion de septembre 2016, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une déclaration historique, la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, annonçant le lancement du processus d'élaboration de deux pactes mondiaux non contraignants, l'un sur les réfugiés et l'autre sur les migrations⁷⁰. Cette déclaration affirme : « Nous protégerons les droits et les libertés fondamentales de tous les enfants réfugiés et migrants, quel que soit leur statut, en donnant toujours la priorité à l'intérêt supérieur de l'enfant. Cela s'applique en particulier aux enfants non accompagnés et à ceux qui sont séparés de leur famille »⁷¹.

Un objectif essentiel du Pacte mondial sur les migrations est de promouvoir la réalisation de l'objectif de développement durable relatif à la migration. Cet objectif, qui est la cible 10.7, appelle les États à « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées »⁷².

L'Initiative pour des droits de l'enfant dans les pactes mondiaux, une action multipartite visant à attirer l'attention sur les questions relatives aux enfants migrants, a identifié plusieurs domaines d'action prioritaires pour faire de la cible 10.7 des ODD une réalité pour les enfants, parmi lesquels il convient de citer la production méticuleuse de données empiriques exactes, ciblées et ventilées permettant d'assurer l'ancrage du processus d'évaluation du respect des objectifs de protection des enfants migrants consacrés par le Pacte mondial sur les migrations.

Le poids politique croissant d'un mouvement organisé qui rassemble les enfants migrants eux-mêmes est l'une des questions émergentes dans le domaine de la migration des enfants. Au printemps et durant l'été 2017, un groupe de jeunes migrants afghans a organisé des manifestations à Stockholm contre la

70 Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

71 Ibid.

72 SDSN, 2019.

menace du Gouvernement de la Suède de les expulser vers l'Afghanistan, aboutissant à un rassemblement de mille personnes dans le centre de la capitale⁷³. Cette mobilisation est parvenue à ses fins, contraignant le Gouvernement à annuler les avis d'expulsion à l'encontre de certains des demandeurs d'asile afghans non accompagnés dont la demande de protection avait été rejetée. Un autre exemple est celui de l'organisation américaine *Dreamers*, qui rassemble un groupe de jeunes militants migrants engagés dans « un acte de désobéissance civile qui brave les politiques d'application des lois en matière d'immigration et demande la refonte de la législation sur la nationalité »⁷⁴. Représentant un très grand nombre d'enfants et de jeunes, dont beaucoup résident aux États-Unis depuis la petite enfance, ce groupe a porté à la connaissance du public le bien-fondé manifeste de leur demande de régularisation. Profondément touchés dans tous les domaines de leur existence par leur statut migratoire irrégulier, les membres de ce groupe ont organisé des manifestations publiques pour attirer l'attention sur les conséquences majeures de la privation de documents⁷⁵. Des alliances plus larges réclamant la régularisation des jeunes dépourvus de documents se sont également formées, par exemple *United We Dream*, un réseau national de sensibilisation animé par des jeunes qui rassemble plus de 50 organisations partenaires. Ceux qu'on appelle « les jeunes DACA » – qui ont bénéficié du décret-loi de l'Action différée pour les enfants immigrants (DACA) mis en place par l'ex-Président Obama, reportant l'expulsion et autorisant l'emploi de 800 000 enfants et jeunes ayants droit dépourvus de documents – ont devant eux un avenir encore très incertain.

L'expulsion et l'éloignement forcé d'enfants migrants et réfugiés non accompagnés est une question de plus en plus préoccupante⁷⁶. Ce processus de rapatriement à grande échelle, conséquence de politiques régionales d'application rigoureuse des lois aux frontières, en particulier en Europe et en Amérique du Nord, externalise les responsabilités de protection à l'égard des enfants migrants à des pays qui n'ont pas les capacités requises pour les assumer. Les organisations de défense des droits de l'homme ont appelé l'attention sur les vives inquiétudes en matière de protection de l'enfance que soulèvent ces politiques, notamment sur l'absence d'une évaluation systématique de l'intérêt supérieur des enfants ou les risques auxquels ils seront probablement exposés de retour au pays⁷⁷. En 2017, l'UNICEF a indiqué que 9 % du nombre total estimé de 400 000 migrants en détresse en Libye étaient des enfants, dont 14 000 étaient non accompagnés⁷⁸. En mai 2018, Amnesty International a signalé que plus de 33 centres de détention étaient en activité en Libye et détenaient plus de 7 000 migrants, dont un grand nombre d'enfants. Faute de possibilités de réimplantation en Europe ou ailleurs, l'Union européenne, l'Union africaine et les organismes des Nations Unies se sont employés à rapatrier les migrants qui souhaitaient quitter les centres de détention et rentrer chez eux. L'OIM a facilité le retour de plus de 23 000 migrants qui se trouvaient en Libye, dont un petit nombre d'enfants. Les efforts se poursuivent pour que des évaluations de l'intérêt supérieur des enfants rapatriés soient réalisées avant leur retour et pour remédier au soutien insuffisant apporté aux personnes de retour au pays et à leur famille à leur arrivée dans le pays de retour⁷⁹.

Une dernière question émergente, qui pourrait occulter les autres, tient à l'impact croissant de la mobilité liée au climat sur la vie des enfants et de leur famille (voir le chapitre 9 du présent rapport). Outre les questions

73 *The Local*, 2017.

74 Terrio, 2018.

75 Ibid.

76 Chase et Sigona, 2017.

77 UNICEF, 2018b.

78 UNICEF, 2017b.

79 Harvard FXB Center for Health and Human Rights et OIM, 2019.

d'ordre général, un certain nombre de points concernent spécifiquement les enfants. Ceux-ci décident rarement de la façon ou du moment de partir dans un contexte de mobilité liée au climat, et ils sont guère associés à la planification de tels déplacements. Cette mise à l'écart du processus décisionnel peut aggraver le sentiment de désorientation et de perte lorsqu'ils sont arrachés à leur foyer, à leurs camarades et à tout sentiment d'appartenance.

Conclusion

Le présent chapitre s'est penché sur le sous-ensemble des migrations internationales d'enfants qui suscitent des inquiétudes en matière de protection et qui exigent par conséquent une mobilisation et un soutien publics plus importants.

L'attention accrue portée à l'ampleur et aux modalités de la migration contemporaine des enfants a donné lieu à des réformes politiques, dont plusieurs ont été décrites ci-dessus, qui commencent à déboucher sur une amélioration de la protection octroyée aux enfants migrants et réfugiés. Par exemple, de nombreux pays ayant accueilli un grand nombre d'enfants migrants non accompagnés ont institué des dispositifs de tutelle et des services de représentation juridique gratuits. Et au demeurant, même lorsque les politiques ne sont pas encore mises en œuvre de manière complète ou systématique, on s'accorde de plus en plus à reconnaître des normes minimales qui devraient s'appliquer aux enfants migrants. Ainsi est-il largement admis que les enfants migrants ne devraient pas être placés en détention, qu'il faudrait prêter attention à leur pouvoir d'agir, à leur participation et à leur résilience autant qu'à leur vulnérabilité et à leur dépendance, que les enfants migrants et réfugiés devraient être intégrés aux services éducatifs et de protection de l'enfance nationaux, et que les enfants non accompagnés et séparés de leur famille devraient bénéficier de mesures ciblées. Les spécialistes du développement de la petite enfance aussi bien que ceux de la protection des enfants adolescents intègrent progressivement les considérations particulières applicables aux enfants migrants et réfugiés dans leurs programmes et dans leurs formations⁸⁰.

Il reste néanmoins d'importantes lacunes dans la mise en œuvre, comme l'illustrent les récents incidents évoqués plus haut, notamment la séparation des familles et la détention d'enfants migrants aux États-Unis ou la nécessité de développer les services éducatifs à l'intention des enfants réfugiés rohingya au Bangladesh. Un très grand nombre d'enfants déplacés de force, à l'intérieur de leur propre pays et dans des camps situés à proximité, n'ont toujours pas accès à des services de base tels que les soins de santé primaires et l'éducation, et sont toujours exposés à des menaces répétées pour leur bien-être physique et mental. L'exploitation et l'exposition à la violence durant le voyage restent monnaie courante dans les migrations d'enfants contemporaines. Dans l'ensemble, il n'est répondu que de manière imparfaite à la nécessité impérieuse de prendre en compte les besoins des enfants migrants et de respecter leurs droits, comme à celle d'élaborer une approche de la recherche et de la planification qui soit centrée sur les enfants, et les données nécessaires pour démontrer l'urgence de la situation restent lacunaires.

Ce chapitre a relevé plusieurs évolutions encourageantes, notamment la mobilisation accrue de divers acteurs en faveur d'une amélioration de la protection des enfants migrants, la formulation de lignes directrices utiles à l'élaboration de politiques, la convergence intersectorielle croissante des professionnels travaillant au

80 Fondation Bernard van Leer, 2013 ; FNUAP, 2018.

contact des enfants migrants, ainsi que le militantisme et les initiatives qui ne cessent de se développer au sein de la communauté des enfants migrants elle-même.

Enfin, répétons-le, il reste encore de grands défis à relever en matière de protection, qui risquent de perdurer si des efforts concertés ne sont pas menés pour contrer certaines tendances inquiétantes. Citons, comme exemple peut-être le plus problématique, les preuves constantes de la violence qui s'exerce à l'encontre des communautés de migrants, y compris les jeunes migrants, que ce soit durant leur périple ou à leur arrivée dans le nouveau pays qui les accueille. Les enfants qui ont survécu aux difficultés de la vie dans les camps de réfugiés ou à des passages de frontières périlleux ont besoin de mesures inclusives, de stabilité et de possibilités pour s'affranchir du douloureux héritage de leur passé. Ceux qui bénéficient du soutien d'un environnement familial ou communautaire peuvent y parvenir, à condition que la société qui les accueille se mobilise activement pour prévenir les agressions xénophobes et la diffusion de discours de haine, que ce soit en classe, sur les terrains de football ou dans les complexes de logements. Quant aux enfants migrants qui ont accompli seuls leur voyage, il sera peut-être nécessaire d'en faire plus pour favoriser leur résilience, pour faire entendre leur voix et pour améliorer leurs perspectives de réussite. Les systèmes de protection de l'enfance et de gouvernance des migrations doivent se rapprocher et renforcer leur capacité de collaborer de manière plus systématique afin de faciliter l'inclusion des enfants migrants dans les structures nationales de protection de l'enfance, de favoriser une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des besoins et des droits des enfants dans le système migratoire, et de mettre pleinement en œuvre, dans tous les pays, l'obligation de non-discrimination à l'égard de tous les enfants migrants.



ROBERT OAKES
SOUMYADEEP BANERJEE
KOKO WARNER

9

MOBILITÉ HUMAINE ET ADAPTATION AUX MODIFICATIONS DE L'ENVIRONNEMENT¹

Introduction

Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants du monde entier migrent chaque année en prévision ou par suite du stress environnemental. Des phénomènes tels que les cyclones, les inondations et les feux sauvages détruisent des habitats et des biens et contribuent aux déplacements de personnes. Des processus à évolution lente – tels que l'élévation du niveau de la mer, les modifications des régimes des précipitations ou les sécheresses – mettent en péril les moyens de subsistance et l'accès à la nourriture et à l'eau, et peuvent peser sur la décision de partir en quête de conditions de vie plus tenables. Les progrès de la météorologie et d'autres sciences qui fournissent des informations sur l'évolution et la vitesse du changement climatique portent à croire que des dérèglements, qu'il s'agisse des phénomènes météorologiques extrêmes ou des bouleversements des écosystèmes, se produisent à un rythme et à une intensité jamais encore connus sur Terre². On s'attend à ce que le changement climatique d'origine humaine influe de plus en plus sur les migrations et d'autres formes de déplacements visant à gérer ces risques en constante évolution³.

Ce chapitre fait le point des modifications de l'environnement et des diverses formes de mobilité humaine. Il commence par examiner différents points de vue sur le changement environnemental et la migration, selon lesquels la mobilité humaine – y compris la migration – est une question soit de sécurité, soit de protection, soit encore d'adaptation et de gestion des risques associés aux modifications de l'environnement. Il donne ensuite des exemples de migration environnementale issus de recherches empiriques menées dans le monde entier, puis résume les évolutions récentes survenues en la matière sur la scène politique internationale. En conclusion, il présente les conséquences pour la recherche, les politiques et les pratiques.

Comprendre les liens entre les modifications de l'environnement et la migration

Les mécanismes par lesquels les impacts sur l'environnement contribuent à la migration sont complexes⁴. Ces dix dernières années, il a été admis que les liens entre l'environnement et la migration sont rarement linéaires. Certaines publications présentent la question comme un processus social normal et neutre, tandis

1 Robert Oakes, Institut pour l'environnement et la sécurité humaine ; Soumyadeep Banerjee, Organisation internationale pour les migrations et Koko Warner, Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

2 NASEM, 2016 ; GIEC, 2014.

3 Depuis la fin du XXe siècle, l'on effectue des estimations du nombre de personnes qui se déplaceront à l'avenir en raison du changement climatique (Myers, 1993 ; Stern *et al.*, 2006). Si le monde politique s'appuie parfois sur de telles estimations, les milieux universitaires critiquent les hypothèses qui sous-tendent l'établissement de modèles, en particulier l'insuffisance de la prise en compte des mesures d'adaptation non migratoires (Gemenne, 2011). Néanmoins, ces approches et les chiffres qu'elles génèrent continuent d'influencer les médias et le discours politique (Rigaud *et al.*, 2018).

4 Siddiqui *et al.*, 2019.

que d'autres parlent de la « problématique migratoire »⁵. Des facteurs économiques, politiques, culturels et démographiques interagissent avec les facteurs environnementaux pour influencer sur les intentions de partir ou de rester dans un endroit donné. Ces interactions peuvent contribuer à des pressions – parfois appelées « points de basculement » – telles qu'il devient moins intéressant de rester sur place que de partir⁶. Le moment et la décision de concrétiser ces intentions dépendent en partie de la capacité matérielle à migrer⁷, si bien que certaines populations immobiles sont dites « prises au piège »⁸. L'immobilité n'est pas nécessairement liée à la situation matérielle : elle dépend aussi de limitations et de préférences psychologiques et culturelles⁹.

Divers termes sont employés pour désigner les personnes qui migrent en raison de modifications de l'environnement et du changement climatique. Dans le présent chapitre, le terme « mobilité humaine » est employé dans le contexte du changement climatique pour désigner un large éventail de mouvements de personnes – la migration, les déplacements, la réimplantation planifiée ainsi que la « migration environnementale », y compris celle qui est liée aux phénomènes extrêmes et à d'autres facteurs de perturbation de l'environnement. Trois grandes conceptions de la migration environnementale et de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique prévalent dans les milieux universitaires, les médias et le monde politique, qui témoignent du caractère politiquement épineux de la question de la migration : a) la migration irrégulière liée aux changements environnementaux et aux pénuries de ressources considérée comme une question de sécurité des frontières, en particulier pour les lieux de destination ; b) la protection des migrants environnementaux ; et c) la migration environnementale considérée comme une forme d'adaptation et de gestion des risques climatiques (voir le tableau 1).

Tableau 1. Trois façons de concevoir les corrélations entre le changement environnemental et la migration

	Sécurisation	Protection	Adaptation et gestion des risques climatiques
<i>Notions clés</i>	Migration irrégulière	Droits de l'homme	Capacité d'adaptation ; rapatriements de fonds ; empêcher et minimiser les effets négatifs du changement climatique et y remédier.
<i>Les migrants considérés comme :</i>	Un facteur d'instabilité dans le contexte de pénuries de ressources (le climat considéré comme un multiplicateur de risque).	Dépourvus d'agentivité	Détenteurs d'agentivité.

5 Castles, 2010 ; Hall, 2015.

6 McLeman, 2018.

7 Black *et al.*, 2011.

8 Black et Collyer, 2014.

9 Ayebe-Karlsson, Smith et Kniveton, 2018 ; Oakes, 2019.

<i>Conséquences normatives</i>	Les frontières nationales doivent être contrôlées pour réduire les risques pour la société, les ressources et la culture dans les lieux de destination.	Lorsque des personnes migrent, elles doivent pouvoir le faire dans des conditions dignes et sûres, conformément à des cadres de protection.	La mobilité humaine est une des multiples réponses possibles aux incidences et aux risques du changement climatique.
<i>Cadres politiques</i>		Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes ; Pacte mondial sur les réfugiés.	Accord de Cancún de la CCNUCC ; Équipe spéciale des déplacements de population de la CCNUCC ; Pacte mondial sur les migrations.
<i>Exemples dans des rapports et la littérature spécialisée</i>	Chapitre sur la sécurité humaine et la migration dans le cinquième Rapport d'évaluation du GIEC ; Secrétaire général des Nations Unies : les changements climatiques sont des multiplicateurs de risque.	Kelman <i>et al.</i> , 2015 ; Cadre de protection de l'Initiative Nansen	McLeman et Smit, 2013 ; Rapport spécial du GIEC sur les changements climatiques et les terres ; Sixième Rapport d'évaluation du GIEC.

Notes : La CCNUCC est la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; le GIEC est le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

La première conception tend à considérer les migrants environnementaux principalement comme un élément d'un ensemble plus large de « multiplicateurs de risque » représentant explicitement ou implicitement une menace pour la sécurité dans les lieux de destination¹⁰ ; on considère qu'elle va de pair avec un accent mis sur les frontières nationales et le contrôle des ressources¹¹. Sur le plan politique, ces idées peuvent se traduire par des discussions et des mesures concernant la sécurité aux frontières. La deuxième conception tend à présenter la migration environnementale comme un phénomène associé aux personnes vulnérables qui se déplacent dans des circonstances défavorables et ont besoin de protection. Les approches axées sur la protection ont des points communs avec celles centrées sur les droits de l'homme liés au travail, à l'éducation, aux soins de santé, à la nourriture et à l'eau, et sur d'autres droits que des chocs environnementaux peuvent compromettre. Elles accordent une place privilégiée aux besoins des personnes touchées qui sont susceptibles de migrer. Cette conception axée sur la protection ressort clairement de l'action de la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes¹².

10 Baldwin, 2013 ; Bettini, 2013.

11 Piguet, Kaenzig et Guélat, 2018.

12 Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, 2016.

Il est reproché aux conceptions centrées sur la sécurisation et la protection de ne pas tenir suffisamment compte de l'agentivité des personnes touchées par les modifications de l'environnement, et de mettre l'accent sur les menaces sans reconnaître pleinement les occasions favorables qui peuvent également jouer un rôle dans la migration environnementale. Selon la troisième conception, la mobilité humaine va de la migration aux déplacements en passant par la réimplantation planifiée considérés comme un ensemble de mesures d'adaptation possibles face aux impacts et aux risques climatiques. En ce qui concerne les politiques en matière climatique, la mobilité humaine a été évoquée pour la première fois dans le Cadre de l'adaptation de Cancún ; aujourd'hui, elle fait l'objet d'un secteur d'activité spécifique et retient toute l'attention de l'Équipe spéciale des déplacements de population. Cette conception admet la possibilité de réduire l'exposition et la vulnérabilité aux dérèglements physiques associés aux facteurs de stress liés au climat et à l'environnement¹³. Elle apporte en outre une grande importance aux approches propres à prévenir et à réduire les déplacements liés aux effets néfastes des changements climatiques et à y faire face. La section suivante donne un aperçu de la façon dont cette conception de la migration, considérée comme une forme d'adaptation, a évolué.

Comprendre la migration comme une réponse possible aux impacts et aux risques climatiques

Bien que les résultats varient selon le contexte, les possibilités offertes par la migration face aux perturbations de l'environnement ont commencé à être mieux comprises ces dix dernières années¹⁴. Lorsque la migration est volontaire, les personnes peuvent être en mesure de mettre à profit ou de protéger leurs biens et leur santé, et de décider qui, au sein du ménage, va partir, comment, quand et où. De la sorte, la migration fait partie d'une série de mesures d'adaptation permettant de faire face au changement climatique et aux modifications de l'environnement, de réduire la pauvreté et de renforcer la résilience¹⁵. Dans le cas des ménages plus résilients, leur situation est améliorée grâce aux rapatriements de fonds envoyés par des migrants jeunes et instruits, qui seront utilisés pour financer l'éducation, les soins de santé ou la diversification des moyens de subsistance. Lorsque les ménages sont dans une situation plus précaire, ce sont les chefs de famille qui pourront émigrer, permettant aux ménages de survivre en leur donnant les moyens de se procurer de la nourriture ou de l'argent pour en acquérir¹⁶. La distinction entre migration volontaire et migration forcée est quelque peu arbitraire et a été décrite comme ressemblant plus précisément à un continuum allant de totalement volontaire à totalement forcée¹⁷. Quand elle constitue une réaction aux problèmes environnementaux, même la migration « volontaire » implique parfois un certain degré de contrainte. Dans de telles situations, des politiques favorables et des voies légales facilitent la migration et contribuent à des migrations sûres, ordonnées et régulières mieux gérables.

Une fois que les possibilités d'adaptation (sur place ou ailleurs) et la résilience communautaire sont épuisées, il peut arriver qu'une communauté entière soit contrainte à la réimplantation en dernier recours¹⁸. La nouvelle donne qui en résulte signifie que, dans certaines circonstances, les conséquences de la migration peuvent

13 Adger, Campos et Mortreux, 2018.

14 Ionesco, Mokhnacheva et Gemenne, 2017.

15 BAsD, 2012.

16 Warner et Affi, 2014.

17 Hugo, 1996.

18 BAsD, 2012.

être considérées comme adaptatives. Dans le cas d'une réimplantation planifiée, les résultats peuvent être adaptatifs si les processus sont participatifs et acceptés à un stade précoce dans les lieux d'origine et de destination et s'il existe des possibilités de subsistance suffisantes pour ceux qui vont migrer¹⁹.

Critiques et nuances

Les trois conceptions de la migration environnementale et de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique – considérées comme des multiplicateurs de risque (sécurisation), comme un problème de protection ou comme une question de gestion des risques – comportent une part non négligeable de subjectivité. La migration a été considérée comme la conséquence d'une incapacité à s'adapter ou comme une stratégie de dernier recours²⁰. Les publications sur les « réfugiés environnementaux » n'ont fait que renforcer cette grille d'analyse, selon laquelle le changement climatique allait provoquer des mouvements massifs vers les zones urbaines, ainsi que des pays en développement vers les pays développés²¹. Le terme « adaptation » a été critiqué car il est parfois employé pour mettre l'accent sur le rôle des individus et des ménages plutôt que sur la responsabilité des structures politiques et économiques qui favorisent la vulnérabilité²². La conception selon laquelle la migration est une stratégie d'adaptation a été remise en question au motif qu'elle ignore les réalités politiques et économiques²³, et certaines publications affirment qu'elle brouille le discours sur le changement climatique et la migration en l'analysant selon une perspective ethnique et raciale²⁴. Certains chercheurs lui ont reproché l'accent mis sur les résultats positifs de la migration qui, selon eux, ne rend pas compte des réalités des migrants²⁵. En outre, les processus de réimplantation planifiée se sont révélés complexes ; ils peuvent également influencer sur les rapports entre les gouvernements et les juridictions infranationales dans les zones urbaines et rurales, si bien qu'ils ne sont pas toujours considérés comme une adaptation au changement climatique²⁶.

Migrer peut réduire la vulnérabilité à court terme, mais contribuer à d'autres problèmes à moyen terme, car les populations peuvent recréer des conditions d'exposition et de vulnérabilité dans de nouveaux sites²⁷. La migration de travail peut aider les ménages composés d'un migrant à gérer les chocs et les facteurs de stress environnementaux à court terme. Cependant, elle risque d'exposer les travailleurs migrants, et donc leur famille, à des chocs et facteurs de stress à moyen ou long terme²⁸. Une analyse du « qui » et du « quand » de l'adaptation révèle que celle-ci est vécue subjectivement ; ces dix dernières années, on a assisté à une augmentation des travaux de recherche qui soulignent la nature subjective du risque climatique²⁹ ainsi que les obstacles subjectifs non seulement à l'adaptation au changement climatique, mais aussi à la migration en tant que possibilité d'adaptation³⁰.

19 Brookings Institution et HCR, 2015.

20 Baro et Deubel, 2006 ; Adamo, 2008 ; Penning-Rowsell, Sultana et Thompson, 2013.

21 El-Hinnawi, 1985 ; McLeman, 2016.

22 Ribot, 2011.

23 Felli et Castree, 2012 ; Bettini, 2014 ;

24 Baldwin, 2017.

25 Ransan-Cooper *et al.*, 2015.

26 Arnall, 2019.

27 Adger *et al.*, 2015.

28 Banerjee, 2017.

29 Adger *et al.*, 2013.

30 Grothmann et Patt, 2005 ; Adams, 2016 ; Oakes, 2019.

Données et connaissances sur la mobilité environnementale

La recherche sur la mobilité environnementale est encore en chantier. Malgré les progrès réalisés ces vingt dernières années, diverses lacunes subsistent en matière de données et de connaissances^a. Des chiffres de plus en plus fiables sont produits chaque année sur le nombre de nouveaux déplacements internes dus à des perturbations environnementales à évolution rapide. Il est toutefois difficile d'obtenir des chiffres fiables sur la migration quand elle n'est pas forcée ; par exemple, il est malaisé d'obtenir des estimations fiables du nombre de personnes qui migrent en prévision ou en réaction à des processus à évolution lente tels que la désertification ou l'élévation du niveau de la mer^b. Il est également nécessaire d'évaluer les coûts, économiques et autres, associés à la migration^c. Les recherches sur ce thème continuent de porter sur le Sud et d'être menées par des chercheurs du Nord^d. Il est possible de renforcer les capacités Sud-Sud et Sud-Nord et de mieux intégrer la recherche et les connaissances locales.

a Ionesco, Mokhnacheva and Gemenne, 2017 ; Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, 2016.

b IDMC, 2019.

c Ibid.

d Piguet, Kaenzig et Guélat, 2018.

Données factuelles sur la migration et les modifications de l'environnement

La section suivante présente des exemples de migrations et de modifications de l'environnement à travers le monde. Elle se base sur les trois zones écologiques répertoriées dans le rapport Foresight (zones montagneuses, terres arides et zones côtières) qui subissent des perturbations liées au changement climatique³¹. Ces exemples illustrent diverses réactions d'adaptation à ces perturbations environnementales, qui vont de la migration de travail aux fins de diversification des revenus aux politiques nationales qui encouragent des formes de migration préventives (voir le tableau 2).

Tableau 2. Exemples tirés de recherches empiriques

Zone écologique	Lieu géographique	Schéma de migration	Lieu géographique	Schéma de migration
<i>Montagnes</i>	Himalaya et Asie centrale	Migration circulaire et pastoralisme	Pérou	Migration circulaire
<i>Terres arides</i>	Sénégal	Migration internationale aux fins de rapatriement de fonds	Mexique	Migration potentiellement bénéfique pour la santé

31 Black et al., 2011.

<i>Zones côtières et îles</i>	Îles du Pacifique	Migration digne	États-Unis d'Amérique	Réimplantation planifiée
<i>Zones urbaines</i>	Kenya	Villes résilientes pour faire face à l'urbanisation	Bangladesh	L'urbanisation contribue à l'emploi et à l'agentivité des femmes

Montagnes

On a recensé, pour les régions montagneuses, un large éventail de formes de migration humaine liées aux modifications de l'environnement : déplacements, migration de main-d'œuvre, réimplantation planifiée et transhumance³². Les changements climatiques ont un effet négatif sur la transhumance des éleveurs de haute montagne entre les pâturages d'été et ceux d'hiver³³. En Afghanistan, au Népal et au Pakistan, les éleveurs constatent des changements négatifs dans la composition de la végétation dus à l'irrégularité des chutes de neige et à une diminution des précipitations³⁴. Des pertes de bétail, dues à de fortes chutes de neige et à la rareté de l'eau dans les sources traditionnelles le long des itinéraires de migration, ont été signalées dans la région himalayenne de l'Hindou Kouch³⁵. Dans le même temps, une hausse des températures, qui se répercute sur le manteau neigeux, a eu certains effets positifs tels qu'un début précoce de la migration saisonnière des pâturages d'hiver vers les pâturages d'été ou l'allongement de la durée de séjour dans les estives³⁶. Les communautés pastorales sont également confrontées à des difficultés dues à d'autres facteurs qui interagissent avec le changement climatique, tels que les conflits avec les communautés sédentaires, des obstacles institutionnels, les forces du marché et un soutien politique insuffisant³⁷. Les communautés pastorales ont pris différentes mesures d'adaptation pour gérer les chocs environnementaux et les facteurs de stress liés à l'environnement. Dans la région himalayenne, les éleveurs ont introduit des changements dans leurs déplacements (modification des aires de pâturage et des itinéraires et réduction de la durée de séjour à différents endroits du parcours) et, dans quelques cas, des familles ou des villages entiers ont été réimplantés ailleurs. Les éleveurs ont également adopté des mesures sur place, telles que la stabulation des animaux, un changement de type de bétail, l'interdiction temporaire de la vente de bétail ou le creusement de bassins pour stocker l'eau³⁸.

La migration de travail, en particulier circulaire et saisonnière, est une stratégie traditionnellement mise en œuvre par les populations montagnardes pour gérer les risques que représentent les aléas environnementaux pour l'agriculture et l'élevage. Face aux changements en approvisionnement en eau, des communautés du bassin de la rivière Naryn (Kirghizistan), en particulier celles situées dans la région en aval, ont réagi en

32 IDMC, 2016 ; Brandt, Kaenzig et Lachmuth, 2016 ; Liu *et al.*, 2018 ; Namgay *et al.*, 2014.

33 Namgay *et al.*, 2014.

34 Shaoliang, Ismail et Zhaoli, 2012 ; Joshi *et al.*, 2013 ; Gentle et Thwaites, 2016.

35 Shaoliang, Ismail et Zhaoli, 2012 ; Gentle et Thwaites, 2016.

36 Joshi *et al.*, 2013 ; Shaoliang, Ismail et Zhaoli, 2012.

37 Shaoliang, Ismail et Zhaoli, 2012 ; Gentle et Thwaites, 2016.

38 Aryal, Maraseni et Cockfield, 2014 ; Banjade et Paudel, 2008 ; Moktan *et al.*, 2008 ; Ingty et Bawa, 2012.

migrant aux fins de travail et en remplaçant leur revenu agricole par les rapatriements de fonds³⁹. Ceux-ci financent les secours lors de catastrophes et facilitent ensuite le relèvement et la reconstruction. Les migrants et la diaspora aux États-Unis d'Amérique ont, par l'envoi d'argent, activement soutenu leurs familles et les efforts de secours après le tremblement de terre de 2015 au Népal⁴⁰. Les incidences – positives ou négatives – des rapatriements de fonds sur les ménages bénéficiaires et les communautés d'origine sont plus ou moins importantes selon le contexte⁴¹. Par exemple, en ce qui concerne la vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes, elles ne sont pas linéaires. Les ménages bénéficiaires de rapatriements de fonds des communautés rurales touchées par la sécheresse dans le sud-ouest de la Chine ont une capacité d'adaptation moindre que les ménages non bénéficiaires. Cependant, on a constaté que ceux qui recevaient des rapatriements de fonds sur de longues périodes avaient une meilleure capacité d'adaptation⁴². Au Tadjikistan, les familles sont très dépendantes des rapatriements de fonds des migrants et ne connaissent généralement pas les mesures d'adaptation possibles, ce qui réduit leur capacité à s'adapter aux facteurs de stress liés à l'environnement et au climat⁴³.

Dans de nombreuses régions montagneuses, la migration de travail est un processus différencié selon le sexe. Les femmes restées sur place s'occupent des enfants et des personnes âgées, et gèrent les biens du ménage ainsi que les nouveaux défis⁴⁴. Des facteurs tels que les normes sociales et culturelles, l'accès à l'information et des aspects institutionnels sont autant d'obstacles à l'adaptation auxquels se heurtent les femmes⁴⁵. Au Népal, les ménages bénéficiaires de rapatriements de fonds sont plus enclins à investir une partie de leurs économies dans la préparation en cas d'inondation dès lors que les femmes restées sur place ont accès à des interventions de renforcement des capacités qui visent à consolider les mesures d'adaptation autonomes, telles que l'épargne de précaution ou la préparation en cas d'inondation⁴⁶.

Terres arides

Dans les zones arides du monde entier, les changements environnementaux concourent de plus en plus à la migration humaine⁴⁷. En particulier, l'évolution du régime des précipitations contribue aux pressions sur les moyens de subsistance, notamment ceux qui dépendent de l'agriculture, du pastoralisme et de la pêche. Ces facteurs ont un impact potentiellement grave et difficile à prévoir sur les différents groupes ethniques. Par exemple, il n'existe pas suffisamment d'informations sur les communautés autochtones d'Australie, leurs réactions et la manière dont les connaissances locales peuvent contribuer à différentes formes d'adaptation, y compris la migration⁴⁸. En Amérique centrale, une corrélation significative a été constatée entre certains changements dans les précipitations dans les États arides du Mexique et les flux humains vers les États-Unis⁴⁹.

39 Hill *et al.*, 2017.

40 Shivakoti, 2019.

41 Barnett et Webber, 2009 ; de Haas, 2012.

42 Banerjee *et al.*, 2018.

43 Babagaliyeva *et al.*, 2017.

44 Resurrección *et al.*, 2019.

45 Jones et Boyd, 2011 ; Singh, Osbahr et Dorward, 2018 ; Achandi *et al.*, 2018.

46 Banerjee *et al.*, en cours d'examen.

47 Rigaud *et al.*, 2018.

48 Carson *et al.*, 2014.

49 Nawrotzki, Riosmena et Hunter, 2013.

D'autres auteurs ont mis en évidence les liens entre la sécurité alimentaire, la migration et la violence au Honduras, au Guatemala et en El Salvador⁵⁰.

Il a été constaté que les diasporas investissent dans des zones arides. Dans la vallée du fleuve Sénégal, la migration est liée aux changements environnementaux et à l'extraction de l'eau⁵¹. La construction de nouvelles écoles et mosquées dans le département de Podor (vallée du fleuve Sénégal) illustre la contribution financière de la diaspora à la résilience et au développement des communautés⁵². Un projet conjoint de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a réussi à encourager les communautés de la diaspora à investir dans des régions d'origine du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal. Ces fonds ont été utilisés pour des investissements dans la gestion durable des terres et pour la création de réseaux officiels entre les communautés de Milan (Italie) et les zones d'origine⁵³.

Les mouvements au départ du bassin du fleuve Sénégal vers Saint-Louis, dus en partie à la sécheresse et à l'extraction d'eau pendant le dernier quart du XX^e siècle, ont semblé adaptatifs au départ. Mais, après la fin d'un cycle de sécheresse, les nouveaux quartiers de peuplement, situés dans des zones auparavant sujettes à des crues soudaines, ont été à nouveau inondés⁵⁴. En réponse à ce risque, une application mobile d'alerte précoce a été créée pour informer des risques d'inondation probables lorsque les signaux mobiles sont atténués en raison de l'humidité atmosphérique⁵⁵. Cet exemple montre qu'il est nécessaire de prendre en compte à la fois les aléas à évolution lente et ceux à évolution rapide. La migration depuis les zones densément peuplées vers les frontières agricoles moins peuplées de Dagara (Ghana) a permis de réduire la pression sur les terres dans les zones de départ et a entraîné une augmentation des rapatriements de fonds qui ont facilité l'achat de bœufs et de charrues. En revanche, elle a également facilité la persistance de pratiques agricoles potentiellement non durables dans les zones de départ⁵⁶. Les mouvements internationaux liés aux modifications de l'environnement peuvent augmenter en raison de la réduction des coûts ainsi que du développement des itinéraires (réguliers et irréguliers) et des réseaux à l'appui des mouvements transfrontaliers⁵⁷.

50 OIM et PAM, 2016 ; BID *et al.* 2017.

51 Madgwick *et al.*, 2017.

52 Ibid.

53 OIM, 2014 ; OIM et Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, 2019.

54 Diagne, 2007.

55 Ouedraogo *et al.*, 2018.

56 Van der Geest, 2011.

57 Donato et Massey, 2016.

Processus à évolution lente

Les régions arides sont menacées par des processus à évolution lente, tels que la dégradation des terres et la désertification, les changements pluviométriques et la sécheresse. Il est possible d'évacuer une zone pour échapper à un cyclone, de rentrer chez soi et de continuer à gagner sa vie en pratiquant la pêche, par exemple. Mais si les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture pluviale, l'adaptation sur place peut être plus problématique lorsque les précipitations ou l'accès à l'eau diminuent lentement avec le temps. Ainsi, la mobilité liée à des processus à évolution lente est plus susceptible de s'inscrire dans la durée, ce qui aura des incidences connexes sur les moyens de subsistance, la santé et les droits de l'homme. En ce qui concerne les aléas soudains, le délai plus long permet toutes les formes d'adaptation, sur place et par la mobilité. En revanche, les processus à évolution lente peuvent aussi amoindrir les capacités de migrer, ce qui peut accroître la vulnérabilité aux incidences des aléas soudains^a.

a Black *et al.*, 2011.

Zones côtières et îles

La migration fait traditionnellement partie du mode de vie de nombreux peuples insulaires dans le monde. Aujourd'hui, ce phénomène s'accélère sous l'influence du changement climatique⁵⁸. Les communautés côtières et insulaires sont de plus en plus exposées aux effets des tempêtes tropicales et de l'élévation du niveau de la mer⁵⁹. En outre, de nombreuses zones côtières et îles sont confrontées à une pénurie de sources d'eau douce, aggravée par une modification des régimes pluviométriques et la salinisation causée par les inondations⁶⁰. La perspective de la disparition de terres, d'îles et d'eau douce pose de sérieux problèmes, et divers schémas de mobilité humaine apparaissent dans ce contexte, y compris des solutions pour protéger le bien-être de ceux qui migrent⁶¹.

Dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, des recherches ont montré que la migration (liée aux incidences escomptées du climat) se traduit par des rapatriements de fonds, qu'elle offre davantage de possibilités aux jeunes et qu'elle complète d'autres mesures d'adaptation⁶². Étant donné que tout le monde n'a pas les moyens de migrer, la migration et les flux de rapatriements de fonds peuvent recréer ou renforcer des vulnérabilités et des inégalités, comme ce fut le cas aux Tonga⁶³. Des communautés côtières de pêcheurs peuvent voir leurs maisons et leurs moyens de subsistance touchés par le changement climatique. La diminution des populations de poissons et de la biodiversité due à la surpêche et à la hausse des températures de la mer oblige les pêcheurs artisans du Sénégal à pêcher plus loin en mer ou à travailler à bord de bateaux

58 Kirch, 2017.

59 GIEC, 2014.

60 Oakes, Milan et Campbell, 2016.

61 Van der Geest *et al.*, 2019.

62 Shen et Gemenne, 2011 ; Goldsmith, 2015 ; Ash et Campbell, 2016.

63 Le Dé, Gaillard et Friesen, 2013.

industriels. Avec l'argent gagné grâce à la migration internationale, certains pêcheurs ont pu financer la construction de maisons éloignées de l'océan qui gagne peu à peu sur la terre⁶⁴.

Les régions deltaïques sont riches en terres fertiles et offrent un accès à l'eau pour l'irrigation, la pêche et le commerce. Étant donné qu'elles sont situées aux points de rencontre des fleuves et des côtes, elles sont exposées au risque d'élévation du niveau de la mer et d'inondations découlant du changement climatique. Cette situation contribue à des flux migratoires. Au Viet Nam, on a constaté que la migration au départ du delta du Mékong est motivée par des revenus plus élevés et l'emploi⁶⁵. À Jamalpur (Bangladesh), les périodes sèches et la sécheresse ont des répercussions sur l'agriculture, amenant la population à passer à d'autres moyens de subsistance et à migrer, souvent vers la capitale, Dacca. Ce sont fréquemment les jeunes qui migrent ; les fonds qu'ils envoient chez eux peuvent contribuer à la création de nouveaux moyens de subsistance et d'entreprises, grâce à l'achat d'une pompe à eau⁶⁶.

Points de vue sur la mobilité comme stratégie d'adaptation dans les îles Marshall

La République des Îles Marshall est exposée à divers risques environnementaux car ses moyens de subsistance et ses infrastructures sont touchés par l'élévation du niveau de la mer, le stress thermique et la sécheresse. Face à l'aggravation des effets du changement climatique, les Marshallais pourraient avoir à choisir entre rester ou migrer. Les États-Unis sont leur destination de prédilection, car ils peuvent y travailler et y vivre au titre de l'Accord de libre association (*Compact of Free Association*). Une étude récente porte à croire que les contraintes environnementales contribuent déjà à la décision de migrer aux États-Unis^a. Par exemple, l'une des personnes interrogées a déclaré :

« Si plus de gens partent, il y aura moins de monde et plus d'emplois disponibles, alors mon mari pourra trouver un travail ».

Une autre a évoqué les avantages concrets de migrer dans un contexte de difficultés environnementales et économiques :

« En partant à l'étranger pendant une courte période, on évite peut-être de perdre ses terres et sa maison ».

Interrogée sur la menace que peut représenter la migration aux États-Unis pour la culture marshallaise, une personne a dit :

« Je ne suis pas d'accord parce que je vois des Marshallais sur Facebook chanter des chansons et danser des danses marshallaises. »

a Van der Geest *et al.*, 2019.

64 Zickgraf, 2018.

65 OIM, 2017.

66 Ayeb-Karlsson *et al.*, 2016.

En Haïti, le projet « Migration, environnement et changement climatique : données à l'usage des politiques » (MECLEP) a fait apparaître que la migration saisonnière pourrait avoir des retombées positives sur la vulnérabilité des ménages⁶⁷. En conséquence, la nouvelle politique migratoire d'Haïti, élaborée dans le cadre de ce projet, prend acte des résultats positifs de la migration et reconnaît qu'elle peut conduire à l'adaptation par le transfert de compétences, d'argent et de connaissances. La migration a été intégrée dans les programmes de développement urbain, d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe. Des questions concernant la migration et les modifications de l'environnement ont été introduites dans le recensement⁶⁸.

La réimplantation de certaines communautés côtières et insulaires a déjà commencé. Une étude prévoit que plus de 400 villes et villages des États-Unis, dont un grand nombre de communautés autochtones côtières, devront être réimplantés avant la fin du siècle en raison des modifications de l'environnement⁶⁹. La communauté de l'Isle de Jean Charles, en Louisiane, sera la première à recevoir des fonds fédéraux et une aide à la réimplantation. Des habitants ont collaboré avec des organisations non gouvernementales locales afin d'aménager une communauté et une agglomération durables, en s'appuyant sur des technologies modernes et une utilisation innovante des zones humides et de celles aménagées en parcs pour se protéger contre les inondations tout en préservant les moyens de subsistance tirés de la pêche. Un important pari sera d'y intégrer l'histoire, les traditions et la culture de la tribu Biloxi-Chitimacha-Choctaw⁷⁰. La pleine participation des communautés touchées à la prise de décisions sur des questions telles que l'accès aux ressources, le site de réimplantation ainsi que le moment et la manière de mettre en œuvre le projet, joue un rôle important dans le processus de réinstallation⁷¹.

Des migrations dignes

Dans les petits États insulaires en développement du Pacifique, les dirigeants ont forgé l'expression « migration digne » pour désigner une situation dans laquelle des personnes sont en mesure de décider si, quand, où et comment elles peuvent partir – ou rester si tel est leur souhait. Il s'agit principalement d'élever le niveau d'éducation afin que les migrants puissent être compétitifs sur les marchés internationaux du travail, et de renforcer les réseaux avec la diaspora dans la région pour créer de nouvelles possibilités et faciliter les nouvelles arrivées^a. On espère que ces flux de personnes pourront réduire la pression sur les ménages et les ressources environnementales, et générer des rapatriements de fonds et des transferts sociaux qui permettront d'autres formes d'adaptation.

En l'absence de cadres mondiaux d'ensemble visant à promouvoir et à garantir des formes de migration adaptatives, des arrangements innovants et plus souples seront nécessaires^b. Les cadres régionaux peuvent s'appuyer sur des accords bilatéraux existants. De tels plans pourraient être couronnés de succès à condition de bénéficier du soutien de puissances économiques régionales disposées à ouvrir leurs frontières aux migrants. En Amérique du Sud, par exemple, des pays ont mis en place un accord non contraignant sur la protection des personnes déplacées au-delà des frontières en raison de catastrophes et des migrants dans les pays touchés par une catastrophe^c.

67 OIM, 2017.

68 Ibid.

69 Maldonado *et al.*, 2013.

70 King, 2017.

71 Ibid.

La migration environnementale commence également à être planifiée au niveau des États. Les Lignes directrices des Fidji sur la réimplantation planifiée précisent que celle-ci est une solution de dernier recours, à envisager une fois que toutes les autres options d'adaptation possibles ont été étudiées^d. Si elle a lieu, elle doit assurer la viabilité économique, un appui et des services à long terme, et garantir la protection des droits et le bien-être des groupes vulnérables. Les lignes directrices énoncent les mesures à prendre, telles que des consultations avec toutes les parties prenantes concernées, y compris les personnes qui partent, les communautés d'accueil et ceux qui choisissent de ne pas partir^e.

a Voigt-Graf et Kagan, 2017.

b Barnett et McMichael, 2018.

c *Conferencia Suramericana sobre Migraciones (CSM)*, OIM et Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, 2018.

d Gouvernement des Fidji, 2018.

e Ibid.

Zones urbaines

S'il est important de se préoccuper des régions d'origine, il est également vital de s'intéresser aux régions de destination lorsqu'on analyse les résultats de la migration environnementale. Par exemple, après trois ans de sécheresse au Mexique, on a constaté une augmentation des flux de personnes des zones rurales vers les zones urbaines⁷². Ces mouvements peuvent être adaptatifs ou non. Les villes sont souvent situées dans des zones exposées à des aléas, comme les zones côtières de faible élévation, ou dans des zones exposées à des aléas géologiques tels que les glissements de terrain, les tremblements de terre et les éruptions volcaniques. Lorsque des migrants s'installent dans de telles zones, comme les bidonvilles à flanc de colline ou des régions sujettes à des inondations, ils peuvent être plus exposés et plus vulnérables aux perturbations environnementales et climatiques à l'avenir. Il est possible que d'autres zones de crise environnementale apparaissent à l'avenir et que les populations soient exposées à un triple risque : la croissance démographique, une vulnérabilité accrue et une exposition plus grande à des phénomènes climatiques plus graves et plus fréquents⁷³.

Les milieux urbains peuvent amplifier les différences entre le vécu des femmes et celui des hommes, ce qui met en évidence les aspects de la migration et des perturbations environnementales différenciés selon le sexe. Les femmes sont considérées comme plus vulnérables que les hommes avant, pendant et après le voyage de migration, car celui-ci a des conséquences pour leur sécurité, leurs besoins psychologiques et leur accès aux services et aux droits de propriété⁷⁴. La migration à la suite d'une catastrophe peut également accroître le risque de traite⁷⁵. La migration, et même les déplacements, peuvent néanmoins ouvrir des possibilités aux femmes. Aux Philippines, des camps ont été administrés par des femmes au lendemain du typhon Haiyan⁷⁶.

72 Nawrotzki *et al.*, 2017.

73 Hugo, 2011.

74 Sierra Club, 2018.

75 OIM, 2016.

76 Sherwood *et al.*, 2015 ; Ionesco, Mokhnacheva et Gemenne, 2017.

Au Bangladesh, les femmes qui quittent des zones peu viables du point de vue environnemental peuvent escompter trouver un emploi dans l'industrie de la confection à Dacca, où elles jouissent d'une meilleure réputation que les hommes auprès des employeurs potentiels. Les femmes doivent mettre en balance la possibilité de rapatrier des fonds permettant d'assurer la subsistance de la famille avec la stigmatisation éventuelle liée à la migration. Ces facteurs font que les femmes ont moins tendance à migrer dans le contexte des impacts sur l'environnement⁷⁷.

Les groupes de migrants appartenant à une minorité sont les plus touchés, en milieu urbain, par les risques qui pèsent sur les infrastructures essentielles⁷⁸. Ils sont souvent présentés comme un groupe vulnérable face aux aléas (voir le chapitre 10 du Rapport). Toutefois, des recherches récentes ont montré que les immigrants et les réfugiés appartenant à des minorités linguistiques pourraient être résilients en raison des difficultés rencontrées par le passé⁷⁹. Par exemple, des citoyens originaires de petits États insulaires en développement du Pacifique qu'ils avaient quittés pour fuir des inondations et des cyclones étaient mieux armés pour faire face aux nouveaux risques urbains dans les lieux de destination, comme le tremblement de terre de Wellington⁸⁰.

Les États commencent à prendre des dispositions pour aménager des établissements résilients et novateurs. Dans le plan national d'adaptation du Kenya, il est dit explicitement que le changement climatique met à rude épreuve les infrastructures urbaines. Il est indiqué en outre que les sécheresses favorisent une urbanisation qui amène les gens – surtout les groupes vulnérables tels que les enfants, les personnes présentant un handicap et les personnes âgées – vers des terres fragiles sujettes aux inondations. Le plan national d'adaptation fait donc valoir la nécessité d'une urbanisation résiliente face au climat⁸¹. Au Bangladesh, des acteurs étatiques prévoient d'encourager la migration vers des centres urbains résilients face au climat et soucieux des migrants. Ces zones urbaines doivent être conçues selon des approches participatives ascendantes, permettant de tenir compte des besoins et du contexte à l'échelon local, associées à des processus de planification et de soutien descendants⁸². Ce concept s'accorde avec le septième plan quinquennal du Bangladesh, qui met l'accent sur « l'adaptation transformatrice »⁸³.

Cadres politiques

Comme il est indiqué au chapitre 11 du Rapport, la gouvernance mondiale des migrations a connu des évolutions importantes ces dernières années. Toutefois, aucun cadre d'ensemble n'a encore été pleinement mis en place pour fournir des orientations politiques dans des situations où la mobilité humaine et les facteurs de perturbation de l'environnement, y compris le changement climatique, se rejoignent. Il existe un certain nombre de dispositifs de gouvernance mondiale, qui ont été élaborés dans des contextes différents et qui mettent plus ou moins l'accent sur les aspects du changement climatique liés à la mobilité. Deux dispositifs fondamentaux sont présentés ci-après, qui traitent des questions relatives aux modifications de l'environnement et à la migration ainsi que des aspects de l'adaptation et de la gestion des risques climatiques :

77 Evertsen et Van der Geest, 2019.

78 Garschagen et Sandholz, 2018.

79 Uekusa et Matthewman, 2017.

80 Ibid.

81 Gouvernement du Kenya, 2016.

82 ICCCAD, 2018.

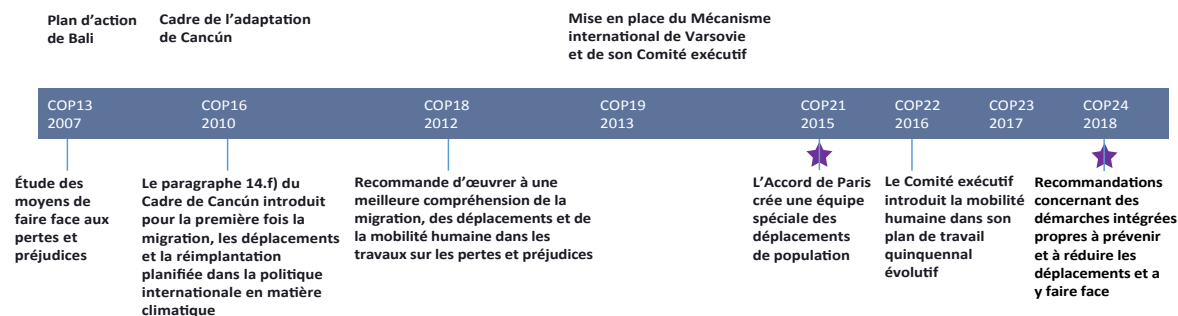
83 General Economic Division (GED), 2015.

les négociations sur le climat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières récemment adopté. Toutefois, au-delà du Pacte mondial sur les migrations, cette question très actuelle fait l'objet de bien d'autres considérations et approches politiques à l'échelle internationale. Un résumé des éléments de politique internationale autres que ces deux dispositifs est présenté à l'appendice A.

Mobilité humaine et négociations mondiales sur le changement climatique

La mobilité humaine – migration, déplacements et réimplantation planifiée – est considérée par la CCNUCC comme une question de gestion des risques climatiques. Elle a été plus particulièrement définie comme telle dans le cadre des programmes de travail sur l'adaptation et sur les pertes et préjudices. La définition de la gestion des risques a évolué entre la 13^e Conférence des Parties (COP13), en 2007, et la 24^e Conférence des Parties (COP24), en 2018. La figure 1 met en évidence les décisions clés et les progrès réalisés.

Figure 1. Les migrations humaines en tant que question de gestion des risques dans la politique internationale en matière climatique



Source : Warner, 2018.

C'est à la COP16 (2010) que la question a, pour la première fois, été prise en considération dans la politique internationale en matière climatique, avec l'adoption du Cadre de l'adaptation de Cancún⁸⁴ qui, au paragraphe 14 f), énonce les différentes formes de mouvements, les mesures à prendre et le niveau auquel ces actions pourraient être menées :

14. Invite toutes les Parties à renforcer, au titre du Cadre de l'adaptation de Cancún, l'action engagée pour l'adaptation [...] en s'acquittant notamment des tâches suivantes : [...] f) Adoption de mesures propres à favoriser la compréhension, la coordination et la coopération concernant les déplacements, les migrations et la réinstallation planifiée par suite des changements climatiques, selon les besoins, aux niveaux national, régional et international

84 CCNUCC, 2010.

En 2013, à la COP19, les parties à la CCNUCC ont créé le Mécanisme international de Varsovie, chargé d'étudier les modalités de gestion des risques résiduels, notamment ceux liés à la mobilité humaine⁸⁵. Les travaux en cours dans le cadre du processus de la CCNUCC, y compris le Mécanisme international de Varsovie, visent à renforcer la capacité des pays à prendre des décisions en connaissance de cause sur les activités préventives, la planification et les dispositions d'urgence qui ont une incidence sur le lieu et le mode de vie des populations.

À la COP21, un tournant s'est produit lorsque l'Accord de Paris a été établi, dans le cadre du Mécanisme international de Varsovie, une équipe spéciale des déplacements de population chargée d'élaborer des recommandations concernant des démarches intégrées propres à prévenir et réduire les déplacements de population liés aux effets néfastes des changements climatiques et à y faire face⁸⁶. Cette équipe spéciale est composée d'États, d'experts techniques de différents groupes relevant de la CCNUCC, d'organismes des Nations unies et de représentants de la société civile. Elle a formulé des recommandations détaillées sur tout l'éventail des questions relatives à la mobilité humaine ; elle a, par exemple, invité les pays à intégrer les préoccupations relatives au changement climatique et à la migration dans les lois, politiques et stratégies nationales qu'ils élaborent, et a appuyé l'amélioration des voies de migration régulières et sûres⁸⁷. Parallèlement, le Mécanisme international de Varsovie a aussi entériné un programme de travail quinquennal dont l'un des volets concerne la migration, les déplacements et la mobilité humaine⁸⁸.

La COP24 a adopté les recommandations de l'Équipe spéciale en 2018 et a prolongé le mandat de cette dernière pour deux ans⁸⁹. L'encadré ci-dessous résume les types de recommandations adressées aux pays, aux organismes des Nations Unies et aux parties prenantes.

Équipe spéciale de la CCNUCC chargée de la question des déplacements de population

Des recommandations ont été faites par l'Équipe spéciale aux États parties à la CCNUCC ainsi qu'aux Nations Unies et à d'autres parties prenantes, qui ont finalement été adoptées à la COP24. Des exemples de recommandations sont donnés ci-dessous.

Pays :

- Lois, politiques et stratégies propres à prévenir et réduire les déplacements et à y faire face ;
- Recherche, collecte de données, analyse des risques prévoyant la participation de la communauté ;
- Renforcer la préparation (alerte précoce, planification des interventions d'urgence, planification de l'évacuation, renforcement de la résilience, démarches innovantes comme le financement fondé sur les prévisions) ;
- Processus de planification nationaux ;

85 CCNUCC, 2013.

86 CCNUCC, 2015.

87 Ionesco et Traore Chazalnoel, 2018.

88 CCNUCC, 2017.

89 CCNUCC, 2018.

- Trouver des solutions durables ;
- Faciliter la migration et la mobilité des personnes de façon ordonnée, sûre et régulière.

Organismes des Nations Unies et parties prenantes :

- Apporter un soutien (en matière de financement, de technologie et de renforcement des capacités), notamment auprès des communautés touchées ;
- Renforcer la coopération régionale, sous-régionale et transfrontalière ;
- Adopter et échanger des bonnes pratiques (connaissance des risques, accès au soutien, aide et protection, instruments juridiques et cadres normatifs internationaux) ;
- Inviter le Secrétaire général des Nations Unies à procéder à un examen stratégique à l'échelle du système et à faciliter l'inclusion de démarches intégrées propres à prévenir et réduire les déplacements et à y faire face dans les travaux du groupe de haut niveau sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dont la création est envisagée.

Note : Le texte intégral de la décision est disponible à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cp24_auv_ec%20wim.pdf.

Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Dans la perspective des délibérations sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, le Programme de développement durable des Nations Unies a mentionné les migrations sans toutefois affirmer explicitement l'existence d'un lien entre celles-ci et l'environnement. Il n'en demeure pas moins que ce texte, ainsi que ses objectifs connexes pour 2030 ont posé les fondements permettant de corréler la migration et l'environnement dans des cadres futurs. À cet égard, il convient de citer en particulier le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, un accord juridiquement non contraignant conclu par les États qui est directement lié à la cible 10.7 du Programme de développement durable :

10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées.

Le Pacte mondial sur les migrations énonce 23 objectifs dans le cadre d'une approche d'ensemble visant à optimiser les avantages de la migration tout en tenant compte des risques et des difficultés auxquels elle donne lieu, y compris ceux liés aux facteurs de stress climatique et aux catastrophes. Il dispose que les migrations sont des « facteurs de prospérité, d'innovation et de développement durable »⁹⁰. Néanmoins, lorsque la migration environnementale est mentionnée, c'est principalement dans le contexte de la vulnérabilité, par opposition aux résultats bénéfiques. Quatre objectifs du Pacte sont particulièrement pertinents en ce qui concerne les

90 Assemblée générale des Nations Unies, 2018 : annexe, par. 8 du préambule.

risques climatiques et les risques de catastrophe. L'objectif 2, en particulier, vise à lutter contre les facteurs négatifs qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine, et comprend une section indépendante consacrée au changement climatique et aux catastrophes. À cet égard, le texte souligne que les mesures d'adaptation et de résilience au changement climatique dans les pays d'origine doivent être prioritaires pour réduire au minimum les facteurs négatifs de migration. Toutefois, le texte précise également que l'adaptation sur place ou le retour des migrants risquent de ne pas être possibles dans certains cas, et mentionne la nécessité de prévoir des options de réinstallation planifiée et des modalités de visas (objectif 5 visant à faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples). L'objectif 7 est de s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire. Enfin, l'objectif 23 appelle à la coopération internationale et régionale dans le contexte de catastrophes.

D'une manière générale, le Pacte mondial sur les migrations énonce un ensemble complet de solutions potentielles pour s'attaquer aux facteurs négatifs de la migration et faire de celle-ci un choix plutôt qu'une nécessité absolue. Cependant, en raison de son caractère juridiquement non contraignant, certains États décideront peut-être de ne prendre que des mesures limitées face aux défis de la migration environnementale.

Conclusion

Le présent chapitre a donné un aperçu de trois grandes conceptions de la migration environnementale et de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique : sécurisation ; protection ; adaptation et gestion des risques climatiques. Il a également mis en évidence les données factuelles existantes sur les tendances en matière de mouvements humains – notamment la migration, les déplacements et la réimplantation planifiée – dans différents contextes, principalement dans les régions montagneuses, les terres arides, les zones côtières et les zones urbaines. Ces données illustrent certains des compromis à faire au moment de soupeser les réalités et les risques potentiels associés à la décision de rester ou de partir face au stress environnemental et climatique. Elles font également apparaître l'importance du contexte, déterminé par le milieu naturel mais aussi par les capacités de résilience et d'adaptation des différentes communautés.

Ce chapitre a également présenté deux grands dispositifs d'action internationale au titre desquels se déroulent des discussions sur la migration environnementale et la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique (des informations additionnelles sont données dans les appendices). Il est de plus en plus admis, depuis quelques années, qu'il faut davantage intégrer la migration dans les mécanismes mondiaux sur le climat et l'environnement et faire en sorte que ceux relatifs au changement climatique tiennent compte des aspects liés à la mobilité humaine. Des mesures importantes ont été prises pour qu'une attention accrue soit portée, à l'échelle internationale, à la question de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique et environnemental. Cependant, en raison du caractère épineux et complexe de cette question – dont témoignent par exemple les différentes conceptions étudiées plus haut – il reste encore beaucoup à faire pour élaborer des approches politiques cohérentes. Le succès de ces cadres et lignes directrices dépendra en définitive du degré de mise en œuvre des recommandations par les États et d'autres acteurs au moyen de politiques en matière de migration, de développement, d'environnement et de gestion des risques, en plus de leur intégration dans d'autres programmes.

En conclusion, les climatologues estiment que l'ampleur et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes vont s'accroissant, exposant de plus en plus de personnes et leurs biens à des impacts négatifs. Les lieux où vivent et travaillent actuellement les populations sont de plus en plus soumis à la pression du

changement environnemental et climatique. La migration, les déplacements et la réimplantation planifiée retiennent de plus en plus l'attention des chercheurs, des politiques et des praticiens à l'heure où les populations tentent de fuir les facteurs de stress et les risques pour se mettre en sécurité ou en quête de possibilités. Dans ce contexte, des mesures s'imposent, fondées sur les éléments suivants :

- les personnes sont en mesure de choisir si, quand et avec qui elles migrent (réseaux existants et possibilités respectueuses de la dignité humaine, adaptées aux préférences et contextes culturels) ;
- les personnes qui migrent ont accès à des possibilités de subsistance et peuvent rapatrier des ressources propres à renforcer l'adaptation ; et
- les personnes qui migrent peuvent le faire dans la dignité, en toute sécurité et de manière régulière.

Les publications et les cas examinés dans ce chapitre montrent qu'il est nécessaire de mener des recherches, d'élaborer des politiques et d'adopter des pratiques sur des possibilités d'adaptation propres à assurer le bien-être des populations, même face à des risques environnementaux et climatiques croissants.

L'importance des facteurs environnementaux, du changement climatique et des catastrophes restera au cœur des travaux de recherche futurs et continuera de déterminer la formulation des politiques dans les débats sur la gouvernance internationale des migrations. La façon dont les aléas soudains ou à évolution lente influent sur les moyens de subsistance des populations et sur leurs stratégies de migration, ainsi que l'importance des questions politiques que soulèvent la migration et le changement climatique continueront de placer la migration environnementale au premier plan de ces débats.



NASSIM MAJIDI
HEAVEN CRAWLEY
LORENZO GUADAGNO
CAMILLE KASAVAN

10 MIGRANTS PRIS DANS UNE CRISE : CONTEXTES, RÉPONSES ET INNOVATION¹

Introduction

La situation des personnes qui ont quitté leur pays d'origine pour se trouver ensuite prises dans une crise qui menace leur sécurité et compromet leur capacité de prospérer préoccupe de plus en plus la communauté internationale. Si les crises touchent indifféremment les nationaux et les non-nationaux, les migrants ont parfois plus de mal à faire face à leurs effets en raison des vulnérabilités liées à leur statut juridique, économique et social, ainsi que de difficultés pratiques, d'ordre linguistique, géographique voire culturel, qui risquent de limiter leur accès à des informations actuelles et compréhensibles, aux services, aux ressources et à la sécurité. Bien que tous les migrants ne soient pas touchés de la même manière en temps de crise, ils comptent souvent parmi les populations les plus vulnérables, sont plus exposés aux risques et ont besoin d'une aide particulière².

Il est donc devenu prioritaire pour les structures politiques mondiales et régionales de répondre aux besoins des migrants vivant dans des endroits touchés par une crise. Parmi les initiatives et processus politiques récents, il convient de citer : les dialogues régionaux sur la migration en Afrique, aux Amériques, et en Asie centrale et du Sud-Est ; le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) ; l'Accord de Paris ; et le Sommet mondial sur l'action humanitaire. L'initiative Migrants dans les pays en crise (MICIC) et l'élaboration des Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle³ sont des exemples concrets de mesures visant à améliorer la pratique actuelle⁴. Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, adopté en 2018, considère que la situation des migrants pris dans une crise est un élément essentiel de la réalisation des objectifs 2 et 7, qui visent respectivement à limiter au minimum les facteurs de migration forcée et à réduire la vulnérabilité des migrants.

Malgré l'existence de politiques sur la question, des interrogations demeurent quant à l'efficacité des efforts déployés actuellement pour faire face à la vulnérabilité des migrants et leur apporter un soutien avant, pendant et après une crise. Cela s'explique en partie par le fait que, même s'il est de plus en plus reconnu aux niveaux régional et mondial qu'il faut réagir à la situation particulière des migrants pris dans une crise, les besoins et la sécurité des populations de migrants ne sont pas forcément la priorité des pays touchés. En outre, dans certains cas, les mesures d'intervention en cas de crise à l'égard des migrants consistent pour l'essentiel à les renvoyer dans leurs pays d'origine. Si l'évacuation ou le retour sont parfois la seule solution

1 Nassim Majidi, Fondatrice et Directrice de Samuel Hall ; Heaven Crawley, Professeure, Centre for Trust, Peace and Social Relations, Coventry University, et Lorenzo Guadagno, Organisation internationale pour les migrations ; et Camille Kasavan, Samuel Hall.

2 MICIC, 2016. Aux fins du présent chapitre, les migrants comprennent les touristes, les personnes en voyage d'affaires, les étudiants étrangers, les travailleurs temporaires et les résidents permanents, ainsi que les demandeurs d'asile et les réfugiés.

3 MICIC, 2016.

4 Martin, 2016.

pour sauver des vies, il n'empêche que celle-ci peut être décidée au détriment d'autres mécanismes de soutien efficaces, mieux à même de répondre aux intérêts et aux besoins immédiats de relèvement post-crise et à plus long terme des migrants⁵. Pour garantir des réponses appropriées, il est impératif de bien comprendre les intérêts et les priorités des migrants dans les différents contextes géographiques et sociopolitiques.

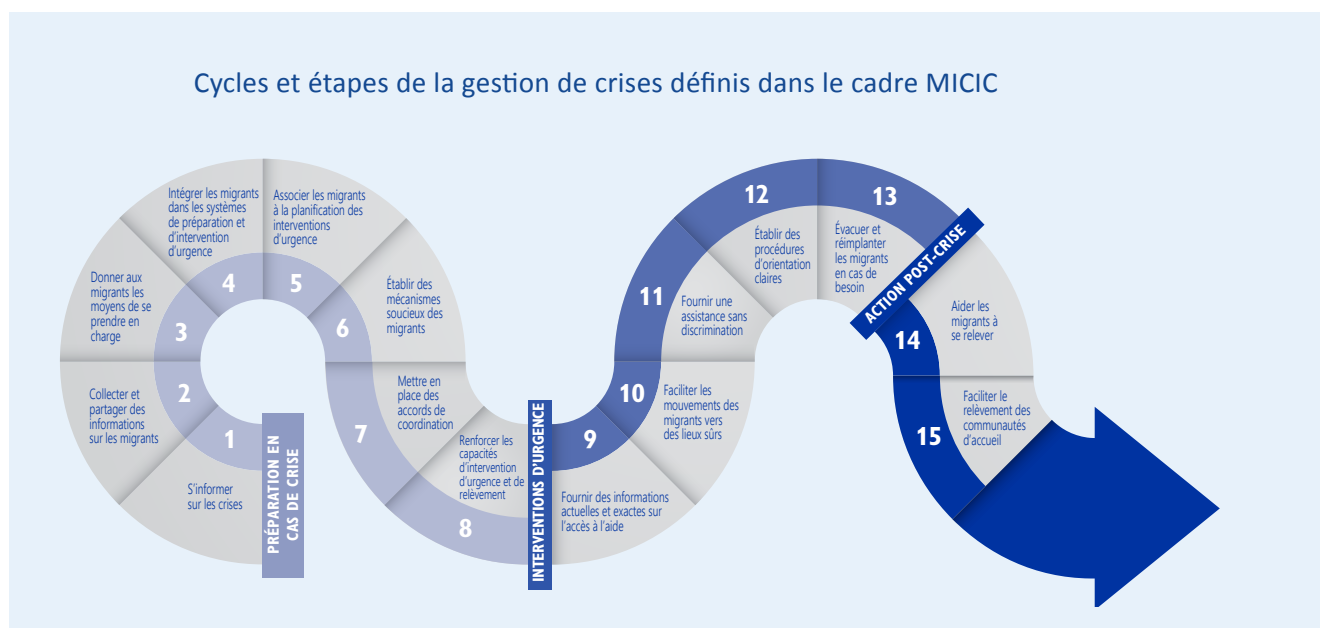
En considération de ces préoccupations, le présent chapitre analyse l'expérience des migrants dans les contextes de crise, ainsi que les mesures locales, nationales et internationales qui visent à remédier à leur situation et à répondre à leurs besoins. Cela est important pour trois raisons principales : a) mieux comprendre la façon dont les migrants sont touchés par des situations de crise dans les pays où ils vivent ou par lesquels ils transitent ; b) réfléchir à l'efficacité des efforts axés sur les besoins des migrants dans des situations de crise ; et c) savoir comment les mesures engagées par diverses parties prenantes dans toute situation de crise peuvent garantir la prise en compte des besoins et des intérêts des migrants.

Le chapitre se divise en quatre sections : a) la première s'appuie sur le cadre fourni par l'Initiative MICIC pour examiner les divers contextes dans lesquels s'inscrivent la préparation en cas de crise, les interventions d'urgence et le redressement post-crise, ainsi que les mesures prises, les insuffisances constatées et les enseignements tirés dans ces domaines ; b) la deuxième donne un aperçu des données existantes sur les migrants dans les pays qui risquent d'être touchés par une crise ou le sont déjà, et évalue les besoins et les lacunes en matière de données ; c) la troisième porte sur les mesures novatrices mises en œuvre pour aider les migrants pris dans une crise ; et d) la dernière examine les conséquences pour les politiques et les pratiques.

Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle

Lancée en 2014, l'initiative « Migrants dans les pays en crise » (MICIC) est un processus piloté par les États qui vise à mobiliser un large éventail d'acteurs sur la question de la protection des migrants qui se trouvent dans une situation de crise. Au terme d'une série de consultations menées auprès de diverses parties prenantes, un ensemble de lignes directrices facultatives ont été élaborées aux fins de protéger les migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle. Ces lignes directrices, publiées en 2016, constituent un recueil non contraignant de principes, de recommandations et de pratiques qui peuvent orienter les efforts de toutes les parties prenantes pour réduire la vulnérabilité des migrants en temps de crise.

5 L'accent mis sur l'évacuation des migrants vers leurs pays d'origine, en cas de crise, considérée comme une réponse politique « passe partout » (Shaw, 2018) dans un contexte général de retour, témoigne du peu d'intérêt porté à d'autres solutions prenant davantage en considération les capacités et les aspirations des migrants et du recours limité à de telles solutions.



Principaux contextes et phases de crise

Les crises sont des situations présentant une menace généralisée pour la vie, la sécurité physique, la santé ou la subsistance élémentaire qui va au-delà de la capacité des personnes et des communautés dans lesquelles elles vivent à faire face⁶. Elles sont liées à toutes sortes de phénomènes : aléas environnementaux, conflits ou terrorisme, ou encore situations d'urgence complexes, gestion politique et économique défaillante, épidémies et pandémies, et cycles financiers mondiaux.

Ces dernières années, les inondations au Bangladesh et en Thaïlande, les violents ouragans en Amérique du Nord, les conflits en Libye et au Yémen et la crise politique et économique en République bolivarienne du Venezuela ont créé des besoins en matière d'aide et de protection d'urgence à destination des migrants. Avant et pendant la crise, chacun de ces endroits accueillait des migrants, qu'ils soient résidents permanents, travailleurs temporaires, personnes en voyage d'affaires, touristes et étudiants, ou bien demandeurs d'asile et réfugiés.

La communauté internationale a été sensibilisée à la vulnérabilité des migrants dans les situations de crise à l'occasion d'urgences humanitaires de grande envergure. Des phénomènes de faible intensité (mais souvent à fréquence élevée) – tels que les accidents et incendies urbains, les glissements de terrain et les épisodes de violence localisés – peuvent eux aussi toucher de manière disproportionnée les migrants, qui tendent à vivre dans des zones plus sujettes à ces aléas. Toutes ces situations de crise montrent que les schémas de marginalisation et d'exclusion rendent les migrants plus vulnérables à la plupart des aléas. Les diverses crises, qu'elles soient de grande ou de faible envergure, touchent les migrants de différentes manières (voir l'appendice A) et requièrent des interventions ou mesures opérationnelles également différentes.

6 Martin, Weerasinghe et Taylor, 2014.

Tenir compte du contexte opérationnel particulier : l'exemple des crises sanitaires

Des critères particuliers s'appliquent aux crises sanitaires, notamment des protocoles précis et des procédures de préparation définies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les migrants sont rarement pris en considération dans les mécanismes de planification pertinents, ce qui a des incidences considérables sur les communautés de migrants comme sur les communautés d'accueil. Cette situation a des conséquences pour les droits de l'homme et pour la santé, de sorte que les praticiens de la santé doivent impérativement comprendre les dimensions sociales de la mobilité humaine. Il est prioritaire que ces derniers et les acteurs humanitaires communiquent entre eux et avec les communautés de migrants pour échanger leurs connaissances^a.

a Voir les entretiens avec des personnes sources : Hui (2019) et Wickramage (2019).

Les migrants peuvent se heurter à des obstacles plus importants pour accéder à une protection et à un soutien, surtout si leur réseau social est limité. Selon les circonstances, il existe de nombreux autres facteurs (sexe, âge, appartenance ethnique, orientation sexuelle ou situation de handicap) qui aggravent leur vulnérabilité et amoindrissent leur capacité à faire face en temps de crise. Dans le même temps, comme analysé dans le présent chapitre, les capacités des migrants et les capacités locales avant, pendant et après une crise peuvent déterminer et renforcer les mesures de réponse au-delà d'une approche axée sur la compréhension des moyens que possèdent les migrants. Pour réduire les risques, il est essentiel de reconnaître la diversité des profils des migrants et de les aider à faire face aux crises. Les migrants peuvent se trouver dans des situations où ils seront plus vulnérables ou plus autonomes. Lors des inondations de Brisbane (Australie) en 2011, par exemple, des chefs de communautés culturellement et linguistiquement diverses ont joué un rôle essentiel de « sentinelles », en relayant à leurs communautés les mesures d'urgence à prendre⁷. En Thaïlande, en revanche, des restrictions à la mobilité dues à des obstacles administratifs ont limité les mouvements de nombreux travailleurs migrants touchés par les inondations, les contraignant à choisir entre rester dans des zones inondées et dangereuses ou risquer de perdre leur statut juridique, d'être arrêtés et expulsés⁸.

Coordination, planification et préparation

Pour que la coordination, la planification et la préparation soient efficaces, il faut définir précisément les rôles des différentes parties prenantes. Cela commence par l'obligation fondamentale qu'ont les États au titre du droit international des droits de l'homme de protéger la vie et la dignité de toutes personnes – ressortissants ou non – vivant sur leur territoire.

Les pays d'origine répondent le plus souvent aux besoins de leurs ressortissants pris dans une crise à l'étranger par l'intermédiaire de l'assistance consulaire. Les droits et les responsabilités des services consulaires en matière de prérogatives consulaires en temps de crise sont énoncés dans la Convention de Vienne sur les relations consulaires (1963). Dans la pratique, toutefois, la marge d'action des États dans ces situations dépend de leurs ressources, de leurs capacités, de leur volonté politique et de l'efficacité de leur planification et de leur préparation.

7 Shepherd et Van Vuuren, 2014.

8 Guadagno, 2015.

Droit à la protection consulaire

Les services consulaires d'un État sont tenus de venir en aide à leurs ressortissants à l'étranger. Cette responsabilité est une règle reconnue, ancrée dans la législation nationale d'au moins 45 pays^a. La Convention de Vienne sur les relations consulaires n'oblige pas explicitement les États à apporter un soutien à leurs ressortissants touchés par une crise à l'étranger. Toutefois, l'article 5 de la Convention énumère un certain nombre de fonctions qu'un État peut exercer sur le territoire d'un autre État, notamment : a) protéger les intérêts de ses ressortissants, et e) prêter secours et assistance en cas de catastrophe à ses ressortissants à l'étranger. L'article 36 oblige en outre les pays hôtes à autoriser les agents consulaires à communiquer avec leurs ressortissants – et à leur fournir soutien et protection – dans les limites permises par les lois nationales du pays hôte.

a Warren, 2018.

Outre les consulats, d'autres institutions des pays d'origine des migrants peuvent apporter un soutien dans une situation de crise. Par exemple, le Gouvernement des Philippines a intégré dans ses politiques, ses structures institutionnelles et ses missions des mesures visant à protéger ses ressortissants qui peuvent aider directement et indirectement les migrants pris dans une crise⁹. L'élément central de ce système est l'équipe de préparation et d'intervention à l'étranger, créée en 2011, qui est composée de représentants de plusieurs ministères. Elle a pour objectif d'élaborer des stratégies de préparation à l'appui des Philippines de l'étranger, et notamment des plans d'intervention spécifiques au pays de destination, qui doivent être actualisés tous les six mois¹⁰. Ce dispositif est complété par divers programmes et services visant à rendre les migrants à même de faire face aux défis auxquels ils peuvent être confrontés.

Soutien consulaire des Philippines aux travailleurs migrants pris dans un conflit

Les modalités de préparation établies par les autorités consulaires philippines ont été expérimentées lors du conflit en République arabe syrienne. En raison de l'escalade de la violence, une équipe d'intervention rapide composée d'agents des ministères des affaires étrangères, du travail et de l'intérieur a été déployée pour aider l'ambassade des Philippines à Damas à rapatrier 8 000 travailleurs philippines^a. Par exemple, Ruth Pana, travailleuse domestique de 29 ans chez une famille syrienne, s'est enfuie en 2012 de la maison de son employeur de peur de se trouver au milieu des tirs croisés entre les troupes gouvernementales et les forces rebelles. Quand son employeur et sa famille ont déménagé dans une maison de location, elle a contacté l'ambassade des Philippines, qui a envoyé une voiture pour la chercher et qu'elle soit prise en charge par du personnel philippin jusqu'à ce qu'elle-même et les autres soient rapatriés. Pana a dit qu'au début, son employeur ne voulait pas qu'elle parte au motif qu'elle était encore sous contrat, mais il a fini par céder^b.

a Gouvernement des Philippines, 2011.

b Teves, 2012.

9 Battistella, 2012.

10 Gouvernement des Philippines, 2011.

Lorsque les États ne peuvent pas réagir avec efficacité, il arrive que des organisations internationales interviennent pour pallier les insuffisances et faciliter la mise en œuvre de mécanismes de soutien aux migrants. L'exemple le plus évident d'une telle intervention s'est déroulé en Libye lors du conflit qui a éclaté en 2011. On estime qu'entre 1,5 million et 3 millions de migrants, originaires pour l'essentiel d'Afrique subsaharienne, vivaient dans le pays au moment de la guerre civile¹¹, et la plupart était dans l'impossibilité d'accéder aux services fournis par les autorités libyennes ou les autorités du pays d'origine au moment de l'escalade du conflit, parce qu'il n'existait aucun plan d'intervention d'urgence pour les migrants. Les pays limitrophes ont rapidement ouvert leurs frontières aux migrants fuyant la Libye, et des organisations non gouvernementales et internationales ont participé aux efforts de secours, notamment sous la forme d'évacuations internationales vers les pays d'origine ou des pays tiers¹². Ces opérations ont été d'abord coordonnées au cas par cas. En mars 2011, l'OIM et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont coordonné les efforts d'évacuation et créé la cellule d'évacuation humanitaire. Cette cellule s'est efforcée d'appuyer la gestion et l'utilisation des ressources et des contributions en nature fournies par 19 pays pour l'évacuation des migrants, représentant au total quelque 23 millions de dollars É.-U., avec le soutien du Centre de suivi et d'information de l'Union européenne, qui a assuré la transmission des demandes de ressources et recueilli les offres émanant d'États membres de l'UE. Le caractère improvisé de ces opérations a mis en lumière la nécessité de mécanismes de préparation plus solides pour gérer des évacuations internationales de grande envergure depuis des zones de crise.

Les organisations de la société civile (OSC) sont, elles aussi, des fournisseurs de services de premier plan dans les situations de crise, faisant souvent le lien entre les communautés de migrants et les acteurs étatiques¹³. Par exemple, pendant la guerre au Liban, en 2006, des OSC sont venues en aide aux travailleurs domestiques migrants en constituant un groupement chargé de collaborer avec le Gouvernement libanais pour tenter de répondre aux besoins des migrants. Les OSC ont préconisé une amélioration de la coopération et de la coordination avec les organisations intergouvernementales et les acteurs étatiques, qui étaient leurs principaux alliés pendant la crise¹⁴. Aux États-Unis d'Amérique, les efforts déployés par la société civile, notamment le réseau d'entraide de travailleurs agricoles California Farm Worker CARE Coalition, ont également permis de faire en sorte que les travailleurs migrants aient accès à l'information et à une assistance pendant les incendies de forêt survenus en Californie (voir l'encadré ci-dessous).

Coordination de la société civile : California Farm Worker CARE Coalition

Après les incendies de forêt survenus en Californie en 2007, un réseau d'entraide de travailleurs agricoles, California Farm Worker CARE Coalition, a créé une structure visant à améliorer la coordination et la communication avec les migrants (ainsi que l'aide à leur intention) en cas d'urgence. Cette structure s'appuie sur des réseaux communautaires existants et fait appel à des pairs-éducateurs appelés *promotoras*. Elle rassemble aussi des organisations chargées d'intervenir au niveau local, ainsi que d'autres ONG nationales et des médias (notamment des médias hispanophones). Dans le

11 Mainwaring, 2012.

12 Aghazarm, Quesada et Tishler, 2012 ; Zampagni *et al.*, 2017.

13 MICIC, 2017.

14 Mansour-Ille et Hendow, 2017.

cadre de ce travail, ce réseau a renforcé les capacités de ses membres afin qu'ils puissent se préparer et répondre à des situations d'urgence. Elle a également élaboré un plan officiel de préparation en cas d'urgence, qui est aujourd'hui intégré dans les modalités officielles de gestion des crises^a.

a Martínez, Hoff et Núñez-Alvarez, 2009 ; Martínez, 2017.

Réponses aux situations d'urgence et enseignements tirés

L'efficacité des réponses dépend dans une large mesure de l'état de préparation des principales parties prenantes et de leur capacité à intégrer et à coordonner des plans avec les communautés de migrants. Quel que soit le niveau de préparation, les crises requièrent le plus souvent de la flexibilité, des modalités définies au cas par cas et des décisions rapides. L'efficacité des efforts ciblant les populations de migrants en réponse à des situations d'urgence dépend dans une large mesure des fonds mis à disposition en situation de crise et de leur accessibilité, des renseignements disponibles et du niveau de flexibilité des politiques migratoires.

Les interventions menées pour répondre aux besoins des migrants pris dans des grandes crises humanitaires sont financées pour la plupart par des moyens de financement traditionnels. Par le passé, il est apparu que ces financements pouvaient avoir une affectation restreinte ou être politiquement ciblés. Lors de la crise libyenne de 2011, par exemple, on sait qu'ils avaient servi principalement à évacuer et à renvoyer les migrants dans leurs pays d'origine plutôt qu'à soutenir ceux qui ne voulaient pas partir ou proposer des solutions pour qu'ils restent dans des pays tiers sûrs¹⁵. En outre, ces mécanismes de financement traditionnels peuvent être difficiles d'accès ou être lents à activer, ce qui a de fortes répercussions sur la vie et le bien-être des migrants. Là encore, il a été constaté que des obstacles administratifs et bureaucratiques avaient retardé les opérations d'aide pendant la crise libyenne et limité la rapidité de réaction. En novembre 2011, l'OIM avait officiellement reçu 111 millions de dollars É.-U. de donateurs, et 23 millions de dollars É.-U. de dons en nature¹⁶. Au plus fort des opérations d'évacuation, jusqu'à 4 millions de dollars É.-U. étaient chaque jour nécessaires pour l'affrètement d'avions vers des destinations aussi lointaines que le Bangladesh ou le Viet Nam¹⁷. Des questions administratives ont retardé l'accès au financement et, par conséquent, les évacuations¹⁸. Après cette expérience d'évacuations à grande échelle en réponse à la crise libyenne, l'OIM a créé un mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires financé par les États Membres, destiné à couvrir le coût du transport international de migrants touchés par une crise. Ce fonds a pour objectif de permettre le lancement d'interventions d'urgence en attendant les fonds des donateurs, afin d'éviter les retards qu'on a connus lors des évacuations au départ de la Libye.

Des organisations internationales comme la Banque mondiale et l'OIM se sont efforcées d'améliorer l'assistance directe en espèces. En 2011, la Banque mondiale a octroyé un prêt de 72 millions de dollars É.-U. au Gouvernement du Bangladesh pour qu'il puisse assurer le rapatriement de plus de 36 000 travailleurs

15 Perchinig, Rasche et Schaur, 2017.

16 Aghazarm, Quesada et Tishler, 2012.

17 Ibid.

18 Ibid.

migrants bangladais fuyant la crise libyenne, et leur offrir une assistance transitoire¹⁹. Celle-ci a été fournie directement aux personnes de retour, sous la forme d'une subvention en espèces exceptionnelle destinée à couvrir les besoins essentiels immédiats et les dépenses partielles engagées pour rétablir des moyens de subsistance²⁰.

Au niveau national, l'Inde a créé des fonds communautaires d'aide sociale, qui prélèvent sur les services consulaires une redevance très modique destinée à venir en aide aux ressortissants indiens pris dans une crise ou toute autre situation d'urgence à l'étranger²¹. Ces fonds permettent aux consulats d'avoir rapidement accès à des ressources en cas d'urgence et, ce faisant, de lancer des interventions rapides²². Cette initiative a été renforcée par l'institutionnalisation de la capacité de l'État à rapatrier ses ressortissants en cas de besoin. Outre les services d'intervention d'urgence tels que les rapatriements, les fonds peuvent financer divers services de soutien destinés à remédier à la vulnérabilité des migrants et à répondre à leurs besoins, notamment en fournissant un hébergement et des repas aux migrants dans le besoin, ainsi que des soins médicaux d'urgence et une assistance juridique²³.

Il pourrait être utile de mettre en place de nouvelles formes de coopération entre le secteur privé et d'autres acteurs non traditionnels, y compris les populations de la diaspora, afin de fournir un soutien matériel, des ressources en matière de communication, des traductions ou des abris aux migrants pris dans des situations de crise²⁴. Les consultations menées dans le cadre de l'Initiative MICIC ont mis en évidence le rôle du secteur privé pour favoriser la résilience des migrants et leur capacité à bien faire face à une crise²⁵. En 2016, l'OIM a engagé des partenariats avec le secteur privé, y compris avec les médias ou le secteur des technologies travaillant sur le partage d'informations efficace²⁶. Ces partenariats peuvent servir de modèles pour une meilleure intégration des acteurs communautaires et du secteur privé, en appuyant ou en lançant des activités pouvant améliorer directement ou indirectement la capacité des migrants à gérer une crise. Des travaux de recherche aux fins d'identification des pratiques exemplaires et d'adaptation aux différents contextes s'imposent. Les populations de la diaspora peuvent contribuer de manière déterminante à améliorer les capacités et la coordination des interventions d'urgence, notamment en fournissant des financements plus réactifs²⁷.

En temps de crise, il est fondamental, dans l'intérêt de leur sécurité et afin de pouvoir prendre des décisions, que les migrants aient accès aux services, à l'information et aux réseaux sociaux. Or, l'accès à l'information peut être difficile pour eux, parce que les plans de communication d'urgence ne les prennent souvent pas en considération, parce que leur connaissance de la langue du milieu local est limitée, et qu'ils n'ont pas la possibilité d'accéder aux réseaux sociaux locaux.

Ce problème a pu être constaté en 2011 au moment des inondations en Thaïlande. Les services d'urgence thaïlandais utilisaient des données de recensement qui ne rendaient pas dûment compte de l'existence d'une

19 Munier, 2017.

20 Ibid.

21 Khadria, 2009.

22 MICIC, 2016.

23 Gouvernement de l'Inde, 2012.

24 MICIC, 2015.

25 OIM, 2016.

26 Ibid.

27 Samuel Hall, 2018.

vaste population de migrants irréguliers²⁸. En outre, les limites imposées aux mouvements de travailleurs migrants, ainsi que les informations contradictoires émanant du Gouvernement sur l'aide aux migrants, ont été une source de confusion et d'incertitude pour ces derniers et pour les travailleurs humanitaires nationaux²⁹. En conséquence, l'information des migrants et leur préparation aux inondations dépendaient de leur degré d'intégration dans la société d'accueil, et plus particulièrement de leur aptitude à parler et à comprendre le thaï³⁰.

L'existence de groupes de migrants et de réseaux communautaires peut atténuer les effets négatifs d'une crise, comme on a pu le constater, par exemple, lors du tremblement de terre de 2011 au Japon. Avant le séisme, la communauté philippine Bayanihan Kesennuma était déjà un groupe actif de femmes philippines vivant à Kesennuma (mariées à des Japonais pour la plupart) qui accompagnait et soutenait les nouveaux arrivants. La force de ces réseaux existants tenait à leur capacité de savoir quelles étaient la situation et la sécurité des familles et des personnes pendant le séisme, de fournir des informations à l'ambassade des Philippines et de contribuer aux mesures d'intervention et à la distribution de l'aide³¹.

En outre, il est avéré que le statut migratoire peut lui aussi fortement influencer sur la capacité des migrants à faire face à une crise, et que des politiques d'immigration et de visa souples permettent non seulement de se mettre en sécurité en temps de crise, mais aussi de se relever plus facilement des effets d'une crise. Par exemple, le Gouvernement de la Tunisie a ouvert la voie en 2011, en permettant aux migrants et à d'autres personnes touchées par la crise libyenne de quitter la Libye. Des milliers de migrants qui étaient dans l'impossibilité de rentrer dans leurs pays d'origine ont été aidés par des institutions, par la société civile et par la population tunisiennes, le Croissant-Rouge tunisien jouant un rôle de premier plan³². De même, le Gouvernement de Djibouti a joué un rôle central en facilitant l'évacuation de migrants bloqués au Yémen alors qu'ils tentaient de rejoindre les États du Golfe pendant le conflit³³. Par ailleurs, des politiques souples en matière de visa et de permis de travail permettent à des migrants qui ont perdu leurs documents de les renouveler.

Mesures post-crise : réintégration et reconstruction

Réviser des politiques et mener une réflexion après une crise permettent de tirer des enseignements et d'améliorer les capacités d'intervention et la préparation. L'Initiative MICIC elle-même est l'expression d'une préoccupation mondiale croissante à l'égard de la situation des migrants en temps de crise.

Le soutien apporté aux personnes de retour et aux communautés d'accueil est un domaine d'action post-crise où les lacunes sont criantes. Si le rapatriement est courant dans de nombreux scénarios de crise, le retour, quant à lui, peut mettre à rude épreuve les capacités d'absorption et la résilience des ménages, des communautés et des sociétés dans le pays d'origine. Il est à noter qu'aucun exemple positif de réintégration à long terme n'a été constaté au cours de l'étude menée pour ce chapitre. De fait, la plupart des publications

28 Bravi *et al.*, 2017.

29 Ibid.

30 Perchinig, Rasche et Schaur, 2017.

31 MICIC, 2017.

32 Zampagni *et al.*, 2017.

33 Veerassamy, 2017.

soulignent que, souvent, les migrants reçoivent peu ou pas d'assistance à long terme après leur retour dans leur pays après une crise³⁴. La majorité des mesures de réintégration – quand elles existent – étaient de courte durée car l'absence de financement et de perspectives tournées vers l'avenir empêchait des réponses durables aux crises³⁵.

L'impossibilité de mettre en place des structures de réintégration effectives soulève d'importantes interrogations quant à la question de savoir dans quelle mesure il convient de s'intéresser au retour pendant qu'on tente de répondre aux besoins des migrants dans un pays touché par une crise. Les retours sont souvent un signe d'action très visible, mais ils sont aussi onéreux et politiquement sensibles. S'ils s'accompagnent d'une stratégie de réintégration à long terme et s'inscrivent dans un contexte sûr et propice à une vie digne, ils peuvent être indiqués. Cependant, ils peuvent aussi placer les migrants dans des situations pires. Par exemple, les Camerounais et les Tchadiens qui travaillaient en République centrafricaine en 2012 étaient pour la plupart des travailleurs indépendants actifs dans le commerce et généralement plus aisés que la moyenne de la population locale. En raison de la crise de 2012, la majorité d'entre eux sont retournés dans leur pays d'origine, grâce au soutien financier d'États donateurs. Or, souvent, l'aide au retour et à la réintégration qui leur a été fournie était insuffisante. Alors qu'elles avaient bien réussi leur vie dans des zones urbaines en République centrafricaine, ces personnes se sont retrouvées, à leur grande déception, dans un environnement rural à leur retour. Lorsque l'aide qui leur avait été fournie s'est tarie parce que les donateurs se sont intéressés à l'insurrection dans la région du lac Tchad et aux déplacements de population qui se sont ensuivis, le Tchad n'a pas pu continuer de soutenir les migrants de retour, et l'aide à la réintégration a pris fin³⁶.

Thaïlande : participation des migrants à la gestion des situations d'urgence comme moteur d'intégration

Si les migrants pris dans les inondations en Thaïlande constituaient un groupe particulièrement vulnérable, ils étaient néanmoins actifs au sein de leurs communautés, portant secours et participant à des services de nettoyage en cas de besoin, et contribuant aux efforts de préparation, de réponse et de relèvement. Après cela, ils se sont sentis mieux intégrés dans leur communauté d'accueil. L'un d'eux a commenté la situation en ces termes : « *Vous savez, j'ai même aidé des soldats et des Thaïlandais à faire des barrages contre les inondations. J'ai vécu comme un citoyen thaïlandais ; j'ai senti que j'avais le devoir d'aider mes voisins à empêcher l'inondation.* »

Des OSC thaïlandaises locales ont signalé l'engagement de migrants au sein des communautés d'accueil, et notamment leur aide à la population locale : « *À Samut Sakhon, des groupes de travailleurs migrants ont essayé de constituer des réseaux de soutien et ont mobilisé des moines pour qu'ils recueillent des aumônes afin d'acheter des articles de secours. C'étaient essentiellement des Birmans, mais leur action était destinée à toutes les victimes des inondations, pas seulement à leurs compatriotes.* »

Source : Extrait abrégé de l'étude de cas sur la Thaïlande (Bravi *et al.*, 2017).

34 Kleist, 2017 ; Hendow *et al.*, 2018 ; Zampagni *et al.*, 2017.

35 Ibid.

36 Zampagni *et al.*, 2017.

Dans le même temps, certains migrants choisissent de rester dans le pays d'accueil, parfois avec succès, malgré une crise. Parfois, le sentiment d'appartenance communautaire s'en trouve renforcé, parce que les migrants participent aux activités d'intervention et de relèvement. Au Liban, par exemple, ceux qui, parmi les migrants sont restés, se sont tournés les uns vers les autres pour obtenir une aide et des informations après la guerre de 2006³⁷. Une fois qu'ils ont commencé à collaborer avec leurs ambassades et avec des ONG pour aider les travailleurs domestiques touchés par le conflit, ils ont mieux compris l'importance de la coordination et de la solidarité communautaire. On rapporte que des travailleurs migrants qui se sentaient démunis et isolés avant et pendant la crise se sont considérés par la suite largement intégrés et plus forts sur le terrain³⁸. Après la crise, les travailleurs domestiques migrants ont conservé des liens solides et ont créé l'Union des travailleurs domestiques. Dans ce cas particulier, on considère que c'est l'absence d'aide internationale ou gouvernementale aux migrants qui a suscité la création de réseaux actifs de soutien local au sein des communautés de migrants elles-mêmes, qui se sont employées à créer des groupes militants et leurs propres mécanismes de résilience et d'adaptation³⁹.

Enseignements à tirer des capacités des migrants et des capacités locales

Il y a beaucoup à apprendre des migrants à tous les stades de la gestion d'une crise – de la planification de la préparation à la réflexion post-crise. Des réfugiés afghans, somaliens et irakiens ont pu contribuer et participer pleinement à la reconstruction communautaire après les tremblements de terre qui s'étaient produits à Canterbury (Nouvelle-Zélande) en 2011⁴⁰. Il en est allé de même pour les migrants philippins au lendemain de la catastrophe survenue au Tohoku en 2011, comme en témoignent des femmes migrantes sinistrées, qui ont estimé qu'elles ont gagné en autonomie et en capital social parce qu'elles ont participé aux efforts de reconstruction⁴¹.

Lors des inondations à Brisbane (Australie) en 2011, des représentants de migrants ont servi d'intermédiaires entre les autorités locales et leurs communautés. Ils ont facilité les interventions en traduisant et en diffusant les informations nécessaires, en aidant les services de secours à identifier les personnes touchées et nécessitant une assistance, et en plaidant auprès des autorités locales pour qu'une aide officielle suffisante et culturellement appropriée soit apportée à leurs compatriotes⁴². En 2015, après l'ouragan Stan, les efforts déployés par le Gouvernement du Mexique pour mettre en place une ligne de communication directe avec les parties prenantes locales et les représentants des communautés de migrants et d'accueil ont marqué un net changement d'approche, et ont débouché sur un projet visant à réduire la vulnérabilité des migrants dans les situations d'urgence. Dirigé par l'OIM, ce projet intègre pleinement la migration dans les politiques et plans nationaux d'intervention en cas de catastrophe tout en ménageant aux migrants un espace de participation à l'élaboration des politiques⁴³.

37 Mansour-Ille et Hendow, 2018.

38 Ibid.

39 Ibid.

40 MICIC, 2017.

41 Ibid.

42 Multicultural Development Association of Queensland, 2011 ; Shepherd et Van Vuuren, 2014 ; MICIC, 2017.

43 MICIC, 2017.

Ces exemples montrent qu'il est possible de recentrer les débats à l'échelon local et sur les capacités des migrants, et d'associer activement la société civile aux débats sur la réponse aux crises. Il n'empêche qu'on peut en faire plus pour que les recommandations des Lignes directrices MICIC⁴⁴ soient mises en œuvre au-delà du niveau national, à l'échelon infranational et local⁴⁵.

S'appuyer sur les données pour relever les défis

Les données sur la mobilité des populations (telles que celles figurant dans les bases de données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT)⁴⁶) montrent qu'à l'échelle mondiale, la mobilité suit des tendances très diversifiées : associées à des données sur l'exposition aux aléas ou sur les risques, ces informations peuvent appuyer la planification, la préparation et l'élaboration de mesures de riposte efficaces. Comme le montre le tableau 1, les crises touchent les pays indépendamment de leur niveau de développement, puisque des pays tant développés qu'en développement sont exposés à des risques élevés de crise pouvant toucher des migrants. En corrélant des données sur les populations de migrants, le niveau d'exposition aux aléas et le niveau de risque, il est possible d'identifier les pays où une crise peut tout particulièrement toucher les populations de migrants.

Le tableau 1 met en corrélation des données sur les populations de migrants et les niveaux d'exposition aux aléas et de risque pour montrer qu'une crise potentielle peut toucher les pays, quel que soit leur niveau de développement et que, dans les pays développés comme en développement, une crise potentielle peut toucher un grand nombre de migrants. C'est pourquoi tous les pays peuvent avoir intérêt à inclure réellement et immédiatement les migrants dans leurs plans de préparation aux situations d'urgence et de réduction des risques de catastrophe, car les données existantes peuvent éclairer ces décisions aux niveaux national comme régional.

44 MICIC, 2016.

45 MICIC, 2017.

46 Disponibles respectivement aux adresses suivantes : DAES : www.un.org/en/development/desa/population/publications/database/index.asp ; et OMT : www2.unwto.org/content/data (les deux consultés le 16 juillet 2019).

Tableau 1. Données internationales sur les migrants et les crises

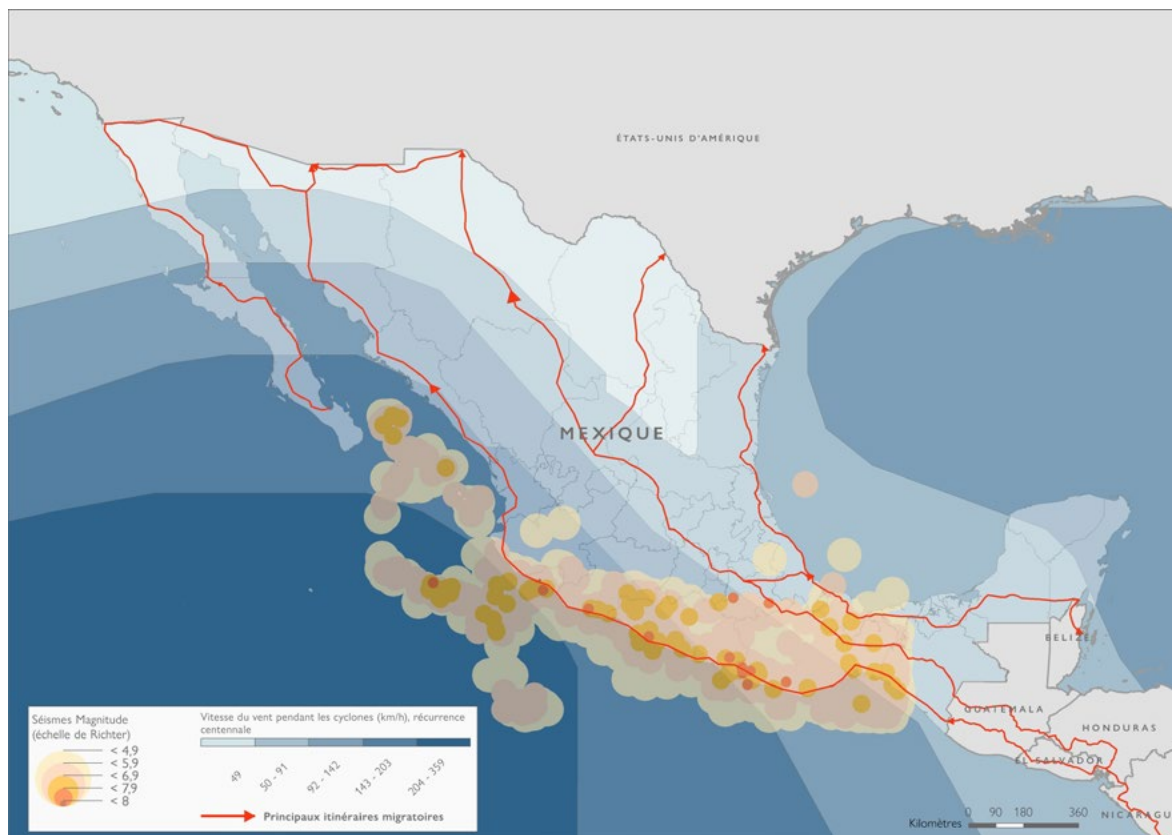
Pays	IDH, 2018	Exposition aux aléas naturels, 2018	Exposition aux aléas d'origine humaine, 2018	Catégorie de risque, 2018	Nombre de migrants internationaux, 2019
Australie	3	5,7	0,1	Faible	7 549 270
Canada	12	5,0	0,4	Faible	7 960 657
États-Unis d'Amérique	13	7,0	6,6	Moyenne	50 661 149
Belgique	17	1,6	5,5	Faible	1 981 919
Japon	19	8,4	0,6	Faible	2 498 891
Israël	22	4,5	4,1	Faible	1 956 346
Italie	28	4,8	1,7	Faible	6 273 722
Émirats arabes unis	34	5,8	0,1	Faible	8 587 256
Chili	44	6,7	2,0	Faible	939 992
Fédération de Russie	49	6,3	6,9	Moyenne	11 640 559
Malaisie	57	5,1	1,1	Faible	3 430 380
Iran (République islamique d')	60	7,0	5,5	Moyenne	2 682 214
Costa Rica	63	6,3	0,1	Faible	417 768
Turquie	64	5,9	8,0	Moyenne	5 876 829
Serbie	67	4,8	3,9	Moyenne	820 312
Mexique	74	7,0	9,0	Élevée	1 060 707
Venezuela (République bolivarienne du)	78	6,0	5,7	Moyenne	1 375 690
Liban	80	4,1	7,0	Élevée	1 860 873
Thaïlande	83	6,4	4,1	Moyenne	3 635 085
Ukraine	88	3,1	9,0	Élevée	4 964 293
Libye	108	4,5	10,0	Élevée	818 216
Développement humain très élevé					
Développement humain élevé					

Développement humain moyen		Afrique du Sud	113	4,7	5,3	Moyenne	4 224 256
		Égypte	115	5,5	7,0	Moyenne	504 053
		Indonésie	116	7,8	6,2	Moyenne	353 135
		Tadjikistan	127	6,0	5,0	Moyenne	274 071
		Inde	130	7,6	6,4	Élevée	5 154 737
		Bangladesh	136	8,2	6,6	Élevée	2 185 613
		Congo	137	3,2	4,3	Élevée	402 142
		Kenya	142	4,9	6,5	Élevée	1 044 854
		Népal	149	5,6	4,8	Élevée	490 802
		Pakistan	150	7,2	8,0	Élevée	3 257 978
		République arabe syrienne	155	5,3	10,0	Très élevée	867 848
		Nigéria	157	2,6	10,0	Très élevée	1 256 408
		Soudan	167	4,1	9,0	Très élevée	1 223 092
		Côte d'Ivoire	170	2,6	6,4	Élevée	2 549 141
		Éthiopie	173	3,8	9,0	Très élevée	1 253 083
		République démocratique du Congo	176	3,3	9,0	Très élevée	963 833
		Yémen	178	2,9	10,0	Très élevée	385 628
		Mali	182	3,1	8,0	Élevée	468 230
		Tchad	186	3,4	7,0	Très élevée	512 230
		Soudan du Sud	187	3,3	10,0	Très élevée	865 552
		Une valeur élevée signifie :	Développement humain faible	Exposition aux aléas naturels élevée	Exposition aux aléas d'origine humaine élevée	Hauts niveaux de risque	Nombre élevé de migrants résidents
		Une valeur faible signifie :	Développement humain très élevé	Exposition aux aléas naturels faible	Exposition aux aléas d'origine humaine faible	Faibles niveaux de risque	Faible nombre de migrants résidents

Sources : PNUD, 2018 ; DAES, 2019 ; IASC, 2018.

Notes : Il s'agit d'une liste non exhaustive de pays figurant dans l'indice de développement humain (IDH) et dans l'indice de gestion des risques INFORM. Les indices INFORM « exposition aux aléas » indiquent, sur une échelle de 0 à 10, la probabilité qu'un pays donné soit touché par un aléa naturel (par exemple tremblement de terre, inondation, tsunami, cyclone ou sécheresse) ou par un aléa d'origine humaine (par exemple conflit ou violence). La classification du risque est fondée sur un examen de l'exposition aux aléas, de la vulnérabilité (découlant de facteurs tels que l'inégalité, la dépendance à l'égard de l'aide et la composition de la population du pays) et des capacités (découlant, entre autres, des niveaux de gouvernance, de la qualité des infrastructures locales et de l'accès à la santé) de chaque pays. Les seuils suivants sont fixés pour l'attribution d'un indice de risque (de 0 à 10) à une classe de risque donnée : 0-1,9 = très faible ; 2,0-3,4 = faible ; 3,5-4,9 = moyenne ; 5,0-6,4 = élevée ; 6,5-10 = très élevée.

Figure 1. Itinéraires de migration au Mexique, risque de cyclone et séismes passés



Cette carte n'est donnée qu'à titre d'illustration. Les frontières et les noms, ainsi que les désignations qui y figurent n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

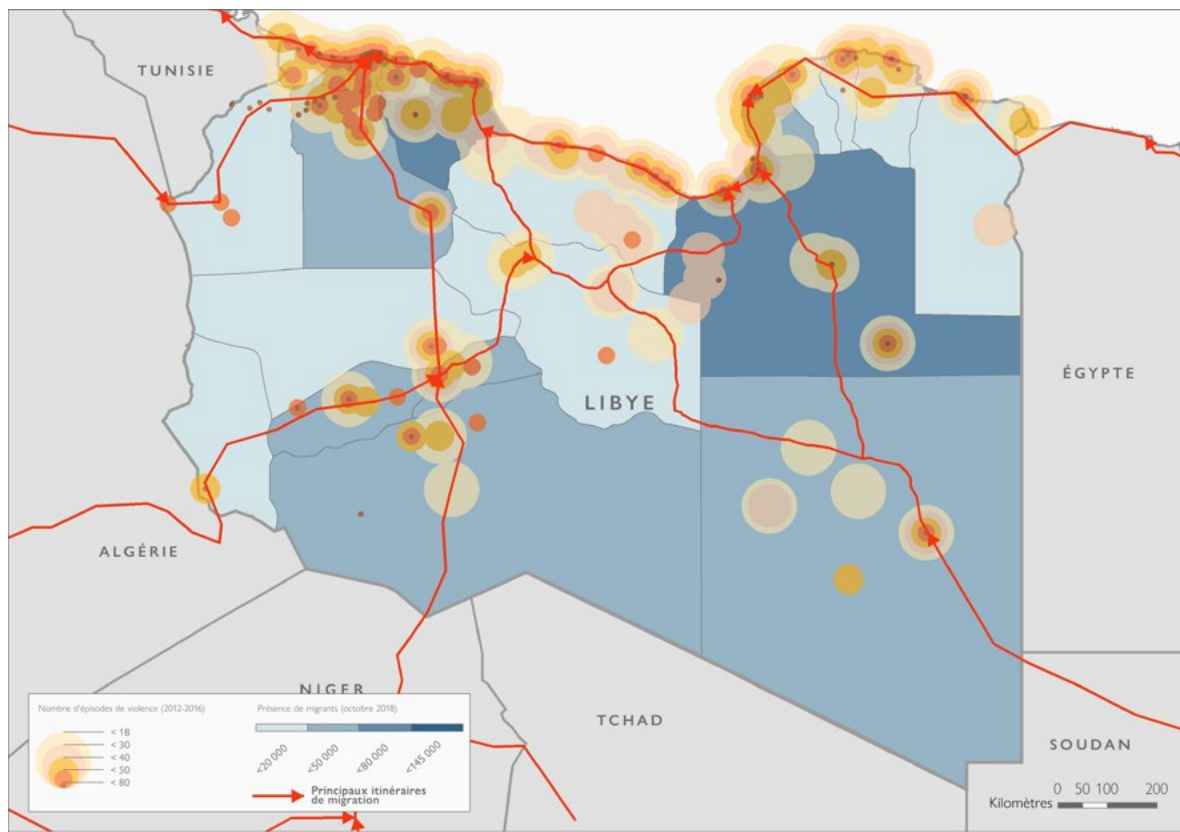
Sources : OIM, 2018 ; USGS, 2019 ; et UNDRR, 2019.

Les figures 1 et 2 montrent comment superposer des informations relatives aux principaux aléas sur des données relatives aux populations et flux de migrants, respectivement au Mexique et en Libye. Ce genre de cartographies permettent d'identifier des zones à risque élevé à l'intérieur des pays, caractérisées en outre par une forte présence de migrants (y compris en transit). Étant donné que les recensements et les statistiques démographiques ne tiennent pas toujours pleinement compte, et de manière actuelle, de la présence de migrants, ce type de données ventilées sur la migration à l'échelle locale, quand elles existent, peuvent être intégrées dans les évaluations afin d'obtenir une image plus précise de l'exposition aux aléas et des risques.

Pour bien gérer une crise, il faut s'appuyer sur des informations locales précises. D'où l'importance de ventiler les données sur la migration et les risques au niveau infranational, afin d'éclairer la gestion des situations d'urgence d'une manière qui tienne mieux compte des migrants. Une attention portée au niveau administratif plus local (district ou municipalité, par exemple) peut améliorer l'efficacité des mesures de gestion de crise. Ce niveau de corrélation et d'analyse des données permet aux institutions : a) d'établir des alertes et des

communications d'urgence pertinentes, parfaitement adaptées aux besoins des populations de migrants ; b) de stocker ou de livrer des produits alimentaires et non alimentaires pouvant s'avérer indispensables à certains groupes de migrants ; et c) de déployer du personnel multilingue ou culturellement compétent dans les zones de crise où la présence de migrants est forte. Lorsqu'elles peuvent s'appuyer sur des données spécifiques et ancrées dans un contexte local, les interventions permettent effectivement de répondre aux besoins particuliers des communautés de migrants touchées et à risque.

Figure 2. Présence de migrants, migrants en transit en Libye et épisodes de violence



Cette carte n'est donnée qu'à titre d'illustration. Les frontières et les noms, ainsi que les désignations qui y figurent n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

Sources : OIM, 2019, et ACLED, 2019.

La collecte de données solides, fiables et comparables⁴⁷ se heurte toutefois à des difficultés, et les statistiques officielles sur la migration ont tendance à être des estimations prudentes qui ne rendent pas pleinement compte de l'étendue des mouvements. Les ambassades, représentations diplomatiques et consulats disposent

47 Groupe mondial sur la migration, 2017.

rarement d'informations complètes sur leurs ressortissants à l'étranger. Souvent, les données concernant la perte de biens et de moyens de subsistance et les autres pertes matérielles et pertes d'opportunité subies en temps de crise ne sont pas classées ni ventilées. Il est donc difficile, voire impossible, de quantifier : a) les pertes réelles subies par les migrants ; b) la vulnérabilité de ces derniers par rapport à d'autres groupes touchés ; et c) les pertes extraordinaires encourues uniquement par les migrants.

Rassembler des données auprès de personnes sources

Interroger des personnes sources au sein des communautés est un bon moyen de rassembler des informations sur les chiffres, les profils démographiques et socioéconomiques, ainsi que les caractéristiques des migrants présents dans une zone donnée. Cette démarche permet d'éviter les situations délicates et les sensibilités liées à la collecte de données personnelles, et d'englober des groupes particulièrement difficiles à atteindre, tels que les migrants en transit ou en situation irrégulière. Des réseaux de personnes sources fournissent les données dont l'OIM a besoin pour se faire une idée de la présence et des mouvements de migrants en Libye, et de réfugiés à Cox's Bazar (Bangladesh). Ces données sont ensuite utilisées pour éclairer les interventions humanitaires, la planification de la préparation et l'aménagement urbain. Pour sa part, la ville de Bergen (Norvège) recueille des informations sur ses quartiers et leur population par l'intermédiaire d'un réseau de « médiateurs de rue » formés, qu'elle utilise pour fournir des services publics locaux de manière plus inclusive^a.

a Indice de suivi des déplacements, disponible à l'adresse www.globaldtm.info/ ; MICIC, 2017.

En l'absence d'ensembles de données actuels et complets, il est important de recourir à diverses sources d'information et à de multiples mécanismes de collecte de données. Les établissements universitaires, les organisations internationales, ainsi que les acteurs de la société civile et du secteur privé fournissent certains ensembles de données indépendants les plus détaillés et les plus utiles mais, une fois combinés, ceux-ci peuvent demeurer fragmentés ou disparates. D'importantes ressources peuvent être nécessaires pour systématiquement rassembler, mettre à jour et stocker en toute sécurité des données pertinentes, adaptées et actuelles.

Il convient de noter par ailleurs que les données relatives aux pertes ne rendent pas toujours compte des effets à long terme sur le bien-être, en particulier parce qu'elles se rapportent à un relèvement plus lent et moins frappant – ce qui peut être particulièrement vrai pour les migrants, souvent exclus de l'aide financière ou de l'aide au logement et aux moyens de subsistance fournies après une crise. En outre, chaque fois que des migrants sont touchés par une crise, les estimations des pertes devraient tenir compte également des répercussions subies dans des lieux lointains par : a) les familles et communautés dans les pays d'origine, sous la forme de chocs psychologiques, d'une cessation des rapatriements de fonds et d'une incapacité à rembourser les dettes ; et b) les habitants des lieux dans lesquels les migrants reviennent ou s'installent après une crise, sous la forme de pressions accrues sur les marchés de l'emploi et sur la disponibilité des services, des terres et des logements⁴⁸.

48 Pailey *et al.*, 2016.

Des informations sur les compétences linguistiques des migrants, sur leurs moyens de communication de prédilection, sur les sensibilités culturelles dont la fourniture de services d'urgence doit tenir compte, sur le degré de confiance accordé aux intervenants et sur les capacités existantes à l'échelle locale permettraient de renforcer la planification et les interventions en cas de crise et de les rendre plus inclusives. Actuellement, ces informations ne sont pas suffisantes pour éclairer la gestion des crises, ce qui est l'un des éléments qui aggravent la vulnérabilité des migrants en temps de crise.

Des réponses et des solutions innovantes

L'innovation consiste principalement à trouver des moyens permettant aux personnes de travailler ensemble. Elle peut déboucher sur des partenariats qui contribuent à la mise en œuvre des lignes directrices et des principes énoncés dans des accords non contraignants et cadres de protection internationaux. Le *Manuel d'Oslo 2018 : Lignes directrices pour le recueil, la communication et l'utilisation des données sur l'innovation* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁴⁹ fournit un cadre qui permet d'identifier toutes les innovations susceptibles d'être adaptées à l'appui des migrants dans une situation de crise (voir le tableau 2).

Tableau 2. Lignes directrices de l'OCDE sur l'innovation, adaptées pour répondre aux besoins des migrants pris dans une crise

<p>Innovation de produit</p>	<p>Grâce à l'innovation de produit, une gamme plus large et plus accessible de produits et de services peut être proposée aux migrants pris dans une crise. Il s'agit notamment de produits qui améliorent l'accès aux réseaux d'information et de soutien.</p> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre au point de nouveaux outils – ou améliorer l'accessibilité d'outils existants – qui permettent aux migrants de prendre plus facilement des décisions dans des situations de crise : cartes SIM ou systèmes d'information virtuels (applications ou plateformes participatives, et plateformes de traduction), ou création de groupes de soutien aux migrants.
<p>Innovation de procédé</p>	<p>L'innovation de procédé est nécessaire pour que les migrants puissent accéder aux voies de communication bidirectionnelles, en particulier les groupes de migrants les plus à l'écart des formes de services et de soutien traditionnelles, comme les migrants irréguliers ou les travailleurs domestiques.</p> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place de nouveaux mécanismes de financement qui permettent d'aider les individus, les ménages et les communautés. • Inclure les migrants dans les mesures de préparation en cas de crise, d'interventions d'urgence et de surveillance. • Garantir des politiques d'immigration et de visa souples en temps de crise.

49 OCDE et Eurostat, 2018.

Innovation organisationnelle	<p>L'innovation organisationnelle désigne la manière dont une organisation fait évoluer son mandat, sa mission et ses méthodes.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer de nouveaux cadres opérationnels, tels que le Cadre opérationnel en cas de crise migratoire et le Mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires de l'OIM. • Renforcer la participation d'acteurs non traditionnels (acteurs et entreprises du secteur privé, diasporas, réseaux d'étudiants, syndicats et organisations professionnelles) ainsi que la concertation avec eux.
Sensibilisation et visibilité	<p>L'innovation en matière de sensibilisation désigne la manière de renforcer l'adoption, par les migrants et les communautés d'accueil, de solutions qui leur assurent une inclusion et une protection plus grandes.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation pour l'inclusion des migrants et contre la xénophobie, telles que, par exemple, des concours de rédaction et leur diffusion sur des plateformes publiques. • Campagnes s'inscrivant dans un contexte particulier (par exemple, campagne « Aware Ramadan » de l'OIM sur les déplacements internes). • Usages originaux et novateurs des médias et d'autres plateformes pour communiquer des informations à destination et en provenance des migrants.

Cette section porte sur les réponses innovantes qui visent à mieux relier les migrants aux réseaux d'information et de services et aux réseaux sociaux. Ces réponses ont en effet prouvé qu'elles donnent de meilleurs résultats et peuvent être mises en œuvre sans recourir à l'aide politique ou à des systèmes complexes d'aide financière. Deux solutions posent les fondements d'un renforcement de la communication et de la mobilisation : a) une amélioration des connaissances et des données sur les migrants qui se trouvent dans une situation de crise, et b) l'utilisation de la technologie en réponse à une crise.

Il faut mettre en place des normes régulières en matière de données tout en développant la collecte de données pour pouvoir analyser avec efficacité et à long terme les effets des politiques et des pratiques destinées à répondre aux besoins des migrants dans une situation de crise. On a besoin de connaître le nombre de migrants présents dans une zone précise – surtout au niveau infranational – pour pouvoir renforcer la préparation et la riposte. Il faut aussi analyser avec plus de rigueur les effets des crises sur les communautés de migrants. Bien qu'il existe des rapports sur ces effets⁵⁰, ils constituent une exception et sont autant de bonnes pratiques qu'il convient de généraliser et de reproduire. Par exemple, dans le nord-est du Nigeria, les aspects liés aux besoins linguistiques et en matière de communication ont été intégrés dans les enquêtes de la Matrice de suivi des déplacements de l'OIM, ce qui a permis de combler la lacune en matière d'information sur les langues parlées et comprises par les personnes déplacées en raison du conflit⁵¹.

50 Voir, par exemple, la littérature consacrée aux besoins des communautés d'immigrants dans la région métropolitaine de New York qui n'ont pas été pris en compte après l'ouragan Sandy (Make the Road New York, 2012 ; New York Women's Foundation, 2015).

51 Traducteurs sans frontières, 2017b.

La technologie offre la possibilité d'aider les migrants touchés par une crise. Au sommet mondial de Techfugees tenu à Paris en 2018, 25 start-up du monde entier ont présenté leurs initiatives de responsabilité sociale d'entreprise visant à répondre aux besoins des migrants. Le recours à ces technologies doit être pleinement intégré dans les politiques et pratiques de réponse à une crise à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale, en portant une attention particulière aux programmes de sensibilisation et aux formations et ateliers soucieux de la diversité culturelle, afin que ces technologies puissent être véritablement utilisées. C'est en instaurant la confiance pendant la phase de préparation, grâce à des efforts déployés à l'initiative des communautés, qu'on amènera les migrants à recourir à des technologies qu'ils connaissent bien⁵² en temps de crise.

Les mesures novatrices susceptibles d'être transposées à plus grande échelle pour aider les migrants dans des situations de crise et remédier aux restrictions actuelles sont, entre autres, les suivantes :

Services de traduction et d'information numériques : Traducteurs sans frontières a élaboré des glossaires multilingues téléchargeables gratuitement sous la forme d'applications mobiles, accessibles en ligne et hors connexion. Cet organisme a également travaillé avec Refucomm pour expérimenter la diffusion, grâce à des cartes micro-SD, d'informations sur les procédures juridiques et d'asile aux migrants arrivés récemment en Grèce, dans leurs langues maternelles⁵³. D'autres applications, telles que MigApp de l'OIM, non seulement aident les migrants à prendre des décisions en connaissance de cause d'un bout à l'autre du processus migratoire (par exemple, sur les exigences en matière de santé et de voyage, les processus de demande de visa et les rapatriements de fonds), mais leur offrent aussi la possibilité de partager leurs expériences⁵⁴. Des initiatives d'information et de traduction numériques permettent de remédier aux lacunes d'information dont souffrent les migrants à cause des barrières linguistiques et de l'absence de moyens de communication adaptés à leurs besoins.

Accessibilité des moyens de communication : Le système de cartes SIM mis en place par Sri Lanka pour ses ressortissants travaillant à l'étranger est un exemple de solution garantissant aux migrants un accès à des possibilités de communication. La fourniture de services d'assistance téléphonique dans des pays de destination afin de recueillir et de communiquer des informations susceptibles d'être utiles aux migrants est un autre exemple. La Sendai International Relations Association a créé un service d'assistance téléphonique multilingue de ce type en 2011⁵⁵.

Plateformes participatives de lutte contre la discrimination à l'égard des migrants : L'African Centre for Migration and Society de l'Université Wits à Johannesburg et le site Web iAfrikan ont lancé une plateforme participative appelée Xenowatch qui surveille les violences commises contre les migrants. Il est possible de signaler des menaces ou des violences xénophobes en ligne, par SMS ou par courriel. Les signalements sont vérifiés, anonymisés et indiqués sur une carte à l'aide de la plateforme Ushadidi, puis communiqués à la police et au HCR. Les plateformes participatives constituent une ressource en temps réel qui permet aux organisations de défendre et d'améliorer les droits, la sécurité et l'inclusion des migrants, ainsi que l'engagement communautaire⁵⁶.

52 Ogie et al., 2018.

53 Traducteurs sans frontières, 2017a.

54 OIM, s.d.

55 UNDRR, 2015.

56 Alfred, 2016.

Perspectives et conséquences pour l'action à mener

Les migrants peuvent être confrontés à des difficultés particulières pour accéder à la documentation, à l'information, aux ressources et à l'aide dans une situation de crise, et être exposés en outre à la précarité et à la discrimination⁵⁷. Les interventions ne tentent pas systématiquement de remédier à toutes ces difficultés avant et pendant une crise, de sorte que des informations et des données complémentaires à l'échelle locale sont nécessaires à l'appui d'une planification et d'une préparation efficaces. Cependant, sans financement, sans volonté politique et sans la participation des migrants, les informations ne suffisent pas pour assurer la préparation. Dans la plupart des exemples examinés, une coopération est née spontanément ou à la suite d'une décision imposée d'en haut par des gouvernements ou des organisations internationales. Le rôle et la prise en considération des associations locales, des employeurs, des partenaires du secteur des technologies et de la diaspora dans les situations d'urgence et de relèvement post-crise appellent une attention accrue. Sur le plan de la gouvernance, la mise en œuvre de l'Initiative MICIC peut éclairer et compléter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières⁵⁸. La prise en considération de cadres relatifs aux droits de l'homme, tels que les Principes et directives du HautCommissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), accompagnés d'orientations pratiques sur la protection des droits de l'homme des migrants en situation de vulnérabilité⁵⁹, peut renforcer les initiatives et faciliter les discussions entre les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques.

L'analyse présentée dans ce chapitre entraîne un certain nombre de conséquences pour les politiques et pratiques futures dans ce domaine qui sont conformes aux quinze lignes directrices de l'Initiative MICIC, comme suit :

- Avant, pendant et après une crise, il faut renforcer la préparation et les mesures post-crise. La plupart des interventions de grande envergure menées pour venir en aide aux migrants dans une situation de crise ne sont pas planifiées. Des efforts plus systématiques sont nécessaires pour mettre à profit et développer les capacités des acteurs qui gèrent les situations d'urgence, celles des ambassades, des missions et des consulats étrangers, ainsi que les capacités des institutions locales et des migrants. Il est fondamental, pour garantir des financements et des réponses souples, d'associer des parties prenantes non traditionnelles et les migrants aux mécanismes d'intervention et de coordination.
- Les mécanismes de financement doivent être diversifiés et renforcés pour contribuer à l'amélioration de la préparation et de la coordination. Des financements souples et variés peuvent ouvrir la voie à de nouvelles formules pour faciliter l'intégration des migrants de manière non discriminatoire, telles que des relations avec le secteur privé et les réseaux de la diaspora, la mobilisation et la sensibilisation des donateurs, parallèlement au développement d'initiatives visant à obtenir des financements souples auprès de donateurs et de gouvernements afin d'abonder les fonds d'intervention d'urgence en cas de crise.
- Il est possible d'améliorer les bilans post-crise, en s'intéressant aux mesures possibles au-delà du retour, notamment en matière d'intégration locale et de réinstallation. Le retour n'est pas la seule solution et ne doit pas nécessairement être privilégié car, souvent, le soutien offert après le retour est insuffisant. Lorsque

57 Hendow *et al.*, 2018 ; MICIC 2015.

58 ICMPD, 2017.

59 HCDH, 2018.

des migrants sont renvoyés dans leur pays d'origine, des efforts à long terme s'imposent pour mesurer leur réintégration et surveiller les résultats en matière de protection, afin qu'ils ne se retrouvent pas dans une situation pire ou de nouveau pris dans une situation de crise.

- En remédiant aux lacunes et aux insuffisances en matière de données, il sera possible d'améliorer la coordination, la préparation, la communication et la fourniture de l'aide. Bien que des données empiriques puissent être disponibles, des lacunes plus vastes en matière de données entravent la mise en œuvre de réponses efficaces et concertées, que ce soit entre gouvernements d'origine et de destination, ou entre d'autres acteurs. En l'absence de données issues d'évaluations d'impact, il est impossible d'identifier pleinement ce qui contribue à l'efficacité d'une intervention, tandis que le manque de données ventilées à l'échelle locale empêche de se faire une idée exacte des pertes subies par les migrants. Une amélioration de l'apprentissage transnational peut déboucher sur une généralisation de pratiques qui portent des fruits.
- Une feuille de route des innovations à l'appui des migrants pris dans une crise qui tient compte des recommandations ci-dessus peut faciliter l'élaboration de mesures particulières et contribuer à des processus plus solides, à l'efficacité organisationnelle et à des actions de sensibilisation qui prennent mieux en considération les vulnérabilités et les moyens des migrants.
- Enfin et surtout, les aspects relatifs aux droits de l'homme et l'impératif humanitaire de sauver des vies doivent éclairer l'élaboration de cadres de préparation en cas d'urgence, ainsi que les pratiques et protocoles opérationnels en cas de catastrophe. Pour appuyer des interventions humanitaires fondées sur les droits de l'homme, la coopération d'acteurs étatiques et non étatiques, dont les programmes d'action et les priorités peuvent être divergents, est nécessaire. Il est important de veiller à ce que les réponses aux crises soient réellement fondées sur les droits de l'homme, et non guidées par des considérations politiques ou des intérêts populistes. En application des obligations internationales en matière de droits de l'homme, il est fondamental que les droits de l'homme de tous les migrants, quel que soit leur statut, soient respectés au même titre que les droits des ressortissants⁶⁰. On sait qu'un assouplissement des politiques de visa et la suppression de restrictions administratives et sécuritaires permettent de mieux protéger les migrants et améliorent la résilience des communautés. Ces mesures doivent être considérées comme des mesures exceptionnelles, nécessaires en temps de crise. Un soutien en matière de coordination, de négociation et de diplomatie avec les pays touchés par une crise est nécessaire aux fins d'un assouplissement des règles de manière à ce que les migrants disposent d'une plus grande autonomie et d'un éventail de possibilités plus large et qu'ils puissent prendre des décisions en connaissance de cause.

60 Ibid.



KATHLEEN NEWLAND
MARIE MCAULIFFE
CÉLINE BAULOZ

11

GOUVERNANCE MONDIALE DES MIGRATIONS
– FAITS NOUVEAUX DEPUIS LE RAPPORT ÉTAT
DE LA MIGRATION DANS LE MONDE 2018¹

Introduction

De par leur nature même, la migration internationale et les déplacements internationaux sont des questions transnationales qui concernent non seulement les États d'origine et de destination, mais aussi ceux que traversent les migrants (appelés souvent États de « transit ») ou dans lesquels ils sont accueillis après avoir été déplacés par-delà des frontières internationales. Paradoxalement, pourtant, la gouvernance des migrations a, pour l'essentiel, toujours relevé de la compétence des États, dont les politiques et réglementations sont généralement élaborées à l'échelle nationale^{2,3}. Le plus souvent, la gouvernance des migrations est étroitement associée à la souveraineté des États. Ceux-ci conservent le pouvoir de décider quels nonressortissants peuvent entrer et séjourner sur leur sol, car la migration touche directement à certains éléments qui définissent un État⁴. La gouvernance des migrations repose sur des accords bilatéraux et multilatéraux. Il existe également plusieurs accords mondiaux sous la forme de traités internationaux par lesquels les États se sont entendus sur l'application des droits de l'homme et sur les responsabilités connexes qui leur incombent dans des domaines précis. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966 et la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 sont deux exemples importants, notamment parce qu'ils sont ratifiés par de nombreux pays. D'autres conventions sur la migration n'ont pas été aussi largement acceptées, telles que la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, qui ne compte toujours pas de pays de destination traditionnels parmi ses États parties. Par ailleurs, de multiples initiatives et de nombreux dialogues et processus mondiaux et multilatéraux sur la migration ont été mis en place au cours des dernières décennies (voir le tableau récapitulatif à l'appendice A). Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Pacte mondial sur les migrations) marque un tournant, car il s'agit de la première déclaration négociée sur le plan international d'objectifs concernant la gouvernance des migrations et visant à établir un équilibre entre les droits des migrants et le principe de souveraineté des États sur leur territoire. Bien que juridiquement non contraignant, le Pacte mondial sur les migrations a été adopté par consensus en décembre 2018 à une conférence des Nations Unies à laquelle ont participé plus de 150 États Membres des Nations Unies puis, quelques jours plus tard, par l'Assemblée générale des Nations Unies lors d'un scrutin recueillant 152 voix pour, 5 voix contre (et 12 abstentions).

1 Kathleen Newland, Directrice de recherche et Cofondatrice du Migration Policy Institute ; Marie McAuliffe, Chef de la Division de la recherche sur les politiques migratoires de l'OIM ; et Céline Bauloz, Chargée de recherche principale à la Division de la recherche sur les politiques migratoires de l'OIM.

2 Dans plusieurs systèmes politiques, tels que les fédérations, certains aspects de la migration, en particulier ceux liés à l'intégration, sont réglementés au niveau sous-national (par exemple au niveau des provinces, comme en Australie, au Canada, aux États-Unis et en Suisse). De plus en plus, des aspects de la migration internationale sont également gérés au niveau des villes (voir, par exemple Duncan et Popp, 2017 et le Rapport *État de la migration dans le monde 2015* sur les migrants et les villes).

3 McAuliffe et Goossens, 2018.

4 Par exemple, une population permanente et un territoire déterminé, conformément à l'article premier de la Convention de Montevideo de 1933 concernant les droits et les devoirs des États.

En l'absence de régime international cohérent sur la migration, des phénomènes migratoires majeurs, inattendus et de grande envergure, ainsi que des séismes géopolitiques⁵ peuvent avoir un impact considérable sur la gouvernance mondiale des migrations, s'apparentant à des « appels à agir » lancés à la communauté internationale. Ces phénomènes ont aussi clairement mis en lumière certaines des lacunes qui existent à l'intérieur du cadre, fragmentaire, qui régit la gouvernance mondiale des migrations, ainsi que la nécessité de prendre de nouvelles mesures pour mettre en place une approche internationale de la migration plus cohérente, dans l'intérêt des États, des sociétés et des migrants. En 2015 et 2016, par exemple, les mouvements massifs de plus d'un million de personnes vers et à travers l'Europe (dont des réfugiés syriens et autres) ont imprimé un élan qui a contribué à la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (Déclaration de New York), adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016⁶. La Déclaration de New York a marqué une étape importante dans l'histoire de la gouvernance mondiale des migrations. Les 193 États Membres des Nations Unies ont affirmé à l'unanimité leur soutien au respect des droits des migrants et des réfugiés et se sont engagés en faveur d'un processus de négociations intergouvernementales en vue d'adopter un pacte mondial sur les migrations⁷ et un pacte mondial sur les réfugiés⁸. Il est à noter que ces deux pactes s'appuient sur des années de dialogues structurés, d'initiatives et de coopération entre les États, à l'échelle régionale comme internationale.

Le Rapport *État de la migration dans le monde 2018* comprenait un chapitre sur la gouvernance mondiale des migrations, qui présentait le contexte et les conditions dans lesquels la Déclaration de New York avait été adoptée. Il s'agissait du premier chapitre de la partie II, consacrée aux questions migratoires complexes et émergentes. Il visait à donner un aperçu critique de l'architecture existante de la gouvernance mondiale et des évolutions récentes⁹. Il s'articulait autour des aspects clés suivants :

- Présentation du concept de « gouvernance » ;
- Avantages d'une gouvernance mondiale des migrations et obstacles ;
- Normes et institutions ;
- Efforts visant à améliorer la gouvernance mondiale (2001-2016).

Le chapitre 5 du Rapport *État de la migration dans le monde 2018* avait aussi jeté les bases des chapitres suivants de la partie II, en présentant le contexte de la gouvernance au niveau mondial, notamment en soulignant les grands domaines thématiques afférents à la migration qui faisaient l'objet d'une coopération internationale depuis peu. Nous invitons vivement les lecteurs intéressés par les aspects fondamentaux et les évolutions contemporaines de la gouvernance mondiale des migrations à s'y reporter.

Pendant les deux années qui se sont écoulées depuis la publication du Rapport *État de la migration dans le monde 2018*, il s'est passé tant de choses dans le domaine de la gouvernance mondiale des migrations que les directeurs de la publication ont jugé important de proposer une mise à jour dans l'édition 2020 du Rapport. Le présent chapitre fournit une analyse descriptive portant sur une période précise¹⁰. Cependant, le système

5 Par « séismes », les auteurs entendent des conflits transnationaux à grande échelle ou des événements d'une intense gravité, comme l'attaque du World Trade Center le 11 septembre 2001.

6 Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

7 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a.

8 Assemblée générale des Nations Unies, 2018b.

9 Martin et Weerasinghe, 2017.

10 La période couverte par ce chapitre s'achève à la fin de juin 2019.

sera mis en œuvre et continuera d'évoluer bien au-delà. Commençant là où le Rapport *État de la migration dans le monde 2018* se termine, la section ci-après retrace l'élaboration et l'adoption des deux pactes mondiaux. La troisième section propose une analyse succincte de leur complémentarité, de leur cohérence et de leurs lacunes. La section suivante évalue leurs incidences sur l'architecture mondiale de la gouvernance des migrations. La dernière section, tournée vers l'avenir, expose les conséquences de ces évolutions récentes ainsi que les difficultés liées à la mise en œuvre des pactes mondiaux. Ce chapitre s'appuie sur des informations provenant de la sphère politique, sur des commentaires d'universitaires et sur des articles d'opinion. Au moment de sa rédaction, très peu de nouveaux travaux universitaires avaient été publiés sur l'adoption et la mise en œuvre des deux pactes mondiaux, ce qui s'explique par les délais de lecture par les pairs (voir le chapitre 4 du présent Rapport). Le nombre de nouvelles publications universitaires sur les deux pactes devrait augmenter à partir du dernier trimestre de 2019.

Élaboration et adoption des pactes mondiaux

Les deux pactes mondiaux sont issus d'un sentiment de crise largement répandu face à des mouvements de population massifs dans plusieurs endroits du monde. Ces phénomènes – spectaculaires dans la Méditerranée, mais aussi dans le golfe d'Aden et la mer Rouge et dans la baie du Bengale – ont débouché sur la Déclaration de New York. La crise méditerranéenne est caractérisée non seulement par le très grand nombre de personnes touchées, mais aussi par sa visibilité, puisqu'elle a retenu l'attention des grands médias occidentaux. Ces mouvements ont fait comprendre aux gouvernements des riches États européens (qui étaient les destinations visées par les migrants) que, malgré toutes leurs ressources juridiques et financières, ils ne peuvent faire face à des flux migratoires de cette ampleur sans coopérer entre eux et avec les pays d'origine et de transit¹¹.

Le Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants, organisé en septembre 2016 dans le contexte de cette crise, a débouché sur une déclaration d'engagement de la part des États, dont les principaux points promettaient la négociation des deux pactes mondiaux. L'idée de départ était d'élaborer un pacte unique, portant à la fois sur les réfugiés et les migrants. Plusieurs obstacles se sont opposés à ce projet, dont la crainte que, d'une part, un pacte à double finalité n'atténue la protection à laquelle les réfugiés ont droit en vertu de la Convention relative au statut des réfugiés et que, d'autre part, en mettant les réfugiés et les migrants sur le même pied, les États seraient tenus à des obligations plus strictes à l'égard de ces derniers que ce qu'ils étaient prêts à accepter. La plupart des pays de destination, dans l'ensemble, se seraient contentés d'un pacte mondial unique traitant exclusivement des réfugiés, mais d'autres, surtout des pays du Sud, ont réclamé également un pacte mondial sur les migrations. Les deux pactes ont été prévus pour être juridiquement non contraignants, contrairement à un traité international qui oblige tous les États parties à mettre en œuvre ses dispositions¹².

En outre, des débats et discussions techniques sur les diverses définitions des termes « réfugiés » et « migrants », dans le contexte de la Déclaration de New York et de l'élaboration des deux pactes, ont occupé une place importante¹³. Si la Déclaration de New York précise que « les réfugiés et les migrants jouissent des

11 Voir, par exemple, Commission européenne, 2015.

12 La question est de savoir si le Pacte mondial sur les migrations peut être considéré comme du « droit non contraignant » (Chetail, 2019 ; Allinson *et al.*, 2019).

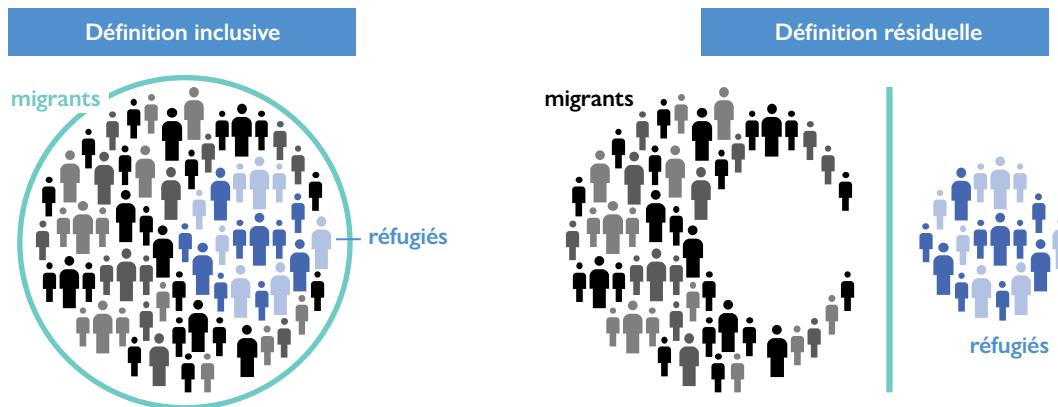
13 Voir, par exemple, Klein Solomon et Sheldon, 2018.

mêmes libertés fondamentales et droits de l'homme universels »¹⁴, une distinction a été maintenue entre les deux groupes, que le Pacte mondial sur les migrations résume comme suit :

« Les migrants et les réfugiés sont deux groupes différents relevant de cadres juridiques distincts. Seuls les réfugiés bénéficient de la protection internationale définie par le droit international des réfugiés »¹⁵.

Il s'ensuit que les deux pactes adoptent une conception résiduelle des migrants, considérés comme des personnes vivant en dehors de leur pays d'origine qui ne sont pas des réfugiés (figure 1) : une catégorie hétérogène résiduelle de personnes ayant en commun de ne pas être des réfugiés¹⁶. En revanche, la Division de la population des Nations Unies utilise une définition inclusive, selon laquelle toute personne résidant hors de son pays d'origine est un migrant¹⁷.

Figure 1. Qu'est-ce qu'un « migrant » ?



Source : Carling, 2017 (adapté).

Les deux pactes sont l'aboutissement de processus très différents. Le Pacte mondial sur les réfugiés a été rédigé par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans la perspective du Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants de septembre 2016 et pendant qu'il expérimentait le cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF)¹⁸. Le HCR a organisé une série de discussions thématiques avec les États et d'autres parties prenantes puis a engagé des consultations avec les États (voir la figure 2). Pendant toute la durée du processus, il a reçu plus de 500 contributions écrites de la part d'États Membres des Nations Unies et d'autres parties prenantes¹⁹. La version finale qu'il a rédigée a été adoptée à la soixante-treizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2018, après un vote à la Troisième Commission, avec 176 voix pour et une contre (États-Unis d'Amérique) et trois abstentions^{20,21}.

14 Assemblée générale des Nations Unies 2016, par. 6.

15 Assemblée générale des Nations Unies 2018a, par. 4.

16 Carling, 2017.

17 DAES, 1998.

18 Concernant l'élaboration de la Déclaration de New York et le cadre d'action global pour les réfugiés, voir Ferris, 2016.

19 Voir www.unhcr.org/595259bd4, consulté le 1er juin 2019.

20 Érythrée, Libéria et Libye.

21 Türk, 2018.

Figure 2. Chronologie succincte du processus ayant conduit aux deux pactes et au Réseau des Nations Unies sur les migrations

Assemblée générale des Nations Unies, septembre 2016 – Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants – L'OIM devient une organisation apparentée au sein du système des Nations Unies		
Pacte mondial sur les réfugiés	Pacte mondial sur les migrations	Réseau des Nations Unies sur les migrations
<i>janv. 2017- déc. 2017</i> Consultations thématiques	<i>avril 2017</i> Résolution des Nations Unies sur les modalités du processus relatif au Pacte	
<i>juin 2017</i> Consultations des ONG	<i>avril 2017- nov. 2017</i> Phase de consultations informelles ; 6 sessions thématiques	
<i>déc. 2017- janv. 2018</i> Consultations de bilan	<i>déc. 2017- janv. 2018</i> Phase de bilan	<i>déc. 2017</i> Le Secrétaire général lance des consultations à l'intérieur des Nations Unies
<i>févr. 2018- juillet 2018</i> Consultations officielles	<i>déc. 2017</i> Publication du Rapport du Secrétaire général (Rendre les migrations bénéfiques à tous)	<i>mai 2018</i> Le Bureau exécutif du Secrétaire général rend sa décision sur le modèle proposé
	<i>févr. 2018- juillet 2018</i> Phase des négociations intergouvernementales	<i>juin 2018</i> La Vice-Secrétaire générale informe les États Membres du Réseau des Nations Unies.
		<i>juillet 2018</i> Le texte final du Pacte mondial sur les migrations salue la décision du Secrétaire général de créer le Réseau.
		<i>oct. 2018</i> Réunion des Nations Unies consacrée à la mise au point du Réseau
		<i>nov. 2018</i> Adoption du mandat du Réseau
<i>déc. 2018</i> Adoption du Pacte mondial sur les réfugiés par l'Assemblée générale	<i>déc. 2018</i> Conférence internationale chargée d'adopter le Pacte mondial sur les migrations, puis approbation du Pacte mondial sur les migrations par l'Assemblée générale	<i>déc. 2018</i> Le Secrétaire général lance le Réseau lors d'une conférence internationale
<i>sept. 2016-déc. 2018</i> Application du cadre d'action global pour les réfugiés		<i>janv. 2019</i> Le Réseau des Nations Unies est en place ; il succède au Groupe mondial sur la migration des Nations Unies

Pour sa part, le processus relatif au Pacte mondial sur les migrations avait été résolument pris en main par les États, avec toutefois l'étroite participation et le soutien du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales. Deux États, le Mexique et la Suisse, avaient été nommés cofacilitateurs du processus et ont pris en charge la rédaction du Pacte. La première phase consistait en six mois de consultations aux niveaux mondial, régional et national, suivies d'un bilan.

Les cofacilitateurs ont rédigé une première version du Pacte, et présidé six séries de consultations informelles aux Nations Unies pendant six mois²². La version finale du texte a été officiellement entérinée en juillet 2018, puis adoptée à une conférence spéciale tenue au Maroc en décembre 2018, cinq mois après la fin des négociations. L'Assemblée générale des Nations Unies à New York a officiellement approuvé les conclusions de la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Les résultats du vote se présentaient comme suit : 152 voix pour, cinq contre, et 12 abstentions. Les États-Unis d'Amérique se sont retirés du processus avant le début des négociations intergouvernementales et ont voté contre le Pacte lors de l'Assemblée générale (tout comme la République tchèque, la Hongrie, Israël et la Pologne). Les pays qui se sont abstenus sont l'Algérie, l'Australie, l'Autriche, la Bulgarie, le Chili, l'Italie, la Lettonie, la Libye, le Liechtenstein, la Roumanie, Singapour et la Suisse²³.

La montée du nationalisme, des partis politiques d'extrême droite et des sentiments hostiles aux migrants, en particulier dans les pays de destination, a amené plusieurs pays à retirer leur soutien au Pacte, tenant parfois des discours fondés sur des contrevérités au sujet du Pacte et de ses effets²⁴. Par exemple, l'exMinistre de l'immigration du Canada du Gouvernement conservateur Harper, Chris Alexander, a dénoncé publiquement les propos tenus par le chef de l'opposition, Andrew Scheer, sur les incidences du Pacte, en déclarant que : « [ces] propos sont incorrects dans les faits : ce pacte est une déclaration politique, et non un traité juridiquement contraignant. Il n'a aucun impact sur notre souveraineté »²⁵.

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Le Pacte mondial sur les migrations se décompose en quatre grands éléments. Le premier regroupe les paragraphes initiaux qui énoncent la vision du Pacte, à savoir une meilleure coopération entre les États pour améliorer la gouvernance des migrations internationales²⁶. Il réaffirme les principes sur lesquels repose le Pacte mondial, y compris « le droit souverain des États de définir leurs politiques migratoires nationales et leur droit de gérer les migrations relevant de leur compétence, dans le respect du droit international »²⁷. Le préambule prend acte des instruments connexes sur les droits de l'homme, ainsi que des autres accords et des conclusions des précédentes réunions des Nations Unies sur les migrations.

Le deuxième élément du Pacte est le cœur du document. Il énumère 23 objectifs, qui proposent une approche relativement globale de la coopération internationale sur les migrations (voir l'encadré ci-après). Chaque objectif est associé à plusieurs mesures dont s'inspireront les pays pour concrétiser leur attachement à l'objectif énoncé. Cette partie centrale du Pacte réaffirme la souveraineté des États quant à leurs politiques migratoires²⁸.

22 Voir Assemblée générale des Nations Unies, 2017a, sur les modalités des négociations intergouvernementales en vue du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

23 Un certain nombre de pays n'étaient pas présents pendant le vote (Afghanistan, Antigua-et-Barbuda, Belize, Bénin, Botswana, Brunéi Darussalam, États fédérés de Micronésie, Guinée, Kiribati, Kirghizistan, Panama, Paraguay, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Slovaquie, Somalie, Timor-Leste, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turkménistan, Ukraine et Vanuatu).

24 Kaufmann, 2017 ; Mudde, 2019 ; Zalan, 2018.

25 Zimonjic, 2018.

26 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a ; par. 115.

27 Ibid.

28 Makooi, 2018.

Les 23 objectifs du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

1. Collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits
2. Lutter contre les facteurs négatifs et les problèmes structurels qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine
3. Fournir dans les meilleurs délais des informations exactes à toutes les étapes de la migration
4. Munir tous les migrants d'une preuve d'identité légale et de papiers adéquats
5. Faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples
6. Favoriser des pratiques de recrutement justes et éthiques et assurer les conditions d'un travail décent
7. S'attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire
8. Sauver des vies et mettre en place une action internationale coordonnée pour retrouver les migrants disparus
9. Renforcer l'action transnationale face au trafic de migrants
10. Prévenir, combattre et éliminer la traite de personnes dans le cadre des migrations internationales
11. Gérer les frontières de manière intégrée, sûre et coordonnée
12. Veiller à l'invariabilité et à la prévisibilité des procédures migratoires pour assurer des contrôles, des évaluations et une orientation appropriés
13. Ne recourir au placement en rétention administrative des migrants qu'en dernier ressort et chercher des solutions de rechange
14. Renforcer la protection, l'assistance et la coopération consulaires tout au long du cycle migratoire
15. Assurer l'accès des migrants aux services de base
16. Donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale
17. Éliminer toutes les formes de discrimination et encourager un débat public fondé sur l'analyse des faits afin de faire évoluer la manière dont les migrations sont perçues
18. Investir dans le perfectionnement des compétences et faciliter la reconnaissance mutuelle des aptitudes, qualifications et compétences
19. Créer les conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable dans tous les pays
20. Rendre les envois de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux et favoriser l'inclusion financière des migrants
21. Coopérer en vue de faciliter le retour et la réadmission des migrants en toute sécurité et dignité, ainsi que leur réintégration durable

22. Mettre en place des mécanismes de portabilité des droits de sécurité sociale et des avantages acquis
23. Renforcer la coopération internationale et les partenariats mondiaux pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Ces 23 objectifs peuvent être regroupés dans trois catégories : 1) les mesures précises et relativement simples, 2) les questions précises mais controversées et 3) les objectifs très vastes et ambitieux.

Tableau 1. Objectifs du Pacte mondial sur les migrations, par catégorie

1. Mesures précises et relativement simples	2. Questions précises mais controversées	3. Objectifs très vastes et ambitieux
Améliorer les données et les recherches sur la migration (objectif 1)	Ouvrir des voies légales plus larges pour les migrants (objectif 5)	Réduire les facteurs négatifs de migration (objectif 2)
Fournir dans les meilleurs délais des informations exactes à toutes les étapes de la migration (objectif 3)	Gérer les frontières de manière intégrée, sûre et coordonnée (objectif 11)	S'attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire (objectif 7)
Munir les migrants d'une preuve de leur identité légale (objectif 4)	Ne recourir à la détention qu'en dernier ressort et chercher des solutions de rechange (objectif 13)	Donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et cohésion sociale (objectif 16)
Favoriser des pratiques de recrutement justes et éthiques et assurer les conditions d'un travail décent (objectif 6)	Assurer l'accès des migrants aux services de base (objectif 15)	Éliminer toutes les formes de discrimination et encourager un débat public fondé sur l'analyse des faits (objectif 17)
Sauver des vies et coordonner l'action pour retrouver les migrants disparus (objectif 8)	Investir dans le perfectionnement des compétences et la reconnaissance mutuelle (objectif 18)	Créer les conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable (objectif 19)
Renforcer la lutte transnationale contre le trafic (objectif 9)	Faciliter le retour et la réintégration (objectif 21)	Renforcer la coopération internationale et les partenariats mondiaux (objectif 23)

Prévenir, combattre et éliminer la traite de personnes (objectif 10)

Renforcer les procédures migratoires (objectif 12)

Renforcer les services consulaires pour les migrants (objectif 14)

Faciliter les transferts de fonds (objectif 20)

Soutenir la portabilité des droits de sécurité sociale et des avantages acquis (objectif 22)

Certains de ces objectifs sont relativement simples, bénéficient d'un large soutien et peuvent être mis en œuvre immédiatement. Leur mise en œuvre a d'ailleurs déjà commencé pour certains, notamment en ce qui concerne la recherche et la collecte de données, le recrutement éthique et les rapatriements de fonds. D'autres, tels que le renforcement des voies de migration légales, l'amélioration de la gestion des frontières et la coopération en matière de retour et de réintégration, sont précis mais controversés et nécessiteront de plus amples négociations ainsi que l'engagement de ressources et l'expression d'une volonté politique.

D'autres objectifs, par exemple ceux qui figurent dans la troisième catégorie du tableau 1, sont des propositions à très long terme, sans préjudice du large accord qui existe sur la nécessité d'engager des changements positifs sur ces questions²⁹. Ces objectifs sont assez ambitieux, si bien qu'il faudra du temps pour les atteindre. Par exemple, la protection des migrants en situation de vulnérabilité (objectif 7) dépasse aujourd'hui les catégories de vulnérabilité traditionnelles (par exemple, les femmes et les filles, les enfants et victimes de la traite) et s'étend aux vulnérabilités découlant « des circonstances de leur voyage ou des situations qu'ils rencontrent dans les pays d'origine, de transit ou de destination »³⁰. La réalisation de certains de ces objectifs est étroitement liée à la mise en œuvre d'autres initiatives concernant le développement, l'environnement ou, plus généralement, la protection des migrants pris au piège dans des crises. Par exemple, les objectifs 2 et 19 font explicitement référence au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement³¹.

Le troisième élément du Pacte mondial sur les migrations concerne sa mise en œuvre. Il est évident que c'est aux États qu'il incombe au premier chef de mettre en œuvre les 23 objectifs du Pacte. Pour les aider dans leurs efforts, il a été envisagé de mettre au point un « mécanisme de renforcement des capacités » comprenant une plateforme de connaissances, un pôle de liaison et un fonds d'amorçage pour les projets³². Il est important

29 Newland, 2018.

30 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a ; par. 23.

31 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a.

32 Ibid.

de noter que dans cette partie, les États s'engagent à travailler à la mise en œuvre du Pacte avec d'autres parties prenantes, y compris les migrants, la société civile, le secteur privé, les syndicats, les autorités locales et d'autres. Le Pacte salue également la décision du Secrétaire général de créer le Réseau des Nations Unies sur les migrations, coordonné par l'OIM, afin de veiller à ce que les nombreuses entités des Nations Unies s'occupant de questions migratoires apportent aux États un soutien efficace et cohérent. Le Secrétaire général est invité à s'appuyer sur le Réseau pour élaborer son rapport biennal à l'Assemblée générale consacré aux activités des Nations Unies visant à mettre en œuvre le Pacte mondial sur les migrations. Dans le dernier paragraphe sur la mise en œuvre du Pacte, il est reconnu que les processus pilotés par les États, tels que le Forum mondial sur la migration et le développement et les processus consultatifs régionaux sur la migration, ont un rôle important à jouer pour promouvoir la coopération internationale sur les questions de migration.

Enfin, le quatrième élément du Pacte concerne le suivi et l'examen³³. Les progrès accomplis quant à la mise en œuvre des objectifs du Pacte doivent être examinés tous les quatre ans lors de l'Assemblée générale, pour la première fois en 2022, et lors d'un « forum d'examen des migrations internationales » qui remplacera le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement³⁴. Des examens régionaux se tiendront tous les quatre ans, en alternance avec le Forum d'examen, à partir de 2020. Le Pacte prévoit que d'autres processus menés par les États contribuent à ces examens, notamment les processus précités et le Dialogue international sur la migration de l'OIM. Il invite également les États à mettre en place des examens à l'échelle nationale.

Le Pacte mondial sur les réfugiés

La Déclaration de New York reconnaît explicitement qu'il y a urgence à renforcer la coopération afin de répartir les responsabilités en matière d'accueil et d'aide aux réfugiés du monde entier, qui se trouvent principalement dans des pays voisins (le plus souvent des pays à faible revenu ou à revenu moyen). Il est dit dans la Déclaration que :

Pour répondre aux besoins des réfugiés et des États d'accueil, nous nous engageons à promouvoir un partage plus équitable de la charge et des responsabilités que représentent l'accueil des réfugiés du monde entier et l'aide dont ils ont besoin, compte étant tenu des contributions actuelles et de la différence qui existe entre les États en termes de capacités et de ressources³⁵.

Contrairement à la proposition de pacte mondial sur les migrations, fondé sur des négociations intergouvernementales en vue d'un accord sur un document des États Membres, la Déclaration de New York envisageait le Pacte mondial sur les réfugiés comme l'aboutissement d'un processus dirigé par le HCR. L'accent devait être mis sur le perfectionnement et la mise en œuvre pratique d'une réponse existante aux questions relatives aux réfugiés, à savoir le cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF), et plus particulièrement sur les mesures à prendre face aux mouvements massifs de réfugiés (y compris dans des situations prolongées). Comme indiqué à l'Annexe I de la Déclaration de New York, le cadre d'action global pour les réfugiés revêt une

33 Ibid.

34 Assemblée générale des Nations Unies, 2019.

35 Assemblée générale des Nations Unies, 2016 ; par. 68.

importance fondamentale pour le Pacte mondial sur les réfugiés. Il se compose des éléments clés suivants, élaborés par le HCR en étroite concertation avec des parties prenantes et mis en œuvre dans un grand nombre de pays³⁶ pendant le processus relatif au Pacte mondial sur les réfugiés (voir le tableau 2) : accueil et admission, soutien aux besoins immédiats, appui aux pays et communautés d'accueil, et solutions durables. Les principaux objectifs du CRRF sont : 1) atténuer la pression sur les pays d'accueil concernés ; 2) renforcer l'autonomie des réfugiés ; 3) élargir l'accès à des solutions faisant appel à des pays tiers ; et 4) créer dans les pays d'origine les conditions nécessaires au retour dans la sécurité et la dignité³⁷. Outre le cadre d'action global pour les réfugiés, le Pacte mondial sur les réfugiés comprend un programme d'action fondée sur le CRRF, qui énonce des mesures destinées aux États et autres parties prenantes compétentes pour qu'ils puissent mieux réagir face aux mouvements de réfugiés (tableau 2).

Tableau 2. Axes thématiques du cadre d'action global pour les réfugiés et du programme d'action

Piliers du CRRF	Programme d'action	
	Domaines d'appui	Sous-domaines indicatifs
Accueil et admission	Accueil et admission	Alerte rapide, préparation et plans d'urgence
		Dispositifs d'accueil immédiat
		Sûreté et sécurité
		Enregistrement et documentation
		Satisfaire les besoins spécifiques
		Identifier les besoins de protection internationale
Appui visant à répondre aux besoins immédiats et permanents	Satisfaire les besoins et soutenir les communautés	Éducation
		Emplois et moyens d'existence
		Santé
		Femmes et filles
		Enfants, adolescents et jeunes
Appui aux pays et communautés d'accueil	Satisfaire les besoins et soutenir les communautés	Logement, énergie, et gestion des ressources naturelles
		Sécurité alimentaire et nutrition
		État civil
		Apatridie
		Promouvoir les bonnes relations et la coexistence pacifique

36 Les 16 pays de mise en œuvre sont : l'Afghanistan, le Belize, le Costa Rica, Djibouti, El Salvador, l'Éthiopie, le Guatemala, le Honduras, le Kenya, le Mexique, l'Ouganda, le Panama, le Rwanda, la Somalie, le Tchad et la Zambie. La République-Unie de Tanzanie faisait initialement partie de ces pays, mais elle s'est retirée par la suite.

37 Voir le portail numérique mondial du CRRF à l'adresse www.globalcrf.org (consulté le 2 juin 2019).

Piliers du CRRF	Programme d'action	
	Domaines d'appui	Sous-domaines indicatifs
Solutions durables	Solutions	Appui aux pays d'origine et au rapatriement volontaire
		Réinstallation
		Voies complémentaires d'admission dans des pays tiers
		Intégration locale
		Autres solutions locales

La fourniture d'un financement suffisant pour les pays d'accueil et la réinstallation des réfugiés sont deux expressions concrètes du partage des responsabilités, qui se sont toutefois révélées très problématiques tout au long du processus relatif au Pacte mondial sur les réfugiés, et continueront certainement de l'être à l'avenir. Il a été difficile de réunir les fonds nécessaires pour permettre la pleine mise en œuvre du CRRF, qui a été entravée dans plusieurs pays, dont l'Ouganda et l'Éthiopie³⁸, en raison d'un soutien insuffisant des donateurs. De même, le très petit nombre de places de réinstallation pour les réfugiés et l'insuffisance d'autres solutions durables pour les personnes déplacées continueront de poser des difficultés pour le CRRF et le Pacte mondial sur les réfugiés³⁹. Si aucun de ces deux facteurs n'est une nouveauté dans le système international des réfugiés, ni pour le HCR en sa qualité d'organisme des Nations Unies expressément chargé de ces questions et principal gardien de la Convention sur les réfugiés, le processus relatif au Pacte mondial sur les réfugiés a toutefois mis en relief les obstacles qui persistent dans ces deux domaines tout en s'efforçant de mobiliser davantage la communauté internationale afin d'aboutir à des résultats plus concrets.

Pour relever ces défis et, plus généralement, pour aider les États Membres à tenir leurs engagements, le Pacte mondial sur les réfugiés établit différents mécanismes de suivi, d'examen et de mise en œuvre. Un forum mondial sur les réfugiés doit être organisé tous les quatre ans, la première édition étant prévue en décembre 2019. Ce forum a pour premier objectif de permettre aux États Membres des Nations Unies de prendre officiellement des engagements et de faire des contributions sous la forme d'une assistance financière, matérielle ou technique, ou de places de réinstallation et de voies complémentaires d'admission, puis de rendre compte des principaux résultats obtenus et des bonnes pratiques suivies⁴⁰. Ce dispositif mondial de coopération internationale est complété par les dispositifs nationaux pouvant être mis en place par les pays d'accueil pour coordonner les mesures prises par les parties prenantes concernées, en vue d'assurer une réponse globale⁴¹. Pour éviter des « crises de réfugiés » à l'avenir, une plateforme d'appui peut être activée à la demande du ou des pays d'accueil ou du ou des pays d'origine, dans les deux cas suivants :

- Une situation complexe et/ou à grande échelle des réfugiés où la capacité de réponse d'un État d'accueil est dépassée ou est sur le point de l'être ; ou

38 Siegfried, 2017 ; voir aussi Hansen, 2018.

39 Angenendt et Biehler, 2018.

40 Assemblée générale des Nations Unies, 2018b ; voir aussi la page Web du HCR consacrée au Forum mondial sur les réfugiés, à l'adresse www.unhcr.org/global-refugee-forum.html (consultée le 2 juin 2019).

41 Assemblée générale des Nations Unies, 2018b.

- Une situation de réfugiés prolongée où l'État ou les États d'accueil a/ont besoin d'un appui supplémentaire considérable, et/ou une grande occasion de solution se présente (rapatriement volontaire à grande échelle dans le pays d'origine)⁴².

Sous la conduite d'un groupe d'États, les plateformes d'appui peuvent organiser des conférences de solidarité sur une situation donnée pour obtenir de la part des États et des parties prenantes concernées des contributions financières, matérielles et techniques, ainsi que des places de réinstallation et des voies complémentaires d'admission⁴³.

Le caractère non contraignant du Pacte mondial sur les réfugiés et l'accent mis sur la mise en œuvre et l'action ont amené certains commentateurs à se déclarer sceptiques quant à la probabilité d'un changement durable, étant donné que les États peuvent choisir les approches qui leur conviennent le mieux à une époque où le climat géopolitique concernant les réfugiés et les déplacements est défavorable⁴⁴. D'autres inquiétudes ont été exprimées à propos de la place centrale donnée à la Convention relative au statut des réfugiés, du désintérêt relatif pour les droits connexes énoncés dans d'autres instruments clés, et des aspects des déplacements non couverts par le régime existant⁴⁵.

Complémentarité, cohérence et lacunes des deux pactes mondiaux

Indépendamment du retentissement de la Déclaration de New York de 2016 et de la détermination de tous les États à parachever les deux pactes mondiaux, le contenu de ces derniers n'a pas surgi de nulle part. Il a fallu beaucoup plus de temps qu'il n'y paraît pour formuler les idées et les approches qui y sont exposées. Comme souligné dans l'introduction de ce chapitre, les deux pactes sont l'aboutissement d'années de dialogues structurés, d'initiatives et de coopération entre les États à l'échelle régionale et internationale. Le Pacte mondial sur les migrations, en particulier, s'appuie sur des initiatives et processus régionaux et mondiaux récents⁴⁶, notamment en ce qui concerne les domaines thématiques sur lesquels convergent les intérêts des États⁴⁷ (pour plus de détails, voir l'appendice B). Quant au Pacte mondial sur les réfugiés, il porte sur la nécessité de « traduire [le] principe établi de longue date sur la coopération internationale, inscrit au préambule de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 en actes concrets et pratiques » pour « un partage prévisible et équitable de la charge et des responsabilités »⁴⁸. Il appuie et renforce les efforts

42 Ibid.

43 Ibid.

44 Angenendt et Biehler, 2018 ; Hathaway, 2018.

45 Alienikoff et Martin, 2018 ; Chimni, 2018 ; Gammeltoft-Hansen, 2018.

46 Pour un aperçu historique des initiatives et processus mondiaux antérieurs sur la migration, voir Newland, 2010 ; Martin et Weerasinghe, 2017 ; Betts et Kainz, 2017.

47 Ni le Pacte mondial sur les réfugiés ni le Pacte mondial sur les migrations ne traitent des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, qui sont deux fois plus nombreuses que les réfugiés. Lors de la deuxième consultation thématique organisée au siège des Nations Unies à New York en mai 2017, certains États Membres participants étaient favorables à ce que le Pacte mondial sur les migrations porte aussi sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, mais d'autres y étaient opposés. Conscients de la corrélation entre les migrations internes et internationales, les modérateurs, les cofacilitateurs et la Représentante spéciale du Secrétaire général ont toutefois précisé que les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays n'entraient pas dans le cadre du mandat attribué au Pacte mondial sur les migrations (Khadria, 2017).

48 Assemblée générale des Nations Unies, 2018b ; par. 2 et 3. Voir aussi le quatrième paragraphe du préambule de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951.

déployés précédemment, par exemple en répondant aux appels répétés du Comité exécutif du HCR⁴⁹ en faveur d'une coopération internationale, et en consolidant des initiatives menées par le HCR concernant des cas spécifiques de partage des responsabilités ad hoc⁵⁰.

Les deux pactes mondiaux ne s'excluent pas mutuellement. Ils ont été conçus pour se compléter, étant donné que les réfugiés et les migrants se heurtent à « beaucoup de difficultés et de vulnérabilités communes »⁵¹. Pour le HCR et l'OIM, ces deux pactes ont une cohérence fonctionnelle au regard des difficultés communes qu'ils doivent résoudre⁵². Le Pacte mondial sur les migrations a une portée plus vaste que celui sur les réfugiés puisqu'il vise à « faire face au phénomène migratoire dans toutes ses dimensions ». Il complète donc le Pacte mondial sur les réfugiés, dont la portée est limitée aux difficultés particulières liées aux déplacements massifs de réfugiés, y compris dans des situations de déplacement prolongé⁵³. Offrant un « panorama à 360 degrés des migrations internationales »⁵⁴, le Pacte mondial sur les migrations traite de questions qui se posent d'un bout à l'autre du cycle migratoire : au moment de quitter le pays d'origine ; pendant le voyage de migration, y compris dans les pays de transit ; à l'arrivée et pendant le séjour dans le pays de destination ; ou au retour dans le pays d'origine. Dans leurs premières versions, aucun des deux pactes ne traitait des déplacements liés aux effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Certaines parties prenantes espéraient que la protection des personnes déplacées en raison de ces phénomènes serait abordée dans le Pacte mondial sur les réfugiés, mais les États s'y sont opposés. La version finale du Pacte mondial sur les migrations comprend toutefois une sous-section intitulée « Catastrophes naturelles, effets néfastes des changements climatiques et dégradation de l'environnement », au titre de l'objectif 2 (Lutter contre les facteurs négatifs et les problèmes structurels qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine)⁵⁵.

Le fait que les deux pactes aient des domaines d'application et des objectifs différents a permis d'éviter qu'ils ne soient en contradiction et a assuré une cohérence générale. Cependant, aucun des deux n'a résolu un aspect important susceptible de chevauchements, à savoir les flux mixtes composés de réfugiés partant de leur pays de premier asile et d'autres migrants pris dans des mouvements à grande échelle⁵⁶. L'arrivée non planifiée d'un grand nombre de personnes, dont certaines ont de solides raisons de demander une protection internationale en tant que réfugiés et d'autres non, met les systèmes d'asile nationaux et les organisations humanitaires à rude épreuve. Même des personnes qui ne sont pas des réfugiés peuvent se trouver dans des situations désespérées qui nécessitent assistance et protection, par exemple les enfants non accompagnés. Le Pacte mondial sur les migrations se préoccupe de leurs besoins au titre de l'objectif 7 (S'attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire). Cependant, aucun des deux pactes n'aborde le phénomène des « mouvements secondaires » des réfugiés.

L'un des principaux enseignements tirés des mouvements vers et à travers l'Europe en 2015-2016 concerne le nombre de réfugiés qui ont pu poursuivre leur voyage à partir du premier pays où ils sont arrivés après avoir quitté leur pays d'origine en quête de sécurité ou de perspectives plus prometteuses. Le volume des déplacements secondaires en Europe en 2015-2016 s'explique en partie par la géographie (en particulier la

49 Dowd et McAdam, 2017.

50 Par exemple la Conférence internationale sur les réfugiés d'Amérique centrale de 1989 et le Plan d'action global pour les réfugiés indochinois de 1989. Voir à ce sujet Betts, 2006, et Newland, 2011.

51 Assemblée générale des Nations Unies, 2016 ; par. 4.

52 Türk, cité dans Leone, 2018.

53 Cadre d'action global pour les réfugiés, joint en annexe du document Assemblée générale des Nations Unies, 2016 ; et Assemblée générale des Nations Unies, 2018b.

54 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a ; par. 11.

55 Ibid. ; par. 18 h) - l).

56 Voir, par exemple, Ndonga Githinji et Wood, 2018.

proximité de la Turquie et de la Grèce) et par les conditions de surpeuplement dans les premiers pays d'asile, mais aussi par des changements plus fondamentaux dans les technologies (y compris celles utilisées par les passeurs), tels que l'« argent mobile » et l'échange d'informations⁵⁷. L'histoire de Paolina Roccanello (voir ci-dessous) montre à quel point le monde a changé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. À l'époque, les réfugiés disposaient de moyens très limités pour se déplacer au-delà des confins de l'Europe. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

La migration avant l'« application »

Le monde a connu de profonds changements en près de 70 ans, depuis la dernière crise de réfugiés en Europe, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au moment de l'élaboration de la Convention relative au statut des réfugiés^a. À l'époque, Internet, la téléphonie mobile et le fax n'existaient pas et les services postaux étaient lents et souvent perturbés. Les communications par télégramme et téléphone étaient limitées et coûtaient cher. Paolina Roccanello est arrivée à Melbourne en avril 1947 avec sa mère, sur le SS *Misir*, parti d'Italie en pleine guerre^b. Elles ont eu la chance de retrouver le père de Paolina, qui avait émigré en Australie huit ans plus tôt et s'attendait à ce que sa famille le rejoigne peu après. Durant toutes les années de guerre, les deux femmes n'avaient reçu qu'une seule de ses lettres, laquelle avait mis cinq ans pour leur parvenir. C'était ainsi en ce temps-là.

Après la Seconde Guerre mondiale, les mouvements de réfugiés au départ de l'Europe déchirée par la guerre étaient gérés par les États, y compris sous les auspices des Nations Unies, qui coordonnaient les rapatriements, les retours et la réinstallation de réfugiés dans des pays tiers. Par rapport à aujourd'hui, les déplacements étaient lents, extrêmement contrôlés et très sélectifs. Les informations aux réfugiés relevaient dans une large mesure du monopole des États, et les possibilités de migrer vers d'autres régions étaient limitées aux voies officielles. De nos jours, la situation est différente.

a Nebehay, 2015.

b Huxley, 2007.

Extrait de McAuliffe, 2016.

Certains réfugiés peuvent aujourd'hui migrer par eux-mêmes, en exerçant un certain degré d'agentivité⁵⁸. Contrairement à ce que laisserait supposer un mode de pensée binaire opposant migration forcée et migration volontaire⁵⁹, les raisons qui les poussent à migrer sont souvent diverses :

Ils peuvent avoir quitté leur pays d'origine en raison de conflits ou de persécutions, mais ils choisissent un pays de destination en raison des perspectives économiques qu'il offre. Ils peuvent très bien entrer dans la définition du réfugié, de sorte qu'ils ne pourront être renvoyés chez eux⁶⁰.

57 McAuliffe, Goossens et Sengupta, 2017 ; Triandafyllidou, 2017.

58 Sur l'agentivité ou le « libre arbitre », voir Akesson et Coupland, 2018 ; McAuliffe *et al.*, 2017.

59 Ibid. ; voir aussi de Haas, 2011 ; Faist, 2000 ; Massey *et al.* ; 1998.

60 Martin, 2014.

Un grand nombre de personnes (y compris les réfugiés) sont dans l'incapacité de gagner directement leur destination de prédilection parce qu'elles ne peuvent obtenir un visa, si bien qu'elles passent d'abord par un ou plusieurs pays de transit avant de parvenir à la destination voulue ou finissent par arriver dans un pays qui n'était pas leur premier choix de destination⁶¹. Cette réalité complexe des migrations à « motivations diverses », qui est de plus en plus courante et pose des difficultés aux États sous l'angle des mouvements secondaires de réfugiés, dépasse largement la portée des deux pactes mondiaux. Ainsi qu'il a été relevé plus haut, et malgré son vaste champ d'application, le Pacte mondial sur les migrations est limité aux migrants au sens « résiduel » – à savoir les migrants qui ne sont pas des réfugiés⁶². Le Pacte fait référence aux « flux migratoires mixtes », un terme qui n'indique pas explicitement que de nombreuses personnes sont poussées à migrer pour des motifs divers, mais rend plutôt compte de la nature composite des mouvements associant migrants et réfugiés⁶³. Avant sa finalisation, le texte du Pacte mondial sur les migrations indiquait qu'il fallait veiller à fournir aux migrants des informations sur leurs droits et obligations découlant des lois et procédures sur la migration, y compris sur *l'accès au droit de demander l'asile* ou toute autre forme de protection appropriée⁶⁴, signifiant que certains migrants peuvent prétendre au statut de réfugié. La suppression de cette formulation du texte final témoigne de la sensibilité et de la complexité de cette question. Cette zone grise peut être une source de confusion, voire créer des lacunes⁶⁵. Cela étant, les cadres établis par les pactes n'empêchent pas les États de coopérer sur les migrations répondant à des motivations diverses. Des parties précises du Pacte mondial sur les migrations encouragent la coopération en vue de résoudre cette question (par exemple, l'objectif 5 : faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples). De même, le Pacte mondial sur les réfugiés cherche des moyens autres que la réinstallation traditionnelle permettant aux réfugiés de quitter un pays d'accueil, par exemple à des fins professionnelles ou d'études. De nombreuses mesures en place tiennent compte de cet aspect de la migration de plus en plus important – l'une d'elles étant les accords régionaux de libre circulation fondée sur des critères de nationalité, et non de catégorie administrative ou de raison poussant à migrer.

Quelle est l'influence des pactes mondiaux sur l'architecture de la gouvernance mondiale des migrations ?

Bien qu'ils aient en commun de tirer leur origine des crises migratoires de 2015 et de la Déclaration de New York, les deux pactes mondiaux occupent des places très différentes dans l'architecture de la gouvernance mondiale des migrations. Le Pacte mondial sur les réfugiés est fondé sur le droit international existant, et plus particulièrement sur la Convention relative au statut des réfugiés, largement ratifiée. Même si les migrants ont droit à la même protection que d'autres (notamment les réfugiés) au titre du droit international des droits de l'homme, il n'existe pas pour eux de convention équivalente à celle relative aux réfugiés. En conséquence, le Pacte mondial sur les migrations, bien que juridiquement non contraignant, constitue davantage une innovation dans la gouvernance mondiale des migrations que le Pacte mondial sur les réfugiés.

61 Legomsky, 2003 ; McAuliffe et Jayasuriya, 2016 ; McAuliffe *et al.*, 2017.

62 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a ; Carling, 2018.

63 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a.

64 Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, 2018b ; objectif 12, par. 27 e).

65 Carling, 2018.

Le Pacte mondial sur les réfugiés est axé sur la mise en œuvre : comment créer des mécanismes de partage de la charge et des responsabilités qui renforceront le régime de protection des réfugiés grâce à un soutien accru aux pays d'accueil et à des mesures stimulant l'autosuffisance des réfugiés. Bien qu'il ne cherche pas à modifier le droit des réfugiés, il représente néanmoins une réorientation majeure pour le HCR. L'Agence pour les réfugiés s'est toujours considérée avant tout comme la garante de la Convention relative au statut des réfugiés, veillant à ce que les États s'acquittent de leurs obligations en matière de protection des réfugiés et s'efforçant de trouver des solutions durables pour que les réfugiés cessent d'être des réfugiés. Le HCR a aussi comme rôle majeur d'organiser l'aide humanitaire. Le Pacte mondial sur les réfugiés met davantage l'accent sur l'appui aux gouvernements et aux communautés d'accueil, en considération du service qu'ils fournissent non seulement réfugiés, mais aussi à la communauté internationale dans son ensemble – ce qui devrait être le fondement d'une solidarité beaucoup plus solide, qu'on appelle partage de la charge et des responsabilités.

Autre nouveauté, le système établi par le Pacte mondial sur les réfugiés pour renforcer la solidarité avec ceux qui accueillent les réfugiés confère aux acteurs non étatiques un rôle plus important. Les organisations humanitaires non gouvernementales contribuent depuis longtemps à la fourniture d'une protection et d'une aide aux réfugiés, mais le Pacte envisage une collaboration plus active encore du secteur privé, des autorités infranationales et d'autres parties prenantes. La mise en place d'un nouvel examen régulier devrait faire en sorte qu'il sera plus difficile de rayer de l'ordre du jour international les situations prolongées des réfugiés ou celles qui ne font pas la une de l'actualité. La répartition inégale des ressources entre les pays d'accueil a compromis la stabilité du régime de protection des réfugiés. L'intégration d'un réseau universitaire est une évolution positive vers des réponses fondées sur des éléments factuels, coïncidant avec une participation plus grande des acteurs non étatiques à la mise en œuvre du CRRF. Des inquiétudes ont toutefois été exprimées quant à la nature, à la portée et à l'objectif du réseau, soulevant des interrogations sur son mode de gestion et sa valeur ajoutée⁶⁶.

Si, par son approche associant l'ensemble de la société, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières reconnaît l'importance des acteurs non étatiques, il énonce les contours de la coopération interÉtats sur la migration, qu'il appartiendra aux États de préciser, de compléter et de consolider au fur et à mesure de la mise en œuvre. Étant donné qu'il s'agit d'un dispositif totalement inédit, il est difficile de prévoir la hauteur de l'investissement que les États y consacreront pour réaliser les objectifs du Pacte. Avec ses 23 objectifs et 187 mesures spécifiques, celui-ci ne sera pas facile à mettre en œuvre. Aucun pays n'a les moyens de travailler sur toutes les mesures recommandées, et presque tous y trouveront des mesures qu'ils préféreraient ne pas prendre. La force du Pacte tient au fait qu'il répond aux besoins de chacun ; cette absence d'exclusive est un aspect essentiel des compromis trouvés pour parvenir à un accord quasi universel.

Architecture institutionnelle

Dans le *Rapport État de la migration dans le monde 2018*, le chapitre sur la gouvernance mondiale des migrations donnait un aperçu de l'architecture institutionnelle internationale, en mentionnant plus particulièrement trois organismes s'occupant de questions migratoires – l'OIM, le HCR et l'Organisation internationale du Travail (OIT) – ainsi que le Groupe mondial sur la migration des Nations Unies et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales⁶⁷. Ces deux dernières années, le système des

66 Crisp, 2018 ; Chimni, 2018.

67 Martin et Weerasinghe, 2017.

Nations Unies a connu d'importants changements institutionnels, dont la plupart sont directement liés au soutien apporté aux États à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations : le mandat de représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations internationales est arrivé à son terme à la fin de 2018 et n'a pas été renouvelé ; l'OIM est entrée dans le système des Nations Unies ; et le Groupe mondial sur la migration a été remplacé par le Réseau des Nations Unies sur les migrations. Ce renouvellement de l'architecture institutionnelle, lancé par le Secrétaire général après les phases de consultations et de bilan concernant le Pacte mondial sur les migrations, est mentionné dans son rapport intitulé *Rendre les migrations bénéfiques à tous*, où il est dit :

« Je lancerai des consultations internes sur la meilleure façon de configurer le système des Nations Unies, OIM incluse, pour coordonner l'action de l'Organisation dans le domaine des migrations. Je suis déterminé à faire en sorte que le système soit pleinement en mesure de contribuer rapidement et efficacement à la mise en œuvre du pacte mondial, une fois qu'il aura été adopté. Dans le cadre de ces consultations, je m'attacherai en particulier à recenser les moyens de mettre à profit les compétences disponibles, de répondre aux besoins des États Membres par des réalisations concrètes et de garantir l'efficacité de l'action »⁶⁸.

Les consultations menées au sein du système des Nations Unies à l'initiative du Secrétaire général ont notamment débouché sur la recommandation de créer un réseau des Nations Unies sur les migrations. Cette recommandation a été acceptée par le Secrétaire général et approuvée par le Comité exécutif des Nations Unies en mai 2018. Le Réseau a été lancé officiellement par le Secrétaire général le 9 décembre 2018, à la veille de la Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières⁶⁹. Il a été présenté comme faisant partie des réformes plus générales engagées par les Nations Unies. Il succède au Groupe mondial sur la migration et présente les caractéristiques suivantes :

- il garantit l'efficacité et la cohérence de l'appui fourni par l'ensemble du système à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations ;
- il rend compte de ses activités directement au Secrétaire général qui, à son tour, informera les États Membres, selon que de besoin ;
- il est formé d'un groupe de membres restreint et d'un groupe élargi ; le groupe restreint est composé des entités des Nations Unies dont la pertinence et les capacités découlent de leur mandat, et est désormais appelé Comité exécutif ;
- les groupes de travail sont basés sur le Pacte mondial sur les migrations et sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et répondent aux besoins des États Membres ;
- le groupe de membres élargi du Réseau se réunit régulièrement avec d'autres parties prenantes, pour échanger des informations et fixer des orientations ;
- l'OIM assure la coordination et le secrétariat du Réseau⁷⁰.

68 Assemblée générale des Nations Unies, 2017b ; par. 74.

69 Assemblée générale des Nations Unies, 2018b.

70 Nations Unies, 2018.

Le Comité exécutif du Réseau se compose de l'OIM, du Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies, de l'OIT, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du HCR et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD). Le Directeur général de l'OIM est le Coordonnateur du Réseau. Les membres du groupe élargi sont, outre les entités du Comité exécutif, 30 autres entités des Nations Unies⁷¹. Le Réseau est donc plus étendu que son prédécesseur, le Groupe mondial sur la migration, qui s'était développé au fil du temps pour compter 22 entités. Toutefois, la création d'un Comité exécutif de huit membres, et l'institution du Coordonnateur unique et de modalités d'établissement des rapports faisant intervenir le Secrétaire général montrent que l'obtention de résultats concrets et la cohérence au sein des Nations Unies sont au cœur de la logique qui sous-tend la création du Réseau.

À une époque confrontée à la montée du nationalisme dans des régions clés et à une remise en cause du soutien au multilatéralisme, le Réseau sera mis à rude épreuve. Il repose sur des processus de gestion et de coordination plus clairement définis, à la différence du Groupe mondial sur la migration, comme le montrent leurs mandats respectifs⁷². Mais la coordination n'est pas la fonction principale du Réseau ; ce dernier vise plutôt à apporter un soutien aux États Membres dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations. Aucune entité des Nations Unies ne dispose des capacités ni des compétences spécifiques sur bien des questions qui nécessiteront ce soutien. Ces entités devront unir leurs forces pour mettre en œuvre des mesures et des projets, travailler ensemble au sein des groupes de travail du Réseau et mettre à profit leurs capacités ainsi réunies. Certains projets seront financés par le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration, créé le 8 mai 2019 par les représentants des huit entités des Nations Unies composant le Comité exécutif du Réseau et lancé le 16 juillet 2019. Le Fonds fera partie intégrante du Réseau des Nations Unies sur les migrations et vise à soutenir les États Membres dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations, principalement au niveau des pays⁷³. Indépendamment de ces changements fondamentaux sur la manière dont les Nations Unies réagissent à la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations et coordonnent cette mise en œuvre, les principes de base de fonctionnement du Réseau sont les mêmes que ceux du Groupe mondial sur la migration, à savoir : priorité aux droits et au bien-être des migrants, mais en insistant davantage sur la mise en œuvre au sein des communautés de destination, d'origine et de transit⁷⁴.

Évolution actuelle de la gouvernance mondiale des migrations : conséquences pour l'avenir

Les deux pactes mondiaux marquent une nouvelle étape dans la coopération internationale visant à gérer et à faire face aux mouvements de personnes. Bien que non juridiquement contraignants, ils sont l'expression d'un consensus quasi universel sur les questions nécessitant une coopération et sur les mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont énoncés.

Le Pacte mondial sur les réfugiés, s'il est dûment mis en œuvre, rendra les États plus enclins à accueillir des réfugiés, car ils n'auront plus le sentiment d'être abandonnés quand ils sont contraints de porter le fardeau

71 Réseau des Nations Unies sur les migrations, 2018.

72 GMG, s.d ; Réseau des Nations Unies sur les migrations, 2018.

73 Voir le mandat : PNUD, Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaire, 2019.

74 Réseau des Nations Unies sur les migrations, 2018.

seuls. Si d'autres États et un groupe élargi de parties prenantes mettent en commun leur engagement dans un cadre d'action global pour les réfugiés pour chaque pays hôte, la condition fondamentale d'une protection, à savoir l'accès à l'asile territorial dans un autre pays, sera considérablement renforcée.

Les États Membres des Nations Unies ont élaboré le Pacte mondial sur les migrations en visant le long terme. Mais celui-ci a déjà une réalisation à son actif : les Nations Unies sont désormais saisies, sous une forme officielle et négociée, de l'une des dernières questions mondiales encore en suspens. Depuis des décennies, le système international dispose de normes et d'institutions destinées à faciliter la coopération et le maintien de l'ordre dans des domaines tels que la finance et le commerce, le contrôle des armements et les réfugiés. Plus récemment, il a élaboré un cadre sur les changements climatiques. Les migrations internationales faisaient l'objet d'un ensemble disparate de politiques unilatérales, bilatérales et régionales, longtemps considérées comme étant trop clivantes pour être débattues de manière générale au sein des Nations Unies en tant que question à part entière, en dehors de ses corrélations avec le développement. Grâce au Pacte mondial sur les migrations, il existe enfin un cadre d'attentes et d'obligations communes.

La toute première version du Pacte mondial sur les migrations avait estimé qu'un « système des Nations Unies cohérent » est nécessaire pour une bonne mise en œuvre. Comme indiqué, le Pacte a accueilli favorablement la décision du Secrétaire général de remplacer le Groupe mondial sur la migration des organismes des Nations Unies par le Réseau des Nations Unies sur les migrations, placé sous la direction claire et cohérente de l'OIM et d'un petit groupe d'entités des Nations Unies dont le mandat ou les capacités concernent dans une large mesure les mouvements de populations. L'accord qui a intégré l'OIM dans le système des Nations Unies en tant qu'organisation apparentée, en 2016, a doté ce dernier de capacités inédites lui permettant d'aider ses Membres à s'atteler aux questions migratoires. La création du Réseau sur les migrations a encore renforcé ses capacités dans ce sens. Grâce à cette structure, en place depuis décembre 2018, le système des Nations Unies devrait être bien armé pour offrir un appui global et cohérent aux États qui s'apprêtent à mettre en œuvre leurs engagements en faveur de migrations sûres, ordonnées et régulières.

Bien que le Pacte mondial sur les migrations ne soit pas juridiquement contraignant, il peut être interprété comme un « engagement politique », créant des attentes quant à sa mise en œuvre⁷⁵. Il est le premier accord mondial négocié au niveau intergouvernemental et préfigure une avancée majeure dans la coopération internationale. Les négociations ont fait suite à une série de consultations thématiques et à un exercice de bilan qui, à bien des égards, ressemblent aux dialogues, réunions et autres manifestations sur les migrations internationales organisés ces dernières années à l'échelle régionale et internationale. En revanche, la phase des négociations intergouvernementales était une première, puisque c'était la première fois que des États se sont réunis pour négocier et convenir d'un texte portant spécifiquement sur les migrations internationales. On ne saurait trop insister sur l'importance de ces négociations. Elles se sont déroulées dans un contexte caractérisé par des discours politiques toxiques conduisant parfois à une présentation fallacieuse de faits essentiels sur la migration et semant la perplexité et la confusion auprès d'un public inquiet de l'impact de migrations apparemment incontrôlées sur leur vie et l'avenir de leur communauté.

L'un des défis, pour les Nations Unies et leurs États Membres, sera de gérer les fluctuations prévisibles du soutien politique et de l'engagement à mettre en œuvre le Pacte mondial. Contrairement aux processus relatifs à l'adoption et à la mise en œuvre des traités (ainsi qu'à leur retrait), qui sont nécessairement longs et compliqués, l'appui à ces pactes juridiquement non contraignants est avant tout politique. Il est probable

75 Chetail, 2019.

qu'en raison des inévitables changements de gouvernements nationaux au fil du temps, le soutien des États sera mouvant, surtout en ce qui concerne les principaux pays de destination. Dans un contexte de complexité croissante et de fragmentation toujours plus profonde, la mise en œuvre de politiques et de pratiques positives et constructives dans le domaine de la migration internationale devra impérativement être fondée sur un rôle majeur et un engagement indéfectible de la vaste majorité des États, du système des Nations Unies et des nombreuses autres parties prenantes. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les migrations aujourd'hui décédé, Peter Sutherland, estimait que la coopération entre les États sur les questions particulières traitées dans les deux pactes prendra très probablement la forme de groupes d'États ayant de solides intérêts qui se recourent sur une question donnée⁷⁶. On peut imaginer des États partant de situations différentes converger vers des mesures visant à résoudre un problème tel que l'absence d'identité juridique pour les migrants, les obstacles au retour ou la réadmission dans la sécurité et la dignité. Un tel « minimultilatéralisme » pourrait être considéré comme un mode de collaboration privilégié sur une question sur laquelle les États n'ont pas coopéré avec efficacité pendant trop longtemps. C'est une approche de ce type qui a donné naissance aux Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays en crise⁷⁷. Certains commentateurs encouragent vivement toutes les parties et tous les observateurs à modérer leurs attentes, car la mise en œuvre du Pacte mondial sur les migrations entraînera très certainement des avancées progressives à long terme⁷⁸. Il n'en demeure pas moins que, même minime, tout progrès accompli grâce à cette « nouvelle donne » pour les migrants permettra d'aller de l'avant, vers un monde où les mouvements de personnes transfrontaliers seront plus sûrs, mieux réglementés et largement considérés comme mutuellement avantageux pour tous⁷⁹.

76 Assemblée générale des Nations Unies, 2017a.

77 Pour plus de détails, voir le chapitre du présent rapport sur les migrants dans les pays en crise.

78 Gallagher, 2018.

79 Ibid.



Appendices

Chapitre 3

Appendice A – Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies : Régions et sous-régions

Ce tableau reprend les régions et sous-régions géographiques du DAES et n'implique ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'OIM.

Afrique				
Afrique de l'Est ^a	Afrique moyenne ^b	Afrique du Nord	Afrique australe ^c	Afrique de l'Ouest ^d
Burundi	Angola	Algérie	Afrique du Sud	Bénin
Comores	Cameroun	Égypte	Botswana	Burkina Faso
Djibouti	Congo (le)	Libye	Eswatini	Cabo Verde
Érythrée	Gabon	Maroc	Lesotho	Côte d'Ivoire
Éthiopie	Guinée équatoriale	Soudan	Namibie	Gambie (la)
Kenya	République centrafricaine	Tunisie		Ghana
Madagascar	République démocratique du Congo			Guinée
Malawi	Sao Tomé-et-Principe			Guinée-Bissau
Maurice	Tchad			Libéria
Mayotte				Mali
Mozambique				Mauritanie
Ouganda				Niger (le)
République-Unie de Tanzanie				Nigéria
Réunion				Sainte-Hélène
Rwanda				Sénégal
Seychelles				Sierra Leone
Somalie				Togo
Soudan du Sud				
Zambie				
Zimbabwe				

a L'Afrique de l'Est a été fusionnée avec la sous-région Afrique australe dans ce chapitre, bien que les pays/territoires/zones y figurant restent les mêmes.

b Cette sous-région a été renommée « Afrique centrale » dans ce chapitre et fusionnée avec l'Afrique de l'Ouest.

c Cette sous-région a été fusionnée avec l'Afrique de l'Est.

d Cette sous-région a été fusionnée avec l'Afrique centrale (Afrique moyenne, pour le DAES) dans ce chapitre.

Asie				
Asie centrale	Asie de l'Est	Asie du Sud-Est	Asie du Sud	Asie de l'Ouest ^e
Kazakhstan	Chine	Brunéi Darussalam	Afghanistan	Arabie saoudite
Kirghizistan	Chine, Région administrative spéciale de Hong Kong	Cambodge	Bangladesh	Arménie
Ouzbékistan	Chine, Région administrative spéciale de Macao	Indonésie	Bhoutan	Azerbaïdjan
Tadjikistan	Japon	Malaisie	Inde	Bahreïn
Turkménistan	Mongolie	Myanmar	Iran (République islamique d')	Chypre
	République de Corée	Philippines	Maldives	Émirats arabes unis
	République populaire démocratique de Corée	République démocratique populaire lao	Népal	Géorgie
		Singapour	Pakistan	Iraq
		Thaïlande	Sri Lanka	Israël
		Timor-Leste		Jordanie
		Viet Nam		Koweït
				Liban
				Oman
				Qatar
				République arabe syrienne
				Turquie
				Yémen

^e Cette sous-région a été renommée « Moyen-Orient ».

Europe^f			
Europe de l'Est^g	Europe du Nord	Europe du Sud	Europe de l'Ouest
Bélarus	Danemark	Albanie	Allemagne
Bulgarie	Estonie	Andorre	Autriche
Fédération de Russie	Finlande	Bosnie-Herzégovine	Belgique
Hongrie	Îles Anglo-Normandes	Croatie	France
Pologne	Île de Man	Espagne	Liechtenstein
République de Moldova	Îles Féroé	Gibraltar	Luxembourg
Roumanie	Irlande	Grèce	Monaco
Slovaquie	Islande	Italie	Pays-Bas
Tchéquie (la)	Lettonie	Macédoine du Nord	Suisse
Ukraine	Lituanie	Malte	
	Norvège	Monténégro	
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Portugal	
	Suède	Saint-Marin	
		Saint-Siège	
		Serbie	
		Slovénie	

f Dans le chapitre 3, certains pays de cette sous-région, en particulier les pays membres de l'Union européenne, ont pu être inclus à la fois dans l'analyse de l'Europe du Sud-Est et de l'Est et dans celle de la sous-région Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud.

g L'Europe du Nord, l'Europe de l'Ouest et l'Europe du Sud sont fusionnées dans ce chapitre, à l'exclusion des pays suivants d'Europe du Sud : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine du Nord, Monténégro et Serbie, qui ont été inclus dans la section du chapitre consacrée à la sous-région Europe du Sud-Est et de l'Est.

Amérique latine et Caraïbes		
Caraïbes	Amérique centrale ^h	Amérique du Sud
Anguilla	Belize	Argentine
Antigua-et-Barbuda	Costa Rica	Bolivie (État plurinational de)
Aruba	El Salvador	Brésil
Bahamas	Guatemala	Chili
Barbade	Honduras	Colombie
Bonaire, Saint-Eustache et Saba	Mexique	Équateur
Cuba	Nicaragua	Guyana
Curaçao	Panama	Guyane française
Dominique		Îles Falkland (Malvinas)
Grenade		Paraguay
Guadeloupe		Pérou
Haïti		Suriname
Îles Caïmanes		Uruguay
Îles Turques et Caïques		Venezuela (République bolivarienne du)
Îles Vierges américaines		
Îles Vierges britanniques		
Jamaïque		
Martinique		
Montserrat		
Porto Rico		
République dominicaine		
Sainte-Lucie		
Saint-Kitts-et-Nevis		
Saint-Vincent-et-les Grenadines		
Sint Maarten (partie néerlandaise)		
Trinité-et-Tobago		

^h La sous-région « Amérique centrale » a été fusionnée avec le Mexique et les Caraïbes dans ce chapitre.

Amérique du Nord
Bermudes
Canada
États-Unis d'Amérique
Groenland
Saint-Pierre-et-Miquelon

Océanie			
Australie et Nouvelle-Zélande	Mélanésie	Micronésie	Polynésie
Australie	Fidji	Guam	Îles Cook
Nouvelle-Zélande	Îles Salomon	Îles Mariannes septentrionales	Îles Wallis et Futuna
	Nouvelle-Calédonie	Îles Marshall	Nioué
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Kiribati	Polynésie française
	Vanuatu	Micronésie (États fédérés de)	Samoa
		Nauru	Samoa américaines
		Palaos	Tokélaou
			Tonga
			Tuvalu

Légende :

Region
Sous-régionⁱ
Pays/territoire/zone ^{ii,iii}

Note : Pour des notes explicatives ou relatives à la méthodologie, voir International Migrant Stock 2019: Documentation, disponible à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/docs/MigrationStockDocumentation_2019.pdf.

- i Les noms des sous-régions utilisés dans ce chapitre ainsi que les pays/territoires/zones inclus dans ces sous-régions peuvent différer de ceux utilisés par la Division de statistique du DAES.
- ii Les noms de pays ou de zones sont présentés sous la forme courte utilisée dans les opérations quotidiennes des Nations Unies et ne correspondent pas nécessairement aux noms officiels employés dans les documents officiels. Ces noms sont tirés de la base de données terminologique des Nations Unies (UNTERM), consultable à l'adresse <https://unterm.un.org/UNTERM/portal/welcome>. Les appellations employées sur ce site et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies [ou de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)] aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Pour plus d'informations, voir <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49/>.
- iii Les entités mentionnées dans ce tableau comprennent des pays ainsi que des territoires, des zones et des régions administratives spéciales. Ce tableau est également utilisé dans le chapitre 2. Il n'entend pas être exhaustif.

Chapitre 4

Appendice A. Bref aperçu des publications universitaires

Le système de diffusion universitaire est centré sur la publication, dont certaines formes (comme les revues universitaires) jouissent d'une crédibilité et d'un poids bien supérieurs à d'autres (étant entendu que les différents éditeurs universitaires n'ont pas tous la même réputation). La publication des résultats de recherche dans des revues universitaires est sans doute l'objectif premier des chercheurs actuels¹. À elles seules, les revues représentent 40 % environ (16 % pour les livres) des recettes du marché de l'édition scientifique, technique et médicale, dont la taille était estimée à 25,2 milliards de dollars É.-U. en 2013². Grâce aux publications universitaires, les chercheurs partagent officiellement leurs constatations avec la communauté scientifique. Cet échange permet à d'autres chercheurs de connaître les dernières évolutions, de concevoir de nouvelles études pour combler les lacunes existantes en matière de connaissances, de comparer leurs résultats à ceux de leurs pairs et, peut-être, d'éviter de réinventer la roue. En outre, la publication est une façon d'enregistrer en continu ce qui a été découvert, quand et par qui – une sorte de registre juridique pour la science³. La première revue universitaire du monde – *Philosophical Transactions of the Royal Society* – est parue dès 1665. Elle était publiée par la Royal Society en vue de promouvoir les progrès de la science en partageant des résultats et des idées étayés par des données empiriques. Depuis, le nombre de revues universitaires de langue anglaise à comité de lecture a atteint 28 100 en 2014⁴. Il a été établi que la production scientifique dans le monde est multipliée par deux tous les neuf ans⁵. Aujourd'hui, de nombreux chercheurs sont submergés par la masse d'écrits universitaires, si bien qu'il devient impossible de trouver le temps de tout lire, même sur le sujet le plus pointu.

Les publications sont au cœur de l'avancement de carrière des universitaires, alors que les spécialistes travaillant dans un environnement de recherche appliquée ne sont pas nécessairement soumis aux mêmes pressions pour publier. De façon générale, le système de reconnaissance universitaire est responsable de la forte hausse du nombre de publications, mais une augmentation quantitative n'est pas nécessairement synonyme d'augmentation de la « qualité » moyenne des travaux universitaires publiés.

La mesure de la qualité est une question complexe et controversée. S'agissant de la principale forme de production (articles de revue), on peut dire que la qualité d'un article est évaluée principalement *d'un point de vue qualitatif avant* la publication, et principalement *d'un point de vue quantitatif après* la publication. Le type d'évaluation qualitative réalisée avant la publication dans les revues universitaires est appelé « relecture (ou examen) par les pairs ». Le terme « pairs » signifie que les personnes qui relisent l'article qui leur est soumis sont censées avoir un niveau de connaissances égal (ou supérieur) sur le sujet considéré. Dans les milieux universitaires, la relecture par les pairs n'est presque jamais rémunérée. Depuis toujours, elle est considérée comme faisant partie des obligations professionnelles du chercheur⁶. Une vaste enquête menée auprès de 40 000 auteurs d'articles a permis de constater que la plupart estiment que cet examen est indispensable à la communication des travaux de recherche universitaires. Quatre-vingt-onze pour cent des personnes interrogées ont dit que la relecture avait amélioré la qualité du dernier article qu'elles avaient publié, et

1 Les autres moyens de communication des travaux universitaires sont les livres, les exposés lors de conférences, les séminaires ou les listes de diffusion de courriels, pour ne citer que quelques exemples.

2 Ware et Mabe, 2015.

3 Sense About Science, 2005.

4 Ware et Mabe, 2015.

5 Van Noorden, 2014.

6 Ware et Mabe, 2015.

86 % ont déclaré qu'elles aimaient elles-mêmes relire et entendaient continuer à le faire⁷. L'incitation la plus tangible qui pousse les chercheurs à relire le travail de leurs pairs est peut-être la reconnaissance qu'elle leur permet de gagner : en effet, les revues publient généralement chaque année un document de remerciement des relecteurs, dans lequel elles citent le nom des intéressés⁸. Le fait de figurer sur ces listes peut améliorer le CV d'un chercheur, surtout s'il envisage de solliciter un financement ou de postuler à un emploi dans le domaine en question. Les relecteurs examinent minutieusement les méthodes, résultats et conclusions avant de soumettre leur recommandation (acceptation/révision/rejet) au rédacteur en chef de la revue. Le processus de relecture se poursuit jusqu'à ce que le rédacteur en chef soit satisfait du manuscrit, qui pourra ensuite entrer dans la filière de production (correction d'épreuves, composition typographique, publication en ligne et, éventuellement, impression). Généralement, le processus de relecture par les pairs dure entre quelques semaines et plusieurs mois, avec de grandes différences selon les disciplines et les revues. Après la publication, les résumés sont en accès libre, tandis que pour accéder au texte intégral, il faudra peut-être passer par des bibliothèques universitaires (qui paient généralement des abonnements aux éditeurs) ou acquitter un paiement à la consultation. Le modèle de la publication en « accès libre » permet à tout le monde de consulter gratuitement le texte intégral, avec l'aimable autorisation de l'institution de l'auteur qui aura réglé les droits de publication à l'éditeur.

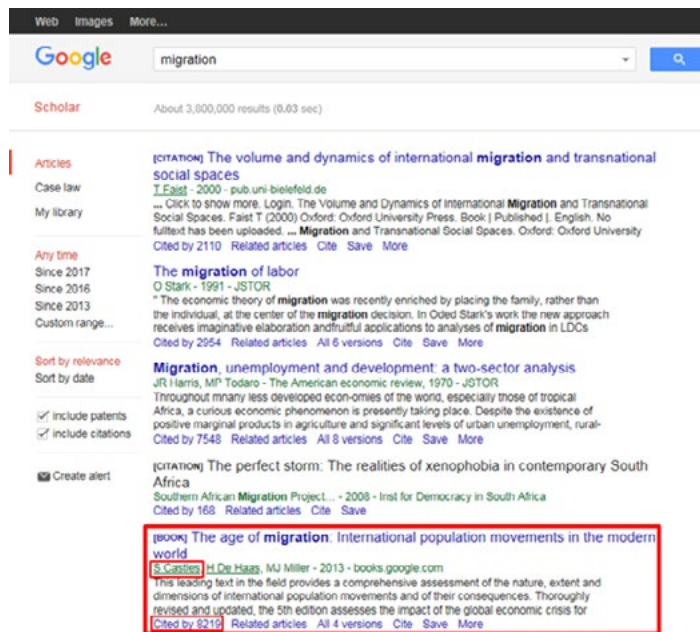
Le processus de relecture par les pairs consiste à examiner un texte avant sa publication en suivant principalement une approche qualitative, alors que l'évaluation des documents après publication est généralement le fruit d'une approche quantitative. La citation est la seule unité sur laquelle repose la bibliométrie (l'analyse statistique des publications écrites). Dit simplement, plus les citations sont nombreuses, plus l'impact est élevé et meilleure est la qualité supposée d'un journal, article ou ouvrage. Pour obtenir une mesure élémentaire du nombre de citations d'une publication, on peut se servir de [Google Scholar](#), le moteur de recherche le plus utilisé par les universitaires dans le monde. Par exemple, une recherche sur « migration » dans Google Scholar a donné 3,8 millions de résultats, et la première page suivante⁹.

7 Mulligan, Hall et Raphael, 2013.

8 Voir, par exemple, <http://iovs.arvojournals.org/article.aspx?articleid=2277067>.

9 Les résultats de recherche peuvent varier selon les paramètres de l'utilisateur (par exemple, si celui-ci est connecté à Google) et l'emplacement géographique du fournisseur d'accès à Internet.

Figure 1. Exemples de résultats de recherche sur Google Scholar



On voit immédiatement (figure 1, en bas à gauche) que l'ouvrage « The age of migration: International population movements in the modern world » était cité par plus de 8000 publications. En cliquant sur « Cited by 8219 », on peut voir toutes les publications ayant cité l'ouvrage depuis sa première édition (1993). En cliquant sur le nom de l'auteur (S. Castles), on peut voir les indices de citations de l'auteur.

En partant du nombre de citations brut, on peut calculer diverses « mesures d'impact » au niveau des publications, des auteurs, des revues, etc.. Par exemple, on utilise souvent le facteur d'impact d'une revue (rapport *citations/publications*) comme indicateur de substitution pour déterminer l'importance relative d'une revue, tandis que l'indice h^{10} permet de quantifier l'impact d'un auteur (bien que cet indice puisse aussi être calculé pour un service, une institution ou un pays). Le rapport citations/publications est établi le plus souvent à partir de l'examen d'un cycle de publication de deux ans sur une période de trois ans. Par exemple, pour déterminer le facteur d'impact de la revue X en 2015, on divise les 122 citations d'articles publiés en 2013 et 2014 par le nombre total d'articles publiés ces deux années-là (166), ce qui donne 0,735 (122/166).

Le débat sur l'utilité des mesures d'impact reste ouvert, le but étant de trouver le juste équilibre entre la nécessité, pour ceux qui financent la recherche, de connaître l'impact de leurs dépenses, et le souhait des universitaires de voir leurs travaux (et les financements correspondants) évalués avec objectivité. Récemment, de nouvelles mesures d'impact (« Altmetric ») ont été élaborées de façon à tenir compte, par exemple, du nombre de citations dans les journaux ou sur les blogs, Twitter, Facebook, etc..

10 L'indice h est le nombre de publications citées au moins h fois. Par exemple, X est l'auteur de quatre publications : A (citée 27 fois), B (citée 14 fois), C (citée 2 fois) et D (pas encore citée). L'indice h de X est actuellement de 2, mais il peut passer à 3 si la publication C est citée au moins une fois de plus.

On sait que la pression pour l'obtention de résultats au sein d'un système de reconnaissance universitaire qui valorise la publication dans les revues à comité de lecture présente certains grands inconvénients¹¹, en particulier sur le plan de la qualité. Il a été constaté que la culture du « publier ou périr » étouffait l'innovation dans la recherche¹², abaissait les normes de qualité des publications¹³, encourageait la fraude liée à la relecture par les pairs¹⁴ et nuisait à la capacité des chercheurs à mener des travaux de recherche appliquée adaptés aux besoins des responsables politiques¹⁵. Dans le même temps, les universitaires sont poussés à mener des travaux innovants, à publier dans les grandes revues et à présenter des données factuelles aux décideurs et, à terme, à influencer sur les politiques¹⁶.

11 Smith, 2006.

12 Foster, Rzhetsky et Evans, 2015.

13 Colquhoun, 2011.

14 Prosser Scully, 2015.

15 Cherney *et al.*, 2012.

16 Ibid.

Appendice B. Contributions de revues universitaires¹⁷

*International Migration*¹⁸

Rédacteur en chef : Howard Duncan

En 2017 et 2018, la communauté internationale, avec un degré de coopération rarement observé dans le domaine de la migration, a accepté deux ensembles de principes directeurs d'action : le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte mondial sur les réfugiés. Jamais nous n'avions été témoins d'un tel aveu de l'importance mondiale que revêtent les migrations et d'une ambition si largement partagée de mieux gérer les migrations internationales de toutes natures ainsi que leurs effets sur les migrants, leurs sociétés de destination et leurs pays d'origine. Ces accords sont nés d'un sentiment de crise, en particulier en ce qui concerne la région méditerranéenne ; nous attendons maintenant de voir si l'espoir qu'ils font naître se traduira par des résultats tangibles. Le propriétaire d'*International Migration*, l'Organisation internationale pour les migrations, a largement contribué aux efforts déployés en vue d'aboutir à ces accords, en particulier au Pacte mondial sur les migrations. Depuis la précédente édition du Rapport *État de la migration dans le monde*, l'OIM est devenue membre du système des Nations Unies. Désormais forte de plus de 170 États Membres, l'OIM est une organisation véritablement mondiale. La présente revue, en conséquence, peut elle aussi revendiquer un statut mondial en ce que ses auteurs sont originaires du monde entier, sans qu'un pays particulier domine sa production. *International Migration* se félicite de sa portée mondiale, à laquelle elle est parvenue en dépit des défis liés à la publication de travaux, relus par des pairs en double aveugle, provenant de pays moins développés.

International Migration continue de publier à l'intention des communautés tant universitaires que politiques du monde entier, et continuera d'exiger que ses articles traitent de sujets liés aux politiques. En 2017, la revue est allée plus loin en lançant une série d'entretiens ponctuels avec des responsables politiques de haut rang, notamment des ministres nationaux responsables de la gestion des migrations. Trois de ces entretiens ont été publiés en 2017 et 2018, avec des contributions des ministres chargés des migrations du Canada, de l'Allemagne et de l'Australie. Fidèles à nos ambitions mondiales, nous avons interrogé les ministres non seulement sur les politiques migratoires de leurs pays, mais également sur leur approche des discussions menées aux Nations Unies au sujet des pactes mondiaux. À l'instar des connaissances sur les migrations, la politique migratoire peut susciter force controverses – les questions litigieuses n'ont pas été éludées lors de ces entretiens.

Au cours des deux années qui viennent de s'écouler, nombre de numéros spéciaux et de sections spéciales de numéros habituels ont été publiés sur proposition, pour la plupart, de membres de la communauté universitaire. Une large couverture géographique et thématique a été assurée, dont voici quelques exemples :

- Interculturalism in Times of Crisis (Bello et Bloom)
- Cultivating the Migration-Food Security Nexus (Crush et Caesar, dir. publ.)
- Peace Processes and Durable Returns (Stefanovic et Loizides, dir. publ.)

17 Les contributions reproduites dans le présent appendice ont été communiquées par le ou les rédacteurs en chef des revues citées et elles n'ont pas été éditées.

18 Les articles cités peuvent être consultés à l'adresse <https://onlinelibrary.wiley.com/journal/14682435>.

- *Blessed Be the Ties: Health and Healthcare for Migrants and Migrant Families in the United States* (Ervin, Hamilton et Lopez-Carr, dir. publ.)
- *Labour Migration in Europe: Changing Policies – Changing Organizations – Changing People* (Laubenthal, dir. publ.)
- *Subjective Perceptions Related to Migration* (Amit et Blum, dir. publ.)
- *Migration and Social Class* (Bonjour et Chauvin, dir. publ.)
- *Precarity, Illegality, and Temporariness: Implications and Consequences of Canadian Migration Management* (Hari et Liew, dir. publ.)

Sélection de tendances thématiques

Les écrits universitaires sur la migration reflètent en partie les tendances des phénomènes et des politiques migratoires ainsi que les évolutions des ouvrages publiés et de la théorie touchant aux migrations. En règle générale, un décalage perceptible survient entre l'apparition d'un phénomène et celle d'écrits scientifiques en raison du temps nécessaire aux recherches, puis à la publication. Les travaux sur la crise des réfugiés syriens commencent désormais à affluer, et ceux sur les pactes mondiaux des Nations Unies devraient apparaître à partir de 2019. Cependant, en revenant légèrement en arrière, à 2017 et à 2018, on observe des publications sur des tendances et phénomènes antérieurs, dont voici une sélection.

Vulnérabilité des migrants

Dans une large mesure, les pactes mondiaux des Nations Unies témoignent des inquiétudes mondiales actuelles quant à la protection des droits de l'homme des migrants. Bien que les avantages que les migrants apportent à leurs sociétés de destination et d'origine soient clairement établis, les États sont désormais priés de placer les besoins des migrants au premier plan et d'apporter leur aide, en particulier eu égard aux droits de l'homme. En parallèle, de nombreux universitaires ont étudié les vulnérabilités des migrants ces deux dernières années, qu'elles concernent la traite d'êtres humains (Rocha-Jiminez *et al.*), les écarts de revenus par rapport aux ressortissants (Wu *et al.*), d'autres formes de discrimination (Gong), les conditions de travail proches de l'esclavage (Palmer) ou les disparités en matière de fourniture de soins de santé (Geeraert), ou qu'il s'agisse de vulnérabilités propres aux réfugiés ainsi qu'aux femmes et aux enfants (Pavez-Soto et Chan), ou encore des vulnérabilités des entrepreneurs migrants qui se trouvent en situation de concurrence avec des locaux (Pineteh).

Familles et migration

Lorsque Oded Stark et David Bloom ont publié en 1985 l'article « *The New Economics of Labour Migration* », désormais incontournable, ils ont non seulement ouvert une nouvelle vision de l'économie migratoire, mais aussi amorcé des recherches soutenues sur les articulations entre migration et développement, le rôle des rapatriements de fonds dans la migration, la manière dont les personnes décident de migrer et le rôle de leurs familles dans ces décisions. L'attention prêtée aux familles dans la littérature sur la migration continue de croître, et *International Migration* compte parmi les revues qui ont perçu cette évolution. Un grand intérêt est porté aux membres de la famille restés au pays, aux difficultés émotionnelles qu'ils peuvent rencontrer telles que décrites par Fuller, malgré les TIC modernes ; aux effets sur la scolarité tels que décrits par Yabiku et Agadjanian, d'une part, et par Kuépié, d'autre part ; et aux effets sur les mariages proprement dits, qui,

comme cela a été démontré par Davis et Jennings, d'une part, et par Silver *et al.*, d'autre part, peuvent être très préoccupants. Cependant, d'autres migrent précisément pour se marier, et ce phénomène a suscité une attention marquée, en particulier en Asie et plus précisément en Corée du Sud, où la migration à des fins de mariage représente une large part des migrations à destination de ce pays. Les familles multiculturelles ainsi formées sont l'objet de l'étude de Kim et Kilkey sur les résultats en matière d'intégration des épouses étrangères en Corée du Sud. Kim et Kilkey se sont penchés sur la politique du pays concernant les familles multiculturelles, dont ils estiment qu'elle a été conçue dans l'optique de la population future du pays ; tandis que Cho examine les aspects culturels de la migration à des fins de mariage vers ce pays. Cependant, les perspectives démographiques pourraient ne pas être aussi prometteuses que certains l'espèrent si l'on en croit les conclusions de Mora, Fernandez et Torre sur le taux de fécondité des personnes qui migrent en Espagne et aux États-Unis.

Migration et développement

Le lien entre migration et développement fait partie des sujets les plus récurrents des travaux récents, et constitue un champ qui a été largement dynamisé par les réflexions menées au sein de la communauté internationale. L'axe principal de ces études demeure les rapatriements de fonds, tant sur le plan de leurs effets que de la propension des migrants à y procéder. L'étude de Koff porte sur la philanthropie des diasporas, tandis que Petreski, Petreski et Tumanoska ont examiné les effets des rapatriements de fonds sur la vulnérabilité des ménages. Urama *et al.* ont étudié les incidences des rapatriements de fonds sur le volume travaillé dans le pays d'origine ; Akcay et Karasoy ont rapproché rapatriements de fonds et consommation calorifique ; Arouri et Nguyen ont établi un lien solide avec la réduction de la pauvreté ; Kumar *et al.* ont observé une forte corrélation avec la croissance économique à long terme ; Valatheeswaran et Khan ont relevé les effets positifs sur l'éducation des enfants restés au pays ; et Agwu, Yuni et Anochiwa ont constaté que les rapatriements de fonds contribuent à combler le fossé entre les couches sociales à revenu faible et à revenu moyen.

Domaines d'étude émergents : entrepreneuriat des immigrants, migration climatique et villes

Dans le cadre de l'étude des avantages économiques de la migration pour les sociétés de destination, on a beaucoup réfléchi aux migrants en tant qu'employés. Une attention moindre a été prêtée aux entrepreneurs migrants, qui semblent toutefois constituer un domaine d'intérêt croissant pour les universitaires. Chavan et Taksa ont étudié des entrepreneurs indiens en Australie présentant un niveau élevé de capital humain, et formulé des suggestions sur la manière dont l'action publique pourrait renforcer les avantages qu'ils apportent à l'économie australienne. L'analyse de l'entrepreneuriat transnational effectuée par Brzozowski, Cuccellelli et Surdej est axée sur les entrepreneurs dans le domaine des TIC en Italie. Les entrepreneurs somaliens en Afrique du Sud connaissent un sort moins heureux, leur présence étant perçue comme une menace, ce qui les force à adopter des mécanismes de défense adaptés.

Il n'est pas surprenant que les universitaires écrivent de plus en plus sur les migrations climatiques, certains s'intéressant aux États insulaires constitués d'atolls dont l'existence même pourrait être menacée par les changements climatiques. Yamamoto et Esteban ont étudié les politiques migratoires en tant que mesures d'adaptation aux effets de l'élévation du niveau de la mer sur ces États. Dans une étude pionnière, Rahaman *et al.* ont analysé les effets sur la santé des migrants climatiques qui vivent dans des taudis, dont la densité de population pourrait encore augmenter à proximité des zones où les changements climatiques entraîneront une urbanisation accrue.

Les villes sont de loin la destination de la plupart des migrants, et de nombreux articles mentionnent systématiquement les villes. Parmi les articles ayant suscité une attention marquée ces deux dernières années, on peut citer le travail de Bauder sur les villes sanctuaires, dans lequel il a comparé des villes qui se décrivent comme des villes sanctuaires aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada, et la manière dont elles accueillent les populations dépourvues de documents. Il a constaté que le concept de ville sanctuaire était extrêmement ambigu, l'a analysé dans différents lieux en recherchant des points communs, et a observé que les principes appliqués dans un lieu étaient souvent exportés dans d'autres lieux à l'aide de moyens de télécommunication modernes ou par des militants qui se déplacent.

Ce bref aperçu ne prétend pas rendre compte de toutes les questions traitées par les auteurs qui publient dans *International Migration*. Si des thèmes communs se détachent nettement, nos auteurs ont également présenté des nouveautés et couvert des sujets moins courants tels que les migrants dans les sociétés militaires privées, l'exode des compétences des économies développées, les articulations entre catastrophes naturelles et traite d'êtres humains, les conditions proches de l'esclavage que subissent des migrants dans le secteur de la pêche, ou encore le lien entre les attitudes à l'égard des migrants et la propension à accepter les risques de la vie. Nous saluons le travail fourni par nos auteurs dans le but de dynamiser notre réflexion collective sur les migrations internationales, un sujet qui offre d'innombrables possibilités.

*International Migration Review*¹⁹

Rédacteurs en chef : Jamie Winders, Pieter Bevelander, Cynthia Feliciano, Filiz Garip et Matthew Hall

L'*International Migration Review (IMR)* est axée sur l'étude interdisciplinaire des migrations internationales. La revue publie entre 30 et 40 articles par an, ainsi que des notes de recherches et des comptes rendus d'ouvrages plus succincts. Animée par une équipe de rédaction interdisciplinaire provenant des champs de l'économie, de la sociologie et de la géographie, et dirigée par un comité de rédaction interdisciplinaire et international, l'*IMR* entend publier des articles qui, à la fois, s'appuient sur d'abondantes données empiriques et repoussent les frontières de la manière, du lieu et du point de vue dont nous examinons les migrations internationales dans leur complexité. L'interaction entre les deux « I » associés à l'*IMR* – interdisciplinaire et international – définit ce que nous recherchons, en notre qualité de rédacteurs en chef, dans les publications. Parmi les manuscrits soumis à l'*IMR*, nous accordons la priorité à ceux dont la portée dépasse les frontières de disciplines, points de vue ou approches méthodologiques spécifiques, et qui inscrivent leurs conclusions au regard de tendances internationales plus larges.

Un examen minutieux des publications de l'*IMR* depuis 2016 (une centaine d'articles) met en évidence un certain nombre de tendances²⁰. Premièrement, sur le plan géographique, environ 80 % des articles visaient l'Amérique du Nord ou l'Europe de l'Ouest, une part bien moindre l'Asie (à peine plus de 10 %), et une proportion encore plus faible l'Amérique latine, le Moyen-Orient ou l'Afrique. Cette couverture géographique inégale reflète l'une des principales faiblesses de la recherche sur la migration : l'attention réduite qu'elle prête aux dynamiques migratoires en dehors de l'Amérique du Nord et de l'Europe de l'Ouest. Elle met également

19 Les articles cités peuvent être consultés à l'adresse <https://journals.sagepub.com/home/mrx>.

20 Cet examen repose sur des articles officiellement publiés dans un volume de l'*IMR*. Il ne prend pas en compte les articles publiés en ligne « en avant-première » qui n'ont pas encore été assignés à un volume de la revue.

en exergue les difficultés rencontrées par les chercheurs qui adoptent une approche géographique plus large des migrations internationales lorsqu'ils tentent de positionner leurs travaux par rapport aux perspectives hégémoniques de deux régions du monde.

Deuxièmement, si nous examinons les populations étudiées dans *l'IMR*, au-delà d'une attention générale portée aux migrants internationaux, on relève une attention égale portée aux groupes de personnes nées dans le pays et de la deuxième génération, un nombre significatif d'articles traitant des jeunes immigrants, mais bien moins traitant des réfugiés. On peut donc en déduire que la question des générations occupe une place centrale dans les articles de *l'IMR*, mais que les distinctions *et les recoupements* entre les différents types de migrants (migrants qualifiés, réfugiés, demandeurs d'asile, etc.) font l'objet d'analyses plus succinctes. Il n'est pas surprenant qu'une grande partie des recherches sur l'Amérique du Nord soit consacrée à certains aspects de la migration mexicaine, tandis que bon nombre des travaux relatifs à l'Europe de l'Ouest portent sur les expériences des migrants musulmans ou les attitudes à leur égard, ces deux groupes – les migrants mexicains et les migrants musulmans – formant ainsi le prisme au travers duquel de nombreux travaux récents ont analysé les migrations internationales dans leur complexité.

Troisièmement, sur le plan méthodologique, les articles de *l'IMR* se basent en premier lieu sur des données d'enquête, notamment sur des données administratives longitudinales et des données d'enquête répétée, qui sont appréhendées de différentes manières. *l'IMR* publie également de fructueuses études ethnographiques, bien qu'en plus petit nombre, ainsi que des travaux fondés sur des entretiens et des groupes de discussion. Bien que peu communes, les études basées sur les mégadonnées, l'imagerie satellitaire et les expériences sur le terrain parachèvent le solide ensemble de méthodologies représentées dans la revue. Enfin, si les publications de *l'IMR* traitent de sujets variés, du bien-être des migrants à la santé des immigrants et aux stéréotypes, elles portent de manière générale sur les politiques relatives à l'immigration, les mentalités, l'éducation, les activités des familles et des ménages, les tendances en matière d'emploi et de salaires, le statut juridique, ainsi que les idéologies et les dynamiques sexospécifiques.

Au-delà de ce tableau général, quelles ont été les principales contributions de *l'IMR* depuis 2016 ? Nous présentons ici quelques-unes de ces contributions qui, d'après nous, incarnent l'ambition de *l'IMR*, qui entend orienter les connaissances existantes sur les migrations internationales vers des directions nouvelles ou différentes. Une partie de ce travail d'« orientation » est à la fois politique et stratégique. L'article de Beaman sur la deuxième génération en France (2016), par exemple, a montré que les enfants adultes de migrants originaires d'Afrique du Nord ne jugeaient pas l'identité religieuse, en particulière musulmane, incompatible avec l'identité française. Au contraire, ces jeunes adultes se considéraient « aussi français que les autres », ébranlant ainsi les arguments publics et universitaires sur la nature mutuellement exclusive des identités religieuse et nationale/laïque en Europe.

Dans une veine politique similaire, Marie-Laurence Flahaux (2017) a étudié la migration de retour sénégalaise et constaté que les migrants étaient moins enclins à rentrer au Sénégal lorsque la possibilité de retourner dans le pays d'accueil était réduite. Le travail de Flahaux suggère, et cela a été corroboré dans une étude des données mondiales sur la migration et les visas menée par Mathias Czaika et Hein de Haas (2017), que les restrictions migratoires tendent à réduire la migration circulaire et à encourager les migrants à s'installer à titre permanent dans le pays d'accueil – la décision *politique* de durcir les frontières ayant alors pour résultat involontaire de transformer la migration circulaire en installation permanente.

D'autres articles de *l'IMR* se joignent au débat interdisciplinaire sur l'assimilation en examinant des mesures standard telles que les schémas conjugués et linguistiques, et des mesures moins courantes telles que les

normes relatives aux mensurations corporelles (Altman, Van Hook et Gonzalez, 2017). L'article de Mieke Maliepaard et Richard Alba sur l'intégration culturelle des enfants de parents musulmans aux Pays-Bas, publié en 2016, analyse les normes sexospécifiques de ce groupe. Les auteurs concluent qu'il est trop simpliste d'avancer l'argument de l'assimilation des normes néerlandaises ou de la conservation de vues sexospécifiques « traditionnelles » pour expliquer les idéologies sexospécifiques complexes – parfois contradictoires – de ce groupe, en soulignant la nécessité de décomposer les dynamiques internes au sein des communautés ethniques. Ayumi Takenaka et ses coauteurs (2016) sont allés plus loin dans ce sens en examinant la mobilité économique des immigrants au Japon. D'après eux, l'argument courant de l'assimilation n'explique pas entièrement la réussite ou l'échec économique des immigrants au Japon, démontrant que les théories sur la migration requièrent une base géographique plus diversifiée.

Les relations interpersonnelles constituent un autre thème central des publications de *l'IMR*. L'article de Benjamin Schulz et Lars Leszczensky sur les schémas amicaux entre les jeunes nés en Allemagne et les jeunes immigrants en Allemagne, paru en 2016, fait apparaître, selon les origines des immigrants examinées (Yougoslavie, Europe du Sud, Turquie et Pologne), des liens différents entre l'identification nationale avec l'Allemagne et la proportion d'amis nés dans le pays, ce qui met en évidence la nécessité d'examiner d'un œil critique les différences entre les groupes d'immigrants. Judith Koops et ses coauteurs (2017) ont affiné ce modèle pour étudier le contact non seulement entre des minorités ethniques et la population majoritaire, mais aussi entre les différents groupes d'immigrants. Les auteurs ont observé différents schémas entre ces deux types de dynamiques, et plaident en faveur d'un examen des interactions entre les groupes ethniques minoritaires dans le cadre de l'étude des migrations internationales.

Bien que de nombreux articles de *l'IMR* s'inscrivent dans une perspective nationale, d'autres avancent de solides arguments en faveur d'une étude des dynamiques locales. L'article d'Andrew Felenon (2017) analyse les résultats en matière de santé des immigrants mexicains aux États-Unis, et relève un avantage sur le plan de la survie chez les immigrants mexicains ayant choisi de nouvelles destinations, remettant en cause les thèses universelles sur les effets protecteurs des enclaves d'immigrants sur la santé. Amrita Pande (2018) adopte une échelle encore plus fine dans son étude des travailleurs domestiques migrants au Liban, qui invite à se pencher sur les espaces « intimes » du quotidien que ces travailleurs migrants utilisent pour résister et qui complexifient les images dominantes des travailleurs migrants et de leurs réalités.

Un certain nombre d'articles de *l'IMR* traitent de notions fondamentales telles que la citoyenneté, en examinant les articulations entre concentration résidentielle et taux de naturalisation (Abascal, 2017) ou en offrant des aperçus synthétiques des connaissances sur la citoyenneté dans les études sur la migration (Bloemraad et Sheares, 2017). D'autres s'attaquent à des notions prisées dans le discours public touchant aux migrations internationales, comme celle de « crise », et mettent en évidence l'effet politique de ces termes tout en démontrant comment une « crise » peut sembler bien ordinaire à des migrants qui subissent déjà des « crises » chroniques à évolution lente (Bylander, 2018).

Nous espérons qu'à l'avenir, *l'IMR* continuera de briguer des travaux rigoureux, novateurs et interdisciplinaires. Élargir la couverture géographique des publications de la revue est un objectif déclaré, de même que le traitement de thèmes nouveaux tels que la migration forcée et liée au climat, les effets des nouveaux médias sur les expériences des migrants, et l'incorporation de la science des données dans les études sur la migration. Si les recherches empiriques approfondies et détaillées qui sont au cœur de *l'IMR* conservent une place de choix, nous espérons également accueillir des travaux davantage axés sur la fixation de priorités d'action, comme la récente étude de Tomas Jiménez et de ses coauteurs (2018) sur le « prochain chapitre » de l'étude

de l'assimilation. L'interaction entre recherche empirique et travail théorique, d'une part, et entre la mise à l'épreuve et la proposition de théories, d'autre part, est au cœur du travail interdisciplinaire et, nous espérons, guidera le cheminement de l'*IMR* d'ici notre prochain compte rendu.

*Journal of Immigrant and Refugee Studies*²¹

Rédactrice en chef : Anna Triandafyllidou

Le *JIRS* est l'une des rares revues universitaires à traiter le double thème des migrants de travail et des demandeurs d'asile/réfugiés, et à offrir un spectre réellement interdisciplinaire qui s'étend du travail social et de la politique sociale aux études ethniques et sur la migration en passant par les discours médiatiques et publics, sans oublier les politiques et les pratiques en matière d'asile. Si la revue couvrait initialement l'Amérique du Nord, elle s'intéresse désormais davantage à l'Europe ainsi qu'à la région Asie Pacifique et, dans une certaine mesure, à l'Asie du Sud et de l'Est. Par ailleurs, les articles sur le Moyen-Orient, notamment sur la Turquie et sur le conflit syrien, se sont multipliés ces dernières années.

Les contributions publiées dans la revue peuvent être situées sur deux grands axes.

Le premier axe thématique réunit diverses approches quantitatives et qualitatives de l'étude des processus d'arrivée, d'installation et d'intégration des migrants/demandeurs d'asile. Celles-ci comprennent des articles qui portent sur les politiques et les pratiques en matière de réinstallation, et analysent l'action des organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi que des autorités locales en ce qui concerne l'aide à l'arrivée et l'intégration. Il est intéressant de noter que nous avons publié des articles sur les difficultés que rencontrent les travailleurs sociaux et les organisations de la société civile dans le cadre de leurs interventions, mais aussi des travaux sur les obstacles à l'intégration auxquels se heurtent les migrants et les réfugiés installés une fois arrivés dans le pays de destination. La dimension sexospécifique et en particulier les difficultés que rencontrent les femmes apparaissent clairement comme un sujet d'intérêt, de même que les questions d'éducation et les difficultés propres aux jeunes en matière d'intégration et d'appartenance.

Ces sujets de recherche sont valables dans toutes les régions du monde, et cela constitue vraisemblablement une conclusion importante de la méta-analyse des recherches relatives à l'immigration. Nous avons ainsi publié en 2018 des articles sur la réinstallation des réfugiés en Amérique du Nord et en Australie ("My world is upside down": Transnational Iraqi Youth and Parent Perspectives on Resettlement in the United States ; Integration or Building Resilience: what should the goal be in refugee resettlement?), mais également sur la manière dont les migrants sollicitent leurs réseaux pour trouver leur place dans leur nouveau pays (A grounded theory of Korean Immigrants' experiences of re-establishing everyday activities in New Zealand ; A Study of Transnational Communication among Iranian Migrant Women in Australia ; Negotiating Refugee Empowerment(s) in Resettlement Organizations (aux États-Unis) ; ou "Asking Around": Immigrants' Counterstrategies to renew their residence permit in times of economic crisis in Italy).

Le *JIRS* offre une enceinte transnationale virtuelle unique permettant d'examiner différents systèmes d'accueil et d'intégration et différentes populations qui arrivent dans les pays d'accueil sous des régimes divers (travailleurs migrants ou migrants pour raisons familiales, demandeurs d'asile ou réfugiés réinstallés)

21 Les articles cités peuvent être consultés à l'adresse www.tandfonline.com/loi/wimm20.

et peuvent rencontrer des difficultés similaires (y compris celles liées à la santé mentale et physique) à mesure qu'elles se familiarisent avec leur nouvel environnement, activent les ressources de leur capital social et finissent par se faire une place dans leur pays de destination. La double assise du *JIRS*, ancré d'une part dans le travail social/les études communautaires, et d'autre part dans la sociologie/les études ethniques, lui permet de rapprocher ces différents sujets.

Le second grand axe qui a joué un rôle important dans les recherches que nous avons publiées en 2017 et 2018 est celui de la gouvernance des migrations irrégulières et des demandes d'asile. Au cours de ces deux années, nous avons publié trois numéros spéciaux dans lesquels différents aspects de cette thématique ont été approfondis.

Notre deuxième numéro de 2017 était un numéro spécial (avec les rédacteurs en chef invités Alexandra Ricard-Guay, Institut universitaire européen, et Thanos Maroukis, Université de Bath) consacré à la traite d'êtres humains dans le cadre du travail domestique, qui s'est intéressé à des travailleuses domestiques migrantes gravement exploitées dans différents pays européens. Les contributions de ce numéro spécial font apparaître les lacunes de la recherche sur la traite d'êtres humains, qui se concentre généralement sur le travail du sexe en négligeant les zones « d'ombre » telles que la situation des travailleurs domestiques logés et nourris ou du personnel au pair transformé en esclave, et attirent l'attention sur les failles des législations nationales et européenne visant à lutter contre la traite d'êtres humains. Les travaux présentés dans ce numéro spécial démontrent en quoi le travail domestique et le travail de soins assurés par les migrants font partie intégrante des systèmes de protection sociale des sociétés européennes vieillissantes, et analysent sur le plan tant sociologique que juridique la traite d'êtres humains dans le cadre du travail domestique. Les conclusions indiquent comment les conditions floues qui régissent le travail domestique et le travail de soins chez les particuliers peuvent créer des situations de vulnérabilité et de grave exploitation. On pourrait même parler d'une « pente dangereuse », dans le cadre de laquelle les travailleurs migrants logés et nourris connaissent mal leurs droits, et les familles qui les emploient n'ont pas conscience de leurs obligations, tandis que l'État omet de surveiller et de réglementer ce secteur non négligeable du marché du travail. Ainsi, des heures de travail supplémentaires et une faible rémunération peuvent progressivement conduire à l'absence totale de rémunération, à la restriction de la vie privée et de la liberté ainsi qu'à de graves violences physiques et psychologiques, ce qui constitue alors davantage un cas de traite d'êtres humains que de simple exploitation.

Cette même année, nous avons publié un autre numéro spécial (avec la rédactrice en chef invitée Marie McAuliffe, Division de la recherche de l'OIM) consacré à l'irrégularité et à la protection en Asie du Sud-Est. À partir de la crise en mer d'Andaman en mai 2015, les contributions de ce numéro spécial décrivent les caractéristiques propres à la migration irrégulière en Asie du Sud-Est, et tout particulièrement la réticence ou l'incapacité de plusieurs pays d'accueil et d'origine à enregistrer leurs minorités et leurs migrants, et à leur accorder un statut de résidence sûr. De fait, en Asie du Sud-Est, le défi que posent la migration irrégulière de main-d'œuvre ou les demandes d'asile est particulièrement complexe, car plusieurs groupes minoritaires, et notamment les Rohingyas, rencontrent des problèmes d'apatridie. Ce numéro spécial a tristement coïncidé avec une nouvelle crise des Rohingyas, à l'été et à l'automne 2017, lorsque le Myanmar a mené une stratégie de nettoyage ethnique dans l'État rakhine qui a poussé près de 700 000 Rohingyas à fuir au Bangladesh voisin.

Troisième point, mais non moins important, nous avons publié au début de 2018 un double numéro spécial (avec les rédacteurs en chef invités Michal Krzyzanowski, Université d'Örebro ; Anna Triandafyllidou, IUE ; et Ruth Wodak, Université de Lancaster) dans lequel sont analysés la couverture médiatique et les discours politiques sur « la situation d'urgence des réfugiés » en Méditerranée entre 2014 et 2016. Ce numéro spécial

remonte un fil imaginaire de discours depuis la Grèce vers l'ouest et le nord, le long de la route des Balkans, vers l'Europe centrale, du Nord, de l'Ouest et de l'Est. La publication examine la manière dont le sujet a été abordé dans les médias et en particulier, dont il a été évoqué dans les parlements, par les responsables des partis ou sur des comptes Twitter officiels. Fait intéressant, la comparaison des résultats des pays passés en revue met en évidence une convergence significative des systèmes solidaires/humanitaires, d'une part, et des systèmes de contrôle/sécurité, d'autre part, deux pôles opposés. Cette tension a toutefois été résolue par un discours privilégiant les réponses viables et durables aux flux de réfugiés. L'humanitaire a ainsi été rapproché du réalisme, la « rationalité » étant présentée comme une qualité essentielle d'interventions ciblées visant à réduire les flux. L'idée de crise était présente dans tous les discours des pays étudiés, et a également été utilisée par les pays européens pour distinguer les « bons » des « mauvais » Européens.

Ces trois numéros spéciaux témoignent donc de l'importance que revêtent les questions de la gouvernance des migrations irrégulières et des demandes d'asile, non seulement pour les citoyens et les politiques, mais aussi pour la communauté universitaire. La principale différence entre les deux discours (public et universitaire) réside dans le fait que le second tend à privilégier une analyse approfondie qui permet de comprendre les causes, les effets et les dynamiques de divers phénomènes, leurs cadres juridique et politique et, bien entendu, les manières dont ils peuvent être présentés comme une menace existentielle pour les non-migrants ou au contraire comme le devoir éthique et politique de construire un monde plus juste.

Fait intéressant, qui s'explique peut-être par l'air du temps ainsi que par l'afflux de migrants/réfugiés et l'augmentation y relative de la xénophobie et du racisme : au cours de ces deux années, notre revue a prêté une attention moindre aux questions de l'emploi, de l'intégration sur le marché du travail ou encore de la migration hautement qualifiée et de l'exode/la circulation des compétences. Les flux de migration intrarégionaux liés à l'asile et au travail et ce que l'on nomme (peut-être à tort) les migrations Sud-Sud constituent un autre domaine thématique susceptible de susciter une attention accrue.

*Journal on Migration and Human Security*²²

Rédacteur en chef : Donald Kerwin

En 2013, le Center for Migration Studies of New York (CMS) a créé le *Journal on Migration and Human Security (JMHS)*, une publication en ligne à comité de lecture consacrée aux politiques publiques. Le *JMHS* s'appuie sur les connaissances, l'expertise et les points de vue d'universitaires, de chercheurs, de fonctionnaires, de communautés religieuses, d'organisations non gouvernementales (ONG), de chefs d'entreprise et d'autres acteurs. Son axe thématique – la sécurité humaine – renvoie aux objectifs largement partagés que constituent la création de conditions favorables et sûres dans les communautés d'origine des migrants ; la promotion de possibilités de migration sûres et légales ; et la possibilité pour les immigrants de mener une vie fructueuse et sûre et de participer pleinement à leurs nouvelles communautés.

Sans déroger à la rigueur universitaire et analytique, les articles du *JMHS* adoptent une approche des connaissances sur la migration centrée sur l'humain, en s'intéressant aux personnes (généralement) à risque, vulnérables et marginalisées qui sont mal comprises et souvent prises comme boucs émissaires dans les débats sur la politique migratoire. Tous les articles publiés par le *JMHS* doivent débiter par un résumé et se conclure

22 Les articles cités peuvent être consultés à l'adresse <https://journals.sagepub.com/home/mhs>.

par un ensemble de recommandations d'action, ce qui les rend plus accessibles aux décideurs, aux personnes qui influencent les politiques et au grand public. Le *JMHS* garantit aux auteurs potentiels que leurs travaux seront relus avec rigueur, publiés en temps opportun (sous réserve d'acceptation) et diffusés par le biais des bases de données des bibliothèques d'université et de recherche, de la liste de diffusion fournie du *JMHS* et de listes ciblées de décideurs, d'organes de presse et d'autres publics nourrissant un intérêt particulier pour le sujet. Le *JMHS* diffuse également ses articles sur les réseaux sociaux lors de leur publication, puis en réaction à des actualités et à des discussions politiques pertinentes.

De nombreux articles du *JMHS* suscitent une importante couverture médiatique et une attention marquée de la part des décideurs. C'est notamment le cas d'un ensemble de publications rédigées par Robert Warren, parfois en collaboration avec Donald Kerwin, qui reposent sur des estimations des populations dépourvues de documents et d'autres populations aux États-Unis établies par le CMS à partir de l'American Community Survey du Bureau du recensement des États-Unis (US Census Bureau). Cette série décrit la population des États-Unis dépourvue de documents, en baisse, ses caractéristiques et le fait que la plupart des nouveaux résidents dépourvus de documents ne franchissent pas illégalement la frontière, mais entrent légalement aux États-Unis et restent au-delà de la durée de validité de leur visa. Ce dernier point, approfondi dans plusieurs articles du *JMHS*, a été mentionné dans plus d'une centaine de médias distincts depuis 2017 et joue désormais un rôle essentiel dans les débats publics relatifs au mur que l'administration Trump a proposé d'ériger à la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

Le *JMHS* a également publié les profils complets d'autres populations ciblées par l'administration Trump, dont les bénéficiaires potentiels du « DREAM Act » (personnes dépourvues de documents arrivés enfants aux États-Unis), les réfugiés, les personnes jouissant du « statut de protection temporaire », les personnes affichant des liens familiaux étroits avec un citoyen américain ou un résident permanent légal qui leur permettraient de prétendre à un visa, et les résidents de longue durée susceptibles de remplir les conditions requises pour une naturalisation. Ces articles, qui illustrent les liens profonds et de longue date qui unissent ces groupes aux États-Unis, ont suscité l'attention marquée de fonctionnaires gouvernementaux nationaux et locaux, de décideurs, d'universitaires, de chercheurs, d'entreprises, d'ONG et de la presse. Des politiques et des groupes extrémistes ont beau contester (sans éléments factuels) les estimations du CMS de manière intermittente, les articles de cette série publiés dans le *JMHS* fournissent une base factuelle et un terrain d'entente rare dans le débat sur l'immigration aux États-Unis.

Durant sa courte existence, le *JMHS* s'est avéré un outil extrêmement précieux pour aborder – au moyen de séries spéciales ou de plusieurs articles sur le même thème – des sujets de politique publique qui soulèvent des questions concernant la sécurité humaine. En 2016, par exemple, le CMS a organisé une conférence de trois jours en amont du sommet des Nations Unies sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants. Ce dernier a débouché sur la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, qui a conduit à l'adoption en 2018 du Pacte mondial sur les réfugiés et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. La série spéciale du *JMHS* résultant de sa conférence, intitulée *Strengthening the Global Refugee Protection System*, a éclairé ces processus. En particulier, des décideurs, des universitaires et d'autres auteurs de premier plan ont contribué à des articles sur les thèmes suivants :

- Nouveaux cadres pour les personnes déplacées qui ne sont généralement pas jugées correspondre à la définition internationale de réfugié (Susan Martin) ;
- Considérations éthiques sur la protection des réfugiés (David Hollenbach, S.J.) ;

- Le défi des communautés inclusives (George Rupp) ;
- Réponses étatiques aux afflux de réfugiés, notamment au Liban (Ninette Kelley) ;
- Partage de la responsabilité des réfugiés (Volker Türk) ;
- Systèmes de mise en adéquation applicables aux réfugiés (Will Jones et Alex Teytelboym) ;
- Rapatriement sûr et librement consenti (Jeff Crisp et Katy Long) ;
- Le droit de rester dans sa communauté d'origine (Daniel Kanstroom) ;
- L'externalisation des contrôles de la migration (Bill Frelick, Ian Kysel et Jennifer Podkul) ; et les stratégies de dissuasion (Thomas Gammeltoft-Hansen et Nikolas F. Tan) comme obstacles à la protection des réfugiés ;
- Recherche sur le trafic illicite de migrants (Gabriella Sanchez) ;
- Détention opérée par des acteurs non étatiques (Michael Flynn) ;
- Les points de vue des enfants migrants d'Amérique centrale (Susan Schmidt) ;
- Enseignements des migrations massives de femmes et d'enfants d'Amérique centrale (Karen Musalo et Eunice Lee) ;
- Législation relative à la protection des réfugiés aux États-Unis (Tara Magner) ;
- Sécurité nationale et protection des réfugiés, des impératifs complémentaires (Donald Kerwin) ;
- Données sur l'opinion publique (Brad K. Blitz) ;
- Variations des résultats économiques des réfugiés (Alexander Betts, Naohiko Omata et Louise Bloom) ;
- La nécessité d'un développement égalitaire, redistributif et durable pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil (Leah Zamore) ; et
- Recommandations aux fins du Pacte mondial sur les réfugiés (Kevin Appleby).

Cette collection spéciale a succédé à une collection du *JMHS* composée de onze articles sur la réforme du système de protection des réfugiés aux États-Unis (*dans son ensemble*), publiée à l'occasion des 35 ans de la loi sur les réfugiés (Refugee Act) de 1980. Plus récemment, en 2018, le *JMHS* a publié une étude sur l'intégration et le sort, à long terme, de 1,1 million de réfugiés réinstallés aux États-Unis entre 1987 et 2016, par rapport aux non-réfugiés, aux personnes nées à l'étranger et à l'ensemble de la population américaine.

Depuis janvier 2017, le *JMHS* rend compte de manière détaillée des politiques de l'administration Trump en matière d'immigration et les commente. En janvier 2018, la revue a publié une série spéciale d'articles intitulée *The US Immigration System: Principles, Interests, and Policy Proposals to Guide Long-Term Reform* traitant des questions suivantes :

- Les valeurs et les intérêts nationaux qui devraient guider la réforme à long terme du système d'immigration des États-Unis (Donald Kerwin) ;
- Nativisme et politiques des États-Unis en matière d'immigration (Julia G. Young) ;
- L'avenir de la citoyenneté (Peter J. Spiro) ;
- Fédéralisme et immigration (Cristina Rodriguez) ;
- L'efficacité de l'application des lois aux frontières (Edward Alden) ;
- Restaurer l'état de droit dans le système des décisions d'expulsion (Lenni B. Benson) ;
- Les avantages d'une approche du non-respect de la loi centrée sur le sujet (Emily Ryo) ;
- Obstacles au regroupement familial après l'expulsion (Deborah A. Boehm) ;
- Les arguments en faveur de l'unité familiale (Zoya Gubernskaya et Joanna Dreby) ;
- Élaborer des politiques cohérentes en matière d'immigration (Pia O. Orrenius et Madeline Zavodny) ;

- L'application des normes de travail, un élément essentiel de la réforme de l'immigration (Janice Fine et Gregory Lyon) ;
- Le développement économique, un antidote à la migration non librement consentie (John W. Harbeson) ;
- Orientations possibles pour le secteur agricole et ses travailleurs aux États-Unis (Philip Martin) ;
- Les intérêts nationaux servis par les politiques des États-Unis en matière d'immigration, et comment passer d'un système d'immigration caractérisé par l'illégalité à de solides politiques d'immigrations légales (Donald Kerwin et Robert Warren).

Par ailleurs, un article plus récent de Ruth Wasem examine l'histoire de la gouvernance de l'immigration aux États-Unis, recense les nombreux mécanismes d'immigration dans le pays, et formule des recommandations à des fins de réforme.

Le *JMHS* a également publié une série spéciale consacrée au système américain d'application des lois en matière d'immigration, intitulée *The Law That Begot the Modern US Immigration Enforcement System: IIRIRIA 20 Years Later*. Cette collection traite des conséquences de la détention, des poursuites pénales et de l'expulsion d'immigrants pour les personnes expulsées, les familles américaines et les communautés. Elle comprend une étude de Michael Coon sur les incidences de l'application des lois en matière d'immigration par les autorités locales. Plus récemment, le *JMHS* a publié une étude sur les personnes expulsées des États-Unis au Mexique et sur les membres des familles restés aux États-Unis. Ce rapport a fait l'objet d'une vaste opération de lancement, de communications publiques et de séances d'information au Congrès.

La détention d'immigrants – à l'échelle tant des États-Unis que du monde – est régulièrement évoquée dans le *JMHS*, dernièrement dans un article retentissant de D. Gilman et L.A. Romero sur la privatisation de la détention. Le CMS a également commencé à publier une série d'articles – dont certains paraîtront dans le *JMHS* – sur l'état de droit, l'accès à la justice et la régularité des procédures dans le système américain des décisions d'expulsion. Ces articles sont dédiés à Juan P. Osuna, ancien directeur du Bureau exécutif pour l'examen du statut d'immigration (Executive Office for Immigration Review – EOIR), qui supervise l'appareil judiciaire américain compétent en matière d'immigration.

Si ce résumé succinct a présenté des éditions spéciales et des séries d'articles thématiques, le *JMHS* accepte également des textes sur différentes questions qui sont mal comprises et souvent dénaturées à dessein dans l'enceinte publique. En outre, la croissance et la vitalité de la revue iront de plus en plus de pair avec des articles présentant une diversité géographique et thématique accrue. À cet effet, le *JMHS* a publié d'importants travaux sur le processus de négociation aux fins du Pacte mondial sur les migrations, sur les inégalités en matière de salaires et de revenus chez les ouvriers agricoles, sur le travail forcé et la traite d'êtres humains entourant la Coupe du monde et d'autres grandes manifestations sportives, sur les initiatives de l'Europe visant à lutter contre le trafic illicite ainsi que sur différentes réponses nationales à la crise des réfugiés syriens. À l'heure où le nationalisme et l'hostilité envers les migrants progressent, le *JMHS* entend redoubler d'efforts pour publier des articles pertinents pour les politiques, actuels et étayés par des éléments factuels sur des sujets touchant à la sécurité humaine.

*Migration Studies*²³

Rédacteur en chef : Alan Gamlen

Migration Studies est une revue internationale pratiquant l'examen collégial qui traite des avancées en matière de théorie, de méthodologie et de recherche comparée dans le domaine de la migration humaine sous toutes ses formes. Publiée par Oxford University Press, elle reçoit chaque année quelque 200 soumissions de 70 à 80 pays. Après une relecture en aveugle par un comité de rédaction international dans lequel sont représentées toutes les grandes disciplines des sciences sociales et toutes les grandes régions du monde, *Migration Studies* publie environ 20 travaux de recherche originaux dans leur intégralité et environ une demi-douzaine de comptes rendus d'ouvrages, de films et d'autres médias. Nous publions ponctuellement des notes de recherche et des numéros spéciaux. En 2017 et 2018, *Migration Studies* a intégré la collection de référence des revues d'Oxford University Press, à laquelle de nombreuses bibliothèques du monde entier peuvent accéder, ce qui a renforcé sa visibilité. La revue s'est également vu attribuer un facteur d'impact officiel du Social Sciences Citation Index (SSCI), une référence qui incite les chercheurs professionnels spécialistes de la migration à confier leurs meilleurs travaux à la revue.

Avancées sur le plan de la théorie, des méthodes et des données comparatives

En 2017 et 2018, *Migration Studies* a traité plusieurs aspects de la migration tels que la prise de décisions des émigrants dans les lieux d'origine, les processus de mouvement à travers des systèmes réglementaires complexes, les dynamiques de l'adaptation des immigrants et les pratiques en matière de transnationalisme. La revue a contribué aux discussions de longue date sur les articulations entre la migration forcée et librement consentie et le rôle des sexes dans les dynamiques migratoires, et au grand débat contemporain sur ce que l'on appelle la « crise migratoire européenne » et l'élaboration en cours d'un mécanisme mondial permettant de gouverner les migrations.

Les principaux axes de la recherche sur la migration demeurent les facteurs de migration, d'une part, et les processus d'adaptation des immigrants, de l'autre. En 2017 et 2018, *Migration Studies* a promu les connaissances sur les deux fronts. Plusieurs analyses à grande échelle des déterminants de la migration ont été publiées. Matthew Hayes et Rocío Pérez-Gañán se sont penchés sur le cas, insuffisamment étudié, du mode de vie Nord-Sud et de la migration de retraite à destination de l'Équateur. Maryann Bylander a comparé deux couloirs de migration en Asie du Sud-Est, remettant en question la théorie selon laquelle les plus démunis sont généralement les moins susceptibles de migrer, et démontrant l'importance des coûts à la charge des travailleurs et du degré d'officialisation des processus migratoires. Marie-Laurence Flahaux et Simona Vezzoli ont établi que la fermeture de frontières coloniales caribéennes auparavant ouvertes avait entraîné une forte hausse, et non une baisse, de l'émigration – vers d'autres destinations plus diverses. S'agissant des préoccupations constantes suscitées l'« impuissance » des politiques migratoires à influencer sur les migrations, Jan-Paul Brekke, Marianne Røed et Pål Schøne ont démontré que les restrictions mises en place pendant la crise migratoire européenne de 2015 ont à la fois réduit les départs de demandeurs d'asile et les ont déviés vers d'autres pays. Dans le cadre de leur étude sur les stratégies d'intégration d'étudiants iraniens en Europe de l'Ouest, Ahmad Karimi et Sandra M. Bucierius avancent que les processus d'immigration et d'intégration débutent bien avant que l'émigration n'ait lieu.

23 Les articles cités peuvent être consultés à l'adresse <https://academic.oup.com/migration>.

En 2017 et 2018, nous avons également publié des travaux sous diverses formes sur *l'adaptation des immigrants*, dont plusieurs contributions aux discussions de longue date sur l'insertion sur le marché du travail. Sukanya Basu a étudié les profils d'assimilation salariale de cohortes de « nouveaux » et d'« anciens » immigrants originaires de pays asiatiques. Christel Kesler et Mirna Safi ont comparé les obstacles que rencontrent les immigrants en France et au Royaume-Uni en matière d'emploi et de participation à la population active, tandis qu'Ivana Fellini a constaté que la « crise » européenne a modifié les schémas d'insertion dominants de la main-d'œuvre en Italie et en Espagne. Karsten Paerregaard a étudié l'entrepreneuriat des immigrants chez les migrants péruviens, tandis que María Sánchez-Domínguez et Susanne Fahlén ont examiné la manière dont différents contextes institutionnels façonnent la capacité des femmes immigrantes en Espagne et en Suède à dépasser les niches ethniques et à s'en affranchir.

Des processus *plus larges* d'accueil et d'adaptation des immigrants ont également occupé le devant de la scène, avec plusieurs travaux consacrés à l'adaptation sur le plan de la classe et de l'accumulation de capital. Maja Cederberg a mis en évidence la complexité du positionnement de classe chez les femmes migrantes au Royaume-Uni, et Suzanne Huot a fait valoir que les immigrants se heurtent à la « non-reconnaissance » de leur capital social et humain, ce qui les pousse vers des activités compensatoires. Au-delà des résultats économiques, Silvia Maja Melzer et Ruud J. Muffels se sont penchés sur la littérature consacrée à la migration et au bonheur, en plein essor, en exploitant les données d'un panel allemand pour étudier le bien-être subjectif lié aux migrations d'est en ouest qui ont suivi la réunification. En contribution aux travaux sur les contextes d'accueil, Timothy B. Gravelle a recherché les raisons des attitudes fermées/ouvertes que les Canadiens adoptent à l'égard des réfugiés et des immigrants, tandis que Roy Germano a fait la démonstration de l'usage de méthodes vidéo pour promouvoir l'empathie, réduire la xénophobie et illustrer des idées dans l'étude des migrations internationales.

Migration Studies a publié des études pionnières sur les *processus de mouvement* proprement dits, y compris sur la manière dont ils sont réglementés et façonnés par les politiques à divers niveaux. Cecilia Menjivar, Juliana E. Morris et Néstor P. Rodríguez ont étudié les lourdes conséquences de l'expulsion de migrants honduriens, tandis que Nora El Qadim a analysé la nature symbolique des politiques en matière de visa entre le Maroc et l'Europe. Basia D. Ellis et Henderikus J. Stam ont exposé comment des migrants polonais au Canada ont « appris à devenir “irréguliers” » ; et Theresa Alfaro-Velcamp et ses collègues ont décrit le marché noir des papiers d'immigration à Cape Town. Marianne Takle s'est penchée sur la contribution des statistiques migratoires aux contrôles aux frontières de l'UE, tandis que Sara Cosemans a analysé le phénomène des réfugiés postcoloniaux de la diaspora asiatique en Afrique de l'Est. Dans une contribution remarquable à la littérature sur la gouvernance des migrations, la revue a publié en novembre 2017 un numéro spécial entièrement consacré aux régimes migratoires, avec les rédacteurs en chef invités Kenneth Horvath, Anna Amelina et Karin Peters.

En 2017 et 2018, *Migration Studies* a également présenté de nouveaux travaux sur le sujet du *transnationalisme*, qui a dominé la recherche sur la migration ces dernières décennies. Par exemple, en se basant sur des données mexicaines, Ana Isabel López García a déterminé les effets variables des rapatriements de fonds sur le taux de participation électorale dans différents contextes migratoires. Robtel Neajai Pailey a étudié l'évolution de la double nationalité au Libéria, et Ali Chaudhary a comparé l'orientation transnationale d'organisations d'immigrants pakistanais à Londres et à New York. Dans une contribution méthodologique substantielle, John Gibson et David McKenzie ont démontré la fiabilité des méthodes d'enquête aux fins de la recherche sur les rapatriements de fonds.

Renforcer les capacités de gestion des migrations

En publiant des travaux qui sont pertinents pour les politiques, mais pas déterminés par ces dernières, *Migration Studies* compte parmi les revues universitaires qui contribuent à *renforcer les capacités de gestion des migrations* dans les communautés et les gouvernements du monde. Ces dernières années, les programmes d'enseignement supérieur et les groupes de réflexion spécialisés dans les questions de migration se sont multipliés dans le monde entier. Dans le même temps, l'importance politique croissante des migrations a placé les décideurs, les journalistes et les professionnels des ONG d'autres domaines devant la nécessité croissante de se forger une connaissance pratique des questions migratoires. Au vu de ces tendances, *Migration Studies* a, ces deux dernières années, publié deux séries qui visent à contribuer à la théorie et à la pratique de l'enseignement supérieur sur ce sujet. La première, intitulée *Teaching Migration Studies*, comprend des descriptifs succincts et des réflexions concernant la pratique professionnelle de l'enseignement de ce sujet dans différentes régions du monde, rédigés par d'éminents universitaires travaillant dans des programmes d'enseignement supérieur de premier plan qui accordent une place importante aux migrations et aux questions connexes. La seconde série est intitulée *Classics in Migration Studies*. Élaborée sous la direction de Robin Cohen, membre du comité consultatif, elle est composée de comptes rendus d'ouvrages et d'articles faisant autorité dans l'histoire de la recherche sur la migration, rédigés par des chercheurs de premier plan en la matière, originaires du monde entier.

À la faveur d'efforts comme ceux-ci, *Migration Studies* a apporté sa pierre à l'édifice d'une communauté internationale grandissante de spécialistes des migrations. Outre leur concours au progrès des sciences sociales, de nombreux membres de cette communauté contribuent activement aux débats publics sur les migrations, et participent à la vie publique en éclairant et influençant les réflexions et les décisions de politiques, décideurs et praticiens des politiques migratoires à tous les niveaux – des ONG locales aux organisations internationales en passant par les autorités municipales et les gouvernements nationaux. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir contribué à développer une communauté comme celle-ci, à une époque où les données fondées et les arguments rationnels sur les migrations font cruellement défaut aux débats publics dans de si nombreux pays.

Défis à venir

En tant que revue, *Migration Studies* sera appelée à relever plusieurs défis. Premièrement, il est nécessaire de nouer le dialogue avec la communauté croissante de chercheurs en sciences naturelles qui étudient les migrations en employant des méthodes telles que l'analyse génomique. Ces méthodes donnent des clés de compréhension auparavant inimaginables sur la nature et l'histoire des migrations humaines, mais soulèvent également de sérieuses questions éthiques. Le développement de la recherche génomique sur la migration, qui est en cours, devrait s'opérer dans le cadre d'un dialogue resserré avec des spécialistes des sciences sociales critiques, qui pourraient contribuer à prévenir l'émergence d'un nouvel eugénisme.

Deuxièmement, *Migration Studies* doit collaborer davantage avec la recherche sur la migration dans le domaine de la psychologie et des sciences de la santé. À l'instar des sciences sociales, ces domaines s'intéressent de plus en plus aux recherches sur la migration, mais, en raison du positionnement de ces disciplines, ces interactions restent généralement anecdotiques.

Troisièmement, *Migration Studies* doit sans relâche s'employer à concilier la rigueur propre aux différentes disciplines et la pertinence interdisciplinaire, dans un environnement universitaire de plus en plus commercial.

Une question fondamentale qui se pose à toutes les revues universitaires est celle de la manière dont il est possible de respecter les normes scientifiques alors que le monde de l'édition universitaire continue de demander beaucoup à des chercheurs déjà sous pression en leur imposant de travailler gratuitement – en particulier depuis que les médias à comité de lecture se retrouvent opposés à un large éventail de publications *open source* dans une course aux clics.

Enfin, d'un point de vue personnel, je tiens à remercier tous les relecteurs, auteurs, rédacteurs en chef, conseillers et membres des équipes de production et d'édition, ainsi que toutes les autres personnes qui ont apporté leur pierre à l'édifice, pour les connaissances, l'énergie et l'enthousiasme qu'elles ont insufflés à la revue non seulement ces dernières années, mais aussi depuis notre création en 2013 – qui représente à elle seule le résultat de plusieurs années de préparatifs collectifs. Cela a été un grand honneur de diriger la revue pendant cette période, et alors que je me prépare à passer le relais à un nouveau rédacteur en chef à la fin de 2019, je suis fier de revenir sur les contributions que la revue apporte à la compréhension de l'une des questions les plus importantes de notre époque.

*Refugee Survey Quarterly*²⁴

Rédacteur en chef : Vincent Chetail

En 2017 et 2018, le *Refugee Survey Quarterly* a publié 44 articles qui traitent des défis de la migration forcée à la faveur d'approches multidisciplinaires axées sur les politiques dans un large éventail de domaines universitaires (tels que la sociologie, les sciences politiques, le droit, l'histoire, la géographie et l'économie). La diversité de la portée et des sujets de ces articles est le fruit d'une réorientation éditoriale qui a commencé en 2010. Si la revue est éditée par Oxford University Press depuis sa création en 1982, elle était auparavant gérée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). À cette époque, la revue publiait principalement des bibliographies et des documents officiels concernant la protection des réfugiés, en particulier rédigés par le HCR. Elle sortait alors également des numéros spéciaux consacrés à des sujets spécifiques, élaborés sous la houlette de rédacteurs en chef invités, spécialistes du domaine en question.

Lorsque le HCR s'est retiré de la revue en 2010, le *Refugee Survey Quarterly* a opéré une profonde transformation pour devenir une véritable publication universitaire et, aujourd'hui, une revue de référence dans le domaine de la migration forcée. Outre l'instauration d'un processus rigoureux de relecture par les pairs en aveugle, la revue a commencé à accepter des soumissions de manière continue. Une stratégie éditoriale a également été mise en place en vue de diversifier la portée et les sujets des articles afin de mieux rendre compte des évolutions rapides dans le domaine de la protection des réfugiés. Cette stratégie a porté ses fruits, comme en témoignent les articles publiés en 2017 et 2018.

Premièrement, l'objectif consistait à élargir la portée géographique des soumissions. Avant 2010, les articles avaient tendance à traiter principalement des questions liées aux réfugiés dans le Nord, notamment en Europe. Il était donc nécessaire d'élargir la couverture géographique pour mieux rendre compte des obstacles à la protection internationale des réfugiés dans le monde entier. De fait, on sait pertinemment que la grande majorité des réfugiés est accueillie dans le Sud, certains États étant devenus de nouveaux pays de destination au cours des dernières décennies. Outre les articles traitant de l'Afrique qui paraissent régulièrement dans le

24 Les articles cités peuvent être consultés à l'adresse <https://academic.oup.com/rsq>.

Refugee Survey Quarterly, des contributions sur le Liban, la Jordanie, l'Égypte, la République arabe syrienne et les pays du Golfe, ainsi que sur des pays d'Amérique latine tels qu'El Salvador, le Mexique et le Brésil ont été publiées en 2017 et 2018.

Des efforts ciblés ont également été déployés ces dernières années en vue d'attirer des articles sur l'Asie, souvent sous-représentée dans la littérature sur les réfugiés. Ces efforts semblent avoir répondu à un réel besoin des lecteurs : un article traitant de la Chine publié en 2018 avait enregistré près de 5 000 consultations et téléchargements au moment de la rédaction (voir L. Song, « China and the International Refugee Protection Regime: Past, Present, and Potentials », in : vol. 37, no 2, 2018, pp. 139-161 ; en accès libre). Malgré la diversification de la portée géographique de la revue, le *Refugee Survey Quarterly* continue bien entendu de publier des articles sur des régions d'asile plus « classiques », telles que l'Amérique du Nord et l'Europe.

Deuxièmement, la stratégie éditoriale des dernières années a également consisté à élargir le champ thématique de la revue. Malgré son nom, le *Refugee Survey Quarterly* ne traite pas uniquement des réfugiés, mais s'intéresse plus généralement à tous les aspects liés à la migration forcée. Outre les questions plus classiques de la réinstallation, de la protection ou de l'assistance humanitaire, les contributions publiées en 2017 et 2018 portent notamment sur des questions relatives à l'apatridie et aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Des travaux abordent également la question de la protection contre les changements climatiques et les catastrophes (voir B. Burson, W. Kälin, J. McAdam et S. Weerasinghe, « The Duty to Move People Out of Harm's Way in the Context of Climate Change and Disasters », vol. 37, no 4, 2018, pp. 379-407), ainsi que les sexospécificités, les déplacements et la consolidation de la paix (voir K.E. Atkinson, « Policy and possibilities of humanitarian development: Displaced Women and Peace-Building Features of the UNHCR », vol. 37, no 4, 2018, pp. 408-439 ; en accès libre).

Par ailleurs, la thématique du *Refugee Survey Quarterly* s'est logiquement élargie à mesure que la distinction entre asile et migration s'est progressivement estompée au cours des dernières décennies, dans la sphère tant politique que pratique. Par exemple, le numéro spécial « "Undesirable and Unreturnable" Aliens in Asylum and Immigration Law » se penche sur la question des demandeurs d'asile à qui une protection internationale a été refusée pour des raisons de sécurité, mais qu'on ne peut renvoyer dans leur pays d'origine, en particulier compte tenu de la protection offerte par le principe de non-refoulement (avec les rédacteurs en chef invités D.J. Cantor, J. van Wijk, S. Singer et M.P. Bolhuis, vol. 36, no 1, 2017). La gestion sécuritaire de l'asile a également été abordée dans d'autres contributions, en particulier sous l'angle de la détention et de ses effets désastreux sur les demandeurs d'asile, parallèlement à des articles sur les incidences des contrôles aux frontières sur la protection des réfugiés. Les limites et les dangers inhérents à une telle approche sécuritaire sont bien illustrés dans plusieurs études de cas relatives à l'Australie, au Canada et à des États européens. Une autre contribution intéressante voit dans la politique d'asile des États-Unis, au regard de la réinstallation des réfugiés irakiens et afghans, le reflet de sa politique étrangère (N.R. Micinski, « Refugee Policy as Foreign Policy: Iraqi and Afghan Refugee Resettlements to the United States », vol. 37, no 3, 2018, pp. 253-278).

La couverture thématique de la revue continuera de suivre les évolutions de la migration forcée, mais le *Refugee Survey Quarterly* restera également attaché à la publication d'articles originaux de qualité sur des questions présentant un intérêt tant universitaire que politique. À ce sujet, la revue tient à exprimer sa reconnaissance aux pairs relecteurs qui ont bien voulu donner de leur temps et partager leur savoir, malgré la charge de travail toujours plus exigeante qu'implique un poste universitaire. L'un des principaux défis des années à venir consistera à diversifier davantage l'origine géographique des contributeurs du *Refugee Survey Quarterly*. Bien que des efforts en ce sens aient été entrepris ces dernières années, les soumissions sont

toujours dominées par les chercheurs du Nord. Cela n'est pas l'apanage du *Refugee Survey Quarterly*, mais reflète plus généralement les biais présents dans la recherche et les publications universitaires.

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la production de connaissances demeure largement structurée par les priorités, centrées sur l'Occident, du financement de la recherche assuré par des États prospères, et nourrie par le discours dominant des élites gouvernantes. Cette tendance est exacerbée par la diffusion permanente d'idées erronées dans les grands médias, comme en témoigne le discours – pour ne pas dire l'obsession – concernant ce que l'on appelle la crise des réfugiés en Europe. Si elle peut entraîner des incidences moindres dans d'autres domaines, la distribution géographique des chercheurs est capitale en matière de migration pour rendre compte des dimensions et défis multiformes d'un tel phénomène mondial, qui touche toutes les régions de la planète. Plus que jamais, il est impératif de bâtir une vision plus nuancée, représentative et complète de la migration au moyen de connaissances indépendantes et fondées sur des éléments factuels.

International Journal of Migration and Border Studies

Rédacteur en chef : Idil Atak

L'International Journal of Migration and Border Studies (IJMBS) est une revue à comité de lecture qui offre un espace de recherche tant dans des disciplines distinctes qu'à la croisée entre plusieurs disciplines sur des aspects conceptuels, théoriques, empiriques et méthodologiques des études sur la migration et les frontières. La revue réunit un large éventail d'universitaires et de praticiens internationaux en vue de faire progresser les connaissances et d'améliorer les pratiques. Les contributions publiées par *IJMBS* au cours des deux années qui viennent de s'écouler couvrent de nombreux pays et régions géographiques, décrivant et analysant d'un œil critique les politiques et les pratiques liées aux migrations et aux frontières, ainsi que les expériences des migrants. *IJMBS* a alimenté les connaissances dans trois domaines étroitement liés : la criminalisation des migrants ; les frontières comme lieux de dissuasion et d'endiguement ; et les stratégies visant à promouvoir la mobilité et les droits de l'homme des migrants.

La criminalisation des migrants

Les contributions de *IJMBS* traitaient généralement des contextes nationaux et mondiaux actuels dans lesquels la mobilité des migrants a été réduite par des mesures restrictives. Les États criminalisent la migration (« crimmigration ») pour dissuader et sanctionner les demandeurs d'asile et les migrants irréguliers. Le processus consiste à recourir de manière accrue au droit pénal pour faire appliquer la législation relative à l'immigration. Les infractions à la législation sur l'immigration s'accompagnent de conséquences pénales, sans que les protections procédurales prévues par le droit pénal s'appliquent. Parmi les mesures problématiques, on peut citer les détentions arbitraires, les pratiques de surveillance renforcées, les stratégies d'interception et les expulsions. Les États ont également durci les critères d'octroi du statut de réfugié dans le but de limiter le nombre de personnes qui obtiennent l'asile, sous prétexte de dissuader les « abus ». Dans ce contexte, *IJMBS* a étudié les incidences théoriques et empiriques liées à la « crimmigration » et la manière dont ce phénomène est construit et mis à l'épreuve dans divers environnements. À des fins d'illustration, une contribution a examiné les racines idéologiques liées à la politique belge d'expulsion des migrants sous un angle historique. Cette approche a démontré comment la présentation du ressortissant étranger comme un sujet malhonnête a légitimé le droit exceptionnel d'expulser. De manière similaire, plusieurs auteurs ont adopté une démarche

comparative pour éclairer les points communs entre l'histoire, la logique et la mise en œuvre de politiques criminalisantes dans différentes juridictions. À titre d'exemple, on peut citer le critère du pays d'origine sûr utilisé à des fins de détermination du statut de réfugié dans l'Union européenne (UE) et au Canada pour discréditer certaines demandes d'asile et réduire le nombre de demandeurs d'asile « indésirables ».

Un thème qui revient souvent dans les contributions est celui des incidences de la « crimmigration » sur les droits de l'homme des migrants. Prenons le régime canadien de détention des immigrants, qui ne prévoit ni durée maximale clairement définie ni véritable contrôle indépendant. Cette situation aggrave incontestablement le risque de détention arbitraire et inhumaine des migrants. Les interdictions d'entrée aux États-Unis prononcées par Donald Trump fournissent un autre exemple de la manière dont la « crimmigration » viole les droits de la personne tels que le droit à la vie privée et la présomption d'innocence. Pour être retirés de la liste des pays visés par ces interdictions, les États doivent en outre fournir aux autorités américaines des informations sur leurs citoyens et leurs résidents non ressortissants. Un certain nombre de contributions publiées dans *IJMBS* ont d'ailleurs souligné le fait que la gestion des migrations est devenue un aspect majeur des relations entre les États. Les pays de destination coopèrent de plus en plus avec les pays d'origine et de transit afin que ces derniers puissent efficacement contrôler leurs frontières et endiguer les migrants irréguliers. Souvent caractérisée par un rapport de pouvoir inégal entre les États, l'externalisation du contrôle des migrations s'est faite au détriment des droits des migrants, comme on le voit dans le cas des demandeurs d'asile introduits clandestinement en Indonésie. L'« illégalité » de cette population a été construite par suite de la coopération renforcée de l'Indonésie avec l'Australie, ce qui a eu pour effet de transformer non seulement la législation indonésienne, mais aussi les mentalités à l'égard des demandeurs d'asile dans le pays. Les débats actuels à l'échelle de l'UE portent également sur des accords avec des pays tiers, qui visent à retenir les réfugiés dans des pays situés hors de l'UE ou à sa périphérie. Dans certains cas, les alliances stratégiques conclues entre les États s'inscrivent dans un système donnant-donnant. À titre d'exemple, on peut citer la participation, en amont, de pays d'Afrique du Nord et du Sahel aux efforts de contrôle de l'immigration déployés par l'UE, largement motivée par les intérêts propres de ces pays et leurs attentes vis-à-vis de l'UE : assistance militaire, aide financière, légitimité politique, etc..

Frontières sources d'exclusion et migration de transit

Les frontières sont des espaces complexes aux dimensions discursives, spatiales et temporelles. La nature évolutive des frontières est un thème central pour *IJMBS*, qui étudie de manière systématique les modalités pratiques des contrôles aux frontières. Comme exposé dans une contribution, les agents frontaliers doivent accomplir des tâches qui impliquent à la fois des prises de décisions discrétionnaires et des mesures coercitives, aux fins desquelles ils doivent concilier déontologie et valeurs morales personnelles.

De nombreux articles de *IJMBS* ont examiné l'évolution du concept de frontières en tant qu'outil de gouvernance et limite d'appartenance. Les mesures d'interdiction « par anticipation » prises au Canada en vue de gérer la « menace » géopolitique que constituent les demandeurs d'asile en provenance du Mexique en fournissent une illustration parfaite. Les mécanismes tels que l'Entente sur les tiers pays sûrs conclue entre le Canada et les États-Unis, l'obligation de visa pour les Mexicains et le régime de pays d'origine sûr ont érigé une frontière virtuelle permettant de filtrer et d'exclure efficacement les migrants originaires du Mexique. De manière similaire, le dispositif de contrôle aux frontières de l'UE a été source d'exclusion et de précarité des migrants pendant ce que l'on a appelé la « crise des réfugiés en Europe » en 2015. Comme exposé dans une contribution de *IJMBS*, à l'arrivée de plus d'un million de personnes en Europe, un débat politique passionné sur la « crise » a empêché l'opinion publique de comprendre en quoi ses causes profondes résident

dans les faiblesses intrinsèques des mécanismes de partage de la responsabilité et de la solidarité au sein de l'UE. Un autre article avance d'ailleurs que la priorité politique de l'UE que constitue la lutte contre le trafic illicite de migrants a compromis la fourniture d'aide humanitaire et l'accès des immigrants irréguliers et des demandeurs d'asile à leurs droits. Les acteurs de la société civile, en particulier ceux qui surveillent d'un œil critique les droits des migrants en Europe et se mobilisent sur le plan politique en leur faveur, ont fait l'objet de poursuites et de sanctions pénales lorsqu'ils ont aidé cette population. Les auteurs ont presque toujours soulevé la question très préoccupante de la transparence et de l'obligation redditionnelle aux frontières.

L'IJMBS a contribué à faire comprendre comment les logiques frontalières s'opposent aux réalités et aux vécus quotidiens des migrants. Des recherches ont mis en évidence la nature de plus en plus prolongée des voyages des migrants. Le transit est devenu la réalité quotidienne de nombreuses personnes migrantes. En conséquence, *L'IJMBS* a prêté une attention particulière à la notion de transit au sens d'un espace défini par des dispositifs restreignant la mobilité et par les mécanismes donnant-donnant susmentionnés. En particulier, des pressions croissantes s'exercent sur les premiers pays d'asile pour qu'ils redoublent d'efforts en vue d'intégrer localement les réfugiés qu'ils accueillent. Pourtant, ces pays ont du mal à satisfaire les besoins sociaux et économiques des réfugiés, qui subissent souvent des discriminations. Comme décrit dans un article, la volonté d'aller de l'avant et d'échapper à un statut provisoire sans fin en Turquie a poussé certains réfugiés syriens à entreprendre des mouvements secondaires à travers l'UE, malgré les risques que comporte le voyage. Pour des raisons similaires, la grande majorité des réfugiés, au nombre d'un million, ayant débarqué en Grèce et en Italie en 2015-2016, a entrepris des mouvements secondaires pour échapper au statut provisoire et aux économies fondées sur l'exploitation caractéristiques du transit. Une autre contribution a mis en lumière la situation des demandeurs d'asile retenus en Indonésie qui espèrent être réinstallés en Australie, démontrant que l'incertitude qui règne dans les situations de transit incite les migrants à accepter une aide au retour volontaire, bien souvent dans des lieux où ils sont susceptibles de subir des persécutions.

L'agentivité des migrants, les limites de la résistance et les mesures à prendre

La résilience et l'agentivité des migrants font partie des thèmes prioritaires traités dans *L'IJMBS*. Comme décrit dans l'une de ses contributions, des jeunes migrants temporaires originaires de Chine et de Hong Kong (Chine) au Royaume-Uni ont été en mesure de déployer des stratégies telles que le mariage et l'utilisation de leur capital sexuel pour prolonger leur séjour dans le pays. Dans d'autres cas, les migrants peuvent gérer leur parcours migratoire en utilisant les nouvelles technologies de manière avisée. La technologie mobile peut servir à choisir des itinéraires et des destinations, et faciliter le financement de la migration irrégulière. Malheureusement, les contributions de *L'IJMBS* montrent également les limites de la résistance et les manières dont l'agentivité des migrants est exploitée par l'État pour justifier un durcissement du contrôle des migrations et le refus de protection. La situation précaire des enfants non accompagnés qui se sont rendus aux États-Unis en 2014 depuis le Mexique et l'Amérique centrale constitue un exemple classique. Le fait que ces enfants aient été qualifiés de « migrants illégaux » par les autorités américaines et mexicaines a permis de multiplier les expulsions. Parallèlement, des contrôles aux frontières ont été mis en œuvre sous couvert d'aide aux enfants, qui ont été présentés comme des victimes passives.

Nombre des articles de *L'IJMBS* ont évoqué les effets contreproductifs des dispositifs de contrôle aux frontières. Outre des violations des droits de l'homme des migrants, ces mesures ont entraîné la prolifération du trafic illicite de migrants et de la traite d'êtres humains. Comme le souligne un auteur, de véritables efforts de lutte contre le trafic illicite de migrants impliquent que les États élaborent des voies sûres et légales permettant de gagner des pays d'asile. La Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (2016) appelait d'ailleurs

les États à assurer des migrations sûres, ordonnées et régulières. Les récents pactes mondiaux annoncent la transition vers des approches de la gouvernance de la mobilité humaine fondées sur des principes et plus inclusives. Comme le souligne le Pacte mondial sur les réfugiés, les politiques de réinstallation des réfugiés sont essentielles à cet égard. Un numéro spécial de *l'IJMBS* a nourri le débat en comparant la réinstallation des réfugiés dans quatre grands pays d'accueil : l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. Leurs politiques ont été examinées dans plusieurs domaines essentiels de l'aide à l'installation, dont l'emploi, les soins de santé, l'éducation, la protection sociale et la sécurité sociale. Le numéro étudie en profondeur la question de savoir si les politiques de réinstallation sont adaptées, et dans quelle mesure. Il analyse également d'un œil critique les disparités entre les politiques des différents États et entre les volets des politiques d'installation. Les recommandations d'action formulées dans les contributions promeuvent des changements constructifs et informent les décideurs et les autres parties prenantes dans les pays étudiés et dans le monde. Notons qu'une analyse comparative des politiques de réinstallation montre qu'une plus grande solidarité avec les réfugiés et les pays du Sud qui les accueillent actuellement est possible.

Dans l'ensemble, les travaux publiés dans *l'IJMBS* appellent à faciliter la mobilité humaine au-delà des frontières et battent en brèche le mythe selon lequel les migrations peuvent être régulées par des politiques fondées sur la dissuasion. Les contributions apportent la preuve que ces politiques sont contreproductives et mettent en évidence la nécessité d'un cadre mondial efficace fondé sur les droits de l'homme, qui améliorerait la mobilité.

*Revue Européenne des Migrations Internationales*²⁵

Rédacteurs en chef : Emmanuel Ma Mung et Véronique Petit

La *Revue Européenne des Migrations Internationales (REMI)* est une revue spécialisée dans les migrations internationales et les relations interethniques. Multidisciplinaire (sociologie, anthropologie, démographie, géographie, histoire, sciences politiques, etc.), elle publie en français, en anglais et en espagnol des articles fouillés à dominante empirique ou théorique, ainsi que des notes de recherche qui présentent les premiers résultats de recherches en cours. Chaque numéro se compose d'un dossier thématique complété par des articles de varia. Depuis 2016, une chronique juridique prend en considération l'importance croissante de questions juridiques liées à la migration internationale et aux politiques migratoires. Cette chronique ressuscitée est animée par une équipe de juristes spécialisés, qui tissent un réseau autour de thèmes tels que le droit international de la migration (conventions, protocoles), les conditions d'accueil et de protection des enfants non accompagnés, la protection et la promotion des droits sociaux des migrants, les droits de l'homme comme protection des droits des migrants, l'accès à la santé, et le droit du travail pour les migrants irréguliers.

La *REMI* a célébré son trentième anniversaire en publiant un numéro spécial intitulé « Renouveler la question migratoire » (vol. 32, no 3-4, 2016) qui rassemble des contributions originales et diversifiées. À côté du format classique des articles, ce numéro contient des entretiens avec des directeurs de revues, des chercheurs et des artistes. À travers ces échanges sont interrogés la fonction des revues scientifiques dans un monde de l'édition et de la recherche en pleine mutation, l'usage de certaines catégories et concepts dans la compréhension des questions migratoires et des relations interethniques, ainsi que la place des migrations dans des sociétés multiculturelles. D'autres articles traitent de questions épistémologiques en rendant compte

25 Les articles cités peuvent être consultés à l'adresse <https://journals.openedition.org/remi/>.

de dispositifs d'enquête en contexte urbain (usage de la photographie, d'enregistrements sonores), de la mesure des flux migratoires et de leur représentation graphique, ainsi que de muséographie des histoires migratoires. Certaines contributions sont davantage liées à l'actualité politique puisqu'elles analysent dans un cas la politique migratoire des États-Unis et dans un autre cas la renaissance de la « Route de la soie » entre l'Asie et l'Europe.

La question de la violence est récurrente dans les derniers dossiers. La place qu'occupe ce sujet s'explique par les conséquences tragiques de politiques migratoires dans des crises ou contextes précis, et par l'émergence de travaux autour des voyages des migrants. Le dossier « Dire la violence des frontières. Mises en mots de la migration vers l'Europe » (vol. 33, no 2-3, 2017) coordonné par Cécile Canut et Anaïk Pian analyse la violence aux frontières en adoptant une approche langagière. Considérant les pratiques langagières comme partie intégrante des pratiques migratoires dans le cadre des migrations vers l'Europe, les articles analysent la manière dont les acteurs mettent en mots la mort et la violence aux frontières. La mort est étudiée sous divers angles : la mort sociale, la mort physique, la disparition, l'arbitraire institutionnel et sécuritaire, etc.. Ces pratiques langagières sont envisagées à différents niveaux sociologiques et politiques, qu'il s'agisse de leurs productions depuis les espaces institutionnels (organisations internationales, espaces politiques à l'échelle européenne ou étatique) ou de leurs réceptions par les migrants, au cours de leur voyage vers l'Europe ou après coup, lorsqu'ils y sont arrivés, ou encore de retour dans leur pays après une expulsion. L'approche par le langage correspond à la fois à une prise en compte des discours produits sur les migrants et de la parole prise par ces derniers dans des cadres discursifs divers. Cette perspective permet de penser l'objet frontière tout en offrant une grille de lecture des inégalités sociospatiales à l'heure de la mondialisation.

La question de la violence et des routes migratoires est également étudiée sous l'angle de la situation des réfugiés. Dans le dossier « Reconnu·e·s réfugié·e·s et après ? » (vol. 33, no 4, 2017), Karen Akoka, Olivier Clochard et Alben Tcholakova se penchent sur le sort des réfugiés une fois qu'ils ont obtenu ce statut. Ils commencent de fait par observer que les personnes reconnues comme réfugiées restent le parent pauvre des études sur les conditions d'asile en Europe. La grande majorité des travaux universitaires portent sur les situations des candidats au statut de réfugié avant que leur demande soit acceptée ou rejetée. Les articles présentés dans ce dossier thématique se penchent sur ce temps de « l'après », remettent en question l'image répandue qui fait du statut de réfugié une sorte d'aboutissement et invitent à s'interroger sur ses effets en termes de reconfigurations sociales, identitaires et politiques. Différentes études de cas portant sur différentes populations et périodes (Arméniens, Africains, Cambodgiens, Tamouls) font le jour sur le statut de réfugié en tant qu'expérience individuelle et collective.

L'expérience de l'exil et de l'après est également décrite dans le dossier « Vivre, penser, écrire en exil » (vol. 33, no 1, 2017) coordonné par l'historien Ralph Schor, qui s'emploie à exposer les parcours et les choix identitaires d'une catégorie particulière d'exilés : les écrivains et les penseurs. Ces derniers sont nombreux à avoir quitté leur patrie, volontairement dans le cas de ceux ayant tenté une aventure intellectuelle inédite, ou par force dans le cas des réfugiés politiques. Les articles, qui s'inscrivent dans le champ de l'histoire ou des sciences sociales, exposent les conditions d'existence des écrivains éloignés de leur pays en vue de comprendre la formation et l'expression de leur pensée. Certains auteurs ont recours à un double corpus : des données discursives tirées d'entretiens avec des auteurs et migrants de même origine, et un corpus formé à partir de leurs œuvres littéraires. Ces articles étudient la production littéraire et anthropologique de la migration, le discours propre et celui des autres, l'expression des émotions et des sentiments, et le point de vue du spectateur. Des articles de varia se penchent sur les articulations entre le cinéma et les expériences migratoires dans les pays dotés d'une industrie du cinéma. De quelle manière le cinéma et la

photographie ouvrent-ils de nouveaux espaces discursifs ? Un dossier spécial richement illustré est consacré aux liens entre la photographie, la migration et les villes (vol. 32, no 3-4, 2016). Comment le cinéma et la photographie rendent-ils compte des expériences migratoires, des imaginaires ainsi que des conditions de vie, de logement et de travail des migrants ? Ces articles décrivent également comment les images participent aux événements actuels et à la production de la mémoire – sources d’émotions, de réflexions, de mobilisations et de dénonciations.

Des situations contemporaines sont par ailleurs examinées à travers le prisme de l’histoire, qui permet de saisir les ruptures et les continuités, et de dégager des perspectives comparatives. Tel a été le cas pour le dossier « Les migrations des Roms roumains en Europe : politiques d’inclusion, stratégies de distinction et (dé)construction de frontières identitaires » coordonné par Mihaela Nedelcu et Ruxandra-Oana Ciobanu (vol. 32, no 1, 2016). C’est également la démarche adoptée dans le dossier « Mouvements migratoires d’hier et d’aujourd’hui en Italie » coordonné par Paola Corti et Adelina Miranda (vol. 34, no 1, 2018), qui opère un retour critique sur l’histoire migratoire de l’Italie au moment où cette dernière est de plus en plus présente sur la scène internationale en raison des politiques de refoulement des étrangers aux frontières nationales. L’étude du cas italien suggère, dans le sillon des études sur la migration, qu’il n’est pas possible de définir les champs migratoires à l’intérieur desquels se déplacent anciens et nouveaux protagonistes à travers la simple analyse des trajectoires territoriales. Les recherches présentées démontrent, d’une part, que l’adoption d’un regard distancié est essentielle pour relativiser les analyses actuelles et, d’autre part, elles montrent l’intérêt heuristique à varier la focale du regard historique sur les faits migratoires. De même, dès lors qu’il n’est plus concevable d’utiliser des catégories qui reflètent sur le plan sémantique des typologies utilisées par un discours politique qui les instrumentalise, il est utile de considérer les diverses échelles spatiopolitiques – locales, régionales, nationales et internationales – tout en s’appropriant le niveau subjectif pour comprendre la complexité du phénomène. Cette perspective historique est également présente dans le dossier « Former des élites : mobilités des étudiants d’Afrique au nord du Sahara dans les pays de l’ex-bloc socialiste » coordonné par Michèle Leclerc-Olive et Marie-Antoinette Hily (vol. 32, no 2, 2016), qui met en lumière un pan oublié de notre histoire, examine la collaboration entre des pays au nom d’un projet idéologique et la « migration qualifiée » entre ces États que ces programmes génèrent. La présentation de ces expériences engendre une réflexion sur les catégories descriptives de ces « mobilités » et de ces « élites ».

Enfin, le dernier dossier « La santé mentale en migrations internationales » (vol. 34, no 2-3, 2018), coordonné par Véronique Petit et Simeng Wang, est le premier dossier que la *REMI* consacre à la santé mentale. Sa publication intervient à un moment où en France et en Europe, les politiques migratoires, en raison de leurs effets délétères, portent atteinte aux droits, à l’accès aux soins et à la santé de nombreux migrants. Les articles comprennent des travaux empiriques décrivant les recours aux soins et les relations thérapeutiques en santé mentale des migrants à différents moments de leur expérience migratoire. Le prisme que constitue la santé mentale renouvelle la lecture des rapports sociaux dans lesquels le migrant est inséré. Il permet également d’analyser les conditions sociales de production, d’expression et de gestion de leurs souffrances psychiques aux échelles micro-, méso- et macrosociales. Les modes de prise en charge – institutionnel, social, juridique, sanitaire – des migrants diagnostiqués « comme ayant des troubles mentaux, des difficultés psychologiques, ou simplement en état de souffrances » mettent en lien les effets des politiques migratoires, les dynamiques d’accueil et de prise en charge des migrants, l’organisation des systèmes de soins et la production des subjectivités et de mise en parole de soi.

Chapitre 6

Appendice A – Termes et définitions se rapportant à l'inclusion des migrants et à la cohésion sociale

Plusieurs termes sont employés dans le contexte de la cohésion sociale et de l'inclusion des migrants dans la société d'accueil. Le choix d'un terme en particulier dépend de l'interlocuteur (qui/quelle partie prenante), du moment précis dont il est question (quand), et du contexte historique, politique, social, culturel et économique d'un pays ou d'une société d'accueil en particulier (où).

Certains des termes fréquemment utilisés sont énumérés ci-après, avec une définition possible, donnée à titre de suggestion seulement, car il n'existe pas de définition universellement admise.

Acculturation	<p>« Ensemble des phénomènes qui résultent du contact direct et continu de groupes humains de cultures différentes et entraînent des changements dans les cultures originelles des deux groupes ou de l'un d'eux ».</p> <p><i>Source</i> : Traduit de Redfield, Linton et Herskovits, 1936, dans Berry, 1997.</p>
Adaptation	<p>« Efforts sélectifs, souvent délibérés, visant à modifier certains aspects d'une pratique culturelle pour se conformer aux normes et valeurs de la société d'accueil ».</p> <p><i>Source</i> : Traduit de Castles <i>et al.</i>, 2002.</p>
Assimilation	<p>« Approche unilatérale de l'intégration où un groupe social ou ethnique – généralement minoritaire – adopte les pratiques culturelles d'un autre groupe – généralement le groupe social ou ethnique majoritaire. L'assimilation suppose un effacement de la langue, des traditions, des valeurs, des usages et des comportements, de sorte que le groupe assimilé sera socialement moins reconnaissable parmi les autres membres de la société d'accueil ».</p> <p><i>Source</i> : Traduit de OIM, 2019.</p>
Cohésion sociale	<p>« Bien qu'il n'existe pas de définition universelle unique, la cohésion sociale est généralement associée aux notions de « solidarité », de « vivre ensemble », de « tolérance » et de « coexistence harmonieuse » et fait référence à un ordre social, dans une société ou une communauté donnée, fondé sur une vision commune et un sentiment d'appartenance partagé par toutes les communautés ; où la diversité des horizons et situations de chacun est appréciée et valorisée ; où les personnes d'horizons différents ont les mêmes chances ; et où des relations solides et positives sont nouées entre personnes issues d'horizons différents sur le lieu de travail, à l'école et dans le quartier ».</p> <p><i>Source</i> : Traduit d'OIM, 2019, adapté de Demireva (2017) citant Cantle, 2005.</p>
Diversité culturelle	<p>« Multiplicité des formes de culture dans une société composée de groupes de personnes issues d'horizons différents ».</p> <p><i>Source</i> : Traduit de Réseau européen des migrations, 2014, in OIM, 2019.</p>

Exclusion	<p>« Peut désigner le déni d'accès à certains droits, ressources ou prestations normalement considérés comme indissociables de l'appartenance à une société donnée. Les immigrants sont souvent inclus dans certains secteurs de la société (par exemple, le marché du travail), mais exclus d'autres (par exemple, la participation politique) ».</p> <p><i>Source : Traduit de Castles et al., 2002.</i></p>
Exclusion sociale	<p>« Situation dans laquelle un individu ou un groupe de personnes sont défavorisés de multiples façons dans différents secteurs sociaux (par exemple l'éducation, l'emploi, le logement ou la santé) ».</p> <p><i>Source : Traduit de Castles et al., 2002.</i></p>
Inclusion	<p>« Processus par lequel les immigrants ou les réfugiés sont activement associés à des sous-secteurs particuliers de la société : éducation, marché du travail, système de protection sociale, représentation politique, etc.. Il s'agit d'un processus actif et délibéré de la part des administrations publiques ou des employeurs, ainsi que des nouveaux arrivants eux-mêmes, considéré comme le contraire de l'exclusion et de l'exclusion sociale ».</p> <p><i>Source : Traduit de Castles et al., 2002.</i></p>
Inclusion sociale	<p>« Processus visant à améliorer les conditions (capacités, chances et dignité) dans lesquelles les personnes défavorisées en raison de leur identité peuvent participer à la vie de la société ».</p> <p><i>Source : Adapté de Banque mondiale, 2013, in OIM, 2019.</i></p>
Incorporation	<p>« Selon certains sociologues, l'incorporation des migrants est une expression relativement neutre désignant le processus d'ensemble par lequel les nouveaux arrivants deviennent des membres de la société. On considère qu'elle n'a pas les implications normatives de termes tels qu'assimilation, intégration ou insertion ».</p> <p><i>Source : Traduit de Castles et al., 2002.</i></p>
Insertion	<p>« Processus par lequel les immigrants et les réfugiés sont incorporés dans divers sous-secteurs sociaux. Le terme trouve son origine dans le modèle républicain français de l'assimilation individuelle des immigrants, et suppose l'insertion dans une institution sociale inchangée – autrement dit, l'immigrant doit s'adapter aux structures existantes ».</p> <p><i>Source : Traduit de Castles et al., 2002.</i></p>
Intégration	<p>« Processus bidirectionnel d'adaptation mutuelle entre les migrants et la société dans laquelle ils vivent, par lequel les migrants sont incorporés dans la vie sociale, économique, culturelle et politique de la communauté d'accueil. Il suppose un ensemble de responsabilités communes pour les migrants et les communautés, et englobe d'autres aspects connexes tels que l'inclusion sociale et la cohésion sociale ».</p> <p><i>Source : OIM, 2019.</i></p>

Interculturalisme	<p>« Moyen de surmonter les différences et de créer des liens et du capital social. Autrement dit, il encourage les relations entre personnes ayant des caractéristiques en commun (liens), mais aussi les relations entre personnes d’horizons différents (encourageant ainsi les interactions entre individus de différentes religions, différentes langues, etc.) qui sont prêtes à respecter les différences de chacun [...]. C’est donc un moyen d’éviter l’isolement et la ségrégation de personnes ou de populations, qui risquent de les condamner indéfiniment à l’exclusion sociale ».</p> <p><i>Source : Traduit de Zapata-Barrero, 2017.</i></p>
Multiculturalisme	<p>« Modèle de politique d’intégration qui promeut le maintien et l’expression de la diversité culturelle et même, parfois, qui la célèbre. Cette approche incite les migrants à devenir des membres à part entière de la société tout en conservant leur identité culturelle. Elle associe la prise en considération d’horizons, de traditions et de conceptions du monde multiples à certaines valeurs universalistes, telles que l’état de droit ou l’égalité des sexes, qui priment sur les différences culturelles et garantissent les mêmes droits pour tous. La relation d’intégration peut être comparée à une mosaïque dans laquelle les groupes ethniques minoritaires et la majorité vivent côte à côte ».</p> <p><i>Source : OIM, 2019, d’après OIM, 2017b.</i></p>
Transnationalisme	<p>« Le transnationalisme s’entend généralement des multiples liens et interactions qui relient des personnes et des institutions par-delà les frontières d’États-nations ».</p> <p><i>Source : Traduit de Vertovec, 1999.</i></p>

Appendice B – Cadre juridique de l'inclusion des migrants

Ainsi qu'il a été indiqué au chapitre 6, les différents domaines d'action clés relatifs à l'inclusion des migrants correspondent à, et sont fondés sur certains droits particuliers auxquels toute personne ne peut prétendre, y compris les migrants. La figure reproduite ci-après donne un aperçu de certains des droits qui sont essentiels pour l'inclusion des migrants.

Tous ces droits sont ancrés dans des traités internationaux précis, notamment ceux qui relèvent du droit international des droits de l'homme et du droit international du travail. Sans préjudice des autres instruments internationaux et régionaux pertinents, il s'agit des traités suivants :

Droit international des droits de l'homme	Droit international du travail
<ul style="list-style-type: none"> • Le Pacte international de 1966 relatif aux droits civils et politiques • Le Pacte international de 1966 relatif aux droits économiques, sociaux et culturels • La Convention de 1989 relative aux droits de l'enfant • La Convention internationale de 1990 sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille 	<ul style="list-style-type: none"> • La Convention de 1949 sur les travailleurs migrants (révisée) [no 97] • La Convention de 1975 sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires) [no 143]

S'il est vrai que ces traités ne sont juridiquement contraignants que pour les États qui les ont ratifiés, les deux pactes de 1966 sont aujourd'hui ratifiés par la quasi-totalité des États²⁶. En outre, certains des droits mentionnés dans la figure ci-après sont généralement reconnus comme faisant partie du droit international coutumier. Par conséquent, ils ont force exécutoire pour tous les États, qu'ils aient ou non ratifié les traités ou conventions en question. Parmi ces droits coutumiers figure notamment le principal pilier en matière d'inclusion des migrants, à savoir le principe de non-discrimination, qui garantit que les droits de tous, y compris des migrants, ne sont pas annulés ou compromis sur la base de « la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation », y compris le statut migratoire²⁷.

26 Pour l'état des ratifications du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ratifié par 172 États, voir https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-4&chapter=4&clang=_fr ; pour l'état des ratifications du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ratifié par 169 États, voir https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=IV-3&chapter=4&clang=_fr.

27 Comité des droits de l'homme des Nations Unies, 1989 : par. 7. Toutefois, comme l'a relevé le Comité : « Toute différenciation ne constitue pas une discrimination, si elle est fondée sur des critères raisonnables et objectifs et si le but visé est légitime au regard du Pacte [Pacte international relatif aux droits civils et politiques] » (ibid. ; par. 13). Concernant la nature coutumière du principe de non-discrimination, voir Chetail, 2019.



Appendice C – Principales conclusions de l'étude ICS (Immigrant Citizens Survey)

Conduite par la Fondation Roi Baudouin et le Migration Policy Group, l'étude ICS (Immigrant Citizens Survey)²⁸ a été réalisée en 2011-2012 auprès de 7 473 migrants nés hors de l'Union européenne et résidant dans 15 villes de sept États membres de l'UE. Les questions de cette étude portaient sur six aspects de l'inclusion et ont abouti aux conclusions suivantes :

1. Emploi

- Les problèmes sur le marché du travail sont souvent locaux et vont du manque de contrats en bonne et due forme dans le Sud de l'Europe à la discrimination et la méfiance à l'égard des qualifications acquises à l'étranger dans le Nord de l'Europe.
- Le problème principal pour les immigrés est la sécurité de l'emploi.
- Entre 25 % et 33 % des immigrés actifs se sentent surqualifiés pour leur emploi.
- Les immigrés éduqués réussissent souvent à faire reconnaître leurs qualifications acquises à l'étranger s'ils en font la demande, mais ils sont peu nombreux à introduire une telle demande.
- La plupart des immigrés en âge de travailler souhaitent plus de formation.
- Les immigrés ont plus de difficultés que la plupart des habitants du pays à concilier formation, travail et vie de famille.

2. Langues

- En général, les immigrés parlent un plus grand nombre de langues que les habitants de leur pays de résidence.
- Pour les immigrés, comme pour la plupart des gens, le temps manquant est le principal problème dans l'apprentissage d'une nouvelle langue.
- Obtenir des informations sur les possibilités d'apprentissage peut être plus difficile pour les immigrés que pour la population générale.
- Un grand nombre d'immigrés ont participé à des cours de langue ou d'intégration.
- Les participants apprécient énormément les cours de langue et souvent les cours d'intégration socioéconomique.

3. Participation civique et politique

- La plupart des immigrés expriment le souhait de participer aux élections (souvent autant que les nationaux).
- La plupart des immigrés veulent plus de diversité en politique – et beaucoup veulent voter pour l'encourager.
- L'intensité de la participation des immigrés à la vie civique varie d'une ville à l'autre et d'une organisation à l'autre.

28 Huddleston et Dag Tjaden, 2012.

- Le fait pour les immigrés de connaître une ONG d'immigrés ou d'y participer dépend fortement de leur contexte local et national.

4. Regroupement familial

- Seul un nombre limité d'immigrés de la première génération ont été un jour séparés de leur partenaire ou de leurs enfants.
- La majorité des familles séparées se sont déjà regroupées dans la plupart des pays examinés.
- La plupart des immigrés actuellement séparés ne veulent pas introduire une demande pour leur famille, certains par choix familial, mais d'autres en raison d'obstacles politiques.
- Le regroupement familial contribue à améliorer la vie familiale des immigrés et leur sentiment d'appartenance et il peut parfois avoir d'autres effets sur l'intégration.

5. Séjour longue durée

- Entre 80 et 95 % des immigrés sont des résidents de longue durée ou souhaitent le devenir.
- La plupart des migrants temporaires dans les nouveaux pays d'immigration veulent aussi devenir résidents de longue durée.
- Dans la plupart des cas, les enquêtés formulent une demande peu après la période de séjour minimale.
- Les documents et le pouvoir discrétionnaire des autorités sont cités comme étant les principaux problèmes qui se posent aux demandeurs dans certains pays.
- Un séjour de longue durée aide la plupart des immigrés à trouver un meilleur emploi et à se sentir mieux installés dans le pays.

6. Citoyenneté

- Environ 3 immigrés sur 4 sont citoyens ou veulent le devenir.
- Les quelques immigrés non intéressés par une citoyenneté ne perçoivent souvent pas de différence avec leur statut actuel ou sont confrontés à des obstacles politiques précis.
- Les principales raisons évoquées pour ne pas demander une naturalisation sont les difficultés de la procédure en France et les restrictions à la double nationalité en Allemagne.
- Les naturalisations sont plus fréquentes dans les anciens pays d'immigration et dans les groupes bénéficiant de facilités en Hongrie et en Espagne.
- Les immigrés pouvant prétendre à une naturalisation mettent souvent des années avant d'introduire une demande.
- La citoyenneté aide les immigrés à se sentir mieux installés dans le pays, à obtenir de meilleurs emplois et même à bénéficier d'une meilleure éducation et à s'impliquer davantage.

Chapitre 7

Appendice A : Priorités et mesures clés pour surveiller la santé des migrants et mettre au point des systèmes de santé soucieux des migrants

Surveiller la santé des migrants

<p>Priorités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'harmonisation et à la comparabilité des données sur la santé des migrants. • Améliorer la compréhension des tendances et des résultats par la ventilation et l'analyse appropriées des informations sur la santé des migrants d'une manière qui tienne compte de la diversité des populations de migrants. • Améliorer le suivi des comportements favorisant la santé des migrants, de leur accès aux services de santé et de leur utilisation de ceux-ci, et renforcer la collecte de données relatives à l'état de santé des migrants et aux résultats obtenus concernant leur santé. • Identifier et cartographier : a) les bonnes pratiques en matière de surveillance de la santé des migrants ; b) les modèles de politiques favorisant l'accès équitable des migrants à la santé ; et c) les modèles de systèmes de santé et les pratiques tenant compte des migrants. • Produire des données utiles pouvant être reliées à la prise de décisions et au suivi des effets des politiques et des programmes.
<p>Mesures clés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les indicateurs clés qui sont acceptables et utilisables d'un pays à l'autre. • Promouvoir l'inclusion de variables relatives à la migration dans les recensements existants, les statistiques nationales, les enquêtes de santé ciblées et les systèmes d'information sanitaire courants, ainsi que dans les statistiques de secteurs tels que le logement, l'éducation, le travail et la migration. • Recourir à des approches innovantes pour collecter des données sur les migrants au-delà des instruments traditionnels, comme les statistiques de l'état civil et les systèmes d'information sanitaire courants. • Expliquer clairement aux migrants pourquoi des données relatives à la santé sont collectées et en quoi cela peut leur être profitable, et veiller à ce que des garanties soient en place pour empêcher toute utilisation discriminatoire ou préjudiciable des données. • Faire connaître les méthodes de collecte des données, les utilisations et le partage des données relatives à la santé des migrants aux gouvernements, à la société civile et les organisations internationales. • Produire un rapport sur l'état de santé des migrants dans le monde, en y incluant des rapports sur l'état d'avancement pays par pays.

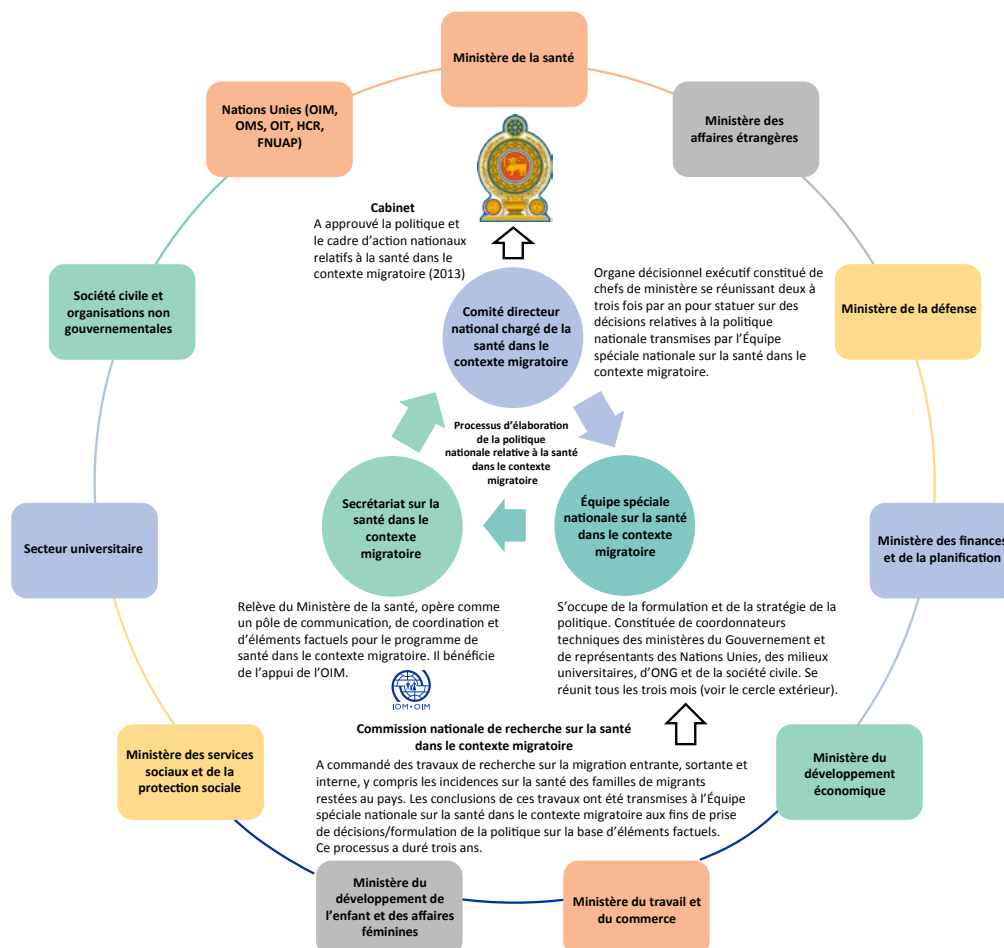
Systèmes de santé soucieux des migrants

Priorités	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les services de santé soient fournis aux migrants d'une manière appropriée sur les plans linguistique et culturel, et à ce que les lois et règlements interdisant la discrimination soient appliqués. • Adopter des mesures pour rendre les systèmes de santé mieux à même de fournir des services et de mettre en œuvre des programmes soucieux des migrants de manière exhaustive, coordonnée et financièrement durable. • Améliorer la continuité et la qualité des soins reçus par les migrants dans tous les contextes, y compris les soins prodigués par des services de santé d'ONG et par d'autres fournisseurs. • Renforcer les capacités du personnel du secteur de la santé et d'autres secteurs pertinents lui permettant de comprendre les questions sociales et sanitaires associées à la migration et à d'y répondre.
Mesures clés	<ul style="list-style-type: none"> • Créer au sein des gouvernements des points focaux pour les questions relatives à la santé des migrants. • Élaborer des normes en matière de fourniture de services de santé, de gestion et de gouvernance organisationnelles qui tiennent compte des compétences linguistiques et culturelles, des facteurs épidémiologiques et des difficultés juridiques, administratives et financières. • Élaborer des cadres pour la mise en œuvre de systèmes de santé et le suivi de leurs résultats en matière de services sanitaires soucieux des migrants. • Mettre au point des méthodes permettant d'analyser les coûts de la prise en compte ou non des questions relatives à la santé des migrants. • Associer des agents de santé de la diaspora à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des services de santé et des programmes éducatifs soucieux des migrants. • Inclure la santé des migrants dans la formation de premier cycle, de deuxième cycle et dans la formation professionnelle continue de tous les personnels de santé, y compris le personnel d'appui et de direction.

Appendice B : Enseignements tirés de la promotion d'une politique et d'un cadre d'action nationaux relatifs à la santé dans le contexte migratoire à Sri Lanka

La croissance économique soutenue et les dividendes de la paix obtenus depuis la fin du long conflit civil en 2009 ont repositionné Sri Lanka comme une économie en plein essor dans la région de l'Asie du Sud. La migration internationale continue de stimuler le développement de Sri Lanka, qui est à la fois un pays exportateur de main-d'œuvre (plus de deux millions de ses ressortissants travaillent à l'étranger en tant que travailleurs migrants), et importateur de main-d'œuvre – des travailleurs migrants de pays comme l'Inde et la Chine arrivent de plus en plus nombreux à Sri Lanka pour travailler sur des grands projets d'infrastructure tels que de nouvelles autoroutes et de nouveaux ports maritimes et aéroports. Ces réalisations vont accroître encore la mobilité de la population, tant vers l'île qu'à l'intérieur de celle-ci. La fin de la guerre a également permis aux réfugiés sri-lankais de revenir d'Inde et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, beaucoup plus nombreuses, de retourner dans leur région d'origine. Il devient par conséquent important de répondre aux difficultés rencontrées par divers flux de population en constante évolution en matière de santé.

Figure 1 : Promotion du processus d'élaboration d'une politique nationale relative à la santé dans le contexte migratoire à Sri Lanka



En reconnaissant que la santé dans le contexte migratoire doit être prise en considération de manière intersectorielle, le gouvernement sri-lankais a adopté une approche fondée sur des données factuelles et « mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics » pour faire avancer le processus d'élaboration d'une politique nationale relative à la santé dans le contexte migratoire. Ce processus a été dirigé par le Ministère de la santé avec la collaboration technique de l'OIM. Sri Lanka demeure l'un des rares pays dotés d'une politique et d'un plan d'action nationaux spécialement consacrés à la santé dans le contexte migratoire. Ceux-ci ont été mis en place en 2013.

Six enseignements clés tirés de la promotion de la politique nationale relative à santé dans le contexte migratoire

1. Adopter une approche intersectorielle et participative

Un mécanisme interministériel a été mis en place, dirigé par le Ministère de la santé, afin de stimuler le programme d'action en matière de migration et de santé. Le cadre de coordination multisectoriel se compose de trois éléments : a) un Secrétariat spécial au sein de la Direction des politiques et de la planification chargé de diriger la coordination au quotidien ; b) une Équipe spéciale nationale sur la santé dans le contexte migratoire, chargée de diriger la coopération technique ; et c) un Comité directeur national chargé de la santé dans le contexte migratoire, chargé de prendre les mesures au niveau juridique et au niveau exécutif. L'Équipe spéciale a permis à la société civile, au secteur non gouvernemental, aux milieux universitaires, à des organisations intergouvernementales et aux migrants eux-mêmes de participer au processus.

2. Adopter une approche inclusive

Après d'intenses délibérations, l'Équipe spéciale a ciblé des catégories de migrants dans chacun des trois types de flux migratoires : entrants, sortants et internes. Les flux entrants comprennent notamment les travailleurs migrants étrangers et les réfugiés de retour au pays ; les flux sortants englobent des catégories telles que les migrants de travail, les étudiants internationaux et les militaires ; et les flux internes comprennent les travailleurs en zone de libre-échange, les travailleurs saisonniers et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Compte tenu du grand nombre de travailleurs migrants, une quatrième section de la politique a été consacrée aux enfants et aux familles restés au pays de travailleurs migrants internationaux.

3. Adopter une solide approche fondée sur des éléments factuels

L'une des particularités de l'élaboration de la politique de Sri Lanka a été l'accent mis sur une approche fondée sur des éléments factuels pour formuler la politique et orienter les interventions. Un profil migratoire du pays a été établi pendant la phase d'élaboration et une Commission nationale de recherche sur la santé dans le contexte migratoire a été constituée pour une durée de trois ans. Des efforts ont été déployés pour mener des travaux de recherche multidisciplinaires rigoureux et conformes à des normes éthiques exigeantes. Les conclusions de ces travaux ont été communiquées lors d'une série de symposiums nationaux sur la recherche en santé migratoire auxquels ont participé des organismes gouvernementaux, des représentants de communautés de migrants, la société civile, des partenaires de développement, des institutions spécialisées des Nations Unies, le secteur privé et les milieux universitaires.

4. Adopter une approche pragmatique et réactive

Un aspect important du processus d'élaboration de la politique a été l'impératif de répondre à tous les enjeux importants que le pays pourrait rencontrer en matière de migration et de santé, plutôt que de demeurer dans un processus statique, uniquement orienté sur la formulation de la politique. L'utilité d'une équipe spéciale

interministérielle pour prendre des mesures concrètes a été reconnue. Par exemple, une stratégie nationale en matière de santé aux frontières été élaborée pour renforcer les capacités aux points d'entrée afin de mieux se préparer aux risques pour la sécurité sanitaire mondiale, de mieux y faire face et de les atténuer, ainsi que pour améliorer la surveillance des maladies et la coordination aux points d'entrée.

5. Intégrer un cadre de responsabilité

Le suivi des progrès accomplis et la présentation de rapports réguliers sur ceux-ci à l'échelle nationale, infranationale et mondiale constituent un aspect essentiel de la mise en œuvre de la politique. Sri Lanka a rendu compte formellement des progrès accomplis dans les quatre domaines d'intervention énoncés dans la résolution 61.17 de l'Assemblée mondiale de la Santé, intitulée « La santé des migrants », en 2010 et 2011. Un bulletin national sur la migration et la santé a également été élaboré par l'Équipe spéciale et peut être consulté dans son intégralité à l'adresse www.migrationhealth.lk. Une difficulté récurrente a été d'assurer le maintien des efforts de coordination, tant au sein du Ministère de la santé qu'entre ministères et partenaires.

6. Garantir la diplomatie et la mobilisation en faveur de la santé mondiale

Dans un monde globalisé, les États Membres ne peuvent pas réussir seuls à faire avancer avec efficacité leur programme national de santé dans le contexte migratoire. Des efforts diplomatiques multilatéraux doivent être menés avec les pays d'origine et d'accueil en reconnaissant que les vulnérabilités en matière de santé existent à tous les stades de la migration et par-delà des frontières.

Appendice C : La santé dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

Objectif 1 : Collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits

Les efforts consistant à définir des profils migratoires par pays à l'aide de données ventilées dans un contexte national doivent prendre en compte des données relatives à la santé, afin d'élaborer des politiques migratoires fondées sur la connaissance des faits. Pour commencer, des plateformes pratiques réunissant des experts, des universitaires et des décideurs à l'échelle mondiale peuvent être mises en place pour renforcer les systèmes d'information afin d'analyser les tendances en matière de santé des migrants, de ventiler les informations relatives à la santé et de faciliter la mise en commun des enseignements tirés.

Objectif 7 : S'attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire

Les mesures visant à s'attaquer aux vulnérabilités dans le contexte migratoire comprennent la fourniture de soins de santé, de services psychologiques et d'autres services de conseil, en particulier à l'intention des femmes migrantes, des adolescents et des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille à toutes les étapes de leur migration. Les expériences des migrants, notamment la xénophobie, les restrictions migratoires imposées aux migrants ayant des besoins sanitaires, ainsi que d'autres lacunes et incohérences sur le plan des politiques, doivent être prises en considération, et des efforts doivent être fournis pour renforcer la résilience des migrants par des informations appropriées, par l'éducation et l'autonomisation en vue de l'auto-assistance.

Objectif 10 : Prévenir, combattre et éliminer la traite de personnes dans le cadre des migrations internationales

Pour offrir protection et assistance aux personnes victimes de la traite, il sera nécessaire d'intégrer des mesures relatives à la santé physique et psychologique, y compris en matière de fourniture de services et de développement des capacités. À cet effet, une coopération et des partenariats transfrontaliers devront être noués afin d'harmoniser les politiques et les pratiques intersectorielles et d'assurer la continuité des soins et des interventions sanitaires répondant aux besoins particuliers des femmes, des hommes, des filles et des garçons en matière de santé.

Objectif 15 : Assurer l'accès des migrants aux services de base

Cet objectif invite les gouvernements à « tenir compte des besoins de santé des migrants dans les politiques et plans de santé nationaux et locaux, [...] notamment en prenant en considération les recommandations pertinentes données par l'Organisation mondiale de la Santé dans le cadre sur les priorités et les principes directeurs de la promotion de la santé des réfugiés et des migrants », qui ont été élaborées en collaboration avec les États Membres, l'OIM et d'autres partenaires des Nations Unies. Ces engagements sont liés aux plans adoptés par les gouvernements pour atteindre les résultats visés par les ODD en matière de santé (ODD 3 et autres), notamment le renforcement des systèmes de prestation de services [de santé] accessibles aux migrants.

Objectif 22 : Mettre en place des mécanismes de portabilité des droits de sécurité sociale et des avantages acquis

L'inclusion de mesures relatives à la santé dans cet objectif nécessitera une évaluation et un renforcement de la protection contre les risques financiers dans les services de santé, afin de réduire les dépenses de santé colossales qui sont à la charge des migrants. La protection sociale en matière de santé doit faire partie intégrante des accords réciproques de sécurité sociale organisant la portabilité des avantages acquis des travailleurs migrants à tous niveaux de qualification, qu'il s'agisse de migration temporaire ou à long terme.

Chapitre 9

Appendice A. Processus politiques présentant un intérêt pour la gouvernance des migrations environnementales

Outre la CCNUCC et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, divers processus politiques thématiques s'intéressent à la migration environnementale dont, entre autres : la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le Conseil des droits de l'homme (CDH) et les travaux relevant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), les discussions menées par les mandants tripartites de l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, le Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ainsi que les mécanismes des organes directeurs de l'OIM²⁹. Toutes ces enceintes mondiales ont consacré des sessions à la migration et aux déplacements dans le contexte du changement climatique, des catastrophes et de la dégradation de l'environnement. D'autres processus – tels que les Orientations de SAMOA axées sur les petits États insulaires en développement ou ceux traitant de questions environnementales clés telles que les océans, les écosystèmes ou l'eau – se préoccupent également de questions migratoires. L'infographie ci-après résume les principaux éléments des divers forums et mécanismes politiques.

Il convient de noter en particulier la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, une initiative menée par les États qui vise à associer migration et changement environnemental pour combler le déficit de protection des personnes déplacées au-delà des frontières, et surtout à mettre en œuvre l'Agenda pour la protection de l'Initiative Nansen, adopté par 108 pays en 2015³⁰. La Plateforme se concentre sur les déplacements ; son plan de travail vise à accroître la capacité d'adaptation de toutes les personnes susceptibles de migrer sous l'effet de facteurs de perturbations environnementales tels que les catastrophes et le changement climatique. Par exemple, la stratégie qu'elle vient de réactualiser promeut une gestion des risques de déplacement visant à permettre de se mettre à l'abri dans des conditions dignes grâce à la création de voies de migration sûres, ordonnées et régulières³¹. Le plan de travail de la Plateforme précise que la migration peut être une réponse aux risques de catastrophe³².

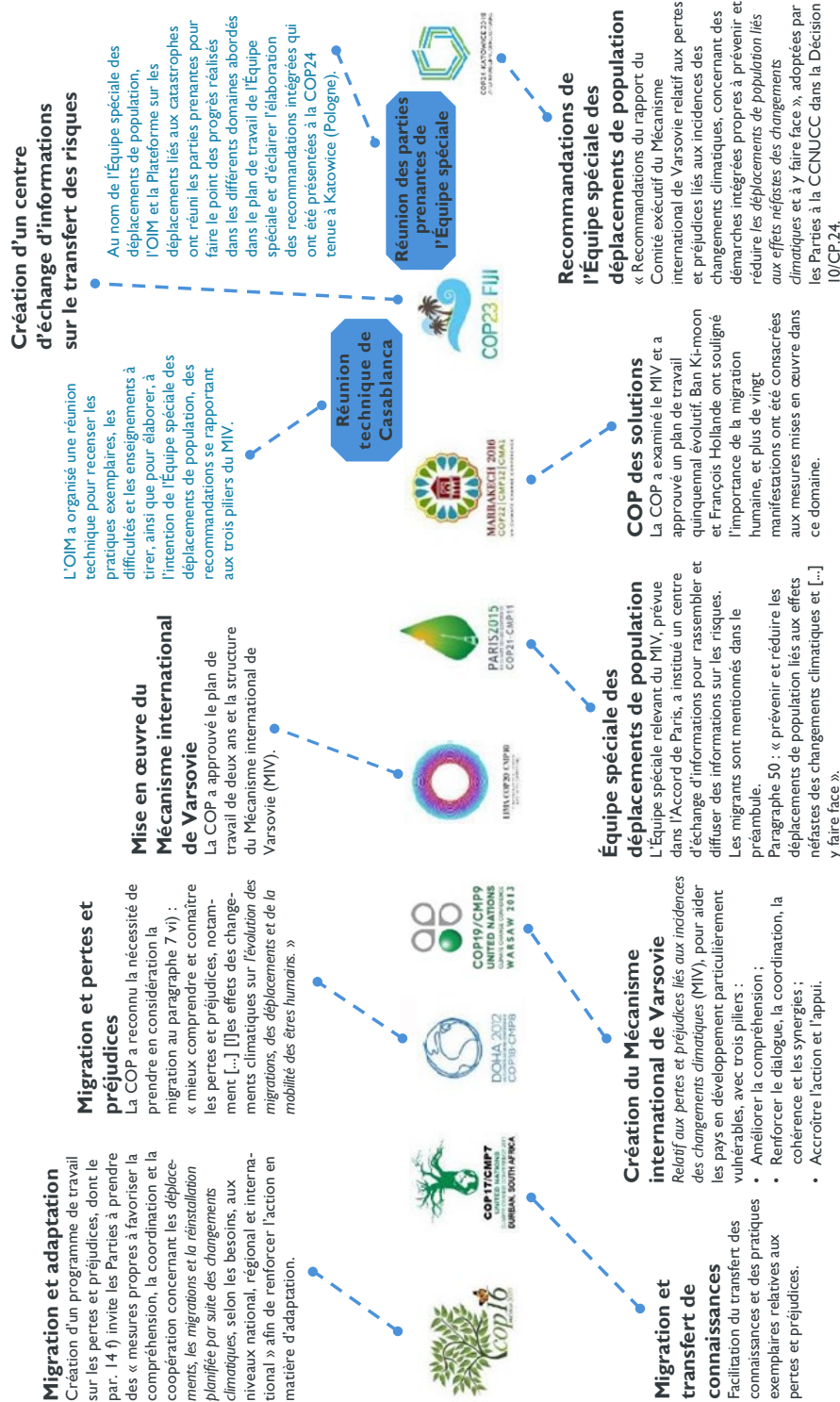
29 Les États s'intéressent de plus en plus, au niveau intergouvernemental, à la thématique migration, environnement et changement climatique dans le cadre des dialogues politiques intergouvernementaux de l'OIM, à savoir le Dialogue international sur la migration (IDM) et les sessions ordinaires des organes directeurs de l'OIM (tels que le Conseil de l'OIM), ainsi que des discussions d'orientation régionales liées aux processus consultatifs régionaux sur la migration soutenus par l'OIM. Voir, par exemple, OIM, 2007.

30 Initiative Nansen, 2015.

31 Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, 2019.

32 Ibid.

Figure 2. La migration et les déplacements dans les processus politiques mondiaux – résumé



Source : Figure créée par la Division Migration, environnement et changement climatique de l'OIM.

Évolution des politiques nationales

Une cartographie établie en 2018 au titre du plan de travail de l'Équipe spéciale des déplacements de population souligne que les politiques nationales en matière de migration et celles relatives au changement climatique prennent de plus en plus en considération les questions relatives à la migration environnementale³³. Sur les 66 pays et territoires examinés, 53 % mentionnent le changement climatique et les facteurs environnementaux dans leurs cadres nationaux sur la migration et les déplacements. Sur les 37 pays et territoires ayant soumis des politiques, stratégies ou plans nationaux d'adaptation au changement climatique, 81 % ont fait référence à la mobilité humaine.

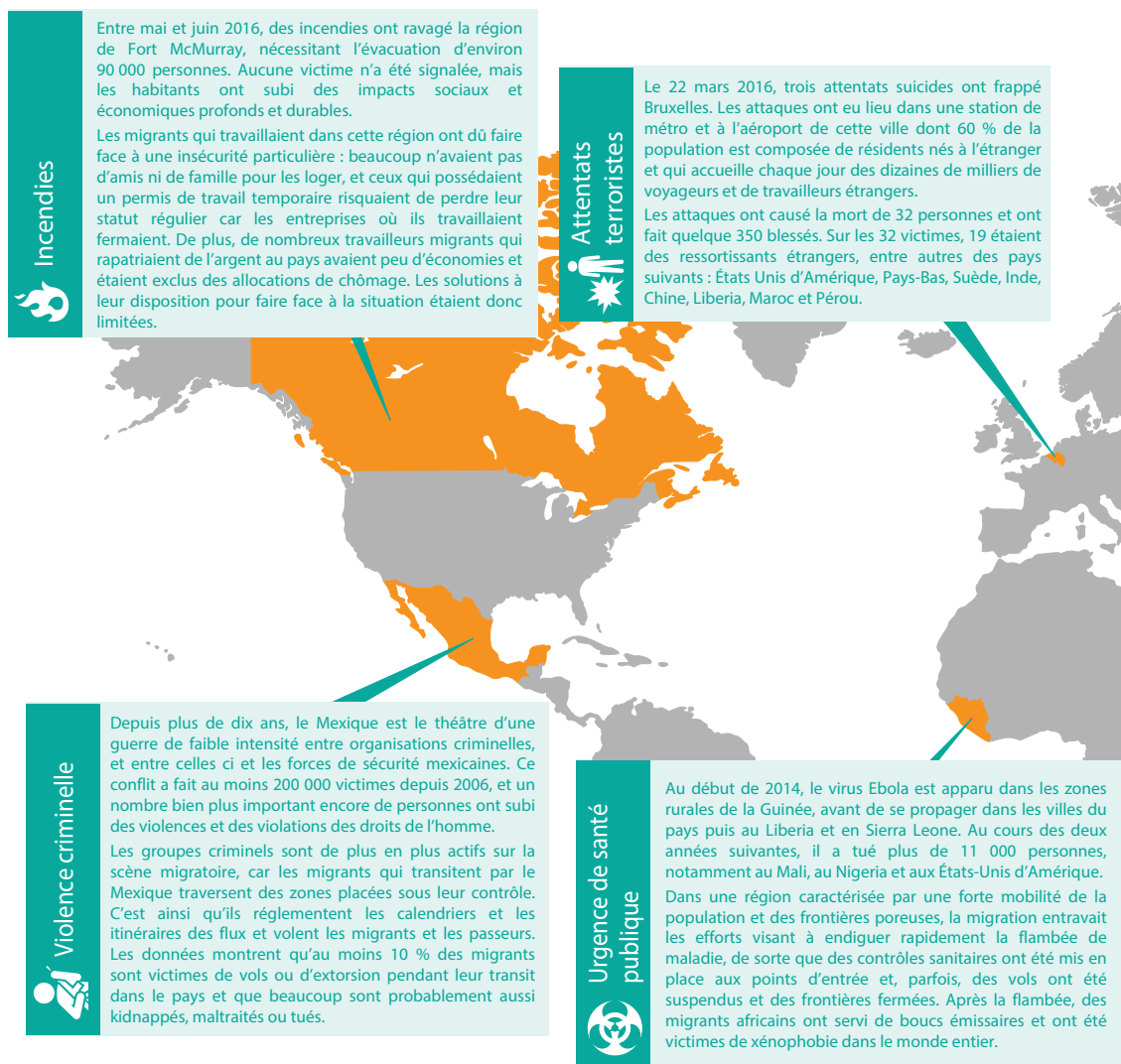
Différents aspects de la mobilité humaine sont abordés (migration, déplacements et réimplantation planifiée) selon divers angles thématiques (sécurité, urbanisation, travail, adaptation et santé), ce qui témoigne d'une meilleure intégration du couple environnement et migration dans les politiques nationales, conformément à la prise de conscience observée à l'échelle mondiale. Toutefois, des lacunes subsistent en ce qui concerne la cohérence des politiques nationales, malgré des efforts visant à créer des synergies entre les spécialistes du climat/de l'environnement et de la mobilité humaine.

Le rapport complet est disponible à l'adresse suivante : <https://environmentalmigration.iom.int/iom-pdd-task-force-displacement-stakeholder-meeting>.

33 OIM, 2018.

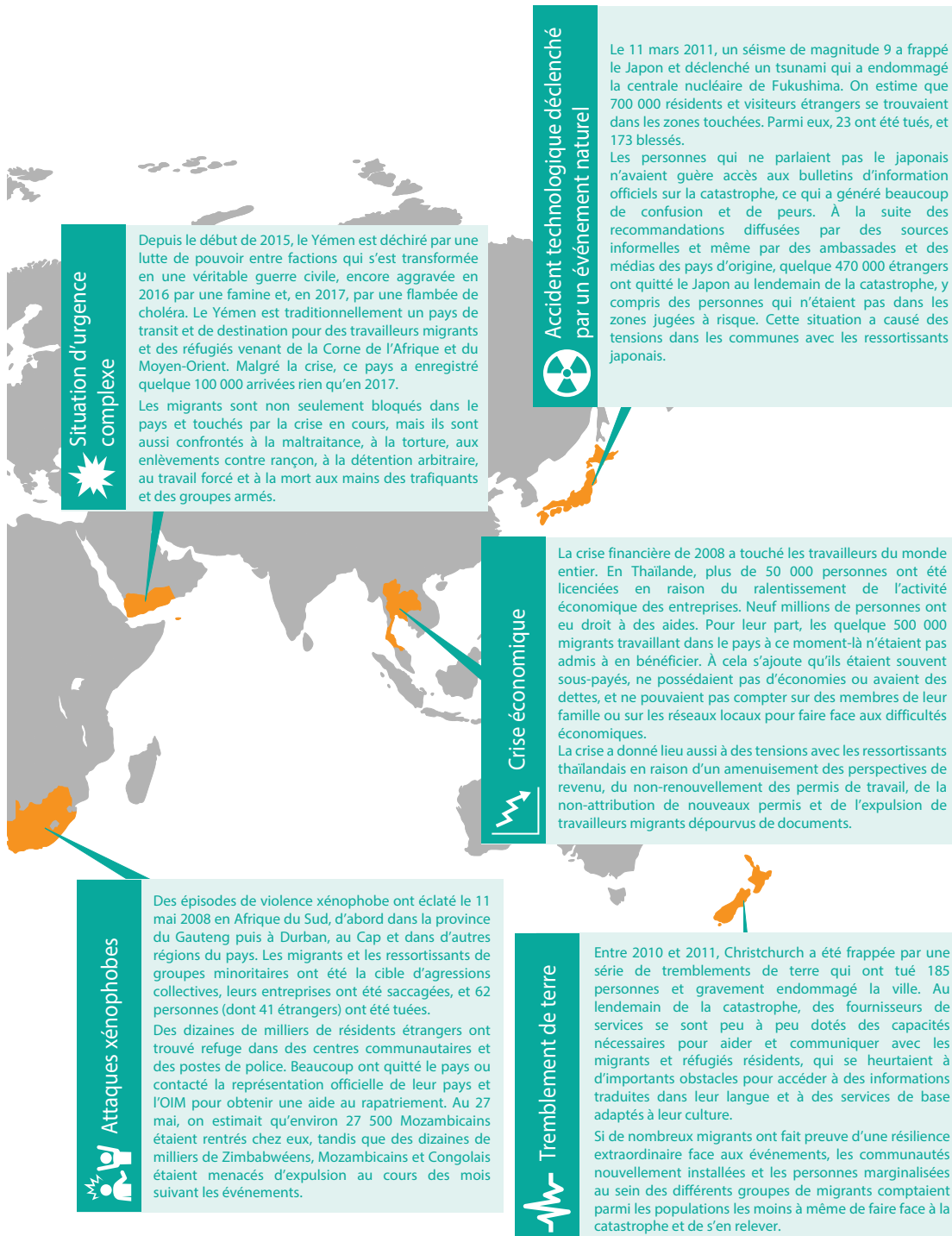
Chapitre 10

Appendice A – Situations de crise différentes, impacts sur les migrants différents



Principales sources

- Incendie de Fort Mac : <https://bit.ly/2A6jnk3>, <https://bit.ly/2ryEruA>.
- Violence criminelle au Mexique : Paris Pombo *et al.* (2016) *Migrantes en México, vulnerabilidad y riesgos*. OIM.
- Attentats terroristes en Belgique : <https://bbc.in/2Gfq0pE>, <https://bit.ly/2BdZrLG>.
- Epidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest : <https://bit.ly/2Ld9QvD>, <https://bit.ly/2RVVfaA>.
- Situation d'urgence complexe au Yémen : <https://cnn.it/2lkVvRK>, <https://bit.ly/2UHvaxK>.
- Attaques xénophobes en Afrique du Sud : <https://nyti.ms/2C9D8s5>, OIM (2009). *Towards Tolerance, Law, and Dignity: Addressing Violence against Foreign Nationals in South Africa*.
- Triple catastrophe de Tohoku : Duncan (2013), *Immigrant integration as a factor in disaster preparedness: The case of the 2011 Tohoku earthquake in Japan*. *Migration Policy Practice*, 3(2), pp. 9-14.
- Crise financière en Thaïlande : Chantavanich, S. *et al.*, 2010 *Rapid Assessment on the Impacts of the Economic Downturn on Workers in Thailand*. ARCM, Institute of Asian Studies, Chulalongkorn University, Bangkok, Thaïlande.
- Tremblements de terre à Christchurch : Marlowe, J., 2015 *Belonging and disaster recovery: Refugee-background communities and the Canterbury earthquakes*. *British Journal of Social Work*, 45 (suppl. 1), pp. 188-204.



Chapitre 11

Appendice A – Chronologie des principaux processus, initiatives, accords et déclarations multilatéraux sur la migration ou présentant un intérêt pour la migration³⁴

1985	Lancement des Consultations intergouvernementales sur les politiques en matière de droit d'asile, de réfugiés et de migrations
1990	Création de la Commission centraméricaine des directeurs de la migration (<i>Comisión Centroamericana de Directores de Migración</i>) (OCAM)
1993	Lancement du Processus de Budapest
1994	Conférence internationale sur la population et le développement au Caire Début des négociations sur le mode 4 (mouvement des personnes physiques) de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) pendant le Cycle d'Uruguay
1996	Lancement de la Conférence régionale sur la migration (Processus de Puebla) Lancement des Consultations intergouvernementales Asie-Pacifique sur les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants (APC) Lancement de la Conférence des directeurs de l'immigration du Pacifique (CDIP) Intégration des engagements au titre du mode 4 (mouvement des personnes physiques) dans le troisième protocole annexé à l'Accord général sur le commerce des services (AGCS)
1998	Lancement du Programme sur les politiques ayant trait aux migrations internationales
1999	Nomination d'un Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies
2000	Lancement du Processus de La Haye sur les réfugiés et les migrations Lancement du Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA) Lancement de la Conférence sud-américaine sur les migrations (SACM)/ Processus de Lima Adoption de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (objectifs du Millénaire pour le développement)

34 Cette chronologie porte sur la migration en général, et ne mentionne donc pas d'autres initiatives plus spécifiques (sans toutefois les exclure), y compris celles concernant la situation des réfugiés proprement dite, telles que les initiatives du HCR ou de la Conférence de la Communauté des États indépendants (1996-2005).

	Création de l'Initiative de Berne
	Lancement du Dialogue international sur la migration (IDM) de l'OIM
2001	Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (conférence de Durban I)
	Lancement du Processus de coopération transfrontalière (Processus de Söderköping)
	Lancement du Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA)
<hr/>	
	Lancement de la réunion de coordination sur la migration internationale, Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
2002	Lancement de la Conférence ministérielle régionale sur la migration dans la Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5)
	Lancement du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe
	Remise du rapport du Groupe de travail sur la migration au Secrétaire général (Rapport Doyle)
<hr/>	
	Établissement de la Commission mondiale sur les migrations internationales
	Établissement du Groupe de Genève sur la migration
2003	Lancement du Dialogue sur la migration de transit en Méditerranée (MTM)
	Lancement de la Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine en Asie (Processus de Colombo)
	Lancement de l'Initiative régionale sur la migration, l'asile et les réfugiés (MARRI)
<hr/>	
2004	Adoption du Rapport VI de l'OIT (non contraignant) intitulé Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée, Conférence internationale du Travail
	Adoption de l'Agenda international pour la gestion des migrations de l'Initiative de Berne (non contraignante)

	Établissement du Groupe mondial sur la migration (GMG, ex-Groupe de Genève sur la migration)
	Premier Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement
2006	Nomination, par le Secrétaire général des Nations Unies, d'un Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement
	Lancement du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)
	Adoption du Cadre multilatéral (non contraignant) pour les migrations de main-d'œuvre de l'OIT
2007	Lancement du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)
2008	Lancement du Processus consultatif régional sur la migration de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (PCR-IGAD)
	Lancement des Consultations ministérielles sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi)
2009	Conférence d'examen de Durban
2011	Lancement du Groupe sur les migrations et l'asile du Partenariat oriental (intégrant le Processus de Sörderköping)
	Adoption de la Déclaration et du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
2012	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)
	Lancement de l'Initiative Nansen relative aux déplacements transfrontaliers dus aux catastrophes
	Lancement du Dialogue sur la migration pour les États de l'Afrique centrale (DIMAC)
	Adoption du Cadre opérationnel de l'OIM en cas de crise migratoire (non contraignant)

2013	Deuxième Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement
	Lancement du Processus d'Almaty sur la protection des réfugiés et la migration internationale
	Lancement du Dialogue pour la migration pour les États membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (MIDCOM)

2014	Lancement de l'Initiative Migrants dans les pays en crise (MICIC)
	Lancement du Forum mondial des maires sur la mobilité humaine, la migration et le développement
	Adoption du rapport (non contraignant) intitulé Migration équitable – Un programme pour l'OIT, Conférence internationale du Travail
	Adoption des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de SAMOA) (non contraignantes)

2015	Lancement du Forum intrarégional sur la migration en Afrique (Forum panafricain sur la migration)
	Lancement du Processus consultatif régional pour les pays arabes (ARCP)
	Adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par l'Assemblée générale des Nations Unies
	Adoption du Cadre de gouvernance des migrations par le Conseil de l'OIM
	Adoption du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement
	Adoption du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe
	Adoption de l'Accord de Paris sur les changements climatiques
	Adoption de l'Agenda (non contraignant) de l'Initiative Nansen pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et de changements climatiques

	<p>Sommet mondial sur l'action humanitaire et lancement du Grand compromis</p> <p>Adoption du Nouveau Programme pour les villes à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)</p>
2016	<p>Adoption des Lignes directrices (non contraignantes) de l'Initiative MICIC relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle</p> <p>Adoption de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants au Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants</p>
2017	<p>Consultations informelles (avril-novembre) et phase de bilan (décembre) sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières</p> <p>Consultations thématiques (janvier-décembre), consultations d'ONG (juin) et phase de bilan (décembre) sur le Pacte mondial sur les réfugiés</p>
2018	<p>Lancement du Réseau des Nations Unies sur les migrations (qui succède au Groupe mondial sur la migration)</p> <p>Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières</p> <p>Approbation du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières par l'Assemblée générale des Nations Unies</p> <p>Approbation du Pacte mondial sur les réfugiés par l'Assemblée générale des Nations Unies</p>

Source : Bauloz, 2017 (mise à jour).

Appendice B – Convergences et divergences entre le Pacte mondial sur les migrations et les initiatives et processus mondiaux précédents sur la migration

Le Pacte mondial sur les migrations s'inscrit dans le prolongement d'initiatives et de processus mondiaux sur la migration antérieurs, notamment en ce qui concerne les domaines thématiques sur lesquels ces initiatives se rejoignent déjà avant le Pacte. Ces domaines de convergence sont présentés dans le tableau ci-après, selon trois grands groupes thématiques : a) minimiser les aspects négatifs de la migration en s'attaquant aux facteurs et aux conséquences des déplacements et de la migration irrégulière ; b) reconnaître et renforcer les effets positifs de la migration ; et c) protéger les droits des migrants et assurer leur bien-être.

Le Pacte mondial sur les migrations confirme aussi des tendances apparues au fil des années qui représentent de nouveaux défis sur le plan des migrations et des politiques, telles que la migration environnementale et l'importance du développement durable, comme le fait apparaître le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir le tableau ci-après).

Résumé des convergences thématiques, tendances et points de tension clés dans un certain nombre d'initiatives mondiales sur la migration antérieures au Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

	Minimiser les aspects négatifs de la migration	<ul style="list-style-type: none"> • S'attaquer aux facteurs de migration forcée et irrégulière : pauvreté, violations des droits de l'homme et conflits armés • Lutter contre la migration irrégulière par des politiques de contrôle aux frontières efficaces • Coopérer pour prévenir et lutter contre la traite et le trafic illicite d'êtres humains • Ratifier et mettre en œuvre les protocoles sur la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants
Domaines de convergence	Renforcer les effets positifs de la migration	<p>Pour les pays d'origine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les transferts de fonds et abaisser le coût des rapatriements de fonds • Garantir des pratiques de recrutement loyales, et réduire les honoraires des agences de recrutement • Faciliter le retour volontaire et la réintégration des migrants • Améliorer les transferts de connaissances et de compétences des migrants hautement qualifiés et d'autres migrants • Encourager et créer des possibilités de mobilisation des diasporas en faveur du développement

Domaines de convergence	Renforcer les effets positifs de la migration	<p>Pour les pays d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tirer parti de la migration de main-d'œuvre (temporaire) pour répondre aux besoins du marché du travail • Attirer des travailleurs migrants qualifiés • Mettre à profit les compétences et l'esprit d'entreprise de la diaspora • Liens réciproques entre la migration et le commerce (mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS))
	En général	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les questions de migration dans la planification du développement • Besoin de mener davantage d'études fondées sur des éléments factuels concernant les corrélations entre la migration et le développement • Améliorer les partenariats visant à gérer la migration de main-d'œuvre, y compris avec le secteur privé
	Protéger les droits des migrants et assurer leur bien-être	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la discrimination, le racisme et la xénophobie • Garantir le respect des droits des travailleurs migrants et des normes de travail • Protéger les migrants contre les violences, l'exploitation et la traite d'êtres humains • Ratifier et mettre en œuvre les principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, les conventions de l'OIT et les instruments sur la traite d'êtres humains • Traiter les femmes et les filles, les enfants et les victimes du trafic illicite d'êtres humains comme des migrants en situation de vulnérabilité nécessitant une protection spéciale • Intégrer les migrants (de longue durée) dans la société
Tendances thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Facteurs environnementaux de la migration (par exemple, catastrophes naturelles, catastrophes provoquées par l'homme et dégradation de l'environnement) • Du développement au développement durable, et rôle de la migration • De la fuite des cerveaux à la migration temporaire et/ou circulaire • Migrants en situation de détresse, migrants en situation de vulnérabilité 	

Principaux points de tension	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandation visant à ouvrir davantage de voies de migration légales • Prise en compte de la migration de main-d'œuvre peu qualifiée en dehors des politiques de migration temporaire • Ratification et mise en œuvre de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille de 1990
------------------------------	---

Source : Bauloz, 2017. Ce résumé a été établi sur la base d'une cartographie thématique comparative des neuf initiatives et processus suivants sur la migration : Initiative de Berne ; réunions annuelles du Dialogue international sur la migration ; Rapport Doyle de 2002 ; Commission mondiale sur les migrations internationales, créée en 2003 ; Groupe mondial sur la migration ; dialogues de haut niveau sur les migrations internationales et le développement de 2006 et 2013 ; Forum mondial sur la migration et le développement ; et Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants de 2016.

Si le Pacte mondial sur les migrations traite de questions qui figuraient déjà en tête du programme d'action sur la gouvernance mondiale des migrations avant son adoption, il va néanmoins plus loin :

- Il insiste davantage sur certains domaines thématiques, comme suit :
 - collecter et utiliser des données précises et ventilées (objectif 1) qui « favorisent [...] la recherche, orientent l'élaboration de politiques cohérentes fondées sur la connaissance des faits ainsi qu'un débat public éclairé [...] » et permettent de suivre et d'évaluer efficacement le respect de ces engagements ;
 - faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples (objectif 5), en particulier grâce à la migration de main-d'œuvre et à une mise en correspondance des compétences à tous les niveaux³⁵, en plus du regroupement familial et de la mobilité universitaire³⁶. Des voies régulières sont également envisagées pour les migrants contraints de quitter leur pays d'origine en raison d'une catastrophe naturelle soudaine ou d'autres situations précaires, par exemple en offrant à ces migrants des visas humanitaires et des parrainages privés, en donnant à leurs enfants un accès à l'éducation et en leur délivrant des permis de travail temporaires³⁷ ; il prévoit en outre des possibilités de réinstallation planifiée et de visas en cas de catastrophe naturelle à évolution lente, d'effets néfastes des changements climatiques, ou de dégradation de l'environnement³⁸ ;
 - s'attaquer aux vulnérabilités dans le contexte migratoire et les réduire (objectif 7), en citant une vaste liste indicative de migrants en situation de vulnérabilité, quel que soit leur statut migratoire³⁹ ;
- Il introduit un domaine thématique qui ne figurait pas dans les initiatives mondiales précédentes sur la migration :
 - sauver des vies et mettre en place une action internationale coordonnée pour retrouver les migrants portés disparus (objectif 8) – un point qui figurait déjà dans la Déclaration de New York de 2016⁴⁰.

35 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a. Sur les voies régulières pour les travailleurs migrants peu qualifiés, voir Newland et Riester, 2018.

36 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a.

37 Ibid.

38 Ibid.

39 Ibid.

40 Assemblée générale des Nations Unies, 2016.

Ces éléments constituent certes une avancée dans la gouvernance mondiale des migrations, mais certains objectifs, engagements et mesures du Pacte mondial ne sont pas aussi ambitieux qu'escompté. Si l'on compare le texte final à la première version⁴¹, on constate que certaines questions semblent avoir été plus délicates que d'autres pendant les négociations. C'est le cas, par exemple, de la rétention des enfants migrants. Dans la première version, il était question de mettre fin à cette pratique dans le contexte des migrations internationales⁴², alors que dans le texte final, les États se sont simplement engagés à « œuvr[er] par ailleurs à mettre fin à la pratique de la rétention d'enfants dans le contexte des migrations internationales »⁴³. Deux autres questions ne figurent pas non plus dans le texte final du Pacte :

La non-criminalisation de la migration irrégulière : le Pacte mondial sur les migrations prévoit, à la place, des sanctions potentielles en cas d'entrée ou de séjour irréguliers, sans interdire expressément les sanctions pénales⁴⁴, sauf pour les migrants victimes de trafic illicite et de la traite⁴⁵.

La régularisation des migrants dépourvus de documents : elle n'est envisagée qu'indirectement, en permettant « aux migrants en situation irrégulière de demander un examen de leur dossier individuel qui serait susceptible de déboucher sur leur régularisation – au cas par cas selon des critères clairs et transparents »⁴⁶.

41 Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, 2018a.

42 Ibid., par. 27(g).

43 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a, par. 29(h).

44 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a : objectif 11, par. 27 f). Ces sanctions doivent néanmoins être « proportionnées, équitables, non discriminatoires et pleinement conformes aux garanties d'une procédure régulière et aux autres obligations découlant du droit international ».

45 Ibid. Ceci contraste avec l'engagement plus direct concernant à la fois les réfugiés et les migrants, énoncé dans la Déclaration de New York (Assemblée générale des Nations Unies, 2016).

46 Assemblée générale des Nations Unies, 2018a : objectif 7, par. 23 i), contrastant avec la référence explicite à la régularisation dans l'avant-projet du Pacte sur les migrations (Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, 2018a : par. 30 g)), qui disposait que les migrants devaient pouvoir accéder à des possibilités de régularisation de manière à promouvoir leur intégration. Voir aussi Assemblée générale des Nations Unies 2016 ; Annexe II, par. 8 p).



Références*

Chapitre 1

AlSayyad, N. et M. Guvenc

- 2015 Virtual uprisings: On the interaction of new social media, traditional media coverage and urban space during the “Arab Spring”. *Urban Studies*, vol 52, n° 11.

Assemblée générale des Nations Unies

- 2016 *Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants*. A/RES/71/1, 3 octobre. Disponible à l'adresse : <https://undocs.org/fr/A/RES/71/1>.

Burns, A. et S. Mohapatra

- 2008 *International migration and technological progress*. Migration and Development Brief 4, Banque mondiale, Washington D.C.

Castles, S.

- 2010 Understanding global migration : À social transformation perspective. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol 26, n° 19, p. 1565 à 1586.

Czaika, M. et H. de Haas

- 2014 The globalization of migration: Has the world become more migratory? *International Migration Review*, vol 18, n° 2, p. 283 à 323.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)

- 2003 *Long-Range Population Projections : Proceedings of the United Nations Technical Working Group on Long-Range Population Projections*. Siège des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/trends/population-projections.pdf.

- 2015 *Trends in International Migrant Stock : Migrants by Destination and Origin*. DAES, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.asp.

- 2019a *International Migrant Stock 2019*. DAES, Division de la population, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp (site consulté le 26 septembre 2019).

- 2019b *World Population Prospects 2019*. Highlights. ST/ESA/SER.A/423, DAES, Division de la population, New York. Disponible à l'adresse : https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019_Highlights.pdf.

De Witte, M.

- 2018 Stanford research explores the complexities of global immigration, from past to present, 18 avril 2018, *Stanford News*. Disponible à l'adresse : <https://news.stanford.edu/2018/04/18/examining-complexities-migration/>.

* Tous les liens hypertextes indiqués fonctionnaient au moment de la publication.

- Faist, T. et N. Glick-Schiller (dir. publ.)
2009 Migration, development and transnationalization: A critical stance. Papers in Special Section, *Social Analysis*, vol 53, n° 3, p. 106 à 122.
- Forum économique mondial (WEF)
2019 *Transformation Map on Migration* (présenté par Marie McAuliffe, OIM). WEF, Genève, Suisse. Disponible à l'adresse : <https://intelligence.weforum.org/topics/a1Gb000000LGr8EAG?tab=publications>.
- Fotaki, M.
2014 Narcissistic elites are undermining the institutions created to promote public interest. British Politics and Policy blog, London School of Economics, Londres, 21 février. Disponible à l'adresse : <https://blogs.lse.ac.uk/politicsandpolicy/narcissism-and-perversion-in-public-policy/>.
- Friedman, T.L.
2017 *Merci d'être en retard Survivre dans le monde de demain*. Éditions Saint-Simon, Paris.
- Goldin, I., G. Cameron et M. Balarajan
2011 *Exceptional People: How Migration Shaped Our World and Will Define Our Future*. Princeton University Press, Princeton.
- Hall, K. et D. Posel
2019 Fragmenting the Family? The complexity of household migration strategies in post-apartheid South Africa. *IZA Journal of Development and Migration*, vol 10, n° 2. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.2478/izajodm-2019-0004>.
- Hochschild, J. et J. Mollenkopf
2008 The complexities of immigration: Why Western countries struggle with immigration politics and policies. Migration Policy Institute, Washington D.C.
- Ikenberry, G.K.
2018 The end of liberal international order? *International Affairs*, vol 94, n° 1, p. 7 à 23.
- Juskalian, R.
2018 Inside the Jordan refugee camp that runs on blockchain. *MIT Technology Review*, 12 avril. Disponible à l'adresse : www.technologyreview.com/s/610806/inside-the-jordan-refugee-camp-that-runs-on-blockchain/.
- Kapur, D.
2001 Diasporas and technology transfer. *Journal of Human Development*, vol 2, n° 2, p. 265 à 286.
- Khadria, B.
2004 Human resources in science and technology in India and the international mobility of highly skilled Indians. Science, Technology and Industry Working Paper 2004/7, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris. Disponible à l'adresse : [www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DSTI/DOC\(2004\)7&docLanguage=En](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DSTI/DOC(2004)7&docLanguage=En).

- King, R.
2012 Theories and typologies of migration: an overview and a primer. Document de travail. Université de Malmö, Malmö.
- Koser, K.
2016 *International Migration : À Very Short Introduction*. Oxford University Press, Oxford.
- Latonero, M., K. Hiatt, A. Napolitano, G. Clericetti et M. Penagos
2019 Digital Identity in the Migration & Refugee Context: Italy Case Study. Coalizione Italiana Libertà e Diritti Civili (CILD), Rome. Disponible à l'adresse : https://datasociety.net/wp-content/uploads/2019/04/DataSociety_DigitalIdentity.pdf.
- Mauldin, J.
2018 The age of change is coming, and these tech trends will drive economic growth. *Forbes*, 29 août. Disponible à l'adresse : www.forbes.com/sites/johnmauldin/2018/08/29/the-age-of-change-is-coming-and-these-tech-trends-will-drive-the-next-decades-economic-growth/#6e78467131fd.
- McAuliffe, M.
2016 How transnational connectivity is shaping irregular migration: Insights for migration policy and practice from the 2015 irregular migration flows to Europe. *Migration Policy Practice*, vol 6, n° 1, p. 4 à 10.
2018 The link between migration and technology is not what you think. *Agenda*, Forum économique mondial, Genève, 14 décembre. Disponible à l'adresse : www.weforum.org/agenda/2018/12/social-media-is-casting-a-dark-shadow-over-migration/.
- Mishra, P.
2019 *L'Âge de la colère : Une histoire du présent*. Éditions Zulma, Zumla essais.
- Muggah, R. et I. Goldin
2019 Comment survivre et prospérer en ces temps d'incertitude. *Agenda*, Forum économique mondial, Genève, 23 janvier. Disponible à l'adresse : <https://fr.weforum.org/agenda/2019/01/comment-survivre-et-prosperer-en-ces-temps-dincertitude/>.
- Organisation internationale du Travail (OIT)
2018 *ILO Global Estimates on International Migrant Workers – Results and Methodology*. 2^e édition. OIT, Genève. Disponible à l'adresse : www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_652031.pdf.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
2000 *Rapport État de la migration dans le monde 2000*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/world-migration-report-2000>.
2003 *World Migration Report monde 2003 : Managing Migration Challenges and Responses for People on the Move*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <http://publications.iom.int/books/world-migration-report-2003-managing-migration>.

- 2018 Rapport *État de la migration dans le monde 2018*, OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/etat-de-la-migration-dans-le-monde-2018>.
- Parsons, C.R., R. Skeldon, T.L. Walmsley et L.A. Winters
2007 Quantifying international migration, a database of bilateral stocks. In: *International Migration, Economic Development and Policy* (Ç. Özden et M. Schiff, dir. publ.). Banque mondiale, Washington, D.C., p. 17 à 58.
- Rawnsley, A.
2018 Democracy is more fragile than many of us realised, but don't believe that it is doomed. *The Guardian*, 21 janvier. Disponible à l'adresse : www.theguardian.com/commentisfree/2018/jan/21/democracy-is-more-fragile-than-many-of-us-realised-but-do-not-believe-that-it-is-doomed.
- Ritholtz, B.
2017 The world is about to change even faster: Having trouble keeping up? The pace of innovation and disruption is accelerating. *Bloomberg Opinion*, 6 juillet. Disponible à l'adresse : www.bloomberg.com/opinion/articles/2017-07-06/the-world-is-about-to-change-even-faster.
- Sanchez, G.
2018 Critical perspectives on clandestine migration facilitation : An overview of migrant smuggling research. *Journal on Migration and Human Security*, vol 5, n° 1, p 9. à 27.
- Schwab, K.
2017 La Quatrième révolution industrielle : ce qu'elle implique et comment y faire face. *Agenda*, Forum économique mondial, Genève, 25 octobre. Disponible à l'adresse : <https://fr.weforum.org/agenda/2017/10/la-quatrieme-revolution-industrielle-ce-qu-elle-implique-et-comment-y-faire-face/>.
- Skeldon, R.
2018 *International migration, internal migration, mobility and urbanization: Towards more integrated approaches*. Série Migration Research, Paper n° 53, OIM, Genève.
- Stone, T.
2016 History tells us what may happen next with Brexit & Trump. *Medium*, 23 juillet. Disponible à l'adresse : <https://medium.com/@tswriting/history-tells-us-what-will-happen-next-with-brexit-trump-a3fed154714>.
- Triandafyllidou, A.
2018 Globalisation and migration. In : *Handbook on Migration and Globalisation* (A. Triandafyllidou, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham.

Chapitre 2

Adjami, M.

- 2016 *L'apatridie et la nationalité en Côte d'Ivoire : Une étude pour le compte du HCR*. Disponible à l'adresse : www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opensslpdf.pdf?reldoc=y&docid=58594d204.

Banque mondiale

- 2016 *Migration and Remittances Factbook 2016 - Third edition*. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/23743/9781464803192.pdf?sequence=3&isAllowed=y>.
- 2017a *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Migration and Development Brief 27. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : <http://pubdocs.worldbank.org/en/992371492706371662/MigrationandDevelopmentBrief27.pdf>.
- 2017b Remittances to developing countries decline for second consecutive year. Communiqué de presse, Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.worldbank.org/en/news/press-release/2017/04/21/remittances-to-developing-countries-decline-for-second-consecutive-year.
- 2018 *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Migration and Development Brief 30. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.knomad.org/sites/default/files/2018-12/Migration%20and%20Development%20Brief%2030.pdf.
- 2019 *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Migration and Development Brief 31. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.knomad.org/sites/default/files/2019-04/Migrationanddevelopmentbrief31.pdf.
- s.d.a *World Bank Country and Lending Groups*. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups> (consulté le 2 septembre 2019).
- s.d.b *Migration and Remittances Data* (mise à jour d'avril 2019). Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data (consulté le 2 septembre 2019).
- s.d.c *Migration and Remittances Publications*. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-and-remittances-publications.

Blizzard, B. et J. Batalova

- 2019 Refugees and Asylees in the United States. *Spotlight*, Migration Policy Institute, 13 juin. Disponible à l'adresse : www.migrationpolicy.org/article/refugees-and-asylees-united-states.

Brookings Institution et Université de Berne

- 2010 *Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays*. The Brookings Institution, Washington, D.C. Disponible à l'adresse : www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/durablesolutionsFrench-final.pdf.

Center for Strategic and International Studies (CSIS)

- 2019 *Out of the Shadows: Shining a Light on Irregular Migration*. Directeur de projet : D.F. Runde, Auteurs : E.K. Yayboke et C. Garcia Gallego, CSIS Project on Prosperity and Development, CSIS et Rowman & Littlefield, Washington, D.C., et Lanham. Disponible à l'adresse : https://csis-prod.s3.amazonaws.com/s3fs-public/publication/190826_RundeYaybokeGallego_IrregularMigrations.pdf.

Comité exécutif du HCR (ExCom)

- 2017 Mise à jour sur l'apatridie. Document des Nations Unies EC/68/SC/CRP.13, 7 juin. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/fr/593954947.

de Beer, J., J. Raymer, R. van den Erf et L. van Wissen

- 2010 Surmonter les problèmes d'incohérences des données sur les migrations internationales : une nouvelle méthode appliquée aux flux en Europe. *Revue européenne de démographie*, vol. 26, n° 4, p. 459 à 481.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)

- 1998 *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales : Première révision*. Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/SeriesM_58rev1F.pdf.
- 2002 *International Migration 2002*. Division de la population, New York.
- 2008 *International Migrant Stock: The 2008 Revision*. Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse : <https://esa.un.org/migration/index.asp?panel=1> (consulté le 2 septembre 2019).
- 2015 *International Migration Flows to and From Selected Countries: The 2015 Revision*. DAES, Division de la population. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/empirical2/migrationflows.asp (consulté le 2 septembre 2019).
- 2017a *International Migration Report 2017*. Nations Unies, ST/ESA/SER.A/403, décembre. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2017.pdf.
- 2017b *International Migrant Stock: The 2017 Revision*. Base de données des Nations Unies, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates17.shtml (consulté le 2 septembre 2019).
- 2019a *International Migrant Stock 2019*. DAES, Division de la population, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp (consulté le 18 septembre 2019).
- 2019b *International Migration Stock 2019*. Documentation. POP/DB/MIG/Stoc/Rev.2019, DAES, Division de la population, New York. Disponible à l'adresse : www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/docs/MigrationStockDocumentation_2019.pdf.

- 2019c World Population Prospects 2019. Highlights. ST/ESA/SER.A/423, DAES, Division de la population, New York. Disponible à l'adresse : https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019_Highlights.pdf.

Département de la sécurité du territoire des États-Unis

- 2018 DHS announces additional, enhanced security procedures for refugees seeking resettlement in the United States. Communiqué de presse, 31 janvier. Disponible à l'adresse : www.dhs.gov/news/2018/01/29/dhs-announces-additional-enhanced-security-procedures-refugees-seeking-resettlement.

Fertig, M. et C. Schmidt

- 2001 First- and second-generation migrants in Germany – What do we know and what do people think? IZA Discussion Papers, vol. 286, p. 1 à 48.

Gallagher, A. et M. McAuliffe

- 2016 South-East Asia and Australia. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse : https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.

Gordon, I., K. Scanlon, T. Travers et C. Whitehead

- 2009 Economic Impact on London and the UK of an Earned Regularization of Irregular Migrants in the UK. Conseil du Grand Londres, Londres. Disponible à l'adresse : www.london.gov.uk/sites/default/files/gla_migrate_files_destination/irregular-migrants-report.pdf.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

- 2010 *HCR – Tendances mondiales 2010*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/fr/statistics/unhcrstats/4ea6801a9/tendances-mondiales-2010-refugies-demandeurs-dasile-rapatRIES-personnes.html.
- 2014a *Manuel sur la protection des apatrides d'après la Convention de 1954 relative au statut des apatrides*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opensslpdf.pdf?reldoc=y&docid=59a66b944.
- 2014b *Plan d'action global visant à mettre fin à l'apatridie*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opensslpdf.pdf?reldoc=y&docid=545b48db4.
- 2018 Global Trends: Forced Displacement in 2017. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/5b27be547/unhcr-global-trends-2017.html.
- 2019 Global Trends: Forced Displacement in 2018. UNHCR, Genève. Disponible à l'adresse : www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/5d08d7ee7/unhcr-global-trends-2018.html.
- s.d.a Population Statistics. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : http://popstats.unhcr.org/en/persons_of_concern (consulté le 3 septembre 2019).
- s.d.b Resettlement. HCR, Genève. Disponible à l'adresse : <http://popstats.unhcr.org/en/resettlement> (consulté le 3 septembre 2019).

Institute on Statelessness and Inclusion

- 2014 The World's Stateless. Wolf Legal Publishers, Oosterwijk. Disponible à l'adresse : www.institutesi.org/worldsstateless.pdf.
- 2018 Statelessness in Numbers: 2018. An Overview and Analysis of Global Statistics. Disponible à l'adresse : www.institutesi.org/ISI_statistics_analysis_2018.pdf

Koser, K.

- 2010 Dimensions and dynamics of irregular migration. *Population, Space and Place*, vol. 16, n° 3, p. 181 à 193.

Kyaw, N.N.

- 2017 Unpacking the presumed statelessness of Rohingyas. *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, vol.15, n° 3, p. 269 à 286.

Laczko, F.

- 2017 Improving data on migration: A 10-point plan. *Migration Policy Practice*, vol. 7, n° 1, janvier-mars. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/fr/books/migration-policy-practice-vol-vii-number-1-january-march-2017>.

McAuliffe, M.

- 2018 The nexus between forced and irregular migration: Insights from demography. In: *The Demography of Refugee and Forced Migration* (G. Hugo, J. Abbasi-Shavazi et E.P. Kraly, dir. publ.). Springer, Cham, Suisse.

Nations Unies

- 1954 Convention relative au statut des apatrides, Recueil des Traités des Nations Unies, vol. 360, p. 117, 28 septembre. Entrée en vigueur, 6 juin 1960.

Neto, F.

- 1995 Predictors of satisfaction with life among second generation migrants. *Social Indicators Research*, vol. 35, n° 1, p. 93 à 116.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

- 2018 Global Report on Internal Displacement 2018. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/global-report/grid2018/.
- 2019 Rapport mondial sur le déplacement interne 2019. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/sites/default/files/inline-files/2019-IDMC-GRID-fr.pdf.
- s.d. Global Internal Displacement Database. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse : www.internal-displacement.org/database (site consulté le 3 septembre 2019).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- 2018 *Perspectives des migrations internationales 2018*. Éditions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse : www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/perspectives-des-migrations-internationales-2018_migr_outlook-2018-fr.

- s.d.a Base de données sur les migrations internationales. OECD.Stat, Paris. Disponible à l'adresse : <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=6519e1fe-6474-4279-beef-7e6a6467089b&themetreeid=2> (consulté le 2 septembre 2019).
- s.d.b Taux d'emploi des allochtones. OECD.Stat, Paris. Disponible à l'adresse : <https://data.oecd.org/fr/migration/taux-d-emploi-des-allochtones.htm> (consulté le 2 septembre 2019).
- s.d.c ADP nette. OECD.Stat, Paris. Disponible à l'adresse : <https://data.oecd.org/fr/oda/apd-nette.htm> (consulté le 3 septembre 2019).

Organisation internationale du travail (OIT)

- 2018 *ILO Global Estimates on International Migrant Workers – Results and Methodology*. 2^e édition. OIT, Genève. Disponible à l'adresse : www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_652001.pdf.
- s.d. Arab States: Labour Migration. Disponible à l'adresse : www.ilo.org/beirut/areasofwork/labour-migration/lang--en/index.htm.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2000 *Rapport État de la migration dans le monde 2000*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/world-migration-report-2000>.
- 2003 *World Migration Report 2003: Managing Migration Challenges and Responses for People on the Move*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <http://publications.iom.int/books/world-migration-report-2003-managing-migration>.
- 2019a *2018 Return and Reintegration Key Highlights*. IOM, Genève. Disponible à l'adresse : www.iom.int/sites/default/files/our_work/DMM/AVRR/2018_return_and_reintegration_key_highlights.pdf.
- 2019b *Glossary on Migration*. International Migration Law No. 34, OIM, Genève. Disponible à l'adresse : www.iom.int/glossary-migration-2019.
- s.d. *Latest Global Figures: Missing Migrants Project: Tracking Deaths Along Migratory Routes*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://missingmigrants.iom.int/>.

Poulain, M. et N. Perrin

- 2001 Is the measurement of international migration flows improving in Europe. Working Paper No. 12. Joint ECE-EUROSTAT Work Session on Migration Statistics organized in cooperation with the UN Statistics Division. Commission de statistique de l'ONU et Commission économique pour l'Europe (Eurostat). Genève, 21-23 mai.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

- 2009 *Rapport mondial sur le développement humain 2009*. PNUD, New York. Disponible à l'adresse : http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2009_fr_complete.pdf.

Radford, J. et P. Connor

- 2019 Canada now leads the world in refugee resettlement, surpassing the U.S., Pew Research Center, Factank, News in the Numbers, 19 juin. Disponible à l'adresse : www.pewresearch.org/fact-tank/2019/06/19/canada-now-leads-the-world-in-refugee-resettlement-surpassing-the-u-s/.

Skeldon, R.

- 2018 *International Migration, Internal Migration, Mobility and Urbanization: Towards More Integrated Approaches*. Série Migration Research, n° 53. OIM, Genève. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/mrs-no-53-international-migration-internal-migration-mobility>.

Van Waas, L.

- 2013 *Reflections on Thailand (1): A protracted and neglected situation of statelessness*. Weblog Statelessness Programme, Université de Tilburg. Disponible à l'adresse : <http://statelessprog.blogspot.com/2013/02/reflections-on-thailand-1-protracted.html>.

Venkov, J.

- 2018 *Not just a simple twist of fate: statelessness in Lithuania and Latvia. Réseau européen sur l'apatridie*. Disponible à l'adresse : www.statelessness.eu/blog/not-just-simple-twist-fate-statelessness-lithuania-and-latvia.

Chapitre 3

ACAPS

- 2018 *Migration in West and North Africa: Scenarios*. Disponible à l'adresse www.mixedmigration.org/wp-content/uploads/2018/12/20181130_acaps_mmc_scenarios_report_migration_in_west_and_north_africa_update_2.pdf.

Acosta, D.

- 2016 *Free Movement in South America: The Emergence of an Alternative Model?* Migration Policy Institute, 23 août. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/free-movement-south-america-emergence-alternative-model.

Adepoju, A.

- 2016 *Migration Dynamics, Refugees and Internally Displaced Persons in Africa*. Initiative Impact universitaire des Nations Unies (UNAI), 20 septembre. Disponible à l'adresse <https://academicimpact.un.org/content/migration-dynamics-refugees-and-internally-displaced-persons-africa>.

Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)

- s.d. *Agriculture and Food Security: USAID Southern Africa Regional*. USAID. Disponible à l'adresse www.usaid.gov/southern-africa-regional/agriculture-and-food-security.

Aimsiranun, U.

- 2018 *Regional Approaches to Labour Migration: Mercosur and Asean in Comparative Perspective*. Proceedings of New York International Business and Social Science Research Conference, New York. Disponible à l'adresse www.aabl.com.au/aablConference/public/documents/pdf/2018_11_25_05_17_37_NYIBSRC-216_Full_Paper.pdf.

Alliance pour le climat et le développement (CDKN)

- 2014a *The IPCC's Fifth Assessment Report: What's in it for Africa?* CDKN, Londres. Disponible à l'adresse https://cdkn.org/wp-content/uploads/2014/04/AR5_IPCC_Whats_in_it_for_Africa.pdf.
- 2014b *The IPCC's Fifth Assessment Report: What's in it for South Asia?* CDKN, Londres. Disponible à l'adresse <https://cdkn.org/wp-content/uploads/2014/04/CDKN-IPCC-Whats-in-it-for-South-Asia-AR5.pdf>.

Altai Consulting et Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2015 *Irregular Migration Between West Africa, North Africa and the Mediterranean*. Rédigé par Altai Consulting pour le Bureau de l'OIM au Nigéria. Disponible à l'adresse <https://fmmwestafrica.org/wp-content/uploads/2017/02/en-altai.pdf>.

Amnesty International

- 2018 *South Africa: Ten years after xenophobic killings, refugees and migrants still living in fear*. Disponible à l'adresse www.amnesty.org/en/latest/news/2018/05/south-africa-ten-years-after-xenophobic-killings-refugees-and-migrants-still-living-in-fear/.

Andrew & Renata Kaldor Centre for International Refugee Law

- 2019 Australia–United States Resettlement Arrangement. Disponible à l'adresse www.kaldorcentre.unsw.edu.au/publication/australia%E2%80%93united-states-resettlement-arrangement.

Atong, K., E. Mayah et K. Odigie

- 2018 *Africa Labour Migration to GCC States: The Case of Ghana, Kenya, Nigeria and Uganda*. Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale. Disponible à l'adresse www.ituc-africa.org/IMG/pdf/ituc-africa_study-africa_labour_migration_to_the_gcc_states.pdf.

Australian Bureau of Statistics

- 2019 *Net Overseas Migration*. Disponible à l'adresse www.abs.gov.au/ausstats/abs@.nsf/Latestproducts/3412.0Main%20Features42017-18?opendocument&tabname=Summary&prodno=3412.0&issue=2017-18&num=&view=.

Banque mondiale

- 2018a *Des niveaux record d'envois de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire en 2017*. Washington, D.C. Disponible à l'adresse www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/04/23/record-high-remittances-to-low-and-middle-income-countries-in-2017.
- 2018b *Russia's Economic Recovery Continues, Modest Growth Ahead*. Disponible à l'adresse www.worldbank.org/en/news/press-release/2018/05/23/russias-economic-recovery-continues-modest-growth-ahead.
- 2019a *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Disponible à l'adresse www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-31.
- 2019b *The World Bank In Pacific Islands*. Disponible à l'adresse www.worldbank.org/en/country/pacificislands/overview.

Bauder, H.

- 2016 Sanctuary Cities: Policies and Practices in International Perspective. *International Migration*, vol. 55, n° 2, p. 174 à 187. Disponible à l'adresse <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/imig.12308>.

Bialik, K.

- 2019 *Border apprehensions increased in 2018 – especially for migrant families*. Pew Research Center, 16 janvier. Disponible à l'adresse www.pewresearch.org/fact-tank/2019/01/16/border-apprehensions-of-migrant-families-have-risen-substantially-so-far-in-2018/.

British Broadcasting Corporation (BBC)

- 2018 Japan eases immigration rules for workers. *BBC*, 8 décembre. Disponible à l'adresse www.bbc.com/news/world-asia-46492216.
- 2019 Migrant caravan: Mexico detains hundreds in raid. *BBC*, 24 avril. Disponible à l'adresse www.bbc.com/news/world-latin-america-48036092.

- Buckley, M., A. Zendel, J. Biggar, L. Frederiksen et J. Wells
2016 Migrant Work and Employment in the Construction Sector. Organisation internationale du Travail (OIT), Genève. Disponible à l'adresse www.ilo.org/global/topics/labour-migration/publications/WCMS_538487/lang--en/index.htm.
- Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)
s.d. *Current Emergencies*. Disponible à l'adresse www.unocha.org/where-we-work/current-emergencies.
- Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)
2018 *Pastoralisme et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel*. Disponible à l'adresse https://unowas.unmissions.org/sites/default/files/rapport_pastoralisme_fr-avril_2019_-_online.pdf.
- Carling, J.
2016 West and Central Africa. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.
- Chatzky, A.
2019 *Mercosur: South America's Fractious Trade Bloc*. Council on Foreign Relations. Disponible à l'adresse www.cfr.org/background/mercosur-south-americas-fractious-trade-bloc.
- Chishti, M. et J. Bolter
2019 *The Travel Ban at Two: Rocky Implementation Settles into Deeper Impacts*. Migration Policy Institute, 31 janvier. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/travel-ban-two-rocky-implementation-settles-deeper-impacts.
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
2015 *Climate Change and Migration in the Pacific: Links, attitudes, and future scenarios in Nauru, Tuvalu and Kiribati*. 3 décembre. Disponible à l'adresse www.unescap.org/resources/climate-change-and-migration-pacific-links-attitudes-and-future-scenarios-nauru-tuvalu-and.
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
2019 *Plan de Desarrollo Integral entre El Salvador, Guatemala, Honduras y México*. Disponible à l'adresse www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/462720/34.Hacia_un_nuevo_estilo_de_desarrollo__Plan_de_Desarrollo_Integral_El.pdf.
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Organisation des Nations Unies et Organisation internationale pour les migrations (OIM)
2017 *Latin American and Caribbean Regional Preparatory Meeting of International Migration Experts on the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration*. Disponible à l'adresse www.cepal.org/sites/default/files/events/files/caribe_resumen_ejecutivo_v1_eng_ow.pdf.
- Commission européenne
2018a *Lake Chad Basin Crisis: Food Insecurity Situation*. Disponible à l'adresse https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ECDM_20181219_Lake_Chad_Basin_Crisis.pdf.

- 2018b *Integration of immigrants in the European Union*. Special Eurobarometer 469. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/home-affairs/news/results-special-eurobarometer-integration-immigrants-european-union_en.
- 2018c *Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil*. Disponible à l'adresse <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2018:0777:FIN:FR:PDF>.
- s.d. *Schengen Area*. Commission européenne, Migration et affaires intérieures. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/borders-and-visas/schengen_en.
- Communauté d'Afrique de l'Est
- s.d. *Common Market*. Disponible à l'adresse www.eac.int/common-market.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
- 2018 *Le développement économique en Afrique – Rapport 2018. Les migrations au service de la transformation structurelle*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse <https://unctad.org/fr/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=2118>.
- Connolly, A.
- 2019 Irregular border crossings into Canada drop by half since same time last year. *Global News*, 24 juin. Disponible à l'adresse <https://globalnews.ca/news/5425884/canada-irregular-border-crossings-decrease-by-half/>.
- Connor, P. et J.M. Krogstad
- 2018 *Many worldwide oppose more migration – both into and out of their countries*. Pew Research Center, 10 décembre. Disponible à l'adresse www.pewresearch.org/fact-tank/2018/12/10/many-worldwide-oppose-more-migration-both-into-and-out-of-their-countries/.
- Conseil d'État, République populaire de Chine
- 2018 *China unveils State immigration administration*. Disponible à l'adresse http://english.gov.cn/state_council/ministries/2018/04/03/content_281476099942832.htm.
- Cook, S., J. Lu, H. Tugendhat et D. Alemu
- 2016 Chinese migrants in Africa: Facts and fictions from the agri-food sector in Ethiopia and Ghana. *World Development*, vol. 81, p. 61 à 70. Disponible à l'adresse www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X15301571.
- Cullell, J.M.
- 2019 México defiende su política migratoria tras detener a casi 400 centroamericanos de camino a EE UU. *El País*, 24 avril. Disponible à l'adresse https://elpais.com/internacional/2019/04/23/mexico/1556037413_037927.html.
- Curtain, R. et M. Dornan
- 2019 *A pressure release valve? Migration and climate change in Kiribati, Nauru and Tuvalu*. Development Policy Centre, Université nationale d'Australie. Disponible à l'adresse <https://devpolicy.org/publications/reports/Migration-climate%20change-Kiribati-Nauru-Tuvalu.pdf>.

Curtain, R., M. Dornan, J. Doyle et S. Howes

- 2016 *Pacific Possible: Labour mobility: the ten billion dollar prize*. Banque mondiale, juillet. Disponible à l'adresse <http://pubdocs.worldbank.org/en/555421468204932199/pdf/labour-mobility-pacific-possible.pdf>.

Davidson, H.

- 2019 Last four refugee children leave Nauru for resettlement in US. *The Guardian*, 27 février. Disponible à l'adresse www.theguardian.com/world/2019/feb/28/last-four-refugee-children-leave-nauru-for-resettlement-in-us.

Département d'État des États-Unis

- s.d. Immigrant and Nonimmigrant Visas Issued at Foreign Service Posts. Disponible à l'adresse <https://travel.state.gov/content/dam/visas/Statistics/AnnualReports/FY2018AnnualReport/FY18AnnualReport%20-%20TableI.pdf>.

Département de la justice des États-Unis, Federal Bureau of Investigation (FBI)

- 2018 *2017 Hate Crime Statistics*. Disponible à l'adresse <https://ucr.fbi.gov/hate-crime/2017/resource-pages/hate-crime-summary>.

Département de la sécurité du territoire des États-Unis

- 2018 *Fiscal Year 2018 Entry/Exit Overstay Report*. Disponible à l'adresse www.dhs.gov/sites/default/files/publications/19_0417_fy18-entry-and-exit-overstay-report.pdf.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)

- 2015 *World Population Prospects: The 2015 Revision*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/files/key_findings_wpp_2015.pdf.
- 2017 *Trends in International Migrant Stock: The 2017 Revision*. Base de données des Nations Unies. Disponible à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates17.shtml.
- 2018 *The speed of urbanization around the world*. Disponible à l'adresse https://population.un.org/wup/Publications/Files/WUP2018-PopFacts_2018-1.pdf.
- 2019a *International Migrant Stock 2019*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp.
- 2019b *World Population Prospects 2019: Highlights*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse https://population.un.org/wpp/Publications/Files/WPP2019_Highlights.pdf.
- 2019c *World Population Prospects 2019*. DAES, Division de la population, New York. Disponible à l'adresse <https://population.un.org/wpp/Download/Standard/Population/>.

Devillard, A., A. Bacchi et M. Noack

- 2016 *Enquête sur les politiques migratoires en Afrique de l'Ouest*. CIDPM, Vienne, et OIM, Dakar. Disponible à l'adresse www.icmpd.org/fileadmin/ICMPD-Website/ICMPD_General/Publications/2015/A_Survey_on_Migration_Policies_in_West_Africa_FR_SOFT.pdf.

Diamant, J. et K.J. Starr

- 2018 *Western Europeans vary in their nationalist, anti-immigrant and anti-religious minority attitudes*. Pew Research Center, 19 juillet. Disponible à l'adresse www.pewresearch.org/fact-tank/2018/06/19/western-europeans-vary-in-their-nationalist-anti-immigrant-and-anti-religious-minority-attitudes/.

Diop, A., T. Johnston et K.T. Le

- 2018 *Migration Policies across the GCC: Challenges in Reforming the Kafala*. Institut universitaire européen et Gulf Research Center. Disponible à l'adresse http://gulfmigration.org/media/pubs/book/grm2017book_chapter/Volume%20-%20Migration%20to%20Gulf%20-%20Chapter%203.pdf.

Doherty, M., B. Leung, K. Lorenze et A. Wilmarth

- 2014 *Understanding South Asian Labor Migration*. Workshop in International Public Affairs, La Follette School of Public Affairs, Université du Wisconsin, Madison. Disponible à l'adresse www.lafollette.wisc.edu/images/publications/workshops/2014-migration.pdf.

Dominguez-Villegas, R.

- 2019 *Protection and Reintegration: Mexico Reforms Migration Agenda in an Increasingly Complex Era*. Migration Policy Institute, 7 mars. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/protection-and-reintegration-mexico-reforms-migration-agenda.

Duncan, H. et I. Popp

- 2017 Les migrants et les villes : Au-delà du Rapport *État de la migration dans le monde 2015*. In : *État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.), OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/fr/system/files/pdf/wmr_2018_fr.pdf.

Ellis, P. et M. Roberts

- 2016 *Leveraging Urbanization in South Asia: Managing Spatial Transformation for Prosperity and Livability*. Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/22549>.

Eurasianet

- 2019 As Russia loses its luster, Tajik laborers head to Turkey. *Eurasianet*, 5 mai. Disponible à l'adresse <https://eurasianet.org/as-russia-loses-its-luster-tajik-laborers-head-to-turkey>.

Eurostat

- 2018 *Permis de résidence pour les citoyens extracommunautaires*. Disponible à l'adresse www.europeanmigrationlaw.eu/documents/Eurostat-PermisResidence2017.pdf.
- 2019 *Statistiques sur la migration et la population migrante*. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Migration_and_migrant_population_statistics/fr.

Farbotko, C.

- 2018 *No Retreat: Climate Change and Voluntary Immobility in the Pacific Islands*. Migration Policy Institute, 13 juin. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/no-retreat-climate-change-and-voluntary-immobility-pacific-islands.

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)

- 2018 *Niger: Complex emergency*. Disponible à l'adresse <https://media.ifrc.org/ifrc/wp-content/uploads/sites/5/2018/04/IFRC-Niger-complex-emergency-A4-EN-3.pdf>.

Flahaux, M.L. et H. de Haas

- 2016 African migration: Trends, patterns, drivers. *Comparative Migration Studies*, vol. 4, n° 1, p. 125.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

- 2018 *In Mexico, children traveling with migrant caravan still in need of protection and support – UNICEF*. Disponible à l'adresse www.unicef.org/press-releases/mexico-children-traveling-migrant-caravan-still-need-protection-and-support-unicef.

- 2019 *Cyclone Idai: More than 1.5 million children urgently need assistance across Mozambique, Malawi and Zimbabwe*. Disponible à l'adresse www.unicef.org/thailand/press-releases/cyclone-idai-more-15-million-children-urgently-need-assistance-across-mozambique.

Frontex

- 2019 *Risk Analysis for 2019*. Disponible à l'adresse https://frontex.europa.eu/assets/Publications/Risk_Analysis/Risk_Analysis/Risk_Analysis_for_2019.pdf.

Gallagher, A. et M. McAuliffe

- 2016 South-East Asia and Australia. In : *Migrant Smuggling Data and Research: a Global Review of the Emerging Evidence Base* (dir. publ. : M. McAuliffe et F. Laczko,). OIM, Genève.

Gao, H., T.B. Bohn, E. Podest et D.P. Lettenmaier

- 2011 On the causes of the shrinking of Lake Chad. *IOP Science: Environmental Research Letters*, vol. 6, n° 3, p. 17. Disponible à l'adresse <http://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/6/3/034021/meta>.

Gaston, S. et J.E. Uscinski

- 2018 *Out of the Shadows: Conspiracy Thinking on Immigration*. The Henry Jackson Society. Disponible à l'adresse <https://henryjacksonsociety.org/wp-content/uploads/2018/12/Out-of-the-Shadows-Conspiracy-thinking-on-immigration.pdf>.

Gois, A.

- 2015 *Labour Migration in the ASEAN Region*. Heinrich Böll Stiftung, Berlin, 23 novembre. Disponible à l'adresse www.boell.de/en/2015/11/23/labour-migration-asean-region.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

- 2018 *Impacts of 1.5°C of Global Warming on Natural and Human Systems*. Disponible à l'adresse www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/02/SR15_Chapter3_Low_Res.pdf.

Harkins, B., D. Lindgren et T. Suravoranon

- 2017 *Risks and rewards: Outcomes of labour migration in South-East Asia*. OIM et OIT. Disponible à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/documents/publication/wcms_613815.pdf.

Hatsukano, N.

- 2015 *Improving the Regulatory and Support Environment for Migrant Workers for Greater Productivity, Competitiveness, and Social Welfare in ASEAN*. ERIA Discussion Paper Series, novembre 2015. Disponible à l'adresse www.eria.org/ERIA-DP-2015-76.pdf.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

- 2018a *Venezuela: Human rights experts say health system in crisis*. Disponible à l'adresse www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=23667&LangID=E.
- 2018b *UN experts to US: "Release migrant children from detention and stop using them to deter irregular migration"*. Disponible à l'adresse www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=23245&LangID=E.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

- 2016 *Global Trends: Forced displacement in 2015*. Genève (Suisse). Disponible à l'adresse www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/576408cd7/unhcr-global-trends-2015.html.
- 2018a *Global Trends: Forced Displacement in 2017*. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/5b27be547.pdf.
- 2018b *New Zealand: By the Government of New Zealand*. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/3c5e59d04.pdf.
- 2019a *Global Trends: Forced Displacement in 2018*. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/globaltrends2018/.
- 2019b *Desperate Journeys*. Disponible à l'adresse https://data2.unhcr.org/en/documents/download/67712#_ga=2.212974932.1597542286.1563629435-978608323.1563629435.
- 2019c *Russian Federation*. Disponible à l'adresse <http://reporting.unhcr.org/node/2551?y=2019#year>.
- 2019d *Refugees and migrants from Venezuela top 4 million: UNHCR and IOM*. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/news/press/2019/6/5cfa2a4a4/refugees-migrants-venezuela-top-4-million-unhcr-iom.html.
- 2019e *The Refugee Brief – 4 February 2019*. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/refugeebrief/the-refugee-brief-4-february-2019/.
- s.d. *Population Statistics*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse http://popstats.unhcr.org/en/persons_of_concern.

- Hervey, G
2017 The EU exodus: When doctors and nurses follow the money. *Politico*, 30 septembre. Disponible à l'adresse www.politico.eu/article/doctors-nurses-migration-health-care-crisis-workers-follow-the-money-european-commission-data/.
- Hickey, C.K.
2019 Immigration's Cash Rewards. *Foreign Policy*, 17 avril. Disponible à l'adresse <https://foreignpolicy.com/2019/04/17/immigrations-cash-rewards-migration-remittances/>.
- Hu, X.
2012 *China's Young Rural-to-Urban Migrants: In Search of Fortune, Happiness, and Independence*. Migration Policy Institute, 4 janvier. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/chinas-young-rural-urban-migrants-search-fortune-happiness-and-independence.
- Hugo, G.J.
2014 The changing dynamics of ASEAN international migration. *Malaysian Journal of Economic Studies*, vol. 51, n° 1, p. 43 à 67.
2015 Internal and International Migration in East and Southeast Asia: Exploring the Linkages. *Population, Space and Place*, vol. 22, n° 7, p. 651 à 668. Disponible à l'adresse <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/psp.1930/full>.
- Human Rights Watch
2018 *Mozambique: Armed Groups Burn Villages*. Disponible à l'adresse www.hrw.org/news/2018/06/19/mozambique-armed-groups-burn-villages.
2019 *World Report 2019: Events of 2018*. Disponible à l'adresse www.hrw.org/world-report/2019.
- Hummel, D., M. Doevenspeck et C. Samimi
2012 Climate Change, Environment and Migration in the Sahel: Selected Issues with a Focus on Senegal and Mali. Migration, Climate and Environmental Changes in the Sahel (MICLE) Research Project, Working Paper No. 1. Disponible à l'adresse www.micle-project.net/uploads/media/micle-wp1-2012-en.pdf.
- Hummel, D. et S. Liehr
2015 *Migration in the West African Sahel – more than a response to climate change*. ISOE Policy Brief No. 2/2015. Disponible à l'adresse www.isoe-publikationen.de/fileadmin/redaktion/Downloads/Bevoelkerung/policy-brief-isoe-2015-2.pdf.
- Içduygu, A.
2018 Middle East. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base*, volume 2 (dir. publ. : A. Triandafyllidou et M. McAuliffe). OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/migrant-smuggling-data-and-research-global-review-emerging-evidence-base-volume-2>.
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)
2018 *Admission de résidents permanents selon les 10 principaux pays sources en 2017*. Disponible à l'adresse www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2018/admissions-residents-permanents.html.

Institute of International Education (IIE)

2018 *Places of Origin*. Disponible à l'adresse www.iie.org/Research-and-Insights/Open-Doors/Data/International-Students/Places-of-Origin.

Ionesco, D., D. Mokhnacheva et F. Gemenne

2017 *Atlas des migrations environnementales*. OIM et Routledge. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/fr/node/146>.

Jacobsen, J. et M. Valenta

2016 Moving to the Gulf: an empirical analysis of the patterns and drivers of migration to the GCC countries, 1960-2013. *Labour History*, vol. 57, n° 5, p. 627 à 648. Disponible à l'adresse <http://dx.doi.org/10.1080/0023656X.2016.1239885>.

Jayasuriya, D. et R. Sunam

2016 South Asia. In : *Migrant Smuggling Data and Research: a Global Review of the Emerging Evidence Base* (dir. publ. : M. McAuliffe et F. Laczko). OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.

Jennings, R.

2018 China Agrees To Accept Filipino Workers, But Will They Go? *Forbes*, 3 mai. Disponible à l'adresse www.forbes.com/sites/ralphjennings/2018/05/03/why-overseas-filipino-workers-will-clamor-for-jobs-in-china/#21741cd68309.

Ju-Young, P.

2018 Korea to accept 56,000 foreign workers in 2019. *The Korea Herald*, 19 décembre. Disponible à l'adresse www.koreaherald.com/view.php?ud=20181219000544.

Kahanec, M. et F. Zimmermann

2009 *Migration in an enlarged EU: A challenging solution?* Commission européenne. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/economy_finance/publications/pages/publication14287_en.pdf.

Karasz, P. et P. Kingsley

2018 What Is Hungary's 'Slave Law,' and Why Has It Provoked Opposition? *New York Times*, 22 décembre. Disponible à l'adresse www.nytimes.com/2018/12/22/world/europe/hungary-slave-law.html.

Krogstad, J.M, J.S. Passel et D. Cohn

2019 *5 facts about illegal immigration in the U.S.* Pew Research Center, 12 juin. Disponible à l'adresse www.pewresearch.org/fact-tank/2019/06/12/5-facts-about-illegal-immigration-in-the-u-s/.

Kwon, J.

2019 South Korea's "Yemeni Refugee Problem". Middle East Institute. Disponible à l'adresse www.mei.edu/publications/south-koreas-yemeni-refugee-problem.

Landau, L.

2018 Xenophobia in South Africa: why it's time to unsettle narratives about migrants. *The Conversation*. Disponible à l'adresse <https://theconversation.com/xenophobia-in-south-africa-why-its-time-to-unsettle-narratives-about-migrants-102616>.

- MacGregor, M.
2019 Changing journeys: Migrant routes to Europe. InfoMigrants. Disponible à l'adresse www.infomigrants.net/en/post/15005/changing-journeys-migrant-routes-to-europe.
- Maher, S.
2018 Southern Africa. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base*, volume 2 (dir. publ. : A. Triandafyllidou et M. McAuliffe). OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/migrant-smuggling-data-and-research-global-review-emerging-evidence-base-volume-2>.
- Malik, S.
2015 *Asian Immigrants in the United States Today*. Center for American Progress. Disponible à l'adresse www.americanprogress.org/issues/immigration/news/2015/05/21/113690/asian-immigrants-in-the-united-states-today/.
- Manji, F.
2017 *No Win-Wins in Kenya's Modern-Day Voyages in Search of Work*. Brookings Institution, 26 mai. Disponible à l'adresse www.brookings.edu/blog/future-development/2017/05/26/no-win-wins-in-kenyas-modern-day-voyages-in-search-of-work/.
- Matusevich, Y.
2019 From Samarkand to Seoul: Central Asian migrants in South Korea. *Eurasianet*, 17 mai. Disponible à l'adresse <https://eurasianet.org/from-samarkand-to-seoul-central-asian-migrants-in-south-korea>.
- McAuliffe, M.
2016 *Resolving Policy Conundrums: Enhancing Humanitarian Protection in Southeast Asia*. Migration Policy Institute, Washington, D.C. Disponible à l'adresse http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/TCM_Development-McAuliffe-FINAL.pdf.
2018 *The link between migration and technology is not what you think*. Forum économique mondial. Disponible à l'adresse www.weforum.org/agenda/2018/12/social-media-is-casting-a-dark-shadow-over-migration/.
- McAuliffe, M. et D. Jayasuriya
2016 Do asylum seekers and refugees choose destination countries? Evidence from large-scale surveys in Australia, Afghanistan, Bangladesh, Pakistan and Sri Lanka. *International Migration*, vol. 54, n° 4, p. 44 à 59. Disponible à l'adresse <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/imig.12240>.
- McCurry, J.
2019 Fears of exploitation as Japan prepares to admit foreign workers. *The Guardian*, 2 janvier. Disponible à l'adresse www.theguardian.com/world/2019/jan/02/fears-of-exploitation-as-japan-prepares-to-admit-foreign-workers.
- Meissner, D.
2018 *Asylum Reform, Not Troops, Is the Solution to Current Border Reality*. Migration Policy Institute, novembre. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/news/asylum-reform-not-troops-solution-current-border-reality.

Ministère australien de l'éducation et de la formation

- 2018 *International student data: monthly summary*. Disponible à l'adresse <https://internationaleducation.gov.au/research/International-Student-Data/Documents/MONTHLY%20SUMMARIES/2018/Dec%202018%20MonthlyInfographic.pdf>.

Ministère australien des affaires étrangères et du commerce

- 2019 *Pacific Labour Scheme*. Disponible à l'adresse <https://dfat.gov.au/geo/pacific/engagement/Documents/pacific-labour-scheme.pdf>.

Ministère australien des services sociaux

- 2019 *Syrian/Iraqi humanitarian crisis*. Disponible à l'adresse www.dss.gov.au/settlement-services-programs-policy/syrian-iraqi-humanitarian-crisis.

Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine

- 2019a *More Chinese study abroad in 2018*. Disponible à l'adresse http://en.moe.gov.cn/news/media_highlights/201904/t20190401_376249.html.
- 2019b *Statistical report on international students in China for 2018*. Disponible à l'adresse http://en.moe.gov.cn/news/press_releases/201904/t20190418_378586.html.

Ministère néo-zélandais du commerce, de l'innovation et de l'emploi

- 2018 *Migration Trends: 2016/2017*. Disponible à l'adresse www.mbie.govt.nz/assets/Uploads/c22ab0c547/migration-trends-2016-17.pdf.

Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

- 2018 *Desperate and Dangerous: Report on the human rights situation of migrants and refugees in Libya*. Disponible à l'adresse www.ohchr.org/Documents/Countries/LY/LibyaMigrationReport.pdf.

Mittelstadt, M.

- 2018 *Shaping a Narrative of "Crisis" at Border, Trump Administration Takes Muscular Action*. Migration Policy Institute, 19 décembre. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/top-10-2018-issue-3-border-crisis-narrative-trump-administration-action.

Natter, K.

- 2014 *Fifty years of Maghreb emigration: How states shaped Algerian, Moroccan and Tunisian emigration*. Document de travail DEMIG n° 21, International Migration Institute, Université d'Oxford. Disponible à l'adresse www.imi.ox.ac.uk/publications/wp-95-14.

New Zealand Immigration

- s.d. *New Zealand Refugee Quota Programme*. Disponible à l'adresse www.immigration.govt.nz/about-us/what-we-do/our-strategies-and-projects/supporting-refugees-and-asylum-seekers/refugee-and-protection-unit/new-zealand-refugee-quota-programme.

Nikiforova, E. et O. Brednikova

- 2018 *On labor migration to Russia: Central Asian migrants and migrant families in the matrix of Russia's bordering policies*. *Political Geography*, vol. 66, p. 142 à 150. Disponible à l'adresse www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0962629816303225.

Ning, L.

- 2018 China expands new visa policy nationwide to lure high-end foreign talents. *People's Daily*, 6 mars. Disponible à l'adresse <http://en.people.cn/n3/2018/0306/c90000-9433613.html>.

Nshimbi, C.C. et L. Fioramonti

- 2013 *A Region Without Borders? Policy Frameworks for Regional Labour Migration Towards South Africa*. MiWORC Report, African Centre for Migration and Society, Université du Witwatersrand. Disponible à l'adresse www.miworc.org.za/docs/MiWORC-Report-1.pdf.

Nye, C.

- 2019 Japan's desperate need for migrant workers a warning for the UK. *The Conversation*. Disponible à l'adresse <https://theconversation.com/japans-desperate-need-for-migrant-workers-a-warning-for-the-uk-109529>.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

- 2018a *Global Report on Internal Displacement*. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse www.internal-displacement.org/global-report/grid2018/downloads/2018-GRID.pdf.
- 2018b *Global Report on Internal Displacement*. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse www.internaldisplacement.org/media-centres/east-africa-worst-hit-by-internal-displacement-in-firsthalf-of-2018.
- 2019 *Global Report on Internal Displacement*. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse www.internal-displacement.org/sites/default/files/publications/documents/2019-IDMC-GRID.pdf.
- s.d. *Global Internal Displacement Database*. IDMC, Genève. Disponible à l'adresse www.internal-displacement.org/database/displacement-data.

O'Faolain, A.

- 2018 Migrant fishermen claim their workign conditions are akin to 'modern' slavery. *The Irish Times*, 22 novembre 2018.

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)

- s.d. *Where We Work*. UNRWA, ville de Gaza. Disponible à l'adresse www.unrwa.org/where-we-work.

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

- 2018 *Global Study on Smuggling of Migrants 2018*. Organisation des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/glosom.html.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

- 2018a *Atlas of Migration: the majority of migrants from Central America come from rural areas*. Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Disponible à l'adresse www.fao.org/americas/noticias/ver/en/c/1174658/.
- 2018b *FAO and WFP concerned about the impact of drought on the most vulnerable in Central America*. Disponible à l'adresse www.fao.org/americas/noticias/ver/en/c/1150344/.

Organisation internationale du Travail (OIT)

- 2016 *Labour migration in Latin America and the Caribbean: Diagnosis, strategy, and ILO's work in the region*. ILO Technical Reports, 2016/2. OIT, Lima. Disponible à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---americas/---ro-lima/documents/publication/wcms_548185.pdf.
- 2018 *Europe's ageing population comes with a silver lining*. Disponible à l'adresse www.ilo.org/brussels/information-resources/news/WCMS_645926/lang--en/index.htm.
- 2019 *Labour Mobility in Pacific Island Countries*. Disponible à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/---ilo-suva/documents/publication/wcms_712549.pdf.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2015 *Une étude de l'OIM démontre que les Européens sont plus nombreux à migrer vers l'Amérique latine et les Caraïbes que l'inverse*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/fr/news/une-etude-de-loim-demontre-que-les-europeens-sont-plus-nombreux-migrer-vers-lamerique-latine-et.
- 2016a *3rd Almaty Process Senior Officials Meeting (SOM)*, 19-20 septembre 2016, Astana (Kazakhstan). OIM, Astana. Disponible à l'adresse www.iom.kz/en/new/213-alma-proc-meet-eng.
- 2016b *Migrant Vulnerabilities and Integration Needs in Central Asia: Root Causes, Social and Economic Impact of Return Migration*. OIM, Astana. Disponible à l'adresse www.iom.kz/images/inform/FinalFullReport18SBNlogocom.pdf.
- 2017 *Migration Trends in South America*. South American Migration Report No. 1. OIM, Amérique du Sud. Disponible à l'adresse http://robuenosaires.iom.int/sites/default/files/Documentos%20PDFs/Report_Migration_Trends_South_America_N1_EN.pdf.
- 2018a *Regional Migrant Response Plan: For the Horn of Africa and Yemen 2018-2020*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/default/files/country/docs/regional_migrant_response_plan_for_the_h.a_yemen.pdf.
- 2018b *IOM Libya Voluntary Humanitarian Return*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/default/files/vhr_update_16-31_dec-english.pdf.
- 2018c *IOM Bangladesh: Rohingya Humanitarian Crisis Response: Monthly Situation Report*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/default/files/situation_reports/file/bangladesh_sr_201812.pdf.
- 2018d *Les chiffres du déplacement en Iraq passent sous la barre des deux millions pour la première fois depuis 2014 ; près de quatre millions d'Iraqiens sont rentrés chez eux*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/fr/news/les-chiffres-du-deplacement-en-iraq-passent-sous-la-barre-des-deux-millions-pour-la-premiere.
- 2018e *Le nombre de réfugiés et de migrants du Venezuela passe la barre des 3 millions*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/fr/news/le-nombre-de-refugies-et-de-migrants-du-venezuela-passe-la-barre-des-3-millions.

- 2018f *Encuesta Monitoreo de Flujos*. OIM, San José (Costa Rica). Disponible à l'adresse https://rosanjose.iom.int/site/sites/default/files/Reportes/dtm_chiapas_espanol.pdf.
- 2019a *Displacement Tracking Matrix: Programming in the East and Horn of Africa*. OIM, Nairobi. Disponible à l'adresse <https://displacement.iom.int/reports/east-and-horn-africa-%E2%80%94-2019-info-sheet>.
- 2019b *Mozambique – Tropical Cyclone Idai Situation Report 3 (3 April 2019)*. OIM, Mozambique. Disponible à l'adresse <https://displacement.iom.int/reports/mozambique-%E2%80%94-tropical-cyclone-idai-situation-report-3-3-april-2019?close=true>.
- 2019c *Mediterranean Migrant Arrivals Reach 12,174 in 2019; Deaths Reach 356*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/news/mediterranean-migrant-arrivals-reach-12174-2019-deaths-reach-356.
- s.d.a *West and Central Africa*. OIM, Dakar. Disponible à l'adresse www.iom.int/west-and-central-africa.
- s.d.b *Flow Monitoring Europe*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://migration.iom.int/europe?type=arrivals>.
- s.d.c *The Counter Trafficking Data Collaborative (CTDC)*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.ctdatacollaborative.org/.
- s.d.d *Missing Migrants*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://missingmigrants.iom.int/region/mediterranean>.
- s.d.e *Amérique du Sud*. OIM, Buenos Aires. Disponible à l'adresse www.iom.int/fr/amerique-du-sud.

Organisation internationale pour les migrations et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (OIM et HCR)

- 2018 *Returns to Afghanistan in 2017: Joint IOM-UNHCR Summary Report*. Disponible à l'adresse <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/63077>.

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

- 2016 *Migration de main-d'œuvre en Asie centrale*. Communauté de sécurité de l'OSCE, numéro 1/2016. OSCE. Disponible à l'adresse www.osce.org/fr/magazine/252031.

Otker-Robe, I.

- 2019 *Building a more resilient Caribbean to natural disasters and climate change*. Banque mondiale. Disponible à l'adresse <https://blogs.worldbank.org/developmenttalk/building-more-resilient-caribbean-natural-disasters-and-climate-change>.

Palencia, G.

- 2014 *Drought Leaves up to 2.8 Million Hungry in Central America*. *Scientific American*, 4 septembre. Disponible à l'adresse www.scientificamerican.com/article/drought-leaves-up-to-2-8-million-hungry-in-central-america/.

- Patriquin, M.
2018 Canada registers sixfold increase in US citizens seeking asylum in 2017. *The Guardian*, 14 novembre. Disponible à l'adresse www.theguardian.com/world/2018/nov/14/us-citizens-seeking-asylum-canada-increases-immigration-refugees.
- Peto, S.
2019 Thousands rally against Hungary's overtime work law, PM Orban. *Reuters*, 5 janvier. Disponible à l'adresse www.reuters.com/article/us-hungary-protest/thousands-rally-against-hungarys-overtime-work-law-pm-orban-idUSKCN10Z0G0.
- Pholphirul, P.
2018 South-south labour migration and sustainable development: Implications for Southeast Asian countries. *Sustainable Development*, vol. 27, n° 1, p. 112. Disponible à l'adresse <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/sd.1876>.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
s.d *About Kyrgyz Republic*. Disponible à l'adresse www.kg.undp.org/content/kyrgyzstan/en/home/about-us.html.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
2011 *Sécurité des moyens d'existence : Changements climatiques, migrations et conflits au Sahel*. PNUE, Genève. Disponible à l'adresse https://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_Sahel_FR.pdf.
2018a *Cartographie de la dévastation causée par la sécheresse en Somalie*. Organisation des Nations Unies. Disponible à l'adresse www.unenvironment.org/fr/actualites-et-recits/recit/cartographie-de-la-devastation-causee-par-la-secheresse-en-somalie.
2018b *L'histoire d'un lac qui disparaît*. Disponible à l'adresse www.unenvironment.org/fr/actualites-et-recits/recit/lhistoire-dun-lac-qui-disparait.
- Qin, M., J.J. Brown, S.S. Padmadas, B. Li, J. Qi et J. Falkingham
2016 Gender inequalities in employment and wage-earning among internal labour migrants in Chinese cities. *Demographic Research*, vol. 34, p. 175 à 202. Disponible à l'adresse www.jstor.org/stable/26332032?seq=1#metadata_info_tab_contents.
- Radford, J.
2019 *Key findings about U.S. immigrants*. Pew Research Center, 17 juin. Disponible à l'adresse www.pewresearch.org/fact-tank/2019/06/17/key-findings-about-u-s-immigrants/.
- Rahman, Md. M.
2013 Migrant Indebtedness: Bangladeshis in the GCC Countries. *International Migration*, vol. 53, n° 6, p. 205 à 219. Disponible à l'adresse <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/imig.12084/full>.
- Raphelson, M, J. Hobson et C. Bentley
2018 California Sanctuary Law Divides State In Fierce Immigration Debate. National Public Radio. Disponible à l'adresse www.npr.org/2018/10/17/657951176/california-sanctuary-law-divides-state-in-fierce-immigration-debate?t=1563450409757.

Refugee Council of Australia (RCA)

- 2017 Recent Changes in Australian Refugee Policy. RCA, juin. Disponible à l'adresse www.refugeecouncil.org.au/publications/recent-changes-australian-refugee-policy/.

Reifeld, H.

- 2015 *Emigration, Transit and Host Country: Migration in Morocco*. KAS International Reports, Issue 2–3, Konrad-Adenauer-Stiftung. Disponible à l'adresse www.kas.de/wf/en/33.40711/.

Reuters

- 2018 IMF projects Venezuela inflation will hit 1,000,000 percent in 2018. *Reuters*, 24 juillet. Disponible à l'adresse www.reuters.com/article/us-venezuela-economy/imf-projects-venezuela-inflation-will-hit-1000000-percent-in-2018-idUSKBN1KD2L9.

Rudincova, K.

- 2017 Desiccation of Lake Chad as a cause of security instability in the Sahel region. *GeoScope*, vol. 11, n° 2, p. 112 à 120. Disponible à l'adresse <https://content.sciendo.com/view/journals/geosc/11/2/article-p112.xml>.

Sanchez, G.

- 2018 Mexico. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base*, volume 2 (dir. publ. : A. Triandafyllidou et M. McAuliffe). OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/migrant-smuggling-data-and-research-global-review-emerging-evidence-base-volume-2>.

Schmeidl, S.

- 2016 Determinants of Displacement from Post-2014 Afghanistan. Document présenté à la conférence Afghan Migration: Aspirations, Movements, Demography, Integration and Return, Université nationale d'Australie, mars 2016. Disponible à l'adresse <http://demography.anu.edu.au/afghan-migration-conference/participants>.

Seligman, L.

- 2018 U.S.-led Coalition Set to Launch Final Fight Against ISIS in Syria. *Foreign Policy*, 1^{er} août. Disponible à l'adresse <https://foreignpolicy.com/2018/08/01/u-s-led-coalition-set-to-launch-final-fight-against-isis-in-syria/>.

Sengupta, A.

- 2018 Southern Africa. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base*, volume 2 (A. Triandafyllidou et M. McAuliffe, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/migrant-smuggling-data-and-research-global-review-emerging-evidence-base-volume-2>.

Shapiro, L. et M. Sharma

- 2018 How many migrant children are still separated from their families? *The Washington Post*, 30 août. Disponible à l'adresse www.washingtonpost.com/graphics/2018/local/tracking-migrant-family-separation/.

Shuo, Z.

- 2019 Chinese students studying abroad up 8.83%. *China Daily*, 28 mars. Disponible à l'adresse www.chinadaily.com.cn/a/201903/28/WS5c9c355da3104842260b30eb.html.

- Sitaropoulos, N.
2000 Modern Greek asylum policy and practice in the context of the relevant European developments. *Journal of Refugee Studies*, vol. 13, n° 1, p. 105 à 117.
- Solomon, D.B.
2019 U.S. dream pulls African migrants in record numbers across Latin America. *Reuters*, 5 juillet. Disponible à l'adresse www.reuters.com/article/us-usa-immigration-africa/u-s-dream-pulls-african-migrants-in-record-numbers-across-latin-america-idUSKCN1U01A4.
- Southwick, K.
2015 Preventing mass atrocities against the stateless Rohingya in Myanmar. *Journal of International Affairs*, vol. 68, n° 2, p. 137 à 156.
- Srivastava, R. et A. Pandey
2017 *Internal and International Migration in South Asia: Drivers, Interlinkage and Policy Issues*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, New Delhi. Disponible à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002494/249459E.pdf>.
- Staedicke, S., J. Batalova et J. Zong
2016 *On the Brink of Demographic Crisis, Governments in East Asia Turn Slowly to Immigration*. Migration Policy Institute, 6 décembre. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/brink-demographic-crisis-governments-east-asia-turn-slowly-immigration.
- Stats New Zealand
2019 *Net migration remains high*. Disponible à l'adresse www.stats.govt.nz/news/net-migration-remains-high.
- Szakacs, G.
2019 Orban offers financial incentives to boost Hungary's birth rate. *Reuters*, 10 février. Disponible à l'adresse www.reuters.com/article/us-hungary-orban-benefits/orban-offers-financial-incentives-to-boost-hungarys-birth-rate-idUSKCN1PZ0I0.
- Tian, Y. et E.A. Chung
2018 Is Japan Becoming a Country of Immigration? Why More Foreign Labor Doesn't Imply Liberalization. *Foreign Affairs*, 3 août. Disponible à l'adresse www.foreignaffairs.com/articles/japan/2018-08-03/japan-becoming-country-immigration.
- Tierney, J., C. Ummenhofer et P. deMenocal
2015 Past and future rainfall in the Horn of Africa. *Science Advances*, vol. 1, n° 9, p. 18. Disponible à l'adresse <http://advances.sciencemag.org/content/1/9/e1500682>.
- Turaeva, R.
2018 Imagined mosque communities in Russia: Central Asian migrants in Moscow. *Asian Ethnicity*, vol. 20, n° 2, p. 131 à 147. Disponible à l'adresse www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14631369.2018.1525529.

Union africaine

- 2019 Refugees, Returnees and Internally Displaced Persons in Africa at center of 32nd AU Summit Opening of the 37th Ordinary Session of the PRC. AddisAbeba. Disponible à l'adresse <https://au.int/en/pressreleases/20190115/refugees-returnees-and-internally-displaced-persons-africa-center-32nd-au>.

Union économique eurasiatique

- s.d. *General information*. Disponible à l'adresse www.eaeunion.org/?lang=en#about-info.

Université de Georgetown

- s.d. Planned Relocations: Reports and Publications. Université de Georgetown, Washington, D.C. Disponible à l'adresse <https://isim.georgetown.edu/Planned-Relocations>.

Vanderwey, H.

- 2019 *Turning youth unemployment into entrepreneurship*. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau pour le Pacifique à Fidji. Disponible à l'adresse www.pacific.undp.org/content/pacific/en/home/blog/2019/turning-youth-unemployment-into-entrepreneurship.html.

Velasco, S.A.

- 2018 Ecuador. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base*, volume 2 (dir. publ. : A. Triandafyllidou et M. McAuliffe). OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/migrant-smuggling-data-and-research-global-review-emerging-evidence-base-volume-2>.

Walker, S.

- 2019 Viktor Orbán calls for anti-migration politicians to take over EU. *The Guardian*, 10 février. Disponible à l'adresse www.theguardian.com/world/2019/jan/10/viktor-orban-calls-anti-migration-politics-take-over-eu-matteo-salvini.

Werner, A.

- 2018 Outlook for the Americas: A Tougher Recovery. *Blog du FMI*, 23 juillet. Disponible à l'adresse <https://blogs.imf.org/2018/07/23/outlook-for-the-americas-a-tougher-recovery/>.

Zong, J. et J. Batalova

- 2019 *Caribbean Immigrants in the United States*. Migration Policy Institute, 13 février. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/caribbean-immigrants-united-states.

Zong, J., J. Batalova et M. Burrows

- 2019 *Frequently Requested Statistics on Immigrants and Immigration in the United States*. Migration Policy Institute, 14 mars. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/frequently-requested-statistics-immigrants-and-immigration-united-states#Now.

Chapitre 4

- Abascal, M.
2017 Tu casa, mi casa: Naturalization and belonging among Latino immigrants. *International Migration Review*, vol. 51, n° 2, p. 291 à 322.
- Acemoglu, D. et J. Robinson
2000 Why did the West extend the franchise? Democracy, inequality, and growth in historical perspective. *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 115, n° 4, p. 1167 à 1199.
- Agwu, G.A., D.N. Yuni et L. Anochiwa
2018 Do remittances improve income inequality? An instrumental variable quantile analysis of the Senegalese case. *International Migration*, vol. 56, n° 1, p. 146 à 166.
- Akcay, S. et A. Karasoy
2017 Remittances and calorie consumption nexus in Algeria. *International Migration*, vol. 55, n° 4, p. 103 à 117.
- Akoka, K., O. Clochard et A. Tcholakova
2017 Éditorial : La condition de réfugié·e : expériences subjectives et mobilisations collectives. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 33, n° 4, p. 7 à 21.
- Alden, E.
2017 Is border enforcement effective? What we know and what it means. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 2, p. 481 à 490.
- Aldred, J., A. Astell, R. Behr, L. Cochrane, J. Hind, A. Pickard, L. Potter, A. Wignall et E. Wiseman
2008 The world's 50 most powerful blogs. *The Guardian*, 9 mars.
- Alfaro-Velcamp, T., R.H. McLaughlin, G. Brogneri, M. Skade et M. Shaw
2017 'Getting angry with honest people': The illicit market for immigrant 'papers' in Cape Town, South Africa. *Migration Studies*, vol. 5, n° 2, p. 216 à 236.
- Altman, C.E., J. Van Hook et J. Gonzalez
2017 Becoming overweight without gaining a pound: Weight evaluations and the social integration of Mexicans in the United States. *International Migration Review*, vol. 51, n° 1, p. 3 à 36.
- Amit, K. et D. Blum
2018 Subjective perceptions related to migration. *International Migration*, vol. 56, n° 3, p. 123 à 126.
- Appleby, K.
2017 Strengthening the global refugee protection system: Recommendations for the global compact on refugees. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 4, p. 780 à 799.
- Arouri, M. et C. Nguyen
2018 Does international migration affect labor supply, non-farm diversification and welfare of households? Evidence from Egypt. *International Migration*, vol. 56, n° 1, p. 39 à 62.

Assemblée générale des Nations Unies

- 2018 Projet de document final de la Conférence, Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. A/CONF.231/3, 30 juillet.

Atkinson, K.E.

- 2018 Policy and possibilities of humanitarian development: Displaced women and peace-building features of the UNHCR. *Refugee Survey Quarterly*, vol. 37, n° 4, p. 408 à 439.

Bakewell, O.

- 2008 Research beyond the categories: The importance of policy irrelevant research into forced migration. *Journal of Refugee Studies*, vol. 21, n° 4, p. 432 à 453.

Banque mondiale

- 2018 *Moving for Prosperity: Global Migration and Labor Markets*. Policy Research Report. Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse www.worldbank.org/en/research/publication/moving-for-prosperity.

Basu, S.

- 2017 Wage assimilation of immigrants: A comparison of 'new' and 'old' Asian source countries. *Migration Studies*, vol. 5, n° 1, p. 1 à 28.

Bauder, H.

- 2017 Sanctuary cities: Policies and practices in international perspective. *International Migration*, vol. 55, n° 2, p. 174 à 187.

Beaman, J.

- 2016 As French as anyone else: Islam and the North African second generation in France. *International Migration Review*, vol. 50, n° 1, p. 41 à 69.

Bello, V. et T. Bloom

- 2017 Interculturalism in times of crisis. *International Migration*, vol. 55, n° 2, p. 5 à 9.

Benson, L.B.

- 2017 Immigration adjudication: The missing "rule of law". *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 2, p. 331 à 355.

Betts, A., N. Omata et L. Bloom

- 2017 Thrive or survive? Explaining variation in economic outcomes for refugees. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 4, p. 716 à 743.

Blitz, B.

- 2017 Another story: What public opinion data tell us about refugee and humanitarian policy. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 2, p. 379 à 400.

Bloemraad, I. et A. Sheares

- 2017 Understanding membership in a world of global migration: (How) does citizenship matter? *International Migration Review*, vol. 51, n° 4, p. 823 à 867.

- Boehm, D.A.
2017 Separated families: Barriers to family reunification after deportation. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 2, p. 401 à 416.
- Bonjour, S. et S. Chauvin
2018 Social class, migration policy and migrant strategies: An introduction. *International Migration*, vol. 56, n° 4, p. 5 à 18.
- Bornmann, L.
2014 Do altmetrics point to the broader impact of research? An overview of benefits and disadvantages of altmetrics. *Journal of informetrics*, vol. 8, n° 4, p. 895 à 903.
- Boswell, C.
2008 The political functions of expert knowledge: Knowledge and legitimation in European Union immigration policy. *Journal of European Public Policy*, vol. 15, n° 4, p. 471 à 88.
- Brekke, J., M. Røed et P. Schøne
2017 Reduction or deflection? The effect of asylum policy on interconnected asylum flows. *Migration Studies*, vol. 5, n° 1, p. 65 à 96.
- Brzozowski, J., M. Cucculelli et A. Surdej
2017 The determinants of transnational entrepreneurship and transnational ties' dynamics among immigrant entrepreneurs in ICT sector in Italy. *International Migration*, vol. 55, n° 3, p. 105 à 125.
- Burson, B., W. Kälin, J. McAdam et S. Weerasinghe
2018 The duty to move people out of harm's way in the context of climate change and disasters. *Refugee Survey Quarterly*, vol. 37, n° 4, p. 379 à 407.
- Bylander, M.
2017 Poor and on the move: South-South migration and poverty in Cambodia. *Migration Studies*, vol. 5, n° 2, p. 237 à 266.
2018 Migration disruption: Crisis and continuity in the Cambodian mass returns. *International Migration Review*, vol. 52, n° 4, p. 1130 à 1161.
- Cantor, D.J., J. van Wijk, S. Singer et M.P. Bolhuis
2017 The emperor's new clothing: National responses to "undesirable and unreturnable" aliens under asylum and immigration law. *Refugee Survey Quarterly*, vol. 36, n° 1, p. 1 à 8.
- Canut, C. et A. Pian
2017 Éditorial. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 33, n° 2-3, p. 7 à 19.
- Carling, J.
2015 *Who is who in migration studies: 107 names worth knowing*. Disponible à l'adresse <https://jorgencarling.org/2015/06/01/who-is-who-in-migration-studies-108-names-worth-knowing/>.

- 2016 West and Central Africa. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/migrant-smuggling-data-and-research-global-review-emerging-evidence-base>.
- Castles, S.
2010 Understanding global migration: A social transformation perspective. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36, n° 10, p. 1565 à 1586.
- Cederberg, M.
2017 Social class and international migration: Female migrants' narratives of social mobility and social status. *Migration Studies*, vol. 5, n° 2, p. 149 à 167.
- Chaudhary, A.R.
2018 Organizing transnationalism and belonging among Pakistani immigrants in London and New York. *Migration Studies*, vol. 6, n° 3, p. 420 à 447.
- Chavan, M. et L. Taksa
2017 Shifts in intergenerational mobility of Indian immigrant entrepreneurs. *International Migration*, vol. 55, n° 1, p. 99 à 127.
- Cherney, A., B. Head, P. Boreham, J. Povey et M. Ferguson
2012 Perspectives of academic social scientists on knowledge transfer and research collaborations: A cross-sectional survey of Australian academics. *Evidence and Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, vol. 8, n° 4, p. 433 à 453.
- Colquhoun, D.
2011 Publish-or-perish: Peer review and the corruption of science. *The Guardian*, 5 septembre.
- Coon, M.
2017 Local immigration enforcement and arrests of the Hispanic population. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 3, p. 645 à 666.
- Corti, P. et A. Miranda
2018 Éditorial : Coexistence, imbrication et superposition des flux migratoires italiens. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 34, n° 1, p. 21 à 28.
- Cosemans, S.
2018 The politics of dispersal: Turning Ugandan colonial subjects into postcolonial refugees (1967-76). *Migration Studies*, vol. 6, n° 1, p. 99 à 119.
- Costas, R., Z. Zahedi et P. Wouters
2015 Do "altmetrics" correlate with citations? Extensive comparison of altmetric indicators with citations from a multidisciplinary perspective. *Journal of the Association for Information Science and Technology*, vol. 66, n° 10, p. 2003 à 2019.
- Crisp, J. et K. Long
2016 Safe and voluntary refugee repatriation: From principle to practice. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 4, n° 3, p. 141 à 147.

- Crush, J. et M. Caesar
2017 Introduction: Cultivating the Migration-Food Security Nexus. *International Migration*, vol. 55, n° 4, p. 10 à 17.
- Czaika, M. et H. de Haas
2017 The effect of visas on migration processes. *International Migration Review*, vol. 51, n° 4, p. 893 à 926.
- Davies, M. et R. Woodward
2014 *International Organizations: A Companion*. Edward Elgar Publishing, Royaume-Uni.
- Davis, J. et E.A. Jennings
2018 Spatial and temporal dimensions of migration on union dissolution. *International Migration*, vol. 56, n° 6, p. 136 à 152.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)
2017 *International Migration Report 2017*. DAES, New York. Disponible à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/migrationreport/docs/MigrationReport2017.pdf.
- Duckett, J. et G. Wang
2017 Why do authoritarian regimes provide public goods? Policy communities, external shocks and ideas in China's rural social policy making. *Europe-Asia Studies*, vol. 69, n° 1, p. 92 à 109.
- Dumitriu, P.
2018 *Renforcer l'exploitation de la recherche sur les politiques dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030*. Corps commun d'inspection des Nations Unies, document des Nations Unies JIU/REP/2018/7. Disponible à l'adresse www.unjiu.org/sites/www.unjiu.org/files/jiu_rep_2018_7_french_0.pdf.
- Dye, T.
1972 *Understanding Public Policy*. Prentice-Hall, Englewood Cliffs.
- El Qadim, N.
2018 The symbolic meaning of international mobility: EU-Morocco negotiations on visa facilitation. *Migration Studies*, vol. 6, n° 2, p. 279 à 305.
- Ellis, B.D. et H.J. Stam
2018 Cycles of deportability: Threats, fears, and the agency of 'irregular' migrants in Canada. *Migration Studies*, vol. 6, n° 3, p. 321 à 344.
- Ellis, E.G.
2017 Fake think tanks fuel fake news – And the President's tweets. *Wired Magazine*, 24 janvier. Disponible à l'adresse www.wired.com/2017/01/fake-think-tanks-fuel-fake-news-presidents-tweets/.

Ervin, D., E.R. Hamilton et D. Lopez-Carr

- 2017 Blessed be the ties: Health and healthcare for migrants and migrant families in the United States. *International Migration*, vol. 55, n° 5, p. 5 à 7.

Federation for American Immigration Reform (FAIR)

- 2017 *An Immigration Reform Agenda for the 115th Congress*. Disponible à l'adresse www.fairus.org/legislation/reports-and-analysis/immigration-reform-agenda-115th-congress.

Felenon, A.

- 2017 Rethinking the Hispanic paradox: The mortality experience of Mexican immigrants in traditional gateways and new destinations. *International Migration Review*, vol. 51, n° 3, p. 567 à 599.

Fellini, I.

- 2018 Immigrants' labour market outcomes in Italy and Spain: Has the southern European model disrupted during the crisis? *Migration Studies*, vol. 6, n° 1, p. 53 à 78.

Fine, J. et G. Lyon

- 2017 Segmentation and the role of labor standards enforcement in immigration reform. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 2, p. 431 à 451.

Flahaux, M.L.

- 2017 The role of migration policy changes in Europe for return migration to Senegal. *International Migration Review*, vol. 51, n° 4, p. 868 à 892.

Flahaux, M.L. et S. Vezzoli

- 2018 Examining the role of border closure and post-colonial ties in Caribbean migration. *Migration Studies*, vol. 6, n° 2, p. 165 à 186.

Flynn, M.

- 2017 Kidnapped, trafficked, detained? The implications of non-state actor involvement in immigration detention. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 3, p. 593 à 613.

Fondation William et Flora Hewlett

- 2018 Evidence-Informed Policymaking Strategy. Global Development and Population Program, p. 1 à 18.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

- 2017a *La situation des enfants dans le monde 2017 : Les enfants dans un monde numérique*. UNICEF, New York. Disponible à l'adresse www.unicef.org/french/publications/files/SOWC_2017_FR.pdf.
- 2017b *A Child Is a Child: Protecting Children on the Move from Violence, Abuse and Exploitation*. UNICEF, New York. Disponible à l'adresse www.unicef.org/publications/files/UNICEF_A_child_is_a_child_May_2017_EN.pdf.

- Foster, J.G., A. Rzhetsky et J.A. Evans
2015 Tradition and innovation in scientists' research strategies. *American Sociological Review*, vol. 80, n° 5, p. 875 à 908.
- Frelick, B., I. Kysel et J. Podkul
2016 The impact of externalization of migration controls on the rights of asylum seekers and other migrants. *Journal of Migration and Human Security*, vol. 4, n° 4, p. 190 à 220.
- Fuller, H.R.
2017 The emotional toll of out-migration on mothers and fathers left behind in Mexico. *International Migration*, vol. 55, n° 3, p. 156 à 172.
- Gammeltoft-Hansen, T. et N.F. Tan
2017 The end of the deterrence paradigm? Future directions for global refugee policy. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 1, p. 28 à 56.
- Geeraert, J.
2018 Healthcare reforms and the creation of ex-/included categories of patients – “Irregular Migrants” and the “Undesirable” in the French healthcare system. *International Migration*, vol. 56, n° 2, p. 68 à 81.
- Germano, R.
2018 Using video to promote empathy, reduce xenophobia, and illustrate concepts in the study of international migration. *Migration Studies*, vol. 6, n° 1, p. 140 à 152.
- Gibson, J. et D. McKenzie
2017 How reliable are survey estimates of remittances? Evidence from a cross-reporting survey exercise. *Migration Studies*, vol. 5, n° 1, p. 97 à 115.
- Gilman, D. et L.A. Romero
2018 Immigration detention, Inc. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 6, n° 2, p. 145 à 160.
- Gong, S.
2018 Are the consequences of experiencing discrimination the same for immigrants of differing socio-economic status in Japan? *International Migration*, vol. 56, n° 2, p. 37 à 55.
- Gravelle, T.B.
2018 Partisanship, local context, group threat, and Canadian attitudes towards immigration and refugee policy. *Migration Studies*, vol. 6, n° 3, p. 448 à 467.
- GreyNet International
2014 Pisa Declaration on Policy Development for Grey Literature Resources. *The Grey Journal*, vol. 10, n° 2, p. 64.

Groupe mondial sur la migration (GMG)

2017a *Handbook for Improving the Production and Use of Migration Data for Development*. Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement (KNOMAD), Washington, D.C. Disponible à l'adresse www.knomad.org/sites/default/files/2017-11/Handbook%20for%20Improving%20the%20Production%20and%20Use%20of%20Migration%20Data%20for%20Development.pdf.

2017b *Migration, Remittances and Financial Inclusion: Challenges and Opportunities for Women's Economic Empowerment*. ONU-Femmes, New York. Disponible à l'adresse https://globalmigrationgroup.org/system/files/GMG_Report_Remittances_and_Financial_Inclusion_updated_27_July.pdf.

Gubernskaya, Z. et J. Dreby

2017 US immigration policy and the case for family unity. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 2, p. 417 à 430.

Harbeson, J.W.

2016 Mainstreaming involuntary migration in development policies. CMS Essays. Disponible à l'adresse <http://cmsny.org/wp-content/uploads/2018/06/JMHSspecialcoll-Immigration-System.pdf>.

Hari, A. et J.C.Y. Liew

2018 Precarity, illegality and temporariness: Implications and consequences of Canadian migration management. *International Migration*, vol. 56, n° 6, p. 169 à 175.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

2018 *Principles and Guidelines, Supported by Practical Guidance, on the Human Rights Protection of Migrants in Vulnerable Situations*. HCDH, Genève. Disponible à l'adresse www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/PrinciplesAndGuidelines.pdf.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

2019 *Global Trends: Forced Displacement in 2018*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/globaltrends2018/.

Hayes, M. et R. Pérez-Gañán

2017 North-South migrations and the asymmetric expulsions of late capitalism: Global inequality, arbitrage, and new dynamics of North-South transnationalism. *Migration Studies*, vol. 5, n° 1, p. 116 à 135.

Hollenbach, D.

2016 Borders and duties to the displaced: Ethical perspectives on the refugee protection system. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 4, n° 3, p. 148 à 165.

Horvath, K., A. Amelina et K. Peters

2017 Re-thinking the politics of migration. On the uses and challenges of regime perspectives for migration research. *Migration Studies*, vol. 5, n° 3, p. 301 à 314.

- Huot, S.
2017 'Doing' capital: Examining the relationship between immigrants' occupational engagement and symbolic capital. *Migration Studies*, vol. 5, n° 1, p. 29 à 48.
- Ionesco, D., D. Mokhnacheva et F. Gemenne
2017 *Atlas des migrations environnementales*. OIM et Routledge. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/fr/node/146>.
- Iredale, R., T. Turpin, C. Hawksley, S. Go, S. Kanchai et Y. May Kaung
2001 Migration Research and Policy Landscape. Case Studies of Australia, the Philippines and Thailand. Asia Pacific Migration Research Network (APMRN) Working Paper No. 9. APMRN Secretariat Centre for Asia Pacific Social Transformation Studies, Université de Wollongong.
- Jiménez, T.R., J. Park et J. Pedroza
2018 The new third generation: Post-1965 immigration and the next chapter in the long story of assimilation. *International Migration Review*, vol. 52, n° 4, p. 1040 à 1079.
- Jones, W. et A. Teytelboym
2017 Matching systems for refugees. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 3, p. 667 à 681.
- Kanstroom, D.
2017 The "right to remain here" as an evolving component of global refugee protection: Current initiatives and critical questions. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 3, p. 614 à 644.
- Karimi, A. et S.M. Bucarius
2018 Colonized subjects and their emigration experiences. The case of Iranian students and their integration strategies in Western Europe. *Migration Studies*, vol. 6, n° 1, p. 1 à 19.
- Kelley, N.
2017 Responding to a refugee influx: Lessons from Lebanon. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 1, p. 82 à 104.
- Kelly, E.
2019 Search is on for new steward to deliver Plan S open access, as Smits bows out. *Science Business*, 4 mars. Disponible à l'adresse <https://sciencebusiness.net/news/search-new-steward-deliver-plan-s-open-access-smits-bows-out>.
- Kerwin, D.
2016 How robust refugee protection policies can strengthen human and national security. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 4, n° 3, p. 83 à 140.
2017 Moving beyond comprehensive immigration reform and Trump: Principles, interests, and policies to guide long-term reform of the US immigration system. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 3, p. 541 à 576.

- Kerwin, D. et R. Warren
2017 National interests and common ground in the US immigration debate: How to legalize the US immigration system and permanently reduce its undocumented population. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 2, p. 297 à 330.
- Kesler, C. et M. Safi
2018 Immigrants in the labour markets of France and the United Kingdom: Integration models, institutional variations, and ethnic inequalities. *Migration Studies*, vol. 6, n° 2, p. 225 à 250.
- Kim, G. et M. Kilkey
2018 Marriage migration policy in South Korea: Social investment beyond the nation state. *International Migration*, vol. 56, n° 1, p. 23 à 38.
- Koff, H.
2016 Diaspora philanthropy in the context of policy coherence for development: Implications for the post-2015 Sustainable Development Agenda. *International Migration*, vol. 55, n° 1, p. 5 à 19.
- Koops, J., B. Martinovic et J. Weesie
2017 Are inter-minority contacts guided by the same mechanisms as minority-majority contacts? A comparative study of two types of inter-ethnic ties in the Netherlands. *International Migration Review*, vol. 51, n° 3, p. 701 à 726.
- Krzyzanowski, M., A. Triandafyllidou et R. Wodak
2017 The mediatization and the politicization of the “refugee crisis” in Europe. *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, vol. 16, n° 1-2, p. 1 à 14.
- Kuépié, M.
2018 Is international migration always good for left behind households members? Evidence from children education in Cameroon. *International Migration*, vol. 56, n° 6, p. 120 à 135.
- Kumar, R.R., P.J. Stauvermann, A. Patel et S. Prasad
2018 The effect of remittances on economic growth in Kyrgyzstan and Macedonia: Accounting for financial development. *International Migration*, vol. 56, n° 1, p. 95 à 126.
- Langerak, E.J.
2010 Conservative think tanks and discourse on immigration in the U.S. College of Liberal Arts and Social Sciences Theses and Dissertations. Disponible à l'adresse <https://via.library.depaul.edu/etd/36/>.
- Laubenthal, B.
2017 Introduction: Labour migration in Europe: Changing policies – changing organizations – changing people. *International Migration*, vol. 55, n° S1, p. 3 à 10.
- Leclerc-Olive, M. et M.-A. Hily
2016 Éditorial. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 32, n° 2, p. 7 à 12.

- Lopez, L.
2016 Two hawkish anti-immigration groups say consulted by Trump. *Reuters*, 7 octobre. Disponible à l'adresse www.reuters.com/article/us-usa-election-trump-immigration-idUSKCN1270Z3.
- López García, A.I.
2018 Economic remittances, temporary migration and voter turnout in Mexico. *Migration Studies*, vol. 6, n° 1, p. 20 à 52.
- Magner, T.
2016 Refugee, asylum, and related legislation in the US Congress: 2013-2016. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 4, n° 4, p. 166 à 189.
- Maliepaard, M. et R. Alba
2018 Cultural integration in the Muslim second generation in the Netherlands: The case of gender ideology. *International Migration Review*, vol. 50, n° 1, p. 70 à 94.
- Martin, P.
2017 Immigration policy and agriculture: Possible directions for the future. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 2, p. 252 à 262.
- Martin, S.
2016 New models of international agreement for refugee protection. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 4, n° 3, p. 60 à 75.
- Mason, E.
1999 Researching refugee and forced migration studies. *Behavioral and Social Sciences Librarian*, vol. 18, n° 1, p. 1 à 20.
- McAuliffe, M.
2016 Migration moderate, 'Master Weaver' and inspirational team leader: Reflecting on the lasting legacy of Graeme Hugo in three spheres of migration policy. *Australian Geographer*, vol. 47, n° 4, p. 383 à 389.
2017 Protection elsewhere, resilience here: Introduction to the special issue on statelessness, irregularity and protection in southeast Asia. *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, vol. 15, n° 3, p. 221 à 231.
- McAuliffe, M. et F. Laczko
2016 Report overview. In : *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base* (M. McAuliffe et F. Laczko, dir. publ.). OIM, Genève, p. 1 à 24.
- Melzer, S.M. et R.J. Muffels
2017 Migrants' pursuit of happiness: An analysis of the effects of adaptation, social comparison and economic integration on subjective well-being on the basis of German panel data for 1990-2014. *Migration Studies*, vol. 5, n° 2, p. 190 à 215.
- Menjivar, C., J.E. Morris et N.P. Rodriguez
2018 The ripple effects of deportations in Honduras. *Migration Studies*, vol. 6, n° 1, p. 120 à 139.

Micinski, N.R.

- 2018 Refugee policy as foreign policy: Iraqi and Afghan refugee resettlements to the United States. *Refugee Survey Quarterly*, vol. 37, n° 3, p. 253 à 278.

Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID)

- 2008 DFID Research Strategy 2008–2013. Working Paper Series: Capacity Building. Ministère du développement international du Royaume-Uni.

Mora, G.C., J. Fernández et M. Torre

- 2018 Different contexts and trends: Latina immigrant fertility in the US and Spain. *International Migration*, vol. 56, n° 5, p. 56 à 73.

Mulligan, A., L. Hall et E. Raphael

- 2013 Peer review in a changing world: An international study measuring the attitudes of researchers. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 64, n° 1, p. 132 à 161.

Musalo, K. et E. Lee

- 2017 Seeking a rational approach to a regional refugee crisis: Lessons from the summer 2014 “Surge” of Central America women and children at the US-Mexico border. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 1, p. 137 à 179.

Nedelcu, M. et R. Ciobanu

- 2016 Les migrations des Roms roumains en Europe : politiques d’inclusion, stratégies de distinction et (dé)construction de frontières identitaires. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 32, n° 1, p. 7 à 17.

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

- 2000 *Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*. Nations Unies, Genève. Disponible à l’adresse https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=XVIII-12-b&chapter=18&lang=fr.

- 2018a *Global Report on Trafficking in Persons*. ONUDC, Vienne. Disponible à l’adresse www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glotip/2018/GLOTiP_2018_BOOK_web_small.pdf.

- 2018b *Global Study on Smuggling of Migrants 2018*. ONUDC, Vienne. Disponible à l’adresse www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glosom/GLOSOM_2018_web_small.pdf.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

- 2018 *G20 International Migration and Displacement Trends Report 2018*. OCDE, OIT, OIM et HCR. Disponible à l’adresse www.oecd.org/els/mig/G20-international-migration-and-displacement-trends-report-2018.pdf.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

- 2018 *Résumé du rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019 : Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs*. UNESCO, Paris. Disponible à l'adresse https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000265996_fre.

Organisation internationale du Travail (OIT)

- 2017 *Migrations de main-d'œuvre : nouvelle donne et enjeux de gouvernance*. OIT, Genève. Disponible à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_550363.pdf.
- 2018 *ILO Global Estimates on International Migrant Workers – Results and Methodology*. Deuxième édition, OIT, Genève. Disponible à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_652001.pdf.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2017a *Fatal Journeys, Volume 3 Part 1: Improving Data on Missing Migrants*. Centre mondial d'analyse des données sur la migration (GMDAC) de l'OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/fatal_journeys_volume_3_part_1.pdf.
- 2017b *Fatal Journeys, Volume 3 Part 2: Improving Data on Missing Migrants*. Centre mondial d'analyse des données sur la migration (GMDAC) de l'OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/fatal_journeys_3_part2.pdf.
- 2017c *Making Mobility Work for Adaptation to Environmental Changes: Results from the MECLEP Global Research*. Centre mondial d'analyse des données sur la migration (GMDAC) de l'OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/meclep_comparative_report.pdf.
- 2017d *Migration Research Leaders' Syndicate: Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/migration_research_leaders_syndicate.pdf.
- 2017e *État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/wmr/world-migration-report-2018.
- 2018 *La migration et le Programme 2030 – Un guide à l'usage des praticiens*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/sdg_fr.pdf.

Orrenius, P.M. et M. Zavodny

- 2017 Creating cohesive, coherent immigration policy. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 1, p. 180 à 193.

Ozimek, A.

- 2012 Bloggers and economists are failing on immigration. *Forbes*, 7 octobre. Disponible à l'adresse www.forbes.com/sites/modeledbehavior/2012/10/07/bloggers-and-economists-are-failing-on-immigration.

- Paerregaard, K.
2018 Capitalizing on migration: The role of strong and weak ties among Peruvian entrepreneurs in the United States, Spain and Chile. *Migration Studies*, vol. 6, n° 1, p. 79 à 98.
- Pailey, R.N.
2018 Between rootedness and rootlessness: How sedentarist and nomadic metaphysics simultaneously challenge and reinforce (dual) citizenship claims for Liberia. *Migration Studies*, vol. 6, n° 3, p. 400 à 419.
- Palmer, W.
2018 Back pay for trafficked migrant workers: An Indonesian case study. *International Migration*, vol. 56, n° 2, p. 56 à 67.
- Pande, A.
2018 Intimate counter-spaces of migrant domestic workers in Lebanon. *International Migration Review*, vol. 52, n° 3, p. 780 à 808.
- Pavez-Soto, I. et C. Chan
2018 The second generation in Chile: Negotiating identities, rights, and public policy. *International Migration*, vol. 56, n° 2, p. 82 à 96.
- Pécoud, A.
2015 *Depoliticising Migration: Global Governance and International Migration Narratives*. Palgrave MacMillan, Royaume-Uni.
- Petit, V. et S. Wang
2018 Éditorial : La santé mentale en migrations internationales. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 34, n° 2-3, p. 7 à 20.
- Petreski, M., B. Petreski et D. Tumanoska
2017 Remittances as a shield to vulnerable households in Macedonia: The case when the instrument is not strictly exogenous. *International Migration*, vol. 55, n° 1, p. 20 à 36.
- Pineteh, E.A.
2018 Spatial contestation, victimisation and resistance during xenophobic violence: The experiences of Somali migrants in post-Apartheid South Africa. *International Migration*, vol. 56, n° 2, p. 133 à 145.
- Poulain, M., N. Perrin et A. Singleton (dir. publ.)
2006 *THESIM: Towards Harmonised European Statistics on International Migration*. Presses universitaires de Louvain, Louvain.
- Priem, J., H.A. Piwowar et B.M. Hemminger
2012 Altmetrics in the wild: Using social media to explore scholarly impact. arXiv preprint arXiv:1203.4745.

- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Overseas Development Institute (ODI)
 2017 *Climate Change, Migration and Displacement: The Need for a Risk-Informed and Coherent Approach*. PNUD, Genève, et ODI, Londres. Disponible à l'adresse www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/11874.pdf.
- Prosser Scully, R.
 2015 How the pressure of publish or perish affects us all. *The Medical Republic*. Disponible à l'adresse <http://medicalrepublic.com.au/how-the-pressure-of-publish-or-perish-affects-us-all/1134>.
- Rabesandratana, T.
 2019 Will the world embrace Plan S, the radical proposal to mandate open access to science papers? *Science*, 3 janvier. Disponible à l'adresse www.sciencemag.org/news/2019/01/will-world-embrace-plan-s-radical-proposal-mandate-open-access-science-papers.
- Rahaman, M.A., M.M. Rahman, K.Md. Bahauddin, S. Khan et S. Hassan
 2018 Health disorder of climate migrants in Khulna city: An urban slum perspective. *International Migration*, vol. 56, n° 5, p. 42 à 55.
- Ravenstein, E.G.
 1885 The laws of migration. *Journal of the Statistical Society of London*, vol. 48, n° 2, p. 167 à 235.
- Ricard-Guay, A. et T. Maroukis
 2017 Human trafficking in domestic work in the EU: A special case or a learning ground for the anti-trafficking field? *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, vol. 15, n° 2, p. 109 à 121.
- Rich, A.
 2004 The political demography of think tanks. In : *Think Tanks, Public Policy, and the Politics of Expertise* (A. Rich, dir. publ.). Cambridge University Press, Cambridge, p. 1 à 28.
- Rocha-Jiminez, T., K.C. Brouwer, M. Salazar, S.C. Boyce, A.E. Servin, S.M. Goldenberg, H. Staines-Orozco, R.B. Vera-Monroy et J.G. Silverman
 2018 "He invited me and didn't ask anything in return". Migration and mobility as vulnerabilities for sexual exploitation among female adolescents in Mexico. *International Migration*, vol. 56, n° 2, p. 5 à 17.
- Rodriguez, C.
 2017 Enforcement, integration, and the future of immigration federalism. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 2, p. 509 à 540.
- Rojc, P.
 2017 Who supports Trump's favourite immigration think tank? *Inside Philanthropy*, 21 avril. Disponible à l'adresse www.insidephilanthropy.com/home/2017/4/21/center-for-immigration-studies-funders.

- Rupp, G.
2016 Rethinking the assumptions of refugee policy: Beyond individualism to the challenge of inclusive communities. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 4, n° 3, p. 76 à 82.
- Ryo, E.
2017 The promise of a subject-centered approach to understanding immigration noncompliance. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 2, p. 285 à 296.
- Sanchez, G.
2017 Critical perspectives on clandestine migration facilitation: An overview of migrant smuggling research. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 1, p. 9 à 27.
- Sánchez-Domínguez, M. et S. Fahlén
2018 Changing sector? Social mobility among female migrants in care and cleaning sector in Spain and Sweden. *Migration Studies*, vol. 6, n° 3, p. 367 à 399.
- Schmidt, S.
2017 “They need to give us a voice”: Lessons from listening to unaccompanied Central American and Mexican children on helping children like themselves. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 1, p. 57 à 81.
- Schor, R.
2017 Éditorial. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 33, n° 1, p. 7 à 9.
- Schulz, B. et L. Leszczensky
2016 Native friends and host country identification among adolescent immigrants in Germany: The role of ethnic boundaries. *International Migration Review*, vol. 50, n° 1, p. 163 à 196.
- Sense About Science
2005 I don’t know what to believe. Making sense of science stories. Disponible à l’adresse <https://senseaboutscience.org/activities/i-dont-know-what-to-believe/>.
- Silver, A., H. Edelblute, T. Mouw et S. Chávez
2018 Fractured families, connected community: Emotional engagement in a transnational social network. *International Migration*, vol. 56, n° 6, p. 153 à 168.
- Smith, R.
2006 Peer review: A flawed process at the heart of science and journals. *Journal of the Royal Society of Medicine*, vol. 99, n° 4, p. 178 à 182.
- Song, L.
2018 China and the international refugee protection regime: Past, present, and potentials. *Refugee Survey Quarterly*, vol. 37, n° 2, p. 139 à 161.
- Spiro, P.
2017 Citizenship after Trump. CMS Essays. Disponible à l’adresse <https://cmsny.org/publications/spirocitizenship-after-trump/>.

- Stark, O. et D.E. Bloom
1985 The new economics of labor migration. *American Economic Review*, vol. 75, n° 2, p. 173 à 178.
- Stefanovic, D. et N. Loizides
2017 Peaceful returns: Reversing ethnic cleansing after the Bosnian war. *International Migration*, vol. 55, n° 5, p. 217 à 234.
- Takenaka, A., M. Nakamuro et K. Ishida
2016 Negative assimilation: How immigrants experience economic mobility in Japan. *International Migration Review*, vol. 50, n° 2, p. 506 à 533.
- Takle, M.
2017 Migration and asylum statistics as a basis for European border control. *Migration Studies*, vol. 5, n° 2, p. 267 à 285.
- The LSE GV314 Group
2014 Evaluation under contract: Government pressure and the production of policy research. *Public Administration*, vol. 92, n° 1, p. 224 à 239.
- The PLoS Medicine Editors
2006 The Impact Factor Game. *PLoS Med*, vol. 3, n° 6, p. e291. Disponible à l'adresse <https://journals.plos.org/plosmedicine/article?id=10.1371/journal.pmed.0030291>.
- Thelwall, M., S. Haustein, V. Larivière et C.R. Sugimoto
2013 Do altmetrics work? Twitter and Ten Other Social Web Services. *PloS one*, vol. 8, n° 5, p. e64841.
- Triandafyllidou, A. et M. McAuliffe (dir. publ.)
2018 *Migrant Smuggling Data and Research: A Global Review of the Emerging Evidence Base (volume 2)*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/migrant_smuggling_data_vol2_0.pdf.
- Troy, T.
2012 Devaluing the think tank. *National Affairs*, hiver. Disponible à l'adresse www.nationalaffairs.com/publications/detail/devaluing-the-think-tank.
- Türk, V.
2016 Prospects for responsibility sharing in the refugee context. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 4, n° 3, p. 45 à 59.
- Urama, N.E., E.O. Nwosu, D.N. Yuni et S.E. Aguegboh
2017 International migrant remittances and labour supply in Nigeria. *International Migration*, vol. 55, n° 1, p. 37 à 50.
- Valatheeswaran, C. et M. Imran Khan
2018 International remittances and private schooling: Evidence from Kerala, India. *International Migration*, vol. 56, n° 1, p. 127 à 145.

- Van Noorden, R.
2014 Global scientific output doubles every nine years. Blog d'information Nature. Disponible à l'adresse <http://blogs.nature.com/news/2014/05/global-scientific-output-doubles-every-nine-years.html>.
- Ware, M. et M. Mabe
2015 *The STM Report: An Overview of Scientific and Scholarly Journal Publishing*. International Association of Scientific, Technical and Medical Publishers (STM). Disponible à l'adresse www.stmassoc.org/2015_02_20_STM_Report_2015.pdf.
- Warren, R. et D. Kerwin
2017 The 2,000 mile wall in search of a purpose: Since 2007 visa overstays have outnumbered undocumented border crossers by a half million. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 1, p. 124 à 136.
- Warren, H.R., N. Raison et P. Dasgupta
2017 The rise of altmetrics. *Journal of the American Medical Association*, vol. 317, n° 2, p. 131 à 132.
- Wasem, R.E.
2018 Immigration governance for the twenty-first century. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 6, n° 1, p. 97 à 120.
- Williams, C. et D. Padula
2015 The evolution of Impact Factors: From bibliometrics to altmetrics. *Altmetric et Scholastica*.
- Woods, J. et J. Manning
2015 The impression management tactics of an immigration think tank. *Sociological Focus*, vol. 48, n° 4, p. 354 à 372.
- Wu, Z., S.M. Lee, F. Hou, B. Edmonston et A. Carmichael
2018 Earning gaps for Chinese immigrants in Canada and the United States. *International Migration*, vol. 56, n° 2, p. 18 à 36.
- Yabiku, S.T. et V. Agadjanian
2017 Father's labour migration and children's school discontinuation in rural Mozambique. *International Migration*, vol. 55, n° 4, p. 188 à 202.
- Yamamoto, L. et M. Esteban
2017 Migration as an adaptation strategy for Atoll Island States. *International Migration*, vol. 55, n° 2, p. 144 à 158.
- Young, J.G.
2017 Making America 1920 again? Nativism and US immigration, past and present. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 5, n° 1, p. 217 à 235.
- Zamore, L.
2018 Refugees, development, debt, austerity: A selected history. *Journal on Migration and Human Security*, vol. 6, n° 1, p. 26 à 60.

Chapitre 5

- Abou-Chadi, T.
2018 *Populismus und die Transformation des Parteienwettbewerbs*. Université de Zurich, 2 novembre 2018. Disponible à l'adresse <https://tube.switch.ch/cast/videos/cfa1d7df-61b7-4fbb-abda-0c56e7385f91>.
- Abou-Chadi, T. et W. Krause
2018 The Causal Effect of Radical Right Success on Mainstream Parties' Policy Positions: A Regression Discontinuity Approach. *British Journal of Political Science*, p. 1 à 19, doi:10.1017/S0007123418000029.
- Adamson, F. B.
2018 Sending States and the Making of Intra-Diasporic Politics: Turkey and Its Diaspora(s). *International Migration Review*, vol. 53, n° 1, p. 210 à 236. Disponible à l'adresse <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/0197918318767665>.
- Alfred, C.
2017 Why We Need to Talk About Migration and Human Security. *Refugees Deeply*. Disponible à l'adresse www.newsdeeply.com/refugees/community/2017/11/15/why-we-need-to-talk-aboutmigration-and-human-security.
- Almond, G. et S. Verba
1963 *The Civic Culture: Political Attitudes and Democracy in Five Nations*. Princeton University Press, Princeton.
- Atkinson, I.
2015 Intégrer les migrants grâce au sport. Plateforme électronique de la Commission européenne pour l'éducation et la formation des adultes en Europe. Disponible à l'adresse <https://epale.ec.europa.eu/fr/blog/integrating-migrants-through-sport>.
- Baldwin-Edwards, M.
2008 Towards a theory of illegal migration: Historical and structural components. *Third World Quarterly*, vol. 29, n° 7, p. 1449 à 1459.
- Barone, G. et S. Mocetti
2010 With a little help from abroad: The effect of low-skilled immigration on the female labour supply. *Labour Economics*, vol 18, n° 5, p. 664 à 675. Disponible à l'adresse www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0927537111000273.
- Beaton, K., L. Catão et Z. Koczan
2018 Money Sent Home by Migrants Buffers Income Shocks. *Blog du FMI*, 28 février. Disponible à l'adresse <https://blogs.imf.org/2018/02/28/money-sent-home-by-migrants-buffers-income-shocks/>.

Beine, M., F. Docquier et M. Schiff

- 2013 International migration, transfer of norms and home country fertility. *Revue canadienne d'économique*, vol. 46, n° 4, p. 1406 à 1430. Disponible à l'adresse <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/caje.12062>.

Bernstein, S., R. Diamond, T. McQuade et B. Pousada

- 2018 The Contribution of High-Skilled Immigrants to Innovation in the United States. Stanford Business, Working Paper No. 3748. Disponible à l'adresse www.gsb.stanford.edu/faculty-research/working-papers/contribution-high-skilled-immigrants-innovation-united-states.

Betts, A., L. Bloom, J. Kaplan et N. Omata

- 2014 *Refugee Economies: Rethinking Popular Assumptions*. Université d'Oxford. Disponible à l'adresse www.rsc.ox.ac.uk/files/files-1/refugee-economies-2014.pdf.

Bialik, K.

- 2019 *For the fifth time in a row, the new Congress is the most racially and ethnically diverse ever*. Pew Research Center, 8 février. Disponible à l'adresse www.pewresearch.org/fact-tank/2019/02/08/for-the-fifth-time-in-a-row-the-new-congress-is-the-most-racially-and-ethnically-diverse-ever/.

Boyd, M.

- 1989 Family and Personal Networks in International Migration: Recent Developments and New Agendas. *International Migration Review*, vol. 23, n° 3, p. 638 à 670.

Bradley, M., J. Milner et B. Peruniak

- 2019 *Refugees' Roles in Resolving Displacement and Building Peace: Beyond Beneficiaries*. Georgetown University Press, Washington, D.C.

British Broadcasting Corporation (BBC)

- 2019 Social media: How can governments regulate it? 8 avril. Disponible à l'adresse www.bbc.com/news/technology-47135058.

Brookings Institution

- 2018 *Foresight Africa: Top priorities for the continent in 2018*. 11 janvier. Disponible à l'adresse www.brookings.edu/multi-chapter-report/foresight-africa-top-priorities-for-the-continent-in-2018/.

Cambridge Dictionary

- 2019 Contribute. Disponible à l'adresse <https://dictionary.cambridge.org>.

Carling, J.

- 2015 *Who is who in migration studies: 107 names worth knowing*. Disponible à l'adresse <https://jorgencarling.org/2015/06/01/who-is-who-in-migration-studies-108-names-worth-knowing/>.

Castles, S.

- 2010 Understanding global migration: A social transformation perspective. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36, n° 10, p. 1565 à 1586.

Centre for Multicultural Youth (CMY)

s.d. Sport. Disponible à l'adresse www.cmy.net.au/sport.

Clarke, C. P.

2017 *The Terrorist Diaspora: After the Fall of the Caliphate*. RAND Corporation. Disponible à l'adresse <https://docs.house.gov/meetings/HM/HM00/20170713/106224/HHRG-115-HM00-Wstate-ClarkeC-20170713.pdf>.

Clemens, M., C. Huang et J. Graham

2018 *The economic and fiscal effects of granting refugees formal labor market access*. Center for Global Development. Disponible à l'adresse www.cgdev.org/sites/default/files/economic-and-fiscal-effects-granting-refugees-formal-labor-market-access-brief.pdf.

Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI)

2005 *Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action*. Disponible à l'adresse www.peacepalacelibrary.nl/ebooks/files/GCIM_French.pdf.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

2018 *Policy Guide on Entrepreneurship for Migrants and Refugees*. Disponible à l'adresse https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/diae2018d2_en.pdf.

Constant, A. F.

2014 *Do migrants take the jobs of native workers?* IZA World of Labour. Disponible à l'adresse <https://wol.iza.org/uploads/articles/10/pdfs/do-migrants-take-the-jobs-of-native-workers.pdf>.

Cooper, B., A. Esser et R. T. Peter

2018 *Market barriers to remittances in sub-Saharan Africa (SSA)*. Cenfri. Disponible à l'adresse https://cenfri.org/wp-content/uploads/2018/06/2018.08.03_Volume-2_Market-barriers-to-remittances-in-sub-Saharan-Africa-scoping-study_Cenfri-FSDA.pdf.

Cortés, P. et J. Tessada

2011 *Low-Skilled Immigration and the Labor Supply of Highly Skilled Women*. *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 3, n° 3, p. 88 à 123. Disponible à l'adresse www.jstor.org/stable/41288640?seq=1#page_scan_tab_contents.

Crawley, H. et S. McMahon

2016 *Beyond fear and hate: Mobilising people power to create a new narrative on migration and diversity*. Ben & Jerry's. Disponible à l'adresse www.benjerry.co.uk/files/live/sites/uk/files/our-values/Beyond-Fear-and-Hate-v1.5-FINAL.pdf.

Crush, J., G. Tawodzera, C. McCordic et S. Ramachandran

2017 *Refugee Entrepreneurial Economies in Urban South Africa*. Southern African Migration Programme (SAMP). Disponible à l'adresse www.jstor.org/stable/j.ctvh8r07x.

Czaika, M. et H. de Haas

2014 *The Globalization of Migration: Has the World Become More Migratory?* *International Migration Review*, vol. 48, n° 2, p. 283 à 323. Disponible à l'adresse <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/imre.12095>.

de Haas, H.

- 2005 International migration, remittances and development: myths and facts. *Third World Quarterly*, vol. 26, n° 8, p. 1269 à 1284.

Demurger, S. et H. Xu

- 2011 Return Migrants: The Rise of New Entrepreneurs in Rural China. *World Development*, vol. 39, n° 10, p. 1847 à 1861.

Dennison, J. et L. Drazanova

- 2018 *Public attitudes on migration: rethinking how people perceive migration: an analysis of existing opinion polls in the Euro-Mediterranean region*. Institut universitaire européen (IUE). Disponible à l'adresse <https://cadmus.eui.eu/handle/1814/62348>.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)

- 2019 *International Migrant Stock: The 2019 Revision*. Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp (page consultée le 18 septembre 2019).

Desiderio, M. V.

- 2014 *Policies to Support Immigrant Entrepreneurship*. Migration Policy Institute. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/research/policies-support-immigrant-entrepreneurship.

Deutschmann, E. et E. Recchi

- 2019 *Global Human Mobility Rapidly Increasing, New Open-Access Dataset Shows*. Migration Policy Centre, Institut universitaire européen. Disponible à l'adresse <https://blogs.eui.eu/migrationpolicycentre/global-human-mobility-rapidly-increasing-new-open-access-dataset-shows/>.

Docquier, F. et H. Rapoport

- 2011 *Globalization, Brain Drain and Development*. Institute for the Study of Labor (IZA). Disponible à l'adresse <http://ftp.iza.org/dp5590.pdf>.

Eurostat

- 2019 *People in the EU - statistics on demographic changes*. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=People_in_the_EU_-_statistics_on_demographic_changes.

Ewing Marion Kauffman Foundation

- 2014 The economic case for welcoming immigrant entrepreneurs. *Entrepreneurship Policy Digest*. Disponible à l'adresse www.kauffman.org/wp-content/uploads/2019/12/entrepreneurship_policy_digest_january_2015_immigrant_entrepreneurs_pathouseconomic_growth.pdf.
- 2017 The Kauffman Index: Startup activity- national trends. Disponible à l'adresse www.kauffman.org/kauffman-index/reporting/startup-activity/~/_media/c9831094536646528ab012dcdbd1f83be.ashx.

Fensore, I.

- 2016 *The Impact of Migration on Foreign Direct Investments*. Université de Saint-Gall. Disponible à l'adresse www.econ.uzh.ch/dam/jcr:f6f050e4-b99a-425e-b75c-ddfddcd01060/Fensore.pdf.

- Ferrant, G. et M. Tuccio
 2015 South–South Migration and Discrimination Against Women in Social Institutions: A Two-way Relationship. *World Development*, vol. 72, n° C, p. 240 à 254. Disponible à l'adresse <https://ideas.repec.org/a/eee/wdevel/v72y2015icp240-254.html>.
- Fisher, M.
 2017 Fearism: A critical analysis of uses and discourses in global migration studies. Technical paper No. 64, In Search of Fearlessness Research Institute.
- FitzGerald, D. S.
 2014 The sociology of international migration. In : *Migration Theory: Talking across disciplines* (C. Brettell et J. Hollifield, dir. publ.). Routledge, New York.
- Fonds international de développement agricole (FIDA) et Groupe de la Banque mondiale
 2015 *Transferts d'argent et inclusion financière*. Disponible à l'adresse www.ifad.org/documents/38714170/40187309/gpfi_f.pdf/010838f5-dfd2-4f2b-8c59-1fd10cb42ae7.
- Fonds monétaire international (FMI)
 2015 *International Migration: Recent Trends, Economic Impacts, and Policy Implications*. Disponible à l'adresse www.imf.org/external/np/g20/pdf/2015/111515background.pdf.
- Geiger, A. W., K. Bialik et J. Gramlich
 2019 *The changing face of Congress in 6 charts*. Pew Research Center, 15 février. Disponible à l'adresse www.pewresearch.org/fact-tank/2019/02/15/the-changing-face-of-congress/.
- Global Entrepreneurship Monitor
 2013 *Global Entrepreneurship Monitor 2012 Global Report*. Disponible à l'adresse <https://gemconsortium.org/report/gem-2012-global-report>.
- Goldin, I.
 2018 Immigration is vital to boost economic growth. *Financial Times*, 9 septembre 2018. Disponible à l'adresse www.ft.com/content/f1ca7b14-b1d6-11e8-87e0-d84e0d934341.
- Goldin, I., G. Cameron et M. Balarajan
 2011 *Exceptional People: How Migration Shaped Our World and Will Define Our Future*. Princeton University Press, Princeton.
- Goldin, I., A. Pitt, B. Nabarro et K. Boyle
 2018 *Migration and the Economy: Economic Realities, Social Impacts and Political Choices*. Citi GPS. Disponible à l'adresse www.citivelocity.com/citigps/migration-and-the-economy/.
- Grabowska, I. et D. Engbersen
 2016 Social Remittances and the Impact of Temporary Migration on an EU Sending Country: The Case of Poland. *Central and Eastern European Migration Review*, vol. 5, n° 2, p. 99 à 117. Disponible à l'adresse www.ceemr.uw.edu.pl/sites/default/files/Grabowska_Engbersen_Social_Remittances_and_the_Impact_of_Temporary_Migration_on_an_EU_Sending_Country_0.pdf.

- Grande, E., T. Schwarzbözl et M. Fatke
2018 Politicizing immigration in Western Europe. *Journal of European Public Policy*, vol. 26, n° 10, p. 1444 à 1463. DOI: 10.1080/13501763.2018.1531909.
- Groupe de la Banque mondiale
2019 *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook*. Disponible à l'adresse www.knomad.org/publication/migration-and-development-brief-31.
- Hinds, R.
2018 Sport bringing Australian and African communities together in challenging times. *ABC News*, 4 janvier. Disponible à l'adresse www.abc.net.au/news/2018-01-05/australian-african-hoopdreams-show-sports-power/9304450.
- Hunt, J.
2010 *Open for Business: Migrant Entrepreneurship in OECD Countries*. Éditions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse <http://dx.doi.org/10.1787/9789264095830-en>.
- Hunt, J. et M. Gauthier-Loiselle
2010 How Much Does Immigration Boost Innovation? *American Economic Journal: Macroeconomics*, vol. 2, n° 2, p. 31 à 56. Disponible à l'adresse www.jstor.org/stable/25760296?seq=1#page_scan_tab_contents.
- Jacobsen, K., H. Young et A. Osman
2008 Refugees and IDPs in Peacemaking Processes. In : *Contemporary Peacemaking* (J. Darby et R.M. Ginty, dir. publ.). Palgrave Macmillan, Londres.
- Kanko, T. et T. Teller
2014 Irregular Migration in Sub-Saharan Africa: Causes and Consequences of Young Adult Migration from Southern Ethiopia to South Africa. Princeton conference paper. Disponible à l'adresse <http://paa2014.princeton.edu/papers/140147>.
- Kasinitz, P. et M. Martiniello
2019 Music, migration and the city. *Ethnic and Racial Studies*, vol. 42, n° 6, p. 857 à 864. Disponible à l'adresse www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01419870.2019.1567930.
- Kaufmann, E.
2017 Why Values, not Economics, Hold the Key to the Populist Right – and to Crafting New Migration Narratives. In : McAuliffe, M. et Klein Solomon, M. (dir. publ.), *Migration Research Leaders' Syndicate: Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration*. OIM, Genève.
- Kelly, N.
2018 Research Shows Immigrants Help Businesses Grow. Here's Why. *Harvard Business Review*, 26 octobre. Disponible à l'adresse <https://hbr.org/2018/10/research-shows-immigrants-help-businesses-grow-heres-why>.
- Kenny, C. et M. O'Donnell
2016 *Why increasing female migration from gender-unequal countries is a win for everyone*. Center for Global Development. Disponible à l'adresse www.cgdev.org/publication/why-increasing-female-immigration-flows-gender-unequal-countries-could-have-significant.

- Kerr, S. P. et W. R. Kerr
 2016 *Immigrant Entrepreneurship*. Harvard Business School. Disponible à l'adresse www.hbs.edu/faculty/Publication%20Files/17-011_da2c1cf4-a999-4159-ab95-457c783e3fff.pdf.
- Kerr, W. R. et W. F. Lincoln
 2010 The Supply Side of Innovation: H-1B Visa Reforms and U.S. Ethnic Invention. *Journal of Labor Economics*, vol. 28, n° 3. Disponible à l'adresse www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/651934.
- Kershen, A. J. (dir. publ.)
 2002 *Food in the Migrant Experience*. Routledge, Londres.
- Khadria, B.
 2009 *The Future of International Migration to OECD Countries. Regional Note South Asia*. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Disponible à l'adresse www.oecd.org/futures/43484309.pdf.
 2012 Migration of Health Workers and Health of International Migrants: Framework for Bridging Some Knowledge Disjoints between Brain Drain and Brawn Drain. *International Journal of Public Policy*, vol. 8, n° 4/5/6, p. 266 à 280.
 2016 Middle East Migration Country Policies. In : *Adjusting to a World in Motion: Trends in Global Migration and Migration Policy* (J.B. Douglas et M.H. Lopez, dir. publ.). International Policy Exchange Series, Oxford University Press.
- Khanna, G. et M. Lee
 2018 Hiring highly educated immigrants leads to more innovation and better products. *The Conversation*, 28 septembre. Disponible à l'adresse <https://theconversation.com/hiring-highlyeducated-immigrants-leads-to-more-innovation-and-better-products-100087>.
- Khoury, C. K., H. A. Achicanoy, A. Harold, A. D. Bjorkman, C. Navarro-Racines, L. Guarino, X. Flores-Palacios, J. M. M. Engels, J. H. Wiersema, H. Dempewolf, S. Sotelo, J. Ramírez-Villegas, N. P. Castañeda-Álvarez, C. Fowler, A. Jarvis, L. H. Rieseberg et P. C. Struik
 2016 Origins of food crops connect countries worldwide. *Proceedings of the Royal Society B: Biological Sciences*, vol. 283, n° 1832. Disponible à l'adresse <http://dx.doi.org/10.1098/rspb.2016.0792>.
- Kirkpatrick, I., S. Ackroyd et R. Walker
 2005 *The New Managerialism and Public Service Professions: Change in Health, Social Services and Housing*. Palgrave Macmillan, New York.
- Lafleur, J. M et J. Duchesne
 2017 Migration de retour, genre et remises sociales : le retour des migrantes boliviennes d'Espagne durant la crise économique. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 33, n° 2-3, p. 183 à 201. Disponible à l'adresse www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2017-2-page-183.htm?contenu=resume.
- Lal, B. V., P. Reeves et J. Rai
 2006 *The Encyclopedia of the Indian Diaspora*. Sous la direction de B. Lal, Editions Didier Millet, Singapour.

- Lamba-Nieves, D. et P. Levitt
2011 Social Remittances Revisited. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 37, n° 1, p. 1 à 22. Disponible à l'adresse www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/1369183X.2011.521361.
- Levitt, P.
1998 Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion. *International Migration Review*, vol. 32, n° 4, p. 926 à 948. Disponible à l'adresse www.jstor.org/stable/2547666?seq=1#page_scan_tab_contents.
- Levitt, P. et D. Lamba-Nieves
2010 "It's Not Just About the Economy, Stupid" – Social Remittances Revisited. Migration Policy Institute. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/its-not-just-about-economy-stupid-social-remittances-revisited.
- Lieberman, A.
2018 Q&A: Why Armenia is rolling out diaspora bonds for development. *Devex*, 15 août. Disponible à l'adresse www.devex.com/news/q-a-why-armenia-is-rolling-out-diaspora-bonds-for-development-93275.
- Martin, S., M. A. Larkin et M. N. Nathanson (dir. publ.)
2000 *World Migration Report 2000*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2000_edited_0.pdf.
- Massey, D. S.
1990 Social Structure, Household Strategies, and the Cumulative Causation of Migration. *Population Index*, vol. 56, n° 1, p. 3 à 26. Disponible à l'adresse www.jstor.org/stable/3644186?seq=1#page_scan_tab_contents.
- Mathers, C., G. Stevens, D. Hogan, W.R. Mahanani et J. Ho
2018 Global and Regional Causes of Death: Patterns and Trends, 2000–15. In : *Disease Control Priorities: Improving Health and Reducing Poverty* (D.T. Jamison, H. Gelband et S. Horton S, dir. publ.). Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, Washington, D.C.
- McAuliffe, M.
2018 The link between migration and technology is not what you think. *Agenda*, 14 décembre. Forum économique mondial, Genève. Disponible à l'adresse www.weforum.org/agenda/2018/12/social-media-is-casting-a-dark-shadow-over-migration/.
- McAuliffe, M. et F. Laczko (dir. publ.)
2016 *Migrant Smuggling Data and Research: A global review of the emerging evidence base*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/smuggling_report.pdf.
- McAuliffe, M. et M. Ruhs
2017 Vue d'ensemble du Rapport : Comprendre la migration dans un monde de plus en plus interconnecté. In : *État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2018_fr.pdf.

McAuliffe, M. et W. Weeks

- 2015 *Media and migration: Comparative analysis of print and online media reporting on migrants and migration in selected origin and destination countries*. Irregular Migration Research Program Occasional Paper Series. Ministère australien de l'immigration et de la protection des frontières, Canberra.

McKinsey Global Institute

- 2016 *People on the Move: Global Migration's Impact and Opportunity*. Disponible à l'adresse www.mckinsey.com/featured-insights/employment-and-growth/global-migrations-impact-and-opportunity.

McPartland, B.

- 2018 'Africa won the World Cup?': French players (and Obama) have final word. *The Local*, 18 juillet 2018. Disponible à l'adresse www.thelocal.fr/20180718/africa-won-the-world-cup-french-players.

Meyer, D. et A. Shera

- 2017 The impact of remittances on economic growth: An econometric model. *Economia*, vol. 18, n° 2, p. 147 à 155. Disponible à l'adresse www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1517758016300753.

Milner, J.

- 2011 *Refugees and the peacebuilding process*. New Issues in Refugee Research, Research Paper No. 224. Disponible à l'adresse <https://carleton.ca/polisci/wp-content/uploads/Milner-Refugees-and-the-peacemaking-process-2011.pdf>.

Mohieldin, M. et D. Ratha

- 2019 *Migration Myths vs. Economic Facts*. Project Syndicate, février 2019. Disponible à l'adresse www.project-syndicate.org/commentary/global-compact-opposition-migration-development-by-mahmoud-mohieldin-and-dilip-ratha-2019-02?barrier=accesspaylog.

Morawska, E.

- 2008 Research on immigration/ethnicity in Europe and the United States: A comparison. *The Sociological Quarterly*, vol. 49, n° 3, p. 465 à 482.
- 2013 Structuring Immigrants' Civic-Political Incorporation into the Host Society. In : *Outsiders No More? Models of Immigrant Political Incorporation* (J. Hochschild, J. Chattopadhyay, C. Gay et M. Jones-Correa, dir. publ.). Oxford University Press, Oxford.

Morgan, S.

- 2018 Fake news, disinformation, manipulation and online tactics to undermine democracy. *Journal of Cyber Policy*, vol. 3, n° 1, p. 39 à 43.

Moser, P., A. Voena et F. Waldinger

- 2014 German Jewish Émigrés and US Invention. *American Economic Review*, vol. 104, n° 10, p. 3222 à 3255. Disponible à l'adresse www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.104.10.3222.

Mounk, Y. et S. Foa

- 2018 The End of the Democratic Century: Autocracy's Global Ascendance. *Foreign Affairs*, mai/juin. Disponible à l'adresse www.foreignaffairs.com/articles/2018-04-16/end-democratic-century.

Mudde, C.

- 2019 Why copying the populist right isn't going to save the left. *The Guardian*, 14 mai 2019.

Murendo, C., M. Wollni, A. De Brauw et N. Mugabi

- 2018 Social Network Effects on Mobile Money Adoption in Uganda. *The Journal of Development Studies*, vol. 54, n° 2, p. 327 à 342.

Naudé, W., M. Siegel et K. Marchand

- 2015 Migration, entrepreneurship and development: a critical review. UNU-MERIT Working Papers, No. 033. Disponible à l'adresse [https://cris.maastrichtuniversity.nl/portal/en/publications/migration-entrepreneurship-and-development--a-critical-review\(4e61f30c-62d4-4d4f-84cb-6c4e8c295dad\).html](https://cris.maastrichtuniversity.nl/portal/en/publications/migration-entrepreneurship-and-development--a-critical-review(4e61f30c-62d4-4d4f-84cb-6c4e8c295dad).html).

- 2017 Migration, entrepreneurship and development: critical questions. *IZA Journal of Migration*, vol. 6, article n° 5.

Nicholls, W. et J. Uitermark

- 2016 Migrant cities: place, power, and voice in the era of super diversity. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 42, n° 6, p. 877 à 892.

Nordien, J.

- 2017 *Diaspora Building Peace*. African Diaspora Policy Centre. Disponible à l'adresse www.diaspora-centre.org/wp-content/uploads/2017/04/Diaspora-Building-Peace.pdf.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- 2016 *Perspectives on Global Development 2017: International Migration in a Shifting World*. Disponible à l'adresse www.oecd-ilibrary.org/development/perspectives-on-global-development-2017/the-development-impact-of-migration-in-origin-countries_persp_glob_dev-2017-11-en.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/Organisation internationale du Travail (OIT)

- 2018 *Comment les immigrants contribuent à l'économie des pays en développement*. Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264290730-fr>.

Organisation internationale du Travail (OIT)

- 2019 *Labour Migration in the Arab States*. OIT, Beyrouth. Disponible à l'adresse www.ilo.org/beirut/areasofwork/labour-migration/WCMS_514910/lang--en/index.htm.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2005 *World Migration Report 2005: Costs and benefits of international migration* (I. Omelaniuk, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2005_3.pdf.

- 2016 *Migrant vulnerabilities and integration needs in Central Asia: Assessing migrants' and community needs and managing risks*. OIM, Almaty.
- Osabuohein, E. S. et A. A. Karakara
2018 ICT usage, mobile money and financial access of women in Ghana. *AfricaGrowth Agenda*, vol. 15, n° 1, p. 14 à 18.
- Oussedik, S.
2012 *Food and Cuisine: Part of the Migration Process*. Institut européen de la Méditerranée. Disponible à l'adresse www.iemed.org.
- Pan, L. (dir. publ.)
1999 *The Encyclopedia of the Chinese Overseas*. Harvard University Press.
- Papademetriou, D. G.
2014 *Curbing the Influence of "Bad Actors" in International Migration* (Transatlantic Council Statement). Migration Policy Institute. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/research/curbing-influence-bad-actors-international-migration.
- Pilcher, J.
2017 *Food in world history*. Routledge, New York.
- Pires, A. J. G.
2015 Brain drain and brain waste. *Journal of Economic Development*, vol. 40, n° 1. Disponible à l'adresse www.jed.or.kr/full-text/40-1/1.pdf.
- Portes, A. et J. Walton
1981 *Labor, Class, and the International System*. Academic Press, New York.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
2011 *Towards Human Resilience: Sustaining MDG Progress in an Age of Economic Uncertainty*. PNUD, New York. Disponible à l'adresse www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/poverty-reduction/inclusive_development/towards_human_resiliencesustainingmdgprogressinanaageofeconomicun.html.
- Rassenfossea, G. et G. Pellegrino
2019 *International Mobility of Inventors and Innovation: Empirical Evidence from the Collapse of the Soviet Union*. École polytechnique fédérale de Lausanne. Disponible à l'adresse https://snis.ch/wp-content/uploads/2019/05/Working-paper-International_Mobility_1.pdf.
- Ratha, D. et S. Ketkar
2011 Diaspora Bonds: Tapping the Diaspora During Difficult Times. *Journal of International Commerce, Economics and Policy*, 22 août. Disponible à l'adresse https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1913988.
- Rother, S.
2009 Changed in Migration? Philippine Return Migrants and (Un)Democratic Remittances. *European Journal of East Asian Studies*, vol. 8, n° 2.

Ruhs, M.

2013 *The Price of Rights: Regulating International Labor Migration*. Princeton University Press, Princeton.

Sajadmanesh, S., S. A. Ossia, H. Haddadi, M. Musolesi, G. Stringhini, S. Jafarzadeh, H. R. Rabiee, Y. Mejova et E. De Cristofaro

2017 Kissing Cuisines: Exploring Worldwide Culinary Habits on the Web. Proceedings of the 26th International Conference on World Wide Web Companion. Disponible à l'adresse www.researchgate.net/publication/309460798_Kissing_Cuisines_Exploring_Worldwide_Culinary_Habits_on_the_Web.

Schluter, C. et J. Wahba

2009 *Illegal Migration, Wages, and Remittances: Semi-Parametric Estimation of Illegality Effects*. Institute for the Study of Labor (IZA). Disponible à l'adresse <http://ftp.iza.org/dp4527.pdf>.

Shah, N.

2009 The management of irregular migration and its consequence for development: Gulf Cooperation Council. Working Paper No. 19, Asian Regional Programme on Governance of Labour Migration, Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique. OIT, Bangkok.

Shrier, D., G. Canale et A. Pentland

2016 *Mobile Money & Payments: Technology Trends*. Massachusetts Institute of Technology (MIT). Disponible à l'adresse www.getsmarter.com/blog/wp-content/uploads/2017/07/mit-mobile_and_money_payments_report.pdf.

Siapera, E., M. Boudourides, S. Lenis et J. Suiter

2018 Refugees and Network Publics on Twitter: Networked Framing, Affect, and Capture. *Social Media + Society*, vol. 4, n° 1.

Simiyu Njororai, W.

2010 Global inequality and athlete labour migration from Kenya. *Leisure/Loisir*, vol. 34, n° 4, p. 443 à 461.

Skeldon, R.

2018 *International migration, internal migration, mobility and urbanization: Towards more integrated approaches*. Migration Research Series, N° 53. OIM, Genève.

Skerry, P.

2002 *Beyond Sushiology: Does Diversity Work?* Brookings Institution, 1^{er} décembre. Disponible à l'adresse www.brookings.edu/articles/beyond-sushiology-does-diversity-work/.

Smith, H. et P. Stares (dir. publ.)

2007 *Diasporas in Conflict: Peace-Makers or Peace-Wreckers?* Presses de l'UNU, Tokyo.

Smith, R., R. Spaaij et B. McDonald

2018 Migrant Integration and Cultural Capital in the Context of Sport and Physical Activity: a Systematic Review. *Journal of International Migration and Integration*, vol. 20, n° 3, p. 851 à 868. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1007/s12134-018-0634-5>.

Sport Inclusion Network (SPIN)

s.d. Disponible à l'adresse <https://sportinclusion.net/>.

Stark, O. et D. E. Bloom

1985 The New Economics of Labor Migration. *American Economic Review*, vol. 75, n° 2, p. 173 à 178. Disponible à l'adresse www.jstor.org/stable/1805591?seq=1#page_scan_tab_contents.

Strohecker, K.

2016 Countries look to draw expatriate cash with "diaspora bonds". *Reuters*, 17 avril. Disponible à l'adresse www.reuters.com/article/us-emerging-bonds-diaspora/countries-look-to-draw-expatriatecash-with-diaspora-bonds-idUSKCN0XE0ID.

Suiter, J. et E. Culloty

2019 The impact of anti-immigration far-right activism on social media platforms. Intervention dans le cadre d'une manifestation parallèle de l'OIM, 6 mai 2019, Siège des Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse <http://webtv.un.org/meetings-events/watch/the-connections-between-migration-and-technology/6033486907001/?term=>.

Suri, T. et W. Jack

2016 The long-run poverty and gender impacts of mobile money. *Science Magazine*, vol. 354, n° 6317, p. 1288 à 1292. Disponible à l'adresse <https://science.sciencemag.org/content/354/6317/1288/tab-pdf>.

Todaro, M.

1989 *Economic Development in the Third World*. Longman, New York.

Triandafyllidou, A., L. Bartolini et C. Guidi

2019 *Exploring the links between enhancing regular pathways and discouraging irregular migration*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/exploring-links-between-enhancing-regular-pathways-and-discouraging-irregular-migration-0>.

Tusikov, N. et B. Haggart

2019 It's time for a new way to regulate social media platforms. *The Conversation*, 17 janvier 2019. Disponible à l'adresse <https://theconversation.com/its-time-for-a-new-way-to-regulate-social-media-platforms-109413>.

Van der Meer, T. et J. Tolsma

2014 Ethnic Diversity and Its Effects on Social Cohesion. *Annual Review of Sociology*, vol. 40, p. 459 à 478. Disponible à l'adresse www.annualreviews.org/doi/abs/10.1146/annurev-soc-071913-043309.

Venturini, A., F. Montobbio et C. Fassio

2012 *Are migrants spurring innovation?* Migration Policy Centre. Disponible à l'adresse www.migrationpolicycentre.eu/docs/MPC%202012%20EN%2011.pdf.

Vertovec, S.

2007 Super-diversity and its implications. *Ethnic and Racial Studies*, vol. 30, n° 6, p. 1024 à 1054. Disponible à l'adresse www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01419870701599465.

- Wallerstein, I.
1974 *The Modern World-System I: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*. Academic Press, New York.
- Weinberger, D.
2011 *Too Big to Know: Rethinking Knowledge Now That the Facts Aren't the Facts, Experts Are Everywhere, and the Smartest Person in the Room Is the Room*. Basic Books, New York.
- Weiner, M.
1978 *Sons of the Soil: Migration and Ethnic Conflicts in India*. Princeton University Press.
- Whiting, K.
2019 How Mo Salah may have reduced Islamophobia in Liverpool. Forum économique mondial, juin 2019. Disponible à l'adresse www.weforum.org/agenda/2019/06/how-mo-salah-might-have-reduced-islamophobia-in-liverpool/.
- Wilk, R.
1999 Real Belizean Food: Building Local Identity in the Transnational Caribbean. *American Anthropologist*, vol. 101, n° 2, p. 244 à 255.
- Zappettini, F. et M. Krzyzanowski
2019 The critical juncture of Brexit in media & political discourses: from national-populist imaginary to cross-national social and political crisis. *Critical Discourse Studies*, vol. 16, n° 4, p. 381 à 388. Disponible à l'adresse www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/17405904.2019.1592767?needAccess=true.
- Zemandl, E.
2018 Orbán's Hungary, transnational tribalism, and the emergence of a new European order. *Hungarian Spectrum*, 14 mai 2018. Disponible à l'adresse <https://hungarianspectrum.org/2018/05/14/eva-j-zemandl-orbans-hungary-transnational-tribalism-and-the-emergence-of-a-new-european-order/>.

Chapitre 6

- Acosta, D.
2018 *The National versus the Foreigner in South America. 200 Years of Migration and Citizenship Law*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)
2011 *Les droits fondamentaux des migrants en situation irrégulière dans l'Union européenne*. Union européenne, Luxembourg.
- Allen, W., S. Blinder et R. McNeil
2017 Couverture médiatique des migrants et de la migration, in : *Rapport État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève, p. 191 à 207. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/fr/books/etat-de-la-migration-dans-le-monde-2018>.
- Aoki, Y. et L. Santiago
2018 Speak better, do better? Education and health of migrants in the UK. *Labour Economics*, vol. 52, n° 1, p. 17.
- Appave, G. et I. David
2017 Integration that values diversity – exploring a model for current migration dynamics, in: *Migration Research Leaders' Syndicate: Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration* (M. McAuliffe et M. Klein Solomon, dir. publ.). OIM, Genève, p. 159 à 167.
- Arrighi, J.-T. et R. Bauböck
2016 A multilevel puzzle: Migrants' voting rights in national and local elections. *European Journal of Political Research*, vol. 56, n° 3, p. 619 à 639.
- Assemblée générale des Nations Unies
2015 Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. 21 octobre. [A/RES/70/1](#).
- 2018a Projet de document final de la Conférence, Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Note du Président de l'Assemblée générale. 30 juillet. [A/CONF.231/3](#).
- 2018b Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Deuxième partie : Pacte mondial sur les réfugiés. [A/73/12](#).
- Bailey, J.P.
1979 Inmigración y relaciones étnicas: Los Ingleses en la Argentina. *Desarrollo Económico*, vol. 18, n° 72, p. 539 à 558.
- Bakewell, O. et A. Bonfiglio
2013 *Moving Beyond Conflict: Re-Framing Mobility in the African Great Lakes Region*. University of Oxford, International Migration Institute, Working Paper for the African Great Lakes Mobility Project.

Bakkaer Simonsen, K.

- 2017 Does Citizenship always further immigrants' feeling of belonging to the host nation? A study of policies and public attitudes in 14 Western democracies. *Comparative Migration Studies*, vol. 5, n° 3.

Banque mondiale

- 2013 *Inclusion Matters: The Foundation for Shared Prosperity* (édition préliminaire). Banque mondiale, Washington, D.C., License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0.

Banulescu-Bogdan, N.

- 2012 Shaping Citizenship Policies to Strengthen Immigrant Integration. Migration Policy Institute, 2 août. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/shaping-citizenship-policies-strengthen-immigrant-integration.

Barslund, M. et N. Laurentyeva

- 2018 On International Women's Day: More Focus Needed on Integrating Migrant Women. Centre d'études de la politique européenne. Disponible à l'adresse www.ceps.eu/ceps-publications/international-womens-day-more-focus-needed-integrating-migrant-women/.

Bauböck, R., I. Honohan, T. Huddleston, D. Hutcheson, J. Shaw et M.P. Vink

- 2013 *Access to Citizenship and its Impact on Immigrant Integration. European Summary and Standards*. Institut universitaire européen, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence.

Bauböck, R. et M. Tripkovic (dir. publ.)

- 2017 *The Integration of Migrants and Refugees, An EUI Forum on Migration, Citizenship and Demography*. Institut universitaire européen, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence.

Bauder, H. (dir. publ.)

- 2019 *Putting Family First: Migration and Integration in Canada*. UBC Press, Vancouver.

Bauder, H. et D.A. Gonzalez

- 2018 Municipal responses to "illegality": Urban sanctuary across national contexts. *Social Inclusion*, vol. 6, n° 1, p. 124 à 134.

Beauchemin, C. et P. Bocquier

- 2003 *Migration and Urbanization in Francophone West Africa: A Review of the Recent Empirical Evidence*. Document de travail DIAL/Unité de Recherche CIPRÉ. Disponible à l'adresse www.researchgate.net/profile/Cris_Beauchemin/publication/4793663_Migration_andurbanization_in_francoophone_west_Africa_a_review_of_the_recent_empirical_evidence/links/00b495359529f8673c000000.pdf.

Berndt, R.M.

- 1961 Problems of assimilation in Australia. *Sociologist*, vol. 11, n° 1, p. 34 à 51.

Berry, J.

- 1997 Immigration, acculturation, and adaptation. *Applied Psychology: An International Review/Psychologie appliquée : Revue internationale*, vol. 46, n° 1, p. 5 à 34.

- 2006 Contexts of acculturation. In: *The Cambridge Handbook of Acculturation Psychology* (D.L. Sam et J.W. Berry, dir. publ.). Cambridge University Press, Cambridge, p. 27 à 42.
- Bilgili, Ö., T. Huddleston et A.-L. Joki
 2015 *The Dynamics between Integration Policies and Outcomes: A Synthesis of the Literature*. Centre de Barcelone pour les affaires internationales et Groupe chargé de la politique migratoire. Disponible à l'adresse <https://fr.scribd.com/document/271339269/MIPEX-Literature-Review-the-Dynamics-Between-Integration-Policies-and-Outcomes-1>.
- Bivand Erdal, M. et C. Oeppen
 2013 Migrant balancing acts: Understanding the interactions between integration and transnationalism. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 39, n° 6, p. 867 à 884.
- Bjerg, M.M.
 1988 Inmigración y asimilación en la Argentina. Un enfoque historiográfico. *Anuario IEHS*, vol. 3. Disponible à l'adresse <http://anuarioiehs.unicen.edu.ar/Files/1988/011%20-%20inmigracion%20y%20asimilacion%20en%20la%20argentina.%20un%20enfoque%20historiografico.pdf>.
- Block, L.
 2015 Regulating membership: Explaining restriction and stratification of family migration in Europe. *Journal of Family Issues*, vol. 36, n° 11, p. 1 433 à 1 452.
- Butschek, S. et T. Walter
 2014 What active labour market programmes work for immigrants in Europe? A meta-analysis of the evaluation literature. *IZA Journal of Migration*, vol. 3.
- Canganio, A.
 2014 Migration policies and migrant employment outcomes: Conceptual analysis and comparative evidence for Europe. *Comparative Migration Studies*, vol. 2, n° 4, p. 417 à 443.
- Cantle, T.
 2005 *Community Cohesion: A New Framework for Race and Diversity*. Palgrave Macmillan, Basingstoke. Disponible à l'adresse www.migrationobservatory.ox.ac.uk/resources/briefings/immigration-diversity-and-social-cohesion/.
- Caponio, T. et D. Donatiello
 2017 Intercultural policy in times of crisis: Theory and practice in the case of Turin, Italy. *Comparative Migration Studies*, vol. 5, n° 1, p. 13.
- Card, D., J. Kluve et A. Weber
 2010 Active labor market policy evaluations: A meta-analysis. *The Economic Journal*, vol. 120, n° 548, p. 452 à 477.
- Castles, S.
 2003 Transnational communities: A new form of social relations under conditions of globalization? In: *Host Societies and the Reception of Immigrants* (J.G. Reitz, dir. publ.). University of California, Center for Comparative Immigration Studies, San Diego, p. 429 à 445.

- 2004 The myth of controllability of difference: Labour migration, transnational communities and State strategies in the Asia-Pacific region, in: *State/Nation/Transnation: Perspectives on Transnationalism in the Asia-Pacific* (B.S.A. Yeoh et K. Willis, dir. publ.). Routledge, Londres et New York, p. 16 à 36.
- Castles, S. et A. Davidson
2000 *Citizenship and Migration: Globalization and the Politics of Belonging*. Palgrave, Basingstoke.
- Castles, S., H. de Haas et M.J. Miller
2014 *The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World*. Cinquième édition, Palgrave Macmillan, Londres.
- Castles, S., M. Korac, E. Vasta et S. Vertovec
2002 *Integration: Mapping the Field*. Report of a Project carried out by the University of Oxford Centre for Migration and Policy Research and Refugee Studies Centre, contracted by the Home Office Immigration Research and Statistics Service, Home Office Online Report 28/03.
- Charsley, K. et S. Spencer
2019 Understanding Integration Processes: Informing Policy and Practice. Policy Bristol, Policy Report 44, janvier.
- Chetail, V.
2019 *International Migration Law*. Oxford University Press, Oxford.
- Chiswick, B.R.
2016 *“Tongue Tide”: The Economics of Language Offers – Important Lessons for How Europe Can Best Integrate Migrants*. Institute for the Study of Labour (IZA), IZA Policy Paper N° 113, juillet.
- Comité des droits de l’Homme des Nations Unies
1989 Observation générale 18 : non-discrimination. 10 novembre. Disponible à l’adresse <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G08/422/36/pdf/G0842236.pdf?OpenElement>.
- Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESE)
1999 Application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels : Observation générale 13 (Vingt et unième session, 1999) : Le droit à l’éducation (article 13 du Pacte). 8 décembre. [E/C.12/1999/10](https://www.unhcr.org/refugees/article/1999/12/13).
- Comité économique et social européen (CESE)
2017 *How Civil Society Organizations Assist Refugees and Migrants in the EU: Successful Experiences and Promising Practices from the 2016 EESC Civil Society Prize*. CESE, Bruxelles.
- Commission européenne
2016 Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Plan d’action pour l’intégration des ressortissants de pays tiers. COM (2016) 377 final, 7 juin.
- 2018 *Special Eurobarometer 469. Integration of Immigrants in the European Union*. Rapport, Union européenne.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), OIM et HCR

- 2018 *Policy Guide on Entrepreneurship for Migrants and Refugees*. CNUCED, OIM et HCR. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/policy-guide-entrepreneurship-migrants-and-refugees>.

Conseil des droits de l'homme des Nations unies

- 2018 *Principles and Practical Guidance on the Protection of the Human Rights of Migrants in Vulnerable Situations*. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. 7 février. <A/HRC/37/34/Add.1>.

Corak, M.

- 2011 *Age at Immigration and the Education Outcomes of Children*. Statistics Canada, Analytical Studies Branch Research Paper Series.

Crawford, V.

- 2016 10 Ways countries can help refugees integrate. Forum économique mondial, 27 mai. Disponible à l'adresse www.weforum.org/agenda/2016/05/10-ways-countries-can-help-refugees-integrate/.

Crawley, H., S. McMahon et K. Jones

- 2016 *Migrants Voices in the British Media*. Centre for Trust, Peace and Social Relations, Coventry University. Disponible à l'adresse www.coventry.ac.uk/research/research-directories/research-news/2016/victims-and-villains.

Darden, J.T.

- 2015 Homeownership among immigrants in Canada and the United States: Similarities and differences. In: *The Housing and Economic Experiences of Immigrants in U.S. and Canadian Cities* (C. Teixeira et W. Li, dir. publ.). University of Toronto Press, Toronto, p. 43 à 68.

De Paola, M. et G. Brunello

- 2016 *Education as a Tool for the Economic Integration of Migrants*. European Expert Network on Economics of Education, Analytical Report N° 27, février.

Demireva, N.

- 2017 *Immigration, Diversity and Social Cohesion*. Briefing, The Migration Observatory, University of Oxford, Oxford.

Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (DAES)

- 1998 *Recommendations on Statistics of International Migration: Revision 1*. Nations Unies, New York.

Département du Travail des États-Unis

- 2018 *Foreign-Born Workers: Labor Force Characteristics – 2017*. Bureau des statistiques du travail, Economic News Release. Disponible à l'adresse www.bls.gov/news.release/forbrn.nr0.htm/Labor-Force-Characteristics-of-Foreign-Born-Workers-Summary.

Dronkers, J. et M.R. Vink

- 2012 Explaining access to citizenship in Europe: How citizenship policies affect naturalization rates. *European Union Politics*, vol. 13, n° 3.

Duncan, H. et I. Popp

- 2017 Les migrants et les villes : Au-delà du Rapport *État de la migration dans le monde 2015*, in: *Rapport État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève, p. 225 à 241.

Entzinger, H. et R. Biezeveld

- 2003 *Benchmarking Immigrant Integration*. Université Erasme de Rotterdam, European Research Centre on Migration and Ethnic Relations, Rotterdam.

Espinoza-Castro, B., L.E. Vásquez Rueda, R.V. Mendoza Lopez et K. Radon

- 2018 Working below skill level as risk factor for distress among Latin American migrants living in Germany: A Cross-sectional study. *Journal of Immigrant and Minority Health*: p. 1 à 7.

Eurostat (Union européenne)

- 2018 *Migrant Integration Statistics – Labour Market Indicators*. Disponible à l'adresse https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migrant_integration_statistics_%E2%80%93_labour_market_indicators#Unemployment.

Faist, T.

- 2018 A Primer on Social Integration: Participation and Social Cohesion in the Global Compacts. Universität Bielefeld, Fakultät für Soziologie, Centre on Migration, Citizenship and Development (COMCAD), COMCAD Working Paper 161. Disponible à l'adresse <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssolar-58138-7>.

Favell, A.

- 2005 Integration nations: The Nation-State and research on immigrants in Western Europe, in: *International Migration Research: Constructions, Omissions and the Promises of Interdisciplinarity* (M. Bommers et E. Morawska, dir. publ.). Ashgate, Aldershot, p. 41 à 67.

Filsi, S., E.C. Meroni et E. Vera-Toscano

- 2016 *Educational Outcomes and Immigrant Background*. Commission européenne, Centre commun de recherche (JRC), Rapports techniques du JRC.

Fokkema, T. et H. de Haas

- 2011 Pre- and post-migration determinants of socio-cultural integration of African immigrants in Italy and Spain. *International Migration*, vol. 53, n° 6, p. 3 à 26.

Fonseca, X., S. Lukosch et F. Brazier

- 2018 Social cohesion revisited: A new definition and how to characterize it. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, vol. 32, n° 2, p. 231 à 253. Disponible à l'adresse www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13511610.2018.1497480.

Forrest, R. et A. Kearns

- 2001 Social cohesion, social capital and the neighbourhood. *Urban Studies*, vol. 38, n° 12, p. 2 125 à 2 143.

- Gagnon, J. et D. Khoudour-Castéras
 2012 South-South Migration in West Africa: Addressing the Challenges of Immigrant Integration. Centre de développement de l'OCDE, document de travail n° 312. Disponible à l'adresse www.oecd-ilibrary.org/docserver/5k98p4wgcjmx-en.pdf?expires=1548083798&id=id&accname=guest&checksum=2BCA85C065F416B8023FAC43FD0C29F9.
- Gathmann, C. et N. Keller
 2016 Access to Citizenship and the Social Integration of Immigrants. Draft Working Paper. Disponible à l'adresse <https://sole-jole.org/16286.pdf>.
- Gouvernement du Canada
 1985 Loi canadienne sur le multiculturalisme, RSC, c. 24 (4e supplément).
 2018 *Annual Report on the Operation of the Canadian Multiculturalism Act 2016–2017, Multiculturalism from Now and Into the Future*. Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- Hagelskamp, C., C. Suárez-Orozco et D. Hughes
 2010 Migrating to opportunities: How family migration motivations shape academic trajectories among newcomer immigrant youth. *Applied Psychology*, vol. 66, n° 41, p. 717 à 739.
- Hainmueller, J., D. Hangartner et G. Pietrantuono
 2015 Naturalization fosters the long-term political integration of immigrants. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 112, n° 41, p. 12 651 à 12 656.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
 2018 *Turn the Tide: Refugee Education in Crisis*. HCR, Genève. Disponible à l'adresse www.unhcr.org/turnthetide/.
- Hennebry, J.
 2017 For their own good? Addressing exploitation of women migrant workers. In: *Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration* (M. McAuliffe et M. Klein Solomon, dir. publ.). OIM, Genève.
- Hooper, K. et B. Salant
 2018 It's Relative: A Crosscountry Comparison of Family-Migration Policies and Flows. Migration Policy Institute, Issue Brief, avril.
- Huddleston, T.
 2015 Migrant Political Participation: A Review of Policies and Integration Results in the OSCE Region. Research Paper, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, Varsovie.
 2017 Migrant Political Participation: A Review of Policies and Integration Results in the OSCE Region. Research Paper, OSCE et Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH). Disponible à l'adresse www.osce.org/odihr/367936?download=true.
- Huddleston, T., Ö. Bilgili, A.L. Joki et Z. Vankova
 2015 *Index 2015 des politiques d'intégration des migrants*. Centre de Barcelone pour les affaires internationales et Groupe chargé de la politique migratoire, Barcelone et Bruxelles.

- Huddleston, T. et J. Dag Tjaden
2012 *Étude ICS (Immigrant Citizens Survey) : comment les immigrés vivent-ils l'expérience de l'intégration dans 15 villes européennes*. Fondation Roi Baudouin et Groupe chargé de la politique migratoire, Bruxelles.
- Huddleston, T. et A. Pedersen
2011 *Impact of New Family Reunion Tests and Requirements on the Integration Process*. Groupe chargé de la politique migratoire, MPG Briefings for Green Paper on Family Reunion N° 3.
- Isphording, I.E.
2015 *What Drives the Language Proficiency of Immigrants? Immigrants Differ in their Language Proficiency along a Range of Characteristics*. *IZA World of Labour*, p. 177.
- Jasinskaja-Lahti, I., K. Liedkind et R. Perhoniemi
2007 *Perceived ethnic discrimination at work and well-being of immigrants in Finland: The moderating role of employment status and work-specific group-level control beliefs*. *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 32, n° 2, p. 223 à 242.
- Jenson, J.
1998 *Mapping Social Cohesion: The State of Canadian Research*. Canadian Policy Research Networks, Ottawa.
- Joki, A.-L. et A. Wolffhardt
s.d. *How the Intercultural Integration Approach Leads to a Better Quality of Life in Diverse Cities*. Groupe chargé de la politique migratoire, avec le soutien de T. Huddleston. Disponible à l'adresse <http://rm.coe.int/intercultural-to-the-core-how-the-intercultural-cities-index-can-be-be/168076631b>.
- Joppke, C.
2010 *Citizenship and Immigration*. Polity Press, Londres.
2014 *European immigrant integration after multiculturalism, in: Global and Asian Perspectives on International Migration* (G. Battistella, dir. publ.). OIM et Springer, Londres, p. 77 à 99.
- Klaufus, C., P. van Lindert, F. van Noorloos et G. Steel
2017 *All-inclusiveness versus exclusion: Urban project development in Latin America and Africa*. *Sustainability*, vol. 9, n° 2038, p. 11.
- Kluge, J.
2010 *The effectiveness of European active labor market programs*. *Labour Economics*, vol. 17, n° 6, p. 904 à 918.
- Kontos, M.
2011 *Between Integration and Exclusion: Migrant Women in European Labor Markets*. Migration Policy Institute, 23 mars. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/between-integration-and-exclusion-migrant-women-european-labor-markets.
- Koser, K. et A. Cunningham
2017 *Migration, extrémisme violent et exclusion sociale*. Dans : *Rapport État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève, p. 209 à 223.

- Krüger Diaz, A.L. et J. Plaza Pinto
 2017 *Is There Language Policy for Migrants in Brazil? Linguistic Ideologies and Three Language Tests*. Université de Tilbourg, Tilburg Papers in Culture Studies, N° 192.
- Kuch, A.
 2018 Lessons from Tanzania's historic bid to turn refugees to citizens. *News Deeply, Refugees Deeply*, 22 février. Disponible à l'adresse www.newsdeeply.com/refugees/community/2018/02/22/lessons-from-tanzanias-historic-bid-to-turn-refugees-to-citizens.
- Kymlicka, W.
 2012 *Multiculturalism: Success, Failure, and the Future*. Migration Policy Institute, Washington, D.C.
- Landau, L.B. et O. Bakewell
 2018 Introduction: Forging a study of mobility, integration and belonging in Africa, in: *Forging African Communities: Mobility, Integration and Belonging* (O. Bakewell et L.B. Landau, dir. publ.). Palgrave Macmillan, Londres, p. 1 à 24.
- Lens, D., I. Marx et S. Vuji
 2018 Does Migration Motive Matter for Migrants' Employment Outcomes? The Case of Belgium. Institute of Labour Economics, Discussion Paper Series, IZA DP N° 11906.
- Levitt, P.
 2004 Transnational Migrants: When "Home" Means More than One Country. Migration Policy Institute, Migration Information Source, 1er octobre.
- Lewis, E.G.
 2013 Immigrant native substitutability: The role of language. In: *Immigration, Poverty and Socioeconomic Inequality* (D. Card and S. Raphael, dir. publ.). Russell Sage Foundation, New York, p. 60 à 97.
- Li, X.
 2007 *Portrait of an Integration Process. Difficulties Encountered and Resources Relied on for Newcomers in their First 4 Years in Canada. Evidence from three Waves of the Longitudinal Survey of Immigrants to Canada (LSIC)*. Citoyenneté et Immigration Canada, Recherche et évaluation, juin. Disponible à l'adresse www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/english/pdf/research-stats/portrait-integr-process-e.pdf.
- Liebig, T. et K. Rose Tronstad
 2018 Triple Disadvantage? A First Overview of the Integration of Refugee Women. Document de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations n° 216.
- Lippert, R.K. et S. Rehaag (dir. publ.)
 2013 *Sanctuary Practices in International Perspectives: Migration, Citizenship and Social Movements*. Routledge, New York.
- Logan, J.R., S. Oh et J. Darrah
 2012 The political and community context of immigrant naturalization. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 38, n° 4, p. 535 à 554.

- Long, K., E. Mosler Vidal, A. Kuch et J. Hagen-Zanker
2017 Citizenship, Migration and the 2030 Agenda for Sustainable Development. Briefing ODI, septembre. Disponible à l'adresse www.odi.org/publications/10911-citizenship-migration-and-2030-agenda-sustainable-development.
- Manby, B.
2016 *Citizenship Law in Africa: A Comparative Study*. Foundations Open Society, New York.
- Martiniello, M.
2006 Political Participation, mobilization and representation of immigrants and their offspring in Europe, in: *Migration and Citizenship: Legal Status, Rights and Political Participation* (R. Bauböck, dir. publ.). IMISCOE Reports, Amsterdam University Press, Amsterdam, p. 83 à 105.
- Mazzucato, V. et D. Schans
2011 Transnational families and the well-being of children: Conceptual and methodological challenges. *Journal of Marriage and Family*, vol. 73, n° 4, p. 704 à 712.
- McKinsey Global Institute
2016 *People on the Move: Global Migration's Impact and Opportunity*. McKinsey Global Institute, New York.
- Medina, D.A.
2015 Undocumented immigrants in New York get ID cards to open bank accounts. *The Guardian*, 12 janvier. Disponible à l'adresse www.theguardian.com/money/us-money-blog/2015/jan/12/undocumented-immigrants-id-cards-new-york.
- Mercator Dialogue on Asylum and Migration (MEDAM)
2018 *Flexible Solidarity: A Comprehensive Strategy for Asylum and Immigration in the EU*. 2018 MEDAM Assessment Report on Asylum and Migration Policies in Europe. MEDAM, Kiel.
- Modood, T.
2013 *Multiculturalism*. Deuxième édition, Polity Press, Cambridge, Oxford, Boston, New York.
- Morrice, L., L.K. Tip, M. Collyer et R. Brown
2019 "You can't have a good integration when you don't have a good communication": English-language learning among resettled refugees in England. *Journal of Refugee Studies* (accès de façon anticipée).
- Mustafa, S.
2018 Nothing about us without us: Why refugee inclusion is long overdue. *News Deeply, Refugees Deeply*, 20 juin. Disponible à l'adresse www.newsdeeply.com/refugees/community/2018/06/20/nothing-about-us-without-us-why-refugee-inclusion-is-long-overdue.
- Mustasaari, S.
2015 The "nuclear family paradigm" as a marker of rights and belonging in transnational families. *Social Identities: Journal for the Study of Race, Nation and Culture*, vol. 21, n° 4, p. 359 à 372.

- National Museum Australia
s.d. Defining Moments: White Australia Policy. Page Web. Disponible à l'adresse www.nma.gov.au/defining-moments/resources/white-australia-policy.
- Newland, K.
2017 Migrant return and reintegration policy: A key component of migration governance, in: *Migration Research Leaders' Syndicate: Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration* (M. McAuliffe et M. Klein Solomon, dir. publ.). OIM, Genève, p. 169 à 173.
- Nicholson, F.
2018 The "Essential Right" to Family Unity of Refugees and Others in Need of International Protection in the Context of Family Reunification. PPLA/2018/02, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Legal and Protection Policy Research Series, Genève.
- Okyere, S.A.
2016 Africa's "new town" urban solutions. *U3 – UrbanisticaTre*. Disponible à l'adresse www.urbanisticatre.uniroma3.it/dipsu/?portfolio=africas-new-town-urban-solutions.
- Oliver, C.
2013 *The Impact of Restrictions and Entitlements on the Integration of Family Migrants: A Comparative Report*. University of Oxford, Centre on Migration, Policy and Society.
- ONU-Habitat
2016a *Nouveau Programme pour les villes*. Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), Quito, 17 au 20 octobre, par. 14 et 99. Disponible à l'adresse <http://habitat3.org/wp-content/uploads/NUA-French.pdf>.
- 2016b *From Habitat II to Habitat III: Twenty Years of Urban Development*. Disponible à l'adresse <http://wcr.unhabitat.org/wp-content/uploads/2017/03/Chapter1-WCR-2016.pdf>.
- Onyulo, T.
2018 School started by refugees becomes one of Uganda's best. *News Deeply, Refugees Deeply*, 16 août. Disponible à l'adresse www.newsdeeply.com/refugees/articles/2018/08/16/school-started-by-refugees-becomes-one-of-ugandas-best.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
2011 *La naturalisation : un passeport pour une meilleure intégration des immigrés ?* OCDE, Paris. Disponible à l'adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/la-naturalisation-un-passeport-pour-une-meilleure-integration-des-immigres_9789264099623-fr#page5.
- 2012 *Trouver ses marques : Les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrés 2012*. Éditions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/trouver-sa-place-les-indicateurs-de-l-ocde-sur-l-integration-des-immigres-2012_9789264073432-fr#page1.

2014 *Perspectives des migrations internationales 2014*. Thème spécial : mobiliser les compétences des migrants au service de la réussite économique. Éditions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/perspectives-des-migrations-internationales-2014_migr_outlook-2014-fr#page1.

2018a *Perspectives des migrations internationales 2018*. Quarante-deuxième édition. Éditions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/perspectives-des-migrations-internationales-2018_migr_outlook-2018-fr#page1.

2018b *Working Together for Local Integration of Migrants and Refugees*. OCDE, Paris.

OCDE et Union européenne (UE)

2015 *Les indicateurs de l'intégration des immigrés 2015 : Trouver ses marques*. Éditions OCDE, Paris. Disponible à l'adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/les-indicateurs-de-l-integration-des-immigres-2015_9789264233799-fr#page1.

2018 *Trouver ses marques 2018 : Les indicateurs de l'intégration des immigrés*. Éditions OCDE/UE, Paris/Bruxelles. Disponible à l'adresse https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/trouver-ses-marques-2018_9789264309234-fr#page1.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

2018 *Rapport mondial de suivi sur l'éducation, Migration, déplacement et éducation : bâtir des ponts, pas des murs*. Éditions UNESCO.

Organisation internationale du Travail (OIT)

2015 *ILO Global Estimates on Migrant Workers – Results and Methodology*. OIT, Genève. Disponible à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_436343.pdf (page consultée le 11 juin 2019).

2018 *ILO Global Estimates on International Migrant Workers: Results and Methodology*. Service des migrations de main-d'œuvre de l'OIT et Département de la statistique de l'OIT, Genève. Deuxième édition (année de référence 2017).

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

2011 *Thailand Migration Report 2011: Migration for Development in Thailand – Overview and Tools for Policymakers*. OIM, Bangkok.

2013 *Recognition of Qualifications and Competences of Migrants* (A. Schuster, M.V. Desiderio et G. Urso, dir. publ.). OIM, Genève.

2015 Cadre de gouvernance des migrations, Conseil de l'OIM, 106e session, C/106/RES/1310, 4 décembre.

2017a *Rapport État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève.

2017b *Migration Research Leaders' Syndicate: Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration*. OIM, Genève.

- 2018 How Migrant YouTubers Are Combatting Xenophobia and Discrimination. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://medium.com/@UNmigration/how-migrant-youtubers-are-combatting-xenophobia-and-discrimination-5751e1b757b5>.
- 2019 International Migration Law, N° 34. *Glossary on Migration*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf (en anglais seulement).
- Oyefara, J.L.
- 2018 Migration and urbanization in Africa, in: *The Palgrave Handbook of African Politics, Governance and Development* (S. Olorunto et T. Falola, dir. publ.). Palgrave Macmillan, New York, p. 451 à 467.
- Panagiotopoulou, J.A. et L. Rosen
- 2018 Denied inclusion of migration-related multilingualism: An ethnographic approach to a preparatory class for newly arrived children in Germany. *Language and Education*, vol. 23, n° 5, p. 394 à 409.
- Papademetriou, D.G.
- 2012 Rethinking National Identity in the Age of Migration. Council Statement, Conseil transatlantique sur les migrations, Migration Policy Institute, Washington, D.C..
- Pearson, M.
- 2015 What's a "sanctuary city" and why should you care? *CNN*, 2 juillet. Disponible à l'adresse <https://edition.cnn.com/2015/07/06/us/san-francisco-killing-sanctuary-cities/index.html>.
- Penny, E.
- 2016 "We Don't Have a Refugee Crisis. We Have a Housing Crisis." *Open Democracy*, 5 novembre. Disponible à l'adresse www.opendemocracy.net/en/can-europe-make-it/we-don-t-have-refugee-crisis-we-have-housing-crisis/.
- Phillips, D.
- 2006 Moving towards integration: The housing of asylum seekers and refugees in Britain. *Housing Studies*, vol. 21, n° 4, p. 539 à 553.
- Public Policy and Management Institute (PPMI)
- 2017 *Preparing Teachers for Diversity: The Role of Initial Teacher Education, Final Report*. Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture (DG EAC).
- Redfield, R., R. Linton et M. Herskovitz
- 1936 Memorandum on the Study of Acculturation. *American Anthropologists*, vol. 38, p. 149 à 152.
- Reichel, D.
- 2011 Do Legal Regulations Hinder Naturalisation? Citizenship Policies and Naturalisation Rates in Europe. European University Institute (EUI), Robert Schuman Centre for Advanced Studies, EUI Working Papers RSCAS 2011/51.

Réseau européen des migrations

2014 *Asylum and Migration Glossary 3.0*. Deuxième édition, Union européenne, Bruxelles.

Robinson, K.

2014 *Voices from the front line: Social work with refugees and asylum seekers in Australia and the UK*. *British Journal of Social Work*, vol. 46, n° 6, p. 1 602 à 1 620.

Rodrigues, M.

2018 *Can Digital Technologies Help Reduce the Immigrant–Native Educational Achievement Gap?* Commission européenne, Centre commun de recherche (JRC), JRC Science for Policy Report.

Ros i Sole, C.

2014 *The paradoxes of language learning and integration in the European context*, in: *Language Issues in Migration and Integration: Perspectives from Teachers and Learners* (D. Mallows, dir. publ.). British Council, Londres, p. 57 à 77.

Sánchez Alonso, B.

2002 *La época de las grandes migraciones desde del siglo XIX a 1930*. *Mediterráneo económico*, vol. 1, p. 19 à 32.

Schmidtke, O.

2018 *The civil society dynamic of inclusion and empowering refugees in Canada's urban centres*. *Social Inclusion*, vol. 6, n° 1, p. 147 à 156.

Scholten, P., F. Baggerman, L. Dellouche, V. Kampen, J. Wolf et R. Ypma

2017 *Policy Innovation for Refugee Integration? A Comparative Analysis of Innovative Policy Strategies Toward Refugee Integration Across Europe*. Université Érasme, Rotterdam.

Silver, H.

2015 *The Contexts of Social Inclusion*. Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), document de travail n° 144, ST/ESA/2015/EWP/144.

Somers, T.

2018 *Multilingualism for Europeans, monolingualism for immigrants? Towards policy-based inclusion of immigrant minority language students in content and language integrated learning (CLIL)*. *European Journal of Language Policy*, vol. 10, n° 2, p. 203 à 228.

Spitzer, D.L.

2018 *Family Migration Policies and Social Integration*. United Nations Expert Group, Family Policies for Inclusive Societies.

Stanford University

2018 *Switzerland launches program to test AI for refugee integration*. 30 mai. Disponible à l'adresse <https://phys.org/news/2018-05-switzerland-ai-refugee.html>.

Thorkelson, S.

2015 *Occupy Europe? Political Participation and the Immigrant Second Generation*. Document de travail.

- Vathi, Z.
2015 *Migrating and Settling in a Mobile World: Albanian Migrants and their Children in Europe*. IMISCOE Research, Springer, Dordrecht.
- Vertovec, S.
1999 Conceiving and researching transnationalism. *Ethnic and Racial Studies*, vol. 22, n° 2, p. 445 à 462.
- Wadhwa, V., A. Saxenian, B. Rissing et G. Gereffi
2007 *America's New Immigrant Entrepreneurs*. Master of Engineering Management Program, Duke University and School of Information, University of California, Berkeley.
- Wiesbrock, A.
2011 The integration of immigrants in Sweden: A model for the European Union? *International Migration*, vol. 40, n° 4, p. 52.
- Zapata-Barrero, R.
2017 Interculturalism in the post-multicultural debate: A defence. *Comparative Migration Studies*, vol. 5, n° 1, p. 14.
- Zetter, R., D. Griffiths, N. Sigona, D. Flynn, T. Pasha et R. Beynon
2006 *Immigration, Social Cohesion and Social Capital: What Are the Links?* Oxford Brookes University, Joseph Rowntree Foundation, York.

Chapitre 7

Abbas, M., T. Aloudat, J. Bartolomei, M. Carballo, S. Durieux-Paillard, L. Gabus, A. Jablonka, Y. Jackson, K. Kaojaroen, D. Koch, E. Martinez, M. Mendelson, R. Petrova-Benedict, S. Tsiodras, D. Christie, M. Saam, S. Hargreaves et D. Pittet

2018 Migrant and refugee populations: A public health and policy perspective on a continuing global crisis. *Antimicrobial Resistance and Infection Control*, vol. 7, n° 113. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/s13756-018-0403-4>.

Aboii, S.

2016 Undocumented immigrants and the inclusive health policies of sanctuary cities. *Harvard Public Health Review*, vol. 9. Disponible à l'adresse <http://harvardpublichealthreview.org/undocumented-immigrants-and-the-inclusive-health-policies-of-sanctuary-cities/>.

Abubakar, I., R.W. Aldridge, D. Devakumar, M. Orcutt, R. Burns, M.L. Barreto, P. Dhavan, F.M. Fouad, N. Groce, Y. Guo, S. Hargreaves, M. Knipper, J.J. Miranda, N. Madise, B. Kumar, D. Mosca, T. McGovern, L. Rubenstein, P. Sammonds, S.M. Sawyer, K. Sheikh, S. Tollman, P. Spiegel et C. Zimmerman

2018 The UCL–Lancet Commission on Migration and Health: The health of a world on the move. *The Lancet*, vol. 392, n° 10164, p. 2606 à 2654. Disponible à l'adresse [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)32114-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)32114-7).

Aldridge, R.W., L.B. Nellums, S. Bartlett, A.L. Barr, P. Patel, R. Burns, S. Hargreaves, J.J. Miranda, S. Tollman, J.S. Friedland et I. Abubakar

2018 Global patterns of mortality in international migrants: A systematic review and meta-analysis. *The Lancet*, vol. 392, n° 10164, p. 2553 à 2566. Disponible à l'adresse [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)32781-8](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)32781-8).

Assemblée générale des Nations Unies

2015 Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, [A/RES/70/1](#).

2018a Projet de document final de la Conférence, Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Note du Président de l'Assemblée générale. 30 juillet. [A/CONF.231/3](#).

2018b Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Deuxième partie : Pacte mondial sur les réfugiés. [A/73/12 \(Part II\)](#).

Assemblée mondiale de la Santé

2008 Résolution 61.17 de l'Assemblée mondiale de la Santé : Santé des migrants.

2017 Résolution 70.15 de l'Assemblée mondiale de la Santé : Promotion de la santé des réfugiés et des migrants.

Benach, J., C. Muntaner, C. Delclos, M. Menéndez et C. Ronquillo

2011 Migration and "low-skilled" workers in destination countries. *PLoS Medicine*, vol. 8, n° 6, pmed 1001043. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1371/journal.pmed.1001043>.

Bhopal, R.

- 1997 Is research into ethnicity and health racist, unsound, or important science? *British Medical Journal*, vol. 314, n° 7096, p. 1751 à 1756.

Bozorgmehr, K. et L. Biddle

- 2018 New UN Compact for Migration falls short on health. *British Medical Journal*, vol. 363, k5327. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1136/bmj.k5327>.

Brandenberger, J., T. Tylleskär, K. Sontag, B. Peterhans et N. Ritz

- 2019 A systematic literature review of reported challenges in health care delivery to migrants and refugees in high-income countries – the 3C model. *BMC Public Health*, vol. 19, n° 1, p. 755.

Centre européen de prévention et de contrôle des maladies

- 2018 Public health guidance on screening and vaccination for infectious diseases in newly arrived migrants within the EU/EEA. Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, Stockholm.

Chung, R.Y. et S.M. Griffiths

- 2018 Migration and health in the world: A global public health perspective. *Public Health*, vol. 158, p. 64 à 65. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.puhe.2018.04.005>.

Cotter, C., H.J.W. Sturrock, M.S. Hsiang, J. Liu, A.A. Phillips, J. Hwang, C.S. Gueye, N. Fullman, R.D. Gosling et R.G.A. Feachem

- 2013 The changing epidemiology of malaria elimination: New strategies for new challenges. *The Lancet*, vol. 382, n° 9895, p. 858.

Crisp, N. et L. Chen

- 2014 Global supply of health professionals. *New England Journal of Medicine*, vol. 370, n° 10, p. 950 à 957.

CSU2030

- 2017 Pacte mondial pour progresser vers une couverture sanitaire universelle. CSU2030. Disponible à l'adresse www.uhc2030.org/fr/notre-mission/pacte-mondial/.

Devakumar, D., N. Russell, L. Murphy, K. Wickramage, S.M. Sawyer et I. Abubakar

- 2018 Children and adolescents on the move: What does the Global Compact for Migration mean for their health? *The Lancet Child and Adolescent Health*, vol. 3, n° 2, p. 64 à 66. Disponible à l'adresse [https://doi.org/10.1016/S2352-4642\(18\)30376-6](https://doi.org/10.1016/S2352-4642(18)30376-6).

Fellmeth, G., K. Rose-Clarke, C. Zhao, L.K. Busert, Y. Zheng, A. Massazza, H. Sonmez, B. Eder, A. Blewitt, W. Lertgrai, M. Orcutt, K. Ricci, O. Mohamed-Ahmed, R. Burns, D. Knipe, S. Hargreaves, T. Hesketh, C. Opondo et D. Devakumar

- 2018 Health impacts of parental migration on left-behind children and adolescents: A systematic review and meta-analysis. *The Lancet*, vol. 392, n° 10164, p. 2567 à 2582. Disponible à l'adresse [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)32558-3](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)32558-3).

Filges, T., E. Montgomery, M. Kastrup et A.-M.K. Jørgensen

- 2015 The impact of detention on the health of asylum seekers: A systematic review. *Campbell Systematic Reviews*, vol. 11, n° 1. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.4073/csr.2015.13>.

Fortier, J.P.

- 2010 Migrant-sensitive health systems. In : *Health of Migrants – The Way Forward: Report of a Global Consultation*. OMS, Genève, p. 61.

Giorgi Rossi, P., F. Riccardo, A. Pezzarossi, P. Ballotari, M.G. Dente, C. Napoli, A. Chiarenza, C. Velasco Munoz, T. Noori et S. Declich

- 2017 Factors influencing the accuracy of infectious disease reporting in migrants: A scoping review. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 14, n° 7, p. 720. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.3390/ijerph14070720>.

Grabovschi, C., C. Loignon et M. Fortin

- 2013 Mapping the concept of vulnerability related to health care disparities: A scoping review. *BMC Health Services Research*: vol. 13, article n° 94. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/1472-6963-13-94>.

Graham, E., L. Jordan et B. Yeoh

- 2015 Parental migration and the mental health of those who stay behind to care for children in South-East Asia. *Social Science and Medicine*, vol. 132, p. 225 à 235.

Griswold, K.S., K. Pottie, I. Kim, W. Kim et L. Lin

- 2018 Strengthening effective preventive services for refugee populations: Toward communities of solution. *Public Health Reviews*: 39, article n° 3. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/s40985-018-0082-y>.

Groupe de la Banque mondiale

- 2015 The Economic Impact of Ebola on Sub-Saharan Africa: Updated Estimates for 2015. Banque mondiale, New York.

Guinto, R.L.L.R., U.Z. Curran, R. Suphanchaimat et N.S. Pocock

- 2015 Universal health coverage in 'One ASEAN': Are migrants included? *Global Health Action*, vol. 8, n° 1, article n° 25749. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.3402/gha.v8.25749>.

Gushulak, B., J. Weekers et D.W. MacPherson

- 2009 Migrants in a globalized world – health threats, risks, and challenges: An evidence-based framework. *Emerging Health Threats Journal*, vol. 2, e10. Publié en ligne le 31 mars 2010. Disponible à l'adresse www.researchgate.net/publication/223989044_Migrants_in_a_globalized_world_-_health_threats_risks_and_challenges_an_evidence-based_framework.

Hacker, K., M. Anies, B.L. Folb et L. Zallman

- 2015 Barriers to health care for undocumented immigrants: A literature review. *Risk Management and Healthcare Policy*, vol. 8, p. 175 à 183. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.2147/RMHP.S70173>.

Heslehurst, N., H. Brown, A. Pemu, H. Coleman et I. Rankin

- 2018 Perinatal health outcomes and care among asylum seekers and refugees: A systematic review of systematic reviews. *BMC Medicine*: vol 16, article n° 89. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/s12916-018-1064-0>.

Hiam, L., S. Steele et M. McKee

- 2018 Creating a 'hostile environment for migrants': The British government's use of health service data to restrict immigration is a very bad idea. *Health Economics, Policy and Law*, vol. 13, n° 2, p. 107 à 117.

Ho, S., D. Javadi, S. Causevic, E.V. Langlois, P. Friberg et G. Tomson

- 2019 Intersectoral and integrated approaches in achieving the right to health for refugees on resettlement: A scoping review. *BMJ Open*, vol. 9, n° 7, e029407. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2019-029407>.

Hui, C., J. Dunn, R. Morton, L.P. Staub, A. Tran, S. Hargreaves, C. Greenaway, B.A. Biggs, R. Christensen et K. Pottie

- 2018 Interventions to improve vaccination uptake and cost effectiveness of vaccination strategies in newly arrived migrants in the EU/EEA: A systematic review. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 15, n° 10, p. 2065. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.3390/ijerph15102065>.

Ingleby, D., R. Petrova-Benedict, T. Huddleston et E. Sanchez

- 2018 The MIPEX Health strand: A longitudinal, mixed-methods survey of policies on migrant health in 38 countries. *European Journal of Public Health*, vol. 29, n° 3, p. 458 à 462. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1093/eurpub/cky233>.

International Society for Social Pediatrics and Child Health (ISSOP), Migration Working Group

- 2018 ISSOP position statement on migrant child health. *Child: Care, Health and Development*, vol. 44, n° 1, p. 161 à 170.

Iten, A.E., E.A. Jacobs, M. Lahiff et A. Fernández

- 2014 Undocumented immigration status and diabetes care among Mexican immigrants in two immigration "sanctuary" areas. *Journal of Immigrant and Minority Health*, vol. 16, n° 2, p. 229 à 238.

Jensen, T.K., E.M. Skårdalsmo et K.W. Fjermestad

- 2014 Development of mental health problems – A follow-up study of unaccompanied refugee minors. *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health*, vol. 8, n° 29. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/1753-2000-8-29>.

Jitthai, N.

- 2013 Migration and malaria. *The Southeast Asian Journal of Tropical Medicine and Public Health*, vol. 44 (suppl. 1), p. 166 à 200 ; discussion : 306-307.

Juárez, S.P., H. Honkaniemi, A.C. Dunlavy, R.W. Aldridge, M.L. Barreto, S.V. Katikireddi et M. Rostila

- 2019 Effects of non-health-targeted policies on migrant health: A systematic review and meta-analysis. *The Lancet Global Health*, vol. 7, n° 4, p. 420 à 435. Disponible à l'adresse [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(18\)30560-6](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(18)30560-6).

Khan, M.S., A. Osei-Kofi, A. Omar, H. Kirkbride, A. Kessel, A. Abbara, D. Heymann, A. Zumla et O. Dar

- 2016 Pathogens, prejudice, and politics: The role of the global health community in the European refugee crisis. *The Lancet Infectious Diseases*, vol. 16 : p. e173 à e177. Disponible à l'adresse [https://doi.org/10.1016/S1473-3099\(16\)30134-7](https://doi.org/10.1016/S1473-3099(16)30134-7).

Kiss, L., N.S. Pocock, V. Naisanguansri, S. Suos, B. Dickson, D. Thuy, J. Koehler, K. Sirisup, N. Pongrungsee, V.A. Nguyen, R. Borland, P. Dhavan et C. Zimmerman

2015 Health of men, women, and children in post-trafficking services in Cambodia, Thailand, and Vietnam: An observational cross-sectional study. *The Lancet Global Health*, vol. 3, n° 3, p. e154 à e161. Disponible à l'adresse [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(15\)70016-1](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(15)70016-1).

Lee, A., F. Sim et P. Mackie

2018 Migration and health – Seeing past the hype, hysteria and labels. *Public Health*, vol. 158 : A1-A2. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.puhe.2018.04.004>.

Lönnroth, K., G.B. Migliori, I. Abubakar, L. D'Ambrosio, G. de Vries, R. Diel, P. Douglas, D. Falzon, M.-A. Gaudreau, D. Goletti, E.R. González Ochoa, P. LoBue, A. Matteelli, H. Njoo, I. Solovic, A. Story, T. Tayeb, M.J. van der Werf, D. Weil, J.-P. Zellweger, M. Abdel Aziz, M.R.M. Al Lawati, S. Aliberti, W. Arrazola de Oñate, D. Barreira, V. Bhatia, F. Blasi, A. Bloom, J. Bruchfeld, F. Castelli, R. Centis, D. Chemtob, D.M. Cirillo, A. Colorado, A. Dadu, U.R. Dahle, L. De Paoli, H.M. Dias, R. Duarte, L. Fattorini, M. Gaga, H. Getahun, P. Glaziou, L. Gogvadze, M. del Granado, W. Haas, A. Järvinen, G.-Y. Kwon, D. Mosca, P. Nahid, N. Nishikiori, I. Noguér, J. O'Donnell, A. Pace-Asciak, M.G. Pompa, G.G. Popescu, C. Robalo Cordeiro, K. Rønning, M. Ruhwald, J.-P. Sculier, A. Simunovic', A. Smith-Palmer, G. Sotgiu, G. Sulis, C.A. Torres-Duque, K. Umeki, M. Uplekar, C. van Weezenbeek, T. Vasankari, R.J. Vitillo, C. Voniatis, M. Wanlin et M.C. Raviglione

2015 Towards tuberculosis elimination: An action framework for low-incidence countries. *European Respiratory Journal*, vol. 45, p. 928 à 952. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1183/09031936.00214014>.

Lougarre, C.

2016 Using the right to health to promote universal health coverage. *Health and Human Rights Journal*, vol. 18, n° 2, p. 35 à 38.

Lu, Y. et A. Zhang

2016 The link between migration and health. In : *Handbook of Migration and Health* (F. Thomas, dir. publ.). Edward Elgar Publishing, Cheltenham, p. 19 à 43.

Lynch, C. et C. Roper

2011 The transit phase of migration: Circulation of malaria and its multidrug-resistant forms in Africa. *PLoS Medicine*, vol. 8, pmed. 1001040.

Malhotra, R., C. Arambepola, S. Tarun, V. de Silva, J. Kishore et T. Østbye

2013 Health issues of female foreign domestic workers: A systematic review of the scientific and gray literature. *International Journal of Occupational and Environmental Health*, vol. 19, n° 4, p. 261 à 277. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1179/2049396713Y.0000000041>.

Martinez, O., E. Wu, T. Sandfort, B. Dodge, A. Carballo-Diequez, R. Pinto, S.D. Rhodes, E. Moya et S. Chavez-Baray

2015 Evaluating the impact of immigration policies on health status among undocumented immigrants: A systematic review. *Journal of Immigrant and Minority Health*, vol. 17, n° 3, p. 947 à 970. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1007/s10903-013-9968-4>.

Migrating out of Poverty

2017 Thinking twice: Myths about migration.

Migration Policy Institute

2015 Promoting the Well-Being of Left-Behind Children of Asian Labor Migrants: Evidence for Policy and Action. Policy Briefs. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/research/promoting-health-left-behind-children-asian-labour-migrants-evidence-policy-and-action.

Mladovsky, P.

2013 Migrant health in the EU. In : *Disaggregated Data and Human Rights: Law, Policy and Practice*. The University of Essex Human Rights Centre Clinic, p. 31 à 32.

Murty, O.P.

2009 Maid abuse. *Journal of Forensic and Legal Medicine*, vol. 16, p. 290 à 296. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.jflm.2008.12.020>.

Onarheim, K.H., A. Melberg, B.M. Meier et I. Miljeteig

2018 Towards universal health coverage: Including undocumented migrants. *BMJ Global Health*, vol. 3, n° 5, e001031. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1136/bmjgh-2018-001031>.

Organisation internationale du Travail (OIT)

2015 *ILO Global Estimates on International Migrant Workers: Results and Methodology. Special Focus on Migrant Domestic Workers*. OIT, Service des migrations de main-d'œuvre et Département de la statistique, Genève. Disponible à l'adresse www.ilo.ch/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_436343.pdf.

2018 *ILO Global Estimates on International Migrant Workers: Results and Methodology*. OIT, Service des migrations de main-d'œuvre et Département de la statistique, Genève. Disponible à l'adresse www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_652001.pdf.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

2004 *La santé dans le contexte migratoire – un bénéfice partagé par toutes les parties*, doc. MC/INF/275. OIM, Genève.

2008 *Migration et santé : Programmes et perspectives de l'OIM : « Pour une approche multisectorielle »*. Comité permanent des programmes et des finances, deuxième session, doc. CPPF/12. OIM, Genève.

2013 *Migration internationale, santé et droits de l'homme*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/fr/books/migration-internationale-sante-et-droits-de-lhomme>.

2016 *Recovering from the Ebola Crisis: IOM's Strategic Framework for Action 2015–2017*. Portail de la recherche sur la santé dans le contexte migratoire. OIM, Genève.

2017a *Summary Report on the MIPEX Health Strand and Country Reports*. IOM Migration Research Series, n° 52, Genève. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.18356/c58c11aa-en>.

- 2017b *Migration Health Research to Advance Evidence Based Policy and Practice in Sri Lanka*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/migration-health-research-advance-evidence-based-policy-and-practice-sri-lanka>.
- 2017c *La santé des migrants : redéfinir le programme d'action*. Rapport de la deuxième Consultation mondiale. Colombo (Sri Lanka), du 21 au 23 février 2017. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/default/files/our_work/DMM/Migration-Health/gc2_srilanka_report_2017_final_fr_17.01.2019.pdf.
- 2018 Migration of health workers. Migration Health Factsheets. OIM, Genève.

Organisation mondiale de la Santé (OMS)

- 1946 Préambule de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, adoptée par la Conférence internationale de la Santé, tenue à New York du 19 au 22 juin 1946, signée par les représentants de 61 États (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n° 2,100) et entrée en vigueur le 7 avril 1948.
- 2007 *Rapport sur la santé dans le monde 2007 – Un avenir plus sûr : la sécurité sanitaire mondiale au XXIe siècle*, Organisation mondiale de la Santé, Genève.
- 2010a *Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé*, OMS, Genève. Disponible à l'adresse www.who.int/hrh/migration/code/code_fr.pdf?ua=1.
- 2010b *Health of Migrants – The Way Forward: Report of a global consultation*. Madrid, du 3 au 5 mars. OMS, Genève.
- 2014 *Health in All Policies (HiAP), Framework for Country Action*. OMS, Genève.
- 2015 *Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030*, Programme mondial de lutte antipaludique, Genève.
- 2017 *Promotion de la santé des réfugiés et des migrants*. Projet de cadre sur les priorités et les principes directeurs de la promotion de la santé des réfugiés et des migrants. Rapport du Secrétariat. Soixante-dixième Assemblée mondiale de la Santé. Point 13.7 de l'ordre du jour provisoire (n° A70/24). OMS, Genève.
- 2019 *Promotion de la santé des réfugiés et des migrants*. Projet de plan d'action mondial 2019-2023. OMS, Genève.

Pindolia, D.K., A.J. Garcia, A. Wesolowski, D.L. Smith, C.O. Buckee, A.M. Noor, R.W. Snow et A.J. Tatem

- 2012 Human movement data for malaria control and elimination strategic planning. *Malaria Journal*, vol. 11, article n° 205. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/1475-2875-11-205>.

Pottie, K., C. Hui, P. Rahman, D. Ingleby, E.A. Akl, G. Russell, L. Ling, K. Wickramage, D. Mosca et C.D. Brindis

- 2017 Building responsive health systems to help communities affected by migration: An international Delphi consensus. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 14, n° 2, p. 144. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.3390/ijerph14020144>.

- Rechel, B., P. Mladovsky et W. Devillé
2012 Monitoring migrant health in Europe: A narrative review of data collection practices. *Health Policy*, vol. 105, n° 1, p. 10 à 16.
- Riccardo, F., M.G. Dente, T. Kärki, M. Fabiani, C. Napoli, A. Chiarenza, P. Giorgi Rossi, C.V. Munoz, T. Noori et S. Declich
2015 Towards a European framework to monitor infectious diseases among migrant populations: Design and applicability. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 12, n° 9, p. 11 640 à 11 661. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.3390/ijerph120911640>.
- Robjant, K., R. Hassan et C. Katona
2009 Mental health implications of detaining asylum seekers: Systematic review. *The British Journal of Psychiatry*, vol. 194, n° 4, p. 306 à 312. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1192/bjp.bp.108.053223>.
- Sampson, R., V. Chew, G. Mitchell et L. Bowring
2015 *There Are Alternatives: A Handbook for Preventing Unnecessary Immigration Detention (Revised)*. International Detention Coalition, Melbourne.
- Senarath, U., K. Wickramage et S.L. Peiris
2014 Prevalence of depression and its associated factors among patients attending primary care settings in the post-conflict Northern Province in Sri Lanka: A cross-sectional study. *BMC Psychiatry*, vol. 14, article n° 85. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/1471-244X-14-85>.
- Siriwardhana, C., B. Roberts et M. McKee
2017 Vulnerability and resilience. Thematic Discussion Paper. Deuxième Consultation mondiale sur la santé des migrants. OIM, Genève.
- Siriwardhana, C., K. Wickramage, S. Siribaddana, P. Vidanapathirana, B. Jayasekara, S. Weerawarna, G. Pannala, A. Adikari, K. Jayaweera, S. Pieris et A. Sumathipala
2015 Common mental disorders among adult members of 'left-behind' international migrant worker families in Sri Lanka. *BMC Public Health*, vol. 15, article n° 299.
- Spallek, J., A. Reeske, H. Zeeb et O. Razum
2016 Models of migration and health. In : *Handbook of Migration and Health* (F. Thomas, dir. publ.). Edward Elgar Publishing, Cheltenham, p. 44 à 58.
- Suphanchaimat, R., K. Kantamaturapoj, W. Putthasri et P. Prakongsai
2015 Challenges in the provision of healthcare services for migrants: A systematic review through providers' lens. *BMC Health Services Research*, vol. 15, article n° 390. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/s12913-015-1065-z>.
- Sweileh, W.M.
2018 Global research output in the health of international Arab migrants (1988-2017). *BMC Public Health*, vol. 18, article n° 755. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/s12889-018-5690-4>.

- Sweileh, W.M., K. Wickramage, K. Pottie, C. Hui, B. Roberts, A.F. Sawalha et S.H. Zyoud
2018 Bibliometric analysis of global migration health research in peer-reviewed literature (2000–2016). *BMC Public Health*, vol. 18, article n° 777. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/s12889-018-5689-x>.
- Thapa, D.K., D. Visentin, R. Kornhaber et M. Cleary
2018 Migration of adult children and mental health of older parents 'left behind': An integrative review. *PLoS One*, vol 13, n° 10, e0205665.
- Thomas, F. (dir. publ.)
2016 *Handbook of Migration and Health*. Edward Elgar Publishing, Cheltenham.
- Trummer, U., S. Novak-Zezula, A. Renner et I. Wilczewska
2016 Cost analysis of health care provision for irregular migrants and EU citizens without insurance. Étude thématique élaborée et menée par le Centre pour la santé et la migration (Vienne), sous l'autorité générale de la Division Migration et santé de l'OIM au Bureau régional de l'OIM à Bruxelles, dans le cadre du projet « Equi-Health », cofinancé par la Commission européenne, dans le but d'améliorer l'accès à des services de soins de santé de qualité à l'intention des migrants, des Roms et d'autres groupes ethniques minoritaires vulnérables.
- Tulloch, O., F. Machingura et C. Melamed
2016 *Health, migration and the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Overseas Development Institute, Londres.
- Vearey, J., M. Orcutt, L.O. Gostin, C. Adeola Braham et P. Duigan
2019 Building alliances for the global governance of migration and health. *British Medical Journal*, vol. 366, l4143. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1136/bmj.l4143>.
- White, L.C., M. Cooper et D. Lawrence
2019 Mental illness and resilience among sexual and gender minority refugees and asylum seekers. *British Journal of General Practice*, vol. 69, n° 678, p. 10 à 11. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.3399/bjgp19X700349>.
- Wickramage, K., R.G. Premaratne, S.L. Peiris et D. Mosca
2013 High attack rate for malaria through irregular migration routes to a country on verge of elimination. *Malaria Journal*, vol. 12, article n° 276. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/1475-2875-12-276>.
- Wickramage, K., M. De Silva et S. Peiris
2017 Patterns of abuse amongst Sri Lankan women returning home after working as domestic maids in the Middle East: An exploratory study of medico-legal referrals. *Journal of Forensic and Legal Medicine*, vol. 45 (2017), p. 1 à 6. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/default/files/newsdesk/Forensic-medicine-Paper.pdf.
- Wickramage, K. et G. Annunziata
2018 Advancing health in migration governance, and migration in health governance. *The Lancet*, vol. 392, p. 2 528 à 2 530. Disponible à l'adresse [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)32855-1](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)32855-1).

Wickramage, K., L.O. Gostin, E. Friedman, P. Prakongsai, R. Suphanchaimat, C. Hui, P. Duigan, E. Barragan et D.R. Harper

2018a Missing: Where are the migrants in pandemic influenza preparedness plans? *Health and Human Rights Journal*, vol. 20, n° 1, p. 251 à 258.

Wickramage, K., J. Vearey, A.B. Zwi, C. Robinson et M. Knipper

2018b Migration and health: A global public health research priority. *BMC Public Health*, vol. 18, n° 987.

Wild, V. et A. Dawson

2018 Migration: A core public health ethics issue. *Public Health*, Special issue on Migration: A global public health issue, vol. 158, p. 66 à 70. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1016/j.puhe.2018.02.023>.

Winters, M., B. Rechel, L. de Jong et M. Pavlova

2018 A systematic review on the use of healthcare services by undocumented migrants in Europe. *BMC Health Services Research*, vol. 18, p. 30. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1186/s12913-018-2838-y>.

Wolffers, I., S. Verghis et M. Marin

2003 Migration, human rights, and health. *The Lancet*, vol. 362, n° 9400, p. 2 019 à 2 020.

Chapitre 8

Agence de migration suédoise

- 2017 Asylum regulations. Disponible à l'adresse www.migrationsverket.se/English/Private-individuals/Protection-and-asylum-in-Sweden/Applying-for-asylum/Asylum-regulations.html.
- 2019 Tillfälliga lagen förlängs efter beslut i riksdagen. Disponible à l'adresse www.migrationsverket.se/Om-Migrationsverket/Pressrum/Nyhetsarkiv/Nyhetsarkiv-2019/2019-06-18-Tillfalliga-lagen-forlangt-efter-beslut-i-riksdagen.html.

Aras, B. et S. Yasun

- 2016 The Educational Opportunities and Challenges of Syrian Refugee Students in Turkey: Temporary Education Centers and Beyond. IPC-Mercator Policy Brief, juillet.

Assemblée générale des Nations Unies

- 2016 *Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants*. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 septembre 2016. A/RES/71/1.

Asylum Information Database (Aida)

- 2018 Country Report: Turkey. Conseil européen sur les réfugiés et les exilés, n.p.

Autorità garante per l'infanzia e l'adolescenza (AGIA)

- 2017 *Minori stranieri non accompagnati: bando per diventare tutore volontario*. AGIA, n.p. Disponible à l'adresse www.garanteinfanzia.org/news/minori-stranieri-non-accompagnati-bando-diventare-tutore-volontario.

Bhabha, J.

- 2011 From citizen to migrant: The scope of child statelessness in the twenty-first century. In : *Children without a State: A Global Human Rights Challenge* (J. Bhabha, dir. publ.). MIT Press, Cambridge, p. 1 à 39.
- 2014 Targeting the right issue: Trafficked children and the human rights imperative. In : *Child Migration and Human Rights in a Global Age*, Princeton University Press, Princeton, p. 137 à 174.

Bhabha, J. et M. Dottridge

- 2017 *Child Rights in the Global Compacts: Recommendations for protecting, promoting and implementing the human rights of children on the move in the proposed Global Compacts*. Disponible à l'adresse https://refugeesmigrants.un.org/sites/default/files/stocktaking_initiative_on_child_rights_in_the_global_compacts.pdf.

Bhabha, J., J. Kanics et D.H. Senovilla (dir. publ.)

- 2018 *Research Handbook on Child Migration*. Edward Elgar, Cheltenham.

- Biocchi, L.
 2011 Undocumented children in Europe: Ignored victims of immigration restrictions: A European overview of Belgium, France, Hungary, Italy, Malta, the Netherlands, Poland, Spain and the UK. *In : Children Without a State: A Global Human Rights Challenge* (J. Bhabha, dir. publ.). MIT Press, Cambridge, p. 109 à 130.
- Blitz, B.K.
 2011 Neither seen nor heard: Compound deprivation among stateless children. *In : Children Without a State: A Global Human Rights Challenge* (Bhabha, J., dir. publ.). MIT Press, Cambridge, p. 43 à 66.
- Bomquist, R. et R. Cincotta
 2016 Myanmar's democratic deficit: Demography and the Rohingya dilemma. *Stimson Spotlight*, Washington.
- Campoy, A.
 2016 Mexico has its own version of Donald Trump's border wall and it's just as controversial. *Quartz*, 13 septembre. Disponible à l'adresse <https://qz.com/778314/mexico-wants-to-stop-central-american-immigrants-from-boarding-la-bestia-train/>.
- Çelik, C. et A. İçduygu
 2018 Schools and refugee children: The case of Syrians in Turkey. *International Migration*, 57(2):253-267.
- Chase, E.
 2017 Health and wellbeing. *Becoming Adult Research Brief No. 5*, Londres. Disponible à l'adresse <https://becomingadultproject.files.wordpress.com/2017/12/ba-brief-5-low-res.pdf>.
- Chase, E. et N. Sigona
 2017 Forced returns and protracted displacement. *Becoming Adult Research Brief No. 7*, Londres. Disponible à l'adresse <https://becomingadultproject.files.wordpress.com/2017/12/ba-brief-7-low-res.pdf>.
- Comité des droits de l'enfant des Nations Unies
 2005 *Observation générale n° 6 de 2005 sur le traitement des enfants mineurs non accompagnés et séparés en dehors de leur pays d'origine*. CRC/GC/2005/6, Organisation des Nations Unies, n.p.
 2012 *Rapport sur la journée de débat général de 2012 concernant les droits de tous les enfants dans le contexte des migrations internationales*, Organisation des Nations Unies.
- Comité des Nations Unies pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille
 2017 *Observation générale conjointe n° 3 (2017) du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et n° 22 (2017) du Comité des droits de l'enfant sur les principes généraux relatifs aux droits de l'homme des enfants dans le contexte des migrations internationales*. CMW/C/GC/3-CRC/C/GC/22, Organisation des Nations Unies, n.p.

Commission européenne

- 2017a *EMN Ad-Hoc Query on Forced Returns to Afghanistan*. Réseau européen des migrations, n.p. Disponible à l'adresse https://emnbelgium.be/sites/default/files/publications/EMN-AHQ_2017.1230_-_Forced_returns_to_Afghanistan_COMPILATION_2017-11-08.pdf.
- 2017b *Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil*. COM(2017) 211 final, Commission européenne, Bruxelles.
- 2018 *Compilation of Data, Situation, and Media Reports on Children in Migration*. Commission européenne, n.p. Disponible à l'adresse www.ec.europa.eu/newsroom/document.cfm?doc_id=40299.

Cour d'appel des États-Unis

- 1985 *Polovchak v. Meese*, 774 F.2d 731 (septième circuit).
- 2000 *Gonzalez Ex Rel. Gonzalez v. Reno*, 86 F. Supp. 2d 1167.

Cour européenne des droits de l'homme

- s.d. Les décisions de la Cour auxquelles il est fait référence dans le présent chapitre peuvent être consultées dans le répertoire de documents en ligne de la Cour à l'adresse www.echr.coe.int.

Cour interaméricaine des droits de l'homme

- 2014 *Advisory Opinion OC-21/14, Rights and Guarantees of Children in the Context of Migrant and/or in Need of International Protection*. OC-21/14, Cour interaméricaine des droits de l'homme, 19 août. Disponible à l'adresse www.corteidh.or.cr/docs/opiniones/seriea_21_eng.pdf.

Crea, T.M.

- 2018 Unaccompanied immigrant children are highly vulnerable. *Public Health Post*, n.p.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)

- 2019a *International Migrant Stock 2019*. ONU DAES, Division de la population, New York. Disponible à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp (consulté le 18 septembre 2019).
- 2019b *International Migration Stock 2019*. Documentation. POP/DB/MIG/Stoc/Rev.2019, ONU DAES, Division de la population, New York. Disponible à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/docs/MigrationStockDocumentation_2019.pdf.

Digidiki, V. et J. Bhabha

- 2017 *Emergency within an Emergency: The Growing Epidemic of Sexual Exploitation and Abuse of Migrant Children in Greece*. Harvard FXB Center for Health and Human Rights. Disponible à l'adresse <https://fxb.harvard.edu/2017/04/17/new-report-emergency-within-an-emergency-exploitation-of-migrant-children-in-greece/>.

Dononi, A., A. Monsutti et G. Scalettaris

- 2016 *Afghans on the Move: Seeking Protection and Refuge in Europe*. Global Migration Centre, Institut de hautes études internationales et de développement, Genève.

Dottridge, M. et O. Feneyrol

- 2007 Action to strengthen indigenous child protection mechanisms in West Africa to prevent migrant children from being subjected to abuse. Disponible à l'adresse http://lastradainternational.org/lisidocs/443%20dottridge_oct07.pdf.

Dryden-Peterson, S., N. Dayya et E. Adelman

- 2017 Pathways to educational success among refugees: connecting locally and globally situated resources. *American Educational Research Journal*, 54(6), p. 1011 à 1047.

Ensor, M.O. et E.M. Goz'dziak (dir. publ.)

- 2016 *Children and Forced Migration: Durable Solutions during Transient Years*. Palgrave Macmillan, n.p.

Europol

- 2018 *Criminal Networks Involved in the Trafficking and Exploitation of Underage Victims in the European Union*. Doc. Ref. No.1001370, Europol, La Haye.

Fondation Bernard van Leer

- 2013 Children of seasonal migrant workers. *Early Childhood Matters*, novembre. Disponible à l'adresse <https://bernardvanleer.org/publications-reports/children-of-seasonal-migrant-workers/>.

Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

- 2018 In Turkey, refugee child marriages drive adolescent pregnancies underground. FNUAP, Actualités, 26 juillet. Disponible à l'adresse www.unfpa.org/news/turkey-refugee-child-marriages-drive-adolescent-pregnancies-underground.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

- 2011 *Quelle protection pour les enfants concernés par la mobilité en Afrique de l'Ouest ? Nos positions et recommandations*. UNICEF. Disponible à l'adresse www.unicef.org/wcaro/french/Rapport_FR-web.pdf.
- 2013 *Children and Migration: Rights, Advocacy and Resilience*. Disponible à l'adresse www.unicef-irc.org/research/children-and-migration-rights-and-resilience/.
- 2016a *Rêves brisés. Le périlleux voyage des enfants d'Amérique centrale vers les États-Unis*. UNICEF – SOS enfants. Disponible à l'adresse www.unicef.org/french/media/files/UN028949.pdf.
- 2016b *Uprooted: The Growing Crisis for Refugee and Migrant Children*. UNICEF, New York. Disponible à l'adresse www.unicef.org/publications/files/Uprooted_growing_crisis_for_refugee_and_migrant_children.pdf.
- 2017a *A Child is a Child: Protecting Children on the Move from Violence, Abuse and Exploitation*. UNICEF, New York. Disponible à l'adresse www.unicef.org/publications/files/UNICEF_A_child_is_a_child_May_2017_EN.pdf.

- 2017b UNICEF Annual Report Libya. UNICEF : New York. Disponible à l'adresse www.unicef.org/about/annualreport/files/Libya_2017_COAR.pdf.
- 2018a *2018 EO: Evaluation of UNICEF's Response to the Rohingya Refugee Crisis in Bangladesh*. Evaluation Report. UNICEF, Bureau de l'évaluation, New York. Disponible à l'adresse www.unicef.org/evaldatabase/index_103442.html.
- 2018b *Child Displacement*. Disponible à l'adresse <https://data.unicef.org/topic/child-migration-and-displacement/displacement/> (consulté le 18 juillet 2019).
- Geissler O. et A. Laganju
 2018 The challenge of strengthening the regional child protection system for children on the move in West Africa. In : *Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 319 à 333.
- Gouvernement de Colombie
 2018 *Informe final : Registro administrativo de migrantes venezolanos en Colombia*. Gouvernement de Colombie, Bogotá. Disponible à l'adresse www.refworld.org/es/pdfid/5b2957524.pdf.
- Groupe de travail interorganisations visant à mettre fin à la détention d'enfants migrants
 s. d. Ending Child Immigration Detention. Disponible à l'adresse https://endchilddetention.org/wp-content/uploads/2016/09/IAWG_Advocacy-Brochure_Aug-2016_FINAL-web.pdf.
- Groupe exécutif stratégique
 2018 *Joint Response Plan for Rohingya Humanitarian Crisis: Mid-Term Review*. Strategic Executive Group, n.p.
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
 2016 *Principes recommandés lors de la conduite d'actions concernant les enfants en déplacement et autres enfants touchés par la migration*. HCDH, n.p.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
 1997 *Note sur les politiques et procédures à appliquer dans le cas des enfants non accompagnés en quête d'asile*. HCR, n.p.
- 2015 Profiling Study of Unaccompanied or Separated Afghan Children Arriving in Sweden in 2015. HCR, n.p.
- 2018 *Children on the Run: Unaccompanied Children Leaving Central America and Mexico and the Need for International Protection*. HCR, Washington.
- 2019a Refugee Response in Bangladesh. HCR, n.p.
- 2019b Population Factsheet, HCR, Bangladesh, Cox's Bazar – daté du 28 février 2019. HCR, n.p. Disponible à l'adresse <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/68229>.
- Harvard FXB Center for Health and Human Rights et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
 2017 Protecting Youth in Ecuador: An Assessment of Health and Wellbeing. Harvard FXB Center for Health and Human Rights, Boston.

- Harvard FXB Center for Health and Human Rights et Organisation internationale pour les migrations (OIM)
 2019 Returning Home: The Reintegration Challenges Facing Child and Youth Returnees from Libya to Nigeria.
- Human Rights Watch
 2018a Syria: Armed Group Recruiting Children in Camps. Human Rights Watch, n.p. Disponible à l'adresse www.hrw.org/news/2018/08/03/syria-armed-group-recruiting-children-camps.
 2018b "Like a Lottery": Arbitrary Treatment of Unaccompanied Migrant Children in Paris. Human Rights Watch, n.p.
- Humphreys, M.
 1994 *Empty Cradles*. Transworld Publishers, n.p.
- International Detention Coalition
 2018 Keeping Children Safe. Octobre, n° 3, International Detention Coalition, n.p. Disponible à l'adresse <https://idcoalition.org/wp-content/uploads/2018/10/Keeping-Children-Safe-IDC-Briefing-Paper-Oct-2018.pdf>.
- Kanics, J.
 2018 Realizing the rights of undocumented children in Europe, specifically Ireland. *In : Children Without a State: A Global Human Rights Challenge* (J. Bhabha, dir. publ.). MIT Press, Cambridge, p. 131 à 150.
- Kara, S.
 2009 *Sex Trafficking: Inside the Business of Modern Slavery*. Columbia University Press, New York.
- Khadria, B.
 1995 Economic Strategies for Banishing Child Labour – Compulsory Primary Education, Specific vs. General Egalitarianism, and Innovation in Financial Instrument for Mobilization of Participation. IED Discussion Paper Series, No. 68, Institute for Economic Development, Université de Boston, Boston.
 1996 Child-labour: Reform through a fiscal instrument. *Economic and Political Weekly*, 31(30), 27 juillet.
- Kohli, R.K.S.
 2018 Protection : Migrant children in institutional protection. *In : Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 381 à 396.
- Kopan, T.
 2018 More than 14,000 immigrant children are in U.S. custody, an all-time high. *San Francisco Chronicle*, 16 novembre. Disponible à l'adresse www.sfchronicle.com/nation/article/More-than-14-000-immigrant-children-are-in-U-S-13399510.php.

Ni Raghallaigh, M.

- 2018 The integration of asylum seeking and refugee children: Resilience in the face of adversity. In : *Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 351 à 368.

O'Donnell, R.

- 2018 The role of the European Union in the protection of migrant children. In : *Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 132.

Organisation des Nations Unies

- 1989 Convention relative aux droits de l'enfant. RTNU 1577 3, 20 novembre (entrée en vigueur le 2 septembre 1990).

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2016 Centre mondial d'analyse des données sur la migration : Data Briefing Series. Issue No. 5, septembre. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/global-migration-data-analysis-centre-data-briefing-series-issue-no-5-september-2016>.
- 2017a Rapport *État de la migration dans le monde 2018* (M. McAuliffe et M. Ruhs, dir. publ.). OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/fr/system/files/pdf/wmr_2018_fr.pdf.
- 2017b *Mesures spéciales d'évacuation des enfants migrants : liste de vérification de référence*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/sites/default/files/our_work/DOE/humanitarian_emergencies/mainstream/01_FR_Special-measures-for-the-evacuation-of-migrant-children.pdf.
- 2019 *Périple mortels, volume 4*. OIM, Centre mondial d'analyse des données sur la migration, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/fatal_journeys_4.pdf.

Peyroux, O.

- 2018 Migrant children (including Roma children) from the Balkans and East Europe. In : *Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 98 à 112.

Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN)

- 2019 Indicators and a Monitoring Framework. SDSN, n.p. Disponible à l'adresse <https://indicators.report/targets/10-7/>.

Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE)

- 2018 *Abstract Summary: A Framework for Collaboration between Child Protection and Education in Humanitarian Contexts*. INEE, Nairobi.

Ressler, E., N. Boothby et D. Steinbock

- 1998 *Unaccompanied Children: Care and Protection in Wars, Natural Disasters and Refugee Movements*. Oxford University Press, Oxford.

- Rozzi, E.
2018 Unaccompanied minors in Italy: Children or aliens? *In : Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 241 à 259.
- Ruhani, R.A.
2017 100,000 children of school-going age in the Rohingya camps. *Dhaka Tribune*, Dhaka.
- Save the Children
2017 *Invisible Wounds: The Impact of Six years of War on the Mental Health of Syria's Children*. Save the Children, n.p.
- Save the Children, Plan International et World Vision International
2018 *Childhood Interrupted: Children's Voices from the Rohingya Refugee Crisis*. Save the Children, n.p.
- Sigona, N., E. Chase et R. Humphris
2017a Protecting the "best interests" of the child in transition to adulthood. *Becoming Adult Research Brief No. 3*, Londres. Disponible à l'adresse <https://becomingadultproject.files.wordpress.com/2017/12/ba-brief-3-low-res.pdf>.
2017b Understanding causes and consequences of going "missing". *Becoming Adult Research Brief No. 6* Londres. Disponible à l'adresse <https://becomingadultproject.files.wordpress.com/2017/12/ba-brief-6-low-res.pdf>.
- Singleton, A.
2018 Data: Creating the empirical base for development of child migration policy and protection. *In : Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 334 à 350.
- Sirin, S.R. et L. Rogers-Sirin
2015 *The Educational and Mental Health Needs of Syrian Refugee Children*. Migration Policy Institute, n.p.
- Smyth, C.
2018 The jurisprudence of the European Court of Human Rights relevant to child migrants. *In : Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 140 à 156.
- Suárez-Orozco C. et M. Suárez-Orozco
2018 Education: The experience of Latino immigrant adolescents in the United States. *In : Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 397 à 415.
- Terrio, S.J.
2018 Undocumented Central American children in the United States. *In : Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 427 à 446.

The Local

- 2017 Massive show of support for refugee youths protesting Sweden's Afghanistan deportations. *The Local*, Stockholm.

Theirworld

- 2017 700,000 Jordanian and Syrian refugee children to benefit from education funding boost. Theirworld. Disponible à l'adresse <https://theirworld.org/news/jordan-syrian-refugee-children-early-education-funding-boost-world-bank>.
- 2019 EU gives 100m euros to educate Syrian refugee children in Lebanon. 3 juillet. Disponible à l'adresse <https://theirworld.org/news/eu-gives-100m-euros-to-educate-syrian-refugee-children-in-lebanon>.

Thronson, V.T.

- 2018 The impact of Special Immigrant Juvenile Status on access to protection of unaccompanied child migrants in the United States. In : *Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 229 à 240.

Timera, M.

- 2018 Child mobility from and within West African countries. In : *Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 66 à 81.

UNICEF, OIM, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Eurostat et Organisation de coopération et de développement économiques

- 2018 "A Call to Action: Protecting Children on the Move Starts with Better Data" (Organisation des Nations Unies, New York).

Uyan-Semerci. P. et E. Erdoğan

- 2018 Who cannot access education? Difficulties of being a student for children from Syria in Turkey. *Vulnerable Children and Youth Studies*, 13(1), p. 30 à 45.

Vacchiano, F.

- 2018 Desiring mobility: Child migration, parental distress and constraints on the future in North Africa. In : *Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J. Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 82 à 97.

Watters, C. et I. Delyn

- 2018 Wellbeing: Refugee children's psychosocial wellbeing and mental health. In : *Research Handbook on Child Migration* (J. Bhabha, J., Kanics et D.H. Senovilla, dir. publ.). Edward Elgar, Cheltenham, p. 369 à 380.

Chapitre 9

- Achandi, E.L., G. Mujawamariya, A.R. Agboh-Noameshie, S. Gebremariam, N. Rahalivavololona et J. Rodenburg
2018 Women's access to agricultural technologies in rice production and processing hubs: A comparative analysis of Ethiopia, Madagascar and Tanzania. *Journal of Rural Studies*, vol. 60, p. 188 à 198.
- Adamo, S.B.
2008 Addressing environmentally induced population displacements: A delicate task. Background Paper for the Population-Environment Research Network Cyberseminar on "Environmentally Induced Population Displacements". Disponible à l'adresse www.populationenvironmentresearch.org/pern_files/papers/sadamo_pern2008.pdf.
- Adams, H.
2016 Why populations persist: mobility, place attachment and climate change. *Population and Environment*, vol. 37 n°4, p. 429 à 448.
- Adger, W.N., N.W. Arnell, R. Black, S. Dercon, A. Geddes et D.S. Thomas
2015 Focus on environmental risks and migration: Causes and consequences. *Environmental Research Letters*, vol. 10 n°6. Disponible à l'adresse <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1748-9326/10/6/060201/pdf>.
- Adger, W.N., J. Barnett, K. Brown, N. Marshall et K. O'Brien
2013 Cultural dimensions of climate change impacts and adaptation. *Nature Climate Change*, vol. 3 n° 2, p. 112 à 117.
- Adger, W.N., R.S. de Campos et C. Mortreux
2018 Mobility, displacement and migration, and their interactions with vulnerability and adaptation to environmental risks. In : *Routledge Handbook of Environmental Displacement and Migration*. (R. McLeman et F. Gemenne, dir. publ.). Routledge, Londres, p. 29 à 41.
- Arnall, A.
2019 Resettlement as climate change adaptation : What can be learned from state-led relocation in rural Africa and Asia? *Climate and Development*, vol. 11 n°3, p. 253 à 263.
- Aryal, S., T.N. Maraseni et G. Cockfield
2014 Sustainability of transhumance grazing systems under socio-economic threats in Langtang, Nepal. *Journal of Mountain Science*, vol. 11 n° 4, p. 1023 à 1034.
- Ash, J. et J. Campbell
2016 Climate change and migration: The case of the Pacific Islands and Australia. *Journal of Pacific Studies*, vol. 36 n° 1, p. 53 à 72.
- Assemblée générale des Nations Unies
2018 Projet de document final de la Conférence. Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. 30 juillet. [A/CONF.231/3](https://www.un.org/fr/press/docs/2018/180701.pactemigration.html).

- Ayeb-Karlsson, S., C.D. Smith et D. Kniveton
2018 A discursive review of the textual use of “trapped” in environmental migration studies: The conceptual birth and troubled teenage years of trapped populations. *Ambio*, vol. 47 n° 5, p. 557 à 573.
- Ayeb-Karlsson, S., K. van der Geest, I. Ahmed, S. Huq et K. Warner
2016 A people-centred perspective on climate change, environmental stress, and livelihood resilience in Bangladesh. *Sustainability Science*, vol. 11 n° 4, p. 679 à 694.
- Babagaliyeva, Z., A. Kayumov, N. Mahmaddullozoda et N. Mustaeva
2017 Migration, remittances and climate resilience in Tajikistan. Working Paper Part I. PRISE. Kazakhstan : Centre régional pour l’environnement en Asie centrale.
- Baldwin, A.
2013 Racialisation and the figure of the climate change migrant. *Environment and Planning A: International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 45 n°6, p. 1474 à 1490.
2017 Resilience and race, or climate change and the uninsurable migrant: Towards an anthroporacial reading of “race”. *Resilience*, vol. 5 n° 2, p. 129 à 143.
- Banerjee, S.
2017 Understanding the effects of labour migration on vulnerability to extreme events in Hindu Kush Himalayas: Case studies from Upper Assam and Baoshan County. Thèse de doctorat non publiée, Université du Sussex, Royaume-Uni.
- Banerjee, S., R. Black, A. Mishra et D. Kniveton
2018 Assessing vulnerability of remittance-recipient and non-recipient households in rural communities affected by extreme weather events: Case studies from south-west China and north-east India. *Population, Space and Place*, vol. 25 n°2.
- Banerjee, S., S. Hussain, S. Tuladhar et A. Mishra
Building capacities of women for climate change adaptation: Insights from migrant-sending households in Nepal. *Climatic Change* (en cours d’examen).
- Banjade, M. R. et N. S. Paudel
2008 Mobile pastoralism in crisis: Challenges, conflicts and status of pasture tenure in Nepal mountains. *Journal of Forest and Livelihood*, vol. 7 n°1, p. 49 à 57.
- Banque asiatique de développement (BASD)
2012 Addressing Climate Change and Migration in Asia and the Pacific. Rapport final, BASD, Manille.
- Banque interaméricaine de développement (BID), Fonds international de développement agricole (FIDA), Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Organisation des États américains (OEA)
2017 *Food Security and Emigration: Why People Flee and the Impact on Family Members Left Behind in El Salvador, Guatemala and Honduras*. BID, FIDA, PAM, OIM et OEA. Disponible à l’adresse https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000022124/download/?_ga=2.95495900.118707534.1565861292-1209066283.1565861292.

- Barnett, J. et C. McMichael
 2018 The effects of climate change on the geography and timing of human mobility. *Population and Environment*, vol. 39 n°4, p. 339 à 356.
- Barnett, J. R. et M. Webber
 2009 Accommodating migration to promote adaptation to climate change. Commission on Climate Change and Development. Document de travail de recherche sur les politiques, 5270. Banque mondiale, Washington.
- Baro, M. et T. F. Deubel
 2006 Persistent hunger: Perspectives on vulnerability, famine, and food security in sub-Saharan Africa. *Annual Review of Anthropology*, vol. 35, p. 521 à 538.
- Bettini, G.
 2013 Climate barbarians at the gate? À critique of apocalyptic narratives on “climate refugees”. *Geoforum*, vol. 45, p. 63 à 72.
 2014 Climate migration as an adaption strategy: Desecuritizing climate-induced migration or making the unruly governable? *Critical Studies on Security*, vol. 2, p. 180 à 195.
- Black, R. et M. Collyer
 2014 Populations “trapped” at times of crisis. *Forced Migration Review*.
- Black, R., N. Adger, N. Arnell, S. Dercon, A. Geddes et D. Thomas
 2011 Migration and global environmental change: Future challenges and opportunities. Rapport final de projet, The Government Office for Science, Londres. Disponible à l'adresse https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/287717/11-1116-migration-and-global-environmental-change.pdf.
- Brandt, R., R. Kaenzig et S. Lachmuth
 2016 Migration as a risk management strategy in the context of climate change: Evidence from the Bolivian Andes. In : *Migration, Risk Management and Climate Change: Evidence and Policy Responses* (A. Milan, B. Schraven, K. Warner et N. Cascone, dir. publ.). Springer, Londres, p. 213 à 229.
- Brookings Institution et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
 2015 *Guide sur la protection des personnes contre les catastrophes et les changements environnementaux grâce à la réinstallation planifiée*. Université de Georgetown, Brookings Institution et HCR. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/sites/default/files/Guidance%20on%20Planned%20Relocations%20-%20French.pdf>.
- Carson, D., D. Bird, L. Bell et P. Yuhun
 2014 Migration as adaptation to climate change for remote indigenous communities: What might we expect? The Northern Institute, Université Charles Darwin, n° 201406. Disponible à l'adresse www.cdu.edu.au/sites/default/files/research-brief-2014-6.pdf.
- Castles, S.
 2010 Understanding global migration: A social transformation perspective. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36 n°10, p. 1565 à 1586.

Conferencia Suramericana sobre Migraciones (CSM), Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes

- 2018 Lineamientos regionales en materia de protección y asistencia a personas desplazadas a través de fronteras y migrantes en países afectados por desastres de origen natural. CSM, OIM et Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes. Disponible à l'adresse <https://reliefweb.int/report/world/lineamientos-regionales-en-materia-de-proteccion-y-asistencia-personas-desplazadas-trav>.

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

- 2010 *Cancun Climate Change Conference*. CCNUCC. Disponible à l'adresse http://unfccc.int/meetings/cop_16/items/5571.php.
- 2013 *Rapport de la Conférence des Parties sur sa dix-neuvième session*. Tenue à Varsovie du 11 au 23 novembre 2013. Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/resource/docs/2013/cop19/fre/10a01f.pdf>.
- 2015 *Adoption de l'Accord de Paris*. 21e Conférence des Parties à la CCNUCC (COP21), FCCC/CP/2015/L.9, 13 décembre. Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/l09f.pdf>.
- 2017 *Workplan of the Task Force on Displacement*. Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie, mai. Disponible à l'adresse http://unfccc.int/sites/default/files/tfd_workplan.pdf.
- 2018 *Decision -/CP.24. Report of the Executive Committee of the Warsaw International Mechanism for Loss and Damage Associated with Climate Change Impacts*. Version préliminaire non révisée. Disponible à l'adresse https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cop24_auv_ec%20wim.pdf.

de Haas, H.

- 2012 The migration and development pendulum: A critical view on research and policy. *International Migration*, vol. 50 n° 3, p. 8 à 25.

Diagne, K.

- 2007 Governance and natural disasters: Addressing flooding in Saint Louis, Senegal. *Environment and Urbanization*, vol. 19, p. 552 à 562.

Donato, K.M. et D.S. Massey

- 2016 Twenty-first-century globalization and illegal migration. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 666 n°1, p. 7 à 26.

El-Hinnawi, E.

- 1985 Environmental refugees. Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi.

Evertsen, K. et K. Van der Geest

- 2019 Gender, environment and migration in Bangladesh. *Climate and Development*. Disponible à l'adresse http://collections.unu.edu/eserv/UNU:7337/Gender_environment_and_migration_in_Bangladesh_META.pdf.

Felli, R. et N. Castree

- 2012 Neoliberalising adaptation to environmental change : Foresight or foreclosure? *Environment and Planning A: International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 44 n°1, p. 1 à 4.

Garschagen, M. et S. Sandholz

- 2018 The role of minimum supply and social vulnerability assessment for governing critical infrastructure failure: Current gaps and future agenda. *Natural Hazards and Earth System Sciences*, vol. 18 n°4, p. 1233 à 1246.

Gemenne, F.

- 2011 Why the numbers don't add up: A review of estimates and predictions of people displaced by environmental changes. *Global Environmental Change*, vol. 21, p. S41 à S49.

General Economic Division (GED)

- 2015 *7th Five Year Plan FY 2016-FY 2020: Accelerating Growth, Empowering Citizens*. Commission de planification, Gouvernement du Bangladesh, Dacca.

Gentle, P. et R. Thwaites

- 2016 Transhumant pastoralism in the context of socioeconomic and climate change in the mountains of Nepal. *Mountain Research and Development*, vol. 36 n°2, p. 173 à 182.

Goldsmith, M.

- 2015 The big smallness of Tuvalu. *Global Environment*, vol. 8 n° 1, p. 134 à 151.

Gouvernement des Fidji

- 2018 *Republic of Fiji's Planned Relocation Guidelines: A Framework to Undertake Climate Change Related Relocation*. République des Fidji, Ministère de l'économie.

Gouvernement du Kenya

- 2016 *Kenya National Adaptation Plan 2015–2030. Enhanced Climate Resilience Towards the Attainment of Vision 2030 and Beyond*. Gouvernement du Kenya.

Grothmann, T. et A. Patt

- 2005 Adaptive capacity and human cognition: the process of individual adaptation to climate change. *Global Environmental Change*, vol. 15 n° 3, p. 199 à 213.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

- 2014 *Climate Change 2014 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Part A : Global and Sectoral Aspects*. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press, Cambridge et New York.

Hall, S. M.

- 2015 Migrant urbanisms: Ordinary cities and everyday resistance. *Sociology*, vol. 49 n° 5, p. 853 à 869.

- Hill, A., C. Minbaeva, A. Wilson et R. Satylkanov
2017 Hydrologic controls and water vulnerabilities in the Naryn River Basin, Kyrgyzstan: A socio-hydro case study of water stressors in Central Asia. *Water*, vol. 9 n° 5, p. 325.
- Hugo, G.
1996 Environmental Concerns and International Migration. *International Migration Review*, vol. 30 n°1 p. 105 à 131.
2011 Future demographic change and its interactions with migration and climate change. *Global Environmental Change*, vol. 21, p. S21 à S33.
- Ingty, T. et K. S. Bawa
2012 Climate change and indigenous peoples. In : *Climate Change in Sikkim Patterns – Impacts and Initiatives* (M.L. Arrawatia et S. Tambe, dir. publ.). Département de l'information et des relations publiques, Gouvernement du Sikkim, Gangtok.
- Initiative Nansen
2015 Agenda for the Protection of Cross-Border Displaced Persons in the Context of Disasters and Climate Change. Volume 2, Initiative Nansen.
- International Centre for Climate Change and Development (ICCCAD)
2018 Building climate-resilient, migrant-friendly cities and towns. ICCCAD Policy Brief. Disponible à l'adresse www.icccad.net/wp-content/uploads/2018/10/Policy-Brief-on-Climate-Migration-and-Cities.pdf.
- Ionesco, D., D. Mokhnacheva et F. Gemenne
2017 *Atlas des migrations environnementales*. Routledge, Abingdon.
- Ionesco, D. et M. Traore Chazalnoel
2018 *10 Key Takeaways from the GCM on Environmental Migration*. Portail sur la migration environnementale, OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/10-key-takeaways-gcm-environmental-migration>.
- Jones, L. et E. Boyd
2011 Exploring social barriers to adaptation: Insights from Western Nepal. *Global Environmental Change*, vol. 21, p. 1262 à 1274.
- Joshi, S., W. A. Jasta, M. Ismail, R. M. Shrestha, S. L. Yi et N. Wu
2013 Herders' perceptions of and responses to climate change in Northern Pakistan. *Environmental Management*, vol. 52 n° 3, p. 639 à 648.
- Kelman, I., R. Stojanov, S. Khan, O. A. Gila, B. Duz et D. Vikhrov
2015 Viewpoint paper. Islander mobilities: Any change from climate change? *International Journal of Global Warming*, vol. 8, p. 584 à 602.
- King, M.
2017 A tribe faces rising tides: The resettlement of Isle de Jean Charles. *LSU Journal of Energy Law & Resources*, vol. 6, p. 295.

- Kirch, P. V.
2017 *On the Road of the Winds: An Archaeological History of the Pacific Islands before European Contact*. University of California Press, Berkeley.
- Le Dé, L., J. C. Gaillard et W. Friesen
2013 Remittances and disaster: A review. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, vol. 4, p. 34 à 43.
- Liu, W., C. Yang, Y. Liu, C. Wei et X. Yang
2018 Impacts of concentrated rural resettlement policy on rural restructuring in upland areas: A case study of Qiantang Town in Chongqing, China. *Land Use Policy*, vol. 77, p. 732 à 744.
- Madgwick, F. J., R. Oakes, F. Pearce et R. E. Tharme
2017 Water shocks: Wetlands and human migration in the Sahel. Wetlands International. Disponible à l'adresse www.wetlands.org/publications/water-shocks-wetlands-human-migration-sahel/.
- Maldonado, J. K., C. Shearer, R. Bronen, K. Peterson et H. Lazrus
2013 The impact of climate change on tribal communities in the US: Displacement, relocation, and human rights. In : *Climate Change and Indigenous Peoples in the United States* (J.K. Maldonado, B. Colombi et R. Pandya, dir. publ.). Springer, Cham, p. 93 à 106.
- McLeman, R.
2016 Migration as adaptation : Conceptual origins, recent developments, and future directions. In : *Migration, Risk Management and Climate Change: Evidence and Policy Responses* (A. Milan, B. Schraven, K. Warner et N. Cascone, dir. publ.). Springer, Londres, p. 213 à 229.
2018 Thresholds in climate migration. *Population and Environment*, vol. 39 n°4, p. 319 à 338.
- McLeman, R. et B. Smit
2003 Changement climatique, migration et sécurité. Service canadien du renseignement de sécurité, Recherche, Analyse et Production, Commentaire n° 86.
- Moktan, M. R., L. Norbu, H. Nirola, K. Dukpa, T. B. Rai et R. Dorji
2008 Ecological and social aspects of transhumant herding in Bhutan. *Mountain Research and Development*, vol. 28 n°1 p. 41 à 48.
- Myers, N.
1993 Environmental refugees in a globally warmed world. *BioScience*, vol. 43 n° 11, p. 752 à 761.
- Namgay, K., J. E. Millar, R. S. Black et T. Samdup
2014 Changes in transhumant agro-pastoralism in Bhutan: A disappearing livelihood? *Human Ecology*, vol. 42 n° 5, p. 779 à 792.
- National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine (NASEM)
2016 *Attribution of Extreme Weather Events in the Context of Climate Change*. National Academies Press.

Nawrotzki, R. J., J. DeWaard, M. Bakhtsiyarava et J. T. Ha

- 2017 Climate shocks and rural-urban migration in Mexico: Exploring nonlinearities and thresholds. *Climatic Change*, vol. 140 n° 2, p. 243 à 258.

Nawrotzki, R. J., F. Riosmena et L. M. Hunter

- 2013 Do rainfall deficits predict U.S.-bound migration from rural Mexico? Evidence from the Mexican census. *Population Research and Policy Review*, vol. 32 n°1, p. 129 à 158.

Oakes, R.

- 2019 Culture, climate change and mobility decisions in Pacific Small Island Developing States. *Population and Environment*. vol. 40 n° 4, p. 480 à 503.

Oakes, R., A. Milan et J. Campbell

- 2016 Kiribati : Climate change and migration - Relationships between household vulnerability, human mobility and climate change. Rapport n° 20, Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies (UNU-EHS), Bonn.

Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

- 2016 *Global Report on Internal Displacement 2016*. IDMC, Genève.
- 2019 *Rapport mondial sur le déplacement interne 2019*. IDMC, Genève.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2007 Migration et environnement. Note de discussion (MC/INF/288) préparée pour la quatre-vingt-quatorzième session du Conseil de l'OIM, Genève, 27-30 novembre.
- 2014 West Africa: Promoting sustainable land management in migration prone areas through innovative financing mechanisms. Brochure de projet. Disponible à l'adresse https://italy.iom.int/sites/default/files/news-documents/Brochure_%20English.pdf.
- 2016 *The Climate Change-Human Trafficking Nexus*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/mecc_infosheet_climate_change_nexus.pdf.
- 2017 *Making Mobility Work for Adaptation to Environmental Changes: Results from the MECLEP Global Research*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/meclep_comparative_report.pdf.
- 2018 *Mapping Human Mobility and Climate Change in Relevant National Policies and Institutional Frameworks*. Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques. Équipe spéciale des déplacements de population, Activité 1.1. Disponible à l'adresse <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/20180917%20WIM%20TFD%20I.1%20Output%20final.pdf>.

OIM et Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

- 2019 *Addressing the Land Degradation-Migration Nexus: The Role of the United Nations to Combat Desertification*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/sites/default/files/IOM%20UNCCD%20Desertification%202019%20FINAL.pdf>.

OIM et Programme alimentaire mondial (PAM)

- 2016 *Hunger without Borders: The Hidden Links between Food Insecurity, Violence and Migration in the Northern Triangle of Central America*. OIM, PAM, London School of Economics and Political Science et Organisation des États américains. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/hunger-without-borders-hidden-links-between-food-insecurity-violence-and-migration-northern-triangle>.

Ouedraogo, I., N. S. Diouf, M. Ouédraogo, O. Ndiaye et R. B. Zougmore

- 2018 Closing the gap between climate information producers and users: Assessment of needs and uptake in Senegal. *Climat*, vol. 6, p.13.

Penning-Rowsell, E. C., P. Sultana et P. M. Thompson

- 2013 The "last resort"? Population movement in response to climate-related hazards in Bangladesh. *Environmental Science and Policy*, vol. 27, p. S44 à S59.

Piguet, E., R. Kaenzig et J. Guélat

- 2018 The uneven geography of research on "environmental migration". *Population and Environment*, vol. 39 n°4, p. 357 à 383.

Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes

- 2016 *Strategic Framework 2016–2019. Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes*. Disponible à l'adresse <https://environmentalmigration.iom.int/sites/default/files/policy/PDD/PDD%20-%20Strategic%20Framework%202016-2019%20%28FINAL%29.pdf>.

- 2019 *Platform on Disaster Displacement (PDD) Strategy 2019-2022*. Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes. Disponible à l'adresse https://disasterdisplacement.org/wp-content/uploads/2019/06/26062019-PDD-Strategy-2019-2022-FINAL_to_post_on_website.pdf.

Ransan-Cooper, H., C. Farbotko, K. E. McNamara, F. Thornton et E. Chevalier

- 2015 Being(s) framed: The means and ends of framing environmental migrants. *Global Environmental Change*, vol. 35, p. 106 à 115.

Resurrección, B. P., C. G. Goodrich, Y. Song, A. Bastola, A. Prakash, D. Joshi, J. Liebrand et S. A. Shah

- 2019 In the shadows of the Himalayan mountains: Persistent gender and social exclusion development. In : *The Hindu Kush Himalaya Assessment* (P. Wester, A. Mishra, A. Mukherji et A. Bhakta Shrestha, dir. publ.). Springer, Londres.

Ribot, J. C.

- 2011 Vulnerability before adaptation: Toward transformative climate action. *Global Environmental Change*, vol. 21, p. 1160 à 1162.

Rigaud, K. K., A. de Sherbinin, B. Jones, J. Bergmann, V. Clement, K. Ober, J. Schewe, S. Adamo, B. McCusker, S. Heuser et A. Midgley

- 2018 *Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration*. Groupe de la Banque mondiale, Washington.

Shaoliang, Y., M. Ismail et Y. Zhaoli

- 2012 *Pastoral Communities' Perspectives on Climate Change and Their Adaptation Strategies in the Hindukush-Karakoram-Himalaya*. Springer, Dordrecht.

Shen, S. et F. Gemenne

- 2011 Contrasted views on environmental change and migration: The case of Tuvaluan migration to New Zealand. *International Migration*, vol. 49, p. e224 à e242.

Sherwood, A., M. Bradley, L. Rossi, R. Guiam et B. Mellicker

- 2015 *Resolving post-disaster displacement : Insights from the Philippines after Typhoon Haiyan (Yolanda)*. Brookings Institution.

Shivakoti, R.

- 2019 When disaster hits home: Diaspora engagement after disasters. *Migration and Development*, vol. 8 n°3, p. 338 à 354.

Siddiqui, T., R. B. Bhagat, S. Banerjee, C. Liu, B. Sijapati, R. Memon, P. Thinley, M. Ito, O. Nemat et G. M. Arif

- 2019 Migration in the HKH region: Governance, drivers, and consequences. In : *The Hindu Kush Himalaya Assessment* (P. Wester, A. Mishra, A. Mukherji et A. Bhakta Shrestha, dir. publ.). Springer, Londres.

Sierra Club

- 2018 Women on the move in a changing climate: A discussion paper on gender, climate & mobility. Sierra Club & UN Women. Disponible à l'adresse www.sierraclub.org/sites/www.sierraclub.org/files/uploads-wysiwig/Women%20on%20The%20Move%20In%20A%20Changing%20Climate%20report.pdf.

Singh, C., H. Osbahr et P. Dorward

- 2018 The implications of rural perceptions of water scarcity on differential adaptation behaviour in Rajasthan, India. *Regional Environmental Change*, vol. 18, p. 2417 à 2432.

Stern, N., S. Peters, V. Bakhshi, A. Bowen, C. Cameron, S. Catovsky, D. Crane, S. Cruickshank, S. Dietz et N. Edmonson

- 2006 *Stern Review: The Economics of Climate Change*. Vol. 30, HM Treasury, Londres.

Uekusa, S. et S. Matthewman

- 2017 Vulnerable and resilient? Immigrants and refugees in the 2010–2011 Canterbury and Tohoku disasters. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, vol. 22, p. 355 à 361.

Van der Geest, K.

- 2011 The Dagara farmer at home and away: Migration, environment and development in Ghana. Centre d'études africaines, Leyde.

Van der Geest, K., M. Burkett, J. Fitzpatrick, M. Stege et B. Wheeler

- 2019 Marshallese perspectives on migration in the context of climate change. IOM Policy Brief. Disponible à l'adresse https://publications.iom.int/system/files/pdf/policy_brief_series_vol5_issue1.pdf.

Voigt-Graf, C. et S. Kagan

- 2017 Migration and labour mobility from Kiribati. Development Policy Centre Discussion Paper, n°56.

Warner, K.

- 2018 Coordinated approaches to large-scale movements of people: contributions of the Paris Agreement and the Global Compacts for migration and on refugees. *Population and Environment*, vol. 39 n°4, p. 384 à 401.

Warner, K. et T. Afifi

- 2014 Where the rain falls: Evidence from 8 countries on how vulnerable households use migration to manage the risk of rainfall variability and food insecurity. *Climate and Development*, vol. 6 n°1, p. 1 à 17.

Zickgraf, C.

- 2018 “The fish migrate and so must we”: The relationship between international and internal environmental mobility in a Senegalese fishing community. *Medzinarodne vzťahy (Revue des relations internationales)*, vol. 16 n° 1, p. 5 à 21.

Chapitre 10

Aghazarm, C., P. Quesada et S. Tishler

2012 *Migrants Caught in Crisis: The IOM Experience in Libya*. OIM, Genève.

Alfred, C.

2016 South African website to crowdsourcing reports of xenophobic violence. *News Deeply, Refugees Deeply*, 29 août.

Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED)

2019 Data Export Tool. Disponible à l'adresse www.acleddata.com/data/ (consulté le 19 juillet 2019).

Battistella, G.

2012 Multi-level policy approach in the governance of labor migration: Considerations from the Philippine experience. *Asian Journal of Social Science*, 40(4), p. 419 à 446.

Bravi, A., A. Trupp, K. Schaur, T. Sakulsri, R. Tadee, K. Apipornchaisakul et S. Punpuing

2017 *Thailand Case Study: Migration and Natural Disasters – The Impact on Migrants of the 2011 Floods in Thailand*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne.

Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR)

2015 *Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030*. Disponible à l'adresse www.unisdr.org/we/coordinate/sendai-framework.

2019 Global Risk Data Platform. Disponible à l'adresse <https://preview.grid.unep.ch/>.

Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD)

2017 *Policy Recommendations: One Year of Implementation of the Migrants in Countries in Crisis Initiative: How Can Lessons Learnt Inform the Global Compacts?* ICMPD, Vienne. Disponible à l'adresse www.icmpd.org/fileadmin/user_upload/MICIC_Policy_Recommendations_for_the_GCM_-_Dec_2017.pdf.

Comité permanent interorganisations (IASC)

2018 *Inform Global Risk Index: Results 2018*. Disponible à l'adresse www.inform-index.org/Portals/0/InfoRM/2018/INFORM%20Annual%20Report%202018%20Web%20Spreads%20v2.pdf?ver=2017-12-20-141446-540.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)

2019 *International Migrant Stock 2019*. Division de la population du DAES, New York. Disponible à l'adresse www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp.

Groupe mondial sur la migration

2017 *Handbook for Improving the Production and Use of Migration Data for Development*. Alliance mondiale pour le savoir sur les migrations et le développement (KNOMAD), Banque mondiale, Washington, D.C.. Disponible à l'adresse <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Handbook%20for%20Improving%20the%20Production%20and%20Use%20of%20Migration%20Data%20for%20Development.pdf>.

Gouvernement de l'Inde

- 2012 Revised Indian Community Welfare Fund (ICWF) Scheme in Indian Missions Abroad. Décret n° F.No.OI-1101211412012-EP-1. Ministère des affaires étrangères de l'Inde. Disponible à l'adresse www.mea.gov.in/images/pdf/revised-icwf.pdf.

Gouvernement des Philippines

- 2011 Creating the Overseas Preparedness and Response Team and Replacing the Presidential Middle East Preparedness Committee. Décret n° 34. Disponible à l'adresse www.lawphil.net/executive/execord/eo2011/eo_34_2011.html.

Guadagno, L.

- 2015 Reducing migrants' vulnerabilities to natural disasters through disaster risk reduction measures. Issue Brief 1: Initiative Migrants dans les pays en crise (MICIC).

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

- 2018 *Principles and Guidelines, Supported by Practical Guidance, on the Human Rights Protection of Migrants in Vulnerable Situations*. Disponible à l'adresse www.ohchr.org/Documents/Issues/Migration/PrinciplesAndGuidelines.pdf.

Hendow, M., A. Bravi, A. Kraler, R.N. Pailey, B. Perchinig, K. Schaur, O. Bakewell, J. Peebles et L. Rasche

- 2018 *Resilience in the Face of Adversity: A Comparative Study of Migrants in Crisis Situations*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne. Disponible à l'adresse www.researchgate.net/publication/324971049_Resilience_in_the_Face_of_Adversity_A_Comparative_Study_of_Migrants_in_Crisis_Situations.

Hui, C.

- 2019 Entretien avec une personne source réalisé le 29 janvier 2019.

Initiative Migrants dans les pays en crise (MICIC)

- 2015 *Background Paper : Migrants in Countries in Crisis Initiative*. IGC Plus Consultation. Disponible à l'adresse https://micicinitiative.iom.int/sites/default/files/publications/cover/background-paper_igc-plus-consultation.pdf.
- 2016 *Lignes directrices relatives à la protection des migrants dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle*. Secrétariat de l'Initiative MICIC, OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://micicinitiative.iom.int/sites/default/files/document/micic_guidelines_english_web_13_09_2016.pdf.
- 2017 *Migrants in Disaster Risk Reduction: Practices for Inclusion*. OIM et Conseil de l'Europe. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/migrants-disaster-risk-reduction-practices-inclusion>.

Khadria, B.

- 2009 The future of South Asian migration: A look at India, Pakistan and Bangladesh. *OECD Journal: General Papers*, 2009(4), p. 26 à 49.

Kleist, N.

- 2017 Disrupted migration projects: The moral economy of involuntary return to Ghana from Libya. *Africa*, 87(2), p. 322 à 342.

Mainwaring, C.

- 2012 In the face of revolution: The Libyan civil war and migration politics in Southern Europe. *In : Change and Opportunities in the Emerging Mediterranean* (dir. publ. : S. Calleya et M. Wohlfeld). Malta University Press, Malte, p. 431 à 451.

Make the Road New York

- 2012 *Unmet Needs: Superstorm Sandy and Immigrant Communities in the Metro New York Area*. Make the Road New York. Disponible à l'adresse <https://maketheroadny.org/unmet-needs-superstorm-sandy-and-immigrant-communities-in-the-metro-new-york-area/>.

Mansour-Ille, D. et M. Hendow

- 2017 *Lebanon Case Study: Migrant Domestic Workers and the 2006 Crisis*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne.

- 2018 From exclusion to resistance: Migrant domestic workers and the evolution of agency in Lebanon. *Journal of Immigrant and Refugee Studies*, 16(4), p. 449 à 469.

Martin, S.

- 2016 New models of international agreement for refugee protection. *Journal on Migration and Human Security*, 4(3), p. 60 à 75.

Martin, S., S. Weerasinghe et A. Taylor

- 2014 *Humanitarian Crises and Migration: Causes, Consequences and Responses*. Première édition, Abingdon, Oxon ; Routledge, New York.

Martinez, K.M.

- 2017 Hidden in the ashes: Migrant farmworkers are invisible during California fires. Article publié sur le blog de l'Initiative Migrants dans les pays en crise le 29 décembre. Disponible à l'adresse <https://micicinitiative.iom.int/blog/hidden-ashes-migrant-farmworkers-are-invisible-during-california-wildfires>.

Martinez, K.M., A. Hoff et A. Núñez-Alvarez

- 2009 *Coming Out of the Dark : Emergency Preparedness Plan for Farmworker Communities in San Diego County*. Vista Community Clinic. Disponible à l'adresse www.cidrap.umn.edu/sites/default/files/public/php/27048/Coming%20out%20of%20the%20Dark_0.pdf.

Multicultural Development Association of Queensland

- 2011 *Queensland Floods Commission Inquiry of 2011*. Multicultural Development Association of Queensland.

Munier, A.

- 2017 Supporting Bangladeshi migrants returning from Libya. MICIC. Disponible à l'adresse <https://micicinitiative.iom.int/blog/supporting-bangladeshi-migrants-returning-libya>.

New York Women's Foundation

- 2015 *Mapping Pathways to Recovery in the Shadow of Hurricane Sandy*. New York Women's Foundation.

- Ogie, R., J. Castilla Rho, R.J. Clarke et A. Moore
 2018 Disaster risk communication in culturally and linguistically diverse communities : The role of technology. *Proceedings*, 2:1256.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Eurostat
 2018 *Manuel d'Oslo 2018 : Lignes directrices pour le recueil, la communication et l'utilisation des données sur l'innovation, 4e édition : Mesurer les activités scientifiques, technologiques et d'innovation*. Éditions OCDE, Paris/Eurostat, Luxembourg. Disponible à l'adresse <https://doi.org/10.1787/9789264304604-fr>.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
 2016 *Forging Partnerships for the Future : IOM and the Private Sector*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/forging-partnership-future-iom-and-private-sector>.
- 2018 *Mixed Migration Routes: Central America incl. Mexico*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse https://missingmigrants.iom.int/sites/default/files/Mixed_migration_routes_Central_America_incl_Mexico_1.pdf.
- 2019 *Libya's Migrant Report: Round 23, November–December 2018*. OIM, Matrice de suivi des déplacements. Disponible à l'adresse <https://migration.iom.int/reports/libya-%E2%80%94-migrant-report-23-nov-dec-2018>.
- s.d. MigApp. OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/migapp.
- Pailey, R.N., L. Kandilige, J. Suah Shilue et M. Zongo
 2016 *Côte d'Ivoire Case Study : Côte d'Ivoire at a Crossroads – Socio-economic Development Implications of Crisis-induced Returns to Burkina Faso, Ghana and Liberia*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne.
- Perchinig, B., L. Rasche and K. Schaur
 2017 *Humanitarian Aid and Civil Protection Policies in the European Union and the MICIC Agenda*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
 2018 *Indices et indicateurs de développement humain : Mise à jour statistique*. PNUD, New York. Disponible à l'adresse http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update.pdf.
- Samuel Hall
 2018 *DEMAC – Creating Opportunities to Work with Diasporas in Humanitarian Settings*.
- Service géologique des États-Unis (USGS)
 2019 ANSS Comprehensive Earthquake Catalogue (ComCat) Documentation. Disponible à l'adresse <https://earthquake.usgs.gov/data/comcat/index.php#6>.
- Shaw, L.
 2018 Intensifying focus on migrant returns takes a more global stage. Migration Policy Institute, 14 décembre. Disponible à l'adresse www.migrationpolicy.org/article/top-10-2018-issue-6-focus-on-migrant-returns.

Shepherd, J. and K. Van Vuuren

- 2014 The Brisbane flood : Culturally and linguistically diverse (CALD) gatekeepers' risk communication role. *Disaster Prevention and Management*, 23(4).

Teves, O.

- 2012 Filipinos flee war in Syria with tales of horror. *The Times of Israel*, 12 septembre.

Traducteurs sans frontières

- 2017a *Putting Language on the Map in the European Refugee Response*.

- 2017b TWB's response in Nigeria. Disponible à l'adresse <https://translatorswithoutborders.org/twb-response-nigeria/>.

Veerassamy, L.

- 2017 IOM Djibouti – Assisting migrants evacuated from the Yemen crisis. Migrants in Countries in Crisis (MICIC) Initiative. Article publié sur le blog de l'Initiative Migrants dans les pays en crise. Disponible à l'adresse <https://micicinitiative.iom.int/blog/iom-djibouti-assisting-migrants-evacuated-yemen-crisis>.

Warren, M.

- 2018 Consular rights of foreign nationals: International norms. Disponible à l'adresse <http://users.xplornet.com/~mwarren/norms.htm>.

Wickramage, K.P.

- 2019 Entretien avec un informateur principal, réalisé le 1er janvier 2019.

Zampagni, F., H. Boubakri, R. Hoinathy, L. Kandilige, H. Manou Nabara, S. Sadek, M. El Sayeh, M. Zongo et M. Hendor

- 2017 *Libya Case Study: An Unending Crisis – Responses of Migrants, States and Organisations to the 2011 Libya Crisis*. Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), Vienne.

Chapitre 11

Akesson, B. et K. Coupland

- 2018 *Without choice ? Understanding war-affected Syrian families' decisions to leave home*. Série Migration Research de l'OIM (MRS) n° 54, OIM, Genève. Disponible à l'adresse <https://publications.iom.int/books/mrs-no-54-without-choice-understanding-war-affected-syrian-families-decisionsleave-home>.

Aleinikoff, A. et S. Martin

- 2018 *Making the Global Compacts Work: What future for refugees and migrants?* Policy brief 6. Andrew and Renata Kaldor Centre for International Refugee Law et The Zolberg Institute on Migration and Mobility, Sydney.

Allinson, K., P. Erdunast, E. Guild et T. Basaran

- 2019 GCM Commentary: *The Legal Status of the UN's Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration in International and UK Law*. University of London, School of Advanced Study, Refugee Law Initiative, RLI Blog on Refugee Law and Forced Migration, 31 janvier. Disponible à l'adresse <https://rli.blogs.sas.ac.uk/2019/01/31/gcm-commentary-the-legal-status/>.

Angenendt, S. et N. Biehler

- 2018 *On the way to a Global Compact on Refugees: the "zero draft" – a positive, but not yet sufficient step* (SWP Comments, 18/2018). Stiftung Wissenschaft und Politik -SWP- Deutsches Institut für Internationale Politik und Sicherheit, Berlin. Disponible à l'adresse <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0168-ssoar-57406-2>.

Assemblée générale des Nations Unies

- 2016 Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 septembre 2016. [A/RES/71/1](#).
- 2017a Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations. Note du Secrétaire général. 3 février. [A/71/728](#).
- 2017b Rendre les migrations bénéfiques à tous. Rapport du Secrétaire général. 12 décembre. [A/72/643](#).
- 2018a Projet de document final de la Conférence, Conférence intergouvernementale chargée d'adopter le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Note du Président de l'Assemblée générale. [A/CONF.231/3](#).
- 2018b Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Deuxième partie, Pacte mondial sur les réfugiés. [A/73/12 \(Part II\)](#).
- 2019 Forme et organisation des forums d'examen des migrations internationales. [A/73/L.99](#), 15 juillet.

- Bauloz, C.
2017 A Comparative Thematic Mapping of Global Migration Initiatives: Lessons Learned Towards a Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration. In: *Migration Research Leaders' Syndicate in Support of the Global Compact on Migration*. OIM, Genève.
- Betts, A.
2006 *Comprehensive plans of action: Insights from CIREFCA and the Indochinese CPA*. HCR, série « New Issues in Refugee Research », document de travail n° 120.
- Betts, A. et L. Kainz
2017 The History of Global Migration Governance. University of Oxford, Refugee Studies Centre, Working Paper Series No. 122, Oxford.
- Carling, J.
2017 The Meaning of Migrants: What Is the Issue and Why Does it Matter? Disponible à l'adresse <https://meaningofmigrants.org/>.
2018 Three reasons for rejecting a "Global Compact for Most Migration". Disponible à l'adresse <https://jorgencarling.org/2018/03/11/three-reasons-for-rejecting-a-global-compact-for-mostmigration/>.
- Chetail, V.
2019 *International Migration Law*. Oxford University Press, Oxford.
- Chimni, B.S.
2018 Global Compact on Refugees: One step forward, two steps back. *International Journal of Refugee Law*, 30(4), p. 630 à 634.
- Commission européenne
2015 *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : Un agenda européen en matière de migration*. COM(2015) 240 final, 13 mai.
- Crisp, J.
2018 Mobilizing Political Will for Refugee Protection and Solutions: A Framework for Analysis and Action. Document de recherche n° 1 au Conseil mondial pour les réfugiés, juin, Conseil mondial pour les réfugiés et Centre for International Governance Innovation, Waterloo.
- de Haas, H.
2011 The Determinants of International Migration. Conceptualising Policy, Origin and Destination Effects. Working Paper No. 32, Oxford International Migration Institute.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES)
1998 *Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales – Révision 1*. Nations Unies, New York. Disponible à l'adresse https://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/SeriesM_58rev1F.pdf.

- Dowd, R. et J. McAdam
 2017 International cooperation and responsibility-sharing to protect refugees: What, why and how? *International and Comparative Law Quarterly*, 66(4), p. 863 à 892.
- Duncan, H. et I. Popp
 2017 Les migrants et les villes : Au-delà du Rapport *État de la migration dans le monde 2015*. In : Rapport *État de la migration dans le monde 2018* (dir. publ. : M. McAuliffe et M. Ruhs,). OIM, Genève. Disponible à l'adresse www.iom.int/wmr/chapter-10.
- Faist, T.
 2000 *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*. Oxford University Press, Oxford.
- Ferris, E.
 2016 *In Search of Commitments: The 2016 Refugee Summits*. Andrew and Renata Kaldor Centre for International Refugee Law, University of New South Wales Sydney.
- Gallagher, A.T.
 2018 *The Global Compact for Migration: What Happened? And What's Next?* Thomson Reuters Foundation News, 11 décembre. Disponible à l'adresse <http://news.trust.org/item/20181211095245-sgodq/>.
- Gammeltoft-Hansen, T.
 2018 The normative impact of the Global Compact on Refugees. *International Journal of Refugee Law*, 30(4), p. 605 à 610.
- Groupe mondial sur la migration (GMG)
 s.d. Terms of Reference. Disponible à l'adresse https://globalmigrationgroup.org/system/files/uploads/documents/Final_GMG_Terms_of_Reference_prioritized.pdf.
- Hansen, R.
 2018 The Comprehensive Refugee Response Framework: A Commentary. *Journal of Refugee Studies*, 31(2), p. 131 à 151.
- Hathaway, J.C.
 2018 The Global Cop-Out on Refugees. *International Journal of Refugee Law*, 30(4), p. 591 à 604.
- Huxley, J.
 2007 When a boat came in. The First Wave: Beyond a White Australia. Disponible à l'adresse www.smh.com.au/multimedia/misr/story.html.
- Kaufmann, E.
 2017 Why Values, not Economics, Hold the Key to the Populist Right – and to Crafting New Migration Narratives. In : *Migration Research Leaders' Syndicate: Ideas to Inform International Cooperation on Safe, Orderly and Regular Migration* (M. McAuliffe et M. Klein Solomon, dir. publ.). OIM, Genève, p. 183.

Khadria, B.

- 2017 Statement by Professor Binod Khadria, Thematic Expert of the Second Informal Thematic Session Global Compact for Migration (GCM) for Safe, Orderly and Regular Migration. Nations Unies, New York, 22-23 mai. Disponible à l'adresse https://refugeesmigrants.un.org/sites/default/files/t2_p3_binodkhadria.pdf.

Klein Solomon, M. et S. Sheldon

- 2018 The Global Compact for Migration: From the Sustainable Development Goals to a Comprehensive Agreement on Safe, Orderly and Regular Migration. *International Journal of Refugee Law*, 30(4), p. 584 à 590.

Legomsky, S.H.

- 2003 Secondary refugee movements and the return of asylum seekers to third countries: The meaning of effective protection. HCR, Legal and Protection Policy Research Series, PPLA/2003/01, février.

Leone, F.

- 2018 "Sea Change" Refugee Compact Discussed in New York. IISD, SDG Knowledge Hub, 28 juin. Disponible à l'adresse <https://sdg.iisd.org/news/sea-change-refugee-compact-discussed-in-newyork>.

Makooi, B.

- 2018 Why is the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration being challenged in Europe? *Info Migrants*, 3 décembre. Disponible à l'adresse www.infomigrants.net/en/post/13634/why-is-the-global-compact-for-safe-orderly-and-regular-migration-being-challenged-ineurope.

Martin, S.

- 2014 International Migration, Evolving Trends from early Twentieth Century to Present. Cambridge University Press, Cambridge. Disponible à l'adresse www.cambridge.org/core/books/international-migration/60893845597CB52B99F9C3ECC72199ED.

Martin, S. et S. Weerasinghe

- 2017 *Rapport État de la migration dans le monde 2018* (OIM). Genève, chapitre 5. Disponible à l'adresse www.iom.int/wmr/chapter-5.

Massey, D.S., J. Arango, G. Hugo, A. Kouaouci et A. Pellegrino

- 1998 *Worlds in Motion: Understanding International Migration at the End of the Millennium*. Oxford University Press, Oxford.

McAuliffe, M.

- 2016 The application of migration. A million migrants? There are apps for that. Asia and the Pacific Policy Society, Apps Policy Forum, 20 janvier. Disponible à l'adresse www.policyforum.net/the-appification-of-migration.

McAuliffe, M. et A.M. Goossens

- 2018 Regulating international migration in an era of increasing interconnectedness. *In : Handbook of Migration and Globalisation* (A. Triandafyllidou, dir. publ.). Edward Elgar Publishing, Cheltenham/Northampton, p. 86 à 104.

McAuliffe, M., A.M. Goossens et A. Sengupta

- 2017 Mobilité, migration et connectivité transnationale. *In : Rapport État de la migration dans le monde 2018* (dir. publ. : M. McAuliffe et M. Ruhs). OIM, Genève, p. 149 à 169. Disponible à l'adresse www.iom.int/wmr/chapter-6.

McAuliffe, M. et D. Jayasuriya

- 2016 Do asylum seekers and refugees choose destination countries? Evidence from large-scale surveys in Australia, Afghanistan, Bangladesh, Pakistan and Sri Lanka. *International Migration*, 56(4), p. 44 à 59. Disponible à l'adresse <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/imig.12240>.

McAuliffe, M., A. Kitimbo, A.M. Goossens et A. Ahsan Ullah

- 2017 Comprendre les voyages de migration du point de vue des migrants. *In : Rapport État de la migration dans le monde 2018* (dir. publ. : M. McAuliffe et M. Ruhs). OIM Genève. Disponible à l'adresse http://publications.iom.int/system/files/pdf/wmr_2018_en_chapter7.pdf.

Mudde, C.

- 2019 Why copying the populist right isn't going to save the left. *The Guardian*, 14 mai.

Nations Unies

- 2018 Implementation Will Be Ultimate Proof of Success, Deputy Secretary-General Tells Delegates in Talks on Global Compact for Migration. Communiqué de presse, 7 juin. Réf. DSG/SM/1183-DEV/3338.

Ndonga Githinji, E. et T. Wood

- 2018 Prospects for the Global Compacts in Africa: Combining International Solidarity with Homegrown Solutions. *International Journal of Refugee Law*, 30(4), p. 699 à 703.

Nebehay, S.

- 2015 UN expects Europe's refugee flow to top 1 million in 2015. Reuters, 5 novembre. Disponible à l'adresse www.reuters.com/article/us-europe-migrants-un-idUSKCN0SU1F320151105.

Newland, K.

- 2010 The Governance of International Migration: Mechanisms, Processes, and Institutions. *Global Governance*, 16(3), p. 331 à 343.
- 2011 Cooperative arrangements to share burdens and responsibilities in refugee situations short of mass influx. Document de travail élaboré pour une réunion d'experts du HCR sur la coopération internationale visant à partager le fardeau et les responsabilités, 27-28 juin.
- 2018 The Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration: An Unlikely Achievement. *International Journal of Refugee Law*, 30(4), p. 657 à 660.

Newland, K. et A. Riestler

- 2018 *Welcome to Work? Legal Migration Pathways for Low-Skilled Workers*. Migration Policy Institute, Washington D.C..

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- 2015 *Rapport État de la migration dans le monde 2015*. OIM, Genève. Disponible à l'adresse http://publications.iom.int/system/files/wmr2015_en.pdf.

Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières

- 2018a Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Avant-projet, 5 février.
- 2018b Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. 2e révision du projet, 28 mai.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires

- 2019 Fonds d'amorçage pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration. Mandat. Mai 2019. Disponible à l'adresse <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/MIG00>.

Réseau des Nations Unies sur les migrations

- 2018 Mandat. Disponible à l'adresse www.migrationnetwork.un.org/sites/default/files/docs/UN_Network_on_Migration_TOR.PDF.

Siegfried, M.

- 2017 New refugee framework "dead in the water" without more international support. *The New Humanitarian* (formerly IRIN News), 10 juillet. Disponible à l'adresse www.irinnews.org/analysis/2017/07/10/new-refugee-framework-dead-water-without-more-international-support.

Triandafyllidou, A.

- 2017 Beyond Irregular Migration Governance: Zooming in on Migrants' Agency. *European Journal of Migration and Law*, 19(1).

Türk, V.

- 2018 The promise and potential of the Global Compact on Refugees. *International Journal of Refugee Law*, 30(4), p. 575 à 583.

Zalan, E.

- 2018 EU in sudden turmoil over UN Migration Pact. *EU Observer*, 4 décembre, disponible à l'adresse <https://euobserver.com/migration/143597>.

Zimonjic, P.

- 2018 Ex-Harper minister calls out Scheer over 'factually incorrect' statement on UN migration pact. *CBC News*, 5 décembre. Disponible à l'adresse www.cbc.ca/news/politics/alexander-scheertrudeau-un-compact-1.4932698.



17 route des Morillons, Boîte postale 17 1211 Genève, 19 Suisse
Tél. : +41 22 717 9111 • Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int • Site Web : www.iom.int

